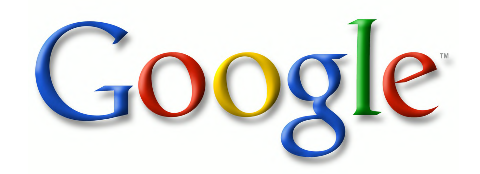
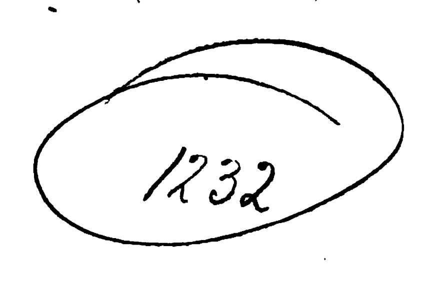
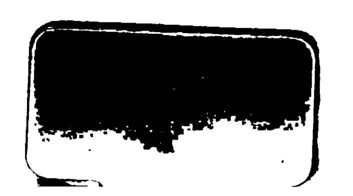





1232



LA FRANCE LITTÉRAIRE.

TYPOGRAPHIE DE RIGNOUX ET Cie,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE.

TOME SEPTIÈME.



PARIS.

AU BUREAU DE LA FRANCE LITTÉRAIRE,
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, N° 20.

1833.

TYPOGRAPHIE DE RIGNOUX ET Cie,

RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.



LA FRANCE LITTÉRAIRE

TOME SEPTIÈME.



PARIS

LA FRANCE LITTÉRAIRE.

Des Monumens

DU

PREMIER AGE DU CHRISTIANISME,

ENVISAGÉS SOUS LE RAPPORT DES TRAITS DE RESSEMBLANCE QU'ILS PEUVENT AVOIR EUS AVEC CEUX DU PAGANISME [1].

Messieurs, j'avais été forcé, l'année dernière, par l'état de ma santé, gravement altérée à la suite de malheurs que vous connaissez en partie, et qui ne sont aussi réparés qu'en partie, d'interrompre le cours des leçons que j'avais entreprises, et qui avaient pour objet la connaissance des principaux monumens funéraires de l'antiquité profane et sacrée. Je vais reprendre aujourd'hui ce sujet intéressant, sinon précisément au point où je l'avais laissé, du moins dans l'une des questions les plus vastes et les plus curieuses qui s'y rattachent. Vous n'avez peut-être pas oublié que j'avais annoncé l'intention de terminer l'examen des tombeaux antiques par la description des catacombes chrétiennes, afin de vous montrer,

[1] Discours prononcé à l'ouverture du Cours d'Archéologie à la Bibliothèque du roi, le 7 mai 1833.

par la comparaison des uns et des autres, ce qu'il avait pu y avoir de commun entre deux systèmes de croyance et de civilisation si différens, et de vous faire connaître, de la manière la plus positive et la plus sûre, quel avait été le sort et quel avait été l'emploi d'une foule d'élémens de la civilisation antique, que le christianisme avait appropriés à son usage [1]. C'est cette recherche que je me propose d'entreprendre avec assez de détails, pour que vous puissiez y trouver quelque instruction, et peut-être aussi quelque intérêt. L'objet de nos entretiens de cette année sera donc l'examen des monumens funéraires du premier âge du christianisme, envisagés principalement sous le rapport des traits de ressemblance qu'ils peuvent avoir eus avec les monumens analogues de l'antiquité profane; ou, pour exprimer différemment la même idée, mon intention est de vous faire connaître, par l'examen des monumens authentiques du christianisme primitif, tels qu'ils se retrouvent dans les catacombes de Rome, quels sont, en fait d'objets matériels, comme en fait d'idées morales, d'images symboliques de toute espèce, les emprunts que la société nouvelle fit au paganisme, en s'établissant sur ses ruines.

Ce seul énoncé suffit pour vous faire pressentir, Messieurs, l'importance et l'intérêt du sujet que je me suis proposé de traiter devant vous. Mais il ne rend que plus nécessaires les explications où je vais entrer, pour établir clairement et complétement un sujet si grave, qui touche à tant de questions de l'ordre le plus élevé, de même qu'à tant de susceptibilités de la nature la plus délicate, et dont l'intérêt archéologique s'accroît encore

[1] Voyez la *France Littéraire*, tom. III, pag. 62-64, 1832.

de celui des considérations morales et philosophiques qui s'y rattachent.

Les monumens de la décadence romaine, considérés sous le seul rapport matériel, sous celui de l'art qui les produisit, n'offriraient sans doute, en général, que des objets peu dignes de notre attention, puisqu'ils ne nous présenteraient guère de modèles suffisamment dignes de notre imitation, si nous ne devions y voir autre chose que ces monumens eux-mêmes. Mais, à l'époque dont il s'agit, vous savez, Messieurs, qu'une révolution morale, la plus grande qui se soit jamais opérée dans le monde, s'accomplissait d'une manière plus ou moins active, plus ou moins patente, au sein d'une société travaillée de mille besoins, de mille passions différentes. La terre, jusqu'alors livrée tout entière aux illusions du polythéisme, et couverte de ses monumens, allait changer de face; une religion nouvelle se préparait à renverser tous les principes, à modifier toutes les formes de la civilisation; et, en attendant qu'elle pût démolir d'un seul coup l'édifice qu'elle voulait remplacer, elle le sapait dans ses fondemens, elle le détruisait pièce à pièce, et s'emparait de ces matériaux, restés sans objet ou sans emploi, suivant qu'elle pouvait les convertir à son usage et les détourner à son profit. Or, c'est sans contredit, Messieurs, un spectacle digne de tout l'intérêt d'un esprit philosophique, que celui de cette lutte de deux religions qui se combattent, de deux sociétés, dont l'une travaille incessamment à s'élever sur les ruines de l'autre, se renouvelle avec ses débris et se pare de ses dépouilles; et c'est précisément là le tableau, instructif et curieux à tant d'égards, que nous

offre l'*archéologie* romaine, dans sa dernière période, et à l'époque particulière que je viens d'indiquer.

J'ai dit l'*archéologie*, et ce n'est pas sans raison que j'insiste sur ce mot, qui rappelle à votre esprit, déjà familiarisé avec l'intelligence des monumens antiques, l'une des branches les plus fécondes de nos connaissances, celle qui n'eut peut-être jamais d'applications plus importantes, plus variées et plus sûres que dans ce cas-ci. En effet, pour quiconque ne connaît de la révolution morale produite par le christianisme que les monumens littéraires qu'elle a laissés, c'est-à-dire les annales de ses persécutions et de ses triomphes, les plaidoyers de ses docteurs et les apologies de ses martyrs, écrits éloquens, mais passionnés, fidèles, sans doute, et précisément par ce motif, que, dans un temps où tout est passion, la vérité même doit se montrer passionnée comme l'erreur; pour quiconque, je le répète, n'a consulté que les livres, j'ose dire qu'il ne connaît que la partie la moins intéressante, peut-être, du vaste sujet qu'il étudie. Une société qui se modifie, une civilisation qui se renouvelle, un monde tout entier qui se transforme, se composent d'une multitude d'élémens divers, qui ne sauraient se placer dans la pensée, ou sous la plume de l'écrivain. L'historien, proprement dit, ne tient compte que des événemens; le panégyriste et le détracteur, toujours plus ou moins dominés par les habitudes de la rhétorique, ne représentent que des opinions, opinions respectables, sans doute, quand elles sont couronnées par le martyre, puisqu'elles n'ont pu partir que d'une conviction profonde. Mais les faits mêmes, mais les élémens matériels de cette révo-

lution, élémens en nombre infini, comme les intérêts, comme les besoins d'une civilisation compliquée, c'est évidemment ailleurs que dans les livres qu'on peut les trouver; et c'est l'archéologie seule qui nous les procure; car c'est elle seule qui nous montre, dans cette foule de monumens de tout ordre et de toute espèce, conçus pour les besoins de la société déchue, et appliqués à ceux de la société nouvelle, de quelle manière s'est opérée la transition de l'une à l'autre, et qui nous met ainsi à même d'apprécier, dans ce grand mouvement produit par le christianisme, la part qu'ont prise, non pas seulement les héros et les martyrs, les écrivains et les rhéteurs, mais les hommes de toute condition et de tout ordre; en un mot, qui nous apprend quel a été, dans cette révolution du genre humain, le rôle de l'humanité elle-même. Je ne crois donc rien hasarder en soutenant que les monumens de l'archéologie romaine, produits à l'époque et envisagés sous le point de vue que j'ai signalé, acquièrent le plus haut degré d'intérêt philosophique, et sont de tous les élémens de nos connaissances historiques le plus propre à nous faire apprécier avec justesse, en le saisissant à sa source même, le véritable génie du christianisme.

Après cette explication préliminaire, permettez-moi, Messieurs, d'entrer dans quelques détails au sujet de l'archéologie romaine, envisagée dans ses trois grandes époques, et particulièrement dans la dernière de toutes, celle qui va devenir l'objet spécial de notre étude, et qui mérite à tant de titres de fixer l'attention des esprits graves et réfléchis, puisqu'elle marque le passage à jamais mémorable d'un système de civilisation à un autre

système, et qu'elle forme la transition trop peu connue de l'antiquité et des temps modernes.

Vous le savez, Messieurs, entre tous les peuples de l'antiquité, les Romains sont celui que nous connaissons le mieux, et qui est aussi le plus près de nous. Héritiers directs du goût et du génie des Grecs, formés à leur école et initiés à leur culte, les Romains nous ont transmis, en les adoptant ou en les reproduisant, à leur manière, et pour leur usage, presque tous les élémens de la civilisation grecque; et c'est aussi la principale obligation que nous ayions à l'archéologie romaine, considérée dans sa première époque. Mais nous lui devons encore davantage. Déjà, par leur commerce antique avec la Grèce, et par leurs relations intimes avec l'Étrurie, les Romains avaient été dans le cas de puiser, bien qu'indirectement, à ces sources éloignées et profondes de la civilisation orientale, d'où émane toute lumière, d'où vient toute croyance. Plus tard encore, à l'époque où l'affaiblissement de leurs superstitions nationales, joint à celui de leurs vertus publiques et privées, les livrait à ce dégoût de religion, à cette absence de foi, tristes symptômes d'une civilisation énervée et d'une société déchue, ils se mirent à rechercher partout, et dans l'Orient particulièrement, des cultes nouveaux qui pussent rajeunir des sensations usées, et comme ressusciter des facultés éteintes. On les vit fouiller dans l'Égypte, dans la Perse, dans la Phrygie, partout où ils pouvaient espérer de découvrir, dans quelque sanctuaire écarté, quelque simulacre informe, quelque légende bizarre, afin de se servir de ces vieilles idoles et de ces vieilles idées à restaurer, et pour ainsi dire à recrépir une re-

ligion qui périssait de vétusté. Ce fut alors qu'une foule de dieux, qui paraissaient nouveaux, précisément parce qu'ils étaient antiques, apparurent sur la scène du monde; que l'ancienne idole de Pessinonte, que la vieille déesse de Syrie, que les cultes surannés d'Isis et de Mithra firent leur entrée à Rome, et leur invasion dans tout l'empire. Il semblait qu'un instinct confus, qu'un vague pressentiment de cette lumière, long-temps promise et toujours attendue, qui allait luire sur le monde, dirigeât les regards et la pensée des Romains vers le lieu inconnu qu'elle devait éclairer de ses premiers rayons. Dans leur état d'inquiétude et de malaise, c'était vers l'Orient qu'ils se tournaient involontairement, comme si, parmi tous ces dieux qu'ils devaient s'attendre à trouver dans cet antique berceau des superstitions humaines, ils se flattaient que le hasard leur fît rencontrer le véritable [1]. Il paraît même que, dans ce besoin de croyance qui se prenait à tout, ils auraient accueilli la vérité, comme l'erreur, si la vérité eût consenti à être traitée comme l'erreur. Ainsi l'on sait qu'un empereur avait placé dans son laraire l'image de Jésus-Christ parmi celles des sages et des philosophes qu'il révérait. Ainsi Rome, sans doute, à l'époque où elle ouvrait son sein à toutes les religions de la terre, eût bien voulu admettre au Capitole le christianisme, comme elle le faisait pour les cultes de l'Égypte et de la Perse, s'il eût été dans le génie du christianisme de se prêter à des ménagemens timides ou à des concessions honteuses. Mais un pareil mélange du

[1] Voy. sur ce sujet curieux une Dissertation de P. Er. Müller, intitulée : *de Hierarchia et Studio vitæ asceticæ in Sacris et Mysteriis Græcorum Romanorumque latentibus*, Hauniæ, 1803.



sacré et du profane n'était pas fait pour l'évangile : il aurait trahi sa mission et abdiqué son caractère ; il se serait pour ainsi dire désavoué lui-même, s'il eût daigné se placer dans ce système d'une tolérance universelle et d'un monstrueux ecclectisme. Son incompatibilité avec tous ces cultes faux et pervers, qui faisait la preuve de sa divinité, devint ainsi la cause de sa persécution ; et dans cette foule de dieux mensongers, appelés de toutes parts au secours du polythéisme expirant, c'est une chose singulière, et c'était pourtant une conséquence inévitable qu'il n'y eût que le vrai dieu de proscrit.

Mais, pour revenir à notre sujet, nous devons aux Romains de nous avoir fait connaître ces anciens cultes, tels du moins qu'ils les accueillirent, sous une forme nouvelle, en les adoptant pour leur propre usage. A cette époque de déception, qui signale le dernier âge de la civilisation antique, les monumens de ces vains efforts de l'esprit humain, partagé entre une erreur ancienne qui lui échappait, et une illusion nouvelle qu'il cherchait à ressaisir, acquièrent un intérêt particulier. On y voit comment les Romains, mécontens de leur religion et mécontens d'eux-mêmes, en proie à l'indifférence ou à l'incrédulité, s'efforçaient, à défaut de la foi qui leur manquait, de reproduire une foule de types surannés que l'art grec avait créés, ou bien empruntaient à l'Orient une foule de simulacres vieillis, que l'Orient lui-même semblait avoir oubliés, comme s'il eût été possible de faire revivre l'antique croyance en présence de ses antiques idoles. On apprend surtout, dans ces impuissantes tentatives de renouvellement d'un culte épuisé, dans cette espèce de replâtrage du vieux poly-

théisme, quel est le tourment d'une société privée de foi, qui, pour employer une image fournie par l'antiquité elle-même, semble douter de sa propre existence quand son dieu s'est retiré d'elle, et qui sent pour ainsi dire que sa base lui échappe, quand sa religion lui manque.

Telle est l'importante leçon que nous donnent les monumens de l'archéologie romaine, empruntés de celle de l'Orient à l'époque que j'ai signalée. Un peu plus tard, nous y trouvons les monumens de cet autre phénomène plus digne encore de toute notre attention, celui qui va devenir l'objet spécial de nos entretiens de cette année. Le christianisme avait enfin subi toutes les épreuves et triomphé de tous les obstacles. Le paganisme était vaincu; mais la société antique subsistait encore dans la plus grande partie de ses élémens matériels. La civilisation romaine restait encore debout, avec la plupart de ses édifices sacrés et profanes, avec presque tout ce qui avait fait l'ornement de sa vie publique et privée. Il y avait dans ce vieux monde, demeuré matériellement intact, avec ses doctrines proscrites et ses croyances abolies, quelque chose de semblable au spectacle que nous ont offert ces villes antiques, englouties pour ainsi dire toutes vivantes, qui s'étaient conservées presque tout entières sous la cendre qui les couvrait, et où il ne manquait, quand on les a retrouvées, que leurs habitans. Mais il y avait quelque chose de plus. Plusieurs des élémens de cette civilisation déchue pouvaient, habilement employés, servir à fonder ou à orner l'édifice de la société nouvelle. Il y avait des idées morales, des traditions de devoir, d'autorité, de puissance, qu'on ne

devait pas laisser périr sur ce sol antique où elles étaient profondément imprimées ; des formes même et des objets de culte puisés à une source respectable, ou susceptibles d'une application innocente, qu'on pouvait excepter de la proscription générale : c'est ce que fit le christianisme ; et c'est sans doute un spectacle aussi intéressant qu'instructif, que de voir comment une religion si sévère, si inflexible sur les principes, sut adapter à son usage, et employer à ses fins une foule d'élémens de la société civile et religieuse qu'elle aspirait à remplacer; que de voir comment Rome profane et païenne vint peu à peu, et pour ainsi dire pièce à pièce, s'arranger, se fondre dans le nouvel édifice de Rome chrétienne : de telle sorte qu'aujourd'hui même, à une époque où cette grande révolution morale est depuis si long-temps accomplie, Rome, dans son état actuel, et sous sa forme matérielle, offre encore une image sensible de cette transformation du paganisme, et nous révèle, à ce seul aspect d'une ville, où l'œuvre des consuls, celle des Césars et celle des Papes, presque partout appuyées l'une sur l'autre, et comme incorporées l'une avec l'autre, se montrent douées chacune d'une éternité différente, nous révèle, dis-je, la pensée profonde qui fit choisir cette ville impérissable pour le siége d'une religion éternelle.

Tels sont les divers points de vue sous lesquels se recommande à tous les esprits sérieux et attentifs l'étude des antiquités romaines, en l'envisageant dans ses trois divisions principales, c'est à savoir, sous sa première forme, où l'archéologie romaine est une émanation plus ou moins directe de la Grèce et dé l'Étrurie ; à une seconde époque, qui est celle où l'état politique

passe de la république à l'empire, et où elle subit l'influence plus ou moins considérable des superstitions orientales; et enfin dans sa troisième et dernière période, où la plupart de ses élémens, remaniés par le christianisme, servent de transition à un ordre de choses tout différent, et forment, pour ainsi dire, le lien matériel de la civilisation antique et de la société nouvelle. C'est à cette dernière époque que je m'arrête de préférence, pour la considérer dans tous ses détails, et dont le tableau, pour être envisagé sous son vrai point de vue, a besoin d'être précédé de quelques considérations générales.

La principale réforme que le christianisme eut à opérer dans le monde, fut sans doute celle des doctrines religieuses et des idées morales qui s'y rapportent. Ce sujet, envisagé du côté dogmatique, est étranger à nos recherches; mais par la forme matérielle du culte, par cette foule d'élémens qui en dépendent, et qui exigent le concours des arts et des professions mécaniques, il rentre essentiellement dans le domaine de l'archéologie. Ainsi les temples des premiers chrétiens, ou les *Basiliques*, avec tout ce qui composait la décoration et le mobilier de ces édifices sacrés; les *Baptistères*, sorte d'édifices consacrés primitivement à l'administration du baptême et à beaucoup d'autres usages religieux, dont la trace même s'est perdue avec les besoins qui y avaient donné lieu, sont des monumens d'antiquité chrétienne, aussi importans, aussi curieux dans leur genre, que les édifices analogues de l'antiquité profane, et surtout plus intéressans pour nous, à cause des rapports plus ou moins directs, plus ou moins sensibles, qu'ils

ont avec nos propres croyances. Les nombreuses applications que le christianisme dut faire des arts d'imitation pour les différens besoins de son culte, à mesure que ce culte prit de l'extension et de l'éclat, deviennent ainsi les titres archéologiques de son histoire, et des monumens précieux par les lumières qu'ils nous procurent sur une foule d'idées morales, de pratiques et de cérémonies religieuses dont ces monumens portent l'empreinte, dont ils nous révèlent l'esprit ou l'origine, et dont ils nous permettent de suivre, à travers un long intervalle de temps, la tradition non interrompue.

C'est sans doute, Messieurs, une étude curieuse sous plus d'un rapport, que celle de ces monumens de la primitive église, presque tous empruntés au système de la civilisation antique, et appropriés avec plus ou moins de convenance ou de bonheur, dans l'emploi matériel qu'en fit le christianisme, aux besoins d'un culte si essentiellement différent. Comme il n'est pas d'objet d'art, de quelque nature ou de quelque matière qu'il soit, qui ne représente en définitive quelque idée morale, il est important de rechercher à quelle intention les premiers chrétiens firent servir, dans l'intérêt de leurs croyances, une foule d'objets que l'art antique avait employés quelquefois avec les mêmes idées, le plus souvent avec des motifs différens; car ce parallèle sert à faire apprécier tout à la fois le génie des deux systèmes de civilisation, dans ce qu'ils eurent de commun et dans ce qu'ils ont eu de dissemblable. Et ce n'est pas sur des assertions plus ou moins équivoques, d'après des textes plus ou moins suspects d'altération, que ce parallèle s'établit: c'est sur des faits positifs, sur des monumens réels, qui

n'ont guère été maltraités que par le temps : or, le temps est beaucoup moins destructeur, quoiqu'on en dise, et surtout bien moins menteur que les hommes.

Une considération qui doit dominer toute cette suite de recherches que je me propose de développer devant vous, c'est que le christianisme fut surtout réduit à cet emploi d'objets et de matériaux antiques, par la décadence où commençait à se trouver la société profane à l'époque de son apparition. Une seconde observation, qui se lie essentiellement à celle-là, c'est que le christianisme, par son génie même, et par toutes les circonstances qui accompagnèrent son apparition, contribua puissamment à précipiter et à consommer cette décadence. Ce sont là deux propositions fondamentales qu'il importe d'établir ici en peu de mots, et dont la suite de nos entretiens fournira le développement et la preuve.

C'est un fait suffisamment connu, qu'à l'époque où le christianisme parut dans le monde, la société antique se trouvait presque entièrement dissoute, faute de croyances, et parce que les principes de vie et d'activité, qui avaient animé et soutenu jusque-là les institutions politiques, avaient dès-lors perdu presque toute leur énergie, d'une part, à cause de cet affaiblissement même des doctrines religieuses, qui en avaient été la base; de l'autre, par suite du despotisme de l'administration romaine, qui avait tout absorbé. Dans cet état de choses, l'imagination, le goût, le talent, tout ce qui avait fait l'ornement de la société païenne, se trouvait, comme elle-même, et par l'effet des mêmes causes, en décadence. Le génie de l'art ne pouvant plus demander à la

religion et à la liberté des inspirations, comme dans la Grèce antique, était réduit à copier et à reproduire d'anciennes inventions, à redire des choses qu'il avait dites cent fois, et à les répéter toujours moins bien, à mesure qu'il les répétait; ou bien, il se tourmentait à créer des choses neuves et des images bizarres, pour satisfaire ce besoin insatiable de nouveauté, qui naît de la satiété même, et que produit par tout et en tout temps un excès de civilisation. Mais, dans l'un et l'autre cas, c'était toujours par des efforts malheureux que l'imitation se signalait, et chaque preuve de son habileté même ne faisait qu'ajouter à celles de sa décadence. Ainsi, quand les païens eux-mêmes, effrayés apparemment du néant de leurs doctrines, et du vice de leurs monumens, entreprirent de ressusciter une foule de vieilles croyances, et de reproduire une foule de vieux simulacres, comme je l'ai déjà dit plus haut, et comme cela eut lieu particulièrement sous Adrien et sous les Antonins, ils ne firent éclater que leur impuissance à rien créer de nouveau, à rien faire qui eût vie; et leur entreprise mal conçue ressembla, sauf le mérite de l'exécution, à celle de ces novateurs d'une autre époque, qui voudraient ressusciter la langue de Ronsard ou la peinture de Giotto : comme si l'on pouvait ranimer une société qui se détraque, avec les élémens d'une société défunte! comme si l'on pouvait agir sur son siècle en se servant des instrumens d'un autre siècle! enfin, comme si l'on pouvait espérer de rajeunir notre vieille Europe moderne en la replaçant dans les langes du moyen âge! Ainsi, lorsqu'à leur tour les chrétiens firent leur entrée dans ce monde, qui avait tout produit, tout épuisé, où l'on avait essayé,

sans succès, de tout, de l'ancien, comme du nouveau, où il n'y avait plus rien de neuf, pas même l'innovation, ils furent bien obligés d'employer eux-mêmes les élémens qui se trouvaient à leur portée, sans que les principes de jeunesse et de vie dont leur religion était douée pussent se communiquer à ces élémens d'une société déchue. Avec une croyance qui devait changer la face du monde moral, ils n'avaient de moyens d'action sur le monde matériel que ceux qui avaient été déjà employés, et qui étaient malheureusement usés. Avec des idées nouvelles en morale, en philosophie, en littérature, ils n'avaient à leur disposition que des idiomes vieillis, des arts épuisés. Ils furent donc obligés d'employer presque tous les types de l'antiquité, sauf à les ajuster plus ou moins bien à leur usage, d'emprunter pour leurs propres besoins presque tout le matériel de la société antique, et de l'altérer encore en l'empruntant. Ils corrompaient la langue en y introduisant, pour s'en servir, des mots nouveaux ou des acceptions nouvelles; ils altéraient l'art en y appliquant d'une main maladroite des combinaisons étrangères; ils dénaturaient ainsi tous les principes et tous les procédés de l'imitation, faute de pouvoir créer une langue nouvelle, un art nouveau, et cela, je dois encore le répéter, parce qu'une société radicalement épuisée ne fournissait plus aucun élément de création, ne possédait plus aucun principe de vie.

A cette première nécessité, où se trouva réduit le christianisme à sa naissance, vient se joindre une autre condition politique des temps où il parut, laquelle devint une des causes humaines de son succès. Les intérêts

créés par le polythéisme subsistaient encore tout entiers quand ses croyances étaient déjà ruinées. Les hautes conditions de la société tenaient encore au polythéisme par ce lien des intérêts quand elles avaient déjà cessé de lui appartenir par la conviction. Le christianisme ne pouvait donc intervenir dans cet ordre de choses, qu'en s'emparant d'abord des conditions sociales qui se trouvaient placées en dehors de ces intérêts, qu'en agissant sur cette partie de la société qui, n'ayant rien à gagner, ni rien à perdre, dans le système politique et religieux, tel qu'il était alors établi, ne pouvait que profiter d'une révolution morale, quelle qu'elle fût. Or, c'est un fait constaté par tous les témoignages de l'histoire, que le christianisme s'adressa d'abord aux intelligences populaires, et que ses premières conquêtes s'effectuèrent dans les derniers rangs de la société. Ce fut parmi les gens du peuple, parmi des ouvriers, des artisans, des esclaves, que les premiers prédicateurs de l'évangile, les apôtres, pour la plupart eux-mêmes gens de métier, hommes simples et obscurs, répandirent une doctrine qui tendait à reporter à une autre place toute cette partie inférieure de la société, en rappelant l'homme à sa dignité primitive. Un changement de position se trouvait attaché à un changement de croyance pour quiconque ouvrait son âme aux vérités de l'évangile; des avantages réels, certains, positifs, résultaient de ses doctrines morales, d'ailleurs plus épurées, plus nobles, plus raisonnables. L'homme du peuple, en se faisant chrétien, se redressait subitement à une hauteur presque idéale, et franchissait d'un saut toutes les distances sociales. L'esclave devenait citoyen; et l'on sait que c'est

surtout par cette abolition de l'esclavage, qui avait été la principale base du système politique de l'antiquité, par cette émancipation du genre humain, qui fut le résultat positif de l'établissement du christianisme, que ses progrès furent le plus puissamment secondés dès le principe. Le troupeau des premiers chrétiens se composait en grande partie de pauvres assistés dans leurs besoins, d'esclaves affranchis du joug qui pesait sur eux, de malheureux de toute espèce, devenus des hommes presque à l'exemple du Dieu des chrétiens, qui s'était fait homme lui-même : de là les expressions qui reviennent si souvent dans les inscriptions chrétiennes du premier âge, d'*esclave de Dieu*, de *servante du Seigneur*, de *serviteur des serviteurs* [1], qui sont restés dans le langage mystique de l'église comme autant de traditions de celui de ces premiers chrétiens *affranchis par la loi du Christ*. De là aussi l'aversion profonde, la haine furieuse, que le polythéisme éprouva dès l'abord, et manifesta jusqu'à la fin contre une religion qui n'attaquait pas seulement ses croyances, sur lesquelles il ne s'était jamais montré trop absolu, mais ses intérêts les plus chers, mais l'ordre politique tout entier, tel qu'il l'avait constitué à son profit. On s'est étonné que les païens, généralement si indulgens en fait de doctrines religieuses, si faciles à accueillir des cultes étrangers, ou même à inventer des *dieux inconnus*, se soient montrés si rigoureux, si implacables, à l'égard du christianisme ; que des princes philosophes, tels que Trajan et Marc-Aurèle, soient devenus

[1] Sur cette formule chrétienne, voy. une Dissertation du savant Dom. Mar. Manni, intitulée : *Antichissima lapida christiana scoperta ultimamente ed illustrata*, Firenze, 1763.

intolérans et persécuteurs, presque à l'égal de Néron et de Domitien. Mais c'est que le christianisme ébranlait les bases mêmes sur lesquelles reposait l'édifice social de l'antiquité païenne; c'est qu'il s'attaquait aux conditions non moins qu'aux croyances établies; c'est qu'en un mot il menaçait des existences, et non pas seulement des opinions. Les païens éclairés, placés, par leur position, à la tête du système de civilisation, tel qu'il existait alors, voyaient donc dans le christianisme toute une révolution sociale, et ils avaient raison. Mais ils crurent qu'on pouvait l'opprimer par la force et la noyer dans le sang: c'est en cela qu'ils se trompèrent; car toujours la violence fit du tort aux pouvoirs, même légitimes, et du bien aux opinions combattues.

Mais, de cette condition même du christianisme qui s'était mis d'abord en rapport avec les classes inférieures de la société, il résulta nécessairement que les arts, exercés à son usage et appliqués à ses besoins, le furent généralement par des mains subalternes, par des talens du dernier ordre. Il ne faut que parcourir les inscriptions chrétiennes du premier âge, dont nous devons d'amples recueils aux travaux d'un Fabretti, d'un Boldetti, d'un Lupi, d'un Marini, et d'une foule d'autres pieux et savans antiquaires, pour reconnaître que la langue est bien plus corrompue dans ces inscriptions, et l'orthographe bien plus vicieuse, qu'elles ne le sont dans la plupart des monumens profanes du même genre et du même temps. Il en est ainsi des productions des arts. Si l'on compare les bas-reliefs des sarcophages chrétiens publiés dans la *Roma subterranea*, et dans quelques autres recueils, avec les bas-reliefs exécutés d'après les

données antiques, et qu'on peut croire contemporains, le parallèle, sous le rapport de l'exécution, est tout à l'avantage de ces derniers. La statue de saint Hippolyte qui se voit dans la Bibliothèque du Vatican [1], et qui passe pour la plus ancienne statue chrétienne, et pour un ouvrage du troisième siècle, est de beaucoup inférieure, par le mérite de l'art, à la plupart des statues consulaires qui s'exécutaient en fabrique à cette époque. En un mot, la décadence est bien plus forte, bien plus sensible, dans les monumens écrits et figurés du christianisme primitif, qu'elle ne l'est dans celle du polythéisme expirant; et cela tient évidemment à ce que celui-ci, tout déchu qu'il était moralement, disposait encore de toutes les ressources matérielles de la société; qu'il avait, et le choix des artistes, et la faveur de l'autorité, et le secours des écoles, et l'expérience des traditions; tandis que les chrétiens, pauvres ou opprimés, travaillant dans l'ombre, réduits à cacher leurs œuvres et à ne se servir que de talens obscurs, avaient dans la pratique des arts toutes les circonstances contraires. De là vient encore qu'ils furent le plus souvent obligés, comme nous le verrons, d'employer les monumens mêmes du paganisme, en les mutilant; de répéter une foule de types et de motifs antiques, en les altérant; parce qu'ils manquaient, en effet, le plus souvent, des moyens de produire des choses neuves avec leurs propres ressources, et de rendre des idées chrétiennes à l'aide de mains chrétiennes. De là vient, enfin, que, même à l'époque où le christianisme

[1] Voy. d'Agincourt, *Hist. de l'Art par les Monum.* Sculpt. pl. III, n. 1, t. III, p. 103, édit. ital. La *tête* en est moderne; voy. Winckelmann, *Hist. de l'Art,* liv. VI, ch. VIII, § 8, t. II, p. 487, trad. franç.

triomphant ne trouva plus d'opposition nulle part, ni dans la société, ni dans le pouvoir, la décadence n'en suivit que plus rapidement son cours, comme on le voit en comparant la période de Septime-Sévère à Constantin avec celle de Constantin à Honorius; parce que le goût des chrétiens, formé à l'école de la médiocrité et du malheur, habitué à des productions grossières, où l'imperfection imitative ne nuisait en aucune façon à l'intérêt religieux, et pour qui ces images mêmes, toutes défectueuses qu'elles étaient sous le rapport de l'art, rappelaient des types déjà adoptés par le sentiment et consacrés par la dévotion; parce que, dis-je, ce goût des chrétiens, s'imprimant dès-lors à tous les monumens publics, précipita de tous côtés la chute des anciennes traditions de l'art, sans pouvoir tirer de son propre fond presque rien à substituer aux inspirations ou aux modèles du génie antique.

C'est sans contredit un phénomène bien remarquable et bien digne, Messieurs, de toute votre attention, que cette marche du christianisme, qui suit pas à pas et qui finit par accélérer le progrès de la décadence. Loin de moi la pensée de lier si étroitement ces deux faits, que l'un doive être regardé comme la conséquence nécessaire de l'autre. Je me borne à les constater, et je pense que, sans faire de cette observation un sujet de reproche pour le christianisme, on peut en donner une explication satisfaisante. Ce qui frappe au premier aperçu, ce qui étonne dans le rapprochement des deux faits que j'ai signalés, ce n'est pas que le christianisme, ayant à renouveler la société humaine, ait détruit tout ce qui subsistait encore des formes que lui avait données le po-

lythéisme, les monumens comme les doctrines, et les arts comme tout le reste : c'est qu'ayant à son tour à construire un nouvel édifice, à le disposer et à l'orner à sa manière, il n'ait pas recréé un art nouveau, ou retrempé l'art antique pour tant de besoins, de convenances, d'intérêts, qu'il s'agissait de satisfaire ; c'est qu'en un mot le génie du christianisme n'ait pas fécondé celui de l'imitation. Je me trompe. Ce phénomène s'est accompli plus tard, à l'époque de la renaissance, lorsque tous les arts se réveillèrent à la fois de leur longue léthargie, et se développèrent à l'envi sous l'influence des croyances chrétiennes. Alors, en effet, le plus magnifique emploi des facultés humaines, sur tous les points du domaine de l'art, répondit à tous les vœux de la religion, à tous les besoins de la société, et l'Italie moderne offrit un spectacle qui ne peut être comparé qu'à celui qu'avait donné la Grèce antique. Mais il y a toujours lieu de s'étonner que douze siècles d'une longue décadence et d'une effroyable barbarie se soient interposés entre l'aurore du christianisme et la renaissance de l'art ; et il reste toujours à s'expliquer comment il s'est fait que le christianisme, avec les principes de vie, avec les élémens de force qu'il apportait au monde, n'ait pas communiqué sa puissance à l'art qu'il employait, n'ait pas doté, dès l'abord, l'imitation des facultés qu'il portait en lui-même ; et qu'enfin le génie imitatitif du christianisme ait attendu si tard à se produire dans tout son éclat. Voici, du reste, comment je crois qu'on pourrait essayer de résoudre cette question grave et curieuse.

Les arts n'ont pas seulement besoin d'une croyance qui les féconde, les élève, les encourage : sous ce

rapport, le christianisme remplissait aussi bien, et mieux sans doute qu'aucune des religions anciennes, toutes les conditions nécessaires au développement des arts. Il leur faut encore la liberté pour s'exercer avec toute l'indépendance que le génie réclame; il leur faut de plus l'émulation entre ceux qui les cultivent, et le bien-être et la sécurité générale. Or, s'il est un fait avéré, c'est que, durant les trois premiers siècles de son existence, le christianisme fut entièrement privé de ces avantages. Réduits à ne pratiquer leur culte que dans des lieux écartés ou souterrains, à se cacher dans les ténèbres pour y accomplir les devoirs de leur religion, que dis-je? à confier à la tombe le secret de leurs mystères, comme la dépouille de leurs martyrs, ils ne pouvaient porter dans l'exercice des arts cette inspiration qui a besoin de liberté et de lumière, ce talent qui vit surtout de gloire et de publicité; ils devaient de plus se montrer assez indifférens sur le mérite de ces ouvrages, qui étaient condamnés à n'être vus que dans les entrailles de la terre, et à ne servir d'ornement que sur des tombeaux. En effet, Messieurs, les seuls monumens qui nous restent du christianisme primitif, bas-reliefs, sculptures de toute espèce, peintures sur mur, sur verre, ou en mosaïque, sont tous, à un très petit nombre d'exceptions près, tirés des catacombes de Rome, où ils avaient été enfouis dans les temps de persécution, et où ils étaient restés oubliés pendant presque tout le cours du moyen âge, au point que la découverte de ces monumens, qui ne date guère que du XVIe siècle, a été pour la religion, comme pour l'archéologie, une véritable conquête. C'est également dans ces vastes et innombrables cryptes, qui

forment, au-dessous de la Rome des Césars et des Papes, une autre *Rome souterraine*, que se retrouvent les premières églises, les premiers baptistères, en un mot, les diverses sortes d'édifices où le christianisme naissant se réfugiait contre les rigueurs de l'autorité, contre les exemples de la corruption, pour célébrer ses saints mystères, et où les chrétiens du premier âge, réunis à la clarté des lampes, s'excitaient à persévérer dans la foi, à la vue des images et sur les tombeaux mêmes de leurs frères. Mais on conçoit, sans avoir besoin de les connaître, tout ce que de semblables images, produites dans de telles circonstances et placées dans de pareils lieux, devaient offrir de défauts; et il n'est pas nécessaire d'ajouter que le mérite de l'art, si tant est qu'il pût se trouver à un certain degré dans ces monumens d'une religion pauvre et proscrite, était indifférent pour l'effet qu'en attendait la piété. Dans l'impuissance où ils se trouvaient de faire mieux ou autrement, les artistes employés à ces obscurs travaux se bornaient le plus souvent à choisir parmi les sujets du paganisme ceux qui pouvaient s'adapter le moins mal aux croyances du christianisme, et à les copier gauchement et servilement: de leur côté, les fidèles s'efforçaient de suppléer, par l'intention et par la foi, à ce qui pouvait manquer à ces ouvrages, ou par l'impropriété du signe, ou par l'imperfection de l'image. Durant tous les premiers siècles les chrétiens étaient si étrangers à la pratique de l'art, si dépourvus d'artistes habiles, qu'ils ne purent ou ne voulurent fixer, par les procédés de l'imitation, la mémoire d'aucun des saints personnages qui avaient eu part à la prédication de l'évangile. Saint Augustin avoue

que les images du Christ, de la Vierge et des Apôtres qu'on possédait de son temps étaient des portraits de convention, sans aucune ressemblance réelle ou authentique avec leurs modèles [1]; et je montrerai que ces portraits fictifs étaient de l'invention des gnostiques, de ces sectaires des premiers siècles de l'église, qui cherchaient à faire du christianisme un monstrueux mélange de toutes les superstitions humaines. Plus tard, ces images idéales acquirent, par la tradition, une autorité qui les rendit en quelque sorte sacramentelles. L'influence sacerdotale conspira donc avec le malheur des temps et avec l'impuissance des artistes, pour maintenir l'art des chrétiens dans une pratique servile et conventionnelle, celle qu'on désigna sous le nom de style byzantin; en sorte que, jusqu'au moment où le génie des temps modernes s'empara de ces types primitifs, pour les animer et les anoblir, ce fut la foi du chrétien qui fit à elle seule tout le mérite de ces œuvres d'une imitation grossière; et, encore aujourd'hui, c'est le même sentiment qui fait qu'en Italie, dans la patrie des arts, et à Rome, sur le plus brillant théâtre de leurs merveilles, la gothique statue de saint Pierre, qui se voit dans la basilique du Vatican, et une des prétendues madones de saint Luc [2], excitent plus de vénération, recueillent plus d'hommages et d'offrandes, que le Christ de Michel-Ange à la Minerve, ou une belle Vierge de Raphaël.

Telle se montre donc à nos recherches, dans ses œuvres

[1] S. August. *de Trinit.*, VIII, c. 4, n. 7.

[2] Je traiterai en détail des portraits du Christ et des Madones de saint Luc, sous le double rapport des traditions religieuses et des considérations d'art et de goût qui s'y rapportent.

primitives, au sein de ces vastes et funèbres catacombes, où, par une de ces singulières combinaisons de la fortune, le berceau du christianisme se tint si long-temps caché dans celui de Rome, une religion qui, de cette retraite obscure et impénétrable, travaillait à saper l'édifice de la société païenne, jusqu'au moment marqué dans les desseins de la Providence où elle devait s'établir sur ses débris, triomphante et respectée. En vous conduisant, Messieurs, dans cette Rome souterraine, pour y retrouver les dernières inspirations du génie antique, recueillies par une religion si différente, je ne saurais vous promettre que des objets bien graves et des images bien sévères. Mais peut-être y trouverez-vous aussi un genre d'intérêt supérieur au mérite de l'art, celui qu'inspirent les monumens d'une croyance d'abord pauvre et persécutée, dont la médiocrité même contraste, d'une manière si frappante et si curieuse, avec l'éclat de ceux qu'elle produisit plus tard. Je suis loin de penser, avec un respectable antiquaire, M. d'Agincourt, qui, après avoir passé une partie de sa vie dans les catacombes de Rome, avait fini par s'y attacher de cette espèce de passion qu'on éprouve pour l'objet de ses constantes études, qui poussait jusqu'à la superstition l'amour de ces vieux monumens, et qui leur rendait presque, comme antiquaire, le culte que leur avaient voué les premiers fidèles, comme chrétiens; je suis loin, dis-je, de penser que les peintures des catacombes aient servi de modèles aux créations d'un Raphaël, d'un Corrége, d'un Dominiquin; ou du moins, si c'est d'un pareil germe que sont sorties tant de sublimes productions de l'art moderne, il y a lieu d'admirer que ce germe, si long-temps déposé au

sein de la barbarie, ait été à ce point fécondé par le génie. Mais ce n'en est pas moins un spectacle digne d'une sérieuse attention, que celui de l'art antique, qui avait été l'expression figurée et matérielle de la société païenne, expirant dans ces catacombes, où l'art des chrétiens se règle sur ses derniers modèles et réfléchit ses derniers rayons; en sorte que le flambeau de l'imitation, éteint et rallumé aux mêmes lieux, éclaire à la fois le déclin de la civilisation antique et la naissance de la nôtre, dans le sein des tombeaux mêmes où il semblait que l'un et l'autre dussent rester à jamais ensevelis. C'est aussi quelque chose de bien frappant, que de voir de ces milliers de sépultures chrétiennes, cachées pour ainsi dire dans les entrailles de Rome païenne, sortir presque tout le matériel de la société antique, cette foule d'objets et de signes symboliques, dont la présence, commune aux tombeaux des anciens et à ceux des chrétiens, atteste une transmission directe des uns aux autres, et prouve ainsi à quel point l'esprit humain est resté partout fidèle à certaines traditions de son premier âge, puisque tant d'objets et d'idées antiques ont pu arriver jusqu'à nous à travers le christianisme lui-même: sujet grave et fécond, qui n'a pas encore été embrassé d'une manière exacte et complète, et que j'ose croire, Messieurs, digne de tout votre intérêt.

Je dois, en finissant, user d'une précaution, dont je n'ai pas eu besoin jusqu'ici, mais que rend nécessaire la nature de ce sujet même, que j'ai choisi pour texte de nos entretiens de cette année. Des recherches telles que celles dont je viens d'indiquer l'objet doivent être circonscrites dans des bornes très précises, pour ne pas s'ex-

poser à choquer des opinions respectables et des convenances rigoureuses. D'un autre côté, l'intérêt de la science exige qu'on ne dissimule aucun des faits qui peuvent servir à étendre ou à rectifier nos connaissances. Je tâcherai, Messieurs, de me tenir dans cette juste mesure qui concilie tous les droits, tous les intérêts. Je crois pouvoir, en toute sûreté, m'engager d'avance à parler sur ces matières délicates avec indépendance et franchise, sans aller au-delà du point où cesse la controverse littéraire, où commence l'autorité religieuse. Je serai sobre de ces réflexions, qui pourraient donner prise aux commentaires d'un scepticisme frivole; mais je ne reculerai devant aucun fait qui me paraîtra avéré par quelque témoignage respectable. Nous vivons dans un temps où la science doit pouvoir tout dire sans rien compromettre, où la vérité ne peut inquiéter que le faux zèle. La gloire du christianisme, scellée par tant de martyres, éprouvée par tant de siècles, n'a pas besoin, sans doute, qu'on lui sacrifie quelques faits purement archéologiques; et s'il m'est enfin permis de parler de moi, j'ose dire que des études sérieuses, telles que celles qui m'occupent uniquement, des études entreprises et suivies sur un domaine si éloigné de celui où s'agitent les passions contemporaines, doivent mettre celui qui s'y livre à l'abri des attaques aussi bien que des éloges de l'esprit de parti.

RAOUL-ROCHETTE.

L'ÉGLISE DE BROU.

Adieu le fronton grec et le temple toscan!!
V. Hugo.

Voyageur, vous avez traversé l'ancienne principauté de Dombes, et ses étangs aux miasmes fiévreux et malsains, les routes boueuses et où la roue enfonce; vous avez vu cette population chétive, aux traits hâlés et tristement décharnés, aux yeux enfoncés et mornes, à la taille ignoblement courbée vers la terre, à la démarche lourde et maladive, et voilà que vous arrivez dans Bourg, Bourg la petite ville aux belles promenades et aux belles femmes. La petite ville!... Grande ville, ma foi, car elle a théâtre et hôpital, magnificence et misères; grande ville, car elle a eu Lalande et des académiciens; grande ville, car elle a l'église de Brou. L'église de Brou, pour un artiste, pour un poète, même pour un amant, oh! l'église de Brou, c'est le beau réalisé dans l'art! c'est tout poésie, tout amour. Voyageur, si vous êtes artiste, poète, amoureux, allez voir l'église de Brou, et en quittant ce souvenir vivant du passé, en quittant ces arceaux gothiques et majestueux, ces statues qui sont mortes, ces pleureuses qui pleurent, ces petits génies si tristes et si naïfs, ces stalles sculptées en batailles et en mille choses merveilleuses; si vous avez une pensée à vous,

si vous avez en vous un souvenir qui ne soit pas effacé pour un instant, une idée qui ne vous ait pas fui, un rêve qui ne vous ait pas abandonné, vous n'êtes pas poète! non, vous n'êtes pas poète. Le poète est atterré; il est écrasé sous ces proportions si bien modelées; à peine a-t-il la force d'admirer ce style si simple et si vrai, qui ne se torture pas pour se faire comprendre, et qui dit tant de choses que l'âme ne peut les retenir. Ou s'il admire, il y aura dans son extase du désespoir, désespoir bien légitime; car poète, artiste, vous qui êtes nés au siècle où tout art, toute connaissance, a tant fait de progrès, vous irez voir la poésie d'autrefois, et vous vous écrierez hors de vous : Oh! le passé, le passé est beau!...

La façade n'a point d'ordre spécial d'architecture. Le frontispice est couronné par trois faces qui s'élancent en triangles, et qui sont ornées de découpures arabesques et de niches dans le style gothique. De gracieux piédestaux avec des bases au contour arrondi, des chiffres enlacés, des feuillages à travers lesquels passe le jour, des bouquets unis par des liens symétriquement faits, sont multipliés avec grande prodigalité, et montrent dans le travail une admirable délicatesse. Les trois cents ans qui ont passé devant le frontispice de cette église, siècles entiers mêlés d'orages politiques et de sanglante anarchie, ont apporté quelques dégradations à ces si molles et si naïves figures qui le décorent. Au-dessus du grand portail est une galerie en claire-voie, surmontée de vitraux qui donnent jour à l'église. De chaque côté du fronton du milieu s'élèvent deux colonnes avec bases et chapiteaux, surmontées de deux lions assis por-

tant les armes de Bourgogne. — Jusqu'ici ce n'est rien : l'extérieur ne peut que vous faire présager des beautés ; mais il ne vous présentera rien de comparable à celles que vous révélera le sanctuaire. Entrez dans l'église, une étrange admiration s'empare de vous ; la sainteté du lieu, l'antiquité du monument que vous visitez, vous, enfant d'un jour et qui êtes écrasé par cet immense témoin des temps écoulés ; la blancheur et l'éclat de cette pierre que les années et les générations qui se sont entassées dans cette enceinte n'ont pu ternir de leur souffle destructeur ; la clarté du jour qui se reflète sur les silencieuses statues, et qui se colore des peintures des vitraux, tout jette votre âme en d'ineffables rêveries, tout vous porte à prier et à aimer : vous n'avez plus de pensée à vous, plus de souvenir, plus d'espérance ; vous êtes absorbé dans une étrange contemplation : il s'établit alors en vous comme une communication intérieure entre cette idée du beau, si vainement cherchée par les poètes, et votre âme dont toute la vie est concentrée sur un seul point. Devant vous se prolonge la belle immensité de la nef profonde, de sage proportion et de grande légèreté. Sa coupe moelleuse et d'harmonieuse inclinaison repose sur des piliers qui, malgré leur diamètre de sept pieds, ne paraissent nullement lourds. Les moulures supérieures qui s'étendent le long de la nef sont ornées de devises. Là vous voyez les noms de Philippe et de Marguerite, leurs chiffres P. M. et autres pareils *pourtraits* et ciselures enlacés dans des lais d'amour, environnés de fleurs et de feuillages. Moins larges et moins élevées que la nef principale, les nefs collatérales ont autant de noblesse et des pro-

portions aussi bien prises. Placé près de la croisée de l'église, le jubé de trente-cinq pieds de largeur et de vingt-quatre de hauteur est semé d'ornemens sans nombre, de bouquets, de fleurons, de guirlandes, de chiffres, de nœuds d'amour dont la gracieuse légèreté semble aérienne par le jour qui reluit à travers leurs compartimens. Les niches arrondies, les statues d'une touche si fine, les statues qui ont pour base des anges ou des lions, les quatre piliers qui forment trois arcades, et sur lesquels s'appuie ce jubé, la belle balustrade qui le couronne, les sept grandes statues de marbre blanc qui la surmontent, tout cela présente à votre œil étonné un aspect de grandiose simplicité et de jolie délicatesse.

Au dernier pilier du jubé est une table de marbre noir sur laquelle se voit un cœur en relief surmonté des armes de l'ancienne maison de Châteauneuf. L'épitaphe, illisible aujourd'hui, contenait cette vieille expression de haut et puissant seigneur dont on décorait les hommes, même en face de la mort : Or c'était, dit la chronique, le 26 septembre 1167, Emmanuel Philibert, auquel il a été donné le nom de Tête de Fer, qui honorait la royale abbaye de sa protection et de sa visite. Il admirait tant de belles et braves choses incluses au monument dont il était question ; et comme il était quelque peu clerc, il lisait même les inscriptions, épitaphes et autres pareilles *escritures* inscrites sur la pierre, le marbre et le papier. Quand il en vint à la table dont je vous ai ci-dessus parlé, il y vit : « *Ci-gît le cœur de haut et puis-* « *sant seigneur Claude de Chalant, dit de Châteauvieux,* « *en son vivant seigneur de Verjon, Arbent, baron de*

« *Cuzance, de Rochefort et de Mornay, qui trépassa en la* « *maison de céans, le* 22 *juillet* 1551. *Priez Dieu pour* « *son âme.* » Tout rouge de colère, Philibert à Tête de Fer, et ce sobriquet lui avait été octroyé à bon titre, Philibert tira sa dague, et fit longue et large rature, s'écriant : Je ne croyais pas qu'il y eût dans mes états de haut et puissant seigneur que moi.

Voilà la tradition ; je l'ai rappelée, car elle est pour moi une peinture bien vraie du caractère orgueilleux et intraitable des fiers barons d'autrefois.

Le chœur, qui se déploie devant vous dans toute sa majesté, est garni de stalles en bois de chêne, conservées avec grand soin. Elles sont toutes ornées d'une foule de statues en relief, remarquables par la beauté de leur exécution, mais dont la plupart symboliques, indéterminées, ne peuvent être bien comprises. Du côté droit, vingt-quatre petites figures de prophètes ou de patriarches de l'ancien testament : elles sont toutes dans le style de Callot, quoiqu'elles l'aient précédé, parfois aussi grotesques que les ouvrages de ce bizarre compositeur, surtout celles de Malachie, qui semble compter sur ses doigts les temps de la venue du Sauveur ; d'Habacus, qui fuit saisi par la frayeur ; de Nahum, dont la figure dans une espèce de méditation extatique, révèle l'énergie de son expression ; et celle de Michée, homme inspiré de l'éternité des vérités qu'il prêche. Les statues du côté gauche du chœur représentent le nouveau Testament, et vingt-quatre figures de saints, d'évangélistes, d'apôtres, de docteurs. Sur les lambris sont sculptées différentes histoires des temps passés : le massacre des innocens, le baptême du Christ, la multiplication des pains, et plu-

sieurs autres encore. Le lutrin, en bois de chêne comme les stalles, est supporté par les statues des quatre évangélistes, qui s'élèvent des quatre angles.

Voilà que nous approchons des trois mausolées, chefs-d'œuvre auxquels l'église doit son renom et sa gloire. Le premier, celui de Marguerite de Bourbon, la fondatrice de l'église, est plaeé dans le gros du mur, couvert d'une arcade oblongue surmontée d'un fronton en triangle qui enveloppe les armes de la princesse. Ce fronton repose sur deux montans d'une pierre blanche comme l'albâtre; les montans, qui s'élèvent en pyramide avec grâce et prestesse, sont couverts de feuillages, de chiffres, de rameaux, de marguerites, et de délicates moulures qui se détachent du corps de l'ouvrage, et s'avancent pour servir de piédestaux aux niches et aux figures qui y sont placées; des fleurons dont les branches s'entrelacent vont s'unir à une balustrade qui termine le haut du mausolée. Là est la statue en marbre blanc de la princesse Marguerite de Bourbon: elle est couchée sur une table de marbre noir, vêtue de son manteau ducal, les mains jointes, la couronne sur la tête, appuyée sur un carreau qui fléchit; à ses pieds une levrette d'une taille svelte et élancée. Son visage est incliné du côté de Philibert-le-Beau, son fils : elle semble, même dans les bras de la mort, converser avec lui en paroles douces et tranquilles. Dans le fond sont placés six Génies ; deux tiennent une pierre d'attente pour son épitaphe, deux autres sont appuyés sur l'écu de ses armes ; les deux derniers portent le chiffre de la princesse et celui du prince Philippe II, son époux. Plus bas, et au-dessous de la table de marbre noir, sont encore

cinq Génies et quatre pleureuses ; elles sont là dans une attitude triste et méditative ; un long voile jeté sur leur figure a sans doute épargné au sculpteur le travail de rendre leurs traits douloureux, expression si difficile à saisir sans la torturer. Erreur !... Soulevez ce voile diaphane qui les dérobe à vos regards, ou que votre œil indiscret se glisse sous cette mante légère qui retombe devant elles, et vous verrez leurs yeux mouillés de larmes et le moelleux de ces contours qui sont roidis par le chagrin sans rien perdre de leur beauté. Une seconde table de marbre noir, qui sert de base à tout ce mausolée, supporte ces statues.

Sur la même ligne, et au milieu du chœur, est celui de Philibert-le-Beau. La table principale de marbre noir porte la statue du prince, de cinq pieds onze pouces de longueur. Philibert-le-Beau est là vivant, quoique couché. Il est revêtu de son armure ; son manteau ducal, jeté sur ses épaules, s'étend jusqu'à ses pieds ; sa tête, lourde du poids de sa couronne, repose sur un carreau de riche broderie ; son pied presse un lion. Le collier de l'annonciade à son cou, et une riche épée à son côté, complètent son costume. Six Génies sont autour du prince. Leur taille est de deux pieds quatre pouces de hauteur. L'un d'eux, qui laisse tomber sa tête languissante de douleur sur sa main faible, et dont les veines enflées sont si bien rendues, passe aux yeux des artistes pour un chef-d'œuvre du ciseau. Les deux Génies qui sont à la tête soutiennent une table de marbre où sont les armes du prince : ceux des pieds sont appuyés sur un autre plateau, probablement destiné à son épitaphe Celui qui est à droite tient d'une main son sceptre, et de

l'autre ses gantelets. Celui de la gauche a une main sur le casque, et de l'autre il supporte le marteau d'armes du prince. Douze piliers de marbre blanc soutiennent cette table de marbre noir; ils sont placés sur une autre table de marbre également noir, qui est la base de tout le mausolée. Ces piliers sont disposés en arcades hautes et basses, et surchargées d'ornemens pareils à ceux qui brillent dans toute l'église. Là sont des sibylles dont les draperies sont d'un jet admirable. L'espace qu'entourent les piliers forme un tombeau dans lequel gît le prince mort, étendu sur un suaire: c'est celui que vous avez vu au-dessus. Il reposait; mais maintenant ses yeux éteints, sa bouche livide, sa poitrine enflée, ses bras pendants, ses mains entr'ouvertes, ses pieds engorgés, vous le montrent tel que la mort l'a fait. La multitude de ces piliers qui l'environnent jette une obscurité sépulcrale sur cette image que glace un sommeil d'éternité. Un marbre pâle et veiné, dont l'habileté du sculpteur a su saisir tous les accidens pour présenter quelques-unes des parties noires et obscures, complète cette illusion qui vous effraie. Cette figure, regardée comme le morceau le plus précieux de l'église, est, ainsi que les précédents, de Conrad Meyt.

Le troisième et dernier mausolée, qui n'est pas le moins beau de tous, est celui de Marguerite d'Autriche; il est à gauche du chœur, supporté par quatre colonnes ornées d'une multitude prodigieuse d'ouvrages d'une régularité et d'une justesse extraordinaire: la délicatesse et la proportion savamment calculée de l'arcade qui se déroule encadrée d'un feuillage dentelé de rinceaux minces et déliés, de fleurs aux corolles penchées, et

d'armes de l'ancienne maison de la princesse, peut lutter avantageusement avec tout ce que vous avez déjà vu. Au milieu de la tige du fronton règne une corniche soutenue par différens rameaux contournés sur laquelle se lit la devise énigmatique qui a bien exercé les recherches des historiens, *fortune*, *infortune*, *fort*, *une*. Parallèlement à la corniche, se prolonge une galerie à claire-voie, assise sur des colonnes et des pyramides angulaires dont l'aiguille semble lui servir de soutien. Ce monument contient également deux figures de la princesse. Sur la table de marbre noir supérieure, elle est représentée vivante, dans ses habits de cérémonie, coiffée à l'antique, ornée de la couronne impériale, la tête posée sur un carreau à dessins découpés et ciselés avec une surprenante vérité, les mains croisées sur la poitrine. Ses traits sont d'une grande beauté; les draperies sont jetées avec un naturel exquis. Au-dessous de sa tête, deux Génies tiennent l'écu de ses armes; une levrette est à ses pieds. Le chiffre 1532, gravé sur le manteau, indique l'année où fut faite la statue. Sous cette représentation, vous en voyez une autre; non, c'est la même.... c'est toujours Marguerite d'Autriche, mais c'est Marguerite morte. Il y avait du respect et de la vénération en face de cette figure de princesse; maintenant il n'y a que de la douleur et une religieuse frayeur devant ce corps inanimé et livide. Sa tête est nue, ses cheveux descendent jusqu'à sa ceinture, ondulant en boucles irrégulières; ses pieds sont découverts, et son corps enveloppé d'une longue robe dont les plis modestes, jetés avec une coquetterie négligente, dessinent, par des contours tristement vrais, cette femme qui n'est plus. Son

pied gauche porte l'empreinte d'une plaie qui, selon quelques écrivains, aurait été la cause de sa mort. Gouvernante des États de Flandre, Marguerite d'Autriche n'avait quitté qu'avec peine l'église de Brou, dont elle dirigeait la construction avec grande sollicitude et grands frais. Désireuse de revoir au plus tôt l'église objet de ses affections et de ses soins, elle se mit en route dès qu'elle eut terminé les affaires de son gouvernement; elle était arrivée à Malines : c'était, dit-on, le 15 novembre 1530. La fatigue d'une longue route et les ennuis d'une administration orageuse l'avaient jetée dans un état de malaise dont elle, vive et alerte princesse, faisait peu de souci. Elle voulut toutefois se désaltérer pour calmer un peu l'échauffement de son sang, et demanda un verre d'eau : la damoiselle Magdelaine de Rochester lui présenta un vase de cristal rempli; à l'instant où la princesse l'approchait de ses lèvres un tremblement lui prit, ses mains s'ouvrirent, le vase se brisa à ses pieds, et un éclat vola dans une de ses pantoufſles. Impatiente et inattentive, elle se blessa légèrement; sa plaie, petite d'abord et insignifiante, s'enflamma bientôt, et les médecins parlèrent de lui couper la jambe. Pour lui dérober l'instant de l'opération, ils lui firent prendre une dose d'opium trop forte pour elle; car son sommeil fut éternel. Elle avait ordonné, par ses dispositions, que son corps fût enterré à l'église de Brou, et que son cœur fût remis aux Annonciades de Bruges, où Marie de Bourgogne, sa mère, avait été inhumée : ses volontés furent fidèlement exécutées. De magnifiques obsèques lui furent faites à Bourg. Le maréchal de Bourgogne, le comte de Lalais et l'archidiacre de Feuvernay y assistèrent

comme députés de l'empereur Charles-Quint, et vinrent jeter à la tombe les titres et qualités de la très haute et puissante princesse : des sibylles, des saints, des martyrs, des prophétesses, statues sans nombre, drapées ou à vêtemens collans, toutes animées et à figures expressives, environnent le cercueil. Deux Génies placés aux pieds de la princesse méritent d'être remarqués : leur taille est svelte et arrondie ; il y a dans leur visage enfantin le gracieux et le moelleux des formes ; de jolies dents brillent dans leur bouche entr'ouverte ; leurs yeux peignent la douleur, une douleur naïve comme les sentimens de leur jeune cœur ; leurs prunelles sont d'un beau noir, soit qu'on ait su profiter des veines qui se trouvaient dans le marbre, soit qu'on ait employé une couleur qui l'ait pénétré.

J'ai encore à vous faire connaître la chapelle de la princesse et celle de la maison de Gorrevod ; car je ne vous parlerai point du maître-autel, construit par les ordres de Charles-Quint, puis réédifié il y a quelques années, mais dont le style ne me semble point correspondre à celui de l'église. Vraiment je ne sais ici comment remplir la tâche de cicérone que j'ai volontairement acceptée ; je ne pourrai que vous présenter une nomenclature froide et sans couleurs de toutes ces choses aux contours *naïfs* et *gentillement* faits, de tous ces sujets exécutés sur les vitraux, chatoyant de lumière et de peinture. Mais ce sentiment passionné, cette rêverie de contemplation, ce dédale de jouissances intérieures, que nul ne peut expliquer, et qui constitue l'estétique vivante de l'âme, mes descriptions exactes et symétriques ne pourront vous les faire partager. Et d'abord je vous

parlerai de la chapelle de Marguerite d'Autriche. Elle est dédiée à la Vierge; sur l'autel, un grand tabernacle d'une espèce d'albâtre, de dix-sept pieds de haut, de douze pieds de large, est distribué en six niches ou cellules, desquelles trois se trouvent à la droite et trois à la gauche. Chacune de ces niches renferme en plein relief un mystère de la Vierge. C'est l'ange Gabriel qui vient lui annoncer l'incarnation ; une piété douce et sereine brille sur son visage virginal. Elle est agenouillée, méditative et priant ; son regard a quelque chose de divin, et une sainte extase anime tous ses traits. C'est la visitation ; Élisabeth venant *dire complimens* et *félicitations* à Marie et Joseph son époux. C'est la naissance du Christ ; les bergers et bergères portant houlettes et cornemuses. C'est l'adoration des rois, la descente du Saint-Esprit, et *maints autres pourtraits* de saints et saintes, et miraculeuses aventures, *lesquelles sont dépeintes et sculptées* avec *grande prouesse et savoir faire*. A droite de l'autel, on remarque une petite chèvre qui semble vagabonder, quintense et incertaine, sur un pilier du côté de l'épître. Des stalles en marbre blanc revêtent toute la chapelle ; les siéges sont en marbre noir, et les panneaux présentent tour à tour les armes de la princesse et les lettres P. M. Le sanctuaire était pavé de carreaux vernis d'une espèce d'émail, que le soulier ferré du montagnard et les lourds *sabots* de l'habitant de la Dombe ont frottés et complétement effacés.

La chapelle des ducs de Pont-de-Vaux, dite aussi de la maison de Gorrevod, est à côté de celle de la Vierge. Laurent Gorrevod, son fondateur, était grand-maître d'Espagne, chevalier de la toison d'or, maréchal du

comté de Bourgogne, gouverneur de la Bresse, grand écuyer de Savoie, prince du saint Empire, premier comte de la terre de Pont-de-Vaux, et duc de Nole en Sicile. *C'était encore au temps où il était coutume de ceux de bonne maison de n'être guère savant, mais de se donner du bon temps, d'aller à la chasse, de jouer, de se promener*, comme le dit Brantôme. Il était quelque peu clerc, et sa science le fit remarquer de Charles-Quint qui le créa son chambellan, et l'envoya à la conférence de Tolède, tenue à l'occasion de la délivrance de François I[er]. Marguerite d'Autriche sut aussi le distinguer, et lui accorda toute sa confiance. Fondée le 28 avril 1520, la chapelle de Gorrevod fut choisie par lui pour sa sépulture et celle de sa famille : l'on y voit l'écu des armes de sa maison; elles sont d'azur, aux chevrons d'or, ayant pour support deux lions d'or, et une licorne d'argent pour cimier, surmonté d'un casque et d'un sabre.

A peine vous parlerai-je de la beauté des vitraux, de la vivacité des couleurs, de la correction et de la sévérité du dessin : là s'entassent de brillantes images, la richesse des draperies, l'éclat du damas et du velours, l'habileté et la perfection du trait, la voussure soigneusement travaillée des pierres qui forment le contour de chaque arceau de fenêtre. Des princes et le Christ, les hauts faits des uns et les miracles de l'autre, sont confusément entremêlés; la croix et les écussons, les cimiers et les chapes, les casques et les mitres, se heurtent, se coudoient pour ainsi dire dans ce riche musée de tant de choses merveilleuses, de tant de souvenirs, de poésie, de vertu, de peinture et de dessin.

Lecteur, je vous ai d'abord montré l'église de Brou pas

à pas, car c'est ce que vous ferez d'abord, si jamais il vous vient en tête de quitter un instant la vie fashionable et maussade de Paris, la grande ville, pour venir voir nos provinces. Maintenant je vous dirai comment et d'après quelle *adventure* elle fut construite; merveilleuse et bien heureuse adventure, car elle a donné lieu à un miracle, et elle a fait bâtir notre église.

II.

. . . .

. . . . . . Les coursiers bondissaient de joie. Ils étaient fiers de leurs harnais étincelans, des houppes de plumes qui ombrageaient leurs têtes, et des festons d'or se mêlaient à leurs crinières. Ils frappaient la terre dans leur impatience, tandis que, écuyers, pages et varlets étaient assemblés dans la vaste cour, et qu'ils attendaient, en devisant de joyeux récits, que les nobles seigneurs fussent arrivés.

Alors sur l'antique perron apparut un preux et loyal chevalier renommé en merveilleuses expertises et faits d'armes, et en grande courtoisie auprès des damoiselles; un héraut d'armes le précédait; et lui, il s'inclina devant les dames, et il baisa la main de sa noble mère : lors tous les troubadours et les poètes instruits en la gaie science s'écrièrent : « Soit loué et honoré Philippe II, notre bon maître, duc de Bresse et de Savoie... » Et déjà il était bien loin; son beau cheval blanc dévorait la terre : il bondissait comme l'écureuil sur la tige élevée; il franchissait haies et fossés, et laissait bien derrière lui les brillantes cavalcades des belles damoiselles. Elles, elles le regardaient toutes, applaudissant à sa dextérité. Il en

était une surtout qui le voyait avec orgueil, et qui cependant tremblait : c'était sa belle fiancée Marguerite de Bourbon ; elle l'aimait d'un si tendre amour! Elle ne rêvait que de lui.

Son fougueux destrier l'emportait dans la plaine ; il allait, il allait aussi vite que l'imagination d'une jeune fille, qui, dans son couvent, rêve amour et bonheur ; aussi vite que la sorcière qui, sur son manche à balai, va ourdir au sabbat la trame diabolique : il allait toujours, toujours, mais il commençait à succomber à la fatigue ; son jarret ployait sous son corps, et son encolure ne se redressait plus sous la main qui le flattait. Enfin il décrivit dans le vallon une courbe immense...

Bientôt le son des cors le rappela au rendez-vous de la chasse... Il y revint haletant ; mais il était tout seul : son noble maître où était-il donc ?

Où est-il mon bien-aimé époux ? s'écria toute craintive Marguerite de Bourbon.

Où est-il le preux et loyal chevalier ? s'écrièrent tous les chevaliers inquiets.

Où est-il le beau servant d'amour ? sa fiancée le demande, s'écrièrent les troubadours.

Où est-il notre bon maître à tous ? dirent les serfs qui, par curiosité, avaient suivi la chasse.

Or sus, beaux sires, sans tant larmoyer, dit le fidèle Alain de Chartres, il nous faut courir à travers plaines pour savoir en quel lieu gît notre bon maître.

Allons !

Et les chevaux bondirent en tous sens ; différentes troupes de chevaliers se dirigèrent vers différens lieux. Ils traversèrent montagnes, guérets, vignes et bois, bat-

tirent tous les halliers des forêts, et cependant ils ne trouvaient rien. En cet instant des hurlemens se firent entendre. Ils étaient longs et plaintifs, comme ceux d'un chien qui se courbe sous le fouet de son maître; comme ceux d'un gnome, quand son aile s'est déchirée à la pointe aiguë qui surmonte quelque vieille tour. — C'est Rodolphe, c'est le fidèle lévrier, je le jurerais sur mon ame, dit le sire de Beauséant.—C'est le lévrier de monseigneur, dirent tous les chevaliers; notre prince n'est pas bien loin. — Ne devisons point, mais voyons, et nous sera appert ce qu'il en est, s'écria le sire de Coucy; et il mit pied à terre et s'élança dans une clairière qui était en cet endroit. — Le voilà!!! Est-ce bien lui? Il semble mort; ses éperons sont brisés, son beau couvre-chef en lambeaux, son bras gauche est rompu. Est-ce bien lui?

Ah! si fût venue en cet instant Marguerite de Bourbon, la tant plaisante damoïselle, elle eût pleuré sur le corps de son royal fiancé; elle l'eût pleuré, car elle l'eût cru mort.

C'est dans une grande chambre moult bien ornée et enjolivée par maintes choses précieuses et religieuses.

Entrez et voyez!

Il y a un lit de plume et de duvet tout au moins; et certes, plume et duvet ne donnent ni santé ni repos à celui qui est couché: son bras est environné de ligamens et posé sur la couverture, ses lèvres sont rouges et ardentes, mais de cette rougeur qui se peint sur les joues de quelque jeune femme malade de la poitrine; son œil hagard erre sur tous les objets sans les fixer; ses joues

sont pâles et décharnées comme les joues d'un mourant; de temps en temps sortent de sa bouche des mots vides de sens qui se succèdent sans nulle analogie.

Au pied du lit un lévrier est étendu sur le beau tapis; ses yeux sont fixés sur ceux de son maître; et dès qu'une parole sort de sa bouche, il remue la queue, il frétille tout joyeux, comme s'il eût cru voir en lui le retour à la santé. Et puis quand retombe sur l'oreiller la tête du malade râlant, il devient triste et rêveur, et, la tête haute, il semble le veiller.

Voyez encore!

A l'extrémité du pompeux appartement une femme est à genoux, jeune et d'une taille svelte; un long voile tombe de son front; devant elle est une image de la Vierge.

Elle prie, elle pleure; ses prières et ses sanglots se confondent, ses prières douces et naïves comme son ame; car elle disait en larmoyant:

« O tant douce et compatissante vierge Marie, oncques « il n'a été dit qu'aucun sur la terre ait imploré vaine- « ment votre aide et assistance; oncques vous n'avez dé- « laissé dans les larmes celui qui pleurait à vos pieds: « je vous invoque donc aujourd'hui avec grande con- « fiance, et vous supplie qu'il vous plaise rétablir en santé « et joie parfaite mon royal et bien-aimé époux; et je « vous promets, ô douce Vierge, de vous faire bâtir un « bel oratoire, où vous seront chantés vêpres et litanies, « et seront récitées maintes prières en votre honneur. »

Un mois après Philippe de Savoie se promenait dans ses vastes jardins; sa main serrait la main de sa belle épouse, et Rodolphe, le fidèle lévrier, bondissait d'aise à ses côtés.

III.

Son vœu fut exaucé, mais elle ne put l'accomplir; la mort la surprit avant son époux et en 1483. Décéda au château du Pont-d'Ain, Marguerite de Bourbon, laquelle Philippe II avait épousée, en *nopces légitimes*, par contrat de mariage du 6 janvier 1471. Philippe lui-même ne put exécuter les intentions de sa défunte femme; mais par un acte fait à Bourg, le 7 mai 1483, il fit à Bertrand de Leuas, prieur de Brou, une donation de 200 florins de rente, et renouvela le vœu de fonder une église, en son testament ainsi conçu: « Voulons et ordonnons être en-« seveli en l'église de Brou, en notre chapelle, laquelle, « par la grâce de Dieu, avons proposé y faire édifier et « construire, en l'honneur de notre Créateur, de sa glo-« rieuse Mère, du nom et domination de M. Saint-Marc « l'évangéliste, et d'y fonder une religion de l'observance « de saint Benoît, du vouloir de messire Bernardin Oudry, « à présent prieur commandataire dudit Brou, pour « toujours célébrer et décanter une grand'messe quoti-« dienne du jour, et toutes les heures canoniales en la-« dite église de Brou et chapelle, par lesdits; en icelle « élisons notre sépulture, et en cas que défaillions de ce « monde avant ladite fondation, voulons et ordonnons « que de nos propres biens soit faite et accomplie par « nos hoirs successeurs. »

Philibert II, son fils, dit le Beau, était né le 10 avril 1480, à ce château du Pont-d'Ain, si funeste à sa famille. Peu soucieux de choses religieuses, il négligea complétement l'accomplissement du vœu que le zèle enthousiaste et

bien naturel de sa mère avait ainsi hasardé, et qui avait été sanctionné par la volonté de son père. Il fit la guerre et eut réputation de bon capitaine; il fit l'amour, et eut encore réputation de bel et galant homme; puis il se maria avec Iolande Louise de Savoie, sa cousine. Le mariage ne fut pas pour lui aussi heureux que la guerre et l'amour. Sa femme mourut quelques mois après son union, et le duc contracta de nouvelles chaînes avec Marguerite d'Autriche.

Or, Marguerite d'Autriche n'en était pas à son premier mari. Fille de Maximilien, archiduc d'Autriche, et de Marie de Bourgogne, dernier rejeton de Charles-le-Téméraire, elle fut de très-vagabonde et aventureuse fortune. Fiancée à l'âge de 3 ans au dauphin de France, fils de Louis XI, qui régna depuis sous le nom de Charles VIII, elle fut sacrifiée à un amour intéressé, et dont la dot allait si bien au roi de France!...... Anne de Bretagne, dernière héritière de cette province, lui fut préférée, et la malencontreuse princesse, mariée et démariée, fut renvoyée en Flandres. Nouvel épouseur se présenta, et le mariage fut conclu par procuration: ce qui se fait encore de nos jours. Dès-lors elle fut femme de Jean de Castille, fils unique de Ferdinand V, roi d'Aragon. Il fallut aller le rejoindre. La princesse s'embarqua à Flessingue, sur un beau navire, escorté d'une brillante et nombreuse flotte. Une tempête l'assaillit en pleine mer; ballotté de vague en vague, le navire faillit s'abîmer, et bien des fois les matelots désespérèrent de leur vie. En cet instant de danger, Marguerite d'Autriche, alors âgée de 17 ans, écrivit sur un lambeau de papier les deux vers suivans:

Ci gît Margot, la gentil damoiselle,
Qu'eut deux maris, et encore est pucelle.

Elle enferma dans une boîte, avec ses joyaux, la cédule qui contenait ainsi ses souvenirs et ses regrets, et l'attacha à son bras, pour que son corps fût reconnu si les flots le déposaient sur la grève. Le temps se calma peu à peu, et elle arriva à bon port après avoir couru toutes les chances et les hasards d'une traversée orageuse. La fortune lui réservait encore une dure épreuve : un an s'était à peine écoulé qu'elle était veuve de nouveau; mais cette fois elle était veuve par la mort de son mari, non point par son caprice. Elle retourna dans son pays de Flandres, et là fut recherchée par de nouvelles alliances. Philibert-le-Beau, duc de Savoie, l'obtint, et Louis Gorrevod répandit ses bénédictions sur le beau prince et la princesse, si malheureuse jusque-là.

Le sort qui s'était attaché aux pas de Marguerite, et qui semblait la dominer par une influence satanique, ne put la souffrir pendant long-temps ainsi bercée dans les bras de ce bonheur qu'elle espérait devoir toujours durer. Le prince, son époux, était allé chasser du côté de Lagnieu, dans le pays de Buge. Harassé par la chaleur et la fatigue, il s'arrêta auprès d'une fontaine, à Saint-Vulbas. La fraîcheur subite de cet endroit ombreux et humide lui donna une pleurésie, dont il mourut au Pont-d'Ain, le 10 septembre 1504, là où déjà était morte sa mère, et dans la chambre même où il avait pris naissance. Obligée de rendre encore les devoirs à un mari, Marguerite se sentit persécutée d'une idée qui ne lui laissa pas un instant de repos. Il lui sembla qu'elle voyait

apparaître devant elle comme une galerie animée de squelettes; ceux de Philippe II, de Marguerite de Bourbon et de Philibert-le-Beau, venaient hideux et craquant, s'agenouiller successivement devant elle, et la prier d'accomplir ce vœu, dont l'exécution, sans cesse retardée, avait été cause de leurs morts. Frappée de ce spectacle, qui se renouvelait souvent, et dont la terrible illusion la glaçait d'épouvante, elle résolut de mettre la première main à l'église de Brou, et de rendre ce monument digne, par sa magnificence, des augustes victimes dont il devait être une expiation. La difficulté de se procurer de bons ouvriers, des matériaux beaux et solides; plus que cela encore, la médiocrité de ses revenus étaient de grands obstacles à l'accomplissement de ses desseins. Tout plia devant sa volonté : elle lutta contre tous ces empêchemens successifs; elle désigna le lieu de cet édifice, que tout le monde admire, et acheva l'ouvrage qu'elle avait entrepris.

Elle choisit pour construire notre église un terrain situé à 400 toises au midi de la ville de Bourg, sur le chemin qui conduit à la rivière d'Ain. Là était un monastère ou prieuré, recommandable seulement par la piété de ceux qui le desservaient, et par la circonstance qui en avait occasioné la fondation. Gérard, vingt-cinquième évêque de Mâcon, lassé des choses de la terre et du bruit du monde qui s'attachait à ses pas et troublait la paix de son âme, se retira en cet endroit, qui alors était une épaisse forêt, et y construisit un ermitage. Seul, oublié du monde, et oubliant toutes ses vaines et fatigantes poursuites, il passa des jours sereins et exempts d'orages, et mourut l'an 958, révéré

comme un saint homme; et la postérité a sanctionné l'opinion du siècle; car vous verrez dans le martyrologe des Saints le nom de saint Gérard. Ce fut en l'an 1506, quand Jean de Loriot était prieur de Brou, que Marguerite d'Autriche obtint de la cour de Rome la bulle qu'elle sollicitait pour l'exécution du vœu de Marguerite de Bourbon. Par cette bulle, permission lui fut octroyée de placer l'église sous la protection de saint Nicolas de Telentin au lieu de saint Benoît, comme le portait la promesse, et d'y placer, non des Bénédictins, mais des Augustins de la congrégation de Lombardie. Ce n'était point assez pour Marguerite d'avoir tout disposé pour cette grande entreprise : il fallait que l'exécution répondît au projet, et que la magnificence du monument cadrât avec tous les efforts qu'elle était obligée de faire. Elle fit donc annoncer dans tous les pays qu'elle voulait des artistes distingués; et tous d'accourir, et entre autres Louis Wamboglem, Allemand, et André Colomban, de Dijon, les deux hommes sur lesquels plane indécise la gloire d'avoir présidé à la construction de l'église de Brou. L'ensemble, d'une élégante simplicité, tandis que tous les contours et toutes les draperies regorgent de concetti et de dentelures, me font penser que Louis Wamboglem en a été le principal architecte, et que les décorations intérieures, les rinceaux, les feuillages, les contours si moelleux, les ornemens qui s'entrecroisent et se multiplient, ont été exécutés par les artistes italiens. Nous voyons, en effet, dans des manuscrits contemporains, que les fallagiers, dirigés par Gilles Vambelli et par Conrad Meyt, suisse d'origine, étaient en grande partie Italiens. Le style pur qui préside à ce

sanctuaire, à la forme générale, et aux statues même les plus délicates, a beaucoup de cet esprit cordial allemand, qui exprime d'une manière naïve tout ce qu'il sent. Les figures sur bois qui décorent les stalles, et qui toutes sont d'un genre tordu, sans être maniéré, sévère, et cependant bizarre et original, comme conception, ne peuvent être que le travail d'ouvriers venus d'outre-Rhin. Je ne veux point exprimer ici, d'une manière tranchante, une opinion qui, pour moi, est une conviction acquise par mes observations sur l'école allemande, surtout quand mes remarques particulières sont contrariées par la tradition. La tradition a un empire à elle, pareille à la vieille royauté, qui ne vivait que de souvenirs; elle aussi est respectable par l'antiquité de ses ruines et par le lierre moussu qui tapisse ses décombres : respect donc aux vieilles traditions, et je vais vous les dire : elles sont deux jumelles et silencieuses témoins; elles élèvent leurs voix en faveur d'André Colomban.

Cet artiste avait entrepris d'achever l'église de Brou, moyennant une somme d'argent que devait lui donner Marguerite d'Autriche. Ses projets et ses premiers travaux promettaient un monument somptueux, tel que le désirait la princesse, et lui, plus envieux de gloire que de richesse, apportait tous ses soins à cette entreprise; mais son plan hardi l'entraîna dans de grandes dépenses. Effrayé tout à coup de la disproportion existant entre les sommes qui lui étaient promises et l'édifice qu'il avait à achever, il renonça à une gloire qui eût compromis son intégrité, se retira dans une solitude, et là vécut seul pendant six mois, désespéré de n'avoir pu achever, comme il l'avait commencé, ce monument auquel il avait

consacré son génie. Parfois, cependant, l'amour de son art le reprenait au cœur ; il allait alors silencieusement, tandis que les ouvriers étaient occupés à prendre leur repas, examiner le dessin qui leur était remis. Fort de son talent, il s'indignait de voir combien son premier plan était méprisé ; il effaçait ceux qu'on lui avait substitués, et le réintégrait dans son empire primitif. Surpris de voir ainsi des changemens successifs et non approuvés dans leurs calques, les ouvriers s'en plaignirent à Louis de Gorrevod, qui fit cacher des gardes pour saisir l'imprudent correcteur; et de fait il fut arrêté; mais sa robe d'ermite le déguisa aux yeux de tous : il se jeta aux pieds de la princesse, lui avoua qui il était, la raison qui l'avait engagé à renoncer à sa parole et à ses travaux. La princesse le releva en lui disant comme le Galiléen : Homme de peu de foi!!! lui octroya nouvelle somme d'argent, et le rétablit dans des fonctions qui étaient le prix de sa confiance. Mais, ajoute l'histoire, de nouvelles contrariétés vinrent l'accabler : il perdit la vue, et force fut alors de lui retirer l'emploi de directeur de ces constructions. Sa douleur fut grande, et son indignation sans bornes contre ce qu'il appelait une injustice. Las d'être continuellement harcelé par celui qu'il avait supplanté, son successeur lui dit un jour : « Messire « Colomban, si vous êtes tant savant et industrieux, « qu'il vous plaise faire ce que je vous indiquerai ; c'est « une expertise à laquelle je veux mettre votre talent. » Alors, pour épreuve, fut taillée, dans la seconde pierre de l'arceau droit du grand portail, une cavité de forme pentagone très irrégulière, et Colomban, dit la chronique, car je ne suis ici que son interprète, tailla une autre

pierre d'une manière si précise et si exacte, que sans chaux ni mortier elle pénétra dans la cavité et la remplit de telle façon, qu'entre les deux parties il n'y avait pas place pour la pointe d'une aiguille, quelque fine qu'elle eût été. Et de fait, il est encore montré une pierre introduite dans l'arceau droit qui est à fleur de terre, et qui est symétriquement encadrée dans son moule. Ébahi de pareille prouesse, l'architecte se retira, honteux d'être remplacé par un aveugle dont le mérite était supérieur au sien. Telles sont les deux traditions ou histoires qui témoignent en faveur d'André Colomban. A Dieu ne plaise que, pour établir mon opinion, je veuille rompre une lance contre ces déités centenaires. J'ai trop grand respect pour elles, pour leur voix rauque et cassée, pour leurs témoignages vermoulus, pour que je veuille leur jeter le gant, et opposer à leurs vieilles et patriotiques prétentions mes remarques sur le style et le genre qu'on admire dans l'église de Brou. Ainsi donc cette question restera, avec bien d'autres questions insolubles à l'homme, mais plus impôrtantes, enfouie dans les mystères du passé.

Quel qu'ait été le directeur des travaux et de la construction de l'église de Brou, il n'en est pas moins vrai que *Conrard Meyt*, *chef* des *Imagiers*, a sculpté en entier la statue qui représente le prince mort, et qu'il a terminé celle qui le représente vivant, d'après la première ébauche de Gilles Vamhelli. Des six Génies groupés autour du prince, les deux qui sont à la tête, et celui qui tient le casque, sont de Benoît de Serins ; Gonoffre Campitogli est auteur des trois autres. Thomas Meyt a fait les deux qui sont aux pieds de la princesse. Jean de Louan

a surtout travaillé à la chapelle de Marguerite d'Autriche. Jean Rollin, Aimé Le Picard, Aimé Le Carré, ont sculpté un grand nombre de figures.... Mais qu'importe que je jette au siècle qui vit et qui passe, ces noms d'artistes d'un siècle qui a vécu et qui a passé? Les années ont été écrasées par les années, et dans l'abîme où s'est écoulé le torrent, les noms qui, jusque-là, avaient surnagé ont été engloutis avec des noms inconnus. Les œuvres seules du siècle sont restées; elles disent assez qu'il fut glorieux et riche de poésie; et leur voix, qui s'élève contre les détracteurs du temps de François Ier, est un témoignage de plus en faveur d'une gloire que les efforts de chaque instant cherchent à détruire. Honneur au siècle vierge dont les essais ont été des coups de maître, et qui peut opposer à ses ennemis la grandeur de ses travaux! Honneur au siècle qui s'est fait lui-même, et qui n'a point usé en inutiles imitations toute la force de jeunesse qui coulait dans ses veines!

Quelle serait votre admiration s'il nous était parvenu intact, ce monument de nos beaux-arts, si le marteau révolutionnaire n'avait osé détruire en quelques endroits la symétrique harmonie de ses formes, si des mains sacriléges n'avaient altéré leur délicieuse et ravissante beauté! Voyageur, dans cette enceinte qui brille encore blanche et luisante, des générations se sont entassées. Les unes naïves et peu soucieuses de l'avenir, *croyant à Dieu et au diable, aimant et vénérant les bons et gros prieurs, les doulces et compatissantes abbesses;* les autres hideuses et effrénées, dont l'irréligieuse fierté est venue insulter Dieu jusque dans son sanctuaire, proclamer la raison à sa place, et jeter à la vieille croyance un défi

d'immortalité. Les saturnales de 94, lascives et effarées, au rire satanique et sanguinaire, ont foulé de leur pied chancelant le parvis où s'agenouillait le bon peuple. Le banquet de l'égalité a été servi sur l'autel du Dieu qui avait proclamé tous les hommes égaux, et le Christ, dont la législation divine avait dominé dix-huit siècles, a vu son empire détruit et sa loi ruinée par des hommes d'un jour. Ce fut, alors, comme l'a dit M. Gabriel de Moyria, dans son poëme sur l'église de Brou :

A l'asile des morts un saint respect est dû ;
Naguère, cependant, une horde insensée,
Aux plus grands attentats par la haine poussée,
Envahit cette enceinte, et, reniant son Dieu,
Fit d'imprécations retentir le saint lieu !
Aussitôt des élus les images sacrées
Sont aux cris de la haine en lambeaux déchirées!
Une main sacrilége, instrument des chaos,
De l'autel dépouillé renverse les flambeaux.
Le fils de Dieu lui-même, ô crime sans exemple !
Par ces profanateurs est chassé de son temple ;
Et l'ange gardien de ce séjour pieux,
Éperdu, gémissant, remonte vers les cieux.
C'en est fait : plus de frein, le crime se consomme ;
Le bras du Tout-Puissant paraît céder à l'homme.
Un délire farouche est lui seul écouté ;
Plus de loi, plus de Dieu, le temple est dévasté ;
Son clocher colossal avec fracas succombe,
Et les morts de terreur frémissent dans la tombe.

Une mesure dont les résultats furent heureux, et qui cependant n'était qu'une profanation de plus, la transformation de l'église de Brou en un grenier à foin, empêcha une dévastation plus terrible des mausolées qui font sa gloire. C'est ainsi qu'elle a échappé à cette grande proscription qui pesait sur tout ce qui avuit un caractère

sacré. Heureuse, surtout, si une *infâme* et dérisoire mutilation claustrale n'était pas venue dévoiler un esprit bien étroit dans ceux qui en ont été les auteurs, et endommager des beautés dont aucune susceptibilité n'avait été choquée !

Telle est l'histoire de l'église de Brou, tel est aujourd'hui son état. Encore brillante de jeunesse, elle offre au voyageur des beautés qui ne sont point assez connues, et dont la richesse inédite est bien faite pour tenter l'artiste. —Voyageur, je vous l'ai montrée telle qu'elle a été dans sa gloire et ses vicissitudes. Venez la voir et l'admirer, venez vous extasier et vous ébahir; venez chercher ici des sensations étrangères aux orageuses discussions de la politique, à cette vie d'homme du monde, si froide, si monotone, dont les teintes n'apparaissent un peu variées, que quand on les voit à travers le prisme de l'imagination. Venez, et moi j'éprouverai une jouissance bien naturelle si vous trouvez la dot de mon pays en réalité bien plus belle que je ne vous l'ai dit; si vous pouvez vous écrier avec moi, dans une admiration dédaigneuse pour l'antiquité :

Adieu le fronton grec et le temple toscan !

ERNEST FALCONNET (de Lyon).

BENJAMIN CONSTANT.

DE SON POLYTHÉISME ROMAIN[1].

Dans l'ouvrage posthume d'un auteur célèbre, ce qu'on cherche avant tout, c'est son dernier mot, c'est la solution à laquelle il est arrivé sur la question principale qui a préoccupé son esprit. Quand un écrivain s'est fait réellement une question spéciale, quand il se l'est faite grande et l'a traitée avec science, il s'est formé entre lui et le public une sorte d'engagement. Si le débat n'a pas été vidé, si l'écrivain a renoncé à l'épuiser, ou que la mort ait brusquement tranché le fil de méditations qui devaient amener un résultat, il y a pour l'opinion un mécompte pénible. Qu'alors la voix qu'on ne croyait plus entendre vienne à se ranimer; qu'une dernière parole s'échappe, pour ainsi dire, de la tombe pour achever un discours qui semblait à jamais interrompu, et l'attention est extrême. Un silence religieux accueille des accens qui arrivent à nous comme d'un autre monde.

Benjamin Constant vient ainsi se faire entendre de nous une dernière fois. Entre lui et le public une question immense était engagée, et le débat qu'il avait porté

[1] *Du Polythéisme romain, considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne.* Chez Béchet aîné, quai des Augustins, n° 21, 2 vol. in-8°.

devant l'opinion n'était pas vidé. Dans la foule des questions agitées en France depuis l'époque où s'agitent presque toutes les questions, Benjamin Constant s'était emparé de la plus haute, de la plus ardue, de la question religieuse, non pas de la question chrétienne seulement qu'avaient abordée tant d'autres, mais de la question entière. En face de tous les systèmes du présent et du passé, devant toutes les opinions en conflit, devant cette vieille affirmation qui proscrit jusqu'au doute, et cette négation envahissante qui voudrait couvrir de ses mépris la dernière des croyances, il s'était, indépendant de tout parti, demandé s'il y avait dans l'homme quelque chose qui répondît au mot de religion admis dans les langues de tous les peuples; s'il était possible de remonter jusqu'à la nature de ce quelque chose, jusqu'à son élément le plus simple, et, par suite, à l'origine d'un système ou de tous les systèmes religieux. Il s'était demandé si cet élément était périssable ou permanent, s'il se retrouvait ou non sous les diverses formes que l'humanité a successivement données à ses croyances, et s'il a été le fondement véritable ou bien le simple prétexte des institutions qu'on a nommées religieuses.

Ces questions si générales avaient évidemment pour but d'en résoudre une plus spéciale, plus directe, la question religieuse de notre âge. Le dix-neuvième siècle peut-il avoir aussi une religion? est-il possible qu'il n'en ait pas une? n'est-il pas impossible qu'il se fasse une religion nouvelle?

Telle était, n'en doutons pas, la vraie question qui se cachait sous la question apparente, et qui ne se faisait ainsi petite que pour se faire pardonner sa grandeur.

L'écrivain qui les posa toutes deux les a-t-il résolues l'une et l'autre, ou l'une par l'autre ?

Pendant vingt à trente ans d'une vie diversement, orageusement occupée; d'une vie dont nos révolutions politiques et nos destinées sociales semblaient être saisies exclusivement, Benjamin Constant a consacré à ces questions ses études les plus sérieuses. Ni les ennuis inséparables d'un genre de recherches qui contrariait ses habitudes et paralysait, en quelque sorte, la brillante fécondité de son talent [1], ni l'indifférence que l'esprit du temps opposait au sien n'avaient pu l'arracher à la tâche qu'il s'était prescrite, et l'ouvrage de la Religion « considérée dans sa source, dans ses formes et ses développemens, » est là pour nous dire si la cause est entendue et jugée.

Ce livre, achevé peu d'heures avant la mort de son auteur, accueilli par les uns avec une grande faveur, avec une prévention extrême par les autres, a prouvé que le débat était sérieusement examiné, et a étonné tout le monde par la grave modération, par le sentiment profondément religieux qui le caractérisent. Il avait d'ailleurs de commun avec toutes les autres pages de Benjamin Constant, les charmes d'une diction ravissante d'élégance et de clarté, et, la forme étant venue ajouter sa magie à la puissance des faits, les leçons données à toutes les consciences par l'histoire de tous les sanctuaires furent bientôt reçues avec déférence.

Aux jugemens portés par les uns et les autres, sur

[1] C'est surtout pendant son séjour peu volontaire à Gœttingue, qu'il a travaillé à ces recherches, favorisé par la riche bibliothèque de cette université célèbre.

une composition si immense, embrassant tous les âges, toutes les idées de l'humanité, toutes les langues, tous les systèmes et tous les monumens du monde ancien, nous n'avons rien à ajouter, si ce n'est cette remarque, que le livre de la Religion est le discours préliminaire, la véritable introduction du *Polythéisme romain*. Ce dernier ouvrage présente le résultat d'un si long travail, et renferme le dernier mot d'un auteur si célèbre.

Sous ce point de vue, le polythéisme de Rome, considéré dans ses rapports avec la philosophie de la Grèce et le théisme de la religion chrétienne, est peut-être l'ouvrage le plus remarquable des derniers temps. Il épuise deux questions au lieu d'une : une question générale et une question particulière; la question d'une religion, et la question particulière du christianisme. Ni la supériorité du christianisme sur tout autre système, ni la nécessité d'un système religieux quelconque, à quelque degré de civilisation que puisse arriver l'humanité, ne paraissent désormais contestables. Si l'examen de ces deux points avait jamais pu être plus complet, il n'eût jamais été si impartial : aussi jamais solution n'a offert ce degré d'évidence, cette puissance de démonstration, qui distinguent le résultat qu'on nous donne.

Ce résultat ne peut toutefois nous surprendre. En lisant l'ouvrage de « la Religion considérée dans sa source, » chacun a dû le pressentir.

Sans doute Benjamin Constant ne parle pas le langage d'un homme bien extraordinairement religieux, d'un ami déclaré de tels ou tels dogmes, d'un partisan démonstratif de telle église ou de telle autre; il n'est le fidèle d'aucun temple, mais son âme est profondément em-

preinte de la puissance des émotions et du charme des espérances religieuses. Cette intelligence claire et nette, cette sévère raison qu'a façonnée le dix-huitième siècle, qui s'est nourrie de Voltaire, de Montesquieu et de Bayle, et qui a parcouru tout le cercle des opinions humaines, à l'école des libres penseurs de tous les pays, ne se dément pas un instant dans ses pages; mais c'est pour cela même que toute sa marche est si imposante et que ses dernières découvertes ont tant d'autorité. Cette pensée, toujours si lucide, se revêtant constamment d'un langage si simple et si pur, si libre et si chaste; cette raison à la fois si subtile et si ferme, dédaignant toute espèce d'illusions, bannissant toute espèce de sophismes, et ne respectant, de toutes les erreurs, que celle de la bonne foi, est elle-même d'autant plus respectable qu'elle obéit plus sagement aux lois éternelles de l'intelligence divine.

A l'époque où furent tracées ces premières pages de la religion, il fallait à un philosophe une sorte de courage; non, certes, pour subir la conséquence de ses propres méditations, mais pour venir proclamer, dans l'organisation de l'homme, avec le célèbre pèlerin de la Palestine et l'éloquent prêtre de Saint-Sulpice, la puissance fondamentale et indestructible de l'élément religieux. Et Benjamin Constant est venu développer ce fait moral comme une sorte de découverte, au moment même où les hommes auxquels l'unissaient toutes ses sympathies en avaient fini avec cette question dans un sens tout différent. Mais telle était la puissance de sa conviction ou l'ascendant du génie qui l'entraînait, que partout, en dépit de l'œuvre et des peines que lui mesurait chaque jour, et au travers des traditions les plus

absurdes, des plus étranges symboles et des formes les plus bizarres, il recherchait et venait dénoncer partout ce sentiment religieux, qui était pour lui toute l'énigme de l'humanité, le plus noble privilége et le plus inaliénable des titres de notre grandeur.

Je vais ici à la rencontre d'une objection, d'une accusation même. Si le célèbre écrivain qui a successivement passé en revue toutes les opinions de l'intelligence humaine, par une de ces transitions qui se sont vues, avait changé de système une fois, deux fois dans sa vie, tout serait expliqué dans un autre sens.

Mais ces changemens ne se sont pas faits; à l'examen, jamais il n'a substitué la foi, au rationalisme, le mysticisme. Que nous montrent la plupart des conversions célèbres dans l'histoire? Une intelligence affaiblie par l'âge, accablée par le doute, flétrie par la négation, avide de recevoir la doctrine qui affirme le plus haut. Ici il n'y a rien de tout cela. Benjamin Constant, dominé par un sentiment religieux qu'il constate comme historien, qu'il proclame comme philosophe, ne fait rien de plus que sa raison ne le force de faire : il est religieux, mais sa religion est tout entière dans lui même. Elle ne revêt ni forme ni symbole en dehors de son for intérieur; elle est sans dogme. A la vérité, il reconnaît cet élément sous toutes les formes que d'autres lui ont données; mais c'est pour cela qu'entre toutes les formes il n'y a pour lui qu'une supériorité relative. Cette supériorité, il la proclame où il la rencontre, et le théisme reçoit de sa part les plus purs hommages : mais que ce théisme soit la forme absolue, le symbole parfait, le dernier mot de la raison divine ou humaine, Benjamin Cons-

tant ne le dit nulle part, parce qu'il ne l'a jamais pensé.

Venir affirmer le contraire, ou le laisser croire, serait abaisser l'écrivain; ce serait affaiblir son autorité; car ce serait mettre sa raison aux prises avec elle-même. « La révélation peut très bien se concilier avec notre système, dit-il; la succession des formes religieuses ne conduit pas à la nier. Dieu peut présenter à l'homme la révélation d'une manière surnaturelle, et l'en affranchir d'une manière surnaturelle. »

« Oui, sans doute, il y a une révélation, ajoute-t-il; mais cette révélation est universelle; elle est permanente; elle a sa source dans le cœur humain [1]. »

Si une profession de foi aussi nette pouvait laisser encore quelques doutes et provoquer une question de plus, la fin du livre y répondrait de la façon la plus catégorique. « Que sont les dogmes? » se demande l'auteur, après avoir parcouru tous ceux que fournit l'histoire. « La rédaction des notions conçues par l'homme sur la divinité. Quand ces notions s'épurent, les dogmes doivent changer. Que sont les rites et les pratiques? Des conventions supposées nécessaires au commerce des êtres mortels avec les dieux qu'ils adorent. L'anthropomorphisme sert de base à cette idée [2]. »

On le voit, cette profession de foi est une déclaration pour et contre toute foi donnée, toute rédaction faite; car, dans la pensée de l'auteur, tout signe, tout symbole est bon pour un temps : mais le sentiment religieux, représenté par le symbole ou par le signe, est seul éternel, et tout ce qui est passager devient mauvais en vou-

[1] De la Religion, I, 12.
[2] *Ibid.*, V, 200.

lant changer de nature, devenir permanent. Avec cette prétention à la perpétuité, commence l'erreur d'une situation stationnaire, c'est-à-dire, que là commence la lutte entre le progrès et l'immobilité, entre la vie de la pensée et la mort du symbole.

Ce système est complet; on y voit un principe dont l'application est partout, et des conséquences qui font envisager les doctrines avec une tolérance de sentimens et une hauteur de vues nouvelles. Si les conséquences ne sont pas jetées par l'écrivain à tout venant, elles n'échappent pourtant à personne, et plus l'application en est demeurée en réserve, plus l'autorité de la théorie est entière. Elle est peu de chose pour la secte, elle est beaucoup pour l'humanité. La secte elle-même trouve la source de toute religion, et par conséquent une base inébranlable pour la sienne, dans ce sentiment que l'auteur nous montre si indestructible à travers toutes les vicissitudes de dogme et de forme. Ce sentiment, il le proclame si vrai, il le reconnaît si grand, qu'il peut se dispenser d'en déduire la nature et l'origine, tant cette origine est supérieure à l'homme, que cette nature est divine. Dieu seul a pu donner à l'humanité ce céleste élément, que l'humanité, dans ses aberrations les plus graves, dans la plus profonde altération de son caractère moral, n'a jamais pu anéantir et à peine contester quelquefois.

Ces principes, dans la bouche qui les énonce, ont un singulier air de nouveauté : c'est le plus pieux acte de foi qu'ait jamais fait un homme de cette opinion. L'écrivain qui, tour à tour, passe du scepticisme au dogmatisme, et du dogmatisme, au mysticisme, peut avoir

devant sa conscience des motifs qui le justifient, mais il est sans autorité pour les spectateurs de ses métamorphoses. Quelque inconstans que nous soyions, et quelque charme qu'aient pour nous nos changemens, nous demandons aux autres plus de persistance. Nous voulons savoir sur quoi compter à leur égard; nous nous impatientons d'une mobilité dont les raisons nous échappent, de fluctuations auxquelles nous sommes étrangers; et quoique nous admettions en principe que les rétractations puissent être quelquefois les effets d'un sévère examen ou d'une profonde découverte, en un mot des actes de force, nous prenons volontiers chaque rétractation en détail pour un signe de faiblesse. Or, voilà un écrivain qui, nourri dans le scepticisme, élevé au milieu d'un doute général, s'insurge contre ce géant, le prend corps à corps dans son athlétique nudité, le repousse et se réfugie dans le sanctuaire de sa propre conscience, pour s'y constituer une religion. Vainqueur, il embrasse avec joie la statue du dieu qu'il a découvert, mais il jouit de son triomphe avec une modération qui est presque un hommage pour son adversaire. En effet, il le ménage d'autant plus qu'il le connaît mieux, et se garde d'autant mieux de passer dans l'école rivale, qu'il craindrait d'y trouver plus d'erreurs que dans celle qu'il a quittée. C'est-à-dire que Benjamin Constant garde une ligne de neutralité qui n'est pour lui qu'une ligne de liberté et de raison. Dans son opinion, quand la théorie ne veut que deux systèmes, l'un de foi, l'autre d'incrédulité, elle est infidèle à la vérité. La foi formulée et l'incrédulité mise en système n'embrassent pas, il s'en faut, la totalité des phénomènes de la conscience religieuse; car

la religion est précisément cette chose idéale, cette divine conception de l'intelligence qu'aucune forme humaine ne peut contenir, et qui sans cesse demande des paroles plus augustes et de plus sublimes symboles. L'homme religieux qui prie avec le plus d'enthousiasme et d'élévation n'est-il pas souvent comme épouvanté des termes imparfaits et grossiers qu'il emploie? Et si la parole de la prière n'est pas un interprète assez pur, comment l'encens de l'autel et la victime du prêtre, comment le dogme et le rite répondraient-ils à la céleste délicatesse du cœur?

C'est là sans doute un optimisme d'enthousiaste, si ce n'est une utopie d'opposition (utopie qu'expliquerait peut-être cette habitude d'idéaliser jusqu'en politique, qui marqua les dernières années de l'auteur); mais qu'il y ait eu dans l'écrivain opposition ou enthousiasme, la conscience religieuse avoue son langage.

Sans doute on peut demander si la religion qu'il professe n'est pas trop subtile pour l'espèce humaine, et si par là il n'enlève pas à celle-ci la réalité de cette auguste suprématie qu'il lui reconnaît en théorie? Mais, entre le *oui* d'une religion formulée et le *non* de l'incrédulité absolue, n'y a-t-il donc pas un troisième? A cette demande la réponse est faite; et si, entre le dogme grossier d'une secte et la pureté du sentiment religieux, il y a un intervalle, entre la théorie du sentiment religieux et l'incrédulité, il y a un abîme; il y a même un abîme entre ce sentiment et l'indifférence.

Entre une religion établie et celle de Benjamin Constant, il n'y a donc d'autre débat que celui qui peut exister entre un sentiment qui a pris une forme et un sentiment

qui en cherche une. Il n'y a pas moins; mais il ne saurait y avoir plus, puisque, dans la théorie de l'auteur, il faut de toute nécessité que le sentiment religieux prenne une forme quelconque. Tout se réduit dès-lors, dans la pratique, à une simple question de tolérance, question fastidieuse, que nos lois ont jugée, et qu'elles ont été forcées de résoudre, parce que nos mœurs depuis long-temps l'avaient résolue.

C'est pourtant ici, en se rattachant à nos mœurs, que les faits de la conscience religieuse constatés par Benjamin Constant se présentent sous leur point de vue le plus curieux, et que la bannière qu'il arbore a le plus surpris l'opinion du siècle.

En effet, le droit de se déclarer pour ou contre une forme quelconque n'était réclamé si vivement, que parce qu'on pensait que les formes étaient tout, que derrière le masque il n'y avait qu'un cadavre. Il y a eu d'autres motifs, on le sait; mais ceux-là s'étaient en général peu prononcés. Or, aussitôt le principe proclamé, voilà que, du camp même qui combattait les formes avec la persuasion qu'après elles il n'y avait plus rien à vaincre, il sort un homme qui se constitue le défenseur ou le panégyriste de toutes les formes, et qui, tout en montrant l'imperfection de toutes, établit leur indispensable nécessité. D'une main hardie, il enlève le masque; mais où l'on n'avait supposé qu'un cadavre, il découvre un corps plein de vie, de puissance, de divinité. D'autres avaient jeté le moule avec la statue; il brise le moule et montre le Dieu. Et qui peut désormais réfuser d'admettre ce que l'humanité a toujours reconnu, ce qu'elle a toujours considéré comme son plus noble apanage, ce qui

a été pour elle et ce qui doit toujours être pour elle une source de grandeur morale, d'indépendance politique et de prospérité sociale?

Mais, dès-lors, la question religieuse reviendrait donc au moment même où elle semblait écartée à jamais?

Elle revient, en effet, avec une puissance toute nouvelle. En vain s'imagine-t-on en avoir fini avec la forme: on n'a rien fait tant que le fond n'est pas examiné; on n'a rien fait tant qu'il n'est pas statué sur la meilleure forme que devra prendre ce sentiment religieux, qui est toujours là, plus puissant que tout autre, et qui demande, autant que tout autre, à se manifester au dehors; qui, à toutes les époques de l'humanité, a reçu du génie des peuples des rites et des dogmes, et auquel, on le dirait, notre impuissance de créer, bien plus que notre impuissance de croire, semble en refuser aujourd'hui.

Si désormais le sentiment religieux demande à rentrer ainsi dans la société, s'il prétend y occuper une place proportionnée à son importance, c'est un droit qu'il réclame en vertu d'une investigation rationnelle des documens du monde entier: ce n'est plus une concession qu'il sollicite, et ce n'est plus au nom d'une communion quelconque, c'est au nom de l'humanité, enfin comprise, qu'il en appelle à justice.

Telle devra, et telle pourra être la conséquence du livre de la religion.

Si, après l'importance du résultat, quelque chose pouvait ajouter au prix de l'ouvrage, ce serait le langage qui le distingue.

Ce livre, fait dans des temps divers, conçu sous la république, continué sous l'empire, émis partiellement

sous la restauration, achevé en juillet; ce livre, successivement abandonné et repris à Paris, à Genève, à Gœttingue, du commencement à la fin se ressemble dans toutes ses pages, s'inspire de la même pensée, poursuit le même but, présente les mêmes vues. Ce n'est pas à ses amis habituels que l'adresse l'auteur; ce ne sont pas ces constans adversaires qu'il y combat : c'est au croyant et au sceptique, à l'impie et au fidèle, c'est à l'homme, qu'il parle de ce qui intéresse tous les hommes. Sous quelque bannière qu'on se trouve engagé, bannière de la philosophie ou bannière de l'église, d'aucun côté on n'a de concession à espérer ni d'hostilité à craindre. Des vues si hautes ne sauraient blesser qui que ce soit, et de toutes parts on rendra un égal hommage à cette puissance de raison, à cette douceur de langage, à toute cette convenance de pensées et de paroles qui caractérisent ce livre. Dans chacune de ces lignes, tracées par une main d'abord si vigoureuse, ensuite si défaillante, en vue d'une société un instant refaite d'une manière si merveilleuse, sur un plan si gigantesque, et par un homme de tant de génie, ensuite trahie par la fortune, d'une manière si digne de pitié et si pleine de graves leçons, on reconnaîtra une âme pure dans ses tendances, religieuse dans ses méditations et aimable dans son langage. Cette âme a tout vu, a tout subi, délices du raisonnement, amertume du doute, charmes de la vérité, ivresse de l'amour-propre, de l'orgueil national, et de la grandeur humaine, hommages, réactions et flétrissures de la lutte des partis; une seule pensée a trouvé toujours le même homme, et cette pensée était religieuse. Oui; à toutes les époques d'une vie si inégale, si largement tributaire de cette

fatalité qui a su courber, sous son bras de fer, ce que nos yeux ont vu de plus grand, Benjamin Constant, dont la haute intelligence portait la lumière sur tant de questions du temps, place au-dessus de tout la question religieuse, et se félicite encore plus de la mission qu'il s'est faite, de proclamer la charte morale de l'espèce humaine, que de la mission qu'il a reçue des circonstances pour travailler à la charte politique de son pays.

Cette charte religieuse de l'espèce humaine, qui le préoccupe sans cesse, est écrite partout dans son livre de la *Religion* et dans celui du *Polythéisme*. Il l'eût résumée sans doute, s'il eût achevé les dernières pages de ce dernier ouvrage.

A son défaut, nous essaierons de faire ce résumé, en le composant de ses paroles tirées des différentes parties de ses deux grandes compositions.

I. Il est, dans l'espèce humaine, un élément de grandeur de l'ordre spirituel, élevant l'homme, créature intelligente, au-dessus de cet univers même, qui est l'objet de son admiration, et qui a souvent été celui de ses hommages religieux. Cet élément, quel qu'il soit, est celui de nos plus douces émotions, de nos pensées les plus généreuses, de nos actes les plus sublimes.

« Il est facile de faire ressortir la petitesse de l'homme et l'immensité de l'univers. Mais si l'on place la grandeur de l'homme dans ce qui la constitue réellement, dans son âme, dans son sentiment, dans sa pensée, toutes les déclamations philosophiques s'évanouissent. Il y a plus de grandeur dans une pensée fière, dans une émotion profonde, dans un acte sublime de dé-

vouement, que dans tout le mécanisme des sphères célestes[1]. »

II. Cet élément de grandeur, appelé de son vrai nom, est le sentiment religieux, sentiment caractéristique de l'espèce humaine, inhérent à notre nature, primitif, permanent, indestructible, plus puissant que tout autre, plus fort que l'instinct même de notre propre conservation, puisqu'il l'emporte souvent sur cet instinct, et qu'il est parvenu à poser dans toutes les doctrines le principe, qu'en cas d'option, il doit l'emporter toujours.

Telle est d'ailleurs, pour l'espèce humaine, la valeur de ce sentiment, qu'il en constitue la suprématie, qu'elle ne saurait s'en dépouiller sans abdiquer ses titres les plus beaux, sans s'écarter de sa destination véritable, se renfermer dans une sphère qui n'est pas la sienne, et se condamner à un abaissement qui est contre sa nature[2].

III. Ce sentiment ne se démontre pas par le raisonnement : il est ; il est, même s'il est mystère.

Ici l'auteur, dans ses inductions, paraîtra à beaucoup de personnes franchir un degré, l'élément moral, dont l'antériorité au sentiment religieux a été tour à tour soutenu et combattu. La question encore pendante méritait de sa part un nouvel examen ; mais, avec ses doctrines spiritualistes, il était certes autorisé à la prendre dans son sens à lui, et à regarder la nature religieuse de l'homme comme la source de toutes ses dispositions morales.

[1] Du Polythéisme, I, 265.
[2] De la Religion, introduction, p. 21.

IV. Si ce sentiment ne se démontre pas, il se montre : il est fier, libre, inaliénable ; il n'est puissant et beau qu'à ces conditions : c'est qu'il n'est autre chose que la conscience et la raison de l'homme ; il n'est pur que par elles, et avec elles il s'altère toujours.

V. La plus belle forme qu'il ait jusqu'ici revêtue est le théisme ou le christianisme.

Le christianisme n'est proclamé si beau que pour son théisme. On objectera peut-être que cette forme n'est pas l'œuvre de la raison ou de la conscience humaine ; on dira qu'elle est celle de la révélation divine : mais, dans ce cas, on devra se rappeler que, dans l'opinion de l'auteur, il n'y a qu'une seule révélation, et qu'elle est universelle.

VI. Ce n'est pourtant pas la théorie du théisme qui constitue seule la beauté du christianisme ; ce qui place cette forme si haut, c'est qu'elle laisse tant de jeu, offre tant de liberté et donne tant d'énergie au sentiment religieux.

Remarquons ici que cette opinion était destinée à recevoir, de la part de l'auteur, de plus grands développemens ; qu'elle est tirée d'un chapitre intitulé Matériaux ; qu'elle devait être suivie d'un parallèle entre le chrétien résigné et le stoïcien impassible, parallèle souvent esquissé ailleurs, mais qu'on regrettera toujours de n'avoir pas de cette main.

VII. Le christianisme fut une véritable charte d'émancipation, une loi de liberté morale et politique pour l'espèce humaine.

VIII. Si le christianisme a été si souvent méconnu, c'est qu'on en a mal interprété les codes. Lucien n'a pas

compris Homère, Voltaire n'a pu entendre la Bible.

« Des savans ont comparé l'acharnement de Lucien contre Homère à celui de Voltaire contre la Bible. La comparaison n'en sera que plus exacte, si on l'étend aux contemporains. Le public des deux époques était incapable du travail nécessaire pour concevoir des mœurs, des sentimens, et même des expressions dont il n'avait pas l'habitude. Plus l'homme est insouciant et frivole, plus il soumet tout à sa propre mesure, sans égard pour la différence des idiomes, des lieux et des temps. Il se trace alors une espèce de règle étroite et personnelle, qu'il appelle la raison par excellence, et d'après laquelle il ravale ce qu'il ne peut apprécier. Moïse était pour les lecteurs de Paris ce qu'était Homère pour les lecteurs de Rome ou d'Alexandrie : les uns et les autres n'avaient plus rien au fond de l'âme qui pût comprendre l'antiquité; les uns et les autres faisaient honneur à leur raison de leur impuissance. »

IX. Mais la meilleure forme devient mauvaise dès qu'elle gêne, dès que la lettre essaie de tuer l'esprit, dès qu'une puissance autre que la raison et la conscience s'en emparent. Toute religion qu'un gouvernement, une corporation ou un sacerdoce confisque à son profit, tend à corrompre le sentiment religieux. Avec la liberté périt toute la grandeur de l'espèce humaine : la pensée s'altère, l'âme se flétrit; il n'y a plus que dissolution dans les individus, que dépérissement dans le corps social : toute forme qui en est là a fait son temps.

L'effet infaillible de l'usurpation des uns est la révolte des autres; l'incrédulité et l'immoralité sont les compagnes inévitables d'une religion qui se fausse.

La morale d'Épicure est celle de tous les peuples qui ont méconnu la pureté du sentiment religieux, et abusé des formes qu'il s'est données pour anéantir les droits qu'il ne cède jamais.

« La religion, dans sa décadence, nuit toujours à cette morale d'un ordre supérieur, qu'elle seule crée, et qui ne saurait exister sans elle. Elle nuit à cette morale, en fournissant à l'homme l'occasion de se moquer de ce qu'il a respecté long-temps; il contracte, par cette habitude d'employer l'ironie contre une chose sérieuse, une disposition non-seulement frivole, mais étroite et basse; et l'élégance apparente de la plaisanterie ne remédie pas à ce qu'il y a d'ignoble au fond. L'outrage qu'on dirige contre un souvenir jadis révéré est une sorte d'effronterie d'âme qui ravale celui qui s'y livre. En insultant à la religion de son pays, même quand cette religion est tombée, l'on a presque toujours intérieurement, nous l'affirmons, une sensation d'impudeur et d'indécence; et se familiariser avec cette sensation, c'est briser une fibre délicate, dont l'anéantissement détériore la moralité[1]. »

XI. A la place d'une religion qui tombe, les philosophes essaient de mettre une morale ou une philosophie; le peuple y substitue la superstition, les grands, l'incrédulité; mais beaucoup de grands sont peuple.

La morale paraît indispensable à l'auteur; mais il ne dit pas qu'elle soit suffisante, ni qu'elle puisse se soutenir sans avoir pour base le sentiment religieux.

« Lorsque des esprits trop exigeans de certitude se refusent à toute idée religieuse, il leur est possible de se

[1] Du Polythéisme.



refugier dans la morale. Il résulte bien, même alors, de la privation de toute espérance au-delà du monde, une grande impression de tristesse, et je ne sais quelle atmosphère sombre et sévère se répand sur tous les objets; mais il n'y a pas du moins de dégradation. L'âme souffre; mais elle s'estime : elle se soutient par sa propre force, par l'élévation des idées qu'elle embrasse; il lui reste un sentiment désintéressé, celui du devoir, et ce sentiment la retrempe et la relève. Mais lorsqu'elle abandonne aussi la morale, elle n'a plus d'appui, plus d'estime pour elle-même, plus de recours intérieur contre l'injustice, plus de conscience d'aucune valeur, plus de courage contre la vie [1]. »

La philosophie peut prendre théoriquement la place d'une religion : elle peut établir des doctrines sur toutes les questions que tranchent les religions elles-mêmes; mais, création de l'intelligence et non pas du sentiment religieux, elle ne saurait commander la foi, ni devenir populaire. Jamais une philosophie n'a pris la place d'une religion.

Les philosophes ont essayé quelquefois de refaire des religions tombées; les nouveaux platoniciens ont tenté de combiner le polythéisme avec la philosophie; les gnostiques ont voulu combiner ce polythéisme avec la religion chrétienne : ils ont échoué les uns comme les autres. Rien ne peut rendre la vie aux formes proscrites par l'inévitable progrès du temps. Le sentiment religieux, une fois qu'il s'est retiré d'un symbole, n'y rentre jamais : une forme épuisée est un moule à briser.

« L'homme ne prend pas de respect pour ce qui a cessé

[1] Du Polythéisme.

de lui sembler respectable. Au fond de l'enthousiasme apparent pour l'ancien polythéisme il y a du calcul. On désire y croire, parce qu'autrefois il rendait heureux, comme naguère on s'efforçait de le maintenir, parce qu'on regardait comme utile que d'autres y crussent; mais sa faiblesse est trop dévoilée, les outrages qu'il a subis sont irréparables. Ces souvenirs planent autour des autels qu'on tâche d'entourer de la majesté qu'ils ont perdue. »

La superstition est plus habile que la philosophie à succéder à la religion; le sentiment religieux est à elle, elle le prend si altéré qu'il soit, privé des lumières de la raison, dépouillé de l'énergie de la liberté; elle le revêt de toutes les formes les plus absurdes. Quand la Grèce n'a plus de religion, quand Rome n'a plus de foi à ses dieux anciens, Rome et la Grèce recueillent en leur sein les mystères de tous les pays.

Ordinairement c'est le peuple qui se réfugie dans la superstition, et ce sont les grands qui se font gloire de l'incrédulité; mais souvent tous les rangs se confondent, et dans tous l'incrédulité et la superstition se donnent la main.

« Lors de la chute des religions l'homme est privé d'appui : c'est pour cela qu'il se débat au hasard. Comme la religion lui est naturelle, l'absence de la religion lui devient une privation douloureuse, et bientôt insupportable. La terre, séparée du ciel, lui semble une prison, et il frappe de sa tête les murs du cachot qui le renferme [1].

« La magie marche de pair avec l'incrédulité. Le règne

[1] Du Polythéisme, II, 111.

de l'une est le triomphe de l'autre. Sous Auguste, dont on a vanté les dernières années comme une période de raison, de calme et de lumières, des philosophes donnaient des cours de magie [1]. »

XII. La religion et le despotisme font souvent pacte, et contractent alliance ensemble; et les peuples s'imaginent qu'en renversant les autels de l'une ils brisent les fers de l'autre: c'est une erreur. Si le despotisme n'est pas toujours contemporain de la chute d'une religion, il se présente souvent à la suite de l'incrédulité, qui détruit les cultes. Il a bon marché de l'homme dépouillé du sentiment religieux, qui est le palladium de sa grandeur et de son indépendance.

« L'incrédulité n'a aucun avantage, ni pour la liberté politique ni pour les droits de l'espèce humaine; au contraire, elle peut frapper de mort des institutions abusives, mais plus infailliblement encore elle doit mettre obstacle à la renaissance de toutes celles qui préserveraient des abus. »

« Si, par impossible, vous trouviez un tyran de bonne foi, il vous dirait qu'il aime bien mieux avoir à lutter avec l'incrédule, qu'il se flatte toujours d'acheter, qu'avec l'homme religieux, dont le salaire est un autre monde.

« Nous l'affirmerons donc hautement, l'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté; des peuples religieux ont pu être esclaves, aucun peuple incrédule n'a pu être libre [2]. »

[1] Du Polythéisme, II, 115.
[2] *Ibid.*, II, 89, 90.



Telle est, d'après les investigations de l'auteur, la charte religieuse de l'humanité.

Une grande conséquence s'en déduit nécessairement. A la place de croyances, de symboles et de formes qui tombent, il faut mettre d'autres formes, d'autres symboles, d'autres croyances. Ainsi le veut un sentiment indestructible et permanent dans l'homme ; ainsi le veulent le salut des peuples et la dignité de l'espèce humaine.

Mais les formes changeront-elles sans cesse? N'en est-il pas qui puissent se maintenir toujours? N'est-il pas dans les choses possibles qu'une religion soit perpétuelle, et celle qui, sous le nom de théisme, reçoit de l'auteur des hommages si purs, n'en reçoit-elle pas un respect absolu? Cette religion qui a rendu à l'humanité ses priviléges, son indépendance, sa grandeur; cette religion qui est venue civiliser le monde, et qui partout où elle pénètre fait pénétrer avec elle le germe d'une progression indéfinie; cette religion qui fit un appel à la liberté morale, à la raison religieuse et à la conscience de l'homme; cette religion, enfin, dont aucune philosophie, aucune politique, ne peut repousser les formes, parce qu'elle ne repousse les formes d'aucune politique, d'aucune philosophie, n'a-t-elle pas tous les caractères de la perpétuité? Si elle n'est pas née avec cette destinée; si elle n'a pas en elle assez de puissance, d'avenir, d'éternité, pour ramener à elle les opinions qui s'en sont éloignées; si son temps est fini ou doit finir, qu'est-ce qui viendra en prendre la place? De ce déchirement d'opinions, de cette divergence ou de cette absence de doctrines, que peut-il sortir pour notre siècle? Nous ne

pouvons pas ne pas avoir de religion; pouvons-nous en avoir une?

Telles sont les questions qui se rattachent, comme conséquences inévitables, au code proclamé par Benjamin Constant, et, nous l'avouons, le système de ses doctrines reste incomplet tant que ces doutes ne sont pas résolus.

Mais Benjamin Constant ne s'est jamais proposé de présenter un système complet; il s'est fait une question, celle d'approfondir la source de toutes les religions dans toutes les formes qu'elles revêtent: cette question, il l'a traitée largement, et il l'a conduite aussi loin qu'elle pouvait l'être, au moyen de recherches purement historiques. Il a ramené l'homme dans le sanctuaire dont il relève, devant sa conscience, où il trouve ce sentiment religieux dont la voix était méconnue, dont l'existence était contestée. Telle a été toute sa tâche, et toute cette tâche est accomplie.

On pourra regretter de voir inachevées quelques parties d'un édifice dont l'auteur a si bien dessiné le plan, dont il a jeté les fondemens d'une main si puissante. On pourra regretter que, dans ce grave examen, la question morale, qu'il est si difficile de séparer de la question religieuse, et qui peut-être ne devait pas en être séparée à ce point, n'ait pas reçu de plus vives lumières.

En effet, à côté d'une religion se présente toujours une morale, et, moins variable que la première, la seconde lui survit souvent. A-t-elle une source différente? Ses rapports et ses développemens n'offrent-ils pas des leçons parallèles?

Cette question, on le voit, pouvait se combiner avec

celle qu'a posée l'auteur ; mais c'est de sa part une réserve de bon goût et de bon sens que de l'en avoir distinguée ; son travail est devenu d'autant plus concluant qu'il est moins étendu. Un écrivain vulgaire n'eût pas manqué de trahir ses forces en agrandissant son cadre ; et ce qui caractérise l'homme d'un génie supérieur, c'est précisément cette puissante concentration de toutes les facultés sur une grande question, cette infatigable persévérance à l'embrasser sous tous ses rapports, et cette espèce de magie d'en faire ressortir un résultat net et fécond. Nous l'avons déjà indiqué ; si Benjamin Constant, après nous avoir arrachés au scepticisme, avait voulu encore nous entraîner dans le dogme et dans le mystère; si, après avoir réhabilité le sentiment religieux, il avait tenté encore de se faire l'apôtre ou le panégyriste d'une religion nouvelle, il manquait le but en le dépassant ; il perdait en confiance ce qu'il prenait en autorité, et la littérature, avec quelques volumes de plus, n'offrait rien aux esprits studieux.

Benjamin Constant garde une sage mesure, en écartant, avec le même soin, la question politique qui se lie si bien à la question religieuse, que d'autres affectent de la confondre avec elle, mais qu'il en distingue d'autant plus nettement, qu'il ne veut pas se laisser séduire par le charme qu'elle a pour son esprit. Pour tant d'autres, quel beau champ de discussions passionnées et de piquantes allusions, que cette alliance antique de la religion et des lois, du sacerdoce et de la royauté, du despotisme et du sanctuaire ! Des lumières nouvelles fussent sorties de l'examen de ces questions, si Benjamin Constant eût voulu y appliquer la sagacité si extraordi-

naire de son génie. Historien de la religion dans tous ses rapports, il pouvait donner aux rapports politiques une importance proportionnée à ses goûts et aux faits de l'histoire ; il pouvait nous peindre tour à tour l'éternelle enfance dans laquelle certaines formes religieuses retiennent les peuples, la rapide émancipation que d'autres leur assurent, le germe de dégradation ou d'exaltation que d'autres encore déposent dans leur sein. Le livre de la Religion devenait ainsi l'histoire universelle de la grandeur et de la décadence des nations, expliquée par la religion ; et, certes, ce sujet n'était indigne d'aucun écrivain ; mais avec quelle pureté de vue Benjamin Constant se préserve de cette aberration ! Cherchant le sentiment religieux sous toutes ses formes, il le suit sans doute jusqu'au sanctuaire, et, examinant ce sanctuaire dans tous ses rapports, il ne dédaigne pas de remarquer l'alliance des institutions sacerdotales avec celles des empires ; mais, le regard invariablement fixé sur le problème qu'il doit résoudre, il se borne, pour tout ce qui s'en éloigne, à marquer quelques points de vue. Ainsi, les indications secondaires ne manquent nulle part, et la question principale est partout dominante, mais c'est avec un art infini et une délicatesse de goût, qui ne peut appartenir qu'aux esprits élevés, qu'il traite toutes ces questions que le vulgaire fait si irritantes.

A cette appréciation, que nous croyons complète sous le rapport du plan et de l'exécution générale de l'un et l'autre livre, peut en succéder une autre beaucoup plus courte, relative aux faits de détail.

Sous ce rapport, nous ferons remarquer, d'abord,

que le livre du Polythéisme est inachevé ; que le chapitre de Julien, qui en devenait un des plus curieux, n'est pas rédigé ; que la conclusion, qui pouvait être si importante pour le christianisme, n'est que légèrement esquissée. On doit convenir ensuite que, pour un sujet si grand, l'auteur pouvait tracer plus largement la base historique. L'érudition peut demander que, dans l'histoire du polythéisme romain, l'élément étrusque, l'élément pélasgique, l'élément italique, reçoivent plus de développemens, et soient distingués avec plus de soin de l'élément grec. A l'époque du syncrétisme de toutes les doctrines religieuses et philosophiques du monde ancien, au temps de l'irruption en Italie de tous les cultes, avec tous leurs mystères, l'élément égyptien et l'élément asiatique, peuvent encore être distingués de l'élément occidental, venu à Rome de quelques provinces. Dans la chute du polythéisme, la religion chrétienne a joué un rôle qui ne ressort pas assez dans ces volumes ; et si l'alliance tentée par les nouveaux platoniciens entre deux systèmes si contraires est devenue l'objet de quelques recherches, celle qui fut opérée par les gnostiques, avec une hardiesse de conception et un universalisme de principes, qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans ces temps de décadence, méritait peut-être un examen plus spécial. Les sophistes, si singulièrement méconnus, dont l'éloquence fut si souvent belle, et le dévouement à l'antique hellénisme tour à tour si digne d'admiration et de pitié, sont peut-être trop peu représentés par Julien, qui n'en fut ni le plus franc, ni le plus sage, ni le plus ingénieux. Il nous paraît du moins que le grand Libanius, qui, pendant soixante ans, lutta

presque seul contre l'église et l'empire, devait avoir une place dans ces belles pages. Enfin la critique, avec sa rigoureuse exigence, pourrait à son tour s'élever contre les sources auxquelles on a puisé certains faits, et la couleur que d'autres ont revêtue.

Mais ce serait par une bien singulière préoccupation qu'on chercherait ici un mémoire de haute critique, ou même une histoire un peu complète du polythéisme. Les faits, dont nous-même venons de signaler l'absence, sont partout ailleurs; les inductions philosophiques et religieuses qu'en a tirées l'auteur, sont la seule chose à laquelle son esprit ait voulu s'attacher, et ces inductions sont complètes. Ce que Benjamin Constant cherchait, il a su le trouver et le dire, avec une netteté de vues et une autorité de raison, qui épuisent son sujet. L'amour du détail et la passion de l'analyse s'unissent malaisément avec la puissance de l'abstraction, et ces hautes considérations, qui embrassent les destinées religieuses d'un peuple, ou même celles de l'espèce humaine; et, sous ce point de vue, se découvre une ressemblance de plus entre les deux ouvrages les plus remarquables, que l'histoire du christianisme et du polythéisme, se disputant le monde, ait inspirés dans ces derniers temps.

En effet, le *polythéisme romain* et le *génie du christianisme*, malgré la diversité des vues et des sentimens qui ont inspiré ces grandes compositions, malgré la divergence des résultats qu'elles présentent, offrent, sous le rapport que nous venons d'envisager, de nombreuses analogies, et, sous d'autres, tant de points de contact, qu'elles se complètent en quelque sorte l'une l'autre.

Elles ont de commun leur point de départ. M. de Chateaubriand et Benjamin Constant, il y a quarante ans, furent frappés, comme tout le monde, de voir le christianisme attaqué par des doctrines nouvelles, comme le polythéisme l'avait été par les doctrines chrétiennes dix-huit siècles auparavant. L'un et l'autre résolurent de chercher, dans la lutte ancienne, dans celle du christianisme et du polythéisme, la solution de la lutte nouvelle; l'un et l'autre pensèrent que, dans les raisons qui ont fait triompher une religion et succomber une autre, on pouvait surprendre l'énigme de la durée de toutes deux. Deux fois M. de Chateaubriand a cherché et expliqué cette énigme dans l'histoire du christianisme victorieux; deux fois Benjamin Constant l'a cherchée et expliquée dans l'histoire du polythéisme anéanti; deux fois l'un a fait voir pourquoi la religion chrétienne a dû triompher; deux fois l'autre a montré pourquoi les croyances païennes ont dû succomber. Si la foi a guidé les investigations de l'un, et si, pour mieux célébrer le triomphe de cette foi, il l'a parée des dépouilles mêmes de la rivale qu'elle avait vaincue; si la philosophie seule a dirigé les recherches de l'autre, et si, pour présenter un résultat plus impartial, il a fait abstraction de toute son éducation religieuse, ils ne s'en sont pas moins rencontrés dans les résultats essentiels. En effet, tous deux ont proclamé la même doctrine : l'un a trouvé la religion chrétienne plus poétique que le polythéisme; l'autre l'a trouvée plus philosophique, et celui-ci l'a recommandée aussi puissamment à l'intelligence, que celui-là à l'imagination. Enfin, ils sont tombés d'accord sur ce point fondamental, que le sentiment religieux est la source de

toutes les opinions et de toutes les inspirations les plus généreuses.

Sans doute M. de Chateaubriand, qui a peint le christianisme si beau, est plus entraînant que Benjamin Constant, qui l'a montré si supérieur, et le premier, en prêchant avec enthousiasme une foi puissante, a plus saisi le cœur et mieux séduit l'imagination; mais, en nous faisant voir dans cette religion un de ces priviléges de liberté et de grandeur, que la raison humaine ne doit jamais se laisser ravir, Benjamin Constant nous a d'autant mieux enchaînés qu'il nous a soumis à nous-mêmes. M. de Chateaubriand, en nous ramenant dans des temples décorés avec tant de profusion, et en nous prescrivant des dogmes si majestueux, a jeté plus d'éclat, et est allé plus loin; Benjamin Constant, en nous renvoyant devant nous-mêmes, en nous affirmant que ce qu'il pouvait nous démontrer, et en nous démontrant un fait immense, a pourtant pris sur les opinions de ce siècle une autorité plus grande, et je n'essaierai pas de dire lequel des deux écrivains qui occupent aujourd'hui des places inégales sous ce rapport prendra un jour la première.

Rien n'approche, il est vrai, de cette puissance de style qui a fait la fortune du Génie du Christianisme; il n'y a, dans l'ouvrage du polythéisme, ni cette magie de couleur ni cette audace de création qui ont fait du livre de Chateaubriand le modèle de tant d'autres; il y a pourtant, dans la méditation religieuse de Benjamin Constant une telle profondeur, son discours a un charme si inimitable, et la portée de chacune de ses paroles est en si juste proportion avec la portée de chacune de ses pensées, que la raison, toujours satisfaite de la doctrine

qu'on lui donne et de la liberté qu'on lui laisse, que le goût, toujours flatté du plus heureux mélange de finesse, de grâce et de convenance, rendent toujours le même hommage à l'auteur d'un enseignement à la fois si haut et si séduisant. Nous ne parlerons pas ici de cette foule de mots profonds, de remarques ingénieuses et de spirituelles saillies, dont le discours de Benjamin Constant est comme parsemé; nous ne parlerons pas même de ces pensées si épigrammatiques, si vraies et si fortes, qui échappent à sa plume féconde, et qui resteront d'autant plus dans la langue, que l'auteur possède mieux l'art de les adoucir; nous ne parlerons pas de la verve inépuisable de cet esprit d'opposition, qui s'est enchaîné quelquefois sans jamais se laisser vaincre : mais nous rappellerons quelques-unes de ces pages si élégantes et si graves, qui ont fait du livre de Benjamin Constant un monument de littérature nationale; et nous terminerons ce résumé par un fragment qui est comme la clef de sa vie et de son livre. Ce passage, mieux que tout autre, nous redira tout ce qu'il y avait de puissance, d'affection, d'intelligence et de parole dans cette âme si heureusement organisée, et dont le moule s'est brisé si tôt.

Benjamin Constant ne conçoit pas, dit-il, qu'on veuille bannir la religion du cœur humain; il ne peut comprendre l'antipathie qu'elle inspire, les haines qu'elle provoque, et il ajoute :

« Par quel renversement singulier d'idées le recours innocent et naturel d'un être malheureux à des êtres secourables, a-t-il quelquefois provoqué la haine, au lieu d'exciter la sympathie qu'il semble appeler.

« Qui oserait, en jetant un regard sur la carrière qui

nous est tracée, déclarer ce recours inutile ou superflu ? Les causes de nos douleurs sont nombreuses. L'autorité peut nous poursuivre, le mensonge nous calomnier. Les liens d'une société toute factice nous blessent. La destinée nous frappe dans ce que nous chérissons. La vieillesse s'avance vers nous, époque sombre et solennelle où les objets s'obscurcissent et semblent se retirer, et où je ne sais quoi de froid et de terne se répand sur tout ce qui nous entoure. Nous cherchons partout des consolations, et presque toutes nos consolations sont religieuses. Lorsque le monde nous abandonne, nous formons une alliance au-delà du monde. Lorsque les hommes nous persécutent, nous nous créons un appel par-delà les hommes. Lorsqne nous voyons s'évanouir nos illusions les plus chéries, la justice, la liberté, la patrie, nous nous flattons qu'il existe quelque part un être qui nous saura gré d'avoir été fidèles, malgré notre siècle, à la justice, à la liberté, à la patrie. Quand nous regrettons un objet aimé, nous jetons un pont sur l'abîme et le traversons par la pensée. Enfin, lorsque la vie nous échappe, nous nous élançons vers une autre vie. Ainsi la religion est la compagne fidèle, l'ingénieuse et infatigable amie de l'infortuné. Celui qui regarde comme des erreurs toutes ses espérances, devrait, ce me semble, être plus profondément ému que tout autre, de ce concours universel de tous les êtres souffrans, de ces demandes de la douleur, s'élevant vers un ciel d'airain de tous les points de la terre, pour rester sans réponse, et de l'illusion secourable qui nous transmet comme une réponse le bruit confus de tant de prières, répétées au loin dans les airs.

Est-il dans notre langue, dans une langue quelconque, je ne dis pas des paroles plus saintement inspirées, mais plus profondément religieuses, plus persuasives et plus douces, et l'auteur de ces paroles n'était-il pas appelé à se faire l'historien de toutes les religions? n'avait-il pas mission en lui-même de suivre, jusque dans la chute de la plus célèbre de toutes les croyances antiques; ce sentiment de céleste origine qui, au berceau, dans la vie et au-delà de ce monde, est le guide le plus éclairé et le plus fidèle compagnon de l'homme? En nous rendant à cette puissance divine, dont les lumières sont si pures et les consolations sont si nécessaires, n'a-t-il pas bien mérité de l'espèce humaine?

J. MATTER,

Inspecteur général de l'Université de France.



PASSAGE AU CAP.[1]

Comme notre joyeux petit navire approchait du fameux Cap de Bonne-Espérance, je restais souvent sur le pont après le quart, repaissant mes yeux de la vue des constellations, dont naguère je ne connaissais que le nom, et que mon imagination se figurait à peine. En regardant, soit sur les cartes du ciel, soit sur un globe céleste, ainsi qu'il nous plaît de nommer ces joujoux, nous apprenons à nous méfier des contes qu'ils nous font d'un centaure avec deux étoiles brillantes à son fanon; d'un paon avec une tête brillante comme Aldebaran; ou bien de l'immense navire Argo traversant l'hémisphère sud avec une étoile de première grandeur flambante sur la pelle d'un de ses avirons. Sans doute le bon sens nous avertit, en plus d'une occasion, de n'adopter qu'avec réserve ces grandes conceptions réduites à des formes terrestres : les formes ne signifient rien. Toute nomenclature d'étoiles est une nomenclature de simple utilité pratique, couverte de cet air de mystère dont les premiers voyageurs aimaient à s'envelopper. Personne ne s'attend à voir dans les cieux une figure de centaure, de navire ou de paon. Néanmoins on éprouve quelque curiosité d'apercevoir ces combinaisons d'étoiles qui ont mis en jeu l'imagination active de leurs premiers obser-

[1] Fragment de Voyage aux Indes orientales.

vateurs. Quoique peu de ces rassemblemens puissent être groupés d'une manière bien distincte, l'imagination se prête aisément à une illusion gracieuse. Chaque nuit, alors que les groupes s'élevaient à l'horizon et traversaient le méridien pour se plonger dans la mer occidentale, nous devenions de plus en plus à même de nous les représenter sous leurs formes conventionnelles d'hydres, de colombes, de toucans, de phénix et de poissons volans; sans oublier l'énorme baleine du sud, dont l'œil superbe, appelé *Fomalhaut*, pendant qu'il flamboie au zénith du Cap, peut à peine être aperçu des astronomes de notre pays, sa plus grande élévation n'étant pas de dix degrés.

Mais de toutes les constellations antarctiques, la célèbre croix du sud, la plus remarquable, doit, en tous les temps, attirer l'attention des navigateurs. Je pense qu'elle frapperait l'imagination même de celui qui n'aurait jamais entendu parler de la religion chrétienne. Les trois grandes étoiles qui forment la croix, l'une au sommet, l'autre au bras gauche, enfin la dernière et principale de toutes, appelée *Alpha*, et placée au pied, sont disposées de façon à nous rappeler le crucifix, même sans l'assistance d'une petite étoile qui complète la branche horizontale. Quand la constellation est au méridien, elle paraît presque droite : à son coucher, elle semble pencher vers l'ouest. Je ne suis pas sûr, après tout, qu'elle soit alors plus remarquable que lorsqu'elle s'élève graduellement dans l'est. Dans toute position, elle est magnifique à voir, et susceptible d'élever nos pensées vers le ciel. J'ignore jusqu'à quel point ce spectacle peut frapper les autres; pour mon compte, j'affirme que, pendant les nombreuses

nuits que j'ai passées à contempler la croix du sud, je ne puis me rappeler deux occasions où ce spectacle m'ait frappé de la même manière, aucune où je n'aie pas éprouvé une impression nouvelle et toujours plus vive que la première.

Cette constellation étant environ à trente degrés d'élévation du pôle sud, est visible pendant toute sa révolution. J'ai donc pu, à la hauteur du Cap, l'observer dans toutes ses positions; depuis celle où, d'abord droite et triomphante, entre soixante et soixante-dix degrés au-dessus de l'horizon, elle arrive à son inversion complète, ayant le sommet abaissé jusque dans la mer. Cette position, soit dit en passant, me rappelait toujours la mort de saint Pierre, qui, dit-on, crut que c'était un trop grand honneur pour lui que d'être crucifié la tête en haut. En somme, je défie le plus stupide mortel qui ait jamais été à même d'observer les différens aspects de cette brillante constellation, de n'avoir pas été plus ou moins frappé de ces changemens.

Ces remarques me rappellent un des retours les plus pénibles du plaisir si vif de voyager dans les pays lointains : je veux parler de ces sentimens de découragement qui s'emparent de l'âme, quand nous considérons l'impossibilité de faire, à l'aide de descriptions, participer nos amis éloignés aux plaisirs que nous avons éprouvés, de leur donner même une idée de nos jouissances. Nous n'avons dans la vie ordinaire ni poids ni balance pour peser des sensations si vaporeuses. Comme les sensations de l'observateur changent chaque nuit, pour ainsi dire de minute en minute, ainsi que les premières clartés de l'aurore, aucune description ne peut lui sembler satis-

faisante, et je crains bien que nous ne devions nous contenter de jouir pour nous seuls de ces choses, comme de tant d'autres.

Le 28 mai, nous rencontrâmes un paquebot allant d'Angleterre au Brésil; il était parti plus d'un mois après nous. Il n'avait ni journaux, ni états de l'armée de terre ou de mer, ni aucune de nos revues à son bord. Le second du navire ignorait tout-à-fait les événemens intéressans de cette époque (1812); en réponse à nos questions, il affirmait que tout était absolument resté dans le même état que lorsque nous avions quitté l'Angleterre. Le capitaine était malade dans son lit : on ne pouvait lui parler. Or, notre intéressant gentleman, à force d'avoir été interrogé, pressé, harcelé par nous, confessa franchement que, même en Angleterre, il n'avait pas le temps de lire les journaux; qu'il abandonnait la conduite des affaires politiques à ceux dont le devoir était de s'en occuper, ayant, lui, bien assez de son paquebot.

« J'ose dire, ajouta ce digne homme, avec plus de gaîté que nous n'en aurions supposé sous son écorce grossière, j'ose dire que cette histoire de Bonaparte et des Russes se trouve tout entière dans mes sacs (il nous montrait le coffre aux lettres); et si je les remets, comme je l'espère, en bon état, à Rio-Janeiro, on ne pourra pas dire que je n'apporte pas de nouvelles. »

Le 5 juin nous quittâmes notre convoi, les bâtimens de Chine. Hélas! que de bons dîners nous perdions à cette séparation! Notre course inclina plus vers la gauche, à l'est, pour toucher seulement au Cap de Bonne-Espérance; car ces grands châteaux flottans (les bâtimens à thé) ne nous permettaient pas de donner beaucoup à

nos distractions : ils portaient droit au sud, à la recherche des vents d'est, qui devaient les mettre en état de gagner les mers de la Chine assez à temps pour se trouver à Canton avant la mousson. Chaque navire nous envoya un canot, porteur de ses lettres pour l'Angleterre ; nous devions en remettre au Cap. Les nouvelles contenues dans ces dépêches, une fois parvenues en Angleterre, les correspondans de ces marchands ne devaient plus entendre parler d'eux jusqu'à leur arrivée, huit mois après.

Je me rappelle qu'en regardant le lendemain sous le vent, à la première lueur du jour, pendant le quart du matin, je pus distinguer à peine la flotte au loin, du côté opposé, avec ses royaux, pointant au-dessus de l'horizon. Il n'y avait ni brume, ni houle, ni nuage ; l'air, vif et piquant, semblait aussi clair que si le firmament eût été un globe taillé dans un roc de cristal. Le bleu foncé de l'horizon, qui paraissait presque noir, par opposition avec l'argent mat du ciel, était aussi tranché que la veine d'une mine métallique. En dirigeant la longue vue sur les bâtimens éloignés, et abaissés, par l'inclinaison de la terre, de plus de cent pieds, nous pouvions voir non-seulement leurs voiles et leurs mâts, mais encore quelques-uns de leurs cordages. Quand le soleil atteignit un ou deux degrés de hauteur, et répandit un brillant rayon d'or sur les toiles, on eût pu presque imaginer voir leurs coutures, tant chaque objet éclatait d'une manière distincte. Je ne crois pas qu'il soit rien de tel qu'un lever de soleil en mer, pour répandre dans notre âme un degré merveilleux de confiance dans le présent, d'espoir dans l'avenir : rarement j'é-

prouvai rien de semblable à toute autre heure du jour.

Au moment de quitter notre convoi, nous nous rappelâmes qu'il y a toujours, dans le dernier des regards qu'on jette sur un objet, quelque chose qui inspire de la tristesse. Partout où il se trouve au fond d'une coupe un sentiment de regret, soyez sûr qu'il viendra à la surface, et que souvent, n'y en eût-il qu'une goutte, elle corrompra le reste. En ce moment nous n'avions cependant rien à nous reprocher que le grand nombre d'imprécations dont nous avions honoré la lenteur de nos pesans amis, lorsque nous étions forcés de diminuer de voiles, par un bon vent, pour leur tenir compagnie. Une légère frégate faisant route avec un convoi de lourdes voiles, est pour moi la réalité de ce conte d'enfant qui décrit l'ennuyeux voyage fait par un lièvre en compagnie d'un troupeau de bœufs.

Nos joyeux compagnons, les poissons volans, et tous ceux qui fourmillaient autour de nous, sous la zone torride, refusèrent de passer le tropique. Les seuls voyageurs aquatiques que nous rencontrâmes ensuite furent de lourdes baleines, des souffleurs, et de temps à autre des marsouins blancs. Quant aux oiseaux, il y en avait en abondance, particulièrement des albatros. Le capitaine, fort bon tireur, en abattit un, qui n'avait pas moins de sept pieds d'envergure. J'en ai vu souvent de douze pieds, et j'ai ouï dire, même d'une manière positive, qu'on en avait rencontré un qui n'avait pas moins de seize pieds.

Le 22 juin, nous arrivâmes en vue des hautes terres nord de la péninsule du Cap de Bonne-Espérance, où se trouve la fameuse montagne de la Table. Elle se pré-

sente bien sous l'aspect qu'on lui assigne ; mais sa hauteur, comme celle des plus hautes montagnes, est exagérée outre mesure dans toutes les descriptions qu'on en connaît. — Le vent nous manquant dans la journée, nous abandonna au roulis jusqu'au soir, heure où la brise s'éleva trop tard pour qu'on la mît à profit. Le lendemain nous doublâmes la pointe du Cap ; mais le vent souffla si fort du nord, précisément de *False-Bay*, accompagné de pluie et de grosse mer, que ce devint pour nous une tâche assez difficile de nous maintenir, loin de songer à gagner l'ancrage. Le jour d'après, le 24, le vent se modéra, le temps s'éclaircit, et nous atteignîmes presque la baie de Simon, crique assurée à l'angle nord-ouest de False-Bay. Là nous éprouvâmes du calme ; mais les chaloupes des bâtimens de guerre de S. M., le *Lion*, le *Nisus* et la *Galatée*, nous touèrent bientôt au mouillage. Durant l'hiver de cet hémisphère, qui correspond à notre été du nord, le seul refuge pour les bâtimens est dans la baie de Saint-Simon, du côté sud de la péninsule du Cap. — Table-Bay (ainsi appelée de la montagne du même nom, presque pendante au-dessus) n'est pas sûre en hiver ; alors les vents du nord-ouest y donnent en plein, et poussent souvent à la côte les bâtimens assez imprudens pour essayer d'y jeter l'ancre.

J'ai un parfait souvenir de mes sensations quand je sautai du canot pour prendre pied sur le continent d'Afrique ; mais je ne décrirai point ces émotions poétiques, parce que je me rappelle tout aussi nettement la vive anxiété que mes compagnons et moi nous éprouvâmes, au sujet de notre linge, alors qu'on le transporta chez la blanchisseuse, en deux gros paquets. Sur ma

vie, je ne puis séparer les grandes idées dont mon âme était alors remplie, des vils intérêts qui se rattachaient aux chemises de coton et aux pantalons de nos matelots. Les effets de cette alliance me sont si présens encore, que, lorsque je veux m'arrêter sur les étranges sensations (partie historique, partie théorique) qu'éveille en moi aujourd'hui la vue d'un tableau du Cap, de ce coin de terre gravé dans la mémoire de tous les marins, je me souviens aussitôt des ennuyeux débats soutenus avec les blanchisseurs de *Simon's Town*, au sujet du prix de blanchissage de nos chemises : alors le beau et le sublime se noient dans le trivial et le commun. Pour cette raison, et pour quelques autres, je ne veux pas m'arrêter pour le moment sur un point aussi bien connu que le Cap. Comme plus tard je le visitai encore trois fois, en des circonstances plus favorables, je trouverai une meilleure occasion d'en parler.

Le 3 juillet fut le jour assigné pour reprendre la mer; mais le vent, d'abord mauvais, s'affaissa bientôt totalement, pour souffler encore de nouveau, trompant, par ces alternatives, tous nos efforts pour mettre à la voile.

Le 5 seulement, nous réussîmes à marcher contre un assez fort vent de sud-est, après avoir pris au préalable un couple de ris dans les huniers, et, autant que possible, en portant la grande voile. Un courant occidental balaie dans toutes les saisons de l'année autour du Cap; il est quelquefois assez fort pour faire dévier les navires de leur route. Ce courant, qui dépose un large banc de sable du côté du Cap des Aiguilles, est évidemment causé par les vents alisés de la partie méridionale de l'Océan Indien. Pendant trois jours nous fûmes balottés

entre de légers vents de sud et des calmes, auxquels nous nous attendions peu. Mais le 8 juillet, qui est le cœur de l'hiver sous cet hémisphère, il s'éleva une forte brise nord-ouest, devant laquelle nous filâmes deux cent quarante milles en vingt-quatre heures, sans dévier.

Rien de délicieux comme les préludes d'un si bon vent. La mer est alors unie, et le navire semble voler sur sa surface : les mâts et les vergues se jettent en avant comme s'ils voulaient se laisser tomber sur la proue, tandis que les barres craquent et ploient, et quelfois même casseraient si l'on n'y portait la plus grande attention. Aussi long-temps que la surface de la mer est plane, il est surprenant quelle quantité de toile on peut déployer au premier souffle du vent. De temps à autre, néanmoins, la prudence commande d'amener les royaux, les clin-foques et les voiles de perroquet. Alors le contre-maître jette un regard aux crampons et autres amarres des canots et des mâts. Le charpentier examine les étais de sabord, et fait monter les boîtes à pompes pour donner un coup d'œil aux tuyaux de cuir. Le maître canonnier regarde si les palans et affûts de canon sont bien assurés avant le commencement du roulis. Les différens agens inférieurs aussi *flairent* l'arrivée du coup de vent, et chacun, à son poste respectif, s'apprête et dispose tout pour le recevoir. Le maître-d'hôtel du capitaine et de la chambre des officiers prie le compagnon charpentier de lui descendre un peu plus de chevilles et de taquets, et après avoir obtenu une ou deux bonnes cordes du second contre-maître, ou une pelotte de merlin, il se met en devoir d'attacher à double tour

les chaises et les tables. Les mousquets des soldats de marine sont plus solidement appuyés sur leur tablette ; des palans sont tenus prêts pour les vergues basses, et le maître, accompagné du contre-maître canonnier, fait l'inspection des supports de gréemens inférieurs. Toutes ces précautions, et vingt autres semblables, sont prises avec tant d'ordre et de mesure, qu'elles attireraient à peine l'observation d'un passager. On dirait que chacun craint de laisser percer ses appréhensions secrètes, quoique bien résolu à ne pas se laisser prendre au dépourvu.

De tous ces avant-coureurs d'une forte brise, aucun n'est plus frappant que les regards inquiets et répétés que le capitaine jette du côté du vent, comme si son œil pouvait pénétrer les nuages noirs qui s'abaissent au nord-ouest, découvrir ce qu'ils cachent, deviner combien de temps encore il peut avec sécurité porter les voiles. De temps à autre il détache son regard du point du vent pour le reposer sur les barres ployantes des huniers, voyant avec anxiété que les toiles gonflées se déchirent et s'arrachent des vergues. Peut-être en ce moment se saisit-il d'un palan de retenue ou d'un bras d'amarre aussi tendu qu'une corde de harpe, et se dit-il tout bas : « Tiens ferme, bonne corde ! » Peut-être descend-il pour la quarantième fois pour consulter le baromètre, et s'avouer, d'un œil inquiet, que le mercure tombe rapidement. Avant de remonter l'échelle, il regardera encore une fois le recueil des *Observations générales d'Horsbourg sur le temps et les vents*, et conclura à demi, en lui-même, qu'il faut diminuer de voiles avant qu'aucun accident arrive.

De retour sur le pont, il trouve que pendant le peu de minutes qu'il a passé en bas la brise a beaucoup fraîchi ; il sent donc la nécessité de diminuer les voiles, pendant qu'il le peut encore, et avant que « *le ciel les emporte*, » comme disent les marins. En effet, si les manœuvres sont trop différées, non-seulement les toiles et les vergues, mais encore les mâts, sont soudainement arrachés du navire, et emportés comme une masse confuse, en tourbillonnant dans les airs.

Quelques lecteurs seront peut-être mécontens de ce qu'il y a de profane dans cette expression : *le ciel les emporte ;* je ne songerai point naturellement à l'excuser. Mais cette expression, et plusieurs autres habituelles aux marins, n'entraînent avec elles que peu ou point de cet esprit impie, répréhensible dans les exécrations ordinaires : elles sont, au contraire parmi eux, dans l'ordre des juremens, une marque de sentimens solennels et presque dévots. Il faut ajouter, pour être juste envers le pauvre Jacques, que bien qu'il soit beaucoup plus libre qu'on ne doit l'être dans l'usage de ces grossières figures indigènes de l'Océan, il se rencontre, après tout, dans son patois, bien moins d'indélicatesse qu'en aucun autre langage des basses classes. Parmi les officiers, de telles habitudes ont peu à peu disparu, et beaucoup jurer est aujourd'hui considéré chez un gentleman comme un fait étrange.

L'équipage, qui généralement est bien averti de la nécessité de diminuer de voiles long-temps avant que le capitaine ait commandé cette manœuvre, s'est probablement réuni en groupes sur divers points du premier pont, chacun s'entretenant bas avec son voisin, regar-

dant de temps à autre en l'air avec anxiété, et tressaillant à chaque craquement de plus en plus fort des mâts et des vergues.

« Bien! celui-ci sonne ferme » dit l'un en appuyant avec emphase sur le dernier mot.

« — Oui, répond un autre avec une affectation semblable, et si le commandant n'y prend garde, le bâtiment pourra bien sonner ferme à son tour. »

« — Bah! bah! réplique un vieux matelot des mers du sud; je connais ces coups de vent du Cap; ils se mouchent dans une minute, et, j'en réponds, le capitaine ne portera pas les voiles aussi long-temps à la hauteur du Cap des Aiguilles; car il a navigué dans ces mers aussi souvent que le vieux Bill. »

En ce moment le commandant, qui n'a rien voulu perdre du bon vent, élève à la fin une voix tardive, et s'écrie, comme à regret : « Tout le monde en haut; amenez les voiles. » Le prompt piétinement des hommes, leurs têtes qui s'élèvent de toutes parts dans les cordages, peut-être même le bruit sourd de leurs rires étouffés au moment où l'ordre est venu interrompre leurs gageures au sujet du vent, tout dénote que la manœuvre était attendue.

« Tout le monde pour amener les voiles! » crie à son tour le contre-maître d'une voix plus perçante que de coutume; car il se propose de faire comprendre à l'équipage la nécessité d'une promptitude inaccoutumée. Un marin expérimenté qui remplit ce poste important apprendra bientôt à son monde à distinguer ces différentes intonations de voix, quoique les sons puissent paraître les mêmes aux personnes qui n'y sont pas habituées.

« Amener les voiles, c'est plus aisé à dire qu'à faire, » murmure un rude et vieux matelot en passant sur le gaillard d'avant; et d'un air habile il jette un regard sur les nuages épais et noirs du nord-ouest : il mesure de l'œil les milliers de verges de bonne toile de Dundie, gonflées là haut par le vent, qui tirent et s'agitent pour le recevoir, ou se débattent comme pour se débarrasser des mâts et des vergues.

« — Tout aussi aisé à dire qu'à faire, » réplique la voix inattendue du capitaine, qui, en passant sur l'avant, où la grande amure est près d'être arrachée, a par hasard entendu la remarque du vieux marin. « Tout aussi aisé avec vous, mon vieux, et ces jeunes drôles, qui m'entourez, si vous voulez seulement vous y mettre aussi lestes que vous le pouvez lorsque vous vous l'êtes mis en tête. Ici, mes enfans, êtes-vous prêts? »

C'est un moment d'épreuve pour les voiles et les vergues, si, à l'instant où cet ordre est donné d'amener les voiles, la force du vent est considérable. Dans les temps ordinaires, il suffit d'avoir des hommes postés pour abaisser à point nommé les vergues, et larguer les amures, tandis que d'autres serrent les voiles à mesure qu'elles descendent, un peu flottantes peut-être, si elles ne sont pas manœuvrées avec soin, et cependant sans trop d'efforts. Mais, lorsque le vent s'est élevé à un tel degré qu'il gonfle les voiles hors de toute proportion, et que le désir du capitaine de profiter le plus possible de la brise, l'a porté à attendre trop long-temps, la position devient plus difficile. On le comprendra aisément, si je fais remarquer que plusieurs des cordes qui tiennent les voiles à leur place

contribuent aussi pour une bonne part au soutien des barres auxquelles elles sont attachées : or, au moment où ces cordes, qu'on nomme cargues et amarres, sont larguées, les vergues et les barres, privées soudain de leur support, peuvent facilement craquer, et même être emportées; ou, comme dirait fort bien le pauvre Jacques, casser en deux, *aussi court qu'une carotte.*

En général, l'instant rapide qui succède à l'ordre : « Amenez » est toujours un moment d'épreuve pour l'officier de service. Si c'est un marin habile, un homme qui, indépendamment de la confiance que lui donne une longue habitude, possède une connaissance approfondie des principes de sa profession, et qui se sente par conséquent en état d'estimer la valeur de nouvelles combinaisons, il sera enchanté de cette occasion de faire l'application de ses connaissances théoriques. Un pareil officier sourira au plus fort du coup de vent, défiera sa violence, confiant dans les moyens qu'il possède de replier les voiles sans une seule déchirure. J'ai vu fréquemment de jeunes officiers manier les vergues et les voiles d'un vaisseau avec une aisance parfaite, alors que de vieux matelots étaient aux expédiens pour se tirer de la perplexité où le vent les avait jetés, ou des *perturbations* (comme disent les astronomes) qu'avait causées leur ignorance, ou sinon des manœuvres mal réglées. Parfois aussi un officier peut commander les apprêts pour diminuer de voiles, suivant toutes les règles établies par Hamilton Moore, et cependant, quand il arrivera au mot fatal « amenez, » tout ira mal. L'amure étant larguée trop tôt, la barre rompra par le milieu, et le pauvre bout-dehors de perroquet s'abattra comme un

oiseau sur le tronc brisé de la vergue, tandis que la bonnette basse, poussée en avant avec violence, sera percée par la grande vergue de beaupré, ou s'entortillera autour du mât, comme la draperie mouillée, dans une étude de Chantrey, sur la figure argileuse d'un évêque indien.

« Par où sortir de là? » murmure entre ses dents un pauvre diable d'officier de quart poussé à bout, quand il voit la confusion causée par les mauvaises manœuvres qu'il a commandées, et le désordre accru encore par ses efforts mal dirigés pour remettre tout en ordre. Qu'en ce moment un capitaine, homme de talent, arrive par hasard sur le pont, il laissera le pauvre jeune homme se tirer d'embarras comme il l'entendra, préférant perdre une petite manœuvre ou une pièce de toile, qu'exposer un de ses officiers à l'humiliation de voir passer sa tâche à un autre. — S'il a cette indulgence, le service souffrira bien moins, dans un voyage de long cours, de la perte de quelques fournitures de magasin que de l'atteinte portée au crédit du commandement, et par conséquent à sa propre autorité. Quelquefois, néanmoins, le capitaine se glissera près de l'officier dans l'embarras, et prenant bien garde de n'être entendu de personne autre, il jettera dans l'oreille du jeune homme quelques-uns de ces mots magiques qui rendent leur jeu à toutes les manœuvres, démêlent les cordes, les voiles et les vergues, et remettent tout en ordre. Si ce moyen ne réussit pas, il appelle l'équipage. Dans ces circonstances, le capitaine, ou plus communément le premier lieutenant, prend le porte-voix. Les matelots, à ce son bien connu, à cette voix du commandement supérieur, volent aux

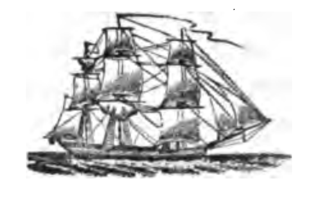
points convenables « pates de lièvre », séparent les voiles, rangent les cordages, qui un instant auparavant paraissaient inextricables, et en peu de minutes ils réduisent tout le désastre aux dimensions d'un accident ordinaire.

« Maintenant rappelez l'officier de quart, » dit le capitaine ; et le jeune aspirant humilié reprend son poste sur le pont. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'est aucun jeune homme, doué d'un peu d'esprit et de bons sentimens, qui ne préférât s'user les doigts jusqu'aux os à feuilleter des livres de théorie, que de se voir exposé à une pareille humiliation. Et cependant, après tout, qui de nous peut dire qu'il échappera à des épreuves presque aussi pénibles, quand on vient, le plus souvent, exercer une profession, dont on n'avait antérieurement que peu ou point d'expérience ?

Pour ma part, si j'étais nommé tout-à-coup au commandement d'un vaisseau dans l'Archipel grec, avec l'ordre d'aller à Smyrne ou de revenir à Malte, je n'aurais pas plus d'idée de la route à tenir pour mettre à profit les vents et les courans, que si mes connaissances en navigation eussent été restreintes, depuis ces trente dernières années, dans les limites de l'étang de mon père, où je m'aventurai d'abord pour mon premier essai. De même, peut-être, celui de mes officiers le plus instruit de la navigation du Levant, et qui saisirait sans doute cette occasion de s'amuser en secret aux dépens de son capitaine, serait un peu moins disposé à se moquer de l'ignorance locale des autres, si notre vaisseau était aussi bien balotté entre Rabbit et Coney, à la hau-

teur de Tonjong-Boloos, dans les détroits de Singapoure, et si on lui commandait de naviguer pour Polo-Penang à travers les détroits de Malacca, ou de regagner la mer de la Chine.

BASIL HALL.



Cours Publics.

MM. LERMINIER, JOUFFROY, SAINT-MARC-GIRARDIN.

COLLÉGE DE FRANCE.

M. LERMINIER,

Professeur de l'histoire générale des législations comparées.

Avant de nous embarquer pour l'Angleterre, pour cette île de la liberté individuelle et de l'égoïsme aristocratique, l'Angleterre, d'où est partie en 1370 la première protestation de l'individu blessé dans son bien-être matériel contre la pensée générale et humanitaire qui vivifiait le moyen âge, le pape, jetons un dernier regard sur les trois faits sommaires que M. Lerminier a examinés pour arriver à l'intelligence complète du gouvernement représentatif.

Seconde révélation dans la personne de Jésus-Christ.— Réalisation terrestre de ce Verbe nouveau, par l'invasion des Barbares.—Tentative d'unité temporelle, ou Charlemagne.

L'ancien monde, constitué d'après une parole inégalitaire, avait pour but unique de son action sociale la guerre. Rome, dernière expression de ce système, qui ne

reconnaissait d'autre droit que la force, était parvenue par la conquête à s'assimiler toutes les civilisations qui l'avaient précédée. Les esclaves et les maîtres se trouvaient face à face; plus de prêtres, plus d'agriculteurs; rien que les oppresseurs et les opprimés, et pour loi générale, pour synthèse politique et religieuse, la matière brute livrée à elle-même. La question, on le voit, était on ne peut plus nettement posée; la négation avait atteint son dernier terme; entre ces deux classes d'hommes, il y a un abîme : qui le comblera? la croix du Rédempteur.

Dans ce petit pays de Judée, qui avait conservé intact, au moyen de l'extermination de ses voisins, le dogme de l'unité de Dieu, dogme que Moïse avait emporté du temple égyptien, un homme consomma le sacrifice le plus complet, le sacrifice du sang. Et l'humanité reprit sa marche; elle avait un nouveau symbole, la croix!

Rome résumant le monde antique n'avait qu'un seul et même mot pour dire un étranger et un ennemi, *hostis;* la loi nouvelle prêchait la fraternité universelle. Et voilà que ces mêmes esclaves qui, sous le règne de la loi ancienne, se tenaient prêts à égorger leurs maîtres, n'ont plus à la bouche que des paroles de douceur et d'abnégation. Rome a vaincu Spartacus. La force a triomphé de la force; mais Rome ne vaincra pas les disciples de la foi nouvelle, parce que la matière ne peut triompher de l'esprit, parce que les idées ne sont pas justiciables de la hache.

Cependant les Romains, ce peuple logicien par excellence, se déchire de ses propres mains: jamais l'égoïsme ne s'était offert au monde sous un aspect aussi hideux;

enfin ces hommes ont horreur d'eux-mêmes : c'est à qui des empereurs séjournera le moins long-temps dans ce repaire infâme, jusqu'à ce qu'il se rencontre un génie supérieur qui sente le besoin de fonder une nouvelle unité; et Byzance s'appelle Constantinople.

Ici se termine la première période du christianisme, l'époque du prosélytisme et de la prédication intellectuelle.

Rome antique cessa d'exister le jour même où le second révélateur sanctionna, par le sacrifice de la croix, le dogme égalitaire qu'il venait apporter; désormais il ne sera plus possible d'être grand qu'en acceptant plus ou moins la foi nouvelle.

Le vieil Adam est mort, les oracles se sont tus; Plutarque, qu'on ne peut suspecter de sympathie pour le christianisme, atteste formellement l'entier anéantissement de tous les oracles de la Grèce.

Il est impossible de comprendre l'histoire si on ne se met au point de vue chrétien, pour juger de la valeur sociale des hommes qui se sont succédés sur la scène. Or, Constantin est le premier empereur qui ait mérité véritablement le nom de grand, parce qu'il a le premier accepté complétement le dogme nouveau; et, de même que l'intelligence de l'histoire depuis J.-C. a manqué et manquera à ceux qui ne la verront pas à travers le prisme de l'évangile, de même on n'a pas compris les directeurs sociaux, les hommes forcés d'assumer sur leur tête la responsabilité du sang, et de prendre une plus large part de l'expiation. Ainsi Constantin, qui s'est immolé dans sa propre famille, Hlodwig qui l'a imité sur des proportions encore plus effrayantes, Charlemagne, Gré-

goire VII, Simon de Montfort, saint Dominique, les Seize, la Convention, ont été considérés sous le jour le plus faux, le plus contraire à la vérité, pour n'avoir pas été envisagés au point de vue du sacrifice et de l'expiation.

Voici venir les Barbares, l'avalanche du nord roule sur l'Italie. Comme Nabuchodonosor à l'égard de Jérusalem, Alaric épargna deux fois Rome; ce ne fut qu'après y avoir été ramené une troisième fois qu'il abandonna cette grande prostituée à son malheureux sort. Genseric vient aussi y camper avec ses Vandales; mais, qui le croirait? c'est un général romain, c'est le régicide Ricimer qui fera éprouver à cette ville les plus épouvantables calamités. Aussi les Barbares, loin d'être regardés comme des ennemis, étaient-ils reçus à bras ouverts. C'est qu'ils ne s'attaquaient pas à l'esclave, mais au maître; c'est qu'ils acceptaient la foi chrétienne, et se dévouaient à leur manière. Cependant tous ces Barbares ne peuvent pas être rangés dans la même catégorie. Je les distinguerais en trois classes.—Les Barbares destructeurs ou nomades; ce sont les races qui ont disparu, et qui procédaient par l'extermination : la famille la plus considérable de cette classe de Barbares est celle des Huns; elle était originaire d'Asie.— Les Barbares ariens, ce sont ceux qui, tout en détruisant, subissent l'influence romaine et s'accommodent d'un matérialisme déguisé et inféœond, qui les frappe de stérilité : ce sont les égoïstes de la grande famille barbare; ce sont les Goths, qui dominaient dans l'Allemagne méridionale, l'Espagne; ce sont les Bourguignons, les Lombards, les Bavarois.— En troisième ligne et les derniers venus, ce sont les Barbares orthodoxes ou organisateurs, ce sont les Francs : c'est le peuple intel-

ligent et dévoué par excellence : il se fait le bras droit de la papauté. Le Franc trouva un instructeur et un auxiliaire dans l'évêque gaulois, qui avait conservé intact le dépôt de la liberté morale de l'homme, après la disparition du comte romain. Hlodwig vient et se pose *rex comatus*. Il est à remarquer que toutes les conversions royales sont dues en partie à des femmes, tant il est vrai que la religion de Christ est la religion du faible et du malheureux. Hlodwig terrassa l'arianisme dans les plaines de Vouillé ; il détrôna Gondebaud, son beau-père, pour ne s'être pas converti à la foi catholique. Ce prince fit merveilles ; il était embrasé d'une ardeur invincible, *cui Dominus tantam gratiam tribuit*, *ut in ejus contemplatione muri Ecolismæ sponte corruerent*[1], dit Grégoire de Tours dans sa naïve crédulité de chroniqueur. Hlodwig forme dignement la chaîne intermédiaire entre Constantin et Charlemagne.

Sous ses successeurs, l'empire des Francs s'étendit ; les Bavarois, les Aquitains, tous ces barbares ariens qui voulaient s'immobiliser et vivre de la vie individuelle, à l'instar des Romains, qu'ils avaient renversés, furent absorbés dans l'unité gallo-franque.

Les Neustriens eux-mêmes ont besoin d'être régénérés, et les Austrasiens, nouveaux venus, se chargent de les remplacer dans l'œuvre unitaire et spiritualiste. L'arianisme tenta un dernier effort : il fut vaincu à Poitiers par Karl dit Marteau, et refoulé dans l'Afrique.

Nous arrivons à un homme qui fait peur, tant sa pensée fut colossale, tant son œuvre répondit à sa pensée, Charlemagne ! qui ne peut être apprécié que par un

[1] *Historia Francorum*, l. II, c. 37.

philosophe synthétique ou un poëte. Victor Hugo, dans un monologue admirable qui n'a été ridiculisé que par les sots, nous semble avoir compris cet homme. En vertu de sa spontanéité d'artiste, il a deviné la dualité que rêvait le génie de Charlemagne : le pape et l'empereur! L'esprit recule devant la pensée de Charlemagne et d'Hildebrand, contemporains!!!

Tout ce qu'il peut être donné à un homme de faire, Charlemagne l'a fait; il a entouré le pape de barrières respectables; il lui a fait un piedestal, puis il s'est agenouillé devant le pouvoir spirituel, et il lui a demandé de bénir le pouvoir temporel dans la personne de l'empereur d'Occident. Cet homme est prodigieux; aussi meurt-il tout entier.

Et puisque nous avons parlé du véhicule qui lançait le char du Franc dans la carrière de la civilisation, le pape, essayons de faire comprendre l'esprit papal. Le pape fut toujours fidèle à ce qui était; même, dans ces jours où l'empire ne s'étendait pas au-delà des faubourgs de Constantinople, le pape, demeuré immuablement attaché à l'empereur, élevait seul la voix pour réclamer l'assistance des rois. D'un autre côté, il prêchait par toute la terre le dogme révolutionnaire de l'égalité : ainsi, pour pouvoir comprendre le sens des actes de la papauté, il faut toujours avoir à l'esprit cette image du pape d'une main soutenant ce qui existe, ce qui est ancien, traditionnel, puissant, aristocratique; de l'autre main prodiguant incessamment les idées, et favorisant ce qui est nouveau, faible et populaire.

M. Lerminier a passé trop rapidement sur les Barbares et sur Hlodwig; il n'a presque rien dit de la Gaule, de

ce sol où venaient se fixer les Francs, et qui possédait son histoire, histoire qui méritait d'être faite pour avoir l'intelligence complète de la révolution communale au XIe siècle.

Pour esquisser Charlemagne, M. Lerminier s'en est trop remis à Eginhard, simple chroniqueur, et insuffisant pour donner le sens des actes de l'empereur d'Occident.

M. Lerminier, qui possède au plus degré l'instinct historique, dont l'œil saisit toujours avec exactitude le point important dans une époque, pour le mettre en relief et l'embellir avec son éloquence pittoresque et chaleureuse, n'insiste pas assez sur la moralité des faits humains : cela ôte à son enseignement la gravité et l'austérité qui doit entourer toute prédication publique. Le nom de Dieu ne devrait jamais être prononcé, mais sa présence sentie sous chaque mot.

Si nous adressons à M. Lerminier ces critiques sévères, c'est qu'il n'appartient pas à notre présent sceptique, frivole et corrompu ; c'est qu'il est homme d'avenir, c'est que, loin de devoir périr dans le cataclysme où s'engouffreront toutes les immondices de l'actualité, il s'avancera hardiment dans une époque nouvelle, où les actes et dits seront estimés à leur juste valeur, c'est-à-dire, où des châtimens terribles attendront les méchans, et de faibles récompenses, les hommes dévoués.

(Histoire du gouvernement représentatif en France et en Angleterre.)

ANGLETERRE. — PÉRIODE SAXONNE, CONQUÊTE NORMANDE.

Les Bretons étaient d'une taille élevée, avec des che-

veux blonds et roux; ils étaient braves, aimant à monter sur un char pour combattre leurs ennemis. Les prêtres ou druides ont l'administration de toutes les affaires publiques et privées. L'autre partie de la nation est *genus equitum*. Ainsi, sacerdoce et aristocratie, voilà à qui appartient la puissance chez cette branche de la grande famille germanique. Les druides avaient au-dessous d'eux les bardes, qui échauffaient l'imagination des guerriers; et enfin, dans un degré inférieur, se trouvaient les eubages, livrés à l'étude de sciences plus positives que religieuses. Quant à leur gouvernement, ils vivaient dans l'indépendance la plus absolue.

Il est de la plus haute importance de remarquer comment un peuple arrive à une notabilité historique; il faut pour cela des agens significatifs : ce sera César qui inaugurera la Bretagne, puissant relief pour la gloire du grand capitaine.

Auguste eut deux fois envie de visiter cette île fameuse; mais il n'y alla pas, non plus que Tibère ni l'extravagant Caligula. Claude, plus hardi, eut ce courage; puis enfin Agricola, qui mit tout en œuvre pour civiliser ces Barbares. En vain Galgacus éleva-t-il une voix énergique : les Bretons se font Romains; ils savent le latin; ils ont des thermes, des portiques. Un homme a écrit la vie d'Agricola, c'est Tacite.

Adrien et Sévère bâtissent des murailles; la Bretagne échappe insensiblement aux Romains; enfin, Honorius renonce à sa domination par un acte formel. La Bretagne est libre. . . . . Non, elle ne l'est pas, car la civilisation romaine a détruit son individualité; une conquête était nécessaire pour la régénérer, pour la glorifier : il fallait

des hommes neufs, ayant des mœurs germaniques, des habitudes renfermant le germe du système représentatif.

Cinquante ans après le départ des Romains, le flot de la mer, ou plutôt cette fatalité historique qui en avait besoin pour renouveler la Bretagne, amène les Anglo-Saxons. Le Breton lutte un siècle, puis il disparaît; les Saxons se placent où ils peuvent, et à mesure qu'ils arrivent; l'heptarchie se trouve constituée. Tout est prêt pour l'installation du christianisme en Angleterre.

Car à Rome, le pape, ce grand civilisateur, veille sur les destinées de l'humanité. Grégoire Ier dirige sur tous les points ses soldats et ses prêtres. — Allez, je ne veux plus entendre parler de vous que comme vainqueurs ou martyrs. — Augustin, moine, d'un esprit politique et entreprenant, paraît devant le roi saxon, chantant des psaumes, revêtu, ainsi que ses diacres, de ses habits pontificaux, et enveloppé dans un nuage d'encens. L'imagination du Barbare est frappée, les doctrines nouvelles captivent son attention. Le pape, qu'Augustin instruisit de ses succès, lui répondit en lui recommandant d'être humble et prudent.

Après lui, le moine Paulin convertit un autre roi. Ce roi convoque une assemblée de Saxons pour savoir s'ils veulent se faire chrétiens : on met aux voix la doctrine de Jésus-Christ. Le chef du culte lui-même ne s'oppose pas à cette introduction. — Il faut l'adopter, dit-il, si elle doit nous apprendre quelque chose de nouveau; nos dieux ne peuvent plus rien, puisqu'ils ne m'ont pas enrichi, moi qui les ai si bien servis.

La propriété s'établit chez les Saxons comme elle

s'est établie chez les Francs : c'est l'épée qui partage la terre ; le roi ou chef de la nation prend la part la plus considérable, et distribue le reste à ses compagnons de victoire, ses égaux en noblesse, qui partagent avec les guerriers qui les ont suivis. Ainsi s'établit une hiérarchie de services. On se tromperait cependant si l'on voulait voir dans ces institutions le commencement de la féodalité : elles en contenaient le germe, mais à l'état d'embryon.

Le roi est l'administrateur général, le grand justicier; la reine, sa femme, partage les hommages de la tribu. L'idée de la chevalerie se faisait déjà pressentir. Après viennent les Eldorman : ce sont des rois au petit pied, rendant la justice dans leur district; ensuite les comtes, *regales socii*, la noblesse moyenne; puis les thanes ou hommes libres, qui faisaient la force du roi dans les combats : on était thane du roi ou du comte. Enfin la classe des laboureurs, qui, quoique probablement libres dans l'origine, furent peu à peu réduits à l'esclavage. Les serfs formaient la dernière classe.

Le pays se divisait en comtés, les comtés en centaines, les centaines en dixaines, division commune à toutes les races germaines. On en appelait, des décisions rendues par les centaines, à la cour du comte, et du comte au roi. Le thane qui était accusé pouvait se faire accompagner de douze de ses égaux. Le serment d'un thane valait celui de dix laboureurs; celui d'un comte, dix thanes.

Mais ce qui nous montre d'une manière plus générale le développement de la société saxonne, c'est la grande assemblée. Le roi la convoquait habituellement

aux fêtes de Noël, Pâques et la Pentecôte. La multitude y était admise dans les grandes occasions; tout est mis aux voix dans ces assemblées, qui donnent ou refusent librement leur sanction.

Mais, pendant que les Saxons se croient assurés de la possession tranquille de leur conquête, voici venir les terribles rois de mer, les Danois, race possédant un caractère plus âpre, plus sauvage. D'abord ils sont repoussés; Régnier Lordbrog meurt du plus horrible supplice; mais avant d'expirer, il appela ses fils. Ses fils vinrent; ils étaient douze; la vengeance fut complète.

Puis Alfred les chasse de nouveau; il fera tout ce qu'il est donné à un Saxon d'accomplir : il poussera son peuple dans le sein d'une civilisation plus avancée. Le premier il eut l'idée de profiter de la position géographique de l'Angleterre, et construisit la première flotte. Après avoir vaincu les Danois, il s'occupa à écrire les mœurs et les coutumes de ses sujets. Son imagination était extrêmement vaste.

Si prodigue qu'ait été la nature à son égard, elle ne l'a point cependant égalé à Charlemagne. Karl s'est promené sur un plus grand théâtre, a fait écrire plus de choses, a gagné plus de batailles et tué plus de Barbares. Charlemagne est l'homme du continent; Alfred n'est que l'homme de l'Angleterre.

Après Alfred, rien d'énergique, de fort; la plus profonde obscurité enveloppe les actions de ses successeurs. Le massacre des Danois par un roi saxon rappelle Suénon en Angleterre: il se fit une effroyable extermination de la race saxone. Alors se répandit ce dicton, qu'un homme du Nord valait dix Anglais.

Canut, son fils, encore plus grand que lui, tenta et accomplit la conquête de l'Angleterre. Après Canut, les Saxons font revivre leurs droits; mais ce ne sera ni eux ni les Danois qui l'emporteront en définitive.

Il arriva alors qu'un prince saxon, en côtoyant témérairement la Neustrie, fut jeté sur le rivage par une tempête, et fait loyalement prisonnier. Guillaume le bâtard régnait en Normandie; ce prince rusé employa un saint subterfuge pour enchaîner Harold. Celui-ci, revenu en Angleterre, est élu roi par acclamation. Guillaume le déclare traître et félon, et rassemble une armée formidable. C'est la péroraison du mouvement barbare.

Jamais l'histoire n'a fait mention d'une expropriation plus complète. Huit années furent employées pour inventorier toutes les possessions publiques et privées, et de tous ces mémoires, on forma un volume du jugement, qui fut déposé dans le trésor royal. La féodalité repose complète, d'un seul bond, armée de pied en cap. Guillaume prit pour sa part quatorze cent trente-deux manoirs; d'autres en eurent onze cents ou neuf cents. En établissant l'hérédité des fiefs, Guillaume le conquérant assura à la féodalité une durée éternelle; il profita de son pouvoir pour imposer à la nation un serment général. Les prêtres étaient soumis au service militaire. A défaut de mâle, le fief appartenait aux femmes. En examinant à fond la féodalité, on y trouve l'intérêt privé sacrifié à l'intérêt général, condition indispensable de toute organisation bonne et durable. Guillaume eut de nombreuses luttes à soutenir contre les vaincus, et se montrait d'une cruauté inexorable quand le sort favo-

rissait ses armes. Il meurt en 1057, laissant au temps à faire sortir une unité vigoureuse du chaos de la conquête.

M. JOUFFROY.

(Histoire de la philosophie grecque jusqu'à Socrate.)

DES DIFFÉRENTES CAUSES QUI PEUVENT INFLUER SUR LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉES.

Le développement normal des idées peut être troublé par cinq causes, dont l'action se réduit à deux faits : retarder ou précipiter le développement des idées.

1° Les races. Les races ont sans doute leur physionomie morale, leur caractère propre; mais aucune d'elles n'est dépourvue des facultés et des passions propres à l'humanité, c'est-à-dire, des élémens constitutifs de l'homme. Partout aussi le rôle de la passion est d'être le moyen, et celui de la raison, le but. Enfin il est des races chez lesquelles il y a prépondérance d'un élément sur un autre. Soit une race où l'intelligence dominera, le développement sera moins orageux; mais il pourra arriver, d'un autre côté, que l'impulsion manque par le peu d'énergie de la passion.

Une race où la faculté de la mémoire et de l'imitation l'emportera sur les autres, sera plus propre au développement, qui consiste dans l'érudition. Telle est l'Allemagne, si studieuse et si intelligente, mais si peu méthodique dans ses compilations savantes, mais si molle dans l'exécution, si lente, quand il s'agit de marcher à grands pas dans l'arène de la civilisation. En France, où l'élément intelligent n'est jamais en retard avec l'élé-

ment passionné, les idées grandes et philosophiques jaillissent de toutes parts, et quand une résolution est indispensable, elle a le courage de la prendre. L'Angleterre n'est que l'Angleterre, l'Allemagne que l'Allemagne, la France, c'est le monde; son originalité est de n'avoir pas d'individualité tranchée : la patrie, pour un Français, ce n'est point l'endroit où il est né, c'est le pays qui se trouve le plus avancé dans l'idée de liberté.

Lorsque les deux élémens ne sont pas en équilibre chez une nation, il arrive que cette nation ne se développe pas : alors la Providence y supplée par la conquête, et le mélange des vainqueurs et des vaincus rétablit l'équilibre. L'humanité offre ce double caractère de l'unité dans la variété, et de la variété sous l'apparence d'unité. A mesure qu'une race passe d'idées incomplètes à des idées plus complètes sur les questions de civilisation humanitaire, le relief artistique et la physionomie primitive des races tend à s'effacer.

D'où il résulte que telle race est appelée à remplir telle fonction dans l'histoire générale du monde, selon que telle disposition prévaut chez elle; donc il ne peut se faire un pas dans la civilisation, qui n'ait été fait auparavant dans l'intelligence. Ainsi se trouve résolu le grand problème de la liberté humaine et de la fatalité historique : liberté pleine et entière pour l'homme de disposer comme il lui plaira des élémens constitutifs de sa nature; mais il ne peut empêcher que telle ou telle conséquence ne résulte *fatalement* du choix *librement* fait par lui. L'effet des communications devenues plus fréquentes et plus faciles, est de perfectionner plus rapidement les races en les nivelant, c'est-à-dire, en ini-

tiant les moins avancées aux secrets scientifiques des plus éclairées.

2° LES CLIMATS. Montesquieu et Herder ont épuisé ce sujet. Ce n'est pas néanmoins qu'ils aient procédé d'une manière logique, c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas partis de l'agent mobile, source de toutes les déterminations pour y rattacher l'action des objets extérieurs. Le climat n'est, en quelque sorte, que la température de l'atmosphère. Pour bien apprécier l'influence du climat, il faudrait posséder l'exemple d'une race placée successivement sous la même température, et assez longtemps pour que celle-ci pût agir efficacement.

L'effet des climats extrêmes est de développer le corps aux dépens de l'intelligence. Ainsi la polygamie, cette monstrueuse institution, vient de ce que, dans les pays chauds, la femme matérielle se développe avant, et beaucoup plus que la femme morale. Ainsi la *forme* proprement dite, ce qu'il y a de plus inférieur, de plus vil dans l'art, dominera d'une manière très remarquable chez le sectateur du prophète et l'adorateur d'Odin.

3° LES LIEUX. Les lieux agissent par la plus ou moins grande facilité avec laquelle ils fournissent aux subsistances des peuples, faisant ou des agriculteurs, ou des chasseurs, ou des commerçans. Le chasseur use sa vie à conquérir sa nourriture ; chez lui, le progrès est nul ; le pasteur se développera plus promptement que le chasseur ; et l'agriculteur, ayant chaque jour occasion d'exercer son intelligence pour imaginer des moyens qui rendent ses travaux plus productifs, précédera toujours le pasteur. Mais l'effet des lieux est encore plus remarquable par rapport à leur situation et à la confi-

guration du pays. Chez un peuple agriculteur, la propriété se condense entre les mains d'une certaine classe d'individus, et par suite leur confère la puissance. Au contraire, chez les peuples commerçans, chez les peuples qui sont sillonnés en tout sens par les idées, et qui gravitent vers l'unité par l'égalité, l'élément démocratique tend à dominer; car c'est là le progrès de l'humanité, de morceler de plus en plus la propriété, et de faire prévaloir l'intérêt du plus grand nombre, *res publica*, sur l'immobilité aristocratique et l'égoïsme rétrograde.

Le progrès de l'humanité, dis-je, est de diminuer de plus en plus l'influence du climat et des localités sur l'homme. La civilisation, c'est cette lutte que l'homme soutient contre la nature. Dans l'origine du monde, en entendant gronder les vents et le fracas de la foudre, en sondant l'immensité des plaines, en mesurant la hauteur des montagnes qui l'environnaient, l'homme eut peur, et il se cacha. La conquête de la nature par l'homme se fait ainsi : il découvre la loi qui gouverne une force naturelle, et il emploie sa découverte à éviter les effets de cette force; bientôt il va plus loin, il s'en sert pour sa propre utilité. La civilisation, c'est ce qui détruit les obstacles qui s'opposent à l'unification d'un peuple. Unité! unité! c'est le cri du monde moderne, c'est l'étoile polaire de l'humanité.

4° Les invasions. Nous avons à examiner le développement que produit, soit chez les envahisseurs, soit chez les envahis, cette quatrième cause extérieure.

Dieu, ce grand révolutionnaire, a mis chez les peuples barbares une tendance à l'invasion, afin qu'ils pus-

sent subir l'influence de la civilisation, qui a pour eux de puissans appas. La grande mobilité des peuples qui n'ont pas encore de signification politique, de rôle historique, explique les déplacemens perpétuels. Ainsi le premier peuple irrupteur tomba sur un autre moins fort : celui-ci lui cède son pays, et va en chercher un autre. L'invasion de l'empire romain témoigne de cette tendance irrésistible qui pousse les Barbares sur les peuples civilisés. D'un autre côté, une tendance non moins forte porte les peuples civilisés sur les Barbares ; car il est dans la nature de l'homme d'avoir besoin de communiquer les idées qu'il a découvertes.

Or, la France aujourd'hui éprouve ce besoin au plus haut degré ; elle est sympathique et révolutionnaire par excellence. Ainsi, il est évident que la France est appelée à régénérer l'Europe par les idées, comme les Barbares régénérèrent l'Empire romain par le sang. L'immobilité, pour la France, c'est la mort. Les colonies sont nées de ce que la production et la consommation n'étaient pas en équilibre.

Considérons maintenant les effets des invasions, par rapport à la marche naturelle des idées. Supposons d'abord une invasion de Barbares sur un peuple civilisé. Il faudra que l'homogénéité s'établisse ; mais la civilisation du peuple vaincu s'arrête un moment ; puis elle s'empare bientôt du peuple vainqueur, et l'élève rapidement au même niveau qu'elle.

Si, au contraire, c'est le peuple civilisé qui envahit, l'effet est beaucoup plus prompt : à peine un léger retard dans la civilisation du peuple vainqueur, progrès immense dans le développement du peuple vaincu.

Et la loi naturelle, psychologique, suivant laquelle les idées se développent, subsiste toujours, une et intacte, quelles que soient les influences extérieures et inattendues.

Si une race est incapable de civilisation, elle disparaît tôt ou tard; les autres, au contraire, comprenant de mieux en mieux leur fonction sociale, s'unissent, se mêlent, et deviennent plus propres à pousser l'humanité dans les nouvelles voies qui s'ouvrent devant elle. L'effet le plus général des invasions est la tendance à l'unité, à la centralisation, à l'assimilation générale: cette unité devient de jour en jour plus possible; et ce qui amène ce résultat, ce sont les idées, l'intelligence.

Il est un autre phénomène non moins frappant: c'est l'extension progressive de la civilisation aux dépens de la barbarie, qui, au début de l'humanité, se trouvait dans une immense majorité.

Notre monde, le monde chrétien, est destiné à devenir la civilisation universelle. Il y a bien encore sur la surface du globe deux autres civilisations, l'une hindoue, l'autre musulmane: mais de notre supériorité sur eux, qui pourrait se démontrer par leur infériorité matérielle, je ne veux qu'une preuve, mais incontestable. Voit-on des disciples de Brama ou de Mahomet venir chez nous pour nous convertir? Non. Donc la supériorité est de notre côté; car le prosélytisme chrétien se promène d'un bout de l'univers à l'autre; et puisqu'il est vrai que la civilisation chrétienne doit envahir le monde, il est vrai aussi que les nations qui sont à la tête de cette civilisation traînent les autres à la remorque.

5° Les grands hommes. Il faut bien distinguer deux

espèces de grands hommes, le grand homme de pensée et le grand homme d'action. L'homme grand par la pensée peut être incapable dans l'action : ce qui domine en lui, c'est son intelligence, plus étendue que chez les autres. Dans l'homme d'action, c'est la passion qui l'emporte; il a donc une volonté plus énergique. Est-il possible qu'un grand homme d'action ne possède pas nécessairement une grande intelligence? Il y a deux sortes d'intelligence : l'une scientifique, évoquant l'avenir; l'autre pratique, perspicace, combinant les événemens pour les mettre à profit. L'homme d'action ne possède pas nécessairement une intelligence créatrice; pour ne pas hésiter, il ne faut pas trop voir le pour et le contre. L'espèce mixte, que les circonstances déterminent, gens ayant une dose à peu près égale de génie scientifique et d'intelligence pratique, forment les philosophes ou les hommes d'État.

§ I. *Hommes grands par l'intelligence.* Une société quelconque, dans un moment donné, est toujours dans un de ces trois cas, ou avec un dogme déjà établi, qui est en progrès, ou avec un dogme qui est en décadence, ou entre un dogme mort et un dogme à venir. Qu'un homme arrive dans la première époque, il sera dogmatique, il développera ce qui n'était encore qu'à l'état de germe : ce sera un père de l'église, ce sera saint Augustin.

Qu'il vienne dans la seconde, il sera sceptique, démolisseur, homme d'analyse : il se nommera Voltaire.

Qu'il apparaisse dans l'époque intermédiaire, il hâtera l'arrivée d'un nouveau dogme, ou plutôt il demandera une application plus large et plus complète du dogme

ancien ; il sera novateur, il devancera l'intelligence de ses contemporains : il sera Saint-Simon [1].

Car le grand homme tient toujours la mission de son époque ; son rôle est de précipiter le développement général ; il découvre plus vîte que les autres l'idée vers laquelle la société gravite : s'il n'était pas venu, on l'aurait découvert un peu plus tard. Le grand homme vient trop tôt ou à propos ; quand il vient trop tôt, la société, qui n'est pas assez avancée, le repousse : ainsi les premiers réformateurs montèrent sur le bûcher.

A côté des grands penseurs, deux autres classes d'hommes tendent au même but, par des moyens tout différens ce : sont les poètes et les artistes. Le penseur comprend, le poète sent : le poète forme la chaîne intermédiaire entre le penseur et l'artiste ; il peut s'occuper davantage de l'idée et moins du symbole que ce dernier : le beau est l'expression la plus fidèle du vrai et du bon.

L'influence des grands penseurs diminue à mesure que la civilisation avance ; les intelligences tendant à se niveler, il est très difficile de devancer de beaucoup l'opinion publique : la vérité est trouvée par tous presque simultanément. Aux époques primitives, les masses ayant des communications très rares, et étant à l'état de sentiment, les grands hommes ont tout le temps de se développer. La civilisation tend à populariser les idées, et à faire disparaître le sentiment. Il n'est pos-

[1] Ce grand homme, dont nous ne saurions trop entourer le nom de respect et de bénédictions, surtout depuis qu'il a été si indignement usurpé et si lâchement souillé par une secte dont le bon sens public a fait justice, ne s'est jamais donné que comme l'analogue de *Socrate*, que comme apportant une interprétation nouvelle de la doctrine de Christ ; mais de révélation, pas l'ombre !

sible d'obtenir quelque influence sur la société qu'à la condition d'être de son époque. Cependant il est une autre catégorie de penseurs, qui s'élancent dans l'avenir, et formulent des idées qui ne doivent recevoir leur application que dans un temps très éloigné, et la foule les traite de rêveurs sublimes : Platon! Bacon!

§ II. *Grands hommes d'action.* Toute pensée une fois découverte se traduit dans les faits; autrement elle ne règne que sur les intelligences et non sur les choses. Pour qu'une idée s'empare de la réalité, il faut que quelqu'un s'en charge; la mission de l'homme d'action est d'implanter dans les institutions les idées trouvées par les philosophes. Sa vocation, tout aussi bien que celle du penseur, est déterminée par l'époque où il vit: il fonde, détruit, perfectionne. Les hommes d'action viennent toujours à propos, et jamais quand il n'y a rien à faire. Aujourd'hui c'est la nation qui pense et exécute; il n'y a plus d'individus. Aussi Napoléon est-il cent fois plus grand que tout ce qui l'a précédé.

Aux époques sceptiques se trouvent toujours deux catégories parallèles, les hommes du passé et ceux de l'avenir; il n'y a entre eux qu'une différence: elle est dans le résultat; c'est que le succès a toujours manqué aux premiers et jamais aux seconds.

Telles sont les cinq causes extérieures qui, avec la loi générale de la succession des idées, influent sur les événemens humains. Nous avons vu qu'elles ne pouvaient que précipiter ou retarder le développement des idées. Maintenant il nous faut chercher quelle est, dans la mission générale de l'humanité, la mission spéciale de la philosophie de l'histoire.

SORBONNE.

M. SAINT-MARC-GIRARDIN.

(Histoire d'Allemagne sous les maisons de Saxe, Franconie et Souabe.)

MAISON DE FRANCONIE.

Henri II, le saint, a été canonisé avec sa femme Cunégonde, par le pape Innocent III : c'est que Henri avait bien mérité de l'église; c'est que, successeur des Othon, de ces empereurs si jaloux de prédominer la tiare, Henri a courbé le front devant Rome. Le clergé est tout puissant sous son règne; il n'existe pas de plus merveilleuses légendes que celles qui se rattachent à la reine Cunégonde, cette femme demeurée vierge aux bras de son époux.

Henri meurt le 13 juillet 1024, en indiquant pour son successeur Conrad le Salique, duc de Franconie.

Conrad, chef de la maison de Franconie, apprit son élection à Aix-la-Chapelle. C'est, dans l'histoire d'Allemagne, le règne le plus magnifique et le plus respecté. Les duchés nationaux ont pour ainsi dire disparu; il n'en reste plus que le nom. Ce prince n'est jamais en repos, tant il a à cœur d'assurer celui de l'État; il descend en Italie pour vaincre la faction d'Herbert, archevêque de Milan; il confond Miesko par sa générosité; enfin il est partout. Conrad meurt subitement à Utrecht, le jour de la Pentecôte 1039.

Henri III, son fils, que, dans l'assemblée des états con-

voqués à Aix, il avait associé à l'empire, quoiqu'à peine âgé de dix ans, lui succède.

Au xe siècle se répandit une opinion étrange : on croyait à la fin du monde, et chacun s'y préparait. La paix de Dieu fit aussi grand bruit à cette époque. En 1043, Henri pardonna à tous ceux qui avaient conspiré contre lui ; il rétablit les ducs, qui devinrent si dangereux sous Henri IV, car la révolution qui éclata plus tard se faisait déjà pressentir.

Trois papes se disputent la chaire de saint Pierre : Benoît IX, pape débauché et empreint de l'esprit féodal ; Silvestre III, et Grégoire VI : ce dernier l'emporte ; mais il fut bientôt obligé de céder le trône pontifical à l'évêque de Bamberg, Clément II, qui couronna Henri. Ce prince nomma successivement le comte Brunon, sous le nom de Léon IX, et Gelhard, sous celui de Victor II.

Le 5 octobre 1056 Henri III meurt à Burfeld, en Saxe.

La société à cette époque offre l'aspect le plus animé. Les jeunes gens sortent des cloîtres avec des idées beaucoup plus développées. Henri IV n'est qu'un enfant ; une femme gouverne comme régente : cela enhardit les vassaux ; et puis il y a dans le monde un moine qui a été secrétaire de trois papes, qui a persuadé au comte Brunon d'entrer à Rome vêtu comme un simple particulier, voulant faire comprendre à l'empereur qu'il n'avait pas droit de nommer au siège de saint Pierre. A Tours, il est parvenu à faire signer à Bérenger la rétractation de ses erreurs : c'est l'homme austère, tenace, populaire ; c'est le grand homme par excellence, c'est le moine Hildebrand, c'est le pape Grégoire VII ! Le drame va commencer.

M. Girardin est resté au dessous de son sujet en ne se déclarant pas assez franchement pour le représentant de la liberté et de la civilisation contre l'infâme Henri IV.

Qui levera le premier l'étendard de la révolte? Ce sera la Saxe, l'état alors le plus puissant et le plus mécontent. Henri IV avait une idée fixe : c'était d'établir un gouvernement absolu. Il dut être confirmé dans ce sentiment par Adalbert, son gouverneur, homme d'une haute portée politique, qui voulait affermir pour lui-même le pouvoir le plus tyrannique et le plus arbitraire.

Henri IV tenait à sa cour un marché public d'évêchés; il les prenait, les revendait et les reprenait : c'était le trafic le plus ignoble qui se pût imaginer.

Il retenait dans ses prisons Magnus, duc de Saxe, et traitait ce peuple de la manière la plus indigne. Il avait élevé plusieurs forteresses; ce qui déplaisait singulièrement aux Allemands. Enfin jamais insolent ne mérita mieux son châtiment que ce misérable prince.

Il convoque une diète à Goslin; mais renfermé dans le château d'Arbourt, il n'y parut pas. L'affront était par trop sanglant; les seigneurs irrités sortent de la ville, se forment en conseil : chacun expose son grief. Henri est assiégé dans son château, se sauve dans la forêt, et parvient avec peine en Franconie, où il trouva une armée. Réduit à l'extrémité, il est forcé de traiter avec les Saxons, et de rendre tous les évêchés.

Bientôt il convoque une diète à Saltzbourg; il se plaint de ce qu'il a souffert en Saxe. A Hœnbourg il offre la bataille, et les Saxons sont vaincus, en 1075.

Mais, en 1076, le fils d'un charpentier de Rome, le moine de Cluny, gouverne enfin en son nom. Il ordonne

à Henri de mettre fin à ses simonies. Henri assemble un concile à Worms : Hildebrand est déposé ; mais cent dix évêques réunis forcèrent Grégoire VII d'excommunier l'empereur. Aussitôt chacun se sépare de l'excommunié ; une diète le déclare incapable de régner s'il ne parvient à se faire absoudre dans l'espace d'un an.

L'an 1077, par le froid le plus rigoureux, Henri, à peine suivi de quelques serviteurs, passe les Alpes, et, après avoir attendu trois jours, en chemise, à la porte de l'église, l'inflexible pontife lui accorde l'absolution à cette condition, que l'hostie l'étouffât s'il avait l'intention de manquer à sa parole. Le parjure Henri demande le temps de la réflexion. Une seconde assemblée est convoquée, et la couronne d'Allemagne est donnée, à l'unanimité, à Rodolphe de Souabe.

Rodolphe est vaincu près de l'Elter en 1080 ; Grégoire VII meurt à Salerne ; et en 1089 Henri a recouvré toute son autorité. Il se renferma pendant sept ans dans un château. Son fils se révolte contre lui. Enfin il meurt à Liége, le 7 août 1106, au moment où il se préparait à reconquérir par la force un trône qu'il avait volontairement abdiqué.

Au IXe et au Xe siècles aucun des plaisirs de la vie n'étaient refusés aux prêtres ; rien ne les distinguait des laïques, lorsque Grégoire VII vient se mettre à côté et bientôt s'asseoir sur le trône pontifical : ce grand homme comprit toute l'étendue du mal. Les cinq papes allemands, créatures des empereurs, qui s'étaient succédés, avaient tout gâté, avant d'attaquer le vice dans son représentant le plus audacieux, l'empereur. Grégoire commence par s'entourer d'une milice dévouée, les moines, ces plé-

béiens de la nouvelle Rome. Il décrète l'exclusion des cardinaux étrangers, l'abrogation de la simonie, et une défense de mariage pour les prêtres.

La papauté a dignement rempli sa mission de pouvoir spirituel ; elle a été intelligente et sublime. Oui, Grégoire VII était un démocrate ; la cause qu'il servait était celle du peuple. Honte sur son indigne adversaire !

Henri V, qui n'avait pas attendu la mort de son père, succède à cette période agitée. Il fait acheter la paix aux bourgeois de Cologne, moyennant la somme, exorbitante pour ce temps, de 6,000 livres. Il continue contre le pape la guerre des investitures, et traverse le Saint-Bernard avec 30,000 chevaux. A mesure que l'empereur avançait, le pape rabattait de ses prétentions.

Henri entre dans Rome. Durant le service, Pascal II réclame l'exécution de la promesse qu'il avait faite de renoncer à l'investiture des évêchés ; l'empereur le fait arrêter avec les cardinaux. Une révolte éclate ; le camp des Allemands est attaqué ; mais les Romains sont vaincus à la tête du pont Saint-Ange, et on en fait un horrible massacre. Pascal, voulant à tout prix arrêter l'effusion du sang, cède. L'empereur est couronné, et revient triomphant.

Peu de temps après le traité est déclaré nul, et Henri excommunié dans une assemblée de douze archevêques, cent quatorze évêques, vingt-trois cardinaux et une foule d'autres prélats. En France, en Palestine, des conciles réitèrent et sanctionnent l'excommunication. La guerre civile éclate en Saxe ; Henri est vaincu : il se voit assiégé à Mayence, dans son château, par la populace. Les bourgeois de Cologne se révoltent une

seconde fois ; l'empire est en proie à une effroyable anarchie.

Sur ces entrefaites, la princesse Mathilde meurt, léguant au saint-siége la Lombardie et la Toscane. Henri se hâte de passer les Alpes pour s'emparer de l'héritage ; il rentre dans Rome, mais il ne trouve aucun évêque qui veuille le couronner. Pascal II meurt. Caliste lui succède, et, dans un concile assemblé à Reims, où assistèrent quatre cent vingt-six prélats, Henri est déclaré solennellement ennemi de l'église, et indigne du trône.

D'un autre côté, les états d'Allemagne réunis à Wurzbourg, somment Henri d'avoir à rendre ses comptes ; et l'an 1122 il fut contraint de renoncer au droit des investitures par l'anneau et par la crosse. Il meurt sans enfans, le 21 mai 1125, à Spire.

La maison de Franconie, qui finit à Henri V, a gouverné 101 ans sous quatre princes : — deux règnes glorieux, Conrad II, Henri III ; — deux règnes agités, Henri IV, Henri V. Tous quatre ont poursuivi le même but. L'intérêt de l'Allemagne est de se conserver indépendante en face des Slaves, toujours menaçans ; il lui faut donc fonder avant tout un pouvoir central. Sous Conrad, les frontières furent reculées d'une manière éclatante. La Bourgogne et la Lombardie sont enclavées dans l'empire ; une suzeraineté est imposée à la Bohême et à la Pologne. La Bohême et la Hongrie sont attachées moralement aux destinées de l'Allemagne ; mais les Saxons jouent le principal rôle : ce sont les conquérans, les civilisateurs. La féodalité est définitivement constituée par la loi de Conrad, de 1037, qui établit l'hérédité et l'inamovibilité des petis fiefs ; dès ce moment, elle est

organisée sur des bases assez solides pour essayer de brider les empereurs. Autour de ces petits fiefs se groupent des individus ; les villes s'élèvent. Ce développement intérieur continue, et en 1076 les bourgeois obtiennent le droit de porter les armes. La société aujourd'hui progresse en se nivelant, et au nom de l'égalité. Le bourgeois du moyen âge a sa charte particulière, son privilége à lui, sa municipalité égoïste ; l'idée d'inégalité est complétement dominante. Mais ce n'est plus l'inégalité de races, l'aristocratie de peau : c'est l'inégalité de classe à classe : la patrie, ce n'est plus la communauté d'origine, c'est la communauté du sol ; c'est l'idée de la propriété territoriale qui s'intronise. Un seigneur gouverne une circonscription terrienne : c'est la bande germanique qui se fixe, qui s'asseoit ; c'est une négation de la famille. Il n'y a de pouvoir possible au moyen âge, que celui donné par la propriété. La fédération allemande n'est autre chose que la ligue de ces propriétaires féodaux avec un chef suzerain.

AUGUSTE BOUZENOT.



DES VOYAGES

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

C'est en comparant tout que l'on peut s'éclairer :
Il est beau de savoir, et honteux d'ignorer.

PRINCESSE CONSTANCE DE SALM.

Les voyages sont l'école de l'homme ; il ne peut faire un pas sans augmenter ses connaissances et en voir devant lui reculer l'horizon. A mesure qu'il avance, soit en observant par lui-même, soit en lisant les relations des autres, il perd un préjugé, développe son esprit, épure son goût, agrandit sa raison, s'accoutume à la bienveillance, et, par besoin autant que par justice envers l'humanité, se sent porté chaque jour à devenir meilleur, en se disant avec le philosophe anglais Tolland : *Mundus domus est : omnes homines cognati.* Le naïf Montaigne avouait ne savoir aucun moyen plus propre à façonner la vie, que « de lui proposer la diversité d'autres vies, « fantaisies et usances, et lui faire goûter une si perpé- « tuelle variété de formes de notre nature. »

C'est aux voyages que l'on a dû la certitude matérielle de la sphéricité de la terre, sphéricité que les récits de

Pythagore et les observations astronomiques laissaient entrevoir, et que Magellan vint confirmer au commencement du XVIe siècle, à son retour de la première circumnavigation du globe. Les rapports commerciaux des peuples, des gouvernemens et des particuliers, furent établis successivement par des voyages, depuis les Phéniciens, qui ouvrirent la carrière, jusqu'au XIXe siècle, où ces rapports ont pris de si grands développemens. La découverte de l'Amérique et du passage aux Indes orientales avait été le prix de l'aventurière et glorieuse audace de Colomb et de Gama, de même que des explorations récentes nous ont révélé la configuration des terres polaires, et différentes contrées de cette Afrique mystérieuse si fatale aux voyageurs européens.

Il paraît que les bords de la Méditerranée ont été les témoins des premières navigations. Elles furent tentées, soit par les Phéniciens, soit par les Égyptiens, peuples qui possédaient les facilités territoriales et les qualités nécessaires pour les entreprises de ce genre. Celles des premiers ont embrassé une période d'environ sept siècles, de 1700 à 1095 ans avant l'ère chrétienne. Sans parler de Sémiramis, qui, 2122 ans avant J.-C., avait formé le projet de conquérir les Indes, projet que sa mort seule l'empêcha de réaliser, après avoir déjà navigué vers l'Indus et vaincu Stratobatès, roi des Indiens, comme le rapporte Diodore de Sicile, c'est de Tyr et de Sidon que partaient les expéditions navales pour les îles de la Grèce, le littoral des Gaules et le midi de l'Espagne.

Environ douze siècles et demi avant J.-C., des navires phéniciens franchirent les colonnes d'Hercule, et fondè-

rent Cadix. Un peu avant la destruction de Tyr par Nabuchodonosor, s'était accomplie la fameuse expédition de navigateurs phéniciens ordonnée par Néchos, roi d'Égypte, et dont parle Hérodote; expédition sur laquelle l'érudition élève des doutes, mais enfin qui, effectuée ou non, consistait à s'embarquer dans un des ports de la mer Rouge ou mer Érythréenne, à longer la côte d'Afrique sur la mer Indienne, et à rentrer dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar.

Des préjugés religieux avaient tenu long-temps les Égyptiens étrangers à toute entreprise maritime. Sésostris, qui vivait environ 1650 ans avant J.-C., parvint le premier à triompher de leur aversion. Il entretint une flotte sur la mer Rouge et une sur la Méditerranée. Il fonda plusieurs colonies, entre autres celle de Colchos, sur les rives du Phase; mais ce ne fut guère que sous la domination des Macédoniens, et des Romains ensuite, que la marine égyptienne prit quelque développement, et que le port d'Alexandrie devint un des principaux entrepôts du commerce du monde.

La première expédition maritime des Grecs fut celle des Argonautes, qui eut lieu vers l'an 1280 avant J.-C. Tout en faisant la part du merveilleux qu'Hésiode y a mêlé, on sait qu'elle n'eut pour but réel que la recherche des mines d'or soupçonnées exister en Colchide; et de là, vraisemblablement, la fable poétique attachée à la conquête de la Toison-d'Or, fable que Strabon et Arrien expliquent aussi à leur manière, en disant que les habitans de cette contrée étendaient des toisons de brebis dans le lit des torrens pour en recueillir des paillettes d'or que leurs eaux chariaient.

Nous ne suivrons pas l'itinéraire des Argonautes à travers la Bithynie, la Thrace, le Pont-Euxin et la mer Noire, pour arriver au pied du mont Caucase, à l'embouchure du fleuve où le port d'OEa devait être le terme de leur navigation; nous laisserons également l'érudition s'épuiser à son aise sur la question du chemin qu'ils choisirent pour revenir dans leur patrie, soit qu'il traversât, comme le veut Hésiode, la Libye, où ils auraient traîné leurs vaisseaux jusqu'à la grande Syrte sur la Méditerranée, soit qu'il longeât le Nil, soit enfin (ce qui serait assez probable) qu'il gagnât une rivière, le Tanaïs, qui les eût conduits vers la Baltique, d'où ils seraient revenus par l'Océan et le détroit de Gades ou Gibraltar : le cadre étroit que nous nous sommes tracé nous oblige de passer à d'autres découvertes.

Environ 1200 ans avant l'ère chrétienne, la guerre de Troie fit rassembler un grand nombre de vaisseaux[1] qui prouvèrent que les Grecs avaient marché dans les progrès de la navigation; mais cette navigation fut toujours bien restreinte, pendant qu'Hérodote, au contraire, explorait le littoral de la mer Noire, depuis le Bosphore jusqu'au Phasis, parcourait les contrées situées entre le Borysthène et l'Hypanis, touchait à la Suze persane et à Babylone, pénétrait aux extrémités de l'Égypte, visitait les colons grecs de Cyrène, voyait Tyr, et revenait dans le midi de l'Italie ou la Grande-Grèce coordonner les précieux matériaux recueillis dans ses nombreux voyages. Une colonie de Phocéens, six siècles avant notre ère, jetait les fondemens de *Massilia* ou Marseille, comme

[1] Homère élève ce nombre à 1186, lesquels portaient 50 à 120 hommes chacun.

dans le temps de leur prospérité les Phéniciens, selon les uns, douze siècles, et selon d'autres, huit siècles avant J.-C., avaient fondé Carthage pour être la rivale de Rome, et plus tard en devenir la proie, à la suite de ces luttes sanglantes si fameuses sous le nom de *guerres puniques*. Cette rivale redoutable fit entreprendre plusieurs voyages de découvertes, notamment celui d'Amilcar ou Himilcon, et celui d'Hannon. Ce dernier, avec soixante navires à cinquante rames, chargés de trente mille individus, explora les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'au-delà du cap Noun, peut-être même jusqu'au cap des Trois-Pointes, et le second, les côtes occidentales de l'Europe jusqu'à celles de la Grande-Bretagne, où les marchands de Gades et de Carthage allèrent chercher l'étain du Cornouailles.

Vers le même temps, ou du moins environ 550 ans avant J.-C., lorsque des Nasamons avaient déjà franchi le grand désert et pénétré dans le Fezzan, Darius, ainsi qu'Hérodote le rapporte, envoyait Scylax de Cariandre explorer l'embouchure de l'Indus. Le périple achevé, il subjuguait les Indiens et dominait sur leur Océan, où bientôt devait paraître Néarque, amiral d'Alexandre-le-Grand, et le héros lui-même, qui, après avoir examiné les deux bouches du grand fleuve, revint à Babylone, où Néarque le rejoignit à son tour, au bout d'une navigation périlleuse et lointaine sur le même Océan Indien. Séleucus Nicanor, celui des successeurs du prince macédonien auquel échut la Haute-Asie, pénétra jusqu'aux rives du Gange, où ses ambassadeurs le mettaient en rapport avec le souverain du pays, tandis que Ptolémée, autre héritier du fier vainqueur du Granique et d'Arbelle, ramenait

dans Alexandrie l'activité des relations commerciales de la mer Rouge et de l'Océan Indien avec la Méditerranée, en même temps qu'il donnait aux sciences une impulsion pour ainsi dire miraculeuse. Suivant Strabon, le revenu que les Ptolémées retiraient de leur capitale, centre alors du commerce de l'Europe avec l'Asie et avec l'Afrique, dépassait 12,500 talens, ou 55,250,000 francs; revenu qui, sous Ptolémée-Philadelphe ou Évergète, fut encore bien plus considérable, s'il est vrai, comme le dit Appien, que le trésor de ce prince montait à 740,000 talens, qui feraient 3,862,000,000 de francs. Le même Ptolémée-Philadelphe, pour favoriser le commerce de l'Égypte, avait fait bâtir sur le bord occidental de la mer Rouge la ville de Bérénice, ville qui plus tard fut abandonnée pour le port de Myos-Hormos, d'où les marchandises de l'Inde étaient transportées jusqu'à Coptos, sur le Nil, un peu au dessus de la Thèbes aux cent portes. Cléopâtre envoya aussi dans l'Inde le voyageur Eudoxus de Cyzique, lequel revint par les côtes d'Éthiopie en Égypte, d'où il repartit bientôt pour les colonnes d'Hercule.

Un peu avant le règne d'Alexandre-le-Grand, le célèbre Pythéas, de Marseille, avait pénétré jusque dans la Scandinavie, peut-être même jusque dans la mer Baltique, mais surtout jusque dans la grande île d'Albion, d'où il revint dans la vraie Thulé, qui paraît être le Jutland, quoique les partisans d'Ératosthènes la trouvent dans l'Islande, et quoique d'autres la placent dans le groupe des îles Shetland.

Si, des Phéniciens, des Égyptiens, des Grecs et des Macédoniens, nous passons aux Romains, nous voyons que, sous le rapport des voyages ou des entreprises ma-

ritimes, ils ne se distinguèrent qu'après avoir conquis la Grèce et anéanti Carthage. César, qui ajouta les Gaules au vaste empire romain, envahit la Bretagne, tandis que Pompée, vainqueur de Mithridate, ouvrait une nouvelle route de l'Inde à travers les États de ce dernier monarque, par la mer Caspienne, la Bactriane et l'Oxus. A son tour, Octave, depuis connu sous le nom d'Auguste, entretint plusieurs flottes, dont les deux principales avaient leurs arsenaux et leurs chantiers à Misène et à Ravenne, afin de protéger l'orient et le couchant de la Méditerranée, tandis que d'autres divisions stationnaient à Fréjus, à Alexandrie, et sur les côtes de l'Angleterre, pour rendre plus faciles les communications jusqu'aux extrémités de l'empire, lesquelles, aux yeux des Romains, étaient celles du monde : car les Romains avaient aussi pénétré, d'une part, au couchant, jusqu'à l'ancienne Thulé, et au levant, jusqu'à la Taprobane ou Ceylan, et bien plus loin encore, le long du littoral indien. Palmyre, au milieu du désert, à quarante lieues de l'Euphrate, et à soixante-cinq de la Méditerranée, Palmyre, où régnait Zénobie, et que, en barbare conquérant, détruisit l'empereur Aurélien, l'an 273 de notre ère, avait été long-temps pour Rome un entrepôt du commerce de l'empire avec les Indes et même avec la Chine. Sous le règne de Claude, vers l'an 45 de J.-C., et même déjà sous Auguste, les Romains avaient appris le phénomène périodique des moussons ou vents réguliers qui soufflent six mois dans un sens et six mois dans un autre, diamétralement opposés sur l'Océan Indien. Cette découverte si importante pour la navigation facilita les relations de l'Inde et de l'Arabie; car jusqu'alors les Romains n'avaient employé que de petits bâti-

mens, lesquels ne pouvaient s'éloigner des côtes; ce qui rendait les voyages bien plus longs et bien plus fatigans. La mousson du sud-ouest, qui conduit vers l'Inde les navires sortis du golfe arabique, reçut le nom d'*Hipalus*, nom du marin qui en avait fait la découverte. Les bâtimens voguèrent ainsi plus rapidement jusqu'au Gange, où ils revinrent de même par la mousson contraire.

Jusqu'alors les Arabes avaient alimenté des productions de leur territoire le port de Mousa ou Muza de la Sabée, situé à douze lieues en deçà du détroit de Bab-el-Mandeb, détroit dangereux par ses coups de vent, et qu'il fallait ensuite franchir pour déposer les marchandises au port d'Aden, l'Éden des Hébreux, où le commerce avait lieu par de petits navires qui se bornaient, comme ceux des Romains, à longer les côtes. Ces navires se rallièrent plus tard à Kané ou Cané, autre port à environ quatre-vingts lieues à l'est du précédent, et qui était le point de départ des bâtimens marchands destinés à passer le golfe Persique pour aller naviguer sur les côtes de Perse ou de l'Inde. C'est ainsi qu'en parle du moins le *Périple*, ouvrage dont l'auteur vécut sous le règne de Néron.

De l'an 98 à l'an 117 de notre ère, l'empereur Trajan fit construire un port à Civita-Vecchia, alors *Cuntum-Cellæ*, sur la Méditerranée, et un autre à Ancône, sur l'Adriatique. Il fit creuser un canal navigable pour amener les eaux du Mahar-Malcha, ou canal royal de Nabuchodonosor, dans le Tigre, et réparer le canal qui mettait en communication le Nil avec la mer Rouge. A son tour, l'empereur Adrien, qui passa une grande partie de son règne à voyager, ouvrit, vers l'an 130 de J.-C., un port

à Trébisonde, sur la mer Noire. Mais toujours les expéditions maritimes des Romains étaient empreintes d'une sorte de timidité, comme on le voit par les nombreuses relâches marquées sur l'itinéraire d'Antonin, une des meilleures descriptions de cet Empire, qui comprenait l'Europe, à l'exception de la Russie du nord et de quelques parties des îles Britanniques, de la Suède et de la Norwège, un tiers à peu près de l'Afrique, par ses côtes, et l'Asie jusqu'au Gange, excepté les provinces septentrionales. Au temps de Ptolémée-le-Géographe, l'île de Ceylan était déjà devenue le centre du commerce de ce même Empire avec l'Afrique, l'Inde et la Chine.

A l'avénement de Mahomet, dont la religion se répandit très rapidement dans toute l'Asie comme dans toute l'Afrique, les Arabes donnèrent une nouvelle extension à leurs établissemens sur la mer Rouge, les côtes d'Afrique et de l'Inde, pendant qu'ils conquéraient successivement la Perse, la Syrie, l'Égypte, l'Afrique presque entière et l'Espagne. Ils fondèrent Bassora, à moitié chemin entre le confluent du Tigre et de l'Euphrate et l'embouchure de ces fleuves dans le golfe Persique : ils commandèrent ainsi à la navigation de la Perse. Maîtres d'Alexandrie, ils rouvrirent le canal du Nil à la mer Rouge, et le calife Haroun-al-Rachid établit avec Charlemagne des relations commerciales qui mirent en rapports fréquens Marseille et Lyon avec la florissante cité d'Alexandrie : cité qui, par la mer Rouge et le golfe Persique, commerçait directement avec toutes les contrées de l'Inde orientale, notamment avec les Moluques et le midi de la Chine; car, vers l'an 833 de J.-C., sous le calife Al-Mamon, les Arabes avaient un cadi ou juge à Canfu ou Canton, pendant que,

d'un autre côté ils commerçaient par terre avec le Khoraçan et le Tubet ou Thibet. Déjà ils avaient servi de pilotes aux Romains, et ils devaient encore être les guides des Portugais, lorsque ceux-ci découvrirent la route si long-temps cherchée pour arriver aux Indes par mer.

Voyons maintenant ce qui se passait à cette époque en fait d'entreprises maritimes, ou de voyages, dans le nord et l'ouest de l'Europe.

Les Scandinaves, ou peuples de la Baltique, du Danemark et de la Norwège, découvraient l'Irlande vers la fin du VII[e] siècle, les îles Feroer en l'an 861, et, dix ans plus tard, l'Islande, d'où, vers l'an 1000, un navigateur islandais se trouvait entraîné par un coup de vent sur les côtes du Groenland, pays qui fut ainsi nommé parce qu'au moment de sa découverte, en juin, une brillante verdure, quelques bosquets de bouleaux justifiaient ce titre de *terre verte*. On pense que l'Islandais Biorn, qui avait été chercher son père au Groenland, revint de là toucher aux côtes du Labrador, ou bien à l'île de Terre-Neuve, qu'il appela Winland, ou pays du vin, parce qu'en effet il y trouva de la vigne : d'où il faudrait conclure que, plus de quatre siècles avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, les Scandinaves avaient eu des relations avec ce coin du Nouveau-Monde.

Au X[e] siècle, un grand mouvement industriel se manifesta dans le nord-ouest de l'Europe. Hambourg prit un essor que Lubeck et puis Copenhague, villes fondées un siècle et demi après, ne tardèrent pas à imiter. La ligue anséatique prit alors de la consistance, en ayant pour point de mire le commerce de la Baltique, et elle atteignit son apogée de gloire à l'ouverture du XV[e] siècle, où

la Hollande commença de prendre part à ce magnifique développement industriel.

Cependant, vers cette même période, les villes de Venise, d'Amalfi et de Gênes, qui avaient eu déjà de bons marins dès le VI[e] siècle, conservaient la suprématie du commerce avec l'Orient, c'est-à-dire principalement avec Constantinople, dont les croisés de France, d'Angleterre et d'Allemagne s'étaient emparés au commencement du XIII[e] siècle, vers la fin duquel, en 1295, Marco-Polo revenait, par terre, du Cathay, c'est-à-dire de la Chine, après y avoir demeuré plus de vingt ans auprès du grand khan des Tartares, et rapportait à Venise, sa patrie, les premières notions positives sur les vastes contrées qu'il avait parcourues ou décrites : notions qu'il mit en ordre et en français à Gênes, dont il était devenu le prisonnier dans une bataille perdue par la république vénitienne. Marco-Polo allait ainsi devenir le plus célèbre de tous les voyageurs, et, comme l'a dit Malte-Brun, le Humboldt du XIII[e] siècle.

Durant tout le moyen-âge, et jusque vers la fin du XV[e] siècle, le commerce de l'Europe resta presque entièrement dans les mains de ces républiques italiennes et de la ligue anséatique; mais vers ce temps une autre nation se préparait une ère de découvertes et de grandeur : je veux parler des Portugais.

Ils venaient de secouer et de briser le joug des Maures ou Arabes, expulsés de l'Espagne, et dont ils avaient reçu les premières leçons de navigation; ils s'étaient rendus maîtres de Ceuta et de quelques autres points maritimes de la côte africaine. Ils découvrirent successivement, d'abord les Canaries, que des navigateurs génois et ca-

talans, vers l'an 1345, et le gentilhomme normand Jean de Béthencourt, vers l'an 1402, avaient déjà reconnues sous le nom d'*îles Fortunées;* ils découvrirent ensuite, vers l'an 1418, le cap Bojador, que l'an 1435 ils passèrent pour atteindre le cap Blanc, vers l'an 1440, le Rio del Ouro et les îles d'Arguin, deux ans après; le Cap-Vert, quatre années ensuite; le Sénégal, un an plus tard; les Açores, en 1448; la côte de Guinée, en 1471, c'est-à-dire environ un siècle après que les Dieppois, comme l'a récemment prouvé M. Estancelin, avaient établi des comptoirs sur la même côte, et nommément sur la Côte-d'Or; enfin les mêmes Portugais virent le Congo en 1484, et le cap des Tourmentes ou cap de Bonne-Espérance, en l'an 1486. Cette dernière découverte, qui allait ouvrir les Indes au Portugal, fut l'œuvre de Barthélemi Diaz, dont Vasco de Gama, onze années plus tard, sut tirer un avantage d'autant plus important, qu'il enleva dès lors à Venise le sceptre du commerce, dont le Génois Christophe Colomb, en posant le pied sur le sol d'Amérique, allait aussi, vers le même temps, déshériter bien plus encore sa ville natale : triste et nouvel exemple des vicissitudes de la terre, exemple de splendeur et de décadence à joindre à ceux qu'avaient présentés tour à tour Sidon, Carthage, Palmyre, Alexandrie et quelques autres grandes cités qui fleurirent un moment pour d'éternels revers.

ALBERT-MONTÉMONT.

HISTOIRE

DE

PHILIPPE-AUGUSTE,

PAR M. CAPEFIGUE[1].

La rapidité avec laquelle la critique s'empare des productions littéraires à leur naissance, lui permet rarement d'apporter dans ses jugemens cette maturité de pensées et cette sagacité d'investigation, dont l'influence doit inspirer les appréciations morales. Agissant aussi sous l'empire des systèmes prédominans, des goûts, des affections, des sympathies de l'époque, il est difficile qu'elle remplisse avec une équité philosophique sa haute mission d'impartialité; car l'actualité l'entraîne en dehors du calme et de la liberté de ses méditations. A dire le vrai, l'existence éphémère de la plupart des ouvrages sur lesquels s'exerce son ministère, la force à se livrer de prime saut à la spontanéité de ses fugaces aperçus. Cependant, parmi les myriades de productions qu'enfante incessamment la presse, et que le temps fauche incessamment à peine écloses, quelques-unes s'arrêtent sur la pente qui les entraîne au gouffre de l'oubli, et celles-

[1] 4 vol. in-8°, prix : 30 fr. A Paris, chez Dufey et Vezard.

là ont le droit d'exiger que la critique les juge avec gravité, long-temps même après leur avénement.

L'*Histoire de Philippe-Auguste*, par M. Capefigue, est un exemple entre mille autres de la frivolité et du dévouement passionné avec lesquels se formulent les arrêts critiques. Chaque système historique, chaque théorie littéraire, ont eu hâte de lancer contre elle d'amers anathèmes ou de lui prodiguer des louanges immodérées. Lors de son apparition, l'école romantique et la camaraderie lui décernèrent les honneurs d'une orgueilleuse déification, les classiques et les hommes à idées positives la conspuèrent, et la vérité resta au fond du puits.

Aujourd'hui serait-ce tard venir controverser ses titres d'illustration et discuter la réalité de son importance? non, sans doute, car le travail de M. Capefigue, quelque rigoureuse que soit la balance dans laquelle on le pèse, est resté, tant à cause de la riche fécondité de son sujet que de l'habileté de l'exécution. Au reste, dans un temps où les renommées de tout genre naissent et meurent avec une effrayante et dérisoire célérité, analyser la valeur littéraire de la *Vie de Philippe-Auguste*, après trois années d'existence, c'est lui rendre hommage et proclamer qu'elle a survécu aux ravages dévorateurs de la décadence intellectuelle.

L'image de Philippe-Auguste est grande dans l'histoire du moyen-âge, parce qu'elle apparaît à la tête d'un changement d'état dans la vie politique des peuples, digne dès lors de fixer sur elle les regards de l'intelligence, brisant les entraves dans lesquelles la confédération féodale retenait captive la royauté jusqu'alors impuissante, Philippe se présente avec l'autorité d'un

fondateur, qui, par la persévérante activité de sa volonté, restitue dans l'estime et la vénération publiques la puissance royale, naguère si étrangement méconnue par les vassaux, lorsque le sceptre reposait entre les débiles mains de ses prédécesseurs. Sur les débris du fédéralisme féodal, il jette les bases de la monarchie féodale, l'environne de respect et de force morale, la rend un centre unique de subordination. En étendant le domaine de son influence, Philippe franchissait aussi de bien loin les bornes étroites de l'humble héritage que lui avaient légué les timides rois de la race de Capet. Son infatigable épée dompte tour à tour les grands vassaux; il réunit à la couronne la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, la mouvance de la Bretagne; enfin le roi d'Angleterre, ce vassal redoutable, qui si souvent avait fait trembler son seigneur suzerain dans sa petite cité de Paris, tombe à son tour, et dans sa chute entraîne l'indépendance et l'arrogance des grands feudataires. L'indépendance des grands neutralisée, par voie de conséquence s'apaisent peu à peu les violences et les brigandages qu'enfantait un ordre de choses si contraire aux principes conservateurs de la société, le régime féodal. Les murailles épaisses des châteaux forts ne dérobent plus désormais leurs maîtres orgueilleux à la justice royale; le prince s'appuie sur la force de l'épée et surtout sur la force de la loi. Se saisir tout à coup des larges attributions de la magistrature suprême était chose impossible dans la situation où se trouvait Philippe à son avénement au trône : le choc porté aux volontés arbitraires eût été trop violent et trop soudain; mais les coordonner entre elles et les ployer à la sienne, fut l'œuvre

qu'opéra lentement son habileté. En admettant les grands seigneurs à la participation au pouvoir, en les rendant juges des plus graves intérêts de l'état, en les investissant des prérogatives législatives et de la distribution de la justice, il se retint une force de direction inaperçue dans le principe, mais qui plus tard devait le conduire à la puissance sans partage. C'est ainsi qu'il reconstruisait la monarchie, évitant de heurter de front les anciens modes politiques, qu'il établissait des institutions dont il avait l'adresse de pallier la nouveauté, en les étayant de la vénérable autorité des lois et des usages qui se perdaient dans l'obscurité des siècles éteints. Ne point irriter les passions, mais les enchaîner pendant leur sommeil était son savoir-faire. La persévérance en lui remplaça le génie, et la patience lui fit faire de grandes choses. Une règle de conduite, point assez précise il est vrai, mais jusqu'alors étrangère à l'incurie de ses prédécesseurs, guide la marche de toutes ses actions, et rarement il s'en écarte. Le plan que Philippe s'était formé de dompter l'élément féodal et d'écraser les grands vassaux qui ébranlaient la couronne encore mal affermie sur sa tête, se révèle dans presque toutes les guerres qu'il entreprend. Le sire de Vergi se soustrait à la suzeraineté de Hugues III, duc de Bourgogne, et fait hommage au roi de France : son ancien seigneur lève aussitôt bannière pour le châtier de sa désertion ; mais Philippe saisissant le prétexte de prêter l'assistance de son patronage à son nouveau vassal, envahit la Bourgogne et force Hugues à lever le siége qu'il avait mis devant Vergi. Plus tard il fomente sourdement la mésintelligence entre les évêques bourguignons et leur seigneur, et, fidèles ins-

trumens de sa volonté, les prélats se plaignent hautement à lui des exactions qu'ils ont à essuyer de leur duc. Le roi de France, qui, ayant eu besoin de s'entourer de l'autorité du clergé, s'était déclaré son protecteur, assiége Châtillon-sur-Seine et menace d'envahir la Bourgogne, lorsque Hugues, effrayé de tant de promptitude, se ploie au bon plaisir de son suzerain, et depuis cette époque devient feudataire soumis. La bonne foi et la justice avaient à souffrir, il est vrai, des moyens que Philippe mettait en œuvre pour réaliser ses projets : mais il faut convenir que la fraude a presque toujours été le levier des gouvernemens qui veulent s'agrandir et s'asseoir; et si, dans les temps modernes, elle s'est montrée moins à découvert, c'est qu'elle a eu l'art de se cacher sous le voile des transactions politiques.

Dans sa querelle avec Henri II et Richard, Philippe fit taire souvent la voix de l'équité, étouffa les nobles élans de la franchise; aussi le caractère chevaleresque, qui au moyen-âge semblait constituer le parfait modèle des vertus du prince, brillait en lui d'un bien moins vif éclat que les qualités graves, soucieuses et un peu cauteleuses de l'homme habile, qui sentait que pour régner, l'épée seule était insuffisante. Auprès de cet aventureux Richard, dont l'inexpérience des choses égalait la brutale vaillance, le roi de France s'efface, disparaît de la scène turbulente des croisades, tandis que s'y dessinent à grands traits de simples chevaliers, Guillaume-des-Barres, l'émule du monarque anglais, dans les nobles jeux des batailles. La valeur irréfléchie, mais brillante, de Richard, ses passions fougueuses, mais en harmonie avec le caractère général de son siècle, avaient conquis

l'estime des Croisés, dont toute l'intelligence s'exerçait aux combinaisons du maniement de la lance, tandis qu'à leurs yeux la sagesse du roi de France, sa prudence dans les conseils, sa bravoure froide et coordonnée aux plans qu'il avait médités, semblaient révéler la pusillanimité de son cœur. Ce fut dans cette injuste préférence qu'il puisa cette inextinguible jalousie contre son rival, dont la ruine fut la constante méditation de tout son règne. Le dépit lui fait brusquement abandonner la Palestine: ses contemporains jugèrent cette détermination, tous avec leurs vues étroites : les hommes de guerre l'accusant de faillir à la vaillance, les gens d'église à la religion et à ses sermens, tandis que Philippe revenait dans sa patrie réaliser les projets de vengeance qu'il avait formés sur les rivages de l'Égypte. Son agression, politique, il est vrai, mais déloyale contre l'Angleterre, pendant l'absence et surtout la captivité de Richard, est une tache indélébile à sa mémoire.

La mort de Richard délivra Philippe, non-seulement d'un rival contre lequel avaient été bandés tous les ressorts de sa politique, mais elle le rendit véritablement le maître de son royaume, parce que désormais elle laissa sans appui dans leurs révoltes les seigneurs français : et lorsque plus tard la féodalité ayant voulu rompre les chaînes que lui avaient imposées Philippe, expira vaincue dans les champs de Bouvines, le roi de France régna sans partage; au reste, merveilleusement servi dans ses attaques contre la noblesse, par ses sujets, dont il avait eu l'art d'exciter l'esprit national en associant sa cause à la leur. Les peuples qui dormaient dans leur vieille servitude, éveillés par la chute des tyrans dont ils

avaient si durement porté le joug, s'accoutumèrent à regarder leur jeune roi comme leur libérateur, tandis qu'il ne travaillait au fond que pour lui seul. Ils l'entouraient de tous leurs vœux, de tout leur amour, et lorsque la fortune l'appelait dans le champ des batailles, leurs légions municipales marchaient à la suite de sa bannière. Aussi Philippe-Auguste est-il réellement le premier roi national de la race de Capet, le premier qui ait su captiver l'affection de ses sujets, leur faire partager ses querelles privées.

Tel est ce règne si plein, si fertile en événemens historiques, si décisif pour l'état social du moyen âge, dont dont M. Capefigue a déroulé la période. La lutte de l'élément féodal et de la puissance royale à son aurore, les disputes de l'Angleterre et de la France, une croisade en Palestine qui échoue, par la mésintelligence des chefs, et de laquelle date la ruine du monarque anglais et l'abaissement de la Grande-Bretagne, les ennuis domestiques de Philippe, les massacres des Albigeois : tels sont les épisodes qui fécondent un règne de 43 ans, dont M. Capefigue nous a retracé l'image. Mais cette image est-elle fidèlement dépeinte ? L'empreinte de la vérité la signale-t-elle ? Question grave qu'il appartient à la critique d'adresser à l'auteur de la vie de Philippe.

Des différentes écoles qui, de nos jours, se sont partagé le domaine de l'histoire, l'école descriptive est celle qui semble s'être annoncée à la face du monde littéraire, avec les prétentions les plus exclusives, avec la confiance la moins dubitative dans l'excellence de son système. Elle dédaigne les doctrines abstraites, les vues morales et d'ensemble qui découlent de la narration des

faits, et s'attache à peindre la vie purement extérieure de la société humaine. Elle se plaît aux descriptions locales, reproduit, il est vrai, la naïveté des chroniques, mais aussi leur fatigante prolixité. Elle vit surtout de détails, parcourt une période peu étendue, et ne saurait embrasser le vaste cadre d'une histoire générale. Le genre descriptif est, de tous les modes d'écrire, celui dont abuseront avec le plus de facilité les petits esprits, et qui produira le plus grand nombre d'ouvrages superficiels. M. de Barante a été le chef de l'école descriptive; il a eu beaucoup de disciples, mais peu qui aient suivi, sans faillir, les traces d'une aussi haute capacité. L'école descriptive, qui se passionne pour le simple récit des faits empreints de leur physionomie contemporaine, empreinte qu'elle appelle *couleur locale*, est tout aussi systématique que l'école historique du dix-huitième siècle, à qui elle reproche avec tant d'amertume ses vues philosophiques : son esprit est donc aussi étroit, puisqu'il est également exclusif. Outre leurs faces extérieures, les événemens humains ont une activité intellectuelle, qui les rattache à leurs causes et à leurs conséquences, et les lie à l'ensemble général de la vie sociale. Or, ce sont ces rapports rationnels que doivent faire jaillir la clairvoyance et la sagacité de l'historien; et, certes, une exposition matérielle des faits, riche, il est vrai, des artifices de la narration et de la souplesse du style, ne saurait remplir cette attente. Que nous apprennent les peintures fréquemment répétées des choses extérieures, les descriptions locales, qui ne captivent l'intérêt que lorsqu'elles sont brèves et colorent vivement le récit? De monotones énumérations d'usages, qui ne sont plus,

ne sauraient tenir lieu des graves enseignemens de l'histoire. Il est difficile, lorsqu'on se reporte vers le passé, de ne pas apporter dans l'appréciation des choses éteintes, ses passions, ses préjugés, ses inspirations: c'est une conséquence de la faiblesse de notre nature; on ne saurait ne pas être homme. Placées l'une et l'autre dans les bassins de la balance, la société moderne tyrannise toujours la société qui n'est plus, lui impose ses exigences et ses jugemens. L'injustice de cette forme de procéder a vivement affecté la religion des partisans de la nouvelle école; et désireux d'échapper à l'écueil, ils se sont dépouillés d'amour et de haine, afin de parvenir à l'impartialité. Appréhendant de mal juger, ils se sont abstenus de juger, ce qui n'était pas résoudre la question, mais l'éluder. De cette méthode, il est advenu que, dans leurs écrits, les déductions morales ont été contraintes, et que le style de leurs ouvrages, privé de chaleur et de vie philosophique, est demeuré froid et décoloré. Après avoir recueilli les faits avec vérité, n'appartient-il pas à l'historien, si la justice et le vice font tressaillir son âme, d'envisager avec un œil philosophique le tableau des destinées humaines qu'il vient de tracer? Alors seulement ses écrits renfermeront ces puissantes leçons, et cette instruction morale et politique, que doivent présenter les pages de l'histoire.

M. Capefigue est évidemment un disciple de l'école descriptive, bien que, dans la vie de Philippe-Auguste, se révèle, il le faut dire, une pénible imitation de la phrase large, pittoresque, et profondément morale de *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre*. La manie de peindre la vérité des mœurs, de saisir la couleur locale, ne s'opère,

lippe est loin d'être un naïf chroniqueur, contant avec simplicité de langage les mœurs de nos rudes aïeux. C'est un rhéteur barbare qui revêt les formes de son inculte grammaire des pompes épiques des classiques. Ses récits mensongers ne nous présentent point Philippe et Richard tels que nous les offrent Mathieu Paris et Rigord en harmonie avec la société féodale, mais au contraire entourés d'un appareil fardé de phrases déclamatoires empruntées aux poètes de la Grèce et de Rome. Dans la Philippéide, le vassal et le suzerain, ainsi que le feraient Turnus, le pieux Énée et le fidèle Achates arrondissent la période, se gardent bien d'oublier la comparaison obligée; en un mot, ne parlent que le beau langage des poëmes épiques. Ce qui est ridicule chez le poète breton, est insoutenable chez M. Capefigue que ses études historiques auraient dû préserver du mauvais goût littéraire de la Philippéide.

Traduire servilement les amplifications fastueuses du poète, et s'imaginer par-là représenter la vivante physionomie des âges écoulés, c'est échouer dans ses prétentions et méconnaître la mission de l'historien, que devait éclairer le flambeau de la critique. Le jeune Arthur, duc de Bretagne, venait d'être fiancé à Marie, fille de Philippe-Auguste, qui, ayant agréé son hommage pour le comte d'Anjou, le chargea de guerroyer contre le roi Jean. Les chevaliers qui combattaient sous la bannière d'Arthur étaient pleins d'ardeur, mais en petit nombre : aussi le jeune duc, craignant de se commettre avec un ennemi, dont les forces étaient supérieures aux siennes, les exhortait à temporiser, espérant que dans peu de temps, de puissans barons

l'assisteraient de leurs armes ; car, leur dit-il, par par l'organe de M. Capefigue : « La Beauce se jaunit de « moins d'épis chargés de grains en temps d'automne ; le « pays d'Eu se réjouit moins de ses pommes dont les « Neustriens se font une agréable boisson ; les rochers « de Cancale sont battus de moins de coups par les flots « de la mer en furie, que la Normandie ne fournit de « combattans à ce roi déloyal. De plus, la terre d'An- « gleterre fait pleuvoir de l'argent, récolte éclatante de « blancheur ; car le sol est plus propre à produire des « sterlings que de vigoureux soldats [1]. » Il serait mal aisé d'inventer une harangue d'un goût plus dépravé, et surtout moins conforme au caractère de l'orateur. Les chevaliers du treizième siècle parlaient peu, mal surtout ; ils donnaient de grands coups d'épée, et n'avaient nul souci de Virgile. Les mots seuls de ce petit discours fleuri sont absurdes. Quant aux pensées, elles échappent à toute critique, parce qu'avec la meilleure volonté on ne saurait y en rencontrer. Les reproches s'adressent sans doute à Guillaume-le-Breton ; mais son apologiste ne saurait à son tour les éviter ; car, puisqu'il a mis en lumière la Philippéide, il est responsable de toutes les absurdités poétiques qu'il n'a pas eu la sagesse de proscrire de son livre, les exaltant au contraire avec amour. Jamais ne se dément sa prédilection pour le chantre de Philippe. « L'un (un des compagnons « d'Alain-le-Pirate), dit toujours le poète classique que « nous aimons à citer, l'un tombant dans le fleuve se tient « à l'ancre, et pour être inhumé implorait le chœur des « Néréides, pour obtenir les honneurs de la sépulture ;

[1] *Loco supra*, tom. II, pag. 297.

« l'autre, déjà mort, tombe sur son compagnon blessé,
« et l'achève par son poids. »

Quel fruit le lecteur peut-il retirer de ces insipides détails, dont le moindre vice est d'être empreints d'une exacte fausseté? et la science en saura-t-elle quelque gré à l'historien qui les a exhumés, par lambeaux, d'un poëme gothique? Les pages les mieux écrites de la vie de Philippe-Auguste sont défigurées par ces étranges citations. L'assassinat du jeune Arthur, par son oncle Jean d'Angleterre, est un épisode éminemment dramatique, et M. Capefigue l'a raconté avec beaucoup de charme; mais, comme pour ternir le mérite de sa narration, il la termine par les invectives prophétiques du poète qu'il aime à citer: « Voilà bien une œuvre digne « de Néron, de ce Néron qui, après le trépas de tant « d'hommes nobles, osa bien percer le sein de sa mère, « dans lequel il avait été conçu. » L'interprétation est naïve: aurait-il pu être conçu dans le sein d'une autre?

« Néron ne s'attendait guère
« A se trouver en cette affaire. »

Suit une déclamation prophétique. L'obscur avenir se déroule aux yeux du poète; il annonce les futures expiations des crimes du roi Jean, dont le lecteur se soucie fort peu de connaître, par anticipation, la mauvaise fortune.

Toutes les fois que, dans un poème épique, une ville est prise, pillée, brûlée, doivent accourir les descriptions officielles des fureurs de la guerre. Guillaume le Breton n'a eu garde d'omettre ces machines de rhétorique, qu'à son tour M. Capefigue a religieusement transcrites dans

son histoire, qui ne devait pas être un poème épique. Lille s'est révoltée : Philippe s'en empare et la livre aux flammes : *ses vieillards et ses maisons périssent :* les habitans éperdus fuient tremblans dans la plaine « au moindre « bruit qui se fait entendre derrière eux, tout leur sang « se retire au fond de leur cœur. » Heureusement un brouillard épais vient les dérober à l'épée du vainqueur : « La terre humide, toute couverte de joncs, de marais, « et cachant des entrailles puantes sous une plaine fan- « geuse, s'évaporait par l'effet d'une chaleur intérieure, « et changeant l'atmosphère en nuit épaisse, exhalait des « brouillards formés d'un mélange de chaleur et de li- « quide, de sorte que personne ne pouvait distinguer « ce qu'il avait devant, derrière ou à côté de lui [1]. » Et personne aussi ne pourra deviner le sens impénétrable de cet obscur galimatias. M. Capefigue a soin d'avertir que ce morceau est précieux, parce qu'il énonce une des opinions de la physique du temps ; pour l'honneur de la science, et par pitié pour les lecteurs, il eût dû traduire ce petit morceau, qui figurerait assez bien à côté de la description des entrailles de Pantagruel. Le portrait d'Enguerrand n'est pas moins facétieux que celui de Gargantua. « Enguerrand, homme très grand de corps, « dont les yeux rouges semblaient lancer des traits de « feu, aux cheveux noirs, à la face livide ; il avait la « poitrine forte, les épaules élevées comme des tours, le « crâne aplati, les joues bouffies, la bouche fendue et « difforme, le nez crochu, les membres robustes, et tels « que peuvent les avoir les géans [2]. » Après avoir lu le portrait de cet autre Polyphème, sait-on quel était cet

[1] *Loco supra*, tom. III, pag. 196. [2] *Ibid.*, 225.

Enguerrand? Les descriptions fantastiques de la muse du poète Breton peuvent-elles nous guider dans l'appréciation des hommes du moyen-âge? En vérité la gravité de l'histoire ne saurait admettre de pareilles facéties. M. Capefigue a donc froissé les convenances, la raison, le goût, les exigences des temps, en envisageant les hommes et les choses, à travers le prisme menteur de la poésie, et surtout d'une poésie qui, s'étayant des traditions de l'antiquité, ne saurait être l'irrécusable expression de son siècle.

Les chapitres 19, 20, 21, 27, de la vie de Philippe-Auguste, sont consacrés à raconter un des plus touchans épisodes de l'histoire du moyen-âge, la croisade des Albigeois. M. Capefigue a-t-il bien jugé ce drame sanglant, si diversement apprécié dans les intolérantes homélies des moines et les vaines déclamations des philosophes? A-t-il recherché l'action immédiate de la perversité du cœur de l'homme et l'influence irrésistible de l'ordre social dans ce vaste massacre de vies humaines? A-t-il dévoilé la doctrine religieuse des tristes victimes des fureurs sacerdotales? Les acteurs qui figurent sur cette scène de désolations, les a-t-il clairement représentés, avec leurs préjugés, leurs vices, leurs vertus, avec cette prodigieuse malice de cœur et d'esprit, unie à un fond incompréhensible de foi et de croyance, qui a été le stigmate de toutes les guerres de religion? Enfin, a-t-il accordé quelques larmes aux vaincus? Sa voix a-t-elle gémi sur les infortunes d'un grand peuple? Nous a-t-elle révélé le secret de ses malheurs? Voilà quelle était sa tâche d'historien, grande, à vrai dire, digne des plus graves méditations, puisqu'il s'agissait de

dérouler les vicissitudes de toute une race d'hommes. A-t-il satisfait à ces exigences? Franchement je ne le pense pas.

Il n'est pas des croyances religieuses comme des systèmes politiques, qu'embrassent les esprits par amour-propre, convenance, caprice, intérêt privé, sans qu'une profonde conviction soit la règle déterminante de leur adhésion. Toute doctrine religieuse, au berceau de son existence, a puissamment maîtrisé les intelligences, et lorsque l'épée des persécuteurs n'a pu l'éteindre dans le sang de ses adeptes, est-on reçu à prétendre, comme le fait M. Capefigue, que l'hérésie des Albigeois était tombée dans le domaine de la mode? « L'hérésie (en Pro« vence) y devenait une mode. » Cette manière d'envisager la réforme intellectuelle du moyen-âge est-elle bien rationnelle? Doit-on apprécier aussi légèrement un des plus graves événemens que nos annales offrent aux méditations du philosophe? Ce serait également commettre une erreur évidente, que de prendre pour base de la vérité, les accusations furibondes et menteuses du chroniqueur Guillaume de Puylaurent: elles sont trop absurdes pour être relatées sans discussion, et lorsqu'il assigne, comme point de doctrine des Albigeois, une si invincible horreur pour l'union conjugale, que les femmes étouffaient le fruit de leurs entrailles pour ne pas devenir mères, l'historien ne devait pas se borner à raconter froidement ces inculpations monstrueuses; mais discuter leur mérite, dévoiler leurs causes impulsives, faire la part du mensonge et de la vérité, était la noble tâche qu'il avait à remplir: au contraire, il s'est jeté dans son indifférence philosophique, et voilà où est le vice du système de son école.

Les individualités lui ont également échappé. Fidèle aux mêmes principes littéraires, il nous a bien représenté des hommes du moyen-âge, avec la lance et l'écu, maniant de lourdes épées : ce sont des chevaliers armés de toutes pièces ; mais au-delà de cette armure, si bien peinte, quelle intelligence est vivante ? L'homme moral, nous l'a-t-il montré ? Nullement. Ne s'est-il pas mépris à l'encontre de cette grande et terrible image, qui seule féconde la guerre des Albigeois, Simon de Montfort ? La trempe d'esprit de ce chef est en dehors du caractère général de la chevalerie du treizième siècle. A l'arrogance de l'épée, ces fiers et rudes barons, qui allaient combattre les ennemis de l'église, joignaient une loyauté inculte, il est vrai, étroite dans son intelligence, mais dont les soudaines inspirations les faisaient, au milieu des champs de batailles, tressaillir à la vue des massacres qui avaient été froidement médités dans le silence du cloître. Le duc de Bourgogne et le comte de Nevers refusèrent d'accepter les vicomtés de Narbonne et de Carcassonne, terres conquises, « car nous ne pouvons, « disaient-ils, dépouiller un homme de race noble par « trahison ; et c'est ce qui arrive, puisqu'on le retient captif « contre le droit. » Ils avaient cependant, l'un et l'autre, vaillamment combattu ; les grands coups de lance et les prouesses des batailles n'avaient pas manqué à leurs bras. Tant que s'exerce la guerre dans l'ordre physique, le prestige de la gloire militaire les séduit et les aveugle ; mais arrive l'instant où va se consommer une spoliation réfléchie et longuement combinée, comme devant être le fruit de leurs labeurs, et voilà qu'en leur âme se réveillent les principes de loyale pudeur et d'honnêteté

naturelle, principes avortés aux cœurs des prêtres romains : « Nous ne pouvons dépouiller un homme de « race noble, » et ils se retirent. Tel ne nous apparaît pas Simon de Montfort : il est homme de guerre, sans doute; mais en lui la ferveur religieuse est le mobile de son ambition, et pour en assurer le triomphe, l'astucieuse et perfide politique du clergé lui est aussi utile que sa vaillante épée. C'est cet homme qui réunissait aux brillantes qualités chevaleresques les sombres inspirations du fanatique et la fourberie théologique des Romains, qu'il eût fallu nous mettre à nu : caractère palpitant de vie dramatique et digne d'animer les fictions de l'auteur des Puritains.

Ce brillant comte de Foix, si jeune et si malheureux, dont la destinée agite l'âme de ces émotions qu'inspirent les créations romanesques, devient pâle dans le récit de M. Capefigue, qui, par une singulière appréciation, avertit en note que « le comte de Foix est un des « caractères les plus chevaleresques de la guerre des Al-« bigeois. » Il s'est condamné.

Cet intérêt si puissant que sut toujours inspirer le malheur, et qui semble être le dernier baume qui adoucit l'amertume des misères humaines, n'a pas eu la vertu de remuer le cœur de M. Capefigue.

On ne peut lire sans frémir le récit des massacres de Carcassonne dans les chroniqueurs contemporains : à mesure que les habitans sortaient de la ville, on leur demandait une profession de foi catholique. Le clergé était là, rangé avec bannières et croix, chantant pieusement les hymnes du rit romain, et à sa face, sont égorgées cinq cents victimes « qui n'avaient point voulu

« croire aux saints mystères, à la virginité de Marie, et « à la pudicité de Magdelaine[1]. » Voilà toute leur apologie.

Là s'éteint le récit : au lecteur est abandonné le soin de s'indigner de tant d'atrocités. Quant à l'historien, l'indignation n'a pas accès en son âme ; il demeure tranquille, il se tait. Pourtant il ajoute que Montfort fut investi des seigneuries de Béziers et de Carcassonne, et qu'au moment où il fut proclamé, « tout le monde re« marqua sa bonne mine sous la couronne et le manteau « de vicomte. Il était d'une stature très élevée ; une che« velure blonde et flottante signalait son origine fran« que. Son corps était gracieux et agile, ferme en tous « ses mouvemens.[2] » Ne voilà-t-il pas un portrait bien placé à côté du stoïque récit des massacres de Carcassonne ? Il importait bien de savoir que la chevelure de Simon était blonde, et que chacun ait admiré sa bonne mine. Telles sont les dernières paroles qui ferment une longue période de meurtres. Pendant le cours de cette sanglante tragédie, le cœur de l'historien n'a jamais palpité aux cris des victimes ; sa bouche est demeurée muette, sinon pour chanter en style de roman les blonds cheveux d'un fanatique. Même silence au sujet de cent quatre-vingts habitans de Minerve, brûlés à la face de l'armée de la foi qui chantait le *Te Deum*. Le légat avait promis la vie aux hérétiques qui se convertiraient. « Alors Robert le mauvais voisin, haussant la « voix, dit : Sire abbé, nous sommes venus ici pour ex« terminer les hérétiques, et non pour les protéger : le « légat se prit à rire ; allons donc, sire Robert, rassu-

[1] *Loco supra*, tom. III, pag. 79. [2] *Ibid.*, 81.

« rez-vous, nous les tuerons tous, car ils ne se conver-
« tiront pas [1]. » L'originalité du dialogue ne rachète pas l'indifférence du récit. Sans doute il ne faut pas juger la société rude et inculte du moyen-âge, avec les délicatesses de notre société moderne ; mais la saine philosophie, l'inspiration de la nature commandent de flétrir toutes les infractions à l'ordre et à la justice générale, en quelque société que se manifeste leur action ; les usages, les idées, la vie morale, comme la vie physique, changent, parcourent des périodes ; le mal moral seul reste invariable. Lorsque l'historien, se faisant pour ainsi dire le contemporain des scènes qu'il décrit, demeure impassible narrateur des fureurs humaines, son impartialité est coupable ; son devoir était de flétrir le mal là où il le rencontrait. Il faut savoir gré sans doute aux historiens du 19e siècle, du calme avec lequel ils étudient les annales des siècles passés ; mais craignons que cet état de quiétude systématique ne subsiste au préjudice de la philosophie de l'histoire. Il est aisé de voir combien, dans la *conquête de l'Angleterre*, la raison a puissamment aidé la richesse des récits, empreint un profond caractère de méditation sur les choses humaines. Le livre de M. Thierry est non-seulement le chef-d'œuvre de nos compositions historiques, mais aussi un admirable traité de morale, un exemplaire fécond des plus graves enseignemens de l'histoire.

S'il nous semble que M. Capefigue a méconnu l'entente du récit, apprécié superficiellement la philosophie et l'intelligence des faits, peint avec de fausses couleurs les acteurs qu'il met en scène, nous nous plaisons à re-

[1] *Loco supra*, tom. III, pag. 98.

connaître que lorsqu'il trace le tableau de la vie extérieure, de l'existence morale de la société des 12e et 13e siècles, les savantes et judicieuses recherches, les aperçus empreints de vérité, n'ont pas échappé à sa sagacité. Mœurs, coutumes, traditions, police, littérature, toute la vie domestique et civile, l'état social enfin du moyen-âge, se déroulent dans les derniers chapitres de la vie de Philippe-Auguste, avec beaucoup d'habileté de conception, et une grande fidélité de coloris. Peignant tour à tour l'homme individuel et l'homme multiple, tel que le font les hiérarchies et les institutions sociales, il considère successivement le développement de l'individu et le développement de la société; et de ces deux grands faits, il arrive naturellement à la démonstration de la forme rationnelle de la nature intelligente des siècles dont il embrasse l'histoire.

Trois élémens distincts composent le corps social au 12e siècle. L'association féodale, la bourgeoisie, la royauté à son aurore, qui fonde sa puissance au détriment de ses deux rivales : restent les serfs et les bas-vassaux, immense troupeau d'hommes dont ne daigne pas parler l'histoire, à cause de sa profonde misère. De ces catégories, une fraction, le clergé, se jette sur le premier plan, et par ses influences et la supériorité de son pouvoir moral, joue un grand rôle dans la scène historique. Tel nous le fait apparaître la plume de M. Capefigue, avec ses mœurs hideuses, corrompues, ses passions cupides, ses fraudes, son ambition déloyale; mais aussi avec ses vertus, ses lumières, et l'admirable organisation de son activité. Sa puissance indépendante de la force de l'épée, qui est passagère parce qu'elle est

violente, voit courber sous ses lois les peuples et leurs chefs. A sa voix, les nations se lèvent et s'expatrient en de lointaines contrées : le prestige de ses paroles, la sainteté de son caractère enchaînent les esprits, impriment aux volontés une mystérieuse impulsion ; et cette domination si pleine, si entière, il l'a conquise par la plus infatigable persévérance dans la pratique d'une savante politique. Dépositaire des connaissances et des travaux de l'esprit humain, il les a transmis à la civilisation moderne, qui, trop fière de sa perfection, ne lui sait peut-être pas assez de gré de ses efforts obscurs. En lui seul gît toute la littérature du moyen-âge. Dans le silence des cloîtres, des moines infatigables préservaient de la mort les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, s'adonnaient sans relâche à la culture des lettres et des sciences. Leur immense érudition semble dépasser les bornes de la vie humaine. Les universités étaient peuplées de clercs qui occupaient des chaires publiques. La sphère de cette activité intellectuelle était étroite, mal ordonnée, sans philosophie, mais si vaste, si colossale, à vrai dire, que les travaux des hommes qui leur imprimaient l'impulsion, doivent à juste titre provoquer notre étonnement. Roger Bacon, Albert-le-Grand, saint Thomas, ont rempli des volumes de leurs spéculations ; les œuvres d'Albert-le-Grand ne se composent pas moins de vingt volumes *in-folio*. C'est le tableau de ces élucubrations, de cette ardeur de connaître et d'enseigner, que nous a fort bien représenté M. Capefigue.

Il oppose ensuite à cette littérature savante, la littérature nationale, celle des trouvères, des troubadours

de la langue d'oyl et de la langue d'oc, fertile sujet de dispute parmi les érudits modernes. Les grands romans de chevalerie, les poèmes moraux et allégoriques, les fabliaux moqueurs, les compositions de longue haleine, sont les monumens littéraires de la langue d'oyl. La langue romane n'est point aussi riche que sa rivale; mais sa poésie plus harmonieuse, légère, facile, semble l'emporter sur celle du pays de France. Et cependant cette poésie gît bien plus dans les mots que dans les idées; elle s'exerce dans le domaine de la vie sensitive et purement extérieure, et rarement dans l'activité de l'intelligence et l'analyse de la pensée. Elle peint l'impression passagère de l'âme sans l'approfondir, ne réagit jamais sur elle-même, est vide de philosophie, et deviendrait fatigante si elle n'était soutenue par le prestige et la puissance du rhythme qui, de son égide, couvre souvent la faiblesse de la pensée. Ses formes extérieures sont aussi peu variées que les sujets sur lesquels elle s'exerce, car elle n'adopte habituellement que quatre modes spéciaux, informes rudimens de la langue poétique : la chanson, la complainte, le sirvente et le tenson, dans lesquels sont uniformément chantés l'amour, la guerre, les croisades, décriés les vices du clergé, l'arrogance et les tyrannies de la noblesse. De ressources d'invention, point : c'est toujours le même cadre privé d'intérêt, de vie dramatique. Ses chants sont les étincelles rapides et fugaces d'une muse capricieuse et facile; ce sont les accens légers du vaudeville, jamais les accords d'une savante et profonde harmonie.

Du grand travail de M. Capefigue, la dernière partie, ..mme nous l'avons dit, est irréprochable, instruc-

tive, vivante de détails judicieusement appréciés, et d'une sagacité historique peu commune; mais la partie principale, celle du corps du récit, ne nous parait pas devoir satisfaire les exigences du lecteur. Des faits nombreux qu'elle relate, ne jaillissent ni les grandes idées, ni l'élément rationnel d'où l'unité philosophique dérive.

OLLIVIER JULES,
Juge au tribunal de Valence.



LES

INTERPRÉTATIONS.

Par une belle matinée de printemps, je me promenais aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau, admirant les premières feuilles, et faisant tous mes efforts pour ne penser à rien.

Deux personnes, séparées de moi par un massif d'arbustes, échangèrent quelques mots trop insignifians pour qu'ils arrêtassent mon attention.

Les voici : « Tu ne veux donc pas que je reste à côté de toi, mon ami? c'était une voix féminine. — Non, ma chère, répondit un jeune homme; j'ai besoin de solitude pour étudier mon rôle : je te rejoindrai vers le grand-bassin dans une heure. » Je ne vis ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs; je ne détournai même pas la tête de leur côté; j'étais tout au plaisir de respirer l'air pur du milieu du jour, et je m'avançais lentement en regardant la rivière et les palais qui bordent son rivage.

Insensiblement la tristesse me gagna; nos pensées naissent des objets qui frappent nos regards; l'aspect de la verdure avait épanoui mon âme, la vue des palais me rembrunit l'imagination; au lieu du rajeunissement de la nature, auquel je m'associais avec délices, un mélange bizarre et presque kaléidoscopique de fortunes renver-

sées, de noms oubliés, de grandeurs déchues, de lauriers flétris, traversa mon cerveau comme un torrent.... Je sentis que j'allais être emporté par un déluge de tristes souvenirs, et je me hâtai de revenir à mes bosquets verts; mais l'impression était faite, l'ébranlement donné aux nerfs qui transmettent la sensibilité.... J'étais devenu un promeneur mélancolique.

Nos sensations morales se succèdent par accès, comme nos maux physiques; nous en avons de gaîté, de mauvaise humeur, etc., etc.; tant qu'ils durent, nous ne voyons pas les choses comme elles sont, mais, à travers un crêpe noir ou rose, selon la couleur de l'accès.... Chacun a son crêpe à soi, son crêpe plus ou moins épais, qu'il appelle sa manière de voir, et chacun s'imagine que la sienne est la meilleure; voilà pourquoi tel peintre voit et peint jaune, l'autre vert, celui-ci blanc, celui-là couleur de brique. En littérature, c'est encore pis : l'un court en arrière en criant qu'il avance, l'autre reste immobile et se persuade qu'il produit quelque chose; un troisième veut du sublime, de l'idéal en beauté; un quatrième est ignoblement naturel; tous, en deça ou au-delà du vrai, parce qu'ils voient à travers un système ou jugent d'après une impression étrangère. Revenons à celle que j'éprouvais en ce moment; elle m'avait tout-à-fait prédisposé aux émotions sentimentales, quand j'aperçus un individu, la tête dans ses deux mains, accoudé sur le mur d'appui de la terrasse, il paraissait absorbé dans une méditation profonde; il disait : « La vie est un supplice... la mort une délivrance! » Je m'arrêtai, l'oreille au guet, pour saisir encore quelques phrases du monologue commencé; il continua... « Oui... oui... je veux mourir...

décidément j'irai me noyer... tout à l'heure... » Il cessa de parler. Je l'examinai : il était jeune, d'une taille bien prise; son costume, sans luxe, était propre et décent, son organe était doux, et même ces mots effrayans : *Je veux mourir, j'irai me noyer*, il les avait prononcés sans la moindre émotion, et comme une chose toute simple. Ce sang-froid me parut affreux, et j'éprouvai un double intérêt de compassion et de curiosité. Un autre que moi se serait probablement souvenu qu'il avait entendu, un quart d'heure auparavant, parler d'un rôle qu'on allait étudier; à coup sûr, il aurait été surpris de l'air d'indifférence du jeune homme si fort en contraste avec ses paroles sinistres, et bientôt il aurait trouvé la vérité : mais moi, point du tout : j'avais mon accès, mon crêpe noir sur les yeux, et je m'approchai, le cœur tout ému, de ce malheureux jeune homme... Dès qu'il me vit, il s'éloigna d'un air mécontent : l'infortuné, me dis-je, il craint qu'on ne veuille l'arracher à sa cruelle détermination. Cependant je le suivais toujours.

Nous arrivâmes à l'extrémité de la terrasse; il descendit le petit escalier qui la termine sur le quai..... Un beau lion! dit-il, à demi-voix, en passant auprès de la figure de marbre qui orne cet angle du jardin... A ces mots, l'intérêt qu'il m'inspirait redoubla... O ciel! c'est un homme distingué qui comprend les arts! et combien ne faut-il pas les aimer, pour être encore sensible à leurs beautés au moment de quitter la vie!.. Pauvre jeune homme! une éducation brillante, sans doute! une grande fortune perdue, peut-être!.. ou de violens chagrins! J'en étais là de mes réflexions philanthropiques, quand il prit le chemin incliné qui conduit à la rivière

vers le pont Louis XVI. Je tremblai qu'il n'accomplît son funeste dessein avant que je ne fusse à portée de le retenir, et je m'élançai sur ses pas...

« Monsieur?.. m'écriai-je, en le saluant d'un geste de tête le plus amical possible; monsieur? pensez à ce que vous allez faire!.. » Il me regarda d'un air surpris... « Qu'est-ce donc que je vais faire qui ne soit tout simple? dit-il... — Est-ce que vous n'avez personne qui vous aime? » murmurai-je à voix basse, en lui touchant le bras. Son visage un peu pâle s'anima subitement, ses yeux brillèrent d'un éclat très vif... « Personne qui m'aime?... Ah! pardonnez-moi, monsieur, ma mère d'abord, ensuite ma sœur, et puis Sophie donc. » Un sourire de joie passa dans ses regards... « Quoi, monsieur, entouré d'affections, d'élémens de bonheur, vous projetez de quitter le monde! — Ah! bast! dit-il gaîment: je n'ai pas de préjugé, moi; on a tort de mépriser les hommes qui se décident au parti que je prends... — Hélas! on ne les méprise pas, monsieur; on les plaint, repris-je; mais, vous y renoncerez.... je l'espère.... » A ces mots, il se redressa d'un air fier, en disant: « Monsieur, je n'ai pas besoin de vos consolations, et je me passerai de vos éloges!... Tâchez de me laisser tranquille!... »

Il tira de sa poche quelques papiers écrits à la main, sur lesquels il sembla méditer attentivement!... Je présumai qu'il y avait consigné les causes de son désespoir, et ses adieux à la vie... Que faire, cependant? Si j'insiste, il s'emportera, me répondra avec impolitesse; n'importe, quand mon amour-propre serait un peu blessé, je dois faire mon devoir, et je m'écriai: « Au

nom du ciel, monsieur!... renoncez, renoncez.» Il s'arrêta tout court à l'accent ému de ma voix... Puis, levant à demi son chapeau : «Ah! ah! je vois, je vois, dit-il tout bas avec finesse... monsieur est sans doute un abbé (j'avais boutonné ma redingote noire jusqu'au menton); il a peur que je ne hasarde mon salut.» Il se mit à rire aux éclats... J'ouvris mon vêtement pour m'ôter l'apparence de la profession qu'il me supposait : il me comprit. «Dans le fait, ajouta-t-il, vous n'en avez pas trop la mine... excusez-moi, je ne voulais pas vous dire une injure. — Vous ne m'avez pas offensé,» répondis-je. Il me tendit cordialement la main, en me demandant la permission de me quitter. «Je n'ai plus guère de temps à perdre; l'heure approche où je dois paraître devant mon juge! Je vous salue.» Il se remit à parcourir ses papiers mystérieux avec une agitation toujours croissante. J'avais perdu tout espoir de le ramener; mais je ne sais ce que j'aurais donné pour connaître la cause de sa résolution désespérée.

Un équipage brillant passa près de nous en suivant le quai; mon compagnon jeta un regard sur les armoiries peintes aux panneaux : «Ah! ah! dit-il, je le reconnais : en juillet, cet homme-là criait vive l'égalité, et aujourd'hui, voyez!» Il sourit amèrement. Oh! quel trait de lumière! pensai-je; ce jeune homme est un républicain désappointé, caractère noble et généreux! Il s'était figuré des choses merveilleuses!... il désespère de la patrie, et le voilà qui veut finir comme Caton d'Utique, à la différence près du genre de mort!... Dès que j'eus fait cette réflexion, j'entamai un éloge de la liberté, composé il y a trois ans, par un de mes amis qui est aujourd'hui député

du centre. Je n'avais pas achevé ma première période, que mon compagnon se mit à faire l'éloge le plus enthousiaste de Napoléon. Oh! pour le coup, voilà toutes mes conjectures renversées... Je m'y perds, m'écriai-je, à moins que ce ne soit un fou échappé de Charenton!

En ce moment, je me retournai et je vis derrière moi trois gendarmes; ils nous suivaient pas à pas, à vingt pieds de distance; ils s'étaient arrêtés en même temps que nous à l'entrée des Champs-Élysées.

Le brigadier s'approcha de moi: j'étais resté en arrière depuis un instant. « Ah çà... vous nous avez vus? dit-il d'un ton capable; vous vous doutez donc de la cause qui nous amène?... Je vous déclare d'abord que nous ne vous quitterons point; ainsi ne nous obligez pas à vous suivre plus loin. » Je n'y comprenais rien; mais l'inquiétude me prit. Les gendarmes m'ont toujours affecté désagréablement, même un jour de fête; ils me semblent un contraste avec le plaisir que l'on espère. Le brigadier finit par s'expliquer: « Décidément, dit-il, vous ne vous battrez pas: nous sommes là pour vous en empêcher. » Messieurs les gendarmes nous prenaient pour deux duellistes allant au rendez-vous; j'eus beau leur donner ma parole d'honneur qu'ils se trompaient: « Nous connaissons cela, répéta monsieur le brigadier d'un air malin; on ne m'en fait pas accroire;... vous devez parler comme vous le faites, c'est dans l'ordre, et je ne vous quitte pas. » Il se remit à la tête de son escouade. J'étais furieux, et je ne sais ce que j'allais imaginer pour me dégager de cette insupportable surveillance, lorsqu'un fiacre, qui venait au pas, s'arrêta près de nous. Il en sortit un homme de mauvaise tournure,

quoique bien mis; « Me voilà, dit-il, sont-ils déjà loin? — Qui, répondis-je? — Ne faites donc pas l'étonné, vous pouvez vous fier à moi. — Me fier à vous! Je ne vous connais pas. — Oh! moi, je vous reconnais bien, vous devez être... oui... oui... vous devez être un des témoins de M. de Saint-Florent... dont je suis le valet de chambre... J'ai là un chirurgien; mais je vous assure que monsieur se fâchera; vous avez pris des gendarmes pour empêcher le combat... Monsieur n'entend pas cela,.. il est déterminé. — Allez au diable! m'écriai-je impatienté; vous êtes un sot et un étourdi, vous ne m'avez jamais vu, ni moi votre maître: regardez-moi bien. » Le domestique m'ayant examiné plus attentivement, échangea tout bas quelques mots avec le chirurgien; il avait reconnu son erreur, et déjà le fiacre partait au grand trot pour le bois de Boulogne.

Quant aux gendarmes, ils s'étaient placés en observation à distance, entre mon suicide et moi; celui-ci rétrograda pour savoir la cause de mon retard; je lui dis qu'on le prenait pour un duelliste... Jugez de ma surprise à sa réponse; la voici dans toute son ingénuité: « Un duelliste, moi, monsieur!.. ah! diantre, non: j'ai trop peur de ma peau! — Comment, monsieur? vous qui disiez continuellement et avec tant d'opiniâtreté..... *je veux mourir..... je vais me noyer!* — Moi?... C'est mon rôle qui dit cela. — Quoi! vous êtes?... — Débutant chez M. Séveste, et j'aime mon art avec passion! je l'aime presque autant que Sophie, qui était blanchisseuse, et qui joue à présent les princesses... moi, je suis garçon vitrier; mais si je suis engagé comme elle, c'est-à-dire, à 750 francs par an, je l'épouse, et vous

avez beau dire que je cours à ma perte, que j'ai tort de quitter le monde... je me moque des préjugés, moi, et l'état de comédien... c'est un bel état. »

Il me lâcha cette tirade, tout d'un temps, sans reprendre haleine, et, me tournant le dos fièrement, il continua sa promenade. Les gendarmes, qui venaient de l'entendre, se regardèrent d'un air bête; puis, sans convenir de leur méprise, ils se mirent au petit galop à la suite du fiacre.

Quand je fus seul, je m'écriai : Ah! mon Dieu! où donc avais-je la tête? peut-on se tromper aussi grossièrement? Mais, voilà cinq ou six personnes qui se sont trompées comme moi! est-ce que par hasard ce serait ainsi qu'on se comprend dans le monde?... Serait-il vrai que les hommes jugent d'après leurs sensations, ou les opinions qu'ils ont d'avance, plutôt qu'avec le secours, tout simple, de leurs yeux et de leurs oreilles? Ah! oui, et sans doute voilà pourquoi tant d'individus s'obstinent à ne pas voir les faits tels qu'ils sont, quand l'évidence blesse leurs systèmes ou leurs passions qui les rendent aveugles!

Alors, je conclus par une réflexion folle, ce qui m'arrive toujours pour m'égayer, quand je commence à découvrir quelque triste vérité philosophique; et je pensai que, dans la société, presque toute remplie d'intentions, qu'on ne peut presque jamais expliquer d'une manière exacte, les trois quarts des événemens doivent être une série de quiproquos semblables aux miens; et quand je récapitulai mes aventures d'une heure, et que je vis que j'avais pris un garçon vitrier, apprenti comédien de Séveste, successivement pour

un jeune Werther, pour un grand seigneur ruiné, pour un républicain désappointé, et ensuite pour un fou!.. que lui-même m'avait pris pour un abbé!.. que trois gendarmes nous avaient pris pour des duellistes allant au combat, et un valet pour les témoins de ce duel, sans que rien de tout cela fût vrai!.. j'en tirai la conséquence qu'il devait en arriver autant à chacun, à tout moment, et je compris pourquoi les bonnes gens qui prennent les phrases et les choses au pied de la lettre, éprouvent de si terribles désappointemens dans la vie. Hélas! ils les éviteraient, s'ils pouvaient en avoir l'explication presque toujours sous-entendue!.. hélas! encore une fois, personne ne trompe, c'est qu'on ne comprend pas! — Comment deviner en effet que telle promesse positive d'un ministre, comme celle-ci, par exemple : Monsieur, personne ne mérite mieux que vous..... signifie : Vous me fatiguez, et très décidément je ne vous accorderai rien! Comment deviner que tel refus bien sec, au contraire, a quelquefois voulu dire : Insistez, et faites-moi parler par *Plutus* ou *Phryné;* ainsi, paroles de princes, paroles de ministres, de députés, d'hommes de parti, voire même paroles de jolies femmes!.. hélas! tout cela, quand cela s'explique, ce qui n'arrive pas toujours, tout cela, dis-je, n'est souvent pas plus vrai, pas plus réel, que le *je vais me noyer*, du comédien de la banlieue! Eh bien! qu'en voulez-vous conclure? Moi!.. rien; je veux dire seulement que ce monde est un quiproquo, voilà tout.

D'ÉPAGNY.

MES SOIXANTE ANS,

OU

Mes Souvenirs Politiques et Littéraires.

PAR LA PRINCESSE CONSTANCE DE SALM[1].

Madame de Salm est une de ces célébrités littéraires dont on ne put qu'admirer toujours la marche indépendante au milieu de tous les grands événemens dont la France est, depuis quarante ans, le théâtre. Ne l'avons-nous pas entendue, sous la République comme sous le Consulat, sous l'Empire comme sous la Restauration, élever une voix constamment énergique, soit pour déplorer les maux de la patrie, soit pour chanter les gloires françaises? Cette mission si belle chez une femme, et toutefois si bien appropriée au talent supérieur de la princesse de Salm, nous eussions pu la croire accomplie de reste, lorsque, en 1828, nous vîmes le poète, armé du fouet de Juvénal, foudroyer *l'esprit* et *l'aveuglement du siècle* d'une de ces épîtres qui restent gravées dans la mémoire des hommes, tant nous y rencontrons de

[1] In-8°. Prix : 2 fr. 50. c. Chez Arthus-Bertrand, Firmin Didot, Delaunay.

beaux vers, de larges pensées, de poignantes vérités. La muse de madame de Salm n'admet rien de léger, rien de frivole; elle est toute lyrique de son essence; il lui faut de nobles inspirations, de grandes choses à décrire, de hauts intérêts à défendre. C'est ainsi qu'on lui dut encore, en 1830, une magnifique épître *aux souverains absolus*, qui jouit alors en France, et, notez bien ceci, même en Allemagne, du succès le plus éclatant.

Vous croyez qu'après tant et de si longs travaux, la princesse de Salm s'est enfin reposée sur sa vieille renommée...... Non, elle a voulu résumer aujourd'hui toutes les sensations et les souvenirs de sa brillante carrière. Laissons parler ici madame de Salm; on comprendra bien mieux avec elle le but et l'importance de ses *Souvenirs politiques et littéraires*, véritable dithyrambe de 1200 vers et plus : ce qui n'est pas assurément une œuvre ordinaire par le temps qui court.

« Je n'ai, jusqu'à présent, dit-elle dans une courte « préface, parlé de moi dans aucun de mes ouvrages; « mais arrivée à cet âge où l'on reporte involontaire- « ment ses regards sur le passé, j'ai éprouvé le besoin « de me retracer ces temps si beaux et si extraordi- « naires que j'ai traversés, de me rendre compte de l'in- « fluence presque continuelle qu'ils ont eue sur ma lon- « gue carrière, et je n'ai pu résister au désir d'écrire « ces souvenirs.

« Ils sont à la fois un aperçu rapide des grands évé- « nemens dont j'ai été témoin, ou plutôt de la foule de « sensations qu'ils faisaient naître en moi, et un simple « exposé de ma vie littéraire qui se rattache à tous mes « souvenirs, et qui devait nécessairement faire partie de

« cet ouvrage. J'ai cru même devoir y rappeler, lorsque « mon sujet m'a paru l'exiger, les différentes situations « dans lesquelles le sort m'a placée, et, en général, m'y « livrer librement à toutes mes inspirations, et m'y « montrer dans mon caractère et dans mes sentimens, « comme dans mes opinions.

« Ces souvenirs, que j'aurais pu appeler mes Mémoires « moraux, sont enfin un tableau fidèle de ce que j'ai « vu, de ce que j'ai pensé, de ce qui, pendant plus de « quarante ans, a occupé ou agité mes esprits. Celui « qui les aura lus m'aura vue vivre; il aura parcouru « avec moi cette longue série d'événemens qui rendent « ce siècle si célèbre, et, si je ne me trompe, il aura « une idée juste de l'impression qu'ils produisaient sur « nous, et de l'esprit qui nous animait dans ces temps « de gloire et d'enthousiasme, si différens de ceux que « nous voyons aujourd'hui. »

Le lecteur, une fois mis dans la confidence de la pensée intime de madame de Salm, va voir dérouler successivement sous ses yeux, en vers souvent admirables, l'immense tableau de nos phases politiques, depuis les premiers temps de la révolution de 1793 jusqu'à l'époque actuelle. Le poète commence par nous peindre à grands traits ces instans de noble civisme, « *où des* « *Français égaux et frères, pour venger leur pays, s'é-* « *lançaient aux frontières;* » puis cette ère sanglante de proscriptions, d'échafauds, qui vint étouffer si vite nos premiers cris de liberté. Mais bientôt la France, abattue et flétrie, renaît du sein de la terreur : les lettres, les beaux arts, de nouveaux triomphes viennent lui rendre la gloire et le repos. Ici l'auteur, cédant à un senti-

ment d'orgueil bien naturel, nous rappelle *Sapho*, tragédie lyrique qui parut en 1794 sur la scène française; *Sapho*, œuvre de haute poésie, qu'on représenta plus de cent fois: ce fut sans doute un assez beau succès pour qu'on pardonne à madame de Salm d'en consacrer le souvenir en vers brillans et chaleureux. Écoutons-la:

. . . .

Tous leurs feux à la fois embrasèrent mon âme.
Soit que l'amour sacré des droits, des libertés,
Ces généreux transports, ces brillantes clartés
Fissent naître en mon sein une nouvelle flamme,
Soit que tant de grandeurs, tant d'épreuves, de maux,
Portassent mes esprits vers de dignes travaux;
La gloire m'enivrait: la gloire qu'une femme
Peut obtenir, la gloire du talent.
Quand sur mon front la mort planait à chaque instant,
(Oh! de la renommée ineffable chimère!)
Un beau dessein déjà m'occupait tout entière:
De Sapho, dès l'enfance, admirant la splendeur,
Je voulais porter sur la scène
Son nom, son amoureuse chaîne,
Et peindre en jeunes vers son antique malheur.
La France respirait à peine;
Libre je m'élançai, je parus dans l'arène;
En vain l'on me parlait du jaloux, du méchant,
En vain on me disait que toujours il nous blesse,
L'avenir était là, je le voyais sans cesse,
Que m'importaient les erreurs du présent!

. . . .

Quand de ces grands pensers mon âme était remplie,
Que de Sapho j'aimais à retracer les feux;
Que mon travail encor s'élevait à mes yeux,
Quand je montrais l'erreur, le fanatisme impie,
Trompant la passion au nom sacré des dieux!
Que je trouvais ma pensée embellie
Par la tendre, sublime ou brillante harmonie
D'un vieux maître célèbre, et dont jadis les chants

Avaient, redits partout, bercé mes jeunes ans!
De quelle joie enfin ne fus-je pas saisie
Quand je vis au théâtre, approuvée, applaudie,
L'œuvre de mon esprit, de mes travaux constans!...
O jour de doux ravissemens!
Jour de nobles succès et de riante gloire,
Reste, reste dans ma mémoire,
Et charme encor ma vie à mes derniers instans!

Ce souvenir de Sapho éveille chez le poète celui des hymnes que lui inspiraient alors les triomphes de la patrie. « *Combien je me sentais m'agrandir, m'élever!* » s'écrie-t-il encore.

. . . .
Quand je chantais enfin la grande nation;
La grande nation, dans les siècles célèbre,
Oubliant ses malheurs pour soutenir ses droits;
Que l'on venait de voir sous le crêpe funèbre,
En imposer encore aux despotes, aux rois;
La grande nation, de gloire environnée,
Alors sans alliés, sans appui, sans secours,
Bravant les factions, l'Europe déchaînée,
S'égarant quelquefois, mais s'illustrant toujours!

Ce n'était point assez pour madame de Salm de prouver, par ses propres travaux, que les femmes sont dignement appelées à partager nos triomphes littéraires, et que l'envie seule peut chercher à comprimer chez elles de nobles inspirations, des idées de gloire! Saisie d'un généreux enthousiasme, elle élève la voix contre leurs détracteurs, les venge de l'espèce d'ilotisme où l'orgueil de l'homme voulait à cette époque les réduire. Dieu merci, les temps sont bien changés! et, de nos jours, l'émancipation intellectuelle des femmes n'est plus un problème; mais, comme en 1795, ces dames n'avaient

pour consigner leurs œuvres ni *Livre des femmes*, ni *Keepsakes*, ni *Revues*, encore moins un *Journal des Femmes*, exclusivement rédigé par elles... obscures et timides, elles avaient donc grand besoin d'un éloquent défenseur qui soutînt leurs droits méconnus : c'est ce que fit aussi madame de Salm en stigmatisant, d'une manière passablement énergique, notre ingratitude envers un sexe qui venait tout récemment de se révéler si généreux, si grand, si héroïque. Voici ce plaidoyer touchant :

L'ingrat, il outrageait ce sexe qui naguère
A l'homme prodiguait de si tendres secours ;
Ce sexe si sublime et si grand dans ces jours
Où le sang inondait la terre.
Ah! quand il coulait à grands flots,
Quand un voile de deuil environnait la France,
Les femmes étaient là pour calmer tous les maux,
Pour soutenir, ranimer l'espérance,
Pour désarmer l'implacable ennemi ;
Que dis-je? pour braver avec indifférence
La mort près d'un époux, près d'un père, un ami.
On venait de le voir leur immense courage,
Il arrachait encor des pleurs de tous les yeux :
Mais quand, après ce noir orage,
Leurs cœurs brûlant de mille feux
Exprimaient leurs transports dans ce noble langage
Que l'on nomme celui des dieux,
Rien ne put désarmer le fol orgueil des hommes ;
Tous semblaient dévoués, chacun devint ingrat ;
Seuls ils voulaient briller d'un éternel éclat :
Nous n'étions plus ce que nous sommes,
Nous devions végéter dans un obscur état ;
Despotes du Parnasse, ils y faisaient renaître
Ces féodales lois que leur raison brisait,
Et nous devions subir les caprices du maître,
Quand à ce mot encor la France frémissait.

C'en était trop pour moi, je sentis dans mes veines
En flots tumultueux tout mon sang agité.

De là son *Épître aux femmes*, qui fit grand bruit dans les journaux, dans les salons; qu'on accueillit avec enthousiasme dans plusieurs Lycées; que je rappellerai même ici spécialement à la mémoire de toutes nos jeunes Muses ; car cette épître fut alors une protestation solennelle, un premier appel à l'affranchissement intellectuel des femmes ; c'est donc à madame de Salm que ces dames doivent le premier tribut de leur reconnaissance.

Mais poursuivons l'examen des *Souvenirs politiques et littéraires :* après avoir célébré les triomphes de la France sous le Directoire, en vers tels que ceux-ci :

Il faut les avoir vus, ces nobles jours de gloire;
Il faut les avoir vus, ces triomphes si beaux
Où le laurier civique était la récompense
Et du grand homme et du héros;
Et ces convois de deuil, suivis d'un peuple immense,
Dans des hymnes sacrés rappelant la valeur
Du brave mort au champ d'honneur,
Mort en combattant pour la France.

Ici le poète jette un coup d'œil rapide sur la société à la fin du dix-huitième siècle, sur les Lycées dont elle était membre (qui remplaçaient alors nos académies), pour arriver enfin à cette grande figure de Napoléon, qu'elle dessine à larges traits en rappelant les grandeurs de l'Empire. C'est bien là ce héros, idole de l'armée, effroi de l'ennemi, resplendissant de renommée, s'entourant de savans, de guerriers, d'artistes, relevant les autels, créant un Code, attachant son nom à des monumens

impérissables, étouffant, en un mot, la liberté sous le poids de sa gloire. Madame de Salm termine ainsi ce pompeux tableau :

Le monde les a vus dans l'éclat et le faste,
De sa simplicité magnifique contraste,
Humbles, rangés autour de lui,
Ces fiers ambassadeurs de puissances vaincues,
Qui semblent à la France ordonner aujourd'hui ;
Le monde les a vus implorer son appui,
Tandis qu'en ses secrètes vues
Par un mot, un regard, ou calme, ou dédaigneux,
Portant l'espoir, la crainte, en leurs âmes émues,
Il observait l'effet qu'il produisait sur eux.
Le monde entier l'a vu surchargé de couronnes,
Tour à tour conquérir, donner, créer des trônes,
Appeler à sa cour des grands, des souverains,
Les rendre l'instrument de ses vastes desseins.

Ce fut à cette époque que la princesse de Salm parut à la cour ; le beau nom qu'elle portait l'appelait «*dans* «*ce grand tourbillon où, comme un songe vain, tout* «*devait disparaître.*» Il faut lire, dans le poème même, le récit de cette présentation ; l'âme du poète s'y épanche tout entière : là, comme dans la peinture de la société sous l'Empire, comme dans le portrait de Marie-Louise, tout est empreint de vérité, d'énergie, de sentiment.

Nous arrivons aux épisodes des guerres de 1813, 1814, 1815, pour tout dire, à la chute de l'Empire. Ici madame de Salm, s'élevant à toute la hauteur de son sujet, nous peint, en vers brûlans de patriotisme, les malheurs de la France ; nous montre les rois et les élémens conjurés contre nous, le sang de nos frères et de nos enfans ruisselant de toutes parts, la rage im-

puissante de nos guerriers mutilés, et l'ennemi jusqu'à deux fois prenant place à nos foyers. Ces strophes où règne l'exaltation poétique la plus entraînante, sont suivies de cette apostrophe à la Sainte-Alliance :

Jamais, jamais vos nombreuses cohortes
De la grande cité n'auraient franchi les portes;
Jamais vos légions de soldats, de sujets,
N'auraient en ennemis foulé le sol français,
Si le héros tombé, de sa chute complice,
N'eût de nos libertés ébranlé l'édifice,
Et s'il eût, moins superbe en ses brillans exploits,
Moins fait pour la victoire, et plus fait pour nos droits....
Mais que dis-je? Il n'est plus, respectons sa mémoire;
Honorons son malheur! N'a-t-il pas dans les fers
Encore étonné l'univers?
Sa fin n'est-elle pas sa plus belle victoire?
Il n'est plus : respectons le grand homme; l'histoire,
Quand les voiles du temps couvriront ses erreurs,
Redira son immense gloire,
De son règne l'éclat, la force, les splendeurs,
Sa chute épouvantable et ses longues douleurs.

Je voudrais pouvoir suivre madame la princesse de Salm dans son tableau de la Restauration, aux Congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, citer les vers délicieux que lui inspirent son retour en France, et l'aspect de la patrie; mais, sans m'en apercevoir, je finirais par reproduire ici tout son poème. Il en serait de même pour son épisode de la révolution de 1830 : « *La foudre, pour* « *tomber, n'attendait qu'un signal; le trône le donna ;* » de même, pour la situation actuelle de la France, qu'elle nous trace sous des couleurs si vives et si tranchées. Enfin, après avoir prédit les destinées futures de notre belle France, elle s'écrie tristement : « *Dans toute sa*

« *splendeur, je ne la verrai pas!* » Puis elle ajoute, par une péroraison touchante, en se rappelant la brillante carrière qu'elle a parcourue :

Qu'il vienne donc le jour où de mes élémens
L'ordre cessant de soutenir ma vie,
Ils devront retourner dans la tombe des temps
D'où les avait tirés la sagesse infinie
Qui voit naître et mourir ses éternels enfans.
Qu'il vienne, ce moment marqué par la nature,
Qu'il vienne, je l'attends sans crainte et sans murmure.

J'ai tâché de donner à mes lecteurs, par cette analyse imparfaite, une idée des *Souvenirs politiques et littéraires* de la princesse de Salm. Sans doute me serait-il bien facile de signaler çà et là quelques taches dans cette vaste composition, mais en vérité je n'en aurais pas le courage, car ce dithyrambe ou poème (comme on voudra l'appeler) renferme de si grandes beautés, la touche en est si ferme, l'exécution si large, qu'on ne saurait trop s'étonner que, dans un âge avancé déjà, l'auteur ait conservé toute la force de son génie poétique et les plus belles inpirations de sa jeunesse.

CHARLES-MALO.

Mélanges.

FRANÇOIS II A GISORS.[1]

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Parmi les chroniques que je viens de publier sous le titre de *Légendes rouges*, il en est une, la *Tour du Prisonnier*, qui a offert à plusieurs journaux un texte de controverse assez grave, pour qu'il ne me soit plus permis d'y demeurer étranger.

On me demande de déclarer sérieusement ce que je sais du sort de François II, de sa séquestration par l'ordre de Catherine de Médicis, et de sa longue captivité dans le château de Gisors.

Parmi les journaux qui ont cru devoir entretenir leurs lecteurs de cette Nouvelle (la *France littéraire*, la *Revue de Paris*, la *France nouvelle*, le *Figaro*, le *Cabinet de Lecture*, etc., etc.), il en est un, le *Cabinet de Lecture*, où la dénégation la plus positive est formulée en termes si bizarres, qu'il ne me serait pas possible d'y répondre avec dignité. Ce n'est donc qu'aux autres journaux que je dois ici quelques explications. Le *Figaro* n'en a pas

[1] Lettre au Directeur de la *France littéraire*.

demandé, et l'article aussi aimable que spirituel qu'il m'a réservé ne laisse entrevoir aucun indice d'incrédulité. Quant à la *France nouvelle*, elle a fait une analyse fort bienveillante de mes *Légendes*, tout en déclarant qu'il est impossible que François II, ce jeune homme frêle, qui vivait au milieu d'une cour si habituée aux poisons, ait pu survivre au mauvais vouloir de sa mère. Dans la *France littéraire*, M. Alfred Desessarts a examiné la question avec l'impartialité qui caractérise la rédaction de ce journal, et il est arrivé à cette conclusion : « Qu'une « telle révélation voudrait de bons et solides documens ; « car, en fait de preuves, il y en a tant qui ne prouvent « rien. »

Avec de tels critiques, l'éloge est honorable, et la censure utile. Venons au fait : on me dit, d'une part, que le fond de cette légende est purement chimérique, mais qu'il fait honneur à mon imagination ; d'autre part, que si le fait est vrai, il est peu vraisemblable. — Je répondrai d'abord qu'en sacrifiant au goût du jour par un recueil de Nouvelles, je n'ai jamais eu la prétention d'attacher à ce livre l'importance historique qu'on veut y trouver. J'étais loin de m'attendre à des interpellations aussi graves pour des faits que j'avais revêtus des ornemens de l'imagination. Sans doute il me serait impossible de produire, comme on me le demande, de *bons et solides documens* pour démontrer jusqu'à l'évidence que François II, loin de mourir à dix-sept ans, comme on l'a pensé jusqu'ici, vécut jusqu'à un âge fort avancé, victime de l'ambition de Catherine de Médicis; car ma conviction à cet égard, quelque parfaite qu'elle soit, ne repose que sur un rapprochement de considéra-

tions historiques, dont chacune, prise isolément, perd toute sa force.

La part de l'imagination dans la légende de la *Tour du Prisonnier* sera bientôt faite : l'entrevue de Charles Stuart avec le vieux monarque ; le manuscrit qu'il lègue à Pierre Tanneguy, voilà l'idéal! Passons au vrai.

On ne conteste pas que François II soit mort *subitement;* je prends acte de cet aveu. On nous dit que ce prince, sorti d'Orléans pour aller à la chasse, se sentit incommodé, rentra dans son palais, et mourut *d'un mal d'oreille!!!* (Voyez tous les historiens de ce règne.) En vérité, c'est se moquer de nous!

Les historiens conviennent encore que le bruit courut qu'il venait d'être empoisonné; que ce bruit prit de la consistance. Ils ne nient pas non plus (ce qui n'est d'ailleurs que trop évident,) que deux grands personnages étaient intéressés à cette mort: la reine-mère et le prince de Condé; Catherine de Médicis, parce qu'elle voyait, avec le désespoir de la rage, son autorité et son influence tombées aux mains de sa bru, la jeune et belle Marie Stuart, la nièce des Guises, et qu'elle savait que, devenant régente à la mort de François, il lui serait facile de tenir long-temps en tutelle son second fils Charles ; le prince de Condé, parce qu'il était alors retenu en prison sous le poids d'une condamnation capitale, et qu'un changement de règne pouvait le sauver. Voici quelques preuves de ces assertions.

On lit dans l'histoire du duché de Normandie, par Goube : « A peine le prince de Condé avait-il salué le « roi, qu'il fut arrêté; on nomma cinq commissaires pour « suivre son procès........ Les Guises triomphèrent de voir

« cette grande victime prête à être immolée : il fut con-
« damné par la commission à avoir la tête tranchée. Elle « allait tomber sous la hache du bourreau à l'ouverture « des états; mais François II mourut subitement avant le « jour marqué pour l'exécution. Le prince de Condé fut « remis en liberté et renvoyé absous........ Charles n'avait « encore que dix ans environ lorsqu'il monta sur le trône. « La régence fut déférée à Catherine de Médicis. »

M. Fiévée raconte l'anecdote suivante dans la biographie de Michaud, article Catherine de Médicis :

« Le Camus, fameux calviniste, fils d'un marchand de « pelleteries, fut chargé, en 1560, par le ministre Chau-« dier, de porter secrètement un mémoire à Catherine « de Médicis, qui, voulant forcer les Guises à la compter « pour quelque chose dans le gouvernement, cherchait, « depuis la découverte de la conjuration d'Amboise, à se « ménager des intelligences avec les calvinistes. Le « Camus sut trouver l'occasion de voir Catherine sans « témoins, et, feignant de solliciter le paiement d'une « somme due à son père, il aborda la reine-mère, et lui « remit le paquet dont il était chargé. Mais, comme il « sortait, il fut aperçu par Marie Stuart, alors épouse « de François II. Cette princesse servait d'espion auprès « de sa belle-mère, au duc de Guise et au cardinal de « Lorraine, ses oncles. Elle soupçonna quelque mystère, « et, entrant brusquement dans le cabinet de Catherine, « elle la trouva occupée à lire le mémoire. Surprise et dé-« concertée, Catherine dit qu'elle ne savait d'où lui « venaient ces papiers, et les remit à la jeune reine, « pour qu'elle les portât elle-même au cardinal, etc. »

En outre, on trouve ce qui suit dans Varillas, histo-

rien, que nos compilateurs affectent de dédaigner, tout en le copiant : « ..... Mais le mal estoit devenu si grand, « qu'il sembloit désormais incapable de remède : et le « chancelier de l'Hospital, consulté par la reyne-mère, « n'en trouva point d'autre que de se jeter entre les bras « du connestable, de regagner la confiance des calvi- « nistes par le moyen de Soubise, que la reyne-mère « tenoit toujours auprès d'elle, pour s'en servir au be- « soin; de demander du secours aux princes d'Allema- « gne contre la maison de Guise, et d'*avertir le prince de « Condé de ce que l'on tramoit pour luy sauver la vie.*

« Le dernier de ces quatre expédiens fut le premier « exécuté, et le prince de Condé reçut de la main d'un de « ses gardes un billet qui l'avertissoit *de ne désespérer « ny de sa vie ny de sa liberté, puisque l'on formoit, pour « le délivrer, un party qui, bien tôt ne seroit point infé- « rieur à l'excez de la puissance que la maison de Guise « avoit usurpée*........ » (Varillas raconte ici que le prince envoya, sur-le-champ une lettre à sa femme; puis il ajoute :) « Elle estoit toute de consolation. Le prince de « Condé ne se plaignoit que de l'affliction de la princesse « sa femme. *Il luy donnoit l'espérance prochaine d'un « bonheur surprenant et inespéré*, etc. » (Varillas, Histoire de François II.)

Les historiens conviennent enfin d'un fait sur lequel j'appelle toute l'attention des personnes qui liront cette lettre. « Le corps de François fut livré à deux serviteurs de la reyne-mère, et porté à l'évêque de Senlis, *qui étoit aveugle!!!*.... Ce prélat le fit transporter à Saint-Denis, où il fut inhumé sans pompe. » On conviendra que c'est là une étrange manière de constater l'identité d'un

cadavre. Ainsi voilà François II, que l'on dit mort subitement au moment où sa mort est le plus utile aux factions, et son corps est livré à un prélat aveugle, qui le fait inhumer sans pompe.

Or, il est positif que, vers l'année à laquelle les historiens placent cet événement, un prisonnier d'état d'une haute importance fut enfermé au château de Gisors dans une tour que, par tradition, on désigne encore aujourd'hui sous le nom de la *Tour du prisonnier*. Je l'ai visitée il y a environ dix ans, et c'est de cette époque que datent mes premières recherches à ce sujet.

On s'accorde généralement à dire que ce malheureux, quel qu'il fût, vécut de longues années dans sa prison, sans qu'on ait jamais pu découvrir qui il était.

Il est encore avéré que, pour charmer les loisirs de sa solitude, il grava sur les murs de son cachot, non pas son nom, qui aurait été effacé par des geoliers intéressés à la perpétuité du secret, mais des emblèmes dont je parlerai plus bas. Je ne sais si, au moment où j'écris, ces emblèmes s'y voient encore; mais j'affirme qu'ils ont existé : ils ont été décrits dans l'ouvrage d'un jésuite, le père G.... D....., sur les *Antiquités de Gisors*, imprimé à Rouen en 1718, et représentés fidèlement dans le magnifique voyage pittoresque de messieurs Taylor et Nodier, avec tous les détails qui concernent l'histoire du prisonnier, tels que la tradition les raconte aux voyageurs sur les lieux mêmes, et tels que je les ai donnés. Mais ces écrivains ajoutent que le prisonnier était peut-être un poète qui avait offensé la cour par des vers satiriques : hypothèse inadmissible! Aucun poète de cette époque n'était assez en crédit à la cour pour mé-

riter l'honneur d'une prison d'état. Ce n'était pas le temps où l'on renfermait les gens de lettres dans une bastille; c'était celui où on les faisait coudre dans un sac et jeter à la rivière : *Laissez passer la justice du roi !*

L'infortuné captif, dans l'impossibilité de faire connaître son nom, ainsi qu'on prétend que le fit, deux siècles après, le prisonnier des îles Sainte-Marguerite, *l'homme au masque de fer*, n'a-t-il pas suffisamment dévoilé le mystère de sa naissance par les sculptures qu'il pratiqua à l'aide d'un fer ?

1° Deux chevaliers bardés de fer joûtent ensemble : l'un, qui porte un cimier royal, tombe frappé dans la visière par le tronçon de la lance de son adversaire. N'est-ce pas là évidemment l'histoire de Henri II, recevant des mains de Mongomery le coup dont il mourut ? L'illustre prisonnier ne vous semble-t-il pas avoir ainsi dévoilé son origine par l'histoire de la mort de son père, par la représentation de la catastrophe qui l'appela au trône ?

2° Un Christ entre deux femmes. Le Christ a l'apparence d'un jeune homme, et ne peut être qu'une allégorie. Cette allégorie n'est-elle pas assez clairement expliquée par l'inscription suivante, due également au prisonnier : *Mater Dei, miserere meí, Pontani?*

En traduisant littéralement, on trouverait ces mots : *Mère de Dieu, ayez pitié de moi, Pontanus.* Mais, ainsi que je l'ai dit dans ma légende, aucun personnage de ce nom n'apparaît alors sur la scène politique. Jovien Pontanus était mort à Naples depuis plusieurs années; Pierre de Ponte, *cæcus Brugensis*, était aveugle, et en-

fin Jacques Pontanus, innocent philologue, mourut paisiblement à Augsbourg. Qu'on me démontre maintenant que cette inscription n'est pas l'explication d'une allusion aux malheurs d'un prince que Marie Stuart tenait sous l'influence de ses oncles, et que Catherine de Médicis sacrifia cruellement à son ambition!

Mater Dei, miserere mei, P. O. N. T. A. N. I. *principis omnibus noti, traditi Angliâ, necati Italâ*: « Mère de Dieu, ayez pitié d'un prince connu de tous, qu'une femme anglaise a trahi, et qu'une Italienne a assassiné. »

Mais on m'objecte que, puisque Catherine de Médicis voulait se défaire de son fils, elle pouvait le faire empoisonner. Je réponds à cela, que sans doute les empoisonnemens étaient chose fort commune à cette époque; mais un infanticide est toujours rare. Pourquoi ne pas croire que le cœur de la mère ait transigé en quelque sorte avec l'ambition de la souveraine? Et d'ailleurs, en conservant sa victime vivante, la régente se réservait le moyen de tenir sous sa dépendance le nouveau monarque, par la crainte de voir reparaître le roi légitime.

Il me reste à ajouter que le voyage *incognito* de Charles Stuart et de Buckingham est historique : le reste est une fiction.

Je livre ces argumens à la sagacité de vos lecteurs, et je termine par où j'ai commencé, en déclarant que ma conviction est sincère, mais que je ne saurais l'appuyer par des documens de la nature de ceux qui me sont demandés. Le public sera juge. Agréez, etc.

C. Famin.

LE MONT SAINT-LOUP.

PANORAMA.

« Au sud de la ville d'Agde, et à l'extrémité d'une « plaine, s'élève le Mont Saint-Loup, jeté par la na- « ture comme un belvédère d'où l'on peut embrasser, « dans son majestueux ensemble, le beau bassin du « Languedoc. » (CAMILLE LEYNADIER, *Revue du Midi.*)

C'était au mois d'avril, par une de ces matinées tièdes et langoureuses du Languedoc, douces avant-courrières du printemps qui, dans cette belle province, caressée du soleil, arrive un mois plutôt qu'ailleurs, avec ses chants d'oiseaux, son cortége de fleurs, ses parfums et sa couronne de ramées; j'allais, d'un pas rêveur, visitant les entours délicieux d'Agde, ville de laves, qui s'étend doucement sur la rive gauche de l'Hérault, fleuve tributaire du golfe de Lyon, et qui semble la corde de l'arc que forme cette antique cité phocéenne, si noire, si noire, qu'elle paraît de loin comme un paysage peint à l'encre de Chine, enchassé dans un immense cadre d'arbres verts de toute espèce.

Parvenu avec un de mes amis jusqu'au sommet de la montagne Saint-Loup, volcan éteint, situé à une demi-heure au sud-est de cette ancienne ville grecque et sarrasine [1], nous nous assîmes sur un débris qui fut

[1] Il existe encore, sur la rive droite de l'Hérault, deux maisons dont la construction est attribuée aux Sarrasins.

Une inscription græco-latine, gravée sur une pierre au-dessus

autrefois l'habitation d'un pauvre solitaire, et nous nous mîmes à examiner curieusement le tableau admirable qui se déroulait à nos regards surpris.

Sous nos pieds gronde le golfe Méditerranéen, brillant, splendide à voir, vert, bleu, enflammé, selon la couleur du ciel, qui se regarde, avec ses nuages, dans son vaste miroir agité légèrement par la brise marine : Voyez, me dit mon compagnon, comme ses flots pressés accourent vers le rivage sablonneux, pareils à des escadrons de cavales blanches et écumantes élancées contre l'ennemi. Des balancelles à la voile latine, des mouettes aventureuses, des flamands roses, des goëlands rapides, des nuages d'argent, traversent seuls la solitude liquide dont l'horizon lointain se fond avec le firmament d'azur et d'or. Nul bruit ne se fait entendre que le roulis des immenses volutes d'eau salée qui développent, à des intervalles réguliers, leurs plis ondulans : c'est là le cri de la mer, voix sourde mais imposante, qui dit des merveilles à l'oreille du poète, inspire des pensées de néant ou d'éternité au philosophe, donne des idées d'ambition et d'agrandissement au vaste conquérant,

de la maison Bouisson, a donné lieu de croire que cette maison avait été un hôtel-de-ville; nous pensons que c'était plutôt un lieu d'asile. Voici cette inscription :

FORTUNATE
INFORTUNATE
ΑΓΑΘΟΤΨΧΗΝ
ADVALUTO.

Jean Polle, qui, au rapport de plusieurs cosmographes, appelle cette ville *Civitatem Nigram*, n'ajoute point à cette épithète celle de *Spelunca Latronum*, qu'on prétend avoir été donnée autrefois à Agde. (Voy. *Histoire d'Agde*, par M. Jordan.)

et fournit de sublimes tableaux de naufrages aux grands peintres de la nature, aux Garnerey, aux Melling, aux Vernet.

A trente lieues plus loin, un mont de huit cents pieds d'élévation, le Canigou, couvert de neiges séculaires, élance sa tête blanchie, couronnée de foudres et d'éclairs, jusques aux nues : borne immense posée entre la France et l'Espagne, et qui semble, comme l'échelle de Jacob, vouloir escalader le ciel ou se cacher dans le soleil, dont elle reçoit chaque jour et le premier salut et le dernier adieu.

Cette Méditerranée qui s'abaisse mollement, ce mont gigantesque des Pyrénées-Orientales qui s'élève avec fierté, voilà de ces contrastes qui frappent d'abord d'étonnement et d'admiration. Mais ramenez un peu les yeux sur vous-même, le tableau change d'aspect sans changer de majesté.

Au midi, c'est le fort Brescon, citadelle célèbre, dont Montmorency, depuis décapité à Toulouse, s'empara : Louis XIII, ou plutôt Richelieu en avait ordonné la démolition, parce qu'elle *avait été naguère occupée par aucuns de ses sujets rebelles.*

Hélas! donnons en passant une larme à ce grand guerrier, qui ne fut coupable que de n'avoir pas su renverser un ministre sanguinaire, tyran d'un faible roi....

Tournez les regards vers l'orient, si vous voulez apercevoir la montagne brûlée de Sainte-Claire, qui porte une ville toute neuve à ses flancs [1], une forteresse sur

[1] Cette.

sa tête, et baigne son pied de granit dans les eaux du golfe Lyonnais.

Cette grandissime tour noire qui se dessine à la partie occidentale, avec ses hautes meurtrières et sa taille moresque, c'est le clocher de la cathédrale de Saint-Étienne, qui sert de phare et de point de mire aux nombreux navires caboteurs destinés pour le port des Agathois, navigateurs intrépides : haute est l'antiquité de cette église, qui aurait été, s'il faut en croire l'historien de cette vieille ville de la Septimanie, un temple consacré jadis à Diane d'Éphèse : ainsi le martyr a détrôné la déesse; ainsi la basilique a remplacé le temple.

> Ainsi tout change, ainsi tout passe;
> Ainsi nous-mêmes nous passons....!
>
> (LAMARTINE.)

Ces nombreux navires, dont les flammes rouges ou bleues se jouent là bas dans l'air, reposent tranquilles au port d'Agde, semblables à un essaim d'alcyons qui ont plié leurs ailes blanches après un long voyage : la vague les berce doucement et caresse leurs flancs noirs et goudronnés; à leurs mâtures, à leurs voilures différentes, vous reconnaissez le brick léger, la fine goëlette, la tartane coquette, l'alègre brigantin : *chargés de vins, et de fleurs pavoisés*, ils n'attendent plus qu'un bon vent de maestral pour aller de nouveau vers les ports de la Provence porter la joie et le plaisir.

> « Vois-tu, par intervalle, au loin dans ces bosquets,
> « A travers les rameaux du platane et du hêtre,
> « La voile aux blancs reflets glisser et disparaître?
> « Là coule un fleuve.... Un homme en fut le créateur! »

C'est le canal du Languedoc qui s'allonge vers le nord

avec magnificence, entre deux rangées d'acacias prêts à fleurir.

« Ce canal des deux mers n'eût peut-être jamais,
« En fécondant la France honoré les Français,
« Si l'un de ces esprits que le ciel favorise,
« Si Riquet n'eût osé, comme un autre Moïse,
« Arracher aux rochers et maîtriser des eaux
« Que cachaient en leur sein de stériles coteaux. »

(P. Jeannier.)

Dans cette même partie septentrionale, apercevez-vous briller d'immenses monceaux de sel d'un blanc rosé? Ce sont les salins du Bagnos, marais considérable, alimenté par le superbe et poissonneux étang de Thau, qui est lui-même un membre, un appendice de la mer Méditerranée. On nomme *camels* ces gros tas de sel, alignés avec symétrie, probablement parce qu'ils ont la forme d'un dos de chameau : il s'en exhale, quand on les remue, un doux parfum de violette qui saisit agréablement l'odorat; mais la fièvre est souvent cachée sous ce parfum trompeur.....

Plus loin, c'est Marseillan, Marseillan aux si bons vins blancs! et puis Vias, riche petite ville ressemblant d'ici à une fraîche peinture de Watelet; puis une campagne fleurie à ravir, variée, verte, pompeuse, pittoresque, élégante, plantée de vignes, d'oliviers, de plans d'amandiers, de tamarins, de muriers, de figuiers; puis des habitations riantes semées çà et là, non loin de la vieille église de Notre-Dame-du-Grau, patrone des marins, et de beaux villages assis sur la croupe des montagnes grisâtres de l'Auvergne, qui environnent et terminent ce superbe bassin du Languedoc, incommensu-

rable à l'œil; et puis enfin, pour théâtre d'un si sublime, d'un si pompeux spectacle, le Mont Saint-Loup, volcan vomi par la mer, maintenant nu, pelé, couvert de scories légères, semblables à des pierres ponces, trouées comme des éponges ou des alvéoles d'abeilles.

C'est de ce haut lieu, auprès de cette croix de pierre renversée, non loin de la chapelle abandonnée où murmure seule la brise du soir, qu'un pieux solitaire, un nouvel Élie, dont voici la tombe déserte, entonnait chaque jour, d'une voix sainte, un cantique à l'Éternel, en faveur des pauvres matelots ballottés par la mer orageuse!... Heureux cénobite! depuis long-temps déjà

« Son corps est à la terre et son âme est aux cieux! »

Nous descendîmes la montagne avec mon ami, et, encore tout extasiés, nous nous séparâmes, en nous promettant de faire bientôt ensemble plusieurs autres excursions dans le département de l'Hérault.

J. L'HERMITTE.

15 avril 1833.

Théâtres.

THÉATRE FRANÇAIS.

LES ENFANS D'ÉDOUARD.

Au premier acte, la reine Élisabeth est occupée à broder : autour d'elle folâtre son fils, le jeune duc d'York, qui tranche, avec impatience, les lisières de sa nourrice, avec sa volonté de prince et la malice de son âge. On attend son frère Édouard pour le couronnement. Quelle joie de le revoir! il l'aime tant! presque autant qu'il hait son oncle, le duc de Glocester. Aussi, sur le noble régent, qui n'est *très bien que d'un côté,* pleuvent les épigrammes. Les reproches, la sévérité de la reine peuvent à peine les émousser sur ses lèvres malicieuses : il va jusqu'à les lancer, en riant, au devant du duc, dont on annonce l'arrivée. Glocester bénit ce jour, qui leur ramène Édouard porté sur les bras des Anglais; il s'amuse de la vivacité de son neveu; bientôt il le prend sur ses genoux, et lui explique le vieil usage, qui veut que les rois, avant leur sacre, passent quelque temps à la *Tour.* La reine, à ce propos, reçoit ses protestations de dévouement: mais le duc d'York n'y croira pas, s'il n'a le beau *cheval blanc* que son oncle lui a promis. Cette grâce lui est accordée. Or, tandis que le jeune prince riposte, par une piquante saillie, à un proverbe injurieux du régent, un crieur fait retentir aux portes du palais l'arrestation de lord Hastings et de lord Rivers. La reine se trouble, et demande leur crime. Glocester lui fait signe d'éloigner ses femmes. Restés seuls, il lui insinue, avec une adresse infer-

nale, qu'un parti haineux, poussé par lord Hastings, poursuit Rivers pour arriver jusqu'au roi, et qu'il fallait que les verroux répondissent de sa sûreté. Mais ce parti porte son audace plus haut : il insulte jusqu'à sa souveraine, il conteste la légitimité de ses enfans; il prétend même, dans sa démence, que leur mère, pour les sauver, est prête à signer l'aveu de ses erreurs. A ce dernier outrage, la reine ne se contient plus : dans une réponse brûlante d'indignation elle confond le calomniateur, qui proteste encore de son dévouement, quand survient le duc de Buckingham. La reine prie Glocester de lui donner audience dans son appartement, et va l'attendre. Buckingham annonce au duc qu'il est protecteur, et raille, en lui rapportant son message *des graves Alderman la majesté robuste.* Mais Glocester veut autre chose... — On se dispose, dit-il, à lui forcer la main pour la lui mettre sur la couronne; que doit-il faire?... — Refuser! répond vivement Buckingham; et il lui peint à larges traits tout l'odieux d'une usurpation qu'il ne pourrait légitimer qu'en marchant dans le sang. Glocester le remercie. Le duc réclame alors, comme exécution d'une vieille promesse, le comté d'Herfort; mais le protecteur sort, en lui laissant ces mots :

> Tout en réfléchissant sur ta rare sagesse,
> Je prétends réfléchir aussi sur ma promesse.

Buckingham le comprend : il sait qu'il ne faut pas laisser cet ami en chemin, et il songe à le prévenir. Le hasard lui amène le duc d'York : « N'allez pas à la Tour! il faut que je voie la reine! il y va de votre vie! » — Voilà les seules paroles qu'il a le temps de lui dire. Le jeune prince promet de rester, et cache Buckingham derrière un rideau, d'où, la veille, il a fait peur à sa nourrice Luci. C'est alors que le régent revient avec la reine; ils sont surpris de trouver Richard rêveur : ils veulent l'emmener avec eux au devant du roi; mais celui-ci refuse obstinément; il n'ira que s'il traverse Londres sur le *beau cheval* que lui a donné son oncle.

Celui-ci veut briser, sous sa main, cette résistance d'enfant; mais entre eux, à deux pas, il trouve un poignard; et, malgré les prières d'Élisabeth, il est forcé de céder. A peine on l'entend s'éloigner que le jeune prince présente Buckingham à sa mère. Le duc lui dévoile, à la hâte, la moitié des desseins de Glocester, et la supplie d'aller à Westminster se réfugier sous ses voûtes inviolables. Tout éperdue, la reine y consent, en lui faisant jurer de demeurer pour veiller sur le roi.

Au second acte, Glocester, seul à la Tour, et regardant, en frémissant de rage, ses ongles de tigre; sa proie lui échappe: ils sont à Westminster!—Ses soupçons tombent sur Buckingham; pour le récompenser, il demande le prisonnier qu'il a délivré: « C'est Tyrrel qu'on le nomme. » James Tyrrel, vieux débauché, seigneur de haut lignage, qui va bientôt rassasier les corbeaux de Tyburn. On lui offre l'impunité et de l'or: de l'or qu'il pourra jouer! Tyrrel est vendu en échange; voilà son âme indifférente, au premier signe, dévouée; voilà son poignard trop sûr, qui ne connaît pas même son meilleur ami. Tandis qu'il s'éloigne, arrive Buckingham: il a précédé le roi; Glocester le remercie de ses conseils, le flatte, et le charge de passer, pour refuser la couronne, chez le lord-maire. En ce moment entre Édouard avec toute sa cour. Le jeune prince, avec surprise, redemande sa mère et le duc d'York: la reine, trop vite alarmée, a cherché un asile aux murs de Westminster: un mot du roi suffira pour la rappeler. Édouard l'écrit: les évêques et Buckingham iront le porter. Celui-ci est séduit par le don, qu'à la demande de son oncle Édouard vient de lui faire, du comté d'Herfort. Le comte d'Herfort a été désigné d'avance au poignard de Tyrrel. Bientôt Glocester congédie la cour, et fouille, en l'interrogeant, dans l'âme de son neveu: il y trouve une volonté ferme de régner, une soif ardente de punir l'assassin caché de son oncle Clarence; c'est trop de mémoire, murmure le protecteur, *tu ne régneras pas!* — Mais le message de Buckingham a été heureux: voici la

reine. Richard la devance, pour embrasser le premier son frère. Glocester, avec un perfide attendrissement, montre ce spectacle touchant à leur mère : pauvre mère ! pendant qu'elle couvre son jeune fils de baisers, le duc d'York se saisit des requêtes dont on a chargé les mains du roi, sur son passage ; il les lit à haute voix. Tout à coup il frémit, s'arrête, et en remet une à la reine. Oh ! quel trouble ! Rivers est mort, s'écrie-t-elle en s'élançant vers le régent. Celui-ci, calme, impassible, écoute froidement ses violentes accusations ; mais sachant l'écrit anonyme il s'emporte, et menace, à son tour, fièrement la veuve de lord Grey. — C'est la veuve d'Édouard, répond le jeune prince indigné, en lui arrachant sa toque, *chapeau bas devant elle !* — Glocester, furieux, fait face à l'insulte, et, usant de son droit d'ordonner, va pour précéder le roi dans la Tour ; mais, tout émue et suppliante, la reine lui demande un instant. Tout le monde est sorti. Elle tremble pour ses enfans, récuse tous ses soupçons, est disposée à tout croire, sur le sourire sanglant de Glocester à tout oser, à prendre les armes... bientôt, hélas ! à tout sacrifier ! son honneur !... leurs droits, leur naissance ; mais qu'ils vivent... Le régent reste inflexible, et la laisse à genoux, implorant la pitié du ciel.

Au troisième acte, nous sommes encore à la *Tour :* les deux princes sont seuls : Édouard, triste et rêveur, lutte contre de noirs pressentimens ; Richard sourit toujours, mais on sent que sa gaîté a peur des barreaux. Tyrrel, le gouverneur de la Tour, leur apporte des livres : on parle du couronnement d'Édouard, qui ne peut tarder, à ce que pense Tyrrel. La royale santé sera portée avec du Malvoisie. Le farouche assassin, aux gages du protecteur, s'attendrit près de ces enfans : autrefois un enfant aussi jouait sur ses genoux, le petit Tomy goûtait le punch de ses orgies brûlantes ; après le bruit assourdissant des dés, il charmait son oreille du doux nom de père. Tomy dort au cimetière, et le duc d'York est son image : aussi, quand il entend sa voix, quand ses lèvres effleurent le matin les siennes, son cœur

bondit sous le poignard; il ne peut rien lui refuser : leur mère les verra : la soirée est belle et fraîche, qu'ils aillent au balcon. Pour lui, il pensera un moment à ce fils qu'il aimait tant. Glocester l'arrache à ses rêveries; le poignard a glissé sur le sein de Buckingham, le protecteur est mécontent; toutefois Tyrrel peut se réhabiliter. Le roi s'appelle Richard III; il faut que les princes meurent... cette nuit. Cet ordre révolte l'assassin. Lui, les tuer! égorger Richard, et Tomy! Non! il ne frappera pas son fils. — *Pas un*, dit le féroce Glocester, je l'avais prévu. Écoute Tyrrel, je verrai... en attendant:

Quelques joyeux amis que le plaisir amène
Viennent fêter ici ma royauté prochaine.

Sois des nôtres. — Tyrrel refuse: son ivresse est horrible. — On jouera des piles de guinées. On jouera!... Tyrrel y court; mais, fidèle à ses promesses, il laisse la reine avec ses enfans. Elle est bien triste, cette pauvre mère, bien abattue! cependant, malgré l'usurpation du protecteur, elle espère encore! — L'archevêque d'York, Buckingham, peuvent faire refleurir la rose légitime, et ils vont le tenter: on s'apprête à délivrer les jeunes princes. Si cette tentative échouait!... elle va s'attendrir avec eux; Tyrrel ne lui en laisse pas le temps, il maudit le sort, il est impitoyable, chasse la reine, et ordonne durement aux princes de chercher le sommeil. Richard qui vient de découvrir, dans une Bible, une lettre de l'archevêque d'York, le supplie en vain de leur laisser les flambeaux quelques momens de plus: Tyrrel est inflexible. Heureusement on peut lire aux clartés de la lune. Édouard est ivre de joie, on leur annonce leur délivrance prochaine, l'air du *God save the king* doit les avertir. Enivrés de ce doux espoir, ils ferment la paupière; le chant national ne tarde pas à les réveiller en sursaut; ils se précipitent, pleins de joie, vers la porte, et tombent... sous les poignards des assassins.

Cette tragédie a obtenu le plus grand succès : c'est jus-

tice : au milieu de ce fatras de reproductions pâles, incolores, ou niaisement horribles, qui nous encombrent, le critique est heureux lorsqu'une véritable œuvre d'art vient, douce comme une brise du midi, rafraîchir son front pesant. Alors, oh! alors, très volontiers, l'éloge coule de ses lèvres, et pourtant il lui reste encore un devoir à remplir avec conscience. La pièce est imprimée, on se l'arrache, on la lit avec avidité ; mais on fait en même temps une réflexion, que je ne puis taire. Pourquoi l'auteur ne parle-t-il pas de Shakespeare ?... Pourquoi donc, au contraire, en mettant pour préface ce lambeau de chronique de Molinet, où est relatée l'extinction des deux fils du roi Édouard, semble-t-il insinuer que, de ce passage, est éclose l'idée de son drame ?... — M. Casimir Delavigne est une de nos premières et de nos plus incontestables célébrités ; il est placé assez haut, au théâtre, pour nous dire hardiment : « Voilà où j'ai puisé, comparez. » Je sais bien que la comparaison avec Shakespeare coûte, mais il s'y faut résigner quand on l'a provoquée : et ici, malgré soi, et précisément parce qu'il n'en est pas question, on le cherche ; à chaque pas, presque à chaque mot, on le trouve. Point de personnage qui ne soit très fidèlement reproduit de Richard III. Buckingham, lui-même, n'a fait que changer de nom, c'est lord Hastings ; tous les ressorts de la tragédie sont forgés d'après ceux du drame : mais ils diffèrent, sous plus d'un rapport... lorsque Richard, par exemple, demande en présent, à son oncle, son *beau cheval blanc ;* lorsque ce moyen sert, plus tard, au poète, pour finir son premier acte et amener son second, il n'imite qu'à demi ; le Richard de Shakespeare avait demandé son épée pour relever ses railleries. Tout bien pesé, Shakespeare méritait au moins un remercîment. Il resterait à examiner si, en empruntant ces matériaux au roi de la scène, on ne pouvait pas construire un ouvrage plus grand. Même en oubliant cette formidable et funèbre figure de Marguerite d'Anjou, avec son rire de malheur et son éternel glas des morts ; le drame ne remuerait-il pas plus vive-

ment, si, au lieu de pleurer et de trembler, la veuve d'Édouard, la mère du roi, à la tête de la noblesse et des évêques d'Angleterre, arrachait ses enfans au perfide et dissimulé Glocester, qui les lui disputerait d'une main, en s'accrochant de l'autre au lord-maire et aux aldermen de la Cité? — Ne serait-on pas plus intéressé à cette lutte vigoureuse, surtout lorsqu'en l'entremêlant de coups de hache et de poignard, ils fouleraient sous leurs pieds sanglans ces deux tendres roses d'York? Quelques-uns, probablement, répondraient pour l'affirmative: car le Glocester de M. Delavigne, tout fortement trempé qu'il soit, se dresse un peu comme une colonne isolée; peut-être est-ce l'intention du poète de faire heurter cette volonté de fer contre le front débile de deux enfans; mais alors, pourquoi lui laisser la tâche si facile? rien n'est obstacle. On va à Westminster, on en revient trop aisément, c'est comme une promenade au bois de Boulogne; Tyrrel aime Richard, parce qu'il ressemble à Tomy; mais cet amour ne nous produit que la scène de la mère. En général, M. Casimir Delavigne prépare parfaitement ses effets de scène, mais on dirait qu'il craint l'explosion; pourtant il est vivement regrettable qu'il n'applique pas cette puissance de combinaison, et surtout ce style passionné, mâle et sûr, à des créations qui nous rappellent le *Marino Faliero*. Il y a, dans *les Enfans d'Édouard*, des scènes dont on n'avait pas encore vu d'exemple dans notre laugue, pour le style gravé sur la pensée : on citera toujours celles du régent avec Buckingham, et la reine Élisabeth.

Les acteurs, sauf mademoiselle Mars, toujours dans son rôle lamentable, et tendrement nazillard de Dona-Sol, ont bien secondé le poète. Anaïs serait peut-être un peu trop enfant, mais cet enfant est si joli! il est bien permis de le gâter quelques instans. Tyrrel ne renierait pas Joanny. Ligier comprend son rôle; sa raideur n'est pas défaut; quelquefois on croit entendre Glocester. Buckingham est rendu avec finesse. Mais à madame Menjaud les honneurs. Édouard mérite la couronne qu'il porte.

Le Théâtre-Français a prouvé, à propos de cet ouvrage, qu'il savait secouer sa torpeur quand bon lui semblait. Est-ce à M. Jouslin de Lasalle qu'il faut attribuer ce coup de vitesse? Je serais disposé à l'en féliciter; peut-être a-t-il voulu justifier sa nomination de directeur, sur laquelle je dois exprimer une opinion bien franche. Je crois que M. Jouslin de Lasalle peut contribuer à la renaissance de notre première scène: il a du goût, il entend le théâtre, il est aimé des sociétaires, et je pense que, sous sa main, les rouages un peu rouillés de cette vieille machine se remettront en mouvement. Néanmoins, la route qu'il va parcourir est bien épineuse, bien difficile à tenir; à droite, à gauche, partout des fondrières. Il faut une volonté bien une et ferme pour les franchir, dans notre temps de transition et de mouvement. Espérons que M. Jouslin de Lasalle comprendra sa position, et marchera hardiment au pas mesuré de son siècle.

OPÉRA.

De cette belle élégie je passe au pays des prodiges : disons un mot de l'apparition de madame Vacquemoulin. Cette sylphide, une des plus célèbres d'Italie, arrivait sur les ailes de la plus brillante renommée: elle les avait déjà essayées à Lyon, elle vient de les déployer dans la salle Lepelletier. Malgré le choix de la pièce, un vouloir hostile, et les petites intrigues de mademoiselle Noblet et de Perrot, depuis longtemps on n'avait constaté un si magnifique début. La place de madame Vacquemoulin est marquée à l'Opéra, non pour doubler madame Montessu, mais pour tenir un emploi à part, le seul qui convienne à son talent, tout-à-fait distinct de celui de cette danseuse.

Nous la verrons probablement bientôt dans *Ali-Baba*, ou dans le *Zingaro*, deux nouveaux ouvrages que monte en ce moment l'activité infatigable de M. Véron.

PORTE SAINT-MARTIN.

BÉATRIX CENCI.

Dans notre dernier numéro nous n'eûmes pas le temps de nous arrêter à *Béatrix;* elle n'a pas eu celui de nous attendre : lorsque je reviens à elle, je ne la trouve plus; elle s'est évanouie, et l'on ne vous en donnerait pas aujourd'hui plus de nouvelles que de la *femme libre,* si bien cherchée par les fils d'Enfantin. Cependant j'ai pris l'engagement de vous parler de *Béatrix;* il me faut donc conter *Béatrix* présente ou non. Le vieux proverbe : « Ne médisez pas des absens, » viendrait ici bien à propos; mais, dites-le, ce bon proverbe à un journaliste au cœur aussi dur que ses plumes Perry, aux habitudes aussi noires que son encre; dites-le lui, il ne vous écoutera pas! le méchant qu'il est, dénigrerait son propre père! Heureusement je suis d'un naturel benin, et M. de Custine ne m'appelle pas son enfant : ce qui me laisse une entière liberté.

Comme *le Roi s'amuse*, *Béatrix* a eu son histoire; Jean Vatout au petit pied, je vais d'abord en griffonner deux mots. O le temps! ô les mœurs d'à-présent! que nous sommes changés! on voit bien que nous avons été passés dans le crible de fer d'une révolution; qu'on nous a montés, nous enfans, sur le grand cheval de l'Empire. Voyez plutôt M. le marquis de Custine! monsieur le marquis! auteur dramatique! Jean-Baptiste Poquelin a sagement fait de venir deux siècles plus tôt; car, plus tard, qui diable sait ce qui fût advenu. Peut-être les rôles auraient été intervertis, car supposez M. de Custine auteur comique, Jean-Baptiste Poquelin, ce qu'il serait ?... Probablement tapissier des halles et sergent dans sa compagnie; le noble se moquerait du vilain, et Molière aurait été joué par un marquis!

Donc à l'heure où je vous parle, les marquis sont auteurs, et M. de Custine, l'auteur, est marquis. Vous sentez le poids

que cela donne, quand ce titre est accompagné de quatre-vingt-dix bonnes mille livres de rentes, on a de l'ambition, on rêve tout. S'enivrer des acclamations d'une foule idolâtre, ouïr son nom dans mille bouches; se donner, comme M. Delrieu, le plaisir de le lire sur 600 affiches, voilà ce qu'il a désiré. Une pièce a été faite et reçue à la Comédie-Française. Pour qu'on le joue, M. de Custine paie les acteurs, fournit les décorations, indemnise le théâtre, et croit toucher au moment solennel... Triste déconvenue! la pauvre Béatrix, déjà toute parée, est forcée de regagner le vestiaire; elle ne montera pas sur la scène française. Allons, monsieur le marquis, vite votre équipage, et roule cocher, à la Porte Saint-Martin!... Là, ce sont encore les mêmes avantages pour l'administration; M. le marquis achète au comptant la permission de monter sa pièce; il convoque tous ses amis, distribue généreusement quinze cents billets au public, et se voit enfin avec délice trois fois joué. Maintenant qu'est-ce que *Béatrix*, pièce?... Toujours ce magnifique épisode de l'histoire d'Italie: toujours cette fille belle, vertueuse, exaltée, qui repousse les coupables baisers d'amour de son vieux père à coups de poignard. Non, monsieur le marquis, il ne suffit pas, pour faire un drame, d'avoir quatre-vingt-dix mille livres de rentes, de coudre quelques événemens, d'enfiler quelques rimes, d'exhiber le tout, à prix d'or, aux regards de quelques amis. Ne blâmez pas, monsieur le marquis, l'habile administrateur qui s'est pris à enrayer votre char de triomphe, car le chemin du public payant est creusé d'ornières profondes, et bien certainement ce char élégant y eût versé. Quant à moi, s'il m'est permis de vous donner un bon avis, je vous conseille de revoyager en berline en Italie; on ne vous jouera plus, mais on vous lira avec plaisir.

VARIÉTÉS.

L'activité de M. Dartois est infatigable : les nouvelles pièces se succèdent aux Variétés, comme les calembours

nouveaux dans la bouche béante d'Odry : voilà *M. Mouflet*, honnête citoyen, qui est menacé d'un duel, qui tremble, et sort aux fins de l'esquiver, tandis que son brave adversaire, empressé de déménager par les mêmes motifs, se présente pour louer un appartement chez lui. Cette triviale parade sera suivie de quatre chefs-d'œuvre récemment éclos.

PALAIS-ROYAL.

Au Palais-Royal, c'est la *Chipie* qui est venue charmer la scène, entre le *Camarade de lit*, et ce *Bon Enfant* qu'on répète encore. La *Chipie !...* ce titre est friand : aussi friand que menteur. Mademoiselle Laurencin, l'ouvrière, avec ses onze promesses de mariage déchirées par l'inconstance des séducteurs, et son imbécile Débar, ne retrace pas du tout ce type original, libertin, canaille, que vous avez trouvé vingt fois humant le petit-verre chez votre ami l'étudiant en médecine, ou dansant le cancan perfectionné à l'Élysée des Dames. Les auteurs, MM. Varner et Bayard, sont hommes d'esprit, ou l'ont été. Je penche assez à croire au passé ; car la *Chipie* n'est pas un de ces péchés qu'on avoue.

GAITÉ.

LA FILLE DU VOLEUR.

Je donnerais bien volontiers le même conseil à M. Francis : après le *Festin de Balthazar*, M. Francis, ivre des toasts qu'on avait si largement portés aux décorateurs de la salle, a voulu régaler les boulevarts d'un joli petit réveillon. C'est à la Gaîté qu'il les a invités ; ne vous figurez pas que M. Francis soit gai, non ; M. Francis connaît trop bien son public ; il a rouvert, à sa façon, cette horrible ornière du crime, creusée depuis si long-temps par M. Guilbert Pixérécourt. C'est dans la fange du vieux mélodrame qu'il s'est vautré. Oh ! l'homme atroce ! allais-je m'écrier. Mais M. Francis n'est pas atroce ;

cependant que direz-vous d'un homme qui, vous traînant dans un estaminet de voleurs, vous y éclabousse de l'argot d'un enfant de six ans enseignant l'impunité à son père, vous montre un procureur du roi épousant la *vertueuse et sensible fille* d'un forçat évadé, et rappetassant tous ces haillons en vétusté des lieux communs les plus boursouflés, des plus sales immondices de la Souricière, viendrait ensuite vous jeter triomphalement son nom d'auteur!... Un autre a été plus prudent : M. Merville a tu le sien, mais il était trop tard. A M. Merville donc, homme de talent qui s'oublie, la moitié des sifflets qui ont repoussé la vertueuse fille du voleur.

DÉPARTEMENS.

— L'œuvre d'émancipation intellectuelle se poursuit dans nos provinces avec activité. Il existe déjà une presse départementale ; peu à peu, n'en doutons pas, surgira une littérature vierge, nationale, fortement trempée, et le front rayonnant de quatre-vingt-six nuances. C'est là le vœu le plus ardent de la *France littéraire*. Le théâtre doit puissamment aider à cette régénération ; mais quoique les difficultés soient là mille fois plus ardues qu'ailleurs, je ne conseille pas aux athlètes de céder la palme ; même après des défaites, un jour vient où l'on est vainqueur. Pour nous, amis et défenseurs de la province, c'est avec empressement que nous applaudissons à ses efforts, avec plaisir que nous les signalons.

— Le théâtre de Rouen a joué un drame en cinq actes. A Metz, on annonce trois pièces nouvelles ; une *Méprise*, *Louis Darvelle*, drame en cinq actes, et le *Franc-Comte*, tragédie. A Bourges, on a joué le *Candidat et le Médecin*, vaudeville en cinq actes. A Périgueux, on prépare une comédie en un acte : *Je Cherche une intrigue*, l'auteur est une dame. Lyon, enfin, a donné un drame historique sur *Christiern*. Nous rappellerons le succès de *Jaffier*, tragédie jouée à Bordeaux.

— La Melpomène anglaise a pris le deuil. Le célèbre Kean est allé rejoindre Shakespeare qui fera bon accueil au fils du tailleur, car il fut son digne interprète. Depuis ses brillans débuts, en 1814, au théâtre de Drury-Lane, cet acteur avait toujours grandi ; il est mort, comme Talma, dans l'apogée de sa gloire.

— Les artistes voyagent. Mademoiselle Taglioni quitte les larges trottoirs de Régent-Street pour les plaines romantiques d'Écosse; madame Mainvielle-Fodor, le Pausilippe pour le ciel aussi beau de Marseille. Lafont revient de Londres; Bocage est à Lyon; Ponchard chante à Rouen ; M. et madame Moreau-Sainti à Montauban, et Frédérik part incessamment. Bonne chance à ces messieurs et dames.

— L'immense succès du *Festin de Balthasar*, au théâtre de l'Ambigu-Comique, se soutient toujours, malgré les chaleurs. On assure que les huit premières représentations de cette pièce ont produit plus de 25,000 fr.; on ajoute même que M. le baron de Cès-Caupenne, en directeur habile, nous prépare de nouvelles merveilles pour le cours de cet été.

— L'opéra de Gustave III a éveillé l'attention publique en Suède. Une dame aurait réclamé, dit-on, contre les fictions de M. Scribe, qui a, fort à son aise, représenté les amours de la femme d'Ankastroëm et du roi, sans se douter que cette femme, quoique d'un âge très avancé, vit encore. On prétend que le roi ne l'a jamais vue.

— On a donné, le 6 juin, à Avignon, un drame en trois actes, de deux auteurs Vauclusiens: *Maria ou les Amours Andalous.*

— Une jeune cantatrice, mademoiselle Lancelot, charme en ce moment tous les habitans de Chambéry.

— La direction du théâtre d'Anvers est confiée définitivement à M. Cartigny.

— On va jouer à Bruxelles le *Presbytère* de M. Casimir Bonjour.

LAFON (de Montauban).

Revue.

Gustave Drouineau. — Amaury-Duval. — Barginet. — De Feuillide. — Jules Lacroix. — Ernest Desprez. — P. Pons. — Alp. Brot. — Philarète Chasles. — Jules de Saint-Félix. — Madame de Ménainville. — Michel Raymond. — Émile Deschamps. — Alex. Dumas. — De Julvecourt. — Théodore Leclercq. — Henri Schakke.

Les Ombrages; par Gustave Drouineau (1 vol. in-8°). Chez Gosselin.

On parle tant des contes spiritualistes de M. Drouineau, que nous devons, avant tout, nous y arrêter. Ici notre critique s'étendra dans un domaine où elle n'entrait guère; car, outre le roman, il y a question religieuse dans *les Ombrages*. Jésus fondait son dogme sur la montagne, M. Drouineau, sous des allées de marronniers: les lieux n'y font rien. Siméon Stylite ne prêchait-il pas du haut d'une colonne et sur un seul pied... Il y a deux manières consacrées d'analyser M. Drouineau.

L'un dira : « Au milieu du débordement de mœurs actuelles, quand la société est mise en péril, quand la foi s'en va, quand Dieu se tait, quand la croix tombe sous le sabre populaire, quand l'avenir se fait gros de tempêtes, il est beau de voir un homme ranimant dans son cœur un culte éteint partout, lui fonder un autel, avec une courageuse

persévérance, à travers les moqueries des sceptiques.»

Un autre répondra: « Au milieu du débordement de religions, de sectes, de métaphysique pieuse, industrielle ou politique, qui nous inonde, n'est-ce pas chose déplorable, que cette nouvelle spéculation sur la foi que veut entreprendre M. Drouineau, que ce culte qu'il fonde sans base, sans principes, sans mission? Ne peut-il remplir ses romans d'autre chose? D'où vient-il? Où va-t-il? Que change-t-il? Et de tout ce qu'il dit, qu'est-ce qui lui appartient?»

— Ma foi, chacun de ces messieurs raisonne bien, chacun, dans son hypothèse. Mais en qualité de critique et de chrétien, qui fut baptisé et initié à tous les sacremens romains, hors l'extrême-onction, je glisserai mon mot dans le débat; seulement, je tâcherai qu'il soit moins stéréotypé que les deux phrases précédentes. D'abord, parlons de l'ouvrage. Il se divise en trois parties: *Nelly*, c'est la réalité de l'âme, sa domination absolue chez une femme. Un mot: cette Nelly est muette, élevée loin du monde, dont son infirmité la sépare, et l'auteur donne comme prodigieux ce règne de la faculté qui sent, chez celle qui ne peut rendre ses idées; à coup sûr l'âme doit être toute puissante chez la muette qui porte là, entasse là les mille sensations qu'elle ne peut exprimer. Passons. — *Les Transactions*. Appolline, femme du représentant Latorvière, aime un jeune orphelin, adopté par eux: Sébastien. C'est ici le manque de religion et de foi qui met l'âme sous le joug du corps; cependant, le tableau n'est pas complet, car il n'y a pas eu chute complète. Enfin, *le Chevalier d'A...*, histoire trop véritable, où la perte de la volonté et le manque d'une éducation rationnelle, sont représentés conduisant un homme à la démence. Tout cela est logique; la morale se coud bien au récit. On apprend dans ce livre à refréner ses passions, à mettre son corps sous son âme, à ne pas être adultère, à taire ses sensations quand on est muette, à ne pas errer presque nu et délabré sous les fenêtres de la femme qui a repoussé notre amour; mais la fatalité y est mal combattue, surtout dans les deux derniers

contes, et ce que j'y cherchais y manque, une religion nouvelle. Jésus avait déjà dit tout cela, et bien d'autres choses avec. Votre néo-christianisme, M. Drouineau, est-il le christianisme ancien, purifié, ou bien le revendiquez-vous en entier? — Purifié? Mais quoi de plus pur cependant? Ramené à nos mœurs, dites-vous, à notre esprit du dix-neuvième siècle. Mais il faut que le siècle soit détruit et se soit englouti dans le passé, avec ses mille erreurs, pour que le christianisme revienne; s'il revient, ce ne sera pas le vôtre, le vôtre fait pour une société étroite et goguenarde; ce sera l'ancien, le primitif, le seul vrai, le seul durable, en tant qu'il y ait ici-bas un monument durable. Le jour où la foi tombe, il n'y a plus de christianisme, entendez cela; moins encore de religion, à votre façon. Car, si le nom de Christ entouré de tant de pompes, de tant de croyances, de tant de souvenirs, de tant de trophées pieux, succombe, et meurt sur nos lèvres; le vôtre, qui se fait le parrain de ce nom et le rebaptise, sera bafoué ou trop faible. La religion de nos pères voulait la foi, je le répète. Du moment où la foi est morte, le dogme est blessé à mort. Elle voulait être universelle. Du jour où Luther mit le pied sur cette catholicité, la ruine dut en être présagée. Aujourd'hui la malade se débat dans ses dernières convulsions, car le mouvement de rotation des choses humaines doit faire comprendre qu'après le culte de l'esprit il en faut un pour le corps; et que la matière long-temps honnie sera relevée et sanctifiée à son tour; en attendant, mille tentatives de reconstruction auront lieu. L'un voudra affranchir la chair jusqu'à la dernière conséquence; l'autre (Fourier) établira la religion du boire et du manger; un autre, enfin, élucubrera en romans son néo-christianisme. M. Drouineau commence, car ce n'est pas l'histoire de Nelly, la muette, qui nous donnera un culte. Je crois le spiritualisme impuissant à réparer le désordre qui règne de nos jours; peut-être lui seul a-t-il préparé de loin et causé ce débordement; à présent, si, en s'appuyant sur le véritable christianisme, il est vaincu, c'est qu'il faut

autre chose. Croyez-vous que la Providence n'ait pas toujours un homme en réserve, quand le temps est venu de parler au monde et d'en changer la face? Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain peut-être; mais ce sera, tout l'annonce...

L'Évêque Gozlin (2 vol. in-8°). Dufey et Vézard.

Les livres aujourd'hui se lisent et s'oublient si vite, que c'est rendre service à un auteur de parler du sien un an après sa publication. Cela le rappelle. *L'Évêque Gozlin* porte la date de 1832; pardonnez-moi de vous en entretenir si tard. Je ne le connaissais pas il y a huit jours. On promet de l'avenir à tant de romans, avec tant de complaisance, qu'à peine avons-nous le loisir de suivre, dans leur course lumineuse, mais courte, tous ces chefs-d'œuvre. *L'Évêque Gozlin*, qui n'annonce pas la prétention d'un succès du jour, plaît par sa modestie, peut-être même par la froideur de son style. Cela tranche sur la littérature; cela est encore un livre de l'Empire: ce sera le dernier; aussi lisons-le avec conscience, chers contemporains; car il a son cachet, son millésime. Curieux de peindre l'histoire, de faire même de la chronique, il ne s'égare cependant pas dans les détails de meubles, d'architecture, d'habits et de pommeaux d'épées; c'est un livre où pas une ligne n'est perdue pour l'action; un livre dont tous les héros se racontent leur histoire. Nul spectacle affreux ne vient vous effrayer; la passion n'apparaît là qu'en mise décente et n'avance que le petit bout du pied. Maintenant voici la biographie de l'auteur: il se nomme Wandrille Leberneur, concierge du château de Rollonville, où il a trouvé un manuscrit, en latin, rédigé la dernière année du neuvième siècle, par frère Polycarpe Joculat, chapelain dudit château. Franchement, derrière ces deux graves personnages, j'en sens un troisième qui se cache, en riant, et ne pouvant le voir, pour lui dire: *Très bien*, je me contente de le dire à l'Évêque Gozlin. Rude homme que cet

évêque! S'il distribuait des bénédictions aussi libéralement que les coups de hache, ses ouailles ont dû gagner toutes leur part du Paradis. Les Normands de Sigefroy en ont su quelque chose. Au sortir de ce roman, on ne passera plus par la Cité sans y voir, encore debout, animée, la figure du redoutable prélat.

Les Chroniques impériales; par Barginet (1 vol. in-8°). Chez Guillemin, rue de Valois, P.-R., n° 13.

L'histoire de l'Empire est féconde en drames larges et saisissans qu'on ne pourra pas épuiser. Sa physionomie se dessine si nettement, au milieu de la fumée des batailles, que l'on échouera rarement en l'esquissant. Avouons cependant aussi que les efforts de tous les romanciers et compilateurs, n'aboutiront jamais qu'à en donner une pâle silhouette. Quelle que soit la célérité accoutumée du roman, il aura grand'peine à suivre la marche de nos vieilles phalanges, qui fauchaient les trônes au pas de charge. Je souhaite donc bon courage et longue haleine à M. Barginet, qui s'est constitué l'Homère, non pas seulement de Napoléon, mais encore de toutes ses armées. La matière ne lui fera pas faute, en dépit de la spéculation de MM. Franconi, qui, depuis trois ans, nous mettent l'empereur à cheval tous les soirs; en dépit des autres théâtres, qui ont arrangé l'homme providentiel en vaudevilles, et abusé si effroyablement de son petit chapeau; en dépit des Mémoires, dont les nobles auteurs n'eussent jamais conçu l'idée, sans le libraire qui les leur apportait tout fabriqués, avec prière d'y mettre leur nom; en dépit, enfin, de tant de grands riens retentissans, des vignettes, des vers, des articles, des confidences sur l'empire, M. Barginet trouvera toujours de quoi remplir le cadre de ses *Chroniques impériales*, eût-il dessein de les mener, sans relâche, de volume en volume, comme le roman de la Rose ou de Clarisse Harlowe. Ces chroniques seront, par exemple, à toutes nos guerres, ce qu'est le vau-

deville à la comédie; mais quelque étroit que soit leur cadre, comme le fait historique y dominera toujours, on admettra volontiers de petites intrigues où tournent des personnages subalternes. Les bonnes figures de grognards se présenteront en première ligne, comme dans L'ENFANT DE RÉGIMENT, récit terrible, où la subordination militaire met un père sous le coup d'un jugement capital, pour avoir menacé son fils, officier. CAPRI, ce beau fait d'armes du général Lamarque, tient sa place dans ce premier volume, où, du reste, les dates ne se suivent pas; car, après cet exploit, qui marque le commencement du règne de Murat, vient un épisode de la campagne de Russie. Peut-être l'ordre chronologique eût-il mieux valu, établissant dans les faits une succession harmonique, qui soulagerait la mémoire. Au reste, *le Lit de Camp* a déjà ouvert la voie en ce genre de publication,[1] qui ne manquera jamais de réussir : jusqu'à présent notre siècle n'a eu qu'un homme; et, avant qu'il l'ait remplacé, il a tout le temps de le chanter.

LE CAFÉ DE PARIS (1 vol. in-8°).

Le Café de Paris étale aussi ses *chroniques*. Qui n'a pas les siennes aujourd'hui? Celles-ci auront cinq volumes, qui développeront toute l'existence d'un jeune homme, depuis sa phase d'innocence jusqu'à celle de la débauche la plus complète. Ce jeune homme, vu d'abord en province dans un horizon étroit, ne commence pas déjà si mal sa carrière de *viveur*. A peine Charles sort-il du collége; et déjà, soit faiblesse, soit goût naturel, il passe par les orgies, le jeu, les femmes, presque sans remords; pourtant il a encore ses souvenirs d'enfance, les derniers avis de sa mère, l'amitié d'un oncle; déjà il est perfide, lâche même : il trahit son intimité avec Eugénie, l'affiche; il séduit ensuite Caroline Deichtal, et, chaud encore de ses baisers, lui déclare qu'il la méprise... Vous voyez que le jeune homme, dont les éditeurs annoncent les illusions, est le premier à déflorer ces illusions de vertu. Que restera-t-il pour les autres volumes,

où les vices du héros doivent recevoir des développemens sensibles et *intéressans?* Je crains que le tome premier n'accuse plutôt le roman irréfléchi que la vie réelle. *Gilblas* offre le même sujet, trait pour trait. Mais, outre la différence du style, quels aperçus fins et admirables! quelle gradation dans les bonnes et les mauvaises qualités du pauvre Gilblas! quelle vérité dans tous les caractères! comme il s'instruit et nous instruit bien par ses fautes! Voulez-vous savoir le secret d'une si énorme distance entre les deux ouvrages? D'abord elle est dans le génie de Le Sage, génie qui ne fut jamais contesté; puis c'est qu'il ne s'engageait pas à courir la poste en donnant un volume tous les mois.

Une Grossesse; par Jules Lacroix (1 vol. in-8°).

Il est rare que la plupart des romans nouveaux ne roulent pas sur le mariage et ses conséquences; déraciner sourdement le mariage est un principe professé de tous côtés. Ce qui saillit le plus sous les mille plumes qui gravent la même page, c'est la lourdeur et la contrainte des liens dans une union contractée pour la vie. Un abus que corrigerait le divorce semble suffisant pour condamner tout l'édifice. Partant de là, on doit, afin d'être conséquent, légitimer l'adultère. Personne n'y manque aujourd'hui. On ne peut cependant envisager qu'avec une amère pitié le ridicule qu'on jette à pleines mains sur le ménage, dernier refuge de la paix en nos temps de débauche intellectuelle. Si donc un homme bien pensant vient nous montrer à nu l'adultère avec ses suites désastreuses, s'il ne craint pas d'exprimer le venin de la plaie, ne doit-on pas un double éloge à son courage et à son talent? Une Grossesse, par M. Jules Lacroix, prêche autant en faveur des mœurs que les *Contes spiritualistes* et *néo-chrétiens* de M. Drouineau, futur prophète. Oh! comme la paternité respire dans son roman, et comme cette paternité, désabusée, n'ayant plus sous les yeux qu'un enfant adultérin, devient énergique dans son désespoir, cruelle, mais juste dans sa vengeance!

Ecoutez : c'est un vieillard qui aime sa femme, parce qu'il a un cœur jeune, qui en est jaloux, parce qu'il voit ses propres rides. Malgré sa jalousie, il admet chez lui, il honore de son amitié, de sa confiance, le beau vicomte Armand; il le laisse avec Léontine; il l'entretient de son bonheur, puis du seul chagrin qu'il éprouve, celui de n'avoir pas d'enfant. Voici que sa femme devient enceinte. Voyez alors M. D'Escas; s'il vous a parlé de sa joie, ne l'arrêtez pas, il s'en va la conter à d'autres encore. Il rêve la figure de son fils, il lui donne déjà un état; enfin, il le voit, il peut l'embrasser, l'embrasser tout le jour, l'appeler, lui sourire sans cesse. Son fils ! mais bientôt ce n'est plus son fils; les aveux d'une femme de chambre mourante ont révélé à M. D'Escas un secret dont elle était dépositaire, un secret entre Armand et Léontine. Ici l'analyse s'arrête. Qu'on sache seulement que le séducteur aime une femme d'un amour profond, qu'il l'épouse, et que le vieillard se venge par la peine du talion... De semblables conceptions marquent de suite la place d'un auteur. M. Jules Lacroix, dont on a déjà pu lire quelques traductions de Juvénal, remarquables d'exactitude et de vigueur, prend dans notre littérature double rang de poëte et de romancier habile.

Un Enfant; par Ernest Desprez (3 vol. in-8°).
Chez Gosselin.

Laissez-moi donner pour compagnon de cet ouvrage *Un Enfant*, par M. Ernest Desprez. L'un et l'autre se touchent tant; ils sont écrits de verve, avec le cœur. Ce dernier, surtout, est un beau chant de douleur maternelle. Dans *Une Grossesse*, c'est un homme qui se crut père, et se voit obligé de rejeter son enfant. Ici c'est une mère à qui son fils est enlevé, son fils qui pourtant est bien à elle; une mère qui, pour retrouver cette moitié de sa vie, sa vie même tout entière, part pieds nus, affronte toutes les humiliations, supporte toutes les fatigues, s'abreuve de larmes et va toujours, toujours jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé, ressaisi,

étouffé l'enfant dans ses baisers. Cette grande douleur d'une mère est à côté de celle d'une amante ce qu'il y a ici-bas de plus éloquent, de plus divin. Oh! jusqu'à présent on avait mal peint cette passion vraiment pure pour son œuvre, ce dévouement, cette douleur de demeurer seule quand on donna un nom à un fils. Victor Hugo comprit admirablement le martyre de la Vierge au pied de la croix; il comprit la mère; la Sachette pleure bien sa fille et la défend bien quand elle l'a retrouvée. Mais, dans l'ouvrage de M. Desprez, Louise agit, marche et souffre avec toute sa raison; son affliction ne s'arrête pas aux larmes; elle ne prend pas de repos qu'elle n'ait revu son fils; et quoiqu'au commencement elle ait paru froide et insensible aux sages avis de sa mère (chapitre trop vrai et trop souvent reproduit), on lui pardonne; si elle est tombée, elle a bien souffert. Elle n'a pas même eu mesure pour mesure; car son séducteur ne l'a jamais aimée: il avait songé à elle en lisant les Petites-Affiches. Ceci est une énigme très facile à expliquer; mais je n'en ferai rien, parce qu'il ne faut pas tout conter.

Un Mauvais Ménage; par P. Pons (2 vol. in-8°). Chez Hippolyte Souverain.

Une Grossesse nous a peint les joies paternelles, *Un Enfant*, les douleurs d'une mère, *Un Mauvais Ménage* vient compléter tous ces argumens, soit contre l'amour, soit contre le mariage. Pauvre mariage! qu'on s'entende donc une bonne fois pour ne t'attaquer que par ton côté vicieux. Mais comment accorder les opinions divergentes de notre siècle? L'une s'élève contre cette odieuse spéculation, qui fait de l'union entre homme et femme un lien d'argent. L'autre enfonce son scalpel impitoyable dans les douces affections du cœur; et, dangereux par le mal de l'avenir qu'il prédit, ne fait envisager que désespoir et larmes, à la suite d'un attachement qui n'aura consulté ni blason, ni richesses.

Il est un fléau plus à craindre que ces désordres, provenant du libre arbitre; c'est quand il règne dans l'âme de

l'époux une de ces tempêtes, en permanence, que nul calme ne rafraîchira jamais ; quand l'homme qui tient en sa main une destinée de femme, est « une de ces créatures *exorbi-« tantes*, qui semblent avoir été jetées au milieu du système « de l'univers, dans un moment de colère ou de calamité, « faisant le mal sans délibération, privée de la puissance « d'option, et n'ayant point de contre-poids à sa volonté. » C'est ce type terrible qu'a entrepris de reproduire M. H. Pons. Son Derval représente un de ces maris désordonnés, dont l'organisation est vicieuse par tous les bouts, nés pour leur propre malheur et celui des autres ; un de ces hommes qui ne peuvent pas se corriger, parce qu'une main invisible semble les pousser au mal. Cette fatalité dans le ménage est ici bien peinte, mais demanderait un style plus nourri, plus ferme. L'action se délaie trop dans les deux volumes. La tentative parricide de Derval peut fournir un effet de plus à ce sombre tableau ; mais elle est affligeante, et repousse, comme une de ces choses qu'on doit se garder de mettre dans les livres. Les anciens n'avaient pas même de loi pour ce crime.

Le Coin du Salon ; par Alphonse Brot (1 vol. in-8°). Chez H. Souverain.

C'est merveille de voir un auteur faible, et bien secondaire, se poser hardiment sur la hanche, et présenter son livre au public, en disant : « Prenez : œuvre *d'art*, besoin d'épancher « mon âme ; si j'avais cru mon livre mauvais, je ne l'aurais « pas donné à l'impression, parce que je ne suis pas de ceux « qui veulent de la réputation au prix du scandale. » Voilà ce qui se trouve, ainsi qu'un défi à la critique, dans la modeste préface de M. Brot, qui a fait *un Coin du Salon*, second volume d'une publication à deux. Un athlète qui a si bien présumé de ses forces, et s'est imbibé des flots d'une huile d'admiration personnelle, doit s'attendre à des luttes opiniâtres. *Ouvrons* donc ce *Coin du Salon*, et cherchons-y cette largeur de pensée, de conception, de style, qui seule peut

se qualifier art. Petits récits, grêles, sans véritable observation; pâles du côté intellectuel, semés de coups de poignards et de duels pour chaque dénoûment; dix contes sans but, sans rien de neuf, soit pour le cœur, soit pour l'esprit; de ces contes étriqués, où la passion toute charnelle est toujours représentée se ruant, se tordant, au milieu des baisers; de ces contes où pas un sentiment pur ne contraste avec la bave de la débauche, où la candeur même est si maladroitement peinte, qu'elle ressemble au vice : et vous appelez cela *œuvre d'art!!* Une œuvre d'art, c'est le *Stello* de M. de Vigny, à qui ce livre est dédié. Là, du moins, gît une pensée, se révèle un but. Quoi de plus faux, de plus exécrablement conçu et écrit que *Thérèse Duplay?* Cette fille d'un menuisier, hôte de Robespierre, et que le symbolique tribun devait épouser, M. Brot la constitue en une dévergondée qui fait des phrases sonores, et emporte d'assaut la tête de Louis XVI, en s'allant prostituer au représentant F..., qui dispose de quatre-vingts voix dans le procès. Peut-on imaginer une aussi pauvre diatribe contre la révolution? Si, du conte politiquement niais, on passe au genre fantastique, on retrouvera là maître Faust, travesti à peu près à la Robespierre; Faust, dont la profondeur, dont le chagrin savant, dont la solitude ne sont plus compris; Faust tordant le cou à sa première maîtresse, gardant les yeux d'Aloée, qui se trouvent parler; Faust usant de sortilége pour attirer chez lui la bohémienne Juana, âme damnée comme lui. Où est la pure, la céleste Marguerite de Goëthe, si belle opposition, l'âme et le corps, la foi et le doute? Je ne relèverai pas les invraisemblances qui fourmillent dans ce livre; le *Requiem de Mozart* est une anecdote connue, assez bien contée ici; *Arthur*, une histoire forcenée; *la Messe de Minuit*, une fable sans apparence de vérité. Cette orgie dans un grave hôtel de la rue Saint-Dominique vous fera pitié; vous y verrez « des sermens qui résonnent dans une « chambre, des cheveux qui retentissent sous des frémisse-« mens de lèvres ardentes. » Une femme qui a la tête perdue

d'amour et rit comme une folle; des hommes qui portent un toast « à leurs regards étincelans. » Vous verrez bien d'autres choses: mais aurez-vous le courage de saint Thomas?

ÉTUDES ET PAYSAGES; par Ph. Chasles (1 vol. in-8°). Chez Mame-Delaunay.

Bonne fortune que les ÉTUDES ET PAYSAGES de M. Philarète Chasles, à qui nous devons déjà l'élégante traduction de BELLEGARDE. Cet aimable auteur s'applique, comme M. Loève-Veimars, à nous initier aux littératures et aux mœurs étrangères; ses critiques sont, de même, remplies d'atticismes et d'aperçus neufs. Qu'il fasse une excursion dans le domaine allemand ou dans les coutumes anglaises, rien de plus frais que ses paysages, rien de mieux tracé que ses caractères. Je n'en veux pour exemple que les *Études sur Jean-Paul*, morceau complet et pittoresque, où le prodigieux Reichter est analysé dans ses moindres bizarreries, dans ses plus hautes productions. Malheureux que nous sommes, nous à qui il n'est pas donné de lire ce Jean-Paul, qu'on a jamais osé traduire, qui semble même intraduisible, tant son style offre, nous dit-on, de tournures inouïes, de phrases volontairement interminables, qui s'enchaînent, durant plusieurs pages, par des sens suspendus; homme simple, bon, dont la critique ne hait pas, n'a pas de venin; philosophe qui corrige le vice en le plaignant, non en lui fulminant des bulles d'excommunication. Nos voisins d'outre-Rhin s'accorderont tous pour vous l'élogier; mais, à part deux ou trois morceaux trop courts, dont l'un fut traduit ou plutôt tronqué par madame de Staël, nous n'avons rien de lui. Quand nous le donnera-t-on comme on nous a donné Hoffmann, cet autre génie qui avait une foi si ferme en Satan. Ces fragmens analytiques que M. Chasles a rapportés, révèlent en Jean-Paul autant de finesse que chez Voltaire, et plus de sensibilité, plus d'amour pour l'espèce humaine. Cette esquisse littéraire est suivie d'un rapprochement fort ingénieux entre *Panurge*, *Falstaf* et *Sancho*, ces trois types d'une

satire ardente et destructive contre la vieille foi spiritualiste; ces trois types qui, avec leur nature variée, ont fait la révolution contre les anciennes mœurs et contre l'église; ces trois difformités morales, si amusantes, et qui obtiennent toujours pardon, tant elles cachent peu leurs vices. *Les Mœurs dramatiques du seizième siècle* seront lues avec avidité; on y trouvera le public de Shakespeare, les ressources matérielles du père immortel de Richard III, et une peinture fidèle des étages divers de la société anglaise sous la reine Élisabeth. Tout ce qui suit ou précède porte un même caractère d'utilité et d'agrément. Un livre pareil avance plus nos idées, sert mieux aux progrès qu'on invoque de toutes parts, que tant de romans moyen âge, écriteaux mensongers d'époques enfouies, ou que ces passions d'Espagne et d'Italie, qui partent toutes d'une œillade et aboutissent à un coup de stylet.

DALILAH; par Jules de Saint-Félix (1 vol. in-8°). Chez Allardin.

Vous ignoriez un nouveau genre de littérature, qui a pris racine et vit aux profondeurs de la terre. Le fondateur en est M. Jules de Saint-Félix, qui, pour loger sa *Dalilah*, a construit, à cinq cents pieds au moins, une cité ténébreuse, qu'il éclaire avec un petit soleil artificiel et une lune postiche.

O rare effet d'une imaginative, contemptrice des inspirations célestes! Jusqu'à ce jour on avait fouillé la nue pour y trouver Dieu et l'inspiration. M. de Saint-Félix, creusant une fosse à son génie, rentre en terre, pour y créer un peuple de voleurs. On comprend de suite que Dalilah en est la reine, la reine par acclamation, par culte; la reine trônant sans opposition, sans caricatures. Heureuse tête couronnée, qui peut plus qu'elle ne voudra jamais, qui jette ses chaînes de fleurs sur des mains de brigands ensanglantées! Y a-t-il quelque chose de beau sur le sol où nous rampons, nous éclairés par un *vrai* soleil? On le lui a pris.

C'est dans cet empire de Dalilah qu'il faut sans doute aller chercher notre morale, notre religion, la voix de nos chanteurs, la poésie de nos poètes, la science de nos savans de moyen âge; peut-être nous a-t-elle aussi dérobé notre ancien culte, et ne nous a-t-elle laissé que les contes *Néo-Chrétiens*, *Organiques*, *Réalisateurs*, *In-Fortuitistes* de M. Drouineau; peut-être a-t-elle encouragé spécialement la tragédie, en nous abandonnant le mélodrame; peut-être enfin, du fond de sa ville obscure, cette princesse rit-elle des efforts malencontreux de nos Cent-Un pour peindre Paris, de ces pitoyables cent et une nouvelles, dernier effort du charlatanisme; et prenait-elle en pitié, outre les romances tyroliennes de nos dilettanti, *le Trialph*, *les Truands*, *la Princesse Borghèse*, *le Coin du Salon*, *les Écorcheurs*, *un Bon Enfant*, et la machine à vapeur *Dinocourt*, l'hiéroglyphe du nom de Michel Raymond, appliqué à cinq auteurs qui le portent en commun, et vivent sur ce fonds comme sur une tontine. Hélas! que de choses elle n'eût pas comprises dans ses vives affections, dans ses froids dédains! mais, par malheur, elle est morte cette excellente reine, avant qu'un nouveau Bossuet eût même le temps de s'écrier : *Madame se meurt!* Dalilah, par la jalousie d'un de ses sujets, sautait en l'air (le traître avait mis le feu aux poudres); ce qui fit que Dalilah vit enfin notre soleil, qui éclaire et chauffe : la pauvrette brisée par sa joie retourna vite là d'où elle sortait..., en terre. C'est le cas du *quia pulvis es*. Je ne dis pas cela du roman; je parle de Dalilah.

AIMER, PLEURER, MOURIR; par madame de Menainville (2 vol. in-12). Chez Vimont.

Madame de Menainville a résumé toute la vie des femmes dans ce titre éloquent: *Aimer*, *Pleurer*, *Mourir*. Est-ce autre chose, hélas? Si toutes nos dames-auteurs montraient autant de vérité et de simplicité, on leur contesterait moins leurs succès. Je ne sache pas que madame de Menainville écrive dans le Livre des Femmes. Ses deux volumes contien-

nent cinq contes, *Laura*, *Nysida*, *Marie*, *l'Inconnue*, *une Prison en Vendée*. C'est à lire plus d'une fois. Quant à faire un choix, le mérite de tous ces morceaux le défend. Sans revenir aux longues lamentations de madame Cottin, ni aux plaintes philosophiques de la comtesse de Genlis, l'auteur a su réunir des scènes touchantes, dont nulle prétention ne vient détruire l'effet.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX; par Michel Raymond (2 vol. in-8°). Chez Henri Dupuy.

Restons dans le domaine du conte. *Les Sept Péchés capitaux* viennent à leur tour. Vous savez que ce produit sort de la fabrique dite : *Michel Raymond*. Michel Raymond est un nom devenu apocalyptique; tous les jours il s'accroît d'un nouveau collaborateur; on ne devine plus le nœud, tant il se complique. Quand je vois un livre revêtu de ce nom, je pense aux Quatre Fils Aymon sur leur destrier. En tout cas, si ces messieurs tiennent plusieurs plumes, ils savent n'avoir qu'une couleur; *les Sept Péchés capitaux* prouvent bien ce fait curieux. Dans chacun de ces contes se développe chacun de ces vices qui mènent tout droit en enfer. Ce sont : *les Sarabaïtes de Pédrulba*, *Quarante-huit Heures de la Vie de ma Mère*, conte où l'envie est bien peinte; *le Doigt de Dieu*, exorcisme contre l'avarice; *l'Élixir d'Immortalité*, *Une Plaisanterie*, *l'Orpheline*, *Une Heure à la Conciergerie :* sermon amusant, mais dont le style est si prétentieux, si étourdissant, qu'il serait peut-être moins pénible d'avoir sur la conscience quelqu'un de ces péchés que de les lire.

LE LIVRE DES CONTEURS (3 vol. in-8°). Chez Allardin.

Cette association me mène tout droit à une autre encore plus vaste; je veux parler du *Livre des Conteurs*. Ce recueil remarquable en est à son troisième volume; les morceaux qui le composent sont *inédits*. En analysant le premier volume, j'ai cité *la Demoiselle de Compagnie et Générosa*, de MM. Ancelot et Jal. M. Eugène Sue avait bien peint dans *Daja* les

mœurs de l'Inde. La livraison suivante contenait un joli récit du bibliophile Jacob, intitulé : *le Loup-Garou* (c'était à faire aimer les lycanthropes) ; *Lucrèce*, par M. Aloysius Block, histoire pleine d'intérêt, et le *Trésor des Fées*, par Ch. Nodier, délicieux continuateur de la Bibliothèque Bleue. Enfin, le troisième volume, impatiemment attendu, vient de paraître, et réalise tout ce qu'on en espérait. Je plains ceux qui n'ont pas voulu comprendre *René-Paul* et *Paul-René*, de M. Émile Deschamps ; la vie physiologique de ces jumeaux, si singulièrement liés, a quelque chose de mystérieux, qui plaît encore plus par la réflexion. *L'Honnête Homme* est le tableau d'une plaie trop saignante et trop cachée. La fermeté et la grandeur du style qui distinguent *Une Joute*, révèlent de suite M. A. Dumas. Enfin, M. de Julvécourt a, dans le meilleur morceau de ce volume, peint, avec énergie, *la Justice à Naples*... Variété de sujets, de styles, noms recommandables, beauté du format, tout concourt à distinguer ce recueil, qui fait honneur au goût de son éditeur.

NOUVEAUX PROVERBES, de Théodore Leclercq (2 vol. in-8°).
Chez Fournier jeune.

Dès qu'on annonce des Proverbes, pas n'est besoin de nommer le charmant auteur qui s'est consacré spécialement à ce genre. M. Leclercq, peu jaloux des honneurs de la scène, s'attacha surtout à peindre nos mœurs politiques ; ses petits tableaux ont joui d'une vogue que la représentation ne donne pas souvent : vrais dans leurs moindres détails, exempts de l'esprit mesquin du vaudeville, écrits avec simplicité, ils frappaient bien et juste. Les salons de la restauration s'en emparèrent avec fureur ; nulle fête n'était complète si l'on n'avait un Proverbe à jouer entre deux paravens. Ce n'est guère dans les Janoteries de Carmontelle qu'il faut aller chercher ce tact fin et exquis, cette richesse inépuisable de sujets qui distinguent Leclercq. Or, les deux volumes qui viennent de se joindre à la collection complète des *Proverbes* seront bientôt dans toutes les mains. Par la tristesse

qui règne en littérature comme en politique, rien de mieux pour remplir les longues soirées de province. Gare au Loto; l'Écarté même sera négligé. Qui pourra refuser d'apprendre ces jolis Proverbes ? Quelle jeune fille n'aimera à prêter ses traits au personnage de *l'Orpheline ; Un Tribunal de Famille*, *la Grisette*, auront plus d'un applaudissement. *La Matinée d'un Prélat* n'est pas très orthodoxe, mais c'est amusant. Que de gens figureront dans ces frais tableaux, sans se douter qu'ils se jouent eux-mêmes ! Voilà le vrai plaisir : miroir de la société, les Proverbes de Leclercq nous offrent tous les ridicules du jour ; nous pouvons les appliquer à nos amis, mot pour mot, et nous n'y voyons pas notre visage. Aussi, comme nous l'aimons, cet excellent M. Leclercq !

NOUVELLES SOIRÉES D'AARAU ; par H. Schokke (5 vol. in-12). Chez Ch. Gosselin.

Grâce aux nombreuses traductions qu'on nous en donne, les auteurs étrangers commencent à nous être aussi familiers que les nôtres. Parfois même on les ouvre de préférence, parce que nul esprit de coterie, soit littéraire, soit politique, ne domine chez eux, et qu'alors ils offrent un délassement véritable ; ou bien, parce que leurs ouvrages (et je parle surtout des Allemands) respirent un parfum de foi, une bonne odeur de chasteté. C'est à eux qu'on peut demander de beaux et purs sentimens exprimés sans emphase. Leur pensée ne se tord pas pour avoir de l'énergie ; elle n'emprunte pas de mots forcenés pour s'exprimer convenablement. Leurs romans, images de temps meilleurs, de temps où l'on croyait, où l'enfant ne se levait pas avec la fatigue du vieillard, consolent et bercent dans une molle rêverie. On n'a point à se reprocher son plaisir, ni même à l'analyser; il est venu, parce qu'une fibre du cœur, toujours vierge, a été touchée; il est venu, parce qu'une voix désirée, mais que le bruit de notre société a chez nous étouffée, a porté ses accords jusqu'à nos oreilles. Aujourd'hui, pauvres nautoniers, nous sommes à plaindre ; car nous ne

croyons pas au salut de l'équipage; car nous menons les autres sans savoir où, vers un destin meilleur peut-être, mais à travers mille orages, mille discussions, dont une seule blesse l'Évangile et prépare bien des ruines; notre voix à nous est empreinte d'un timbre satanique. Laissons donc arriver à nous celle de Schokke, aimable, fécond, sensible et délicat romancier. Comme de suite il vous fait entrer dans l'intrigue! comme ses personnages vivent et se meuvent dans une sphère de pureté!... quelle auréole au front de ses jeunes filles! C'est là que respire le pur, le véritable spiritualisme; car il ne discute pas la foi notre bon Allemand, il la sent dans son cœur: c'est un chrétien d'autrefois. *Le Démon familier* est un de ces récits dont nous n'avons guère le secret. Je ne chercherai pas à faire l'analyse de ce charmant conte; ce serait vouloir exprimer ses jouissances; et qui le peut? Mais sachez qu'il y a cinq volumes, cinq volumes dont pas un mot n'est à passer, quelque tort que leur fasse une traduction. Sachez que votre âme se calmera à cette lecture, qu'elle n'y trouvera ni questions sociales, ni haines de parti, ni religions nouvelles, ni rien de tout ce fracas du jour qui tinte, bruït, éclate aux oreilles.

Dans un prochain article nous entretiendrons nos lecteurs des excellens *Mémoires d'un Médecin*, qui ont obtenu, en Angleterre, un succès si légitime. Et à présent, un peu de repos: ce mois a été fécond, j'ai dû prendre presque au hasard ce qui se pressait sous ma plume. Ce que j'omets ici n'est pas oublié et trouvera sa place. Avant cet oubli, qui naît si vite, laissons aux trop nombreux auteurs les suaves illusions du cabinet; souhaitons à ceux qui n'ont pas travaillé sur une commande de libraire, ou dans un lâche esprit de scepticisme, une durée, une existence littéraire plus longue, ne l'eussent-ils qu'en viager. Heureux qui, dans une inondation, peut encore élever sa tête au-dessus des flots!

ALFRED DESESSARTS.

Chronique.

Congrès scientifique à Caen.

—Il n'est bruit que d'un grand congrès scientifique qui doit s'ouvrir à Caen, le 20 juillet, et qui durera cinq jours. Les membres en seront divisés en cinq sections; chaque section aura son président et son secrétaire; les présidens seront nommés lors de la réunion; les secrétaires, désignés à l'avance, sont MM. Amé Boué, pour la *minéralogie;* Girardin, pour les *sciences physiques;* Auguste Leprevost, pour les *beaux arts, la littérature;* de Caumont, pour l'*archéologie* et l'*histoire;* Eudes Delonchamps, pour l'*histoire naturelle;* de Lafosse, pour les *sciences médicales.*

Le but de ce congrès est de procurer une impulsion nouvelle aux recherches scientifiques, d'aviser aux moyens de donner un nouvel éclat, et surtout plus d'unité d'action aux sociétés savantes de province, qui (soit dit en passant) en ont un urgent besoin. Un grand nombre d'hommes honorables ont répondu à cet appel. Nous en ferons connaître les résultats.

Déjà des réunions semblables avaient produit en Allemagne les effets les plus heureux. 458 savans ont assisté au congrès tenu à Berlin en 1828, et présidé par M. de Humboldt. Au congrès scientifique qui eut lieu l'été dernier à Vienne, et auquel assistait M. Boué, on comptait de 11 à 1200 personnes.

— L'Académie des Sciences, sur le rapport de MM. Lacroix, Silvestre et Girard, a donné son approbation à l'*Essai de Statistique morale* que lui a présenté M. Guerry, avocat à la Cour Royale. On ne saurait trop encourager des travaux d'un ordre aussi élevé, dont la tendance est si utile à l'hu-

manité. M. Guerry doit persévérer dans la carrière où il est si noblement entré.

— Une belle action vaut encore mieux qu'un bon livre. La *Filature Blanche*, de MM. Joly de Saint-Quentin, l'un des établissemens les plus magnifiques de France, est devenue, le 27 mai, la proie des flammes. Tout ayant été détruit, cinq cents malheureux ouvriers restaient sans travail et sans pain. Qu'ont fait MM. Joly pour sauver tant de pauvres familles des horreurs de la misère? ils ont doublé les travaux de leurs autres établissemens, en les faisant marcher jour et nuit. Honneur à MM. Joly.

— A une époque où tant de rapsodies, de romans stupides, de sottes nouvelles, de journaux charlatans nous débordent, on est heureux d'avoir à signaler une publication utile aux sciences: l'*Institut* est de ce nombre. Puisse ce journal lutter contre la honteuse apathie de plusieurs de nos académies! Puissent les hommes éclairés comprendre enfin qu'il dépend d'eux seuls de faire cesser ces dégoûtantes saturnales littéraires dont nous gémissons tous. Que les bons livres s'achètent, et nos libraires renonceront bien vite aux mauvais.

— M. Paulin est, sans contredit, l'un des hommes qui luttent, de la manière la plus généreuse, contre cette littérature frivole, cynique ou prostituée, telle qu'une vingtaine de cerveaux brûlés nous l'ont faite. Ce libraire prouve hautement son goût et ses lumières, en n'attachant son nom qu'à des publications honorables: telles sont l'*Introduction à la science de l'Histoire*, de M. Buchez; les *Vues de l'Histoire contemporaine*, par M. de Carné; les *Mélanges philosophiques*, de M. Jouffroy; l'*Histoire de l'Ordre des assassins*, de M. de Hammer, qu'il a récemment mise en vente, et dont nous rendrons compte d'une manière toute spéciale.

— De nouvelles tables nautiques viennent d'être publiées à New-York, par M. David Leslie. Cet ouvrage renferme la table polaire, dont la méthode abrégée sert à obtenir avec exactitude, et en très peu de temps, la latitude, au moyen de la hauteur de l'étoile polaire, prise à toute heure de nuit.

— Poitiers n'aura plus rien à envier désormais aux autres villes de province; elle aussi va posséder sa *Revue;* mais celle-ci devient une spécialité, c'est une *Revue anglo-française*, destinée à recueillir toutes les données historiques, se rattachant aux points de contact entre la France, l'Aquitaine, la Normandie, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Ce recueil sera rédigé par une société de savans et de littérateurs, sous la direction de M. de *La Fontenelle de Vaudoré*, l'un de nos savans les plus distingués. Nous reviendrons sur cette publication.

— La nomenclature de tous les articles du premier trimestre de *certain journal* est vraiment curieuse; rien n'y manque, que le nombre des points et des virgules contenus dans le volume. C'est une omission importante qu'on s'occupe secrètement de réparer; il faut bien opposer quelque chose aux 1,980,000 lettres d'un célèbre confrère.

— Une société de professeurs de l'Université de Dorpat, se dispose à publier mensuellement une *Revue littéraire et statistique* pour les habitans allemands de la Russie, sur un plan encyclopédique, bien plus vaste que les *Annales littéraires*, que rédigeait le conseiller Morganstern.

— Une petite fille de six ans, Frédérika Schneider, s'est fait entendre, le 10 mai, dans un concert, sur le piano, à Erlangen (Bavière). Son exécution brillante et son sentiment exquis de la musique ont enchanté les *dilettanti* Bavarois. Cette enfant a composé, à cinq ans, une romance, véritable chef-d'œuvre, qui rappelle ce qu'on nous a dit de l'enfance de Mozart.

— Le pasteur Fellmann, qui a passé onze ans dans la Laponie Finoise, n'a pas trouvé dans ses deux paroisses un seul individu qui sût lire. Ce respectable pasteur a profité de son long séjour dans cette contrée septentrionale pour l'étudier, sous tous les rapports. Le fruit de ses travaux consiste en trois manuscrits Suédois, d'un grand intérêt, intitulés: 1° *Onze années en Laponie;* 2° *Description de la Laponie Finlandaise;* 3° *Mythologie des Lapons.*

— Tous les journaux parlent, avec éloge, d'un recueil de

dessins au trait; intitulé : *Le Père Lachaise*, représentant, dans leurs justes proportions les principaux monumens de ce cimetière célèbre; le tout dessiné et lithographié par l'éditeur lui-même, M. Quaglia, ancien peintre attaché à l'impératrice Joséphine. Cette œuvre de talent et de conscience se vend 13 fr., chez l'artiste, rue du Harlay du Palais, n° 2. Nous en reparlerons.

— On assure que M. Casimir Bonjour, qui vient d'être assez récemment nommé conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, s'est mis sur les rangs pour la chaire de littérature française au Collége de France.

— M. Gudin vient de terminer trois tableaux. Le public est admis à les voir, chez lui, rue de la Ville-l'Évêque, n° 49: ils y resteront exposés jusqu'à leur départ pour Rome.

— M. Fournier jeune, l'un de nos libraires-éditeurs les plus éclairés, prépare une publication de la plus haute importance : les *Mémoires du Maréchal Ney*, en quatre volumes in-8°, avec portraits, cartes et plans. L'ouvrage paraîtra tout à la fois, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Genève, à Amsterdam. Nos abonnés en reçoivent le Prospectus.

— *La jambe de bois*. En 1815 l'ennemi offrit 1,500,000 fr. au général Daumesnil, pour rendre Vincennes, qu'il défendait. Il répondit : « Je rendrai la place aux Russes quand les Russes me rendront ma jambe. Je ne veux point de 1,500,000 fr., mais je garderai la lettre qui me les offre : ce sera l'héritage de mes enfans. »

— M. Horace Vernet vient d'être chargé de plusieurs tableaux, ayant pour sujet nos combats avec les tribus Arabes de l'Atlas et des plaines de l'Afrique. Un brick de l'État, *la Comète*, a été mis à sa disposition pour le transporter de Civita-Vecchia à Alger, et le ramener ensuite en Italie.

— Les *Souvenirs Atlantiques*, de M. Théodore Pavie (d'Angers), vont paraître, en deux beaux volumes in-8°. Chez Roret, Renouard, Hector Bossange, Treuttel et Wurtz. Prix 15 fr. L'auteur de ce curieux *Voyage aux États-Unis et au Canada*, a tout décrit *de visu*. Il vient de partir pour l'Inde, afin d'y recueillir les matériaux d'une autre publication.

— Un écrivain russe vient de publier un ouvrage sur toutes les langues connues et sur leurs divers dialectes. Il résulte de ses recherches qu'il y a 937 langues et dialectes en Asie, 587 en Europe, 226 en Afrique, 1264 en Amérique.

— Nous avons sous les yeux une Épître en vers, à M. Conte, directeur des Postes, par M. Guezou Duval. La forme en est piquante ; mais nous ne dirons rien du fond : nous ne nous mêlons pas des petites affaires de famille.

— On a reçu des nouvelles de M. Lamartine ; il était sur le point de s'embarquer pour revenir en France. Ses amis l'attendent vers la fin de juillet. On dit qu'il rapporte le corps embaumé de sa fille.

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une entreprise honorable : celle de la *Société Monthyon et Franklin*, instituée par M. le Breton. Voilà une idée noble et philanthropique ! (Voir le Prospectus.)

— M. Ponchon, avantageusement connu déjà par son poème d'*Eulalie*, ou les *Quatre Ages de la Femme*, vient de mettre au jour les *Méditations d'un Criminel de la Jeune France sur la peine capitale*. Cet ouvrage, in-8°, se vend à Lyon, chez Chambet, fils ; à Paris, chez Dentu, Audin, Hivert et Guyot. Nous lui consacrerons un article.

— L'Académie Royale de Metz a, dans sa séance publique, décerné une médaille d'or à l'inventeur de la Charrue-Grangé.

Erratum. — Dans notre dernière livraison, article *Culte de Mithra* (page 377), au lieu de *Methrès*, nos lecteurs voudront bien lire *Mézitès* (médiateur).

— Le peintre français Hennequin, auteur du tableau de la *Fédération*, vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans, à Tournay : il y dirigeait l'Académie de dessin.

— M. Corrard de Breban, juge au tribunal de Troyes, vient de publier une Notice curieuse de l'œuvre de *François Girardon*, avec un Précis de la vie de ce célèbre sculpteur, que Troyes se glorifie d'avoir vu naître. Cette Notice, tirée à 120 exemplaires seulement, se trouve à Troyes, chez Laloy ; à Paris, chez Roret.

— On parle d'un tableau acheté dernièrement à la salle

Cléry, pour la modique somme de 44 fr., et qu'on aurait ensuite reconnu pour être du Titien. — On l'estime au-delà de 10,000 fr.

— L'auteur d'*Aline*, des *Deux Jaloux*, etc., vient de publier, sous le titre modeste de *Dessert*, un charmant petit volume de contes et de poésies, in-18. M. Vial jouissait depuis long-temps de la réputation d'homme d'esprit, de poète aimable ; il la justifie complétement aujourd'hui. Son ouvrage se vend chez Paulin, place de la Bourse.

— *Certain journal* tire vanité de ce que la rédaction de chacun de ses numéros lui coûte plus de 700 fr. C'est un peu cher ; ses articles ne devraient lui coûter que ce qu'ils valent.

— La *Société d'horticulture* a tenu, le 8 juin, au Louvre, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Héricart de Thury.

— M. Beautems-Beaupré, hydrographe en chef de la marine, va reprendre ses travaux relatifs à la reconnaissance des côtes de France, sous le titre de *Neptune des côtes de France ;* il publiera un atlas complet de nos côtes.

— Une réunion d'hommes distingués a eu lieu à Brescia, pour délibérer sur l'érection d'un monument en l'honneur du célèbre graveur Longhi, émule de Raphaël Morghen.

— Le *Panorama d'Alger*, de M. Langlois, attire la foule des curieux. Dire qu'il est peut-être supérieur au *Panorama de Navarin*, c'est en faire un bien grand éloge.

— L'Académie des Jeux Floraux a proposé pour sujet du discours de 1834 la question suivante : *Quelle est l'influence des voyages sur le génie de l'écrivain.* Nous publierons le résultat du concours de 1833.

— Le Roi a acheté pour 500,000 fr. de tableaux et de statues parmi les objets d'art qui ont fait partie de l'Exposition de 1833.

— La Société royale d'agriculture de Caen, qui compte parmi ses membres MM. Signard, Deschamps, de Caumont, Lair, etc., est une de celles qui s'occupent avec le plus de sollicitude des intérêts de son département.

— L'amiral sir Sidney Smith, qui réside à Boulogne, fait

construire un bateau insubmersible de son invention. L'essai en sera fait très prochainement.

— M. Simonde de Sismondi fait partie de l'Académie des sciences morales et politiques en qualité d'associé étranger.

— La *Revue d'Amiens*, rédigée par M. Cassagnaux, en est à sa troisième livraison. Elle contient de bons articles, et mériterait d'être plus connue ; mais il fallait avoir bien du courage pour fonder une *Revue* à Amiens.

— MM. Ampère et Dubois, inspecteur général des études, se sont mis sur les rangs pour la chaire du collége de France, vacante par la mort de M. Andrieux.

— Le roi de Prusse a rendu une ordonnance qui défend aux Prussiens de fréquenter les Universités étrangères.

— On annonce à Bordeaux une nouvelle revue mensuelle des sciences et des lettres, sous le titre de la *Gironde*.

— Le professeur Jean-Frédéric Wurm, célèbre par ses écrits philosophiques et astronomiques, vient de mourir à Stuttgard.

— Vous savez la nouvelle : à dater du 1er juin, nous tombons de l'in-folio à l'in-octavo vulgaire... Quelle chute!... en attendant mieux.

— L'Académie d'Amiens a appelé dans son sein MM. Boullet, président à la Cour royale, et Meaume, inspecteur de l'Académie universitaire.

— M. Charles Comte a été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales.

— Le célèbre docteur Bowring est à Paris. Il a parcouru successivement les principales villes de France.

— L'Académie des Sciences vient d'admettre M. Gasparin, préfet du Rhône, au nombre de ses membres correspondans.

— M. Groult de Tourlaville a publié les *Larmes d'un Barde*.

— M. Malthus vient d'être nommé associé étranger de l'Académie des sciences morales.

— On prépare à Rouen un *Keepsake normand* pour 1834.

— Il paraît chez Aimé André un nouveau drame de M. Henri Millot : *Louis XVI à Varennes*.

DE LA PERFECTIBILITÉ

DE

L'ESPÈCE HUMAINE.

Un siècle ne s'est pas écoulé depuis qu'un important problème social a surgi dans le champ immense des spéculations philosophiques. On s'est demandé si l'esprit humain n'était pas susceptible d'une perfectibilité indéfinie, et si la civilisation ne devait pas arriver, par des phases successives, à un état qui permettrait le développement harmonique et complet des facultés morales et physiques de l'homme. Turgot, le premier, en 1754, a constaté la marche progressive de l'humanité. Après lui, Condorcet, madame de Staël, Saint-Simon, M. Cousin, en France; Price, Priestley, Fergusson, en Angleterre; Kant, Lessing, Herder, Schelling, en Allemagne, sont parvenus par des déductions différentes et des chemins divers, à un résultat analogue, que Portalis, de Maistre, M. Ancillon, ont contesté. De la sphère des intelligences scientifiques, cette idée féconde a passé dans le monde littéraire et politique. Nous l'avons vue se réfléchir dans toutes les questions secondaires que le mouvement des esprits et les brusques péripéties des événemens ont fait

agiter parmi nous. La croyance au progrès est devenue une espèce de foi vague, que beaucoup professent sans examen et sur l'autorité d'autrui. Enfin, d'aventureux novateurs ont cherché à en faire la base d'un culte nouveau, dont la moindre inconséquence était de vouloir créer un état social qui ramènerait la civilisation aux formes primitives de la société orientale.

Dans l'état présent des choses et des esprits, il peut être utile de scruter avec quelque soin cette théorie vaste et hardie que le dix-huitième siècle nous a léguée. L'humanité avance-t-elle, ou tourne-t-elle dans un cercle, et, nouveau Sisyphe, est-elle condamnée à défaire dans un temps ce qu'elle a péniblement édifié dans un autre, pour recommencer encore la même tâche? Cette question revient à chercher quelle est ici-bas la destinée de l'homme et de l'humanité, problème ardu et difficile, qui ne peut se résoudre à la légère. Plus d'une tentative a été faite, plus d'une sera faite encore, avant d'obtenir une solution pleine et décisive. Mais la voie est ouverte, des jalons sont placés; et si on n'a pas encore touché le but, du moins, comme le voyageur qui cherche à gravir, à travers une épaisse forêt, le sommet d'une montagne escarpée, afin d'embrasser d'un regard l'horizon qui se développe à ses pieds, déjà on peut entrevoir quelques parties de cet horizon, et soupçonner la grandeur et l'immensité du spectacle.

L'homme, en tant qu'animal, est inférieur aux êtres organisés qui couvrent notre globe. L'instinct, cette loi infaillible qui gouverne toutes les séries animales et fait accomplir aux nombreux individus de ces séries, avec une rigoureuse précision, les fonctions pour lesquelles

la nature les a créés, l'instinct est chez lui fort peu développé. Sa constitution physique ne présente pas, à beaucoup près, la réunion d'avantages qu'on remarque chez des mammifères d'une espèce différente. Il n'a ni la vigueur et l'élasticité du lion, ni la vitesse du cheval, ni la force musculaire du tigre. Comme l'ours, le loup et le chien, il n'est pas couvert d'un vêtement naturel qui puisse le défendre contre la rigueur du froid. Ses sens, le toucher excepté, sont moins parfaits. Son enfance ne finit pas avec l'allaitement, et, pendant de longues années, il a besoin, pour vivre, de l'appui d'une famille. D'où vient donc que cet animal délicat et débile gouverne tous les autres animaux, et soit le roi de la création? C'est que la Providence lui a donné des facultés qui le constituent être à part dans la série des êtres. Il est doué de raison : partant il est susceptible de connaître le juste et le vrai, de concevoir la source de toute vérité et de toute justice. Il est intelligent et libre : partant il peut, à l'aide de la mémoire, de l'imagination et de la réflexion, former des idées, les suivre, se distinguer du monde extérieur, l'observer et étudier ses lois, discerner la cause des effets, remonter des effets à la cause, choisir enfin avec conscience et exécuter en toute liberté les déterminations de sa volonté. Il est sensible : partant il éprouve pour ses semblables des mouvemens d'amour, de sympathie, d'indifférence ou d'éloignement, qui l'obligent impérieusement à vivre sous la loi sociale. Ces facultés intellectuelles et morales compensent avec un tel avantage l'infériorité relative où il se trouve sous le rapport physique, qu'il parvient à se jouer des obstacles sans nombre dont l'entoure le monde

extérieur, la nature organique, et à faire servir à ses desseins les fléaux mêmes qui menacent son existence.

Mais les facultés intellectuelles, présent divin, qui rendent l'homme une image affaiblie de la divinité, ne s'acquièrent pas comme les facultés instinctives des animaux. A la différence de celles-ci, qui entrent naturellement en exercice aussitôt que l'animal peut pourvoir lui-même à ses besoins, celles-là ne se produisent qu'avec une extrême lenteur, et, quelque longue que soit la carrière de l'homme, elle ne suffit pas à leur entier développement. Résultat de l'action de la pensée, ce développement est puissamment provoqué par la transmission au moyen de la parole parlée, écrite ou imprimée, des principales pensées et observations émises ou recueillies par d'autres hommes. C'est cette transmission qui constitue, à bien dire, l'éducation. Elle commence avec l'exercice de la raison, et ne finit qu'avec elle. Toute sa vie, l'homme ne fait qu'ajouter ses propres réflexions à celles de ses devanciers ou de ses contemporains, et augmenter, par cette fusion continuelle de ses idées avec les idées d'autrui, la masse de ses connaissances, rectifier son jugement. Il suit de là qu'il est perfectible à un haut degré, puisque chaque jour, chaque heure, il peut, par l'étude et la réflexion, acquérir une notion moins incomplète de la vérité et de la justice, saisir le vrai en soi, le juste en soi, but toujours désiré, jamais atteint, où tendent, dès l'origine de notre espèce, tous les efforts de l'esprit humain.

L'homme est donc moralement et intellectuellement perfectible, et il est perfectible surtout parce qu'il jouit du privilége de profiter de tous les résultats obtenus

par ceux qui l'ont précédé dans le cours des âges. Nier cette déduction, ce serait prétendre que le travail de la pensée est un travail stérile, que tout l'appareil des facultés intellectuelles est un don inutile, puisqu'il ne peut amener l'homme à imaginer rien de plus, à faire rien de mieux que ce qui a été fait ou imaginé avant lui. De quelque amour qu'on se laisse prendre pour le passé, je doute qu'on se détermine à soutenir cette thèse difficile.

Tenons pour constante cette possibilité d'augmenter sans cesse nos connaissances, de nous améliorer sans relâche, et voyons si de l'homme individu elle ne doit pas être transportée sur un autre théâtre. L'état est une agrégation d'hommes réunis par une conformité d'origine, des idées, des intérêts, des affections, une foi, une langue, un but communs. Cette vaste communauté profite virtuellement de tous les efforts partiels faits par ses membres pour pousser en avant leur savoir, leur action intelligente et morale. Mais la vie de l'homme est bornée; celle de l'état l'est infiniment moins. L'individu meurt; l'état meurt aussi, mais beaucoup moins promptement, lorsque tous les mobiles qui avaient été la cause de l'agrégation ont perdu leur force de cohésion. Durant sa carrière, il a réfléchi l'état moral et intellectuel des hommes qui le composaient. Ceux-ci, en vertu de leur nature, ont fait chacun leur éducation individuelle, ont porté plus ou moins loin leur perfectionnement personnel. L'état a nécessairement reproduit le résultat de tous ces travaux particuliers, et il les a reproduits dans leur succession, qui ne peut, comme je l'ai dit, qu'être ascendante. A mesure que les géné-

rations présentes ajoutaient aux labeurs des générations passées, l'état avançait; il faisait son éducation, il progressait, suivant le terme moderne. C'est une conséquence logique irrésistible; et lorsque la dissolution est arrivée, ce n'est pas par retour à l'ignorance, par défaut de savoir ou d'expérience, c'est parce que le développement successif de la pensée et de la liberté humaines ont donné cours à de nouvelles idées, réalisé de nouveaux faits incompatibles avec la force d'action nécessaire à la pensée commune qui faisait le lien de l'agrégation : alors, ou l'état divisé, n'ayant pu lutter contre l'agression violente d'un autre état, a été conquis, ou les idées et les intérêts nouveaux, ne pouvant se faire admettre de force ou de gré, exaltent outre mesure les passions de l'homme, jettent tout dans la confusion, et de cette lutte anarchique sortent de nouveaux liens, de nouvelles agrégations, de nouveaux peuples.

Maintenant, dans la chaîne immense des générations sur l'universalité du globe, les états et les peuples ne sont que de faibles fractions. Il y a une chose qui n'est ni l'individu, ni la cité, ni l'état, ni le peuple, mais qui les représente tous : c'est l'humanité, être abstrait, être de raison comme l'état, et pourtant fort réel. D'elle à l'homme et aux peuples on trouve le même rapport, la même corrélation progressive qui existe du citoyen à la cité et à l'état. Comme sa durée n'a de limite que l'existence même de notre espèce, comme elle embrasse cette variété si grande de races et de nations qui couvrent la terre, son développement progressif, reproduisant et résumant dans l'espace et le temps tous ces développe-

mens partiels, ne s'arrête point. Le progrès individuel ou national est violemment interrompu par la destruction du théâtre sur lequel il s'exerçait; celui de l'humanité ne le sera que lorsqu'il n'existera plus sur la terre ni hommes ni nations, lorsque les temps prédits par le prophète seront accomplis.

Ainsi tout se lie dans la série sociale, qui est notre loi à tous. L'homme de génie lègue à son pays les nouvelles conséquences qu'il a déduites des principes éternels, de l'étude profonde du monde extérieur. Ce pays ou un autre s'empare tôt ou tard de ces conséquences fécondes, et les applique dans l'intérêt national. L'humanité à son tour les transporte sur son immense scène, et en enrichit la sociabilité. En deux mots, de ce que l'homme est susceptible d'un perfectionnement intellectuel et moral qui ne finit qu'avec lui, et dont le résultat transmis à ses successeurs ne peut périr, il résulte logiquement que l'humanité jouit d'un privilége identique, qui a commencé avec elle, et ne finira qu'avec elle.

Des esprits élevés, de grands penseurs, se sont plu à montrer l'espèce humaine dévoyée, dans la société, de sa destination primitive, peu différente, d'après eux, de l'état immuable des espèces animales. Ces philosophes distingués se seraient, j'imagine, épargné cet emploi fort oiseux des plus rares talens, s'ils avaient voulu s'assurer, comme on l'a fait depuis, qu'aussi loin qu'on remonte dans la nuit des temps, en quelque lieu écarté et inconnu du globe qu'on porte ses pas, partout l'homme se présente vivant en société avec ses semblables. Que signifie donc un état prétendu naturel, qui est précisément celui dans lequel l'homme ne s'est jamais rencon-

tré et ne peut exister? Aussi fatalement que l'abeille doit à jamais disposer ses ruches ingénieuses, le castor construire ses étonnantes digues, l'oiseau voyageur changer de climats avec les saisons, l'homme est destiné par la nature à vivre dans l'état social. Mais dès l'origine, l'abeille, le castor, l'hirondelle et le ramier, forment d'une manière invariable leurs sociétés temporaires pour un but précis, la conservation de l'individu et de l'espèce. Notre race, au contraire, modifie de mille manières la civilisation, qui est en partie son ouvrage, et sur laquelle il lui est donné d'agir suivant le degré de son intelligence. Au grand but de la conservation, qui nous est commun avec les animaux, nos sociétés politiques en joignent un autre beaucoup plus difficile à atteindre, en raison de notre nature complexe : « *C'est*, dit Bossuet, *de rendre la vie commode et les peuples heureux.* » Ce bonheur social où tous les hommes aspirent, qui toujours semble fuir devant eux, on l'obtiendrait sans peine le jour où serait découvert un mode de société qui donnerait à chacun le libre et plein exercice de toutes ses facultés morales et physiques. Comment arriver à cette « *vraie fin de la politique ?* » Par des tâtonnemens et des essais continuels. Ces tentatives, incessamment renouvelées, et qui sont loin, après cinq mille ans, d'être couronnées d'un succès définitif, rendent manifeste la nécessité du progrès dans l'état social : autrement, il faudrait accuser la justice de l'Être suprême, qui aurait donné à l'homme, avec des facultés impuissantes, des désirs toujours renaissans, qui lui montrerait le terme du voyage, et lui refuserait les moyens d'y arriver. Notre raison ne sait pas admettre une aussi

criante anomalie dans les desseins éternels de celui qui a tout réglé avec l'ordre le plus strict et le plus merveilleux.

Si, dans toutes les questions qui touchent à la sociabilité, on devait avoir en la logique une foi explicite, rien n'empêcherait qu'on s'arrêtât ici. Mais ce serait s'exposer à n'obtenir qu'une solution fort incomplète, et conséquemment erronée. D'abord, on n'aurait examiné qu'un des élémens du problème; puis, la loi de perfectibilité découverte ne conduirait à savoir ni quelle est la nature précise de cette perfectibilité, ni si elle doit et peut avoir un terme. Cherchons donc plus avant.

En y réfléchissant avec attention, on trouve que l'homme a devant lui trois objets de profonde investigation, trois vastes champs d'action qui ont exercé et exerceront toujours l'activité de son intelligence : lui d'abord, lui homme, sa nature complexe, et ses rapports avec ses semblables; en second lieu, le monde physique, la nature qui le presse, l'enserre, le fait vivre et le menace tout à la fois; enfin, la cause suprême du monde et de lui, l'Être divin qui a tout créé, qui règle tout, conduit tout, avec lequel l'homme et le monde ont des rapports nécessaires. Ainsi, connaître d'une manière exacte et sûre notre nature psychologique et physiologique; découvrir et appliquer les principes de justice, de morale, de sociabilité, de manière à restreindre la puissance du mal parmi les hommes, en les faisant jouir en frères d'une somme d'avantages en proportion exacte et composée avec ce qu'ils apportent dans la société, de lumières, de travail et de moyens matériels

d'augmenter le bien-être social ; découvrir toutes les lois du monde physique, et se servir de cette découverte pour augmenter, par l'action de l'homme sur la nature, la masse de richesses qu'elle fournit à l'humanité ; enfin, connaître rationnellement et exactement Dieu, son essence, ses desseins sur nous, nos devoirs envers lui, la nature de son action sur la création entière : voilà, si je puis ainsi parler, le vaste programme donné à l'esprit humain. En se bornant à constater la faculté progressive de notre espèce, il semblerait qu'après de longues périodes d'années l'humanité devrait arriver à remplir toutes les conditions de ce programme, à dégager toutes les inconnues qu'il renferme. Mais qui ne voit, au premier coup d'œil, que cela est impossible? Si l'homme se connaissait, s'il connaissait le monde extérieur, l'Être suprême d'une manière exacte et sûre, s'il saisissait géométriquement les rapports qui existent entre ces trois termes, il ne serait plus homme, il serait Dieu, car il aurait trouvé la raison de tout, magnifique attribut de la divinité. Si, d'un autre côté, l'homme parvenait, en soumettant complétement la nature, en rendant tout l'univers également intelligent, libre, moral et riche, à faire disparaître de la terre les causes de tout le mal qui existe dans les sociétés, il n'y aurait plus, il est vrai, ici-bas de malheur et de malheureux ; mais il n'y aurait pas non plus de bonheur et d'heureux, car le bonheur terrestre n'existe que par comparaison, et l'activité humaine manquerait de son principal levier. A moins donc que notre nature ne change, je ne la crois pas faite pour cette complète, mais fade, mais apathique félicité. Ne nous berçons pas d'un

espoir chimérique. L'esprit humain, la civilisation, ont des bornes nécessaires, infranchissables; leur progrès doit se limiter à raison même de leur nature, qui ne leur permet pas d'atteindre le but qu'ils sollicitent, et où ils tendent de toutes leurs forces. En approcher, sur cette terre, le plus possible, voilà ce qui leur est concédé. C'est en d'autres temps, en d'autres lieux, que l'esprit et l'âme doivent obtenir ces solutions qui les tourmentent, et rien, à mon sens, ne prouve mieux leur essence immatérielle, indestructible, que cette impuissance où ils sont de se satisfaire sur ce globe et avec ce corps qui les enchaîne et les oppresse.

D'ailleurs, que d'obstacles au perfectionnement l'humanité ne trouve-t-elle pas dans l'alliance intime et étroite de cette double nature qui constitue l'homme! Il est libre, on le sait, libre de choisir l'erreur ou la vérité. Mais, comme il n'entre en communication avec ce qui n'est pas lui, qu'au moyen de sens imparfaits, comme il ne pense que sous de certaines conditions physiologiques, dont le plus léger accident peut troubler l'harmonie, il est facile de concevoir la présence fréquente de l'erreur dans le résultat de ses recherches. Les passions viennent à leur tour troubler cette marche progressive : si elles sont le mobile du bien, elles sont aussi, seront toujours, quoiqu'on en veuille dire, la cause de beaucoup de mal. Pour n'en donner qu'un exemple, cet amour de nous, sentiment si naturel et si vif, qui est le motif déterminant de presque toutes nos actions, le but des efforts les plus honorables et les plus légitimes, la personnalité, n'est-elle pas aussi la source d'une foule d'erreurs et de crimes? Lorsque, chez une

nation, elle est poussée à un degré incompatible avec les principes mêmes de toute société, ne devient-elle pas la cause de collisions terribles, qui ne sont pas favorables aux progrès, car elles tarissent pour longtemps les sources du perfectionnement?

Les peuples eux-mêmes, comme les individus, ne sont pas tous placés dans des conditions qui permettent un développement égal et simultané. Obligés de vivre, aussi bien que de penser et de se civiliser, leurs premiers efforts se tournent vers la nature pour en obtenir leur subsistance. Mais là cette nature avare et rebelle ne cède ses trésors qu'au prix des plus rudes et des plus constans travaux, qui laissent peu de temps à la réflexion. Ici elle les prodigue avec une facilité et une abondance telles, que l'homme, privé de ce stimulant énergique, la nécessité de pourvoir à ses besoins, s'endort dans une oisiveté physique qui réagit sur les facultés intellectuelles. En certains lieux, par le moyen de fleuves grands et rapides, de mers d'un accès facile, nombreuses, bien placées, elle ouvre un libre champ aux communications, au commerce, à tout ce cortége d'activité industrielle et spirituelle qui accompagne les relations fréquentes des peuples entre eux. Ailleurs, de vastes continens, semés de montagnes d'une hauteur prodigieuse, privés de fleuves et de mers intérieurs, opposent à ces relations des obstacles puissans. Le froid, le chaud, la diversité des races, dont on ne peut plus aujourd'hui méconnaître l'influence sur le caractère des nations, apportent de nouvelles modifications dans l'économie sociale. Toutes ces causes compliquent le développement régulier de l'humanité, en même temps

qu'elles y jettent la plus complète et la plus originale variété. Partout l'homme est le même, et c'est en vertu de cette identité de nature que son développement est un. Mais partout il reçoit d'une manière diverse l'influence de causes extérieures qui modifient sa manière d'être, diversifient l'application qu'il fait des idées de vérité et de justice, retardent ou favorisent son acheminement vers cette uniformité harmonique de pensées et d'actions dont le genre humain doit approcher, s'il ne l'atteint pas d'une manière absolue.

Ainsi, il est vrai de dire que l'esprit humain et la civilisation doivent nécessairement avancer et se perfectionner par l'action continue des facultés intellectuelles et morales de l'homme. Mais ce développement progressif a devant lui un rempart d'airain, qui arrêtera un jour sa marche; et, à raison de la nature de l'homme, il ne se réalise qu'avec une extrême lenteur, retardé comme il l'est par une foule de causes et d'obstacles puissans.

Loin de s'étonner d'une apparente contradiction entre les trois termes de cette loi, ne faut-il pas y reconnaître la sagesse infinie de la Providence? Elle n'a pas voulu que l'homme ni l'humanité arrivassent de plein saut, ou au début de leur carrière, à un état de maturité qui, ne laissant plus rien à faire, répandrait sur la terre, au lieu d'une universelle félicité, une satiété morbifère. Vico ne s'est pas trompé : c'est Dieu qui a ordonné le gouvernement du monde. Il a prescrit à l'homme et à l'humanité de faire chacun leur éducation. Il nous a créés capables d'apprendre, de nous améliorer pendant toute notre vie; il nous a faits sociables,

et il a ouvert par cela même au genre humain, immense résultat de cette double faculté, une carrière de progrès qui suffira à sa durée, et ne finira qu'avec lui. Vainement prétendrait-on que, dans cette marche providentielle, les générations sont sacrifiées les unes aux autres, puisque, en vertu de leur postériorité, les dernières doivent profiter d'avantages dont n'ont pas joui celles qui les ont précédées. Cela reviendrait à dire que, dans la vie de l'homme, l'enfance est sacrifiée à la jeunesse, celle-ci à l'âge mûr. Or, ne savons-nous pas que chaque âge est doué de plaisirs et d'un bonheur qui lui sont propres, tellement qu'en avançant dans notre carrière, nous conservons de chacun d'eux un souvenir délicieux, mais qui ne serait pas assez puissant pour que nous consentissions à repasser sciemment par le même chemin, si une puissance surnaturelle nous le permettait? Tous les poètes ne nous ont-ils pas transmis le souvenir d'un premier âge, de cet Éden, enfance dorée de notre espèce, symbole de l'état de l'âme qui ne se connaît pas encore, de la raison qui hésite avant de s'engager dans son pénible et glorieux voyage? Voudrions-nous revenir à ce poétique point de départ? Non! et sur ceci, j'ose croire que vos convictions, après un instant de réflexion, répondraient à la mienne. N'accusons donc pas la Providence : elle a pourvu à tout avec un ordre qui nous confond; chaque chose vient en son temps, en son lieu. Les peuples avancent, s'arrêtent, cèdent à d'autres leur mission civilisatrice; l'homme marche ou reste stationnaire, échoue souvent en voulant précipiter sa course: mais ailleurs, d'autres hommes, moins ardens et moins pressés, arrivent au but avec lenteur et matu-

rité ; et quand un nouveau pas doit être fait vers la perfection relative assignée à l'humanité, il a lieu naturellement, préparé d'avance par les hommes de génie, réalisé ensuite par la double cause de l'état général des mœurs et des esprits.

Suivre dans l'histoire l'application de cette loi providentielle dont l'existence paraît à l'abri de toute contestation philosophique, est une grande et belle tâche; mais elle n'appartient qu'à l'historien de génie qui saura la remplir en résumant et coordonnant les travaux partiels et incomplets de ses devanciers. Je dois simplement rappeler quelques faits généraux qui ont achevé de lever tous les doutes dans mon esprit.

L'Asie, d'après les traditions qui nous restent, paraît être le berceau de notre espèce. C'est sur le versant méridional du Caucase et des colossales montagnes du Thibet, c'est au milieu de cette nature chaude, active, éclatante de lumière, et libérale à l'excès, que l'esprit humain s'ouvre d'abord à l'impression religieuse produite sur lui par ce monde puissant et énergique qui l'entoure, à une poésie et une philosophie réfléchissant des sentimens vivement préoccupés de la cause suprême de l'existence, aux premiers rudimens des sciences. L'état social reçoit de cette impulsion une empreinte forte et durable. Des castes hiérarchiques, couronnées par des théocraties intelligentes, dirigent les premiers pas de l'humanité. Quand, sous l'égide de cette simple forme de gouvernement, l'éducation primitive du genre humain paraît avoir atteint un certain développement, quelques chétives peuplades, semées sur une étroite péninsule et dans une foule de petites îles placées entre

cette péninsule et l'Asie, commencent à paraître sur la scène de l'histoire. Par l'entremise de la Thessalie, de la Phénicie et de l'Égypte, la Grèce entre en communication avec l'Orient : elle accepte de lui les élémens de sa première culture ; mais bientôt, par sa nature propre, par l'effet de circonstances différentes, tout ce qu'elle a reçu, elle le transforme, l'étend, le développe, en fait des applications nouvelles, et après trois siècles d'élaboration et d'essais, paraît enfin dans tout son lustre ce génie grec si brillant, si fin, si artiste, si divers, qui jamais ne lassera l'admiration des hommes. La société et le gouvernement subissent l'influence de ce mouvement de l'esprit humain. Partout des oligarchies à formes démocratiques, des cités qui absorbent la famille et l'individu, succèdent aux théocraties de l'Orient, donnent à la pensée toute la liberté et l'élan nécessaires. Le monde grec qui vient de dépasser l'Orient pour le laisser loin derrière lui, ce monde petit, divisé, matériellement faible, repousse, à Salamine et à Platée, l'effort de la puissante Asie ; et cent ans après, Alexandre, l'élève d'Aristote, va jusque sur les rives de l'Indus venger la vieille injure du pays dont il est devenu le chef. Au moment où l'épuisement est près de succéder à de si prodigieux travaux, la scène change. Non loin de la Grèce, pendant qu'elle accomplissait sa glorieuse mission, se formait lentement, péniblement au-delà de la mer Ionienne, du côté du couchant, un peuple dont l'origine et le caractère moitié oriental, moitié européen, donne à ses institutions et à tout son développement une empreinte originale et particulière. Rome, aristocratie et démocratie tout à-la-fois, ne doit pas continuer

la Grèce. Ce ne sont pas la spéculation et l'art qui l'élèveront au rang éminent, objet de sa constante ambition. Conquérir le monde pour le façonner ensuite à son image et ressemblance, tel est le rôle qu'elle se donne, ou plutôt qui lui est donné. Nous savons comment elle l'a rempli! Après l'Italie et Carthage, la Grèce est brisée comme un jouet : l'Orient ne retarde un moment la course de l'impitoyable conquérante que pour rendre son triomphe plus éclatant et plus superbe. L'Espagne, l'Égypte, l'Afrique, la Gaule, tout l'univers connu, l'*orbis notus*, reçoit la loi du vainqueur. Rome s'empare de tout, pour tout mêler, tout brouiller, tout civiliser. Aussi chez elle quelle étude profonde de la guerre, de la politique, de la jurisprudence, pendant l'exécution de ce drame long et sanglant! Et, le résultat obtenu, quelle admirable application à toute cette foule de sujets, des trésors de science sociale amassés durant la conquête! Que n'a-t-il pas fallu pour ébranler et miner cet immense et solide ouvrage! Nous, dont les relations civiles sont, après quinze siècles, réglées encore par les maximes de droit, ouvrage des jurisconsultes de la république et de l'empire, n'aurons-nous pas un juste tribut de reconnaissance pour ce précieux monument de la sagesse romaine? Dans l'histoire de l'esprit humain, Rome a laissé sa trace, moins brillante que celle de la Grèce, mais plus profonde et plus durable, parce qu'elle tient de plus près à la civilisation et à la sociabilité.

La chute de ce colosse laisse le champ libre aux nations germaniques, dont l'apparition bouleverse totalement la face de l'Europe. Ces peuplades qu'on appelle barbares, et qui n'avaient en effet qu'une culture intel-

lectuelle fort restreinte, retenaient d'ailleurs de leur sociabilité un peu sauvage un vif sentiment d'indépendance et de liberté personnelles, des mœurs rudes, franches, conciliant fort bien des inclinations fières et violentes avec l'amour de la famille et de la vie domestique, et le respect des femmes, que l'antiquité ne connaissait pas. Les Goths, les Francs, les Germains, beaucoup d'autres encore se suivent, se pressent, forment des établissemens plus ou moins avancés vers le midi, selon la date de leurs migrations. Émerveillés d'abord du mécanisme perfectionné du gouvernement romain, ils essaient de le concilier avec leurs institutions propres, et de s'en servir pour régir à leur tour les Romains, les Espagnols, les Gaulois, les Bretons, qu'ils ont conquis. Charlemagne, ce Franc si éclairé, se flatte un moment de recréer, non l'ancien empire romain, mais quelque chose qui lui ressemble. Vain espoir! Il fallait à l'Europe un instrument plus énergique, plus approprié à l'esprit des vainqueurs, pour opérer leur mélange avec les vaincus, et former dans un long et pénible enfantement la civilisation moderne. A l'unité despotique de la puissance romaine succède en tous lieux l'autorité individuelle du noble Germain ou Franc. L'anarchie sanglante que fait naître cette absence de lien entre des hommes à passions ardentes et non contenues, va tout dévorer, lorsque la féodalité, institution singulière, dont les racines existaient dans les mœurs germaines, parvient, en jetant son réseau sur l'Europe entière, à remettre dans la société un certain ordre, à concilier un peu l'indépendance personnelle avec cette hiérarchie gouvernementale sans laquelle il n'y a point

de sociabilité. Durant la conquête et la confusion qui la suit, l'esprit humain reste frappé de stérilité. Mais il a trouvé dans le christianisme un germe fécond qui ne tarde pas à porter des fruits. En regard de la société féodale s'élève l'Église, cette république intelligente et sainte, dont l'esprit de paix et de charité contribue puissamment à adoucir le régime de fer qui pèse sur les populations, à civiliser les conquérans. La papauté rétablit dans l'univers l'unité morale et spirituelle violemment brisée, combat pour le faible contre les forts, et rend à la cité de Romulus une suprématie bien différente de celle que lui avaient donnée les légions et la politique des anciens Romains, mais plus légitime. Lorsque, après des services réels rendus à la civilisation, la féodalité tend à lui faire obstacle, une lutte sérieuse et longue s'engage entre les intérêts, les principes nouveaux, qui veulent se faire reconnaître et proclamer. Pareillement, lorsque le catholicisme, oubliant dans le pouvoir et les richesses terrestres sa divine mission, essaie d'arrêter l'esprit humain, au lieu de le conduire dans sa marche progressive, comme il l'avait fait d'abord, une scission éclate, violente et fâcheuse; et en dépit d'une résistance acharnée, la liberté politique d'une part, la liberté de penser de l'autre, marchent simultanément à une victoire qu'on pourra retarder, mais qu'il faudra nécessairement subir. Cette double lutte devient à la fois effet et cause d'un vaste mouvement intellectuel qui n'est plus concentré à Memphis, Athènes, Alexandrie ou Rome, mais qui a lieu en même temps dans cent endroits différens; car c'est un des grands et solides résultats de la conquête germaine, et de la civilisation

18.

qu'elle a produite, d'avoir répandu la vie partout, aux extrémités comme au centre, au nord comme au midi. Ce développement intellectuel s'est perpétué avec une activité toujours croissante, du XV[e] siècle à nos jours. Rien n'annonce qu'il soit près de s'arrêter; et cependant, que n'a-t-il pas fait durant les quatre siècles qui viennent de s'écouler? Je ne vous fatiguerai pas en essayant de vous le retracer.

Ceux qui ne voient dans l'histoire que l'effet du hasard ou le résultat de circonstances accidentelles et particulières, ceux qui regardent l'homme comme un être déchu, se débattant péniblement sous une loi de fer, ceux-là doivent méconnaître l'enchaînement progressif existant entre chacun des quatre principaux modes de civilisation que l'esprit humain a enfantés depuis la présence de l'homme sur la terre. Mais, pour être conséquens, ces sectateurs du passé ou de l'aveugle fortune doivent également nier la progression de science, de justice, de liberté, d'humanité, qui a signalé l'avénement successif de chacune des phases principales de la sociabilité. Heureusement cette négation deviendrait une monstrueuse absurdité, maintenant que de laborieuses recherches ont porté tant de jour sur l'origine des nations et sur l'état social de l'antiquité. Où serait le sophiste qui voudrait aujourd'hui prétendre que l'humanité, en passant d'un polythéisme tout sensuel à la déification abstraite des forces de la nature, puis à la connaissance d'un Dieu unique, puis à celle du vrai Dieu, n'a pas fait de progrès dans la route de la vérité divine? Se refuserait-il à reconnaître l'amélioration réelle qu'a reçue la morale sociale ou individuelle dans la tran-

sition des préceptes restreints des nations anciennes aux divins préceptes de l'Évangile ? Voudrait-il préférer le principe négatif : *Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît*, à ce principe fécond : *Aimez-vous les uns les autres comme des frères*, dont le genre humain poursuit depuis dix-sept siècles l'application ? Prétendrait-il que la liberté de l'homme n'a pas fait de grands pas vers le juste et le vrai, en brisant successivement les sociétés fondées sur des castes, les aristocraties théocratiques, guerrières, féodales, en proclamant l'esclavage une coutume impie, en reconnaissant que la victoire et la conquête ne donnent plus le droit de détruire une nation étrangère, d'exterminer les vaincus, comme le firent souvent les anciens ; en substituant à l'autorité partiale du droit héroïque, à la loi dure, *lex dura*, au droit étroit, *strictum jus*, l'équité naturelle, *æquum bonum;* en basant la dépendance des membres de la famille à l'égard du père, non plus sur un absolutisme politique et une inégalité barbare, mais sur les sentimens naturels d'affection et de vénération ; en faisant reconnaître le droit qu'a tout homme de participer à la gestion des affaires communes, suivant le degré de son intelligence ; enfin, en ne portant plus l'activité des sociétés modernes vers la guerre, le pillage, l'oppression de l'homme, mais vers l'exploitation paisible de la nature par le travail et le commerce, si méprisés de l'antiquité et de nos barons féodaux ? Imaginerait-il nous convaincre, ce sophiste, que les sciences d'observation n'ont point avancé d'un pas, lorsqu'il est irrécusable qu'un jeune homme, avec un peu d'étude et une intelligence exercée, parvient de nos jours à savoir, dans

cette branche des connaissances humaines, plus de choses, et d'une manière plus certaine, que ne les savait Aristote, cette puissante et universelle intelligence de l'antiquité? Et les sciences spéculatives sont-elles demeurées impuissantes depuis les Grecs? La métaphysique des anciens égale-t-elle la métaphysique de Leibnitz? L'idéalisme un peu mystique de Platon est-il supérieur à l'idéalisme rationnel de Kant? Dans les arts, dans la poésie même, qui est l'apanage brillant de l'adolescence de l'esprit humain, les modernes n'ont-ils pas ouvert des routes inconnues à leurs devanciers? Non! quoi qu'on en puisse dire, l'humanité n'est ni stationnaire ni rétrograde. Sous l'œil de la Providence, elle marche lentement vers le but suprême qui lui est assigné, c'est-à-dire, le développement harmonique des facultés humaines dans l'état social. Le monde extérieur, les passions de l'homme, son imparfaite raison, doivent retarder cette course solennelle et silencieuse à travers les âges : ils ne l'arrêteront pas. Et nous, qui assistons au merveilleux spectacle de ce qu'a produit jusqu'ici cette longue et pénible éducation, nous qui jouissons d'un bien-être, ouvrage de tant de générations qui ne sont plus, ne nous laissons ni abuser ni abattre. Accomplissons notre destinée. En cherchant à nous améliorer sans relâche, à augmenter nos connaissances, à perfectionner notre mécanisme social, travaillons avec prudence et maturité au bien-être de ceux qui viendront après nous. Comment se réalisera ce bien-être? quel sera l'état social à venir? Personne ne le sait; et ceux-là sont bien confians dans leur prescience, qui veulent d'avance le dévoiler à nos regards. Mais ce n'en est pas

moins pour nous une obligation étroite de coopérer à ce grand-œuvre, d'apporter notre pierre à l'édifice; et ce devoir sacré, il convient de le remplir sans impatience, sans colère, en hommes qui savent où ils vont et ce qu'ils ont à faire.

L. BRÉTILLOT (de Besançon).



ANDRIEUX.

Ergo Quinctilium perpetuus sopor
Urget! Cui pudor, et justitiæ soror
Incorrupta fides, nudaque veritas,
Quandò ullum invenient parem?
Multis ille bonis flebilis occidit!...
(Hor., *lib.* I, *Od.* 20.)

L'éloge d'un écrivain est quelquefois plus embarrassant par les choses que le panégyriste est obligé d'excuser ou de taire, que par celles qu'il doit dire et louer. Il y a tant d'hommes dont la vie pratique contraste avec leurs écrits, et qui sont dans le monde tout autres que dans leurs livres! Alors, pour ne point les faire descendre du piédestal où ils ont su se placer, ou pour les faire monter sur celui que l'amitié leur prépare, une main complaisante est forcée de cacher avec soin leurs difformités, de pallier leurs défauts avec adresse, et, si je puis parler ainsi, de ne les peindre que de profil.

Tel ne fut point l'homme honorable auquel la piété de nos souvenirs vous demande de consacrer ici quelques instans. Chez lui tout était en harmonie, et l'on voyait régner en sa personne l'heureux accord des talens et des vertus. Qu'on lise ses ouvrages, ou qu'on retrace ses actions; qu'on interroge sa vie politique, ou qu'on

pénètre dans sa vie privée; qu'on le suive au temple des Muses, au sanctuaire des lois, ou sous le toit domestique; littérateur, magistrat, professeur, père de famille, on le verra toujours guidé par l'amour du bon et du beau, toujours homme de goût, homme de cœur, homme de bien.

Pour le louer dignement, il n'est pas besoin de la pompe des paroles : il suffit de raconter. L'intérêt qui s'attache à une vie si pure dispense l'historien d'avoir du talent; il ne lui faut que de l'âme et de la conviction.

M. Andrieux (François-Guillaume-Jean-Stanislas) naquit à Strasbourg le 6 mai 1759.

Placé par sa naissance dans une condition modeste, il n'eut à se défendre ni du vain orgueil des titres, ni des séductions corruptrices de la fortune, ni des mauvaises inspirations de la misère. Ayant assez d'aisance pour lui donner une éducation libérale, ses parens n'étaient pas assez riches pour lui léguer le triste fardeau d'une vie oisive. Le travail, père des grandes choses, le travail, sans qui tout germe de talent languit et meurt, était pour lui une heureuse nécessité.

Son père l'envoya à Paris, au collége du Cardinal Lemoine, où de précoces et nombreux succès présagèrent pour lui un brillant avenir littéraire[1].

[1] Le théâtre était assez en honneur dans ce collége. Voici, en effet, ce qu'en dit Dulaure dans son *Histoire de Paris*, tom. III, pag. 83, édit. in-8° :

« Des parens du cardinal Lemoine se plurent à augmenter, par des bienfaits nouveaux, les revenus et le nombre des boursiers de ce collége; un d'eux, sans doute grand amateur de spectacle, y



A dix-sept ans il avait fini ses études.

Alors il fallut songer à ce matériel de la vie qui n'est point petit embarras pour le jeune homme devant qui se présentent les voies inconnues par lesquelles il peut faire son entrée et marquer sa place dans le monde. Les parens du jeune Andrieux le mirent chez un procureur, assez triste école pour un enfant des Muses!

Si l'on en faisait la liste, on serait étonné du nombre de nos grands poëtes qui, à commencer par Corneille et Boileau, furent destinés à l'étude des lois, mais dont le génie, ne pouvant se plier à l'austérité de cette étude, déserta les autels de Thémis, et, suivant l'expression de l'illustre satirique :

« Alla, loin du palais, habiter le Parnasse. »

Serait-ce qu'une imagination poétique ne saurait vivre à l'aise dans ce pays du positif et des prosaïques réalités? Faut-il attribuer ces désertions à la science même du droit? Ne doit-on pas en accuser plutôt les anciennes méthodes d'enseignement, qui, au lieu de s'élever à la

établit, en mémoire du fondateur, une fête nommée *la Solennité du cardinal Lemoine*, dont voici quelques détails :

« Le 13 janvier de chaque année, un familier de ce collége jouait, pendant cette fête, le personnage du cardinal : vêtu des habits de sa dignité, il le représentait à l'église et à table, et recevait gravement les hommages, les complimens, en vers et en prose, que venaient humblement lui adresser les écoliers de cette maison. Pendant la messe, célébrée en grande solennité, on voyait figurer les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, qui exécutaient des morceaux de musique en l'honneur du cardinal, et s'acquittaient d'un tribut de reconnaissance pour les bienfaits que leur théâtre avait reçus des personnes de la famille de ce prélat, qui possédaient dans la salle de ces comédiens une loge long-temps nommée *Loge du cardinal Lemoine*. »

philosophie des lois où les esprits les plus éminens peuvent se plaire, traînaient sur les inextricables controverses d'un texte obscur, ou sur de rebutantes subtilités, de jeunes esprits qui se réfugiaient dans la littérature, objet de leurs premières études?

M. Andrieux n'éprouva point ces répugnances. « Je m'appliquai à l'étude du droit, dit-il, et je *pris goût* à la jurisprudence. »

Aussi parvint-il rapidement aux modestes dignités de la bazoche. Peu de temps après son entrée dans l'étude, le procureur en fit son lieutenant-général : il fut nommé maître-clerc.

Toutefois il n'était pas tellement dévoué à Thémis, qu'il ne lui fît quelques infidélités en faveur de Thalie. Mais on retrouve toujours en lui, et à toutes les époques, même à celle de la jeunesse et de l'étourderie, l'homme consciencieux et esclave de ses devoirs. Ce n'était point un de ces clercs inappliqués qui mettent au service de leur Apollon la plume et le temps qu'ils ont promis d'employer au service de leur procureur, et qui profanent par des vaudevilles ou par des vers à Chloris le papier revêtu de l'empreinte sacrée qui devait recevoir les lamentations d'un pauvre plaideur. « Ce délassement « agréable (dit-il en parlant de ses essais poétiques) « servait de diversion à des occupations plus graves « et à des études sérieuses...... Je ne pouvais y con- « sacrer que mes momens de loisir. »

C'est ainsi qu'il composa, pour son début dramatique, la comédie d'*Anaximandre*.

Toujours attentif à reconnaître les emprunts qu'il a pu faire, et les secours qu'il a reçus, il a soin de rappeler

dans sa préface que le sujet de cette pièce lui a été fourni par une romance de François de Neufchâteau qu'il rapporte, et qui avait pour refrain :

> L'esprit et les talens font bien ;
> Mais, sans les grâces, ce n'est rien [1].

C'est ce mauvais distique qu'il a mis en action, et traduit en vers élégans et faciles. On remarque déjà dans Anaximandre cette correction de style et cette pureté de goût qui se retrouvent dans les ouvrages de M. Andrieux. Il y a seulement quelque chose de musqué qui se sent un peu de l'âge de l'auteur, et de l'époque où l'ouvrage a paru. Du reste, il ne faut point juger trop sévèrement cet essai : ce n'est qu'une bluette fort légère ; c'est le développement d'une idée mise en scènes.

M. Andrieux lui-même l'appelait une *bagatelle :* « Mais, « ajoute-t-il, j'ai fait mes efforts pour l'écrire avec cor- « rection et élégance ; il me semblait peindre une jolie « miniature ; il fallait la soigner et la finir. »

A cette même époque, M. Andrieux eut le bonheur de retrouver un jeune homme qu'il n'avait, pour ainsi dire, fait qu'entrevoir au collége, et vers lequel l'avait attiré dès lors un sentiment de sympathie qui n'avait pas eu le temps de se développer. Je veux parler de Collin-d'Harleville. Collin avait aussi été jeté dans une étude de procureur : mais, s'il partageait avec son ancien camarade de collége l'amour des lettres et du théâtre, il n'avait pu, comme lui, prendre goût à la

[1] On retrouve ce soin dans toutes ses préfaces. Il y retrace avec une rare modestie ce qu'il doit aux conseils de l'amitié, à la bienveillance des gens de lettres, au talent et au zèle des acteurs. C'est un modèle de franchise et de loyauté littéraires.





jurisprudence. Sa carrière fut exclusivement dévouée aux Muses[1].

Toutefois cette confraternité littéraire, une parfaite conformité de goûts et de caractère, établirent entre eux un heureux échange de conseils et de critique, et serrèrent les liens d'une étroite amitié qui exerça une grande et utile influence sur leur vie comme sur leurs ouvrages.

En 1781, M. Andrieux prêta le serment d'avocat.

Mais, dès l'année suivante, poussé sans doute au professorat par cette vocation qui, plus tard, s'est développée avec tant de succès, il forma le projet de devenir professeur à la Faculté de droit. Déjà même il se préparait à endosser l'hermine du doctorat et à soutenir sa

[1] On trouve dans les œuvres de Collin-d'Harleville une petite pièce de vers monorimes, assez originale, sur les infortunes d'un clerc du parlement. Elle a pour titre *la Bonne Journée;* et Collin a mis cette note à la suite : « Cette petite folie est à peu près le seul fruit que j'aie retiré de quatre à cinq ans de cléricature. » Comme cette pièce est fort courte, on nous pardonnera de la rapporter ici :

Un pauvre clerc du parlement,
Arraché du lit brusquement,
Comme il dormait profondément,
Gagne l'étude tristement,
Y griffonne un appointement,
Qu'il ose interrompre un moment
Pour déjeuner sommairement;
En revanche écrit longuement;
Dîne à trois heures sobrement,
Sort au dessert discrètement,
Reprend la plume promptement
Jusqu'à dix heures.... seulement;
Lors va souper légèrement;
Puis au sixième lestement
Grimpe, et se couche froidement
Dans un lit fait Dieu sait comment!
Dort, et n'est heureux qu'en dormant....
Ah! pauvre clerc du parlement!

thèse, lorsque M. le président de Lamoignon lui fit proposer d'entrer en qualité de secrétaire chez le duc d'Uzès.

Laissons-le dire lui-même les raisons qui le déterminèrent à accepter : c'est un trait de caractère qui l'honore.

« Ce qui me détermina, ce fut la certitude prochaine « de pouvoir aider ma famille. Nous venions de perdre « mon excellent père, homme d'un grand sens, homme « irréprochable, d'un désintéressement et d'une éléva- « tion d'âme dignes des siècles antiques : j'ai toujours « interrogé sa mémoire lorsque j'ai eu à prendre un « parti dans quelque circonstance délicate ou difficile ; « je me suis demandé : qu'aurait fait mon père ? et la « réponse (puissé-je ne m'y être jamais trompé !) m'a « servi de règle. Il nous laissait sans fortune, et j'étais « l'aîné de ses enfans : le droit ne me présentait qu'une « perspective éloignée ; j'acceptai la place qui m'était « offerte. »

Mais cette existence précaire ne pouvait convenir longtemps à M. Andrieux. Il valait mieux que cela, et l'homme le plus modeste sent toujours un peu sa valeur. Il aspira donc bientôt à se faire un état indépendant, et prit rang en 1785 parmi les avocats stagiaires, bien que la faiblesse de sa poitrine et de sa voix dût lui interdire la partie la plus brillante de cette profession, la plaidoirie, et qu'il fût condamné au rôle paisible, mais assez obscur, d'avocat consultant.

Cependant il plaida et gagna sa première cause contre M. Picard, avocat distingué de cette époque. Cette victoire lui conquit l'estime et l'affection de son ancien confrère, et, ce qui valait mieux encore, fut le prélude

et l'occasion de l'étroite liaison qui s'établit entre lui et Picard fils, le spirituel auteur de la *Petite Ville*, des *Marionnettes* et des *Ricochets*.

M. Andrieux fut aussi le rédacteur d'un des Mémoires publiés dans la célèbre et scandaleuse affaire du *collier*.

Mais il faisait marcher de front la littérature et les affaires. « Les mémoires et les écritures de Palais al-« laient leur train, nous dit-il, *car il fallait vivre*. Cepen-« dant, presque tous les jours, après mon dîner, j'allais « me promener seul aux Tuileries et aux Champs-Ély-« sées. J'y ramassais quelques vers, et je rentrais chez « moi, pour déposer sur le papier la récolte faite pen-« dant ma promenade. »

C'est ainsi qu'il composa le meilleur de ses ouvrages, la jolie comédie des *Étourdis*. Il est peu de pièces de ce genre qui réunissent au même degré le charme d'une versification brillante, la verve et la gaieté du dialogue, la piquante variété des situations. Les caractères ne manquent pas non plus d'originalité. Ces deux compagnons de plaisirs, de dettes et de folies, dont la tête est si légère, mais dont le cœur reste bon, n'avaient jamais été si bien mis en relief sur la scène; les deux rôles d'usuriers sont courts, mais tracés de main de maître; il y a dans le rôle de Julie un parfum délicieux de fraîcheur et de naïveté : l'oncle seul est, comme tous les oncles de comédie, un bonhomme, portant une canne à pomme d'or, venant gronder ses neveux, payer leurs dettes, conclure leur mariage, et faire rire à ses dépens.

Ainsi M. Andrieux comptait deux succès au théâtre, et, son stage finissant, il espérait être inscrit sur le tableau des avocats de 1789.

Mais la révolution éclata. Les premières réformes portèrent sur notre vieil édifice judiciaire : les parlemens et les tribunaux furent bientôt supprimés, et l'ordre des avocats fut entraîné dans la commune ruine.

M. Andrieux y perdait son état et l'avenir qu'il s'était promis : mais il était trop bon citoyen pour écouter son intérêt personnel au milieu de cet immense et majestueux mouvement de régénération sociale. Élève de la littérature et de la philosophie du dix-huitième siècle, il salua avec bonheur, à sa brillante aurore, notre liberté naissante, et ne fut point du nombre de ceux qui l'abandonnèrent au milieu des chances diverses qu'elle eut à traverser. Il demeura fidèle à son culte jusqu'à la mort.

Cependant, comme il le disait lui-même dans un des passages que nous venons de citer, *il fallait vivre!* mot terrible, cruelle entrave, qui a arrêté plus d'un talent dans son essor!

La modestie de M. Andrieux se contenta de la place de chef de bureau à la liquidation générale, et sa probité apporta autant de zèle et d'exactitude dans ces fonctions ingrates que dans les emplois plus éclatans dont il fut chargé par la suite. Les liquidations, qui firent la fortune de tant d'autres, le laissèrent aussi pauvre qu'elles l'avaient trouvé.

Plus tard il fut nommé juge à la *Cour*, ou comme on disait alors, au *Tribunal de Cassation*, cette belle création moderne destinée à maintenir l'unité de la jurisprudence, complément nécessaire de l'unité de législation.

On pourrait croire qu'il dut se trouver au-dessous de cette haute magistrature, et que, dans une vie moitié littéraire et moitié judiciaire, il n'avait pu acquérir les

connaissances nécessaires pour siéger dignement dans la première Cour de l'État. On se tromperait.

D'abord, qu'il me soit permis de le dire, cette science du droit, qui apparaît si formidable et si sombre aux yeux de ceux qui y sont étrangers, est plus facile qu'on ne le croit communément. La plupart des lois ne sont autre chose que la traduction ou l'application de ces règles d'équité naturelle, que chacun trouve dans sa conscience. C'est pour cela qu'on les a appelées *la raison écrite;* et quoique la raison ait quelquefois à se plaindre de ses interprètes, on peut dire que tout homme doué d'un esprit droit et d'un cœur honnête est à moitié jurisconsulte, avant même d'avoir ouvert un livre de jurisprudence.

D'ailleurs, nous avons vu que M. Andrieux avait étudié les lois avec goût, et par conséquent avec fruit; et, chose assez extraordinaire, il aimait et entendait particulièrement les questions de procédure, c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus abstrait et de moins attrayant dans les affaires. A la fin de sa carrière il se plaisait encore à parler procès, et étonnait quelquefois les hommes du métier par la finesse de ses aperçus.

Aussi avait-il conquis l'estime de sa compagnie. Il y remplit souvent les fonctions du ministère public, et fut même élu une fois président. Dans l'organisation libérale qu'avait reçue primitivement cette Cour, elle nommait ses présidens tous les six mois.

C'est au milieu de ces travaux que M. Andrieux se vit appelé, par le vœu de ses concitoyens, au Conseil des Cinq-Cents. Cette mission était incompatible avec ses fonctions de magistrature; il fallait opter : il opta pour

celle des deux fonctions qui n'était point salariée, mais qui lui semblait la plus haute et la plus importante pour le pays. Un pareil trait peint mieux le caractère d'un homme que les plus brillantes paroles.

M. Andrieux devint ensuite membre du Tribunat, où il prit part à la discussion d'une partie du premier projet de Code civil.

Cette position aurait pu devenir pour lui, comme pour tant d'autres, le chemin des honneurs et de la fortune. Mais cet homme simple et bon n'eut jamais que deux préoccupations : celle du devoir et celle des lettres. Qu'on juge, par le fait suivant, si l'ambition ou l'orgueil pouvaient avoir quelque prise sur son âme !

Au Tribunat, il fut élevé à la présidence. Cette dignité mettait une voiture à la disposition de celui qui en était revêtu. Mais, ennemi de tout faste, M. Andrieux ne s'en servit qu'une seule fois, encore était-ce pour aller faire une visite d'étiquette chez le premier consul. M. Pons de Verdun, son vieil ami, fut plus stoïcien ; il ne s'en servit pas du tout. Pendant les six premières semaines de son exercice, il disait : « *Je ne veux pas m'habituer à aller en équipage ;* » et pendant les six dernières, « *je dois me déshabituer d'aller en voiture.* »

Je n'ai pas besoin de dire, après cela, que M. Andrieux siégeait parmi cette opposition courageuse qui essaya de résister aux premiers empiétemens d'un pouvoir sans cesse croissant : aussi fut-il éliminé, avec Benjamin Constant et M. Daunou, lorsque Bonaparte préluda, par la mutilation, à la suppression d'un corps dont le nom seul rappelait des souvenirs de liberté qui effarouchaient son ambition.

A cette occasion M. Andrieux dit au chef de l'État un mot plein de finesse, et souvent répété depuis. Dans l'enivrement du succès, et dans un de ces momens d'impatience qui lui étaient naturels, le jeune vainqueur de l'Italie et de l'Orient se plaignait des obstacles que trouvaient ses volontés, et de ce qu'il appelait les hostilités du Tribunat: « Citoyen premier consul, répon-« dit le spirituel tribun (en faisant allusion à la place que « le chef de l'État occupait à l'Institut), vous êtes de la « section de mécanique, et vous savez qu'on ne s'ap-« puie que sur ce qui résiste. » — La répartie était heureuse, mais elle resta sans succès. Il sera toujours, sinon impossible, au moins fort difficile de réconcilier le pouvoir avec la résistance.

Ainsi sortit M. Andrieux des régions agitées de la politique, pour n'y plus reparaître, et pour rentrer dans le bonheur de la vie privée. Il en parle lui-même avec une bonhomie que j'aime à reproduire :

« J'ai rempli, dit-il, des fonctions importantes que je « n'ai ni désirées, ni demandées, ni regrettées ; j'en suis « sorti aussi pauvre que j'y étais entré, n'ayant pas cru « qu'il me fût permis d'en faire des moyens de fortune « et d'avancement. Je me suis réfugié dans les lettres ; « heureux d'y retrouver un peu de liberté, de revenir « tout entier aux études de mon enfance et de ma jeu-« nesse, études que je n'ai jamais abandonnées, mais qui « ont été l'ordinaire emploi de mes loisirs, qui m'ont « procuré souvent du bonheur, et m'ont aidé à passer « les mauvais jours de la vie ! »

Nonobstant cette sérénité philosophique, sa démission de juge au Tribunal de Cassation l'avait laissé sans for-

tune, avec une femme, deux filles, sa mère et une sœur à sa charge.

Connaissant les embarras de cette position, Fouché lui offrit une place de censeur. Mais la mutilation officielle de la pensée lui semblait un sacrilége : cet attentat à la plus noble des libertés de l'homme était un crime à ses yeux. Il refusa. Cependant Fouché insistait, disant qu'on ne voulait pas une censure brutale ni contre-révolutionnaire, mais une censure anodine, commandée par les circonstances. « Tout cela est inutile, » reprit M. Andrieux, en riant, et en faisant allusion à sa qualité d'auteur : « je sens que je suis né pour être *victime*, mais je ne consentirai jamais à être *bourreau*. »

Ce fut Joseph Bonaparte qui le tira de cette gêne. Il le nomma son bibliothécaire, avec un traitement de six mille francs, et accompagna la nomination, de ces paroles bienveillantes : « Il me tombe une grande fortune sur les « bras; il faut que mes amis m'aident à en faire un bon « usage. » — M. Andrieux a toujours conservé une grande reconnaissance de ce service : le portrait de son bienfaiteur est resté dans son cabinet, et il n'a point laissé passer une année de son exil sans lui donner quelques souvenirs épistolaires.

Du reste, ces honorables sentimens ne lui firent rien perdre de son indépendance. Non-seulement sa lyre resta pure de toute adulation envers l'idole du jour; mais il ne dissimulait point son éloignement pour Napoléon. Outre l'envahissement de nos libertés, il lui reprochait souvent de montrer les faiblesses et les préjugés d'un *petit gentilhomme corse*. Il y a du vrai dans ce reproche; mais il y avait peut-être aussi un peu de rancune de tribun.

Pour compléter le magnifique système d'enseignement donné à l'École Polytechnique, on y établit, en 1804, une chaire de grammaire et de belles-lettres. Elle fut confiée à M. Andrieux. Qui méritait mieux que lui de prendre place parmi les illustres professeurs de cette grande École ?

Il se dévoua à ses nouvelles fonctions avec une ardeur inexprimable, composa exprès pour l'École une nouvelle grammaire française, et mit dans ses leçons ce soin consciencieux qu'on l'a vu depuis apporter dans ses cours publics. Son goût pour l'enseignement s'accroissait chaque jour : c'était un besoin, presque une passion ; et il faut dire qu'il en était largement récompensé par la reconnaissance et l'affection de ses élèves.

C'est ainsi qu'il put, sans inquiétude et sans arrière-pensée, se livrer à son goût pour les lettres, et traverser l'empire sans qu'il en ait rien coûté à son patriotisme et à son indépendance.

Aussi a-t-il, pendant cette période de sa vie, doté la scène française de plusieurs ouvrages remarquables.

Alors que, dans un moment de réaction, de violentes clameurs s'élevaient contre la philosophie qu'on voulait rendre responsable des excès de la révolution, M. Andrieux, suivant l'expression de Chénier, « *s'est honoré* « *lui-même en sachant honorer la mémoire du philosophe* « *Helvétius.* » Dans la petite pièce de ce nom, il retrace le noble caractère et la bienfaisance de cet écrivain, qui a pu se tromper dans ses doctrines philosophiques, mais aux vertus duquel on doit rendre hommage.

Voici, au surplus, comment l'auteur explique la moralité de son petit drame, moralité qu'il n'est peut-être

pas hors de saison de rappeler au temps où nous vivons :

« Je me suis proposé un but qui me semble raison-
« nable : c'est de montrer qu'il ne faut pas juger les
« hommes d'après quelques *opinions spéculatives*, qu'il
« ne faut pas surtout *les mépriser et les haïr pour ces*
« *opinions*, lorsqu'on leur voit faire des actions pour
« lesquelles on est obligé de les respecter et de les aimer.
« — Il est toujours bon, continue-t-il, de montrer la
« vertu honorée : c'est acquitter une dette publique;
« c'est aussi donner aux cœurs honnêtes et aux âmes
« élevées des encouragemens que, pour l'ordinaire, le
« monde ne leur prodigue pas. »

Séduit par les conseils et l'opinion de Voltaire, M. Andrieux essaya de refaire la *Suite du Menteur* de Pierre Corneille. Il en a renforcé l'intrigue, effacé beaucoup de taches, enrichi le dialogue d'une foule de traits piquans et de vers heureux; mais il ne put en faire une bonne pièce. Elle n'eut que sept représentations au Théâtre Français.

Notre auteur prit une éclatante revanche dans *Molière avec ses amis, ou le Souper d'Auteuil*. Une anecdote dont la vérité historique est contestée lui a fourni le sujet de cette pièce. C'est un tableau plein de vie, où l'on aime à voir groupés autour de la grande figure historique de Molière, l'austère Boileau, qu'il appelle plaisamment le *grand-prévôt du Parnasse*, le gai, l'épicurien Chapelle, le distrait La Fontaine. La pièce, qu'anime une intrigue légère mais intéressante, est surtout égayée par le rôle de Lulli, ce caractère mélangé d'Italien et de Gascon, qui escroque l'absolution à son confesseur, en lui donnant sa partition

d'Armide pour être livrée aux flammes, comme une œuvre du démon, tandis que le rusé compositeur en avait gardé une copie pour le théâtre et pour la postérité.

Après *le Souper d'Auteuil*, vint un ouvrage de plus longue haleine, *le Trésor*, comédie en cinq actes et en vers, où l'on remarque entre autres une des plus belles scènes d'exposition qu'ait offertes notre théâtre, et une autre scène d'un grand effet comique. Cette pièce fut jugée digne d'un des prix décennaux décernés en 1809 et 1810 aux ouvrages de littérature, de sciences et d'arts qui avaient paru dans les dix années précédentes. Toujours généreux et toujours fidèle à l'amitié, M. Andrieux avait demandé qu'au lieu de lui décerner cette palme, on couronnât l'urne funéraire de son ami Collin-d'Harleville, qui vient de descendre dans la tombe.

Dans *le Vieux Fat*, il eut à lutter contre un sujet ingrat, et le fit avec plus de talent que de bonheur. Ces galans surannés, ces invalides de Cythère qui portent la décrépitude aux pieds de la beauté, dégradent la vieillesse sans pouvoir même arriver au ridicule. En cinq actes, la pièce n'eut aucun succès; je ne sais si elle en aurait davantage aujourd'hui que l'auteur l'a réduite à trois. Enfin il composa vers le même temps, quoiqu'il ne l'ait fait représenter que plus tard, *la Comédienne*, l'une de ses pièces les mieux écrites et les mieux conçues, la meilleure peut-être après *les Étourdis*.

Chose singulière, quand la pièce fut jouée, les dévots de 1816 (car il commençait à y avoir beaucoup de dévots en 1816) reprochèrent à M. Andrieux d'avoir trop exalté la profession profane de comédien; et, lors de la lecture de la pièce, l'amour-propre des comédiens (qui

vaut bien celui des poètes) avait pris pour une satire ce que les casuistes de la restauration appelaient une apologie! La pièce faillit même être refusée par ce motif. Ce sont là de ces tribulations réservées aux auteurs dramatiques. Avant, pendant et après la représentation, il faut souffrir!

Je viens de signaler les principaux ouvrages dramatiques de M. Andrieux. Il manquerait un trait essentiel à ce tableau, si je ne parlais de son étroite intimité avec deux hommes dont l'existence se lie à la sienne : je veux dire Picard et Collin-d'Harleville. Nous avons vu comment il avait connu l'un et l'autre. Tous trois suivirent la même carrière, sans qu'aucun nuage ait troublé cette longue union, sans qu'aucun sentiment de rivalité ou d'envie soit entré dans le cœur de l'un d'eux. Chacun était heureux et fier des succès obtenus par les autres. Ils s'aidaient de leurs conseils, et souvent d'une collaboration commune. Collin nous apprend lui-même qu'une des meilleures scènes de son *Optimiste* a été faite par M. Andrieux, et celui-ci nous révèle, dans la préface des *Étourdis*, que le dénoûment de cette pièce lui a été donné par Collin; rares et touchans exemples de modestie et d'amitié[1].

[1] Dans cette même préface on lit ces paroles attendrissantes : « Qu'elle était douce et avantageuse pour moi cette communication « de pensées et de travaux avec un ami qui m'était si supérieur!... « Quelle perte j'ai faite!... je m'arrête!... Si j'ajoutais un mot, la « préface de la plus gaie de mes comédies pourrait bien être mouillée « de mes larmes. »

Ces sentimens se trouvent retracés dans la dédicace que Collin-d'Harleville a faite de sa comédie intitulée *le Vieillard et les Jeunes Gens*, à ses amis Guillard, Andrieux et Picard. Elle caractérise trop

Toutefois, il faut le dire, dans cette collaboration, c'est M. Andrieux qui rendit le plus de services aux autres. Il était leur conseiller intime, leur juge, leur inflexible Despréaux. Aussi le vieux Ducis, invoquant les mêmes secours, disait dans une épître :

« J'ai besoin du censeur implacable, endurci,
« Qui tourmentait Collin et me tourmente aussi. »

Chacun d'eux, au surplus, avait son caractère à part. Collin était doué de plus de sensibilité, et avait des conceptions dramatiques plus fortes; Picard avait plus de trait, de saillie, de jet naturel; mais M. Andrieux l'emportait sur l'un et l'autre par la pureté du goût, la perfection soutenue du style, l'élégance de son badinage, et cette verve moqueuse qui forme un des principaux traits de son talent. Nul ne s'est mieux souvenu de l'avis donné aux poètes comiques par les Grecs qui avaient fait Thalie *Muse* et *Grâce* à la fois.

Mais un genre dans lequel M. Andrieux a excellé, et

bien l'union de ces auteurs pour que je ne la rapporte pas ici :

« Chers amis, je vous dois bien, et je vous fais de bon cœur la « dédicace d'un ouvrage que vous avez vu naître, et qu'en mon « absence vous avez adopté comme l'un de vos enfans. En vous « voyant, de loin, interrompre vos propres succès pour me seconder ou pour m'applaudir, j'en ai mieux senti mon bonheur.

« Je ne dirai point, comme Fontenelle le disait de La Mothe : « Le « plus beau trait de ma vie aura été de n'être point jaloux de Guil« lard, d'Andrieux et de Picard »; mais j'aime à croire que, si un « jour on parle un peu de nous, on dira peut-être : « Eh bien! voilà « quatre auteurs, dont trois couraient la même carrière, et qui s'ai« maient comme frères. »

« Votre ami pour la vie,

« COLLIN-D'HARLEVILLE. »

s'est montré de beaucoup supérieur à Collin, c'est l'*Épître* et le *Conte.*

Dans ses épîtres, on retrouve la brillante école de Voltaire, un théisme hardi, une morale pure, la haine de toute intolérance et de toute hypocrisie. Il y développe en liberté sa disposition railleuse sans amertume, et piquante sans méchanceté.

A la tête de ses ouvrages dans ce genre, je placerai l'*Épître au Pape,* qui parut en 1792, et le discours sur la *Perfectibilité de l'Homme* qu'il prononça en 1825 à l'Académie française pour la réception de MM. Droz et Casimir Delavigne.

Dans la première de ces pièces, il donne au Saint-Père le plan d'une bulle où, délaissant les routes jusque là battues par les vicaires de Jésus-Christ, il proclamerait les grands principes de la religion naturelle. Elle se termine ainsi :

« Ce n'est ici qu'un plan à ma guise ébauché,
« Qui sans doute a besoin d'être un peu retouché.
« Consultez là-dessus messieurs vos secrétaires,
« Camerlingues, prélats, greffiers, protonotaires,
« Gens d'esprit; puissent-ils, faisant un rare effort,
« Avec le sens commun se mettre enfin d'accord!
« En excellens effets cette bulle féconde
« Vous ferait, croyez-moi, de l'honneur dans le monde:
« Les hommes, abjurant la superstition,
« *Disputant de vertu, non de religion,*
« Se rallieraient sous vous à la loi naturelle;
« Votre église serait alors *universelle.* »

Le système de Locke n'a jamais mieux été analysé que dans ces vers philosophiques de la même épître :

« Ce Locke, qui sonda l'abîme de notre être,
« Ne nous supposa pas instruits avant de naître :

« L'homme n'a rien appris, dit-il, que par les sens;
« Les objets ont frappé ses organes naissans,
« *Et dans l'entendement chaque image tracée*
« *Compose sa mémoire et devient sa pensée.* »

Dans le discours sur la Perfectibilité de l'Homme, on a surtout applaudi et retenu les vers, si piquans pour l'époque, où il stigmatisait

« . . . . Ces prétendus docteurs
« Qui, de toute lumière obstinés détracteurs,
« Au char de la raison, s'attelant par derrière,
« Veulent à reculons l'enfoncer dans l'ornière. »

Quant aux contes, on peut dire que dans *la Bulle d'Alexandre VI* M. Andrieux a approché du maître en ce genre, de La Fontaine; il l'a égalé dans *le Meunier de Sans-Souci*, vrai chef-d'œuvre qu'on peut regarder comme le pendant du roi d'Yvetot.

On me pardonnera de mentionner encore ici la charmante pièce de vers faite en 1802 à l'occasion de mademoiselle Chameroy, et qui, n'ayant pas été réimprimée, est sans doute inconnue de beaucoup de personnes aujourd'hui. Mademoiselle Chameroy était une fort belle danseuse de l'Opéra, qui eut de la vogue dans son temps. Elle demeurait sur la paroisse Saint-Roch, et avait toujours répondu aux appels de fonds que cette paroisse avait pu lui faire pour fabrique, pain béni, chapelle, et autres destinations pies. Cependant le curé de Saint-Roch, qui recevait si bien son argent pendant sa vie, lui refusa, après sa mort, ce qui ne se devrait refuser à personne, des prières et un peu de terre. Cet acte d'intolérance, qui n'était plus du siècle, révolta tout Paris. Heureusement le curé de Saint-Thomas fut plus

charitable, et fit donner à mademoiselle Chameroy la sépulture chrétienne. C'est ce qui mit la plume à la main de M. Andrieux.

Il suppose la défunte artiste arrivée à la porte du Paradis, et cherchant à fléchir saint Pierre, qui lui demande l'apostille de quelque saint du lieu : elle se recommande de saint Roch.

« Ma demeure (dit-elle) était près de la sienne;
« A dire vrai, nous nous voyions très peu;
« Mais je payais avec beaucoup de zèle
« Pour le fêter, pour parer sa chapelle,
« Pour la façon d'ornement rouge ou bleu;
« Que sais-je, moi? pour l'avent, le carême....
« Huit jours encor ne sont pas révolus
« Depuis que j'ai payé certain baptême
« Vingt-cinq louis que saint Roch a reçus
« De fort bon cœur....

Saint Roch vient à passer en effet; mais elle essaie en vain de l'attendrir; il est impitoyable.

« Je suis dévot et dur de mon métier.

Saint Thomas, qu'elle aperçoit et qu'elle invoque, se montre plus humain.

« Ce saint Roch (lui dit-il) est un sot,
« Un triste fou que la joie indispose,
« Qui n'a rien lu, qui ne sait pas grand'chose;
« Cela croit tout. Moi, je suis saint Thomas;
« A moins de voir, je dis : Je ne crois pas.
« Fort aisément je croirai, par exemple,
« Que vous laissez là-bas bien des regrets;
« Ces traits charmans qu'ici mon œil contemple,
« Un peu changés, ont encor tant d'attraits!
« Je vois des pieds, je vois des mains charmantes,
« Et qui devaient être bien caressantes;

« Elles étaient libérales aussi ;
« J'en suis certain. Or, pour entrer ici,
« C'est un grand point, un point cher aux apôtres.
« Il faut toujours payer avec nous autres :
« Vous le savez. — Eh bien ! s'il est ainsi,
« Laissons l'emphase et les complimens fades,
« Reprit la belle, et soixante louis
« Que mes amis, mes braves camarades
« Vous donneront.... Ces mots à peine ouïs,
« Thomas ouvrait de grands yeux réjouis :
« Aux saints canons quand on est si soumise,
« Chez nous, dit-il, on est sans peine admise.
« Venez, venez. Pierre les introduit. »

Quand l'artiste a fait son entrée, on lui demande un échantillon de ses talens. Elle aurait eu mauvaise grâce à se faire prier. Au surplus, son début au saint lieu obtint grand succès.

« Le roi David, danseur très vigoureux,
« Les chérubins, les trônes, les archanges,
« Étaient ravis, la comblaient de louanges.

Bref, le Saint-Esprit propose aux puissances du Paradis d'amnistier les arts et de les prendre désormais sous leur protection.

« Décret soudain, conforme à son avis !

Seulement

« On ajouta, pour lever tout scrupule,
« Qu'on en ferait rendre à Rome une bulle. »

Cette piquante satire obtint un succès mérité, et empêcha pareil scandale de se renouveler, jusqu'aux jours où l'intolérance crut pouvoir relever la tête.

Ceci nous conduit à la restauration. Reprenons notre auteur à cette époque.

Quand l'empire s'écroula, que la France expia ses triomphes par les douleurs de l'invasion, qu'une dynastie proscrite fut ramenée par les baïonnettes étrangères, la restauration promit, pour se faire accepter, de nous donner la liberté en échange de la gloire.

Les uns, trompés par ces promesses, acceptèrent la compensation offerte; d'autres, toujours prêts à s'incliner devant la puissance, se pressèrent autour du trône nouveau, et accoururent à la source des faveurs et des grâces.

M. Andrieux, toujours resté fidèle à la liberté et à ses principes de 89, demeura dans sa chaire. L'astre éclatant qui venait de quitter l'horizon de la France n'avait point eu ses adorations; l'astre incertain et nébuleux qui s'élevait ne reçut point son encens.

Cependant la chaire de littérature française vint à vaquer au Collége de France, et M. Andrieux y fut nommé sur la triple présentation du Collége, de l'Académie française et du ministre de l'intérieur.

Certes, si un homme devait se croire à l'abri des délations et des disgrâces politiques, c'était le célèbre professeur dont les opinions fermes et arrêtées étaient tempérées par une extrême aménité, et, j'oserai le dire, par une faiblesse physique qui n'était point en rapport avec son énergie morale. Cependant, après les cent jours, lorsqu'un parti anti-français, abjurant la modération qu'il avait affectée en 1814, arbora l'étendard de l'intolérance et des réactions, M. Andrieux fut renvoyé de la chaire qu'il remplissait avec tant d'éclat à l'École Polytechnique!.... Et il se trouva un homme de lettres pour y monter à sa place! Heureusement il était inamo-

vible au Collége de France : il y resta pour sa gloire et pour le bonheur d'une jeunesse avide de l'entendre.

J'ai été, quoique trop rarement, du nombre des heureux auditeurs qui recueillaient ces leçons. Que ne puis-je en retracer ici le mérite!

M. Andrieux n'était pas un de ces professeurs qui réussissent par la force des poumons, et dont tout le talent consiste dans une basse-taille. Il avait une extinction de voix et une difficulté pénible dans la respiration. Mais, comme l'a dit un homme d'esprit, *Il se faisait entendre à force de se faire écouter.*

De plus, il avait compris que l'art devait venir à son secours, et il disait avec une rare perfection.

Ses paroles étaient exemptes d'emphase et de recherche; on voyait qu'il ne professait pas pour lui-même ; le désir de briller ne le préoccupa jamais. Son cours était un entretien plein de goût, une riche et brillante conversation, où un homme d'esprit déployait tour-à-tour les trésors d'une vaste érudition littéraire, les observations d'une critique fine et presque toujours un peu moqueuse, et tous les secrets de l'art de penser et d'écrire. Je dis l'art de penser et d'écrire; car pour lui la science des lettres n'était point la science d'arranger des mots avec plus ou moins d'habileté : à ses yeux, la littérature n'était pas un *but*, mais un *moyen :* C'est, répétait-il souvent, un instrument qui s'applique à tout et qui perfectionne tout. Loin de voir dans ses jeunes auditeurs des hommes de lettres obligés, il les détournait du métier d'auteur, et voulait que chacun pût reporter dans une profession utile les fruits de ses études littéraires. « Il n'est, disait-il, « qu'un seul jeune homme à qui j'aie conseillé de faire

« des vers, parce que bon gré mal gré, il était condamné « à en faire, ce fut Casimir Delavigne. »

Aussi il y avait de tout dans son cours, de la philosophie, de la morale, de l'histoire, autant que de la littérature. Tout cela se tient en effet. Et puis il savait si bien doubler l'attrait de ces enseignemens par un indéfinissable mélange de bonhomie et de malice, et par une foule d'anecdotes toujours bien choisies et toujours bien dites; car malgré cette extrême simplicité qui le distinguait, il soignait tellement son expression, que les choses les plus communes en apparence n'avaient jamais rien de vulgaire sur ses lèvres.

C'est grâce à cet art heureux, inimitable, de jeter sur tous les sujets une variété sans cesse renaissante, de tout rajeunir par le ton, par la forme, par les incidens, qu'il put fournir, ce qui est sans exemple dans le professorat, une carrière de vingt-neuf années sans cesser de paraître neuf. Aussi je ne crains pas de dire que ce long enseignement est peut-être le plus beau fleuron de sa couronne littéraire.

Il manquerait à ce tableau un trait essentiel, si je n'ajoutais que jamais professeur ne fut tant aimé de ses élèves. Il y avait en eux un mélange d'admiration, de tendresse et de respect, qui prenait le caractère d'un véritable culte.

Aussi il en était si fier et si heureux, que rien ne put lui faire quitter sa chaire; et, comme il le disait lui-même à sa dernière leçon, il est mort presque sur la brèche.

Si cette parole, aimable et instructive à la fois, est éteinte, heureusement ses leçons ne seront point perdues pour l'avenir. Au moment de sa mort, M. Andrieux

s'occupait à publier son cours, sous le titre de *Philosophie des Belles Lettres*. Deux volumes étaient presque imprimés, les deux autres allaient suivre promptement. Nous les donner est une dette dont ses héritiers sont tenus envers la France littéraire, et que s'empressera d'acquitter M. Berville, dont le goût et le talent sont si bien faits pour suppléer l'illustre professeur et pour compléter ses travaux.

Depuis long-temps les ouvrages de M. Andrieux lui avaient ouvert les portes de l'Académie française. A la mort de M. Auger, il fut nommé secrétaire perpétuel, et, quoique déjà avancé en âge, quoique d'une santé naturellement frêle et encore affaiblie par les années, il remplit ses nouvelles fonctions avec le zèle qu'il avait continué d'apporter à tout ce qui était devoir. Il se livra pour cela à des travaux presque incroyables de la part d'un homme aussi âgé. Il en était de même pour son cours. Que d'études, d'analyses, de traductions, d'essais, de recherches, souvent pour en extraire une page, un chapitre, une idée nette et juste, mais bien développée et mise dans tout son jour!

Dans les querelles littéraires qui se sont élevées dans ces dernières années, l'opinion de M. Andrieux ne pouvait être douteuse. Elle lui était dictée par ses antécédens, ses souvenirs, la nature de son talent, les qualités qu'il avait, et aussi par l'absence de celles qu'il n'avait pas; toutefois sa bienveillance naturelle ne s'altérait jamais même en s'aiguisant de malice; il goûtait peu les innovations, il raillait les novateurs, mais en homme de grâce et de goût, sans fiel ni rancune. « Ils croient faire « une révolution, disait-il, mais ce n'est qu'une émeute. »

Enfin, à soixante-dix ans, il débuta par un succès dans un genre tout nouveau pour lui, la tragédie. Dans sa jeunesse il s'était occupé de traiter le sujet de *Brutus*. En 1830 il le refondit en entier, et en fit un ouvrage, qu'on a pu applaudir même après celui de Voltaire. Certainement ce dernier est d'une facture beaucoup plus nerveuse et plus brillante; mais il y a dans l'autre des choses plus touchantes et plus pathétiques. Voltaire avait un peu sacrifié le père au citoyen; le Brutus de M. Andrieux est moins farouche, et l'on aime à voir les larmes du père mouiller les paupières du consul. La différence des deux pièces est parfaitement marquée dans les vers qui la finissent.

Alors que tout est consommé, que Brutus peut, sans être faible, se livrer à sa douleur, Voltaire lui fait dire, à ceux qui le plaignent:

« Rome est libre, il suffit... rendons grâces aux dieux. »

Dans M. Andrieux, au lieu de provoquer des actions de grâces, quand Valérius dit:

« Oui, Brutus est un dieu que le monde étonné...

Brutus l'interrompt, et, se couvrant la tête de sa toge, il lui répond:

« Brutus est des mortels le plus infortuné. »

Si je ne me trompe, il y a là quelque puissance tragique.

J'en ai dit assez sur les ouvrages de M. Andrieux; j'aurais voulu pouvoir parler de l'homme, de son caractère, de sa bonté. J'aurais voulu pouvoir le peindre

simple, bon, patient, plein de bienveillance et d'égalité; faisant lui-même l'éducation de deux filles tendrement aimées; composant des livres pour leur instruction. J'aurais voulu enfin montrer le bonheur de ces deux filles et le sien s'appuyant sur deux gendres qui sympathisaient si bien avec lui, par la noblesse du caractère, l'amour des lettres, la communauté des opinions, la pureté des goûts de famille, et toutes les vertus qui font l'homme de bien [1]. Mais le temps me presse, et je ne puis plus que dire un mot de ses derniers instans.

Sa mort a été simple comme sa vie. Jusqu'au bout de sa carrière il a conservé la même sérénité d'âme, la même activité d'esprit. Sa fin rappelle celle du sage, telle que La Fontaine l'a décrite dans des vers que M. Andrieux aimait tant à citer :

Approche-t-il du but? quitte-t-il ce séjour?
Rien ne trouble sa fin ; c'est le soir d'un beau jour.

PH. DUPIN.

[1] M. Labrouste, avoué près la Cour royale de Paris, et M. Berville, premier avocat général à la même Cour.

Des diverses Manières

DE

CONSIDÉRER ET D'ÉCRIRE L'HISTOIRE.

Chaque siècle, chaque nation a des exigences diverses, avec des idées, des goûts et des besoins différens : l'histoire qui convenait aux Romains de la République ne convenait plus à ceux du siècle d'Auguste, et celle que supportait le peuple de Louis XIV ne peut convenir à un peuple accoutumé à entendre la vérité simple et nue, à un peuple éclairé par la liberté de la presse. Aussi avons-nous des millions d'historiens anciens ou modernes, et tous nous représentent, sous un aspect différent, les mêmes époques et les mêmes événemens. Les noms ne manquèrent pas à ces diverses histoires : légendes, fastes, annales, chroniques, commentaires, mémoires, vies, relations, anecdotes, tableaux, archives, nous avons de tout cela en abondance ; et avec tant de richesses, l'homme éclairé et consciencieux, le véritable historien, a toutes les peines du monde à découvrir la vérité. Cette vérité se cache, et se cache si bien, qu'on est forcé parfois d'aller la chercher dans des ballades, des fabliaux, des chansons ; et que certains monumens, qui nous paraissent maintenant les seuls authentiques,

sont restés inaperçus, ou ont été dédaignés par dix-huit générations d'historiens.

Les systèmes ont varié comme les noms : tel écrivain célèbre nous dit que l'esprit humain ne peut se faire aucune idée des choses lointaines, car il les juge sur les choses connues et présentes [1]. Toute histoire qui n'est pas contemporaine est suspecte, ajoute un second [2]. D'après un autre, l'historien ne peut être contemporain, car *il marche à travers les flammes*, ou doit être partial; et c'est là, dit-il, un des plus tristes apanages de l'humanité [3]. Choisissez donc alors!... Ce n'est pas tout: arrive un quatrième, philosophe aussi, qui, conciliant ces deux opinions, avance très sérieusement qu'il n'y a d'histoire véritable que celle que le Saint-Esprit a dictée: les faits anciens, on les ignore; les faits récens ne doivent pas être publiés sans altération [4]...

Après cela il n'y aurait, ce semble, qu'à brûler les plus respectables in-folios et à briser sa plume...

Toutefois rassurons-nous, et à l'autorité de Vico, de Pascal, de Massias et de Patrizzi, opposons celle du dix-neuvième siècle, vieux d'expérience, plus consciencieux surtout que ses prédécesseurs; et croyons, avec lui, que lorsqu'on s'est initié dans le secret d'un peuple par des hommes qui, en le partageant, l'ont médité et éclairci, on peut écrire et être lu avec confiance.

Il est une autre question non moins importante : l'histoire est-elle utile?

Le bonheur est le but politique des nations, comme il est le but moral de l'homme. Les leçons de l'expé-

[1] Vico : *Scienza Nuova*. [2] Pascal : *Pensées*. [3] Massias : *Principes de Littérature*. [4] Patrizzi : *Della Gloria*.

rience offrent aux peuples, comme aux rois, les meilleurs moyens d'y parvenir : l'histoire aide l'expérience, en faisant connaître les fautes des siècles écoulés et les malheurs qui en ont été la suite; nous croyons donc son utilité bien grande. Elle peut le devenir plus encore, par la manière dont l'écrivain l'a conçue.

L'histoire est une science morale; elle a suivi les phases de la civilisation, et n'a pu être que ce que l'ont voulu les peuples.

Les premières histoires furent poétiques ou religieuses; elles devinrent, plus tard, héroïques, sans abandonner la poésie, qui embellissait tout, et qui souvent a faussé nos idées sur la civilisation antique. Les héros de l'Iliade pourraient bien n'être pas tout-à-fait ce qu'Homère nous en dit, pas plus que les bergers de notre Florian, et les Sauvages du chantre des Natchez. Le surnaturel est le besoin des premiers peuples, et leurs historiens s'accommodent nécessairement à ce besoin. L'imagination crée avec la mémoire, et des œuvres ainsi conçues, répétées ou copiées par d'autres poètes et d'autres écrivains, traversent les siècles jusqu'au moment où l'homme, plus instruit, plus rationnel, ne les accepte que comme fiction et les repousse comme histoire. Cette époque était arrivée depuis long-temps lorsque la ville des Césars étendant par tout le globe sa puissance militaire, dut avoir ses historiens, des historiens guerriers comme elle, et comme elle admirateurs de la liberté et de la gloire acquise dans les camps.

Quelle est, en effet, l'histoire des anciens? des faits vrais ou faux, mais empreints d'un grand caractère; de l'éloquence et de la gravité; des harangues étincelantes

de style, une généreuse indignation contre le crime, et des malédictions sur les tyrans, entremêlées de louanges pour les héros morts.

Voilà le résumé des belles pages de Tite-Live et de Tacite; nous prendrons, avec Polybe, de longues leçons de stratégie, et d'archéologie avec Denys d'Halicarnasse, mais c'est presque tout.

« La philosophie de l'histoire fut ignorée des anciens « et devait l'être, car ils n'avaient point assez vu pour « être importunés de la fatigante mobilité du spec- « tacle [1]. » On chercherait vainement, dans leurs ouvrages, des vues philosophiques sur les causes premières des événemens et les rapports secrets qui les lient. Cette agitation intérieure qui demande à connaître, ces idées de philanthropie, qui percent dans nos écrivains modernes, leur sont entièrement inconnues: c'est que les besoins ont changé avec les siècles; elles sont inconnues aussi à ces chroniqueurs du moyen âge, pour qui les dates sont si importantes, et dont l'histoire, parfois naïve, n'est souvent qu'un almanach où seraient consignés les éphémérides de chaque jour... Mais les siècles ont marché, et avec eux les lumières et la philosophie. Le froid égoïsme a fait place à toutes les vues généreuses; et alors, alors seulement, une doctrine s'est élevée, vaste comme la pensée de l'homme, brillante comme l'espérance: la perfectibilité humaine! elle est sortie de la tourmente révolutionnaire pour répandre sur la terre ses rayons bienfaiteurs; elle a fait connaître à l'homme sa puissance et le but de sa vie... Elle lui a inspiré le désir d'adoucir le sort de ses semblables, et

[1] Cousin, *Fragmens philosophiques*.

cette idée féconde, qui a refait la philosophie, s'est aussi manifestée dans l'histoire moderne. Mais cette histoire, telle que l'exige notre siècle, il est encore diverses manières de la considérer et de l'écrire.

Deux systèmes ont prévalu; mais autour d'eux se groupent des nuances infinies; car, à part le système qu'il a adopté, l'historien est lui; il ne peut abdiquer ses idées pour se conformer en tout au type qu'il a choisi. Parlons d'abord de l'école purement narrative.

Son but, très louable sans doute, a été de mettre sous les yeux du lecteur la vérité sans formes dramatiques, sans réflexions, sans embellissemens d'aucun genre. Ce système, vous le voyez, tient encore des chroniques. S'il n'en a pas le mérite (car il n'est pas toujours donné à l'art d'imiter le naturel des narrateurs contemporains); s'il n'en a pas le mérite, dis-je, il en a tous les défauts, et ils sont nombreux. A côté des faits matériels, il est dans l'histoire des faits moraux que l'historien aperçoit et qu'il doit communiquer, s'il veut que son œuvre soit profitable. Les lambeaux épars qu'il a recueillis dans de longues veilles ont un sens, pour lui, qu'ils ne peuvent avoir pour le lecteur, qui n'en fait pas son étude spéciale. Il peut, me dira-t-on, coordonner ces faits de telle façon, que la vérité morale en ressorte; mais alors il sort de son système et souvent du vrai, car, dès qu'il y a de l'art dans la composition, il n'y a pas plus de vrai que de naïveté. Cette manière d'écrire l'histoire est plus appropriée à une courte période, à l'histoire d'un siècle ou d'un règne que l'on veut, si je puis m'exprimer ainsi, reconstruire à neuf avec ses vieux matériaux.

Examinons les principes d'une autre école; et, pour cela, remontons au dix-huitième siècle qui la créée. Celle-ci a pour but d'expliquer les événemens par des lois morales, providentielles, qui, planant sur les âges, leur impriment une action lente, mais continue, à laquelle l'homme cède et obéit sans en avoir conscience; de telle sorte, cependant, qu'au milieu de cette fatalité qui le domine, sa liberté reste pleine et entière. Le génie d'un philosophe, demeuré inconnu au fond de l'Italie, donna de la puissance à cette pensée. Vico, trop en avant de son siècle, ne put jouir de l'influence qu'il exerça sur l'art historique; mais il avait la conscience de son mérite, et n'hésita pas à appeler son œuvre, *science nouvelle*, *scienza nuova*.

C'est tout à la fois la philosophie et l'histoire de l'humanité [1].

[1] Le résumé de la *Science nouvelle* se trouve dans ces quelques mots que j'emprunte à M. Michelet, son traducteur:

« Dans cette variété infinie d'actions et de pensées, de mœurs et de langues que nous présente l'histoire de l'homme, nous retrouvons souvent les mêmes traits, les mêmes caractères. Les nations les plus éloignées par les temps et par les lieux suivent dans leurs révolutions politiques, dans celles du langage, une marche singulièrement analogue. Dégager les phénomènes réguliers des accidentels, et déterminer les lois générales qui régissent les premiers; tracer l'histoire universelle, éternelle qui se produit dans le temps sous la forme des histoires particulières; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel, voilà l'objet de la nouvelle science; tout à la fois philosophie et histoire de l'humanité. Elle tire son unité de la religion, principe producteur et conservateur de la société. »

Le premier numéro de la *Revue française*, qui parut en janvier 1828, contient un article dans lequel les principes historiques de Vico sont adoptés avec quelques modifications.

A peu près à la même époque un homme dont la destinée fut bien différente, car il remplit l'Europe de son nom, Voltaire ajoutait à cette idée, qu'il avait entrevue, celle de retracer en philosophe le développement de l'esprit humain. Si la clarté, l'élégance, et ce style qui entraîne les masses, manquaient à Vico, ils étaient le principal mérite de Voltaire. Le premier étonna la philosophie; l'autre, toutes les classes de lecteurs à qui il montrait pour la première fois tous les élémens de civilisation qui composent la vie morale et matérielle des peuples. Dans ce tableau, dessiné à grands traits, et avec une persuasion, un abandon pleins de charmes, une seule chose manquait, le spiritualisme.

Voltaire, en parcourant les siècles, avait vu si souvent les hommes victimes des préjugés, des abus du pouvoir; il avait vu si souvent la religion servir de masque à de mondaines passions, à des soifs d'ambition temporelle, que, dans son ardent amour pour l'humanité, il avait conçu une haine profonde pour les temps où avaient lieu de semblables désordres, et où il croyait devoir les attribuer à l'influence toute-puissante du christianisme. De là ses attaques continues contre cette religion; de là sa méconnaissance des bienfaits qu'elle a répandus sous toutes les latitudes. Mais attaquer le christianisme, n'est-ce pas attaquer le spiritualisme? car, est-il autre chose dans son principe? Le christianisme (on l'a dit avant nous, et nous ne saurions mieux faire que de le répéter) est le résumé complet des vérités métaphysiques et morales renfermées dans la conscience. Il est dans ses formes, dans ses mythes instinctifs, la philosophie du peuple; et, pour mettre à le poursuivre

la passion qu'y a apportée Voltaire, pour être assez injuste pour ne pas séparer le bien du mal qu'ont pu ajouter à son fond primitif les passions humaines, il fallait avoir abjuré les nobles croyances spiritualistes [1]. Il les avait abjurées aussi, ce sceptique et monotone écrivain, dont je parlerai peu, car il n'a fait qu'imiter Voltaire, sans pouvoir atteindre au charme que ce dernier puisait dans l'esprit le plus facile et le plus fécond. Hume a jeté le monde et sa marche, et ses lois, dans le moule de sa pensée sensualiste; Hume a fait abnégation de ses sentimens comme chrétien, comme homme, comme patriote; il ne veut être que philosophe, et sa philosophie désenchante tout, même la vérité, lorsqu'il la dit.

Robertson, plus religieux, n'a pas pris, comme Hume, le mauvais côté de leur modèle commun; mais sérieux et froid, il n'a pu parvenir à intéresser, et c'est là, cependant, un des principaux mérites de l'historien : il sacrifie trop le fond des choses aux formes extérieures, et semble craindre de s'émouvoir; il passe le rabot sur les aspérités, corrige les caractères trop énergiques, et donne à tout une régularité fastidieuse autant que fausse. Il en résulte, observe un de nos plus savans critiques, que la forme du récit n'étant plus en rapport avec la violence des événemens, on ne conçoit pas que quelque chose de si paisiblement raconté ait ébranlé le monde. Un mot encore sur Gibbon, pour en finir avec les historiens anglais. Celui-là, aussi, avait méconnu le christianisme et sa puissance morale, et son influence sur la civilisation moderne. Il n'y a aperçu que des passions, de l'hypocrisie, du ridicule; enfin, tout ce qu'y a

[1] L. Maurin.

ajouté la faiblesse humaine. Empreint d'une idée fixe sur Rome et sa majestueuse domination, Gibbon méconnaît, au milieu des sources les plus authentiques, ce qui apparaît le plus saillant : la dépravation profonde de l'antique société et les sublimes vertus de la société nouvelle.

Nous n'avons plus qu'à nous occuper de ces historiens érudits qui, à force de recherches et de compilations, ont élevé des monumens gigantesques où puiseront, à leur tour, les générations à venir. Montesquieu, Herder, Condorcet, ont émis, en quelques pages, un système complet. Le premier, dans son ouvrage sur la *Grandeur et la Décadence des Romains*, ne ressemble ni à Voltaire ni à Gibbon : le sentiment moral domine dans ses jugemens autant que la vérité dans ses assertions. Herder, sensualiste Allemand, ne voit, dans l'humanité, qu'un être organique qui grandit et se développe, une fleur qui s'épanouit au soleil des âges. Pour lui, le monde physique est tout, l'homme jouit d'un fatalisme grossier, obéit aveuglément aux excitations qu'il reçoit du dehors...

Ce défaut (et il est bien grand à nos yeux) ne doit cependant pas nous empêcher de voir dans Herder un des rénovateurs les plus illustres de la science historique; car, le premier, il a eu l'idée d'un progrès général et continu de l'humanité; le premier, il a entrevu la perfectibilité humaine [1] !...

Condorcet, sans être imitateur ni copiste, l'a suivi

[1] Voyez Herder : *Idées sur l'Histoire de l'humanité*, 4 vol. in-8°. (1779). — *Lettres sur les Progrès de l'humanité*, 1 vol. in 8°. (1793-1797.)

dans cette noble route : il a donné lui aussi un précieux modèle de l'histoire philosophique [1], mais le temps et les matériaux lui ont manqué pour accomplir son œuvre. Inspiré par la philanthropie, et pressé par la mort, il a écrit des pages admirables, mais imparfaites.... Aucun autre n'a osé s'emparer de son idée, et cependant on le peut aujourd'hui....

Après avoir parlé des divers historiens qui ont avancé la science et l'ont faite ce que l'exige notre époque, jetons un coup d'œil sur les divers genres d'histoires, car il est évident qu'on ne peut traiter un sujet comme celui de Gibbon avec les mêmes couleurs et les mêmes formes que le récit d'une révolution dans quelque coin de l'Europe.

L'histoire d'une courte époque peut se borner au récit simple et naïf des faits. Il est permis alors de devenir contemporain, et de forcer le lecteur à réfléchir lui-même sur le tableau qui lui est présenté ; l'historien doit pour cela s'identifier avec le peuple et le siècle dont il écrit les fastes, et donner à son récit une couleur locale : c'est ce qu'a fait M. de Barante ; mais il a fallu, dans un travail si simple en apparence, toute la hauteur de vues et la conscience littéraire de cet illustre écrivain pour ne pas fausser le tableau des temps passés qu'il déroule à l'esprit confiant du lecteur. On peut dire de Voltaire, il se trompe, ou il veut nous tromper lorsqu'il frappe en aveugle, et sans distinction, sur tout ce qui tient à la religion ou à ses ministres ; mais on se laissera tromper

[1] Voyez Condorcet, *Esquisses des Progrès de l'esprit humain*, 1 vol. in-8° (179...)

soi-même s'il rapporte un fait inconnu qu'il aura tronqué ou dénaturé. C'est aussi ce qu'a fait, et avec plus de science encore, notre malheureux Thierry dont les forces physiques n'ont pu supporter de si laborieux travaux.

Il a tué et reconstruit une partie de l'ouvrage de Hume en exhumant la vérité des Archives Normandes, des Chroniques Saxonnes où elle se cachait hérissée d'épines. Mais ce qu'ont accompli ces deux savans pour une période de deux siècles dans une seule nation est-il applicable à l'histoire de l'humanité tout entière ?

Le résumé d'une longue période historique, tel que nous l'avons entrepris [1], s'attachera de préférence à l'esprit et aux mœurs des nations : quelques réflexions, quelques détails importans, caractéristiques, mais courts, et seulement pour éclairer le sujet [2]; les faits principaux suffisent pour servir de lien. Ils ont de plus l'avantage de la certitude qu'on cherche en vain dans les récits minutieux et lourds de nos vieilles histoires.

Des études spéciales de droit naturel, de philosophie, d'économie politique ; beaucoup de recherches, et la plus sévère impartialité, sont nécessaires à cette manière d'écrire l'histoire. Un résumé bien fait demande plus de temps et de travail qu'on n'est accoutumé à lui en donner. On doit fuir surtout cet esprit de système qui fausse le

[1] Ces réflexions font partie d'un ouvrage *inédit* sur les Progrès de la Civilisation en Europe, depuis l'ère chrétienne.

[2] Pour être court il faut être caractéristique; si vous dites peu de paroles, ces paroles doivent avoir quelque chose qui frappe et laisse un long souvenir. Vous supprimez beaucoup de circonstances, réservez-en donc quelques-unes de tellement vives, de tellement singulières, que la pensée ne puisse s'en délivrer jamais.

(VILLEMAIN.)

raisonnement ; ne pas juger les temps reculés avec l'esprit du nôtre [1], et ne pas mesurer les hommes du IV[e] ou du XII[e] siècle sur la taille des hommes du XIX[e]. Les actions, les faits ne changent pas, mais leurs causes et leurs conséquences ne peuvent être les mêmes, et il faut tenir compte de tout [2]. Ce qui, sous notre charte, est un crime capital, était à peine une faute au moyen âge, et telle vertu de nos temps civilisés était un vice autrefois [3].

Puisque toutes les révolutions qui ont changé la face

[1] C'est une erreur assez commune de négliger le caractère général des différentes époques, et de raisonner sur quelque coïncidence partielle du présent avec le passé, tandis qu'une comparaison plus générale de tous les faits qui doivent entrer dans la balance détruirait entièrement le parallèle. (HALLAM.)

L'esprit humain ne pouvant se faire aucune idée des choses lointaines et inconnues, il les juge sur les choses connues et présentes. C'est là la source inépuisable des erreurs où sont tombés tous les savans, toutes les nations au sujet des commencemens de l'humanité. Les dernières s'étant mises à observer, les premiers à raisonner sur ce sujet dans les siècles d'une brillante civilisation, ils n'ont pas manqué de juger d'après leur temps, des premiers âges de l'humanité, qui naturellement ne devaient être que grossièreté, faiblesse, obscurité. (VICO.)

[2] Il est douteux, dit Bentham, que tous les pairs et les lords de Henri VIII sussent lire.... Quelles connaissances politiques pouvaient-ils avoir? quelles lois devaient en émaner! Que l'on compare cette Chambre avec le Parlement actuel et l'état politique de l'Angleterre aux deux époques.

[3] Le pardon des injures, si beau depuis l'Évangile, était autrefois une lâcheté. « Les Germains se vengeaient eux-mêmes des affronts qu'ils recevaient, satisfaisant (s'il le fallait) les parens de celui qu'ils avaient tué ou maltraité avec quelques deniers. » Le vol, le faux témoignage, tout enfin était effacé avec un peu d'argent!...

(*Extrait de la loi Salique.*)

des empires ont eu leur source dans les siècles qui les ont précédés, l'historien doit chercher ces sources dans les événemens, les besoins et le degré de civilisation des peuples; dans ces causes secrètes qui préparent lentement les violentes secousses, comme dans les circonstances fortuites qui les déterminent[1]. C'est pour son siècle qu'on doit étudier les siècles antérieurs; c'est au moins ce que j'ai essayé de faire.

Ici je suis naturellement amené à parler de mon plan et de la manière dont je l'ai conçu.

L'histoire de ce qu'on nomme la *civilisation* n'est pas seulement dans le récit des faits, elle n'est pas dans le développement de l'état des arts, des sciences, de l'industrie ou des lettres; elle n'est pas dans l'état des mœurs d'une nation ou d'une époque. L'histoire de la civilisation est l'ensemble de toutes ces choses, elle les comporte toutes; l'univers physique ou moral est de son domaine; la plus modeste analyse du chimiste, l'observation la plus simple du naturaliste ne doivent pas plus être oubliées que les sanglantes victoires des conquérans par l'historien de la civilisation, si elles ont fait avancer d'un pas la science et l'industrie[2].

[1] En écrivant l'histoire d'une courte période, il est facile de se tromper sur les causes et les conséquences de tel ou tel événement, il faut tenir compte de tant d'incidens, il faut tant donner au hasard.... Mais il n'en est pas ainsi de l'histoire abrégée de plusieurs siècles : par exemple, on ne peut douter des causes qui ont amené notre révolution, et des suites nécessaires qu'elle a entraînées; mais si dans cette même révolution on veut, comme Mignet, que tel événement soit la suite naturelle, indispensable de tel autre, on sort de la vérité pour tomber dans l'esprit de système.

[2] Je me proposais, en revoyant ces pages pour les livrer à l'im-

Le christianisme, comme j'ai déjà dit, est, dans l'histoire du monde, l'événement le plus important, considéré dans sa source et dans son influence sur le bonheur des peuples; il a donné le premier exemple d'un gouvernement libre et leur a ouvert une nouvelle existence [1].

Ces raisons étaient déjà assez puissantes pour m'engager à faire, de cette immense révolution, le point de départ de mes idées; mais j'en avais une autre encore.

pression, de mieux expliquer ce que j'entendais par *civilisation*. M. Guizot, dans ses admirables leçons, s'est chargé de ce soin : la civilisation, d'après lui, consiste dans le développement de la condition extérieure et générale et dans celui de la nature intérieure et personnelle de l'homme. *Elle est le perfectionnement de la société et de l'humanité*. L'union de ces deux faits en elle sont indispensables à sa perfection.

[1] La croix de Jésus offrit aux hommes un nouveau centre d'activité : le sang coula; mille folies, mille extravagances se croisèrent dans tous les sens; le christianisme à peine éclos fut déshonoré par des fautes sans nombre; mais d'erreurs en erreurs, de sophismes en sophismes, on s'avança vers un but plus noble.

L'invasion du christianisme n'aurait pas suffi pour sauver la civilisation. Le remède, quelle que fût son influence, n'était pas assez violent. Sans doute le vieux système de morale avait croulé; la vieille métaphysique avait disparu; le centre de la pensée humaine se trouvait déplacé. Un principe vital se glissait au sein de la société morte : le cadavre gigantesque de cet empire asservi se réveillait, étonné de se sentir en proie à tous les mouvemens orageux du génie démocratique. D'un tyran à l'autre, ces troupeaux d'hommes avaient long-temps passé sans jeter un cri de douleur, sans réclamer contre leurs maîtres; maintenant, sous l'influence chrétienne, tout a changé : ils craignent l'hérésie, s'arment pour la foi, souffrent le martyre, font retentir les voûtes des cathédrales des accens d'une éloquence rajeunie; maintenant ces esclaves si paisibles se transforment en rebelles obstinés, en partisans dévoués, et retrempent dans les idées religieuses leur dignité, leur énergie, leur indépendance épuisées et éteintes.

(*Edinburgh Review*.)

Sans partager le doute éternel du vieillard de Ferney sur tout ce qui est ancien, je crois que l'histoire prend, depuis le Christ, un intérêt qu'elle était loin d'avoir avant, soit à cause de l'incertitude des faits, soit parce que le paganisme renversé nous touche infiniment moins que le christianisme répandu sur la moitié du globe.

Le motif qui m'a engagé à traiter l'histoire générale de l'Europe plutôt que telle ou telle autre en particulier, c'est que depuis l'ère chrétienne elles sont toutes liées ensemble ; leurs rapports sont plus intimes qu'autrefois, il y a plus de généralités que dans l'histoire d'Athènes, de Sparte ou de Rome : on ne peut les séparer sans de graves inconvéniens qui n'existent plus, si l'on réunit les événemens autour d'un centre commun qui les rattache par l'intérêt, la majesté ou la force des choses.

L'Empire romain est nécessairement celui des premiers siècles ; Constantinople, quoique déchue, lui succède, et si le chaos de la conquête des Barbares n'en admet pas, Charlemagne, l'autorité de Rome chrétienne, les croisades, les guerres de religion, etc., impriment à leur siècle un caractère original et profond [1]. Que s'il m'arrivait parfois de prendre la France pour pivot dans les événemens de l'Europe, on doit le pardonner à un Français, et, dans le fait, ne l'a-t-elle pas été souvent [2] ?

[1] Cette idée, que j'emprunte à M. Villemain, est de la plus grande vérité ; chaque siècle ne présente-t-il pas, en effet, un aspect différent, une physionomie originale que lui impriment la succession naturelle des faits, d'importantes découvertes ou de grands événemens nés du hasard ?

[2] La situation centrale de la France, sa puissance, la longue

La France, a-t-on dit avec raison, a gouverné l'Europe quand il n'y avait plus en Europe un seul gouvernement qui ne fût au berceau, l'empire de Constantinople excepté.

Dès ce temps, il lui a été donné d'attacher les destinées des peuples à ses idées de guerre, de gloire, de politique et d'administration. L'origine des lois, des coutumes, des arts, l'ancien droit public de vingt nations est là depuis huit ou dix siècles. C'est dire : L'histoire de France a été dès lors pour vingt nations une histoire nationale.

Les abrégés d'histoire ont besoin d'une idée fondamentale dominante, sans laquelle ils n'auraient qu'une médiocre utilité. Il est impossible de tout dire, de tout peindre dans un résumé qui ne comporte pas de développement. D'un autre côté, l'étude spéciale d'une branche

durée de sa monarchie, la suprématie qu'en deux ou trois reprises elle s'est acquise sur tout l'occident, ont tellement lié sa destinée à toutes les autres, que les révolutions des peuples européens procèdent presque toujours de celles de la France, et qu'après l'histoire nationale, c'est l'histoire de France que chacun d'eux doit surtout étudier. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne septentrionale, la Savoie, la Belgique, la Hollande et la Suisse, ont fait partie des Francs, ou Mérovingiens ou Carlovingiens. C'est par leur soumission à cette monarchie que commence pour ces contrées l'histoire de tous les peuples qui les habitent aujourd'hui; celle des Iles Britanniques s'est liée à l'histoire de France par la rivalité des Anglais et l'alliance des Écossais (Sismondi.)

Si nous parlons si peu des Gaules aux quatre premiers siècles, c'est qu'elles ne furent réellement, pendant cette période, qu'une province romaine, sans esprit national, sans gouvernement propre, sans vie. « L'histoire des Français, dit encore Sismondi, ne commence qu'au ve siècle; celle des Gaulois était finie à la naissance du Christ. »

de connaissances ne peut s'isoler des événemens qui l'ont modifiée ; il faut donc prendre un terme moyen : tout faire marcher ensemble, mais non dans les mêmes proportions. Que celui qui a fait une étude particulière des sciences, des lettres ou de l'industrie, écrive l'histoire avec le but spécial d'en connaître la source et d'en suivre le cours ; que le jurisconsulte y cherche l'origine des lois, des institutions et leur influence sur les mœurs, et que l'homme d'état s'instruise des institutions politiques, des guerres et des traités qui ont changé la face du globe.

Le résumé ainsi conçu présentera souvent plus d'utilité que de grands ouvrages, où le fruit de l'étude se perd en se disséminant.

Les progrès de la civilisation, sans être notre but unique, sont cependant le point de vue vers lequel nos observations se tournent le plus souvent. Et quel sujet plus grand, plus intéressant, pourrions-nous choisir que celui de ces progrès toujours croissant dans le développement de la société, dans le bonheur des nations et des individus ?

L'esprit humain suit dans sa marche la loi de la pesanteur : toujours plus rapide en avançant, il ne connaîtra bientôt plus d'obstacles.... Mais pour arriver là, que de révolutions ! Religion, politique, sciences, beaux arts... tout a changé avec les siècles. La thiare, les trônes, l'aristocratie, ont souvent opposé aux lumières une résistance inutile ; les secousses se sont multipliées, et les nations sont graduellement arrivées au bien-être. Les progrès de la raison et de la science ont amené la paix, le commerce, l'industrie ; ils ont renversé le pouvoir

absolu des rois et des pontifes, pour y placer celui des peuples; le bien de tous est devenu le but de chacun, et la paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre ne nous paraît plus une utopie si déraisonnable. Les publicistes, les philosophes des derniers siècles [1], ont, dans les meilleures vues, conseillé la guerre aux nations: l'esprit national passait avant tout dans leurs doctrines politiques; il en était l'unique base, et ceux qui s'écartaient de la route battue étaient traités de visionnaires. Voltaire fut le premier dont la voix put se faire entendre en faveur de la tolérance universelle.... Mais, puisque nous voilà entraînés dans une digression, reprenons les choses de plus haut, et appuyons-nous sur l'histoire.

Jetons d'abord un rapide coup d'œil sur les révolutions religieuses.

La civilisation de la Grèce avait fait depuis long-temps succéder la brillante mythologie païenne à un fétichisme grossier, lorsque Socrate et Platon regardèrent le spiritualisme comme un besoin de leur époque; néanmoins, la politique et l'intérêt du sacerdoce le repoussèrent long-temps; le christianisme le ramena plus tard avec les miracles, autre besoin du siècle. Ce dernier se répandit avec rapidité dans toutes les contrées susceptibles de le comprendre; il améliora le sort des hommes, et son influence fut immense....

Bientôt après ce ne fut plus une croyance, mais une institution qui avait son gouvernement à part, sa hiérarchie, ses assemblées, ses lois générales et particulières. Seul corps organisé, l'Église soutint alors, de sa force

[1] Machiavel, Bodin, Bacon, Hobbes, Grotius, Puffendorf, et quelques autres encore, mais moins célèbres.

morale et de ses richesses, l'Europe abandonnée par l'incapacité de ses empereurs, et près de s'anéantir sous les irruptions barbares. Mais au bout de mille ans, la croix, devenue trop puissante, opprimait, au lieu de secourir l'humanité [1]. La parole des papes sortait absolue du Vatican, et, soit crainte ou respect, en l'écoutant, tout pliait. Le joug devenait de plus en plus lourd, lorsqu'un moine essaya de le secouer. La chaire devint sa tribune; des esprits ardens l'entendirent, le secondèrent, et l'imprimerie, inventée depuis peu, servit mieux encore ses vastes desseins, en portant dans l'Europe entière des idées de liberté religieuse, besoin du XVIe siècle. — Ce moine était Martin Luther.

Le pontife, furieux, lance ses foudres, et n'en voit pas moins échapper à son pouvoir une partie considérable de l'Allemagne, le midi de la France, Henri VIII et l'Angleterre, la Suède, le Danemarck, la Prusse, la Suisse, les Pays-Bas!...

Épouvanté de tant de défections, et oubliant la religion dans l'intérêt purement humain du sacerdoce, Paul III créa les jésuites... Ils furent lancés en Europe et chassés bientôt par toutes les cours, tant une telle institution était peu en harmonie avec le degré des lumières. Le XVIIe siècle les rejeta, et des têtes en délire ont voulu nous les imposer au XIXe! — Vains efforts!...

Nous avons reçu du christianisme l'amour, la charité, la liberté, et toutes ses vertus ont porté leurs fruits à travers les siècles et les tempêtes : nous sommes mûrs

[1] La croix de bois a sauvé le monde, dit quelque part un de nos plus illustres et de nos plus religieux écrivains; la croix d'or a contribué à le perdre.

pour la tolérance religieuse; seule elle doit régner aujourd'hui, et avec elle le bonheur, ou tout au moins le repos que nous réclamons; ce repos dont jouit la jeune Amérique, instruite par nos discordes, nos crimes et nos malheurs.

Arrivons aux révolutions politiques :

L'histoire nous offre bien des anomalies qui naissent de l'apparition des hommes de génie dans des siècles empreints d'une barbarie impossible à déraciner.

Lycurgue, Platon, Aristote, ont fait sur la politique et les lois des ouvrages excellens pour leur temps, et tous admettent l'esclavage comme nécessité absolue! Dans la vie de l'humanité, les dernières pages nous montrent comme folie ce qui paraissait sagesse dans les premières; mais combien de siècles entre elles! « Le travail de ce monde s'accomplit lentement, et chaque génération qui passe ne fait guère que laisser une pierre pour la construction d'un édifice que rêvent les esprits ardens. » (THIERRY.)

Charlemagne sembla discipliner et soumettre à son génie des masses informes qui, à sa mort, retombèrent dans leur brutale ignorance.

Les premières monarchies européennes virent l'esclavage aboli, mais la féodalité l'avait remplacé : clercs et laïcs devinrent alors des barons; le souverain était seulement le premier de tous [1] : presque nul dans l'état, un roi n'avait aucun pouvoir central; chaque château

[1] En France, et dans quelques autres royaumes, les fiefs devinrent héréditaires: les ducs ou gouverneurs des provinces, les marquis préposés à la garde des frontières, les comtes chargés de la justice, tous officiers du roi, devinrent les maîtres de leurs duchés, de leurs

était la capitale d'un petit empire, et cette grossière organisation était un pas!... Les croisades se prêchent, des peuplades en masse abandonnent leurs champs pour courir le monde, et la civilisation gagne encore à ces pieuses folies. Les découvertes se multiplient, l'industrie se fait jour; le commerce, plus hardi, frète des navires à l'aide de ses trésors; la liberté n'était pas loin : des flots de sang avaient coulé pour satisfaire des vues personnelles et défendre d'égoïstes bannières; le peuple français, toujours en avant dans la marche progressive des nations, s'aperçut le premier qu'il lui appartenait enfin de songer à ses propres intérêts : il choisit parmi ses tyrans celui qui l'opprimait le moins, prêta son appui au roi, et l'affranchissement des communes fut le résultat de cet acte de sa volonté.

A l'autorité dominatrice et envahissante du clergé et des seigneurs succéda alors celle des souverains : la civilisation trouve à gagner encore à ce pouvoir, d'autant plus fort qu'il était unique; mais les peuples ne pouvaient s'accommoder d'un gouvernement tel que l'avaient fondé des rois absolus.

A cette première révolution devaient en succéder de nouvelles, plus salutaires encore. Les lumières, toujours croissantes des classes inférieures, et une foule de circonstances qui toutes ont leur source dans le dévelop-

marquisats et de leurs comtés. Ces grands vassaux de la couronne exerçaient souverainement la justice dans leurs terres, et faisaient battre monnaie.

Chaque province était une petite monarchie indépendante du pouvoir royal; tout était bouleversé; la France gémissait dans l'anarchie la plus complète. Les rois n'étaient rien, le peuple était abruti et servile, la noblesse dominait seule.

pement de l'esprit humain, amenèrent celles d'Angleterre et de France. Cette dernière retentit dans l'Europe entière, et lui communique ses résultats.

Le peuple fit à son tour l'essai d'une tyrannie impossible; il décima ses propres enfans... Au milieu du plus épouvantable chaos, la civilisation marchait encore et grandissait sans cesse. Tout était tombé, tout était à refaire, tout se régénéra. Mais, pour réédifier, il fallut une tête unique, absolue, puissante de génie. Elle sortit de la tourmente, et son apparition semble un instant arrêter la marche progressive des siècles, et remettre en question la liberté des peuples; cet homme est tombé, et chaque jour nous révèle un nouveau bienfait de notre révolution. Quelques esprits étroits jetés au pouvoir par le caprice, ou le faux jugement des rois, quelques débris d'une vieille aristocratie, ont voulu, à la chute du colosse, nous faire reculer dans le passé; mais cette résistance, impuissante autant que ridicule, n'a servi qu'à donner au bon sens national une nouvelle énergie pour briser ses liens.

Vous le voyez : l'industrie libre d'entraves, les sciences, l'économie politique surtout [1], ont prodigieusement accéléré le cours de la civilisation; elles ont fait triompher la justice et fait comprendre le véritable intérêt des peuples et des souverains [2]. L'égalité devant la loi et la

[1] L'économie politique, en nous faisant connaître les lois suivant lesquelles les biens peuvent être créés, distribués et consommés, tend efficacement à la conservation et au bien-être, non-seulement des individus, mais aussi de la société, qui, sans cela, ne saurait présenter que confusion et pillage. (J. B. SAY.)

[2] Que de crimes politiques, jadis tolérés et réprouvés aujourd'hui? la torture, l'esclavage des noirs, par exemple. « Le principe

seule aristocratie des talens ressortent du gouvernement représentatif, comme celui-ci ressort du progrès des lumières. L'Angleterre avait donné le signal, la France, en suivant par deux fois son exemple, a communiqué l'impulsion à l'Europe, et chaque peuple aura son tour. Notre vie sera peut-être trop courte pour voir s'opérer cette immense et dernière révolution; mais qu'est-ce que la vie d'un homme? Nous avons vu quelques états s'ébranler, s'affranchir du joug; nos enfans verront la Russie elle-même régie par des lois libérales.

Ce que n'auront pu faire les spéculations des philosophes et les théories des hommes d'état, l'industrie le fera. Elle le fera sans efforts, sans secousses, sans même y songer, et par la seule force de son développement. Elle est le plus puissant véhicule de cette civilisation qui embrasse tout, de cette civilisation l'unique objet de mes recherches historiques, parce qu'elle a aidé au bonheur des hommes, et qu'elle tend à le rendre toujours plus grand en instruisant et améliorant l'espèce humaine.

H. ROUX-FERRAND.

de l'intérêt public, dit avec raison M. de Rémusat, domine dans les affaires publiques, toujours invoqué, s'il n'est toujours observé; et les institutions corruptrices, les coutumes immorales dans l'administration, ne sont plus hautement louées là même où elles sont conservées. »

LANJUINAIS

ET SES ŒUVRES[1].

En face de ces grandes figures révolutionnaires, des comités de salut public et de sûreté générale, qui jurèrent de tout confondre, le juste et l'injuste; de tout sacrifier, le pauvre et le riche; de tout immoler, le vice et la vertu, pour accomplir l'unique pensée de faire triompher la France de la coalition des rois, apparaissent aussi de grands caractères qui jurèrent de protester constamment contre l'iniquité, de rappeler toujours la politique à la morale, de braver sans cesse les proscriptions, pour que l'exemple du courage ne manquât pas à la vertu.

Et parmi ces belles physionomies morales se distingue celle de Lanjuinais, qui, à chaque catastrophe où l'équité succombe, semble toujours prêt à dire, comme Caton,

Me invadite ferro,
Me frustrà leges et inania jura tuentem.

Esprit profondément imbu des plus saines doctrines de la philosophie pratique; raison toujours armée des

[1] Œuvres de M. J. D. Lanjuinais, pair de France, membre de l'Institut, avec une Notice biographique, par M. Victor Lanjuinais. 4 vol. in-8°, avec portraits. Prix : 30 fr. Chez Dondey-Dupré père et fils.

trésors d'une vaste érudition ; caractère d'une indomptable persévérance, et se présentant à toutes les iniquités politiques, en protestant contre elles, non pour les vaincre, il n'en a pas l'espérance, mais comme pour les empêcher de prendre une paisible possession du monde ; ami fidèle de la liberté, qu'il invoque sans cesse dans toutes les crises de la révolution, pour supplier celle-ci de ne pas déshonorer la dignité de l'homme.

La liberté est, en effet, la grande pensée qui respire éminemment dans les ouvrages de Lanjuinais, après l'avoir animé, dans toutes ses actions, pendant sa vie.

S'il est religieux, c'est pour faire descendre du ciel la liberté comme la vie. S'il est jurisconsulte du premier ordre dans le droit ecclésiastique, c'est pour déclarer la guerre à la tyrannie sacerdotale.

S'il est publiciste, c'est pour ramener toutes les formes constitutionnelles à la garantie de tous les droits individuels, cause finale de tous les gouvernemens réguliers.

Il écrit sans prétention, sans effort, avec la clarté d'un esprit toujours lucide, sans rechercher les traits d'une éloquence simple, qui se trouvent naturellement sous sa plume, sans aspirer non plus à la profondeur qui, malheureusement, obscurcit souvent les vérités qu'elle recèle.

Il va droit à son but, sans songer aux artifices du langage oratoire ; il a bien d'autre chose à faire qu'à plaire à ses lecteurs; il court toujours à sa conclusion : un adjectif qui donnerait du brillant à sa pensée ne lui conviendrait pas, s'il retardait sa marche seulement de toute la longueur d'un mot. Cependant l'austérité de

son style fait souvent place à des mouvemens oratoires du plus touchant intérêt.

La pensée de l'orateur politique tire fréquemment son lustre, et même sa sublimité, du lieu, du temps, et des auditeurs; il faudrait pouvoir recréer, par l'imagination, toutes les circonstances, pour apprécier, non pas seulement le courage, qui pourtant donne tant de valeur à la parole de l'homme, mais encore l'impression qu'elle dut faire éprouver.

Mais comment recomposer, par l'imagination, ces scènes, ou plutôt ces tragédies populaires de la Convention, auxquelles se rattachent les discours les plus énergiques de Lanjuinais? Sous ce rapport, les opinions de Lanjuinais se lient à l'histoire de la révolution, dont elles sont un des élémens d'autant plus précieux à étudier, que, par sa vive et courageuse opposition, il explique et développe les différens drames dont il est acteur ou témoin.

Lanjuinais a eu l'art d'appartenir à la République, à l'Empire et à la Restauration, sans changer de caractère, parce qu'il n'eut qu'une seule et constante passion, celle de la liberté.

A la République, il demande que Louis XVI ne soit pas jugé par la Convention, que les massacres de septembre ne restent pas impunis, que la représentation nationale ne se mutile pas elle-même au 31 mai, que les édifices religieux soient rendus aux cultes, que les biens des condamnés leur soient restitués, que les ascendans des émigrés ne soient pas privés de leurs biens par les prétendus partages de présuccession, que les parens des émigrés ne soient pas frappés d'inéligibilité.

A l'Empire, il refuse d'abord le consulat à vie, puis le pouvoir impérial lui-même.

A la Restauration, il n'accorde ni la censure, ni l'indemnité des émigrés, ni la suspension des libertés publiques, ni la condamnation du maréchal Ney, ni le changement de la loi des élections, ni la loi du sacrilége, ni la loi du droit d'aînesse et des substitutions.

La force de l'homme est impuissante contre les révolutions, mais le caractère poursuit invariablement son but sous toutes les formes de gouvernement. Les hommes qui consacrent leur vie à un grand intérêt national ne peuvent agir autrement, car ils ne sont pas maîtres des événemens; cependant la variété des positions qu'ils sont obligés de prendre leur donne un air d'inconséquence, quand il n'y a réellement d'invariable que leurs sentimens.

Comme tous les caractères méditatifs qui, trompés dans leur attente sur un point, se réfugient dans l'étude et la réflexion sur un autre, Lanjuinais, pendant le sommeil de la liberté, sous l'Empire, se livre à des recherches scientifiques sur les langues, la littérature, la religion et la philosophie orientales.

Le législateur ne perdait pas son temps à étudier la littérature sanscrite, s'il pouvait y puiser la connaissance des institutions civiles et religieuses de l'Inde, et le secret de cette législation si variée des castes.

A la Restauration, l'esprit militaire, avec ses glorieuses illusions, fait place à l'esprit de liberté, avec ses libérales et nécessaires discussions. C'est alors que Lanjuinais reprend son rôle de publiciste, pour jeter, comme écrivain, une vive lumière sur les théories constitutionnelles, qu'il soutient comme pair de France.

Dans son livre des *Constitutions de la Nation française*, il entreprend de définir les gouvernemens et les constitutions en général, de donner le droit pour limite à toute souveraineté, d'analyser l'ancien gouvernement de la France par de riches et brèves explications sur l'instabilité perpétuelle des institutions, sur le caractère de la royauté, sur la loi Salique, sur les magistratures, bénéficiales d'abord, et ensuite héréditaires, sur les priviléges et l'anarchie de la féodalité, sur les Assemblées Nationales et les États-Généraux, sur les cours de justice, sur l'enregistrement et la modification des lois par les parlemens, sur le concordat de Léon X, sur l'abolition de la liberté religieuse; et, de cet ancien état de choses, il conclut la nécessité d'une constitution en 1789.

Sans écrire l'histoire de la révolution de 1789, mais tout en examinant les grands résultats législatifs qu'elle a produits, il marque le caractère de l'opposition contre-révolutionnaire qui pousse aux excès, et à la guerre civile et étrangère; il montre l'avantage des deux Chambres pour la maturité de la législation et le jugement des ministres; il expose les vices de la Constitution de 1791, qui en ont amené la chute; il ne parle de la Constitution de 1793 que comme d'un fait anarchique, étranger à toute législation véritable; il voit dans la Constitution de 1795, avec ses deux conseils, une amélioration de la Constitution de 1791, mais privée d'avenir, par l'absence d'un chef unique, par le défaut de sanction législative refusée au pouvoir exécutif, et par les lois d'exceptions dont cette Constitution fut accompagnée dès sa naissance.

La Constitution consulaire fut pour Lanjuinais une atteinte à la souveraineté de la nation, une combinaison propre à faciliter la violation des lois par le gouvernement, et bientôt, en effet, remplacée par la puissance des sénatus-consultes, puissance qui commence par des proscriptions, établit des élections illusoires, étouffe les libertés publiques confiées à sa vigilance, et fonde le despotisme militaire de l'Empire, dont les décrets usurpent la législation nationale, suppriment les mémoires de l'Institut sur les sciences morales et politiques, alors trop importunes, répandent dans tout le corps social la corruption des titres, des places et de l'argent, confient à la police les principaux ressorts du gouvernement, qui s'écroule devant les armées étrangères ameutées contre lui par la haine des populations européennes.

La Charte de 1814, sous l'influence de laquelle le courageux publiciste écrivait en 1819, cette analyse historique des Constitutions françaises, lui paraissait viciée dans son origine, par un malheureux préambule, par l'alliance contre-révolutionnaire du temps passé et de l'avenir, par le défaut d'acceptation des Chambres, par l'absence de lois propres à satisfaire immédiatement la haute intelligence et la sagacité inquiète des Français sur les libertés publiques, des personnes, de la presse, des élections et du jury.

Les premières fautes de la Restauration sont retracées avec vigueur dans un temps où, n'aspirant pas à les réparer ni à les éviter, elle voyait toujours un ennemi dans un censeur; et quelques-unes de ces fautes, qui appartiennent au temps passé, prêtent à la méditation sur le temps présent. L'exécution de la Charte sous la deuxième Restauration présente le tableau des mêmes

efforts contre-révolutionnaires qui s'étaient signalés, peut-être avec moins de violence sous la première Restauration, pour anéantir les effets de la charte, et en amener la révocation.

Ce rapide historique des quatre constitutions françaises, qui marque toutes les crises des trois premières, et semble prévoir la chute de la quatrième, conduit l'auteur à un cours complet de Droit constitutionnel remarquable par le nombre et la clarté des définitions. Quoiqu'il ait pris pour base de ses théories constitutionnelles la charte de 1814, il leur donne des développemens qui comprennent réellement tout le Droit public intérieur et extérieur d'un peuple libre qui a des droits avant d'avoir une constitution, et qui n'accepte une constitution que comme la garantie de ses droits. Mais, précisément par son affinité avec la charte de 1814, cette doctrine constitutionnelle devient précieuse à consulter pour y puiser des moyens et des idées sur le développement dont est susceptible la charte de 1830.

Si la Révolution a posé des bornes immuables aux entreprises ambitieuses du clergé, le pouvoir civil conservera toujours des rapports nécessaires avec le pouvoir ecclésiastique; l'homme d'État aura donc toujours besoin de se faire des idées nettes sur les canons, sur les bulles, sur les conciles, sur les concordats, sur les décrétales, sur les appels comme d'abus; et celui-là même qui se sera livré à une étude approfondie de l'histoire et du droit ecclésiastique, aimera un petit recueil laconique de principes fondamentaux sur cette matière, aujourd'hui bannie des Écoles de droit : il le trouvera dans une série d'articles des-

tinés par M. Lanjuinais à l'Encyclopédie moderne.

Le troisième volume des Œuvres de Lanjuinais, offre un grand nombre d'articles dont la variété prouve l'étendue de ses connaissances, quoique tous soient empreints du même caractère, par leurs rapports à la morale, à la religion, à la politique et à la législation. Il y a, dans ces écrits, qui paraissent isolés par leur objet, une unité de vues qui les lie ensemble par leur tendance commune vers la tolérance religieuse, l'abolition des superstitions et la liberté.

Deux études biographiques sur deux des plus grands écrivains de Port-Royal, Antoine Arnaud et Pierre Nicole, furent composées, en 1823, dans un esprit d'opposition au jésuitisme, qui menaçait alors d'envahir la puissance civile en France, et qui n'eut pas de plus redoutables adversaires que Pascal, Antoine Arnaud et Pierre Nicole : c'est de ce dernier que Voltaire a dit que ses essais de morale ne périront jamais, tant ils sont utiles au genre humain.

Lanjuinais a donné, en 1815, une édition de l'*Histoire naturelle de la parole*, par Court de Gebelin; il l'a fait précéder d'un discours sur la personne et les écrits de l'auteur du *Monde primitif*. Ce discours se retrouve dans le quatrième volume des Œuvres de Lanjuinais; c'est un article très remarquable de philologie, où l'auteur analyse l'état ancien et moderne de la science générale des langues, et donne une idée rapide des nombreux ouvrages qui ont traité de la métaphysique des langues.

Chacun apporte dans ses œuvres la preuve de son caractère. Celui de Lanjuinais était une imperturbable constance à tout ramener à la liberté et à la dignité de l'homme; ce sentiment lui était commun avec le savant

évêque Grégoire, qu'une de nos malheureuses Assemblées Législatives ne jugea pas digne de siéger dans son sein. L'amitié qui unissait ces deux sénateurs les plus récalcitrans de l'empire, où les récalcitrans étaient rares, les a probablement excités à manifester quelques pensées sur des sujets importans à l'espèce humaine et à la civilisation. M. Grégoire a composé un ouvrage sur la littérature des Nègres. M. Lanjuinais en donna une notice en 1818, en partant du principe, inhumainement contesté par quelques naturalistes, que les Nègres sont doués des mêmes facultés intellectuelles et morales, et qu'ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les blancs; M. Lanjuinais réhabilite les noirs par des observations physiologiques morales et intellectuelles.

M. Grégoire a composé l'*Histoire des confesseurs des empereurs et des rois*, publiée en 1824; M. Lanjuinais en prend texte, dans une notice sur l'ouvrage de son ami, de faire remarquer que le serment civique, imposé aux ecclésiastiques par l'Assemblée Constituante, ressemble au serment qu'exigèrent les rois d'Angleterre, de tous les prêtres catholiques en 1606, approuvé par le Père Cotton, jésuite, confesseur de Henri IV, et par Bossuet, et que les catholiques anglais prêtent encore, « de faire tous leurs efforts pour maintenir sur le trône « britannique la famille qui l'occupe. » La révolution de 1688, en amenant sur le trône d'Angleterre une famille protestante, n'a apporté aucune modification à ce serment. La révolution de 1830, qui a placé sur le trône une famille catholique, serait-elle trop exigeante, si elle demandait aux prêtres catholiques le même serment qu'ils prêtent en Angleterre à une famille protestante?

Jean-Jacques Rousseau, après avoir considéré la séparation du système théologique du système politique de l'État, comme cause de la division intestine qui n'a jamais cessé d'agiter les peuples chrétiens, en avait conclu la nécessité d'une religion civile qui ramenait la religion et l'État à l'unité; et pour maintenir cette religion civile, il avait été logiquement forcé de dire « que si « quelqu'un, après avoir reconnu publiquement les « dogmes de la religion civile, se conduit comme ne les « croyant pas, *qu'il soit puni de mort.* »

Lanjuinais a examiné ce VIIIe chapitre du Contrat Social, non-seulement pour venger le christianisme de cette insociabilité dont l'accuse le citoyen de Genève, mais pour démontrer que toute religion civile a pour corollaires l'inquisition et le despotisme. Cet examen, fort de raisons, est un service rendu à notre droit public. Il n'y a pas bien long-temps qu'on nous avait donné une loi de sacrilége : était-elle autre chose que l'introduction de cette religion civile qui confond la religion avec la loi, et sanctionne l'une par l'autre, en envoyant à la mort, comme le veut Rousseau, celui qui, en se conduisant comme ne croyant pas aux dogmes, *commet le plus grand des crimes*, car *il ment devant les lois?*

Plus récemment encore, n'a-t-on pas agité, même législativement, la question de savoir si le mariage des prêtres pouvait être interdit en vertu de la loi religieuse, quoique cet empêchement ne soit pas inscrit dans la loi civile? N'est-ce pas encore reconnaître une religion civile, ou la confusion de la loi religieuse et de la loi civile? Cet exemple prouve que les dissertations de Lan-

juinais sur les plus graves sujets de notre ordre social et de notre législation seront long-temps encore précieux à consulter. Riches de citations et d'exemples, pleins de choses et de faits, exempts de toutes divagations, toujours à la question qu'ils ont pour but de résoudre ou d'éclaircir, ces petits traités sur de grands objets suffiraient seuls pour donner aux OEuvres de Lanjuinais une place distinguée dans la bibliothèque d'un homme d'État, comme le caractère de l'auteur est sûr d'en obtenir une très élevée dans l'histoire des hommes célèbres de notre Révolution, qu'ils honorèrent par leur sagesse en l'éclairant des lumières d'une raison supérieure.

DEVAUX (du Cher).



Des Fiefs et de la Féodalité.

(1er ARTICLE.)

LEUR ORIGINE.

L'origine de la féodalité, de ce régime si singulier, qui a joué dans toute notre histoire un rôle si considérable, que, pendant plusieurs siècles, cette histoire n'a guère été que celle de la féodalité, serait, par cela même, très curieuse à connaître, et bien digne, comme elle l'a fait, de provoquer les recherches des antiquaires, quand il n'en devrait surgir aucun résultat plus important. Loin de là, néanmoins; car de cette connaissance jaillirait une source de lumières sur les mœurs publiques, la politique et la plupart des événemens, durant l'espace qui s'est écoulé depuis Clovis jusqu'aux derniers princes de la maison Carlovingienne, espace qui a été nécessaire à la féodalité pour se former, s'accroître, et prendre racine sur toutes les parties de notre sol. Malheureusement nous en sommes réduits aux conjectures, et il en est toujours ainsi pour tout ce qui n'est pas institution, pour tout ce qui ne s'est établi que par des abus et des envahissemens. Il ne faut donc point par trop s'étonner si nous voyons souvent la plupart de

nos feudistes se contredire mutuellement ; nous en devons seulement tirer cette leçon, que nous ne sommes pas obligés d'ajouter foi, sans examen, à leurs assertions. Pourtant, je l'avouerai, je suis réellement honteux de me trouver, sur plusieurs points, en désaccord avec les plus célèbres d'entre eux : je voudrais de tout mon cœur être de leur sentiment ; et si je ne le fais pas, c'est que je crois voir mes conjectures cadrer si bien avec la vraisemblance et les récits des historiens, que je ne saurais, sauf meilleur avis, les échanger contre d'autres.

Je suis convaincu que la féodalité n'a pas pris naissance dans les mœurs des nations parmi lesquelles elle s'est établie, mais bien plutôt dans ce qu'on appelle aujourd'hui la force des choses ; c'est-à-dire, qu'il n'en existait aucun germe du temps de Clovis, et qu'elle ne s'est formée, je ne dis point complète, comme sous Hugues Capet, mais seulement telle qu'on la voit sous Charlemagne ; qu'elle ne s'est formée qu'à l'insu de tous, par la mauvaise administration de nos rois et les événemens désastreux qui en ont été la conséquence. Au reste, quoi qu'il en soit en ce moment de son origine, il faut nécessairement, avant de parler des fiefs, que je dise quelque chose de l'état des personnes, à l'époque de la grande irruption des nations germaniques dans les Gaules.

Les Romains, en s'emparant de cette contrée, alors plus qu'à demi sauvage, y avaient introduit leurs institutions, et, avec le temps, leurs mœurs. Patriciens, plébéiens, ducs, comtes, administrations municipales, tout s'y trouvait comme dans toutes les parties de l'em-

pire; les mêmes lois en régissaient uniformément les provinces. C'était la puissance de la civilisation sur la barbarie, puissance que les Francs eux-mêmes furent ensuite obligés de respecter. Eu égard à la liberté, il y avait trois classes principales de personnes, les hommes libres, les esclaves et les colons. Ces derniers tenaient en quelque sorte le milieu entre les deux autres, s'il peut exister un milieu entre l'esclavage et la liberté : ils cultivaient la terre d'un homme libre, pour laquelle, comme nos fermiers, ils lui payaient une redevance, et pouvaient posséder en propre. Du reste, rien de plus misérable que leur état, attachés, eux et leur postérité, au sol natal, réduits à la condition d'esclaves s'ils cherchaient à s'enfuir, et ne pouvant disposer de leur pécule sans l'aveu de leur maître [1]. C'étaient ordinairement des affranchis qui composaient cette classe de la population.

Chez les Germains, au contraire, on ne connaissait que deux distinctions de personnes, les hommes libres et les esclaves. Mais ceux-ci ne ressemblaient point aux esclaves des Romains : hormis que leur maître avait droit de vie et de mort sur eux, leur condition différait peu de celle des colons [2] : aussi Tacite nous apprend-il que leurs affranchis n'étaient pas beaucoup au-dessus des esclaves [3].

Ici je ne saurais m'empêcher de faire un rapprochement

[1] *Code Théodosien*, liv. VI, titres IX, X et XI.

[2] Suam cuique sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus, aut pecoris, aut vestis, ut colono injungit : et servus hactenus paret.... Occidere solent, non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune. TACITE, *Mœurs des Germains*.

[3] Libertini non multum supra servos sunt. *Ibid.*

important: au moyen âge, il y avait deux sortes d'esclaves, les vilains et les serfs [1]. Les vilains étaient attachés à la glèbe, payaient à leur maître une redevance, et les fruits de leur industrie leur appartenaient en propriété. Quant aux serfs, leur maître exerçait sur eux une autorité absolue. Dans la suite, la condition des serfs s'adoucissant graduellement, finit par s'assimiler à celle des vilains. Voilà bien les mœurs romaines survivant longtemps au milieu de celles des Francs; voilà l'origine du servage, bien claire et bien rigoureusement exacte, sans qu'on soit contraint d'aller la chercher dans l'asservissement des nations vaincues par les barbares.

Non, sans doute, les nations vaincues ne furent pas asservies, et je ne saurais concevoir comment certains auteurs ont pu l'avancer, quand tous les monumens contemporains sont là pour démontrer évidemment le contraire. Lorsque les Bourguignons pénétrèrent dans les Gaules, les Romains, pour arrêter leurs dévastations, se résolurent à leur y créer un établissement: il y eut accord [2]; chaque Bourguignon fut placé, en qualité d'hôte, chez un Romain; il reçut le tiers des esclaves et les deux tiers des terres [3]. Quelques années plus tard, quand vint le tour des Francs, aucun partage n'eut lieu; ils prirent ce qu'ils voulurent. C'est qu'à la première époque l'empire d'occident avait encore assez de pouvoir pour traiter avec les hordes envahissantes, et qu'à

[1] Robertson, *Histoire de Charle-Quint*.

[2] Eo anno Burgundiones partem Galliæ occupaverunt, terrasque cum Galliis senatoribus diviserunt. *Chronique de Marius*.

[3] Licet eo tempore quo populus noster mancipiorum tertiam et duas terrarum partes accepit. *Loi des Bourguignons*.



la seconde il ne l'avait plus. Toutefois, en doit-on conclure que les Francs s'emparèrent de tout? Qu'en aurait-il donc fait, ce peuple pasteur et chrétien? Assurément on trouvera des hommes libres, réduits par eux en esclavage, si l'on veut parler de leurs prisonniers de guerre, car c'était la coutume des Germains[1] : mais il faut s'arrêter là, et ne pas considérer comme attachée à la glèbe toute une nation qui conserva ses institutions, ses lois, et parmi laquelle on continua à reconnaître une noblesse, puisque la loi Salique établit une composition de trois cents sous pour la mort d'un noble romain, et de cent sous seulement pour celle d'un Romain de condition ordinaire.

La seule servitude réelle que les barbares imposèrent au peuple vaincu, ce furent des tributs. Il est incontestable que les hommes libres romains en payaient, car on voit le roi Chilpéric établir dans tout son royaume de *nouvelles* et si fortes taxes, que beaucoup de personnes abandonnèrent leurs cités ou leurs *propriétés*, pour passer dans d'autres royaumes[2] : or, les esclaves ne possédaient rien en propriété, et ne pouvaient, non plus que les colons, s'éloigner du sol où ils étaient attachés.

Ce fait est aussi démontré par la citation suivante; il pourrait l'être encore par bien d'autres. La loi des Visigoths ordonne aux juges de faire restituer aux Romains

[1] Tacite, *Mœurs des Germains.*

[2] Chilpericus autem rex descriptiones novas et graves in omni regno suo fieri jussit. Qua de causa multi relinquentes civitates suas, vel possessiones proprias, alia regna petierunt. *Grégoire de Tours*, l. v.

les terres qui leur auraient été enlevées, afin que le fisc n'éprouve aucune perte [1]. Il est impossible de rien trouver de plus clair et de plus précis. Cette loi prouve en même temps que, parmi les vainqueurs, les hommes libres n'étaient pas soumis à l'impôt; comme aussi le passage de Grégoire de Tours, où il est question d'un juge qui fut obligé, après la mort de Chilpéric, de se réfugier dans une église, pour avoir assujetti au tribut public beaucoup de Francs qui, du temps du roi Childebert, avaient été libres [2].

Maintenant on conçoit comment, quoique les Romains eussent conservé leur liberté individuelle, le mot *franc*, primitivement nom d'un peuple, a pu signifier plus tard *libre, exempt de charges;* et de là découle aussi la distinction d'alleu et de franc-alleu, dont je parlerai tout à l'heure.

Les tributs étaient donc la marque de l'esclavage, et encore celle de la dépendance des populations. Les Germains conquérans ne pouvaient être tributaires, eux si fiers et si indomptés : leurs rois, ou chefs, n'avaient pas tant de puissance. Ces peuples n'étaient guère obligés qu'au service militaire, ou plutôt ce service était tellement dans leurs mœurs, que personne n'aurait su s'en exempter sans lâcheté. *Cette obligation,* dit Robertson, *n'était sans doute fondée que sur un consentement tacite. La sécurité et la conservation des individus les engageaient à*

[1] Judices atque præpositi terras Romanorum, ab illis qui occupatas tenent, auferant, et Romanis sua exactione sine aliqua dilatione restituant, ut nihil fisco debeat perire.

[2] Quia multos de Francis, qui tempore Childeberti regis ingenui fuerant, publico tributo subegit.



en reconnaître l'autorité, se voyant exposés à être troublés dans leurs possessions par le reste des anciens habitans, ou attaqués par des barbares aussi avides et aussi féroces qu'eux-mêmes. Il est évident que ces anciens habitans, contre lesquels il était indispensable, dans l'origine, de se tenir en garde, ne pouvaient être obligés au service militaire, et qu'on n'aurait pas voulu les recevoir dans les armées. La fusion entre deux peuples, si différens de mœurs et de civilisation, ne pouvait s'effectuer en un jour; les Romains devaient donc continuer à être traités en vaincus: ce qui ne veut pas dire qu'on les traitait en esclaves. Mais cet état de choses ne put pas toujours durer : la fusion s'opéra insensiblement, et peut-être avec plus de rapidité, qu'on ne serait tenté de le croire, grâce aux troubles continuels qui agitèrent les Gaules sous la domination des Mérovingiens. Les descendans des Romains, tombés dans la barbarie, durent mettre toute leur ambition à s'égaler aux Francs.

D'autre part, au milieu de guerres civiles sans cesse renaissantes, les rois, qui se combattaient, durent s'efforcer à l'envi d'accroître le nombre de leurs guerriers. Et alors un homme libre qui faisait le service militaire, qui ne présentait plus rien, par ses mœurs et sa position sociale, qui ne fût semblable aux Francs, et dont l'origine romaine était nécessairement devenue la plupart du temps incertaine, comment l'astreindre à payer l'impôt? Cet impôt, d'ailleurs, comment pouvait-on le prélever régulièrement à ces époques désastreuses. et combien n'ont pas dû s'en affranchir? Lorsque les Romains et les Francs commencèrent à ne plus former qu'un seul peuple, les premiers cessèrent d'être consi-

dérés comme nation subjuguée, et par conséquent tributaire. Nous trouvons, en effet, dans une formule de Marculfe, qui vivait au VIIe siècle, une permission du roi de se faire clerc, pourvu qu'on soit libre, et qu'on ne soit pas inscrit sur le registre du cens[1] : dès lors on ne voit plus d'autre charge peser sur les hommes libres, que celle de fournir des chevaux et des chariots pour l'armée. Il n'y eut donc plus que les vilains qui continuèrent d'être imposés, et la perception du tribut sur les hommes libres tomba en désuétude, impuissante qu'elle était de trouver quelqu'un à y assujettir.

J'ai dit qu'il n'y avait que deux distinctions de personnes chez les Germains, les hommes libres et les esclaves. Cela est vrai, non-seulement sous le rapport de la liberté, mais aussi sous le rapport politique; car ils ne connaissaient pas de noblesse, j'entends de noblesse d'origine, la seule qui puisse former une classe à part dans la société : il en fut encore de même après la conquête, malgré ce qu'en ont pu dire ceux qui ont voulu flatter nos grandes maisons.

Et d'abord, quoique Tacite emploie souvent les mots *nobilis*, *nobilitas*, il n'en faut pas conclure, si aucun fait ne démontre la justice de ces expressions, que les Germains possédassent une noblesse semblable à la noblesse romaine. On ne doit jamais adopter qu'avec une extrême circonspection les termes dont s'est servi un historien, lorsqu'il traite d'une nation, dont la civilisation, les préjugés, les usages, diffèrent aussi essentiellement de tout ce qu'il connaît, que dans les cas dont il s'agit :

[1] Si ille de capite suo bene ingenuus sit, et in pultico publico censitus non est.

il est naturel alors de rendre des choses nouvelles par des mots exprimant celles avec lesquelles on croit trouver quelque analogie. Qu'on remarque, d'ailleurs, que la difficulté de prononciation du langage tudesque, l'absence de caractères propres à en expliquer la valeur des sons, étaient de graves obstacles à l'introduction de mots nouveaux; et ceci ne s'applique pas seulement aux écrivains romains, mais à tous ceux qui ont écrit en latin les premiers temps de notre histoire.

L'objection la plus solide qu'on pût faire à mon assertion se tirerait de ces paroles de Tacite, que, dans l'élection de leurs rois, les Germains avaient égard à la noblesse, et dans celle de leurs ducs ou chefs, à la valeur [1]. C'est un fait qu'il faut expliquer. Montesquieu a cru y trouver l'origine de la division des pouvoirs entre nos rois de la première race et les maires des palais. Quant à moi, je ne saurais concevoir cette division chez des peuples simples, des peuples à peu près nomades, à peu près sans besoins. Pour conduire leurs armées et rendre quelque justice, un seul homme leur était nécessaire; quand ils n'en étaient pas contens, ils le déposaient, comme on le voit par l'exemple de Childéric. Il faut une civilisation plus avancée pour posséder des rois fainéans, et un roi qui ne les eût pas commandés à la guerre, eux presque toujours en guerre, qu'eût-il été autre chose que le soliveau de la fable?

Tacite parle là des nations germaines en général. Or, une partie d'entre elles, je crois même la plupart, n'étaient pas gouvernées par des rois [2]. C'est donc à ces

[1] Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.
[2] Exceptis duntaxat iis quæ regnantur. *Tacite.*

dernières qu'il faut attribuer ces chefs, à qui l'auteur donne le nom latin de *ducs*, qui n'avaient qu'une ombre de puissance [1], et dont l'élévation était la récompense de leur seul mérite personnel; argument victorieux contre une noblesse d'extraction. Quant aux nations qui avaient des rois, nous devons leur accorder une famille royale, parmi laquelle le peuple choisissait son chef. Toute la race des Mérovingiens nous l'atteste, car la déposition de Childéric était l'effet d'une révolution; dans l'ordre naturel la royauté résidait dans cette seule famille, et voilà pourquoi nous voyons plus tard la nation des Francs, fatiguée d'être si mal gouvernée, s'attribuer l'élection des maires du palais, alors fort puissans, et se donner ainsi des chefs de son choix, tout en respectant l'ancienne institution. Mais une famille royale ne suffit pas pour constituer un corps de noblesse, surtout si, comme je le montrerai, les membres de cette famille, qui n'étaient pas rois, ne jouissaient ordinairement d'aucun privilége, et restaient, par conséquent, dans la classe commune [2].

Il y avait chez les Germains, outre le roi ou le duc, des chefs de second ordre, des principaux de la nation. désignés par Tacite, sous le nom de *principes* [3]. Ce sont bien ceux-là qui devraient former les grands seigneurs:

[1] Duces exemplo potius quàm imperio. *Tacite*.

[2] Munderic qui se faisait parent des rois, dit Grégoire de Tours: *Mundericus igitur, qui se parentem regum adserebat*. Ce fait n'était donc pas constant, il y avait doute; ce qui n'aurait pu arriver si les parens des rois avaient joui en cette qualité de quelque avantage social.

[3] Tum in ipso concilio, vel principum aliquis, vel pater, vel propinquus, etc. *Tacite*.

eh bien! selon le même historien, ils étaient choisis parmi les hommes les plus robustes et d'une valeur déjà éprouvée. Il est vrai qu'il arrivait aussi qu'une grande illustration, peut-être l'honneur d'être parent du roi, qu'*une grande illustration ou les hauts faits de leurs pères assignaient ce rang à de jeunes enfans*[1], c'est-à-dire, l'avantage de lever la tête aussi haut que les plus forts et les plus braves. Voilà un cas particulier d'hérédité très important pour confirmer ce que j'avance : l'exception prouve la règle.

Tacite fait encore mention de jeunes gens *choisis*, à qui il donne le nom de *comtes* ou *compagnons*[2], et dont le nombre forme la dignité et la puissance du chef auquel ils se sont attachés[3]. Des jeunes gens *choisis!* Il n'y avait donc pas de noblesse comme nous l'entendons chez les Germains.

Mais en existe-t-il une après l'établissement des barbares dans les Gaules? Nous ne trouvons que ces *comites* de Tacite, appelés, en langue tudesque, antrustions : il n'est seulement pas question des membres de la famille royale. La loi Salique, qui condamne à une composition de trois cents sous pour le meurtre d'un noble romain, et de cent pour celui d'un Romain de condition ordinaire, en établit une de six cents sous pour la mort d'un antrustion du roi, et de deux cents sous pour celle d'un simple Franc. On ne voit pas d'autre noblesse : an-

[1] Insignis nobilitas, aut magna patrum merita, principis dignationem etiam adolescentulis adsignant : cæteri robustioribus ac jam pridem probatis adgregantur.

[2] Comites.

[3] Hæc dignitas, hæ vires, magno semper electorum juvenum globo circumdari.

trustion est placé là à côté de noble, comme, dans la loi des Bourguignons, *optimus*, mot latin que nous pourrions traduire par grand-seigneur [1], ce qui ne signifie pas davantage noble d'origine; et il me semble que, de l'opposition de ces mots, jaillit sur cet objet une grande lumière. Je ne vois pas pourquoi, par exemple, s'il y avait eu une noblesse chez les Bourguignons, on n'aurait pas mis *nobili burgundioni*, comme on a mis *romano nobili*. Les antrustions des Francs, les grands de la nation bourguignonne, étaient les officiers des rois, ceux qui remplissaient les charges à la fois militaires et civiles de l'État, et ils occupaient ainsi un rang supérieur; ils devaient être privilégiés, sans avoir besoin pour cela de tirer de leurs pères, et de transmettre à leurs enfans, une illustration légale, indépendante de la leur propre. On ne peut trouver de noblesse dans les Gaules que celle des Romains, auxquels les vainqueurs avaient laissé leurs institutions; noblesse sans pouvoir, ne survivant presque que de nom, et par le respect que la population romaine lui portait encore, mais dont le nom même s'éteignit avec le nom romain. Après la conquête, elle s'était réfugiée dans les honneurs de l'église; Grégoire de Tours parle de Simplicius, qui fut élu évêque d'Autun par le peuple, parce qu'il était d'extraction noble, et uni à une épouse très noble [2]. Simplicius était Romain; son nom le prouve; et d'ailleurs tout le clergé de cette époque l'était. On aurait tort de tirer de ce passage une induc-

[1] Si quis dentem optimati burgundioni vel romano nobili excusserit.

[2] Fuit de stirpe nobili, nobilissimæ conjugi sociatus, propter illam socialem dignitatem à populis eligitur.

tion en faveur d'une noblesse chez les Francs : il atteste seulement, que les institutions enracinées dans les mœurs d'un peuple ne se perdent pas en un jour.

Quand donc commença-t-il à se former une noblesse parmi les nations barbares ? On ne saurait en préciser le moment. Il a toujours existé, dans tous les pays possibles, une sorte d'illustration d'extraction conventionnelle : le fils d'un homme célèbre a toujours été placé plus haut dans l'opinion, que le fils d'un citoyen obscur, à mérite égal de part et d'autre. Peut-être l'exemple des Romains influa-t-il à cet égard sur leurs vainqueurs, comme il influa sur d'autres points. S'il en fut ainsi, ce dut être lorsque les fiefs, devenus inamovibles, donnèrent nécessairement une sorte de prépondérance aux enfans de celui qui en possédait. A cette époque, en effet, les possesseurs de fiefs commencèrent à former une classe à part dans l'État. Mais il s'agit ici de noblesse héréditaire ; et celle-ci ne prit nécessairement naissance, d'une manière positive, qu'avec l'hérédité des fiefs. Jusque là, s'il en exista, comme je serais porté à le croire, puisque rien de ce qui est contre l'ordre naturel ne s'établit que par gradations et insensiblement, s'il en exista, dis-je, ce ne fut que d'une manière précaire et simplement dans l'opinion ; car il n'y avait de privilégiés que les vassaux ou hommes revêtus d'un fief.

Cette jeunesse choisie, à qui Tacite donne le nom de *comites*, est désignée dans la loi Salique par celui d'hommes qui sont dans la foi du roi [1], et on la retrouve aussi sous ceux d'antrustions et de fidèles, qui ont la même signification. En effet, *treu*, en allemand, se

[1] Qui sunt in truste dominica.

traduit par fidèle, loyal ; *am treue* (antrustion) veut dire dans la fidélité, dans la foi. Mais c'est à tort qu'on a donné la même signification à leude ; et ce n'est pas seulement ici une question de mot, car celui-là est si souvent employé par nos historiens, qu'il est bon de chercher ce qu'ils ont voulu exprimer.

La qualification de leude n'était pas une distinction ; elle était commune à tous : un leude était un homme libre de la nation ; ce que les Romains appelaient chez eux un citoyen. Ce mot a encore aujourd'hui la même valeur en langue allemande : *die leuthe* y signifie les gens, les personnes, c'est-à-dire, tous les individus composant la population du pays ; de nombreuses citations prouveraient au besoin qu'il n'exprimait pas jadis autre chose. Tous nos historiens séparent les grands de l'État, *proceres*, des leudes, et Aimoin oppose formellement ceux-ci aux étrangers : Gontran, dit-il, fut remarquable par sa bonté, bienveillant pour ses leudes, paisible envers les nations étrangères[1]. Les leudes de Gontran étaient donc ses sujets, tous les hommes de la nation bourguignonne.

Dans le traité passé entre ce Gontran et son neveu Childebert, roi d'Austrasie, il est établi que tout leude qui aurait prêté serment à Gontran depuis la mort de Clotaire, et qui se serait ensuite retiré en Austrasie, devra lui être rendu[2]. Sont-ce des fidèles, c'est-à-dire,

[1] Fuit Guntranus in bonitate præcipuus, leudibus suis benevolus, gentibus externis paratus. *Aimoin*, l. III.

[2] Similiter convenit ut secundùm pactiones inter domnum Guntchramnum et bonæ memoriæ Sigebertum initas, leudes illi, qui domno Guntchramno post transitum domni Chlotharii sacramenta primitus præbuerunt, et si posteà convincuntur se in parte alia

23.

à cette époque, des possesseurs de fiefs, qui les auraient abandonnés pour passer dans un autre royaume ? Et n'est-ce pas bien assez de contraindre de simples hommes libres à revenir habiter leur pays, sans y soumettre encore des seigneurs ? L'article des fidèles vient après ; il est séparé : on leur permet de voyager d'un royaume à l'autre pour affaires publiques ou privées. Tout à la suite on lit que, Nul des deux rois ne pourra ni chercher à attirer, ni recueillir les leudes de l'autre[1]. Voilà, certes, qui montre dans les fidèles un plus haut degré de liberté que dans les leudes ; et quand, dans un acte aussi solennel qu'un traité, ces deux mots se trouvent ainsi séparés et jamais confondus, comment penser qu'ils puissent avoir la même signification ?

Si l'on voulait objecter qu'il est à tout moment question des leudes dans nos historiens, et plus d'une fois des leudes seuls, qu'on remarque d'abord combien il y avait de démocratie dans le gouvernement des Francs[2] : d'où il suit que les fidèles ont dû être souvent confondus avec tous les autres sous cette dénomination, car ils étaient leudes avant tout, et c'était en cette qualité qu'ils agissaient. Mais, dans certaines occasions où le concours

tradidisse, de locis ubi commanere videntur convenit ut debeant removeri. *Grégoire de Tours*, l. IX.

[1] Similiter convenit, ut nullus alterius leudes nec sollicitet nec venientes accipiat. *Ibid.*

[2] Mundéric, réclamant le royaume d'Auvergne, ne s'adresse pas à ses fidèles, mais à son peuple : « Je sortirai, dit-il, et j'assemblerai mon peuple, et j'exigerai de lui le serment, afin que Théodoric sache que je suis roi aussi bien que lui ; » *Egrediar, et colligam populum meum, atque exigam sacramentum ab eis, ut sciat Theodoricus quia rex sum ego sicut et ille.* Ibid.

de la nation n'était pas nécessaire, il n'est fait aucune mention des leudes. Ainsi, par exemple, lorsque Chilpéric célébra les noces de sa fille, il convoqua seulement pour y assister les principaux des Francs et tous ses fidèles[1].

Ce qui a dû tromper sur la valeur de ce nom, c'est qu'il semble souvent, dans les histoires contemporaines, avoir quelque chose d'honorable. Oui, sans doute, c'était un honneur d'être leude, puisque c'était faire partie du peuple conquérant. Les Romains vaincus n'étaient pas les hommes de la nation; ils ne participaient point, dans l'origine, aux affaires publiques; ils ne paraissaient point dans les armées. Peut-être, dans la suite, les écrivains s'accoutumant à considérer le titre de leude comme un avantage, finirent-ils par l'attribuer à ceux qui étaient élevés au-dessus de la classe commune. Je serais toutefois porté à en douter; car, lorsque le roi Pepin voulut faire couronner ses deux fils, il convoqua tous ses grands (*proceres*), les ducs et les comtes des Francs, et aussi les évêques et les prêtres[2]: c'était une très grande assemblée, et pourtant il n'est pas question des leudes. Plus loin, on voit ceux-ci accompagner Charlemagne et son frère retournant à leur résidence, sans doute avec une sorte d'armée[3]: mais ces deux princes ne sont couronnés que par les *proceres*, qui semblent seuls être les

[1] Convocatis melioribus Francis, reliquisque fidelibus, nuptias celebravit filiæ suæ. *Grégoire de Tours*, l. VI.

[2] Pipinus.... omnes proceres suos, duces et comites Francorum, tam episcopos quàm sacerdotes, ad se venire præcepit. *Chronique de Frédégaire*.

[3] Reges Carolus et Carlomannus, unus quisque cum leudibus suis ad propriam sedem regni eorum venientes. *Ibid*.



seigneurs de ce temps[1]. Quoi qu'il en soit, néanmoins, toujours est-il certain qu'après la conquête les leudes étaient les hommes libres, les citoyens de la nation des Francs, et voilà pourquoi les terres qui appartenaient en propriété aux hommes libres étaient appelées *alleux*, *terres allodiales*, *terres des leudes*. Le même nom, par analogie, dut s'appliquer aux lieux que les Romains possédaient de la même manière; mais alors ceux des Francs, exempts de tributs, furent, pour les distinguer, nommés *francs-alleux*.

De deux choses l'une : si les leudes n'étaient que les fidèles, les alleux seraient les biens des seigneurs, ce qui renverse toutes les idées reçues; si, au contraire, les biens allodiaux sont ceux de tout homme libre, les leudes sont ces mêmes hommes libres, fidèles et autres.

Outre les alleuds, on trouve une autre espèce de biens dont la propriété appartenait aux rois, mais de la jouissance desquels ceux-ci disposaient pour un temps en faveur de quelques-uns de leurs fidèles. Ils furent appelés, au commencement, *bénéfices* ou *honneurs*, et ensuite *fiefs*. On a voulu tirer de là une règle générale tout à fait fausse, par cela même d'abord qu'elle est générale, en disant d'une manière exclusive que les biens réservés aux fidèles du roi étaient ces bénéfices ou honneurs. Tout concourt à détruire un pareil système.

Il s'est fondé sur ces paroles de Tacite, que les *comites* recevaient de la libéralité du chef le cheval de bataille

[1] Pariter uno die à proceribus eorum et consecratione sacerdotum sublimati sunt in regno. *Chronique de Frédégaire.*

et le javelot [1]. C'était, a-t-on dit, tout ce que les Germains pouvaient donner. Après l'envahissement des Gaules ils eurent des terres : la propriété territoriale était recherchée par eux avec ardeur ; donc ce fut avec des terres que les rois récompensèrent alors leurs fidèles. Ce raisonnement est plein de vraisemblance ; seulement on n'en doit pas tirer des conséquences trop éloignées. Que les fidèles du roi aient reçu de sa munificence des donations de terres, cela peut être ; mais que ces terres leur aient été accordées simplement à titre de bénéfices, c'est à quoi je ne saurais souscrire.

Veut-on dire que les fidèles ne possédaient que des bénéfices ? belle récompense en effet ! Tous les Francs auraient donc été propriétaires de la part qui leur était échue, et les fidèles n'auraient eu que la jouissance de la leur, la jouissance momentanée ? car originairement les bénéfices n'étaient pas même donnés à vie. Leur fortune aurait dépendu du caprice du roi ? Et où aurait-il pris tant de pouvoir, quand nous voyons le victorieux Clovis contraint de rejeter dans la masse du butin un vase qu'il voulait retenir en dehors de sa part ? Les terres échues aux Francs à l'époque de la conquête furent toutes allodiales et durent l'être. Les rois étaient trop peu puissans, et avaient affaire à des hommes trop libres pour qu'il en fût autrement.

Mais, répondra-t-on, les fidèles possédaient, comme tous les autres, des alleux ; ce qui n'empêchait pas qu'ils possédassent encore des bénéfices, qui leur étaient donnés à titre de faveur ou de récompense. On compren-

[1] Exigunt enim principis sui liberalitate illum bellatorem equum, illam cruentam victricemque frameam.

drait de telles récompenses si elles étaient accordées à vie : mais non, on pouvait les enlever arbitrairement. De l'aveu de Montesquieu, les lois saliques et ripuaires règlent partout les biens des Francs, et ne parlent pas de ceux des fidèles : ce qui vient, dit-il, de ce que les biens de ceux-ci se réglaient plutôt par la loi politique que par la loi civile. N'en tirerait-on pas mieux cette conséquence, que les biens des fidèles étaient tous semblables à ceux des autres Francs? Avant tout, que signifie cette invention subite de terres possédées en bénéfice? Y a-t-il rien d'analogue dans les mœurs des Germains? Leurs chefs ne faisaient-ils que prêter leurs chevaux pour une campagne? Qu'on ne s'appuie donc point en tant de causes sur ce passage de Tacite. Le changement qu'apporta aux mœurs des barbares leur établissement dans les Gaules dut être progressif, et nous trouvons des bénéfices déjà sous Clovis. A quoi pouvaient-ils servir, en les concevant tels qu'on les conçoit ordinairement? Toute institution nouvelle doit avoir un but utile, et ici je n'en vois aucun. Cela est si vrai, qu'on n'a encore pu ni découvrir ni même supposer les motifs pour lesquels nos premiers rois se seraient ainsi dépouillés de l'usufruit d'une partie de leurs domaines. Les traces les plus anciennes de l'hommage prêté par les vassaux ne nous présentent qu'un hommage simple[1], qui n'engageait qu'à la fidélité, c'est-à-dire, à rien que tout homme libre ne fût tenu de remplir[2]; chacun, sans distinction de rang, étant obligé

[1] Homagium planum.

[2] On a vu, dans une note précédente, que Mundéric avait résolu d'exiger de son peuple le serment. Étant parvenu à mettre la popu-

au service militaire, l'obligation à ce service était inutile à spécifier, et ne l'était pas.

Que penser donc d'une coutume aussi généralement répandue plus tard, sinon que l'abus seul a pu l'introduire ? Mais l'abus suppose quelque chose avant lui : les bénéfices existaient d'ailleurs dans le commencement de la monarchie. Nous devons donc chercher ce qu'étaient à cette époque les bénéfices.

On les a regardés comme consistant uniquement en une étendue de terrain plus ou moins grande, concédée pour un certain temps. Il fallait plutôt, et qu'on remarque que je ne parle ici que des commencemens, il fallait plutôt les considérer comme des charges, des offices. Lorsque les Francs s'emparèrent des Gaules, ils établirent dans les villes et dans les provinces des gouverneurs auxquels le peuple conserva les noms romains de comtes et de ducs, que ceux-ci s'approprièrent bientôt eux-mêmes. Ces officiers devaient unir la richesse à l'autorité; on leur donnait un lieu fort pour y fixer leur résidence; on leur donnait des terres, comme on donne aujourd'hui des appointemens. Je dis qu'on leur donnait des terres, car les gouvernans ne subsistaient jamais du produit des impôts; les rois eux-mêmes ne vivaient que de leur domaine. Tels étaient, dans l'origine, les bénéfices ou honneurs, des offices, auxquels étaient accessoirement attachées des terres. Les offices étant amovibles, ceux qui en étaient revêtus ne pouvaient posséder

lace dans son parti, elle lui prêta, dit Grégoire de Tours, le serment de fidélité, et l'honora comme roi : *Sequebatur autem eum rustica multitudo, ut plerumque fragilitati humanæ convenit, dantes sacramentum fidelitatis, et honorantes eum ut regem.*

ces terres que temporairement et en usufruit. Tout se simplifie ainsi et s'explique.

Aimoin rapporte que Clovis concéda, à titre de bénéfice, à Aurélian, le château ou ville forte de Melun, avec l'administration de tout le pays [1]. Voilà l'administration d'un pays considérée comme un bénéfice. Évidemment c'est la charge, l'office : le château de Melun est la terre, et l'office et la terre sont ici tellement liés entre eux qu'ils ne font qu'un. Ce château ne semble-t-il pas bien la résidence du duc? Qu'on dise comment on concevrait le duché donné à un autre, et le château conservé à Aurélian. C'est pourtant ce qui pourrait arriver, si on les faisait indépendans l'un de l'autre.

Je sais que, dans la suite, ce fut bien différent; mais il faut faire la part de chaque époque. Toutefois, sous Charlemagne, l'idée de gouvernement était encore assez jointe à celle de bénéfice, pour que ce prince établît en Aquitaine des comtes, des abbés et des *vassaux*, auxquels il commit le soin de ce royaume [2]. Lorsque les fiefs devinrent héréditaires, de simples offices de la couronne, sans juridiction territoriale, le devinrent aussi, parce que les offices étaient des fiefs ou bénéfices.

Objectera-t-on qu'on ne trouve des bénéfices qu'entre les mains des fidèles? Mais qu'étaient les grands officiers du royaume, si ce n'est des fidèles? Où les rois les au-

[1] Milidunum castrum eidem Aureliano cum totius ducatu regionis jure beneficii concessit. *Ducatus* n'a pas ici le sens qu'on a attaché depuis au mot *duché;* au v[e] siècle, il ne peut signifier qu'administration, gouvernement.

[2] Ordinavit per totam Aquitaniam comites, abbatesque, necnon alios plurimos, quos vassos vulgo vocant, ex gente Francorum, eisque commisit curam regni, prout utile judicarent. *Aimoin*, l. v.

raient-ils choisis, si ce n'est parmi leurs créatures? Et, de plus, tout homme revêtu d'un emploi ne devait-il point, par cet emploi même, devenir un fidèle? Possesseurs de bénéfices ou fidèles durent bientôt signifier la même chose.

C'est donc à tort que Montesquieu avance que la constitution obligeait les rois à récompenser sans cesse, puisque les bénéfices n'étaient pas de simples récompenses : si leur nombre s'accrut ensuite considérablement, ce fut plutôt par l'avidité et la puissance de ceux qui entouraient le monarque, sous un gouvernement toujours troublé.

Presque toute l'histoire de la première race ne nous présente guère que des princes faibles et cruels, des révoltes, des guerres civiles : c'est dire assez toutes les usurpations, toutes les concessions extorquées, tous les empiétemens sur l'autorité, qui signalèrent des temps désastreux.

Déjà des divisions intestines, occasionnées par le partage de la couronne, éclatèrent presque aussitôt après la mort de Clovis, et dès lors l'esprit de l'institution première se perdit, tout fut au pillage : on gouverna au jour le jour; ce fut à qui arracherait, à qui ressaisirait par des crimes des lambeaux de puissance ou de trésors. Les courtisans de cette époque, soit qu'il eût été dangereux de les refuser, soit qu'on eût voulu les ménager pour les conserver dans son parti, purent se faire accorder des bénéfices : par là ils acquirent non-seulement des richesses, mais encore de l'autorité; et cette autorité forma depuis ce qu'on a appelé le droit de justice des seigneurs. Il se créa ainsi une sorte d'officiers de second

ordre, rouages inutiles, nuisibles même, qui ne durent par conséquent leur existence qu'aux troubles de l'État. Ces officiers étaient néanmoins soumis aux comtes, comme ceux-ci l'étaient aux ducs, quoiqu'ils eussent droit de justice et d'administration sur leur territoire.

On lit, dans un capitulaire de l'an 882, que le comte ou les envoyés du roi pouvaient faire payer le ban aux vassaux, lorsqu'ils n'avaient pas rempli les engagemens de leurs fiefs, et que, s'ils commettaient des rapines, ils étaient soumis à la correction du comte, s'ils n'aimaient mieux se soumettre à celle du roi. Qui sait si, dans l'origine, les comtes n'avaient pas encore sur eux plus de pouvoir? Cela doit être.

Le même motif qui faisait accroître le nombre des bénéfices en faisait naturellement accroître aussi la durée. Au commencement ils se continuèrent pour de l'argent; sous les petits-fils de Clovis ils étaient déjà pour ainsi dire inamovibles. Le traité conclu entre Gontran et Childebert nous montre qu'on ne pouvait plus en dépouiller un fidèle que s'il s'était rendu coupable [1]; il ordonne formellement que chacun possède avec sécurité tout ce qu'il possède par la munificence des rois précédens jusqu'à la mort de Clotaire, et que ce qui a été enlevé depuis aux fidèles leur soit rendu [2]. Clotaire était mort en 562, environ vingt-cinq ans avant ce traité: il y

[1] Et si aliquid cuicumque per interregna sine culpa sublatum est, audientia habita restauretur. *Grégoire de Tours.*

[2] Et de eo quod per munificentias præcedentium regum unusquisque usque ad transitum gloriosæ memoriæ domni Chlotarii regis possedit, cum securitate possideat. Et quod exindè fidelibus personis ablatum est, de præsenti recipiat. *Ibid.*

avait donc des fidèles qui possédaient des bénéfices depuis plus de vingt-cinq ans, et auxquels on garantissait leur possession. Ce sont bien là des bénéfices concédés à vie. Leur inamovibilité n'existait cependant jusqu'alors que fort précairement ; la dernière phrase de cette citation le prouve : plus tard encore on trouve beaucoup de ces sortes de confirmations. Lorsque les maires du palais furent élus par la nation, leur intérêt les portait à ménager les fidèles : aussi voit-on Floachad, maire du palais de Bourgogne sous Clovis II, s'engager par lettres et sermens, envers tous les ducs et évêques de ce royaume, à leur conserver à perpétuité leurs honneurs et dignités [1]. C'est de cette époque à peu près que peut dater l'inamovibilité des bénéfices d'une manière légale.

Plus on avance, et plus on voit les bénéfices se multiplier avec une rapidité effrayante. Brunehault, femme d'un grand génie, malgré ses crimes, avait compris tout ce qu'il y avait d'impolitique dans cette profusion, et en avait révoqué un grand nombre ; mais n'ayant pas conservé assez de mesure, elle occasionna des soulèvemens qui finirent par la perdre. Clotaire II qui la renversa, elle si puissante, et lui d'abord si faible, eut grand besoin de flatter les esprits ; la seule manière efficace était de donner des bénéfices, toutes les ambitions se portaient là. Il lui fallut nécessairement en concéder beaucoup de nouveaux, sans compter tous les anciens qu'il rendit ensuite ou qu'il confirma. Les bénéfices comprenaient primitive-

[1] Floachatus cunctis ducibus à regno Burgundiæ, seu et pontificibus, per epistolas etiam et sacramentis firmavit unicuique gradum honoris et dignitatem, seu et amicitiam, perpetuo conservare. *Chronique de Frédegaire.*



ment une grande étendue de territoire; mais, à mesure qu'ils devinrent plus nombreux, on fut contraint de les donner plus petits, la puissance qu'ils renfermaient s'amoindrit à proportion, et finit par être placée en seconde ligne; on fit une question d'intérêt de ce qui avait été une question d'honneur. Je ne parle pas ici des grands fiefs.

Clotaire II fit aussi de grands dons aux églises et au clergé [1], et en cela il suivit l'exemple de plusieurs de ses prédécesseurs. Chilpéric se plaignait amèrement de voir toutes les richesses du domaine royal passées aux églises : il n'y a plus que les évêques qui règnent, disait-il [2]. C'est que non-seulement les églises recevaient beaucoup, mais qu'on leur accordait des immunités qui faisaient de leurs biens des espèces de bénéfices perpétuels. A différentes époques on chercha à les dépouiller partiellement; personne cependant ne fut aussi hardi à cet égard que Charles Martel, qui leur enleva, d'un seul coup, tout ce qu'elles possédaient, pour en distribuer la plus grande partie en bénéfices à ses gens de guerre. On vit alors des laïques revêtus de titres ecclésiastiques. Cet usage survécut même au prince qui l'avait introduit; Charlemagne, quoiqu'il eût institué les dîmes pour dédommager le clergé, se conserva la faculté de disposer des biens qui lui avaient été pris [3]; Louis-le-Pieux accordait des abbayes comme

[1] Fuit ecclesiarum et sacerdotum magnus munerator. *Frédégaire.*

[2] Ecce pauper remansit fiscus noster, ecce divitiæ nostræ ad ecclesias sunt translatæ. Nulli penitus, nisi soli episcopi regnant. *Grégoire de Tours*, l. VI.

[3] Quibusdam abbatiolas sicut erant integras dedit, quibusdam de abbatia Martiniana beneficiola donavit. *Aimoin*, l. V.

des comtés, et des bénéfices non titrés [1]; Charles-le-Chauve donnait des évêchés à ses vassaux [2].

Pour concevoir une aussi large distribution de bénéfices opérée par un homme tel que Charles Martel, il faut une autre cause que les troubles de l'État et l'inhabileté du chef. Cette cause, nous la trouvons dans la décadence du service militaire. Il est facile de croire que l'obligation de suivre le prince dans toutes ses guerres, quoiqu'elle ne fût point abolie, ne devait plus avoir la même vigueur qu'au temps de Clovis. Un peuple simple, sans demeure fixe, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, est bien différent d'un peuple établi et propriétaire; de plus, une anarchie constante devait avoir rendu assez facile de s'y soustraire. La formidable invasion des Sarrasins, qui survint à cette époque, démontre la vérité de mon assertion. Puisqu'un bénéfice n'entraînait aucune obligation particulière, et qu'il n'en résultait que de s'assurer plus fortement de son possesseur, ce fut uniquement pour avoir des guerriers, qu'il ne pouvait se procurer autrement, et dont il avait le plus pressant besoin, que Charles Martel eut recours à une mesure aussi extrême.

La décadence du service militaire avait également dû contribuer à la multiplication des fiefs sous la fin de la première race, et cela nous explique l'origine d'une nouvelle sorte de bénéfices qui s'était établie vers ce temps. Si les rois devaient désirer d'accroître le nombre de leurs gens de guerre, le titre de fidèle ne flattait pas moins

[1] Ludovicus quos potuit conciliavit sibi, dans eis abbatias, comitatus, villas. *Aimoin*, l. v.

[2] Non solum ipsum (episcopatum) sed etiam alios regni episcopatus laïcis hominibus et comitibus dedit. *Flodoard*.



l'ambition des hommes libres, tant par l'honneur qui en jaillissait, que par certains priviléges que possédait celui qui en était revêtu, principalement en matière de justice. Une formule de Marculfe nous apprend qu'on pouvait changer son alleu en fief, en donnant sa terre au roi, qui la rendait au donateur à titre de bénéfice, et que celui-ci désignait au roi ses héritiers. De tels bénéfices devaient, en effet, être héréditaires, ou c'eût été dépouiller soi-même ses enfans. Mais comment les véritables bénéfices, malgré cet exemple, continuèrent-ils long-temps encore à être simplement à vie, si ce n'est qu'ils étaient d'une nature différente, ayant sur une certaine étendue de territoire une juridiction que les autres ne pouvaient posséder.

C'est aussi antérieurement à la dynastie carlovingienne qu'on doit placer la création des arrière-vassaux, qui ruina entièrement l'ancienne constitution des Francs; ce qui amena le règne de la féodalité par la puissance qu'en acquirent les fidèles. Dans les Capitulaires de Charlemagne, il est fait mention de l'homme libre qui possède en propriété, ou par le bénéfice de quelqu'un [1]; des hommes, des évêques et des abbés [2]; des vassaux du roi [3]. Cette coutume, née de l'imitation des vicomtes et châtelains, que les comtes plaçaient en sous-ordre dans les villes et châteaux de leurs gouvernemens, et des usurpations progressives de ces officiers secondaires,

[1] Ut omnis homo liber qui quatuor menses vestitas de proprio suo, sive de alicujus beneficio habet, ipse se præparet, et ipse in hostem pergat, sive cum seniore suo.

[2] De hominibus nostris, et episcoporum et abbatum.

[3] Ut quicumque ex eis (vassis dominicis).... vassalos suos casatos non retineant.

s'établit par le besoin qu'avaient les vassaux de se faire des créatures pour soutenir leurs guerres privées, guerres qui désolaient déjà le royaume sous Charlemagne[1], et dont l'origine doit être naturellement reportée aux temps déplorables qui précédèrent Charles Martel et Pepin.

Il fallait une main bien ferme au gouvernail pour naviguer parmi tant d'écueils : Charlemagne parut, et un éclair de civilisation brilla sur l'Europe. Ce prince ne fit aucun changement important, mais voulut gouverner avec ce qui existait : il établit une multitude de réglemens, que sa volonté puissante faisait respecter, pour arrêter les abus, marquer les droits et les devoirs de chacun, déterminer le service militaire des vassaux et des hommes libres. Ce service n'était plus pourtant, comme sous nos premiers rois, une obligation individuelle. L'homme qui possédait au moins quatre manoirs[2] y était seul astreint; les autres se réunissaient pour fournir un homme. Après ce monarque, tout retomba, et le service militaire en particulier, dans l'état où l'avait trouvé Charles Martel. En 847, les trois frères Charles-le-Chauve, Louis et Lothaire, pour montrer leur bonne volonté de ne plus se combattre entre eux, laissèrent aux fidèles la liberté de suivre ou non leur seigneur à l'ennemi, excepté pourtant le cas d'invasion,

[1] Nescimus qua pernoxia inventione è nonnullis usurpatum est, ut hi qui nullo ministerio publico fulciuntur, propter sua odia, et diversas voluntates pessimas, indebitum sibi usurpant in vindicandis proximis et interficiendis hominibus vindictæ ministerium. *Capit. de Charlemagne.*

[2] Un manoir consistait en un corps de biens d'une certaine étendue.

où tout le peuple devait marcher pour le repousser[1]. Cette liberté, accordée aux fidèles, rendait impossible toute armée, qui se serait trouvée n'avoir que des chefs; mais puisqu'il n'est pas parlé des hommes libres, c'est qu'à cette époque ces derniers n'étaient plus forcés à prendre les armes qu'en cas d'invasion. De là l'obligation du service militaire imposée plus tard formellement aux vassaux; de là l'accroissement toujours plus grand des vassaux et des arrière-vassaux.

Louis-le-Pieux est le premier qui ait créé des bénéfices héréditaires[2] : sous Charlemagne, ils étaient considérés comme faisant tous partie du domaine de la couronne[3]. Mais si Louis-le-Pieux aliéna à perpétuité des propriétés royales en faveur de ses fidèles, ce ne furent que quelques exceptions à la règle générale; car, après lui, la nature des bénéfices était encore, en droit, la même qu'au temps de Charlemagne; seulement il régnait une dilapidation inouie des biens de l'État, ainsi que le montre l'adresse du concile de Meaux à Charles-le-Chauve[4]. Néanmoins, c'est sous le règne de ce dernier

[1] Volumus ut cujuscumque nostrum homo, in cujuscumque regno sit, cum seniore suo in hostem, vel aliis suis utilitatibus pergat; nisi talis regni invasio quam Lamtuperi dicunt, quod absit, acciderit, ut omnis populus illius regni ad eam repellendam communiter pergat. *Traité de Marsna.*

[2] In tantum largus, ut antea nec antiquis libris, nec in modernis temporibus auditum est, ut villas regias quæ erant sui et avi et triavi, fidelibus tradidit in possessiones sempiternas.

[3] Ut non solum beneficia episcoporum, vel abbatum, abbatissarum atque comitum, sive vassorum nostrorum, sed et fisci nostri describantur in breve, ut scire possimus quantum etiam de nostro in unius cujusque legatione habeamus. *Capit. de Charlemagne.*

[4] Quia maxime quod ad rempublicam pertinuit, ut prærep-

prince, que commence l'organisation du système féodal. Il fut contraint de consentir à ce que tout homme libre pût choisir pour son seigneur qui il voudrait, du roi ou de ses fidèles[1] : on conçoit quelle puissance cette concession donna à ceux-ci, et que les hommes libres n'eurent bientôt plus la liberté du choix. Nous voyons ensuite les bénéfices, par un règlement général, passer aux enfans des possesseurs : de là à l'hérédité il n'y avait qu'un pas ; il ne tarda pas à être franchi.

Sous la décadence de la seconde race, tout n'est plus que désordre et confusion. La faiblesse des rois assure l'indépendance des seigneurs ; les incursions fréquentes des Normands sont la cause ou le prétexte de la construction d'une multitude de châteaux. Accoutumés à posséder eux-mêmes des vassaux, les grands fidèles obligent les petits à ne reconnaître qu'eux[2], et l'oppression des uns et des autres réduit à l'état de servitude la plupart des hommes libres, qui ne sont ni assez forts ni assez riches pour faire transformer leurs alleus en bénéfices. Alors on ne trouve plus guère que des seigneurs

tione in beneficiario jure, aut in allodio absumptum habetur, videtur nobis utile et necessarium, ut strenuos viros ex utroque ordine per singulos comitatus regni vestri mittatis, qui omnia diligenter invenient, quæ tempore avi et patris vestri, vel in regio principaliter servitio, vel in vassalorum dominicorum beneficiis fuerunt.

[1] Ut unusquisque liber homo in nostro regno seniorem quem voluerit, in nobis et in nostris fidelibus, accipiat. *Annonce du Traité de Marsna.*

[2] Nam reipublicæ statu jam nimis turbato, regales vassos insolentia marchionum sibi subjugaverat. *Eudes de Cluny, Vie de saint Gérald.*

et des vilains, le sol de la France est tout déchiqueté en fiefs : les rois, sans autorité, sans domaine, ne peuvent plus lutter contre le torrent ; il faut qu'ils tombent, et qu'à la place de leur trône s'en élève un autre, fondé sur les principes de la féodalité.

GUSTAVE DE LALANCE.



OBERMANN,

PAR

M. DE SÉNANCOUR[1].

Un jour viendra où les plus sages d'entre les hommes, chargés de donner à leurs contemporains les hauts enseignemens de l'histoire, et de faire retentir les chaires publiques des accens de la vérité, apprendront à leurs disciples émerveillés qu'il fut jadis un siècle qui, jeune encore, porta sur son front les stigmates de la vieillesse; qui, plein de feu et bouillonnant d'impatience, s'arrêta subitement, comme frappé de stupeur. Usé trop tôt par sa propre activité, il crut se rajeunir en revenant sur ses pas; il envia aux temps passés leur primitive ignorance; car, au sortir des ténèbres, ses yeux étaient fatigués par l'éclat de la lumière : le siècle de vie aspirait à la mort.

Et comment n'en aurait-il pas été ainsi! jamais génération ne fut emportée dans un tourbillon plus rapide et plus brûlant! Le monde, jusque là, n'avait été ébranlé ni aussi fortement, ni par des chocs plus réitérés.

[1] 2 vol. in-8°, Prix : 15 fr. Chez Abel Ledoux.

Voyez! les empires croulent, et à peine leur chute est-elle accomplie que déjà le souffle d'une nouvelle tempête en a balayé les traces, comme une vile poussière. Époque de jouissance et de calamité, de gloire et de revers, d'esprit et d'ignorance, type du beau et de l'horrible, inexplicable symbole du bien et du mal, telle est la physionomie d'un siècle où les hommes ont goûté du fruit de science avant sa maturité! Aventureux voyageurs sur la route du monde, ils s'arrêtent au bord du chemin, accablés de lassitude et subjugués désormais par l'*ennui*. L'ennui est le trait caractéristique d'un temps qu'*Obermann* a deviné, et dont il évoque l'esprit dans un magique miroir, pour en faire une admirable peinture.

Je ne chercherai pas dans *Obermann* les traces d'une biographie; mais j'éprouve le besoin de déclarer, avant toutes choses, que ma conviction me fait voir, dans ce livre, la psychologie tout entière de son auteur, et que, désormais, je les identifierai dans ma pensée, soit que je m'adresse au *Solitaire inconnu*, pour méditer librement avec lui sur divers objets de la morale religieuse, soit que j'écoute le philosophe me parler de l'amour selon les lois primordiales et selon les convenances des sociétés modernes; soit enfin que j'aille rêver avec *Obermann*, lorsque je le trouverai assis sur le flanc des rochers alpestres, à l'heure solennelle où les derniers rayons de la lune se balancent sur la surface du lac immobile.

Si l'on considère le mérite de l'à-propos comme l'un des principaux élémens du succès, on trouve que l'apparition d'*Obermann*, au commencement du dix-neu-

vième siècle, fut prématurée. C'était précisément l'époque où la gloire militaire, brillante péripétie d'un drame sanglant, jetait sur la scène ses trophées et ses bulletins. Comment aurait-on pu entendre les accens de cette voix mélancolique, au milieu du fracas des armes et des grondemens d'un abîme encore mal fermé? Le génie plaintif s'égara dans le désert, et à peine son passage fut-il signalé par quelques rares sentences d'une critique dédaigneuse. Long-temps on le crut avorté; on le disait du moins; mais il n'avait pu passer sans éveiller plus d'une sympathie. Des esprits généreux en conservèrent la mémoire, comme un dépôt sacré qu'il faudrait rendre à la société quand le jour en serait venu. Ce jour est-il arrivé? sommes-nous dans les circonstances voulues pour le succès de cette œuvre? Ces questions trouveront leur réponse dans la suite de ces considérations; mais je ne saurais arriver à ce but sans jeter un coup d'œil rapide sur la marche de l'esprit philosophique. On comprendrait mal celui que je vais interroger, si je me dispensais de parcourir, au moins à grands pas, cette chaîne des systèmes philosophiques, dont l'un des bouts est soudé au matérialisme, et dont l'autre se perd dans l'idéalisme. Quand le moment sera venu de suivre pas à pas l'auteur d'*Obermann*, je me trouverai plus d'une fois en opposition avec lui : cet aveu me coûte, et j'ai hâte de m'en débarrasser; heureux de pouvoir ajouter que les occasions de louer sont celles qui se présenteront le plus souvent à moi!

L'histoire générale de la philosophie embrasserait, sans contredit, celle du genre humain, soit que l'on considérât les sociétés comme institutions républicaines,

soit qu'on les examinât comme des aggrégâtions d'individus soumis à des guerriers ou à des théocrates ; car les législateurs, politiques ou religieux, et les conquérans eux-mêmes, n'apparaissent, dans l'histoire du monde, que comme les instrumens dont s'est servi l'esprit philosophique : d'où l'on voit qu'il faut peu s'étonner si les historiens qui ont entrepris cette grande tâche en partant d'une autre base s'en sont tirés jusqu'ici avec peu de bonheur. Cela posé, il me suffira, pour l'objet que je me propose, et eu égard aux bornes qui me sont imposées, de mentionner succinctement les principales opinions philosophiques qui se sont succédées sans relâche jusqu'à *Obermann*, depuis Pythagore, environ six cents ans avant Jésus-Christ, époque fertile en noms fameux, et que je choisis de préférence à toute autre, pour me servir de point de départ, parce qu'elle offre à la fois moins d'obscurité historique et un synchronisme remarquable : établissement du gouvernement républicain à Rome, fondation de Marseille, délivrance des Juifs qui abandonnent l'Égypte, Cyrus, Solon, Pythagore, Anacharsis, les sept Sages de la Grèce, Joachim, roi de Juda, Nabuchodonosor, Ézéchiel, Sapho, Alcée, Ésope, Crésus, Cong-fut-zée, etc. !

Et d'abord je diviserai les diverses sectes en trois groupes principaux, subdivisibles eux-mêmes. Cette méthode analytique, appliquée à la philosophie, pourrait recevoir un jour un grand développement sous une autre plume que la mienne ; ce serait, en quelque sorte, un flambeau porté au sein des ténèbres, ou plutôt un fil à l'aide duquel on pourrait explorer, sans crainte de s'égarer, les complications de ce vaste labyrinthe des

systèmes philosophiques. La science des idées deviendrait sans doute alors plus accessible à ceux qui n'ont pas accoutumé de bonne heure les fibres de leur cerveau à cette tension fatigante, qu'exigent les études graves de la métaphysique.

Je dirai donc que tous ces systèmes, sans exception, paraissent, à mes yeux, se grouper sous trois idées: l'ÉCLECTISME, le DOGMATISME et le SCEPTICISME. C'est celui-ci qui doit me conduire, en dernière analyse, à l'objet spécial de cet écrit, et j'ai peu de développement à donner aux premiers.

L'ÉCLECTISME paraît en tête, parce qu'en citant à son tribunal toutes les théories, il nous les fait connaître successivement. L'*éclectique* ne suit pas les traces des philosophes qui l'ont devancé; il les traîne en quelque sorte avec lui: il n'appartient à aucune école; mais il n'est pas sceptique, puisqu'il reconnaît l'existence de la vérité; il recueille toutes les opinions sans les fondre; il rassemble des membres épars, mais n'en fait pas un corps vivant. Sa méthode, professée de nos jours avec tant d'éclat, par MM. Cousin, Th. Jouffroy, et autres, est un nouveau *criterium*, qui a détruit l'empire des opinions pour lui substituer celui des observations.

Dans son zèle pour découvrir un germe de vérité, un trait de lumière, l'éclectique interroge les hommes de tous les temps, compulse les annales de tous les siècles, et sonde, en quelque sorte, la conscience du genre humain. Ce n'est point là un système, c'est un syncrétisme philosophique, dont le vice est de vouloir faire de la vé-

rité avec toutes les erreurs, de la sagesse avec toutes les folies.

Le DOGMATISME comprend tous les faiseurs de systèmes proprement dits, c'est-à-dire ceux qui ont cherché à substituer le positif à l'incertain, la croyance au doute; ceux qui ne se sont pas contenté d'abattre et de niveler, mais qui, d'après leur manière de voir et de juger, ont rebâti de nouveaux édifices sur de nouvelles bases; tous ceux, en un mot, qui ont *expliqué*. Il embrasse de cette sorte deux grandes familles, les *théistes* et les *athées*, car la croyance en une intelligence supérieure étant le fondement de toute doctrine, ce serait en vain qu'on tenterait de sortir, par la comparaison des dogmes secondaires de la morale et de la métaphysique, de l'une de ces grandes catégories. Celui qui l'essaierait serait infailliblement ramené au point central, après avoir long-temps tourné dans un cercle vicieux. Le théisme comprend d'ailleurs le polythéisme, car c'est l'unité qui a enfanté la pluralité.

Chacune de ces subdivisions se scinde elle-même en deux sections d'analogie correspondante (chose remarquable), les *matérialistes* et les *spiritualistes*.

Je ne pousserai pas cette analyse plus loin. Il me suffit d'avoir indiqué le cadre général dans lequel viennent figurer tour à tour les innombrables systèmes de la philosophie dogmatismale; et les personnes qui ne sont pas étrangères à cette importante partie des connaissances humaines pourront, je crois, y faire entrer aisément la longue série des dogmatiques, assignant à chacun sa place avec d'autant moins de peine, que l'a-

nalyse aura été poussée plus loin. Là viendront comparaître les écoles d'Alexandrie, d'Italie, d'Ionie; Pythagore, Platon, Socrate; Aristote et les Péripatéticiens; les *gnomistes* ou sentencieux; Cong-fut-zée, qui fut moraliste, législateur et philosophe; l'école mythique des Grecs, les rêveries de la métempsycose; Plutarque, Sénèque, Cicéron; les Pères de l'église, Luther, Calvin, et la cohorte formidable des réformateurs; l'illustre Bacon, les métaphysiciens du dix-septième siècle, l'idéologue Bonnet, Montesquieu, J.-J. Rousseau, qui démontra mieux que Bossuet l'existence de Dieu. La philosophie historique y trouvera sa place, et nous pourrons y voir paraître Vico, traçant d'une main hardie le cercle que les nations sont appelées à décrire tour à tour dans leur mouvement d'ascension et de décadence; Herder, qui réunit le genre humain comme un seul peuple, et lui ouvre une carrière indéfinie de perfectibilité; Ballanche, à la fois poëte et philosophe, préludant, par des accords mélodieux, aux graves enseignemens de l'histoire, soit qu'il emprunte la lyre d'Orphée pour chanter la transition des temps héroïques aux temps humains, soit que, revêtu de la longue robe de lin, il nous initie aux mystères de la grande cité, religieux emblème de l'univers. Près de Ballanche siégera un autre contemporain non moins illustre, mais plus enclin à s'égarer dans le domaine de l'hypothèse, Azaïs, qui pose en principe que toute action vient de Dieu, et explique ensuite le mécanisme du système universel par la faculté d'*expansion* et de *répression*, dont tous les êtres matériels sont doués.

Thurot démontre l'immatérialité de l'âme par l'exis-

tence de Dieu, et l'existence de Dieu par le principe de causalité.

Après ce philosophe, nous en trouverons quelques-uns dont les vues sont moins étendues peut-être, et qui, sous ce rapport, prennent rang après lui, mais dont les pensées sont plus brillantes et la renommée plus vaste: Chateaubriand, J. de Maistre, de Bonald, Riambourg, et tant d'autres; car notre époque n'est pas moins féconde en systèmes philosophiques, en utopies religieuses et morales, que les siècles qui l'ont précédée; j'ajouterai même, quoique à regret, que le délire d'une imagination malade ne peut rien créer de plus bizarre que ce qui a été tenté de nos jours avec le zèle le plus ardent, avec la conviction la plus intolérante. N'avons-nous pas vu un homme, se disant le successeur d'un nouveau prophète, se poser chef suprême d'une théocratie universelle? Nous l'avons entendu appeler à haute voix toutes les capacités intellectuelles et toutes les puissances financières, pour que ces dernières servissent de marchepied aux premières, portant ainsi dans les rangs de la société le plus étrange bouleversement. Nous savons tous comment la sainte milice, à laquelle, d'ailleurs, rien n'a manqué, ni le talent, ni la science, ni même une ombre de persécution, s'est dispersée sur la surface du globe, sous le vain prétexte de chercher, dans je ne sais quelles demeures, la *femme messie*, la *femme libre*.

De leur côté, les chrétiens primitifs n'ont pas manqué au rendez-vous des folies du siècle: ces preux chevaliers ont réédifié le Temple, à la grande satisfaction des commères de la *Cour des miracles*.

Enfin, le tour du *phalanstère* universel est arrivé, et

Fourier, à qui les disciples de Saint-Simon avaient emprunté de belles idées, a fait son appel à l'industrie, et a proclamé l'unité universelle indiquée par Newton.

Pour en finir avec cette nomenclature, déjà trop longue, et cependant si incomplète, je rappellerai que cette première section du *dogmatisme* embrasse dans son vaste cadre les cinq écoles qui aujourd'hui se partagent l'enseignement philosophique, savoir :

1° L'*école de Condillac*, qui a tant perdu de son crédit depuis que le siècle, abandonnant le sensualisme, a entrepris décidément de marcher dans la voie du spiritualisme. L'homme statue est passé de mode, et personne ne croit plus à la sensation transformée.

2° L'*école écossaise*, méthode expérimentale de Bacon appliquée à la psychologie par *Reid* et *Dugald-Steward ;* théorie qui fixe l'homme dans l'étroite limite de la conscience.

3° La *philosophie scolastique*, qui, à proprement parler, est moins une doctrine qu'une méthode, *pour examiner les opinions humaines contraires aux vérités métaphysiques*[1]. La philosophie scholastique est cartésienne dans son esprit.

4° La doctrine du *sens commun*, qui a pour chef le célèbre auteur de l'Essai sur l'indifférence en matière de religion ; doctrine qui combat la raison privée par la raison universelle, dont elle se dit l'expression ; philosophie mise à la portée de tous, s'il faut en croire ses adeptes, par le moyen le plus simple, le *sens commun*.

5° L'école allemande, et l'*idéalisme* de Kant développé et précisé par Fichte.

[1] Bautain, *Enseignement de la Philosophie.*

Fichte édifie la croyance sur les ruines du doute et sur celles de la science. L'*idéalisme* est la philosophie de la croyance : c'est l'intelligence de l'homme, principe et fin de toutes choses.

Nous passons à la seconde section du dogmatisme, et nous voyons s'avancer la nombreuse cohorte des athées, tribu malheureuse dans ses propres joies, foudroyée au sein de ses banquets, effrénée dans son délire, hideuse dans ses convulsions. Je me dispenserai d'en dérouler la liste : respect aux morts, pitié pour les vivans! Toutefois je signalerai deux noms, fort éloignés sans doute par les époques, mais rapprochés par une remarquable conformité : Épicure et Voltaire, tous deux accusés ouvertement d'athéisme, essayèrent de se laver de cette imputation, en s'adressant à la Divinité elle-même dans quelques-unes de leurs productions; mais tous deux se moquaient de leur Dieu, et ne purent donner le change à l'opinion publique.

Avant d'aborder le troisième groupe des idées philosophiques, arrêtons-nous un instant, et demandons-nous quel a été le résultat de ce développement du dogmatisme? Les puissances intellectuelles de tous les temps ont apporté le tribut de leur opinion aux grandes questions de la philosophie, et elles n'en ont pu résoudre aucune d'une manière immuable. Les philosophes s'agitent, depuis des siècles, autour des systèmes les plus diamétralement opposés, sans pouvoir convenir d'aucun résultat positif. Partout, en effet, nous voyons l'homme s'adresser à l'homme, c'est-à-dire, l'erreur à l'erreur; les chocs sont violens et les coups terribles. Les voiles

les plus épais tombent en lambeaux sous la main qui les déchire; mais d'autres voiles, non moins opaques, leur sont substitués, et la lumière ne paraît point! Où donc est-elle cette lumière de vérité?... Dans le sein de Dieu! La religion est un rayon qui émane d'elle, et quand il tombe sur nos paupières nous pouvons marcher hardiment, sans craindre l'obscurité; mais si nos yeux essaiént de le remonter pour en découvrir le foyer, nous ne tardons pas à porter le châtiment de cette témérité: l'éblouissement équivaut à la nuit la plus sombre; tant d'éclat a brûlé nos regards, et désormais nous marcherons en aveugles dans un océan de lumières.

Aussi faut-il peu s'étonner de trouver à toutes les époques des hommes au génie puissant, à l'âme ardente, mais doués d'une foi peu robuste, inquiets sur l'avenir, impatiens du présent, qui, las de se voir ballotés entre des théories si opposées, et traînés de folie en folie, se retranchent derrière le doute philosophique qui promet le calme après l'orage. Ils voudraient croire! mais à qui? Ils voudraient connaître! mais, quoi? Le désir est d'un côté, l'impuissance de l'autre; le cœur éprouve un vide qu'il faut combler, et c'est au septicisme qu'ils confient cette tâche.

Le SCEPTICISME a traversé le débordement des systèmes, comme un ruisseau descendu de la région des neiges traverse des contrées brûlantes. Caché maintefois sous la terre, il a reparu à peu de distance; il est venu jusqu'à nous, sinon accru, du moins purifié.

Le scepticisme, dans sa marche progressive, paraît

avoir été soumis à trois grandes modifications. Sa première période, dans laquelle figurent Arcésilas, Anaxarque, *Pyrrhon* d'Élée, Démocrite, Euriloque, Pyrrhon d'Athènes, Timon le Phliasien, et autres, jusqu'à Enésiderme, contemporain de Cicéron, est caractérisée par les enseignemens de Pyrrhon d'Élée, et prend ainsi le nom de *pyrrhonisme.*

Le *pyrrhonisme* n'a jamais eu tous les ridicules qu'on lui a prêtés : hélas! il est bien assez riche de son propre fonds sans y ajouter ainsi gratuitement. Son but est le calme de l'âme, l'*ataraxie;* son axiome favori est qu'il n'y a point de raison qui ne puisse être contrebalancée par une raison de même poids. Il compare entre elles les choses qu'on voit et les choses qu'on comprend pour les mettre en opposition.

Arcésilas fut le moins sage et le plus inconséquent de cette classe de philosophes, car son doute fut absolu; Pyrrhon d'Élée en fut le plus illustre. La plupart de leurs adeptes franchirent les limites qui leur avaient été imposées, et, plus jaloux d'acquérir des triomphes éclatans que de conserver intacte la tradition des maîtres, ils se livrèrent à d'extravagantes dénégations, qui presque toutes avaient pour objets des êtres matériels et agissant directement sur les sens : ce fut la ruine de l'école. La religion révélée lui porta les derniers coups; mais elle devait renaître un jour, ou plutôt la solution de continuité n'était qu'apparente.

La seconde période, dégagée de l'ignorance et de l'orgueil qui avaient signalé la fin de la première, fut caractérisée surtout par les préoccupations raisonnées de *Montaigne.* Que sais-je! s'écriait cet admirable penseur; et c'était là, en effet, toute sa philosophie. François La-

mothe-le-Vayer, Huet, Bayle, Hume, appartiennent à cette période. Leur doctrine ressemblait moins au doute absolu d'Arcésilas qu'à l'idéalisme même.

Enfin la troisième phase du scepticisme naquit au sein des événemens immenses d'une époque agitée; elle fut le produit de cè long enfantement de l'esprit philosophique : elle appartient à l'histoire contemporaine, et *Obermann* en est le type.

Ce livre n'est point une histoire, ce n'est pas non plus un roman; c'est une analyse psycologique sans événemens, sans drame, sans péripétie. C'est une admirable peinture de la maladie du siècle, c'est une rêverie, sans objet peut-être, mais non pas sans utilité, qui retentira dans plus d'une âme souffrante. Obermann est l'image de ces existences inemployées qui s'affligent de se voir ainsi dépareillées au milieu de la société. C'est une noble créature qui flotte sur l'abîme, bercée par les vagues et ne sachant où trouver un point d'appui pour s'élancer dans la vie. C'est le poète qui se sent fait pour vivre, et s'étonne de mourir sans gloire. Un cœur généreux bondit dans sa poitrine et se flétrit dans la monotonie d'un voyage sans but. Partout il a interrogé les hommes et les choses.... rien n'a répondu! Le passé et le présent, la mort et la vie se taisent; la nature entière est muette. Alors il se replie en lui-même, et, indifférent désormais sur un avenir dont il n'attend rien, il perd sans peine le passé, dont il n'a pas joui. Il mène une vie monotone et triste, et cependant sa situation est douce. L'inquiétude qu'il porte en lui-même ne le quittera jamais : c'est un besoin qu'il ne connaît pas, mais qui le commande et l'emporte au-delà des êtres périssables. Ce besoin n'est pas l'amour!

Sans doute ce sentiment est immense, mais il n'est pas infini, et il faut à Obermann des illusions sans bornes, qui s'éloignent pour le tromper toujours : il lui faut un bien plus grand que l'attente elle-même, une espérance qui recule sans cesse devant lui, comme l'horizon devant le vaisseau qui cingle aux extrémités de la terre. Il s'étonne de trouver son idée plus vaste que son être ; et quand il vient à considérer combien sa vie est ridicule à ses propres yeux, il se perd dans des ténèbres impénétrables : « Plus heureux sans doute, s'écrie-t-il, celui « qui coupe du bois, qui fait du charbon, et *qui prend* « *de l'eau bénite quand le tonnerre gronde!* Il vit comme la « brute? non; mais il chante en travaillant. Je ne con- « naîtrai point sa paix et je passerai comme lui. Le temps « aura fait couler sa vie; l'agitation, l'inquiétude, les « fantômes d'une puérile grandeur, égarent et précipitent « la mienne. »

Celui qui prend de l'eau bénite quand le tonnerre gronde est, comme on voit, un être assez vil aux yeux d'Obermann, qui regarde en pitié, et cependant avec envie, la foi et la conviction du vulgaire. C'est ainsi qu'il lui arrive souvent de dépoétiser, par un sarcasme, ses plus nobles rêveries. Plus récemment, Byron a largement usé de cette méthode, et notamment dans son poème de *Don Juan*, où l'on trouve si fréquemment l'harmonie des pensées déconcertée par une saillie ironique échappée à l'amertume de la passion.

Obermann a plus d'une analogie avec Byron. Le trait caractéristique de leur âme, c'est l'amour de la nature et de la solitude. Ils ont la même éloquence et le même génie, la même incrédulité et les mêmes désirs; il ne

manque à Obermann que les mêmes souffrances de la vie matérielle pour s'élever à ce genre de sublimité que le désespoir inspire. Ce n'est pas qu'il ne s'indigne quelquefois ! par exemple, lorsqu'il voit un homme infirme qui mendie tout un jour, avec le cri des longues douleurs, au milieu d'une ville populeuse ; mais demandez-lui ce qu'il faudrait faire? il l'ignore. Il regarde les choses positives et rentre dans le doute; autour de lui, règne une profonde obscurité; il abandonnera l'idée même d'un monde meilleur! Accablé de lassitude, énervé par le découragement, il plaint une existence stérile et des besoins fortuits, et, ne sachant où il est, il attend le jour qui doit tout terminer et ne rien éclaircir.

Il s'indigne encore de voir que ce qui pourrait être bien porte le cachet du mal, et nous le surprenons alors arrangeant à sa manière ce qu'il y a d'accidentel, et disposant un nouveau plan avec les matériaux déjà donnés : — « Je voudrais, s'écrie-t-il, deux points : un climat « fixe, des hommes vrais. Si je sais quand la pluie fera « déborder les eaux, quand le soleil séchera mes plantes, « quand l'ouragan ébranlera ma demeure, c'est à mon « industrie à lutter contre les forces naturelles contraires « à mes besoins ; mais quand j'ignore le moment de cha- « que chose, quand le mal m'opprime sans que le danger « m'ait averti, quand la prudence peut me perdre, et « que les intérêts des autres, confiés à nos précautions, « m'interdisent l'insouciance, et jusqu'à la sécurité, « n'est-ce pas une nécessité que ma vie soit inquiète et « malheureuse? N'en est-ce pas une que l'inaction suc- « cède à des travaux forcés, et que, comme l'a si bien dit « Voltaire, je consume tous mes jours dans les convul-

« sions de l'inquiétude, ou dans la léthargie de l'ennui.

« Si les hommes sont presque tous dissimulés, si la « duplicité des uns force au moins les autres à la réserve, « n'est-ce pas une nécessité qu'ils joignent au mal inévi- « table que plusieurs cherchent à faire aux autres en « leur propre faveur, une masse beaucoup plus grande « de maux inutiles ? N'est-ce pas une nécessité que l'on se « nuise réciproquement, malgré soi?............. Dans « cette perpétuelle incertitude, je demande ce que de- « vient le moral; et dans l'incertitude des choses, ce que « devient la sûreté : sans sûreté, sans morale, je de- « mande si le bonheur n'est pas un rêve d'enfant...........

« Un climat fixe, et surtout des hommes vrais, inévi- « tablement vrais, cela me suffit. Je suis heureux si je « sais ce qui est. Je laisse au ciel ses orages et ses fou- « dres; à la terre les boues, les sécheresses; au sol la « stérilité; à nos corps leur faiblesse, leurs besoins, leur « dégénération; aux hommes leurs différences et leurs « incompatibilités, leur inconstance, leurs erreurs, leurs « vices même et leur nécessaire égoïsme; au temps, sa « lenteur et son irrévocabilité : ma cité est heureuse si « les choses sont réglées, si les pensées sont connues. Il « ne lui faut plus qu'une bonne législation, et si les « pensées sont connues, il est impossible qu'elle ne l'ait « pas. »

Est-ce bien Obermann qui parle ainsi? lui qui ne trouve quelque soulagement à ses vagues ennuis que dans la contemplation des beautés de la nature! Ce pompeux étalage de tant de richesses, dont nous verrons bientôt qu'il sait faire de magnifiques tableaux, n'a donc plus à ses yeux l'harmonie qui en fait le charme! Qu'est-

ce à dire? l'ordre des saisons est-il interverti? Faut-il, désormais, que le cultivateur renonce à jamais à sa vieille expérience, car les pluies d'automne, les neiges de l'hiver, les beaux jours du printemps et les feux de l'été, vont rouler pêle-mêle dans le torrent des jours? Obermann veut bien laisser au ciel ses foudres et ses orages, mais il veut que les choses soient réglées, ou, en d'autres termes, il veut savoir d'avance le jour et l'heure où il tonnera, où il pleuvra, comme si ce n'était pas encore une harmonie de la nature que cette *incidentalité* des phénomènes atmosphériques! Cette apparence de désordre est commune à tous les objets que la nature embrasse, et cependant tout concourt à un ordre admirable! Voudrait-il que toutes les montagnes fussent en granit, que tous les animaux fussent des aigles, toutes les plantes des palmiers? La liberté est l'apanage de la puissance, et la puissance se manifeste par la variété. L'uniformité est le don du faible; c'est la vie de l'esclave. Ah! c'est ici le moment de le dire : si l'âme de feu d'Obermann n'était pas flétrie par un scepticisme désolant, il espérerait que cette vie n'est qu'un passage vers un monde meilleur, et toutes ses plaintes aussitôt s'évanouiraient comme une vaine fumée. Ce qui lui semble vice, désordre, imperfection, prendrait à ses yeux la place qui lui fut assignée avec sagesse par celui dont la main puissante tient les rênes de l'empire universel.

Obermann voudrait des hommes vrais, inévitablement vrais, car sans ces conditions, nous dit-il, la société sera toujours dominée par la force du mal.

Le mal moral existe, j'en conviens! Et pourquoi,

dira-t-on alors, ce Dieu sage et puissant qu'Obermann n'avoue pas, mais que je reconnais, moi, dans la sincérité de mon âme, permet-il que le mal existe sur une terre qu'il a créée, et que sa providence gouverne? Je n'en sais rien; mais qu'importe! le monde matériel n'offre-t-il pas mille phénomènes inexplicables, incompréhensibles, à jamais inconnus? En est-il moins admirable pour cela? Nous adorons la sagesse quand elle se découvre; adorons-la aussi quand elle se cache. Et, d'ailleurs, ce mal moral que vous signalez, Dieu a donné à l'homme les moyens de s'en préserver : la raison, l'instinct du bien, la conscience, le remords! Pourquoi, enfin, ne voudrions-nous examiner ce mal que dans sa fâcheuse individualité, au lieu de le considérer comme partie nécessaire d'un tout harmonieux? Le vice rend la vertu plus aimable, comme l'ombre rend la clarté plus douce.

Mais telle est la philosophie d'Obermann! Il voit le mal, non comme une nécessité, mais comme une fatalité, et son indignation s'exhale en plaintes cruelles. La religion, qui nous soutient et nous console dans le voyage pénible de la vie, n'est pour lui qu'un objet de pitié, d'ironie, de mépris. Oh! combien est grande, en de pareils instans, l'amertume de ses sarcasmes! Il rit, de ce rire convulsif du désespoir, lorsqu'au sein des campagnes nues il voit un château fastueux, quand, après une lieue labourée, déserte, humide encore de la sueur des ouvriers, il aperçoit cent chaumières entassées, hideux amas, dont les étables, les potagers, les murs, les planches, les meubles et les hardes ne paraissent qu'une même fange dans laquelle toutes les femmes se querel-

lent, tous les enfans crient, tous les hommes travaillent! Et s'il cherche, pour ces malheureux, les consolations d'une espérance religieuse, il recule d'horreur devant un prêtre avide, sinistre, sans sagesse, sans onction, que l'on ne vénère pas, que l'on voit vivre, qui damne les faibles et ne console pas les bons, qui balbutie enfin d'étranges prières au pied d'un gibet sanctifié, triste reste d'institutions antiques et misérablement perverties!

Il s'indigne alors, et se désole! Et, dans l'excès de sa douleur, il s'écrie : — « Je suis né sensible, ardent, et « je n'ai jamais joui. Rien dans la vie! rien dans la na- « ture! rien après la mort! » Il pleurerait, en ces momens d'angoisses, mais l'infortuné n'a plus de larmes, et tout ce qui lui reste de ses forces, il l'emploie à discuter longuement, froidement, avec lui-même, la question du suicide, et arrive à cette terrible solution, que celui-là a le droit de se délivrer du fardeau de la vie, à qui aucune tâche n'est imposée, aucun désir accordé, qui souffre inutilement, et végète sans but.

Il est impossible, j'en conviens, d'apporter un plus grand talent à la défense d'une cause perdue! Ses argumens sont nombreux, sa logique puissante, ses objections terribles, son éloquence admirable; et il faut ajouter qu'il est en cela conséquent avec lui-même. Celui qui voit le mal et ne peut s'en rendre compte, celui qui souffre et qui n'espère rien, qui ne veut point haïr, qui ne peut pas aimer, qui regrette une vie manquée, et s'enfonce dans les solitudes qu'il entretient de son ennui......... celui-là doit aimer cette pensée, qu'il lui est permis de sortir au plus vite de ce monde de misère et de tribulation. Mais il ne parlerait pas ainsi s'il n'a-

vait voulu se considérer comme un homme isolé sur la terre, vivant en dehors de la société; car alors il conviendrait avec Beccaria, Jean-Jacques Rousseau et tant d'autres, que la société exerce sur chacun de ses membres un droit inaliénable. Je n'invoque pas ici le sentiment religieux, Oberman ne me comprendrait pas.

Et il y a dans cette longue apologie du suicide des pages d'une grande beauté! Plusieurs vérités utiles y apparaissent au milieu de cet amas d'erreurs, comme des îles fertiles qui dominent l'Océan où règne la tempête. Obermann a bien vu le côté faible de la société, et il y frappe sans ménagement; il foudroie sans pitié nos misérables institutions! Écoutons-le parler:

« Ces mêmes sophistes qui me défendent la mort « m'exposent ou m'envoient à elle. Leurs innovations « la multiplient autour de moi, leurs préceptes m'y « conduisent, ou leurs lois me la donnent. C'est une « gloire de renoncer à la vie quand elle est bonne; c'est « une justice de tuer celui qui veut vivre.......... Sous « cent prétextes, ou spécieux ou ridicules, vous vous « jouez de mon existence : moi seul je n'aurais plus de « droit sur moi-même! Quand j'aime la vie, je dois la « mépriser; quand je suis heureux, vous m'envoyez « mourir!........ Si je ne puis m'ôter la vie, je ne puis « non plus m'exposer à une mort probable. Est-ce là « cette prudence que vous demandez de vos sujets? Sur « ce champ de bataille, ils doivent calculer les probabi« lités avant de marcher à l'ennemi, et vos héros sont « tous des criminels. L'ordre que vous leur donnez ne « les justifie point : vous n'avez pas le droit de les en« voyer à la mort, s'ils n'ont pas eu le droit de consentir

« à y être envoyés. . . . . Si ce pouvait être « un crime d'abandonner la vie, c'est vous que j'accu-« serais, vous, dont les innovations funestes m'ont con-« duit à vouloir la mort, que sans vous j'eusse éloi-« gnée. . . . . » Je ne sais rien à répondre à cela.

Le scepticisme d'Obermann, vague et harmonieux quand il plane sur les débris de l'humanité, devient âpre et sombre quand il s'élève aux régions où séjourne la divinité. S'il faut l'en croire, les idées obscures s'altèrent avec le temps, et on s'habitue à les considérer sous un autre aspect : lorsqu'elles commencent à devenir absurdes, le peuple commence à les trouver divines; lorsqu'elles le sont tout-à-fait, il veut mourir pour elles.

Ainsi, c'est en vain que les générations qui passent sur la surface du globe laissent à celles qui viennent les remplacer un héritage de science et de lumières, héritage sans cesse accru par de nouveaux tributs! C'est en vain qu'un siècle succède au siècle, plus grand, plus fort, plus instruit, plus civilisé par la seule force progressive inhérente au génie de l'homme! les arts et les sciences marchent de front et s'avancent à pas de géant, mais c'est en pure perte! Ce que nous prenons pour des progrès en avant n'est qu'une fuite en arrière. Loin de porter la clarté des nouvelles lumières dans les idées les plus obscures, nous finissons par les adopter aveuglément; plus elles deviennent ridicules, plus elles nous deviennent chères jusqu'à ce que nous les adorions enfin, quand elles sont tout-à-fait absurdes.

Voilà, il faut en convenir, un langage bien sévère pour des gens qui aspirent de bonne foi à la perfectibilité! Cette philosophie d'un penseur ordinairement

austère ne manque ni de *brillantisme* ni de séduction; mais elle manque de vérité. Les idées obscures s'éclaircissent avec le temps, comme les ténèbres de la nuit se dissipent devant les rayons de la lumière; et ce qui fera toujours la plus grande force des idées religieuses, c'est leur antiquité. Par cela même qu'elles auront surnagé à tant de naufrages, elles seront plus dignes de notre culte, car la vie est faite pour l'esprit de vérité, comme la mort pour le mensonge!

Mais aurait-il pu parler un autre langage, celui qui, en présence des beautés les plus sublimes de la nature, au sein des vallées pittoresques de la Suisse, cette douce patrie du romantisme où la main de Dieu sema tant de merveilles, discute stoïquement sur la vie future, sur l'immortalité de l'âme? Oh! que j'aimerais à voir cette grande figure d'Obermann s'élever sur les ruines du doute, et faire retentir les vallons alpestres des sublimes accens de la religion! Mais, loin de là, je l'entends appeler à lui le malheureux qui a tant souffert qu'il n'existerait déjà plus sans l'espérance, et c'est pour l'affliger, pour lui jeter de cruelles ironies sur *sa vaine croyance!* Si la mort, lui dit-il, n'existait point pour l'homme, elle n'existerait pas non plus pour le chien! En effet, pourquoi trouvez-vous le *hic jacet* impie? est-ce parce que l'homme de bien, l'homme de génie n'est pas là sous ce marbre froid, dans cette cendre morte? Mais, dans ce sens, le *hic jacet* est également faux sur la tombe du chien, car, sous cette pierre, il n'y a pas son instinct fidèle et industrieux!

Si vous demandez à Obermann ce qu'est devenu le mouvement, l'esprit, l'âme de ce corps qui vient de

pourrir, il vous répondra, avec un sourire amer, que lorsque le feu de votre cheminée s'éteint, sa lumière, sa chaleur, son mouvement enfin le quitte, comme chacun sait, et s'en va dans un autre monde pour y être éternellement récompensé s'il a réchauffé vos pieds, et éternellement puni s'il a brûlé vos pantoufles!

En vérité, il serait difficile de pousser plus loin la cruauté de l'ironie dans la solution des plus graves questions; mais rire n'est pas répondre. Quelquefois même, par une bizarre contradiction, le ton de l'ironie prend chez lui l'apparence de la colère! C'est ainsi qu'il lui arrive de dire:

— « Je n'aime point un pays où le pauvre est réduit « à demander au nom de Dieu. Quel peuple chez qui « l'homme n'est rien par lui-même!

« Quand ce malheureux me dit : Que le bon Jésus! « que la Vierge....! quand il m'exprime ainsi sa triste « reconnaissance, je ne me sens point porté à m'ap- « plaudir dans un secret orgueil, parce que je suis libre « de chaînes ridicules ou adorées, et de ces préjugés « contraires qui mènent aussi le monde; mais plutôt ma « tête se baisse sans que j'y songe, mes yeux se fixent « vers la terre : je me sens affligé, humilié, en voyant « l'esprit de l'homme si vaste et si stupide. »

Ah! sans doute, les mystères du christianisme sont des choses bien stupides pour les génies de la trempe d'Obermann; et cependant d'autres esprits non moins élevés n'en ont pas jugé de même! C'est au moins une raison pour ne pas traiter aussi sévèrement le malheureux qui ajoute à sa prière l'appui d'une pieuse

invocation, car il est peut-être de bonne foi, ayant plus besoin que tout autre d'espérer et de croire. Dans la pauvreté, sa consolation est de rêver à un monde meilleur, et ne pouvant vous rendre en celui-ci le bien que vous lui faites, il prie son Dieu de vous le rendre dans la vie future. La puissance qu'il invoque n'est point une des honteuses divinités de la fable, c'est celle dont J. J. Rousseau disait : — « *Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu.* » Ou le philosophe de Genève était un homme stupide, ou le malheureux dont il est ici question ne l'est pas.

Dans nos départemens, et surtout dans ceux du midi, les mendians sont généralement dans l'usage de chanter des cantiques religieux, et d'invoquer les noms sacrés de *Jésus* et de *Marie;* mais à Paris, et notamment depuis la révolution de juillet 1830, on voit des gueux, au teint livide, aux joues creuses, aux regards flétris, couverts des haillons de la misère, accablés par des infirmités vraies ou supposées, chercher à éveiller la commisération publique en chantant, d'une voix chevrotante, des chansons d'amour, des romances sentimentales, à l'instar des fades troubadours de salon. Pitié! pitié!

Je livre cette remarque à l'auteur d'Obermann. Qu'il me dise lequel de ces deux usages lui paraît le plus stupide! Mais revenons aux considérations qu'il nous présente sur l'immortalité de l'âme : voyons s'il sera plus heureux dans la suite de ce raisonnement, ou du moins s'il y conservera plus de dignité.

Fidèle à son scepticisme, Obermann ne cherche pas à

démontrer l'anéantissement de l'âme, mais il s'attache à combattre les argumens qui militent en faveur de ce dogme. — « Je voudrais bien, dit-il, que l'âme de l'homme « bon et infortuné lui survécût pour un bonheur im- « mortel. Mais si l'idée de cette félicité céleste a quelque « chose de céleste elle-même, cela ne prouve pas qu'elle « ne soit pas un rêve. » Il convient que l'on ne risque rien d'y croire ; mais ce raisonnement, décisif quand il s'agit de la conduite, lui paraît absurde quand c'est la foi que l'on demande. Quant à la nécessité d'imposer au peuple la croyance d'une vie future, comme un frein pour les méchans et un encouragement pour les bons, c'est un système qui lui semble incomplet et ridicule. — « N'est-il « pas notoire, ajoute-t-il, que les terreurs de l'avenir « ont retenu bien peu de gens disposés à n'être retenus « par aucune autre chose ? Pour le reste des hommes, il « est des freins plus naturels, plus directs, et dès lors « plus puissans. Puisque l'homme avait reçu le sen- « timent de l'ordre, puisqu'il était dans sa nature, il « fallait en rendre le besoin sensible à tous les indi- « vidus....... Sans l'espérance et la terreur de la vie « future, vous ne reconnaissez point de mobile ; mais la « tendance à l'ordre ne peut-elle faire une partie essen- « tielle de nos inclinations, de notre *instinct*, comme la « tendance à la conservation, à la reproduction ? N'est-ce « rien que de vivre dans le calme et la sécurité du « juste. »

La tendance à l'ordre : voilà donc l'idée que M. de Sénancour substitue au sentiment religieux comme l'élément de la vertu, le mobile des bonnes actions ! Il a donné plus de développement à cette opinion dans deux

ouvrages postérieurs à Obermann : *De l'Amour*[1] et *Libres Méditations*[2].

J'ignore s'il se sera aperçu depuis que la tendance à l'ordre est elle-même un sentiment religieux qui dépose contre le scepticisme d'Obermann en faveur de l'immortalité de l'âme. En vain, nous dira-t-il que la renommée n'est pas un bien personnel très désirable; que l'homme célèbre ne prendra point une attitude plus gracieuse dans le tombeau; que les discours de ceux qui vivent aujourd'hui ne font rien à celui qui vivait hier! Il est évident que la tendance à l'ordre n'est pas autre chose qu'une tendance à l'amélioration, au perfectionnement, et celle-ci, à son tour, n'est que l'expression simplifiée de la tendance à la gloire. Nous avons tous le pressentiment d'une vie future qui nous donne l'envie d'éterniser notre nom dans la mémoire de nos semblables. nous sommes tous enclins à travailler pour un avenir qui dépasse la limite de la vie; nos désirs en ce monde ne sont jamais satisfaits : qui le sait mieux qu'Obermann? Eh bien! cette tendance à l'ordre, cet instinct de perfectibilité, cet amour de l'avenir chez des créatures éphémères, ne sont-ce pas des preuves suffisantes pour ramener ce sombre rêveur à de plus consolantes pensées? Mais je m'arrête : ma tâche est d'esquisser les traits caractéristiques du livre de M. de Sénancour, et non de développer ici un système religieux. J'ajouterai cependant encore un mot sur cette question : celui qui sent

[1] *De l'Amour selon les lois primordiales, et selon les convenances des sociétés modernes;* 3e édition. Paris, 1829. Chez Mansut.

[2] *Libres Méditations d'un solitaire inconnu, sur divers objets de la morale religieuse;* 2e édition. Paris, 1831. Chez Trinquart.

aussi vivement qu'Obermann les beautés d'un monde qui ne peut pas être l'ouvrage d'une puissance aveugle et sans intelligence, peut-il bien nourrir la pensée désespérante de l'anéantissement? Je concevrais peut-être ce sentiment chez l'homme condamné à passer sa vie dans l'embrasure d'une boutique, à mesurer des aunes d'étoffe ou à peser des denrées coloniales, mais non pas chez celui qui sort des villes sombres et boueuses pour s'enfoncer dans les campagnes dont il est si bien en état de sentir les beautés, et pour se trouver seul en présence de la nature! Peut-il douter, celui qui, sous un ciel d'automne, dans ces derniers beaux jours que les brumes remplissent d'incertitude, va s'asseoir près de l'eau qui emporte la feuille jaunie, pour entendre les accens simples et profonds d'une mélodie primitive? celui qui monte le Grimsel ou le Titlis, seul avec l'homme des montagnes, et entend sur l'herbe courte, auprès des neiges, les sons romantiques que connaissent les vaches d'Underwalden et d'Hasly? Mais, en voulant analyser ces poétiques descriptions, je m'aperçois que j'en altère le coloris. Écoutons une fois, sur ce sujet, Obermann lui-même. Nous verrons qu'il ne peut pas être de bonne foi quand il s'écrie : Rien dans la nature! rien après la mort! Surprenons-le grand et beau malgré lui. Il n'y eut jamais de plaidoyer plus éloquent que le suivant contre le scepticisme.

— « La journée était ardente, l'horizon fumeux, et « les vallées vaporeuses. L'éclat des glaces remplissait « l'atmosphère inférieure de leurs reflets lumineux; mais « une pureté inconnue semblait essentielle à l'air que je « respirais. A cette hauteur, nulle exhalaison des lieux

« bas, nul accident de lumière ne troublait, ne divisait « la vague et la sombre profondeur des cieux. Leur cou-« leur apparente n'était plus ce bleu pâle et éclairé, doux « revêtement des plaines, agréable et délicat mélange « qui forme à la terre habitée une enceinte visible où « l'œil se repose et s'arrête. Là l'éther indiscernable « laissait la vue se perdre dans l'immensité sans bornes, « au milieu de l'éclat du soleil et des glacières, chercher « d'autres mondes et d'autres soleils comme sous le vaste « ciel des nuits, et par-dessus l'atmosphère embrasée « des feux du jour, pénétrer un univers nocturne.

« Insensiblement des vapeurs s'élevèrent des glacières « et formèrent des nuages sous mes pieds. L'éclat des « neiges ne fatigua plus mes yeux, et le ciel devint plus « sombre encore et plus profond. Un brouillard couvrit « les Alpes ; quelques pics isolés sortaient seuls de cet « océan de vapeurs ; des filets de neige éclatante retenus « dans les fentes de leurs aspérités, rendaient le granit « plus noir et plus sévère. Le dôme neigeux du Mont-« Blanc élevait sa masse inébranlable sur cette mer grise « et mobile, sur ces brumes amoncelées que le vent « creusait et soulevait en ondes immenses. Un point noir « parut dans leurs abîmes ; il s'éleva rapidement, il vint « droit à moi : c'était le puissant aigle des Alpes ; ses « ailes étaient humides et son œil farouche ; il cherchait « une proie ; mais à la vue d'un homme il se mit à fuir « avec un cri sinistre ; il disparut en se précipitant dans « les nuages. Ce cri fut vingt fois répété, mais par des « sons secs, sans aucun prolongement, semblables à « autant de cris isolés dans le silence universel. Puis « tout rentra dans un calme absolu, comme si le son

« lui-même eût cessé d'être, et que la propriété des « corps sonores eût été effacée de l'univers. »

Voilà une admirable page! Pour moi, je ne connais rien de plus beau en fait de genre descriptif. Il y a sans doute dans les écrits de Bernardin de Saint-Pierre des traits empreints d'une plus douce inspiration, d'une fraîcheur plus délicieuse, d'une plus grande simplicité; mais ici, transportés au sein des Alpes, en présence de l'aigle, au séjour des neiges éclatantes, il fallait un tout autre coloris, et c'est celui que M. de Sénancour a employé avec tant de bonheur. La voix harmonieuse et tendre qui nous raconta les infortunes de *Paul* et de *Virginie* n'eût pas trouvé d'écho dans cette région sublime qu'Obermann remplit de ses mâles accens. Et qu'on ne s'imagine pas que de semblables tableaux sont clair-semés dans le livre de M. de Sénancour! Je pourrais en indiquer un grand nombre parmi lesquels il deviendrait difficile d'en trouver un moins éloquent, moins majestueux que les autres. A l'âge où l'on me confia, pour la première fois, les écrits de Jean-Jacques, je passai bien des nuits sans sommeil, attentif à ranimer ma lampe jusqu'au retour de l'aurore : mon admiration pour le solitaire de Montmorency me causait une sorte de fièvre..... Je déclare aujourd'hui que je n'ai rien trouvé chez l'auteur d'Émile qui me paraisse aussi beau que certaines pages d'Obermann [1].

[1] Dans les ouvrages contemporains je ne connais qu'un tableau qui ait produit chez moi autant d'effet que celui que je viens de mentionner, et (oserai-je le dire!) c'est un romancier qu'il me faut citer à ce sujet. Fenimore Cooper, dans le *Red-Rower*, fait une description sublime d'un navire qui sombre en pleine mer, loin de tout secours humain. On ne peut songer sans tressaillir à ce noble

On a voulu, je crois, établir un parallèle entre M. de Sénancour et M. de Chateaubriand ou madame de Staël : j'avoue, à ma confusion, que je n'en ai pas bien saisi les affinités. *René*, *Corinne* et *Obermann* sont des conceptions qui me paraissent diverses par la pensée, le récit et le but ; toutefois, leur contemporanéité est remarquable : cette diversité s'étend aux autres productions de ces trois grands écrivains.

Que j'aimerais bien plutôt à mettre en regard Jean-Jacques Rousseau et M. de Sénancour ! Tous deux ont commencé à écrire sans se croire hommes de lettres ; ce fut, en quelque sorte, chez eux, une expansion involontaire de cette sensation de *l'infini* qui remplissait le cœur. Tous deux, amans de la solitude et admirateurs passionnés des beautés de la nature, ont fait une guerre à mort aux infirmités humaines, lançant contre les institutions sociales les foudres de leur éloquence. Jean-Jacques Rousseau, plus adroit ou plus heureux, s'est appuyé sur les dogmes fondamentaux de toute religion pour combattre les préjugés ridicules et le fanatisme farouche ; M. de Sénancour, plus hardi et plus confiant, n'a pas cherché sa force en dehors de la nature. Ils s'accordent admirablement à penser que l'homme, étant peu de chose dans la nature, et étant tout pour

vaisseau qui cache sa proue sous les eaux, et s'engloutit dans les profondeurs de l'abîme en poussant un long gémissement, comme le dernier cri d'une créature mourante ! Les ondes divisées se hâtent de revenir ; elles tourbillonnent long-temps en fureur, et puis se calment, se taisent, se dérident, et ne présentent bientôt plus qu'une surface immobile où les rayons de la lune se reflètent comme dans un miroir. Il faut lire ce passage dans l'original. Il n'y a rien dans Walter Scott qui puisse en soutenir le parallèle.

lui-même, devrait bien s'occuper un peu moins des lois du monde et un peu plus des siennes ; abandonner peut-être l'étude de certaines hautes sciences qui n'ont pas séché une larme, et chercher de meilleures institutions ; avoir moins de science et moins d'ignorance. Conséquens avec eux-mêmes, ils ont fui la société, où triomphent les vices, pour chercher sur la terre

« . . . . Un endroit écarté
« Où d'être homme d'honneur on ait la liberté. »

MOLIÈRE.

Tous deux sauvages, mais chacun à sa manière : l'auteur d'Émile comme l'ours du Kamschatka, Obermann comme le Delaware des prairies américaines.

Ainsi que je l'avais annoncé, je me suis trouvé plus d'une fois dans la nécessité de signaler des opinions qui ne m'ont paru ni sages ni motivées ; mais on se tromperait étrangement si on en concluait que je n'apprécie pas l'utilité morale de livres aussi remarquables qu'*Obermann*, les *Considérations sur l'Amour*, et les *libres Méditations !* Toutes ces productions portent le cachet du génie uni à la vertu. Si l'auteur d'Obermann est admirable, même dans ses erreurs, combien ne l'est-il pas quand il a pour lui la raison ! Par exemple, lorsque, après avoir largement esquissé la décadence de la sagesse antique ; après avoir rappelé les fades rêveries de la mythologie, qui faisaient consister les grandes idées de l'immortalité et de la rémunération dans la crainte de tourner une roue, et dans l'espoir de se promener sous des rameaux verts ; après nous avoir enfin entretenus de la puissance et de la chute de l'empire, il nous demande pourquoi nous n'avons pas élevé sur

les monumens ruinés des diverses régions connues un édifice majestueux et simple, au lieu de fabriquer, de raccommoder, essayer, corriger, recommencer un amas incohérent de cérémonies triviales et de dogmes propres à scandaliser les faibles!

Lorsqu'il s'étonne de voir confier le sacerdoce aux premiers venus : on multiplia, dit-il, hors de toute mesure, ce sacrifice auguste dont la nature était essentiellement l'unité.....; on mit partout des sacrificateurs et des confesseurs ; on fit partout des prêtres et des moines : ils se mêlèrent de tout, et partout on en trouve des troupes dans le luxe ou dans la mendicité. Cette multitude est commode, dit-on, pour les fidèles ; mais il n'est pas bon qu'en cela le peuple trouve ainsi toutes ses commodités au coin de sa rue. Il est insensé de confier les fonctions religieuses à des millions d'individus : c'est les abandonner continuellement aux derniers des hommes, c'est en compromettre la sainte dignité, c'est effacer l'empreinte sacrée dans un commerce trop habituel.

On ne lira pas sans un grand intérêt des considérations pleines de sagesse sur le mariage, l'éducation des femmes et le divorce. L'union, dans laquelle les résultats des institutions humaines nous forcent à suivre les convenances du hasard, ou de chercher celles de la fortune à la place des convenances réelles ; l'union, qu'un moment peut flétrir pour toujours, et que tant de dégoûts altèrent nécessairement : une telle union ne nous suffit pas. Il nous faut un prestige qui puisse se perpétuer, et vous nous donnez *un lien dans lequel nous voyons à nu le fer d'un esclavage sans terme*, *sous ces fleurs d'un jour*

dont vous l'aviez maladroitement couvert, et que vous mêmes avez déjà fanées.

On a beaucoup écrit pour et contre le divorce; mais les partisans de l'indissolubilité du mariage n'ont jamais eu de plus rude adversaire que M. de Sénancour. Je voudrais que nos législateurs, qui vont bientôt s'occuper de nouveau de cette grande question, eussent sous les yeux la note 44[e] du livre *de l'Amour :* ils y verraient l'urgence de rendre, le plus promptement que possible, à la nation française, une loi sage dont elle fut dépouillée à une époque où la *restauration* tirait en arrière le char triomphal de la civilisation; car, tôt ou tard, il faudra en venir là. Celui qui sèmerait sur le sable, ou qui labourerait un lac, ferait un ouvrage moins insensé et plus durable que le législateur qui abolit le divorce.

La nouvelle édition d'*Obermann* est, je crois, destinée à un grand succès : elle le mérite du moins. M. Sainte-Beuve y a joint une préface où l'on trouve des considérations fort justes, exprimées en termes chaleureux, sur ce livre extraordinaire; c'est un péristyle digne du monument[1].

M. de Sénancour a publié, dans divers recueils politiques ou littéraires, des fragmens d'ouvrages inédits, et un notamment dans *la France Littéraire*, sur l'instruction morale, politique et religieuse de ceux qui peuvent être appelés à gouverner dans l'ordre moderne. On y trouve des développemens religieux qui prouvent que

[1] Nous devons ici quelques éloges à M. Abel Ledoux. Les publications de ce jeune éditeur se font généralement remarquer par leur importance et leur luxe typographique. (Note du D.)

la philosophie de l'auteur d'Obermann s'est remarquablement modifiée : il faut l'en féliciter.

Sans doute on sera curieux de connaître quelque chose de la biographie de cet écrivain. Il me serait impossible de satisfaire à cet égard les désirs du lecteur. J'avouerai même qu'il est plusieurs de ses ouvrages qui me sont entièrement inconnus; tels sont : les *Rêveries sur la nature de l'Homme*, l'analyse de l'*Histoire des Chinois*, etc. Je sais, toutefois, que M. de Sénancour a souvent abordé avec bonheur, en diverses publications, des questions de haute politique : aussi n'est-ce pas sans une grande surprise que j'ai appris, par la voie des feuilles publiques, que l'*Académie des Sciences morales et politiques* ne lui avait point encore ouvert ses portes. On sait que l'Académie française a dit en parlant de Molière :

« Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre. »

J'ignore tout ce qui manque encore à la gloire de la classe consacrée aux sciences morales et politiques, mais à coup sûr, l'auteur d'*Obermann* lui manque essentiellement.

C. FAMIN.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL NEY.[1]

Affaires d'Elchingen.

Le mouvement avait continué. Nous occupions Nordlingen, nous tenions les avenues qui conduisent au Danube. Nous étions au moment de mener à terme une grande combinaison. Marmont avait ordre de se porter sur Neubourg. Davoust était chargé de le suivre, et Bernadotte de pousser sur Munich l'armée bavaroise, dont il venait de prendre le commandement. Murat, de son côté, devait presser la marche de ses colonnes; il devait déboucher devant Donawerth, forcer la place et enlever le pont. Lannes, Soult, l'appuyaient avec leurs troupes: l'entreprise ne paraissait pas douteuse.

L'ennemi néanmoins venait de voir démasquer des manœuvres qui jusque là lui avaient échappé. Il nous voyait inopinément déboucher sur ses derrières; il devait tout entreprendre, tout tenter pour sauver ses com-

[1] Nous sommes heureux de pouvoir offrir à l'avance, à nos lecteurs, un chapitre *inédit* de cet important ouvrage, publié par M. Fournier jeune, qui va paraître à la fois à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, etc., etc. (Note du Réd.)

munications. L'empereur ne voulut pas courir les chances qu'enfante quelquefois une position désespérée. Il résolut de réunir ce qu'il avait de troupes disponibles, et appela le maréchal à Donawerth. Celui-ci venait de prendre position sur la Brentz. Au lieu de s'établir à Heydenheim, où ses troupes ne trouvaient ni vivres ni transports, il avait cru pouvoir modifier ses instructions, et avait porté ses colonnes dans des vallées abondantes. Il les avait établies à Herbrectingen, à Giegen, à Hohenmemingen. Ces positions n'offraient pas seulement les ressources qui manquaient à Heydenheim; elles présentaient encore d'autres avantages : elles commandaient le cours du Danube et dominaient tous les débouchés qui mènent à ce fleuve depuis Ulm jusqu'à Donawerth. En revanche, elles se trouvaient un peu trop sur la droite de la ligne d'opérations. Le maréchal, appelé à heure fixe sur le point où il devait combattre, ne pouvait plus l'atteindre s'il était obligé de gagner Neresheim. S'y porter en côtoyant le Danube, faire une longue marche de flanc, pouvait paraître dangereux à l'état-major. Mais le maréchal ne partageait ni les vues ni les appréhensions de celui-ci sur les projets de l'ennemi, et il se décida à ce mouvement. Il était convaincu que Mack n'avait « que quelques escadrons de cavalerie légère en avant de Donawerth; qu'il n'aurait garde d'engager une action ayant la Wernitz à dos. » Quant à leurs entreprises, il s'était assuré que les Autrichiens n'avaient aucune notion certaine sur notre marche, qu'ils ne nous croyaient pas même réunis en corps d'armée[1].

[1] Lettre au ministre de la guerre, 14 vendémiaire (6 octobre).

Ces aperçus ne tardèrent pas à se vérifier. Le quatrième corps avait enlevé Donawerth sans résistance, et le sixième avait fait son mouvement le long du fleuve, sans qu'aucun incident fâcheux eût signalé sa marche, lorsqu'il reçut ordre de prendre position. Soult s'était avancé le 6 sur la place. Il n'avait aperçu, comme l'avait annoncé le maréchal, que quelques parties de cavalerie qui n'avaient pas essayé de s'engager. Il avait précipité son mouvement, et était arrivé après une traite de quinze heures devant le pont qu'il devait enlever. Ses voltigeurs s'étaient élancés sur les travées que les Autrichiens livraient aux flammes, et le fleuve avait été franchi.

L'ennemi se replia sur le Lech : on le suivit, on s'avança sur Neubourg; mais l'empereur, auquel on annonçait de toutes parts qu'il se concentrait sur cette place, se persuada qu'il avait abandonné le Michelsberg et résolut d'emporter Ulm. Il chargea Ney de l'attaquer par la rive gauche, tandis que Soult la presserait par la rive droite. Il était convaincu que les Autrichiens s'étaient détachés du fleuve, qu'il n'avait qu'à faire marcher pour circonscrire leur champ d'opérations. Le maréchal était loin encore d'adopter ses vues à cet égard. Les Autrichiens venaient de quitter la rive gauche de Lech, et s'avançaient dans une sorte de confusion sur Ulm. Le pont de Guntzbourg était détruit, leurs flancs étaient assurés, leurs derrières hors d'atteinte; il ne doutait pas qu'ils ne cherchassent à déboucher sur la rive gauche, et ne dissimulait pas le danger que courraient les dragons établis à Heydenheim, si on ne se hâtait de les faire serrer sur lui.

L'irruption, du reste, n'était pas imminente. Ney avait

atteint les hauteurs de Burgberg le 8; le 9 il avait continué son mouvement. Loison avait enlevé Elchingen, Dupont s'était établi à Albeck, Malher avait fait halte à Riedhausen. Il menaçait à la fois Guntzbourg et Ulm, il était en mesure de battre, de contenir l'armée autrichienne quelque part qu'elle se présentât; mais la fortune semblait l'avoir mise hors d'état de rien entreprendre. Davoust [1] atteignait Aicha; Bernadotte entrait

[1] *Au quartier-général, à Donawerth*, 16 *vendém.* (8 *oct. à midi.*)

Le Lech ayant été passé, monsieur le maréchal, l'armée de M. le maréchal Soult se porte à Augsbourg, où elle arrivera ce soir.

Le prince Murat, avec dix mille hommes de cavalerie, sera ce soir à Zumershausen, et aura des postes à Burgau.

M. le maréchal Lannes sera ce soir à mi-chemin de Zumershausen, à Vertingen. M. le maréchal Davoust, avec son corps d'armée, sera à Aicha. Il est impossible que l'ennemi, instruit du passage du Danube et du Lech, ainsi que de l'épouvante qui a dû s'emparer du corps de troupes qu'il avait au-delà du Lech, ne songe sérieusement à prendre le parti de la retraite. Il est à croire qu'il essaiera d'abord de la faire sur Augsbourg; mais bientôt il apprendra qu'il n'est plus temps, et il tentera de la faire par Landsberg. Si nos troupes arrivent à temps, il se décidera à donner bataille, ou enfin à se retirer dans le Tyrol; mais il est probable qu'il prendra le parti de combattre. Dans cette hypothèse, l'empereur désire que votre corps d'armée se trouve à la bataille. S. M. ne pense pas que l'ennemi soit assez insensé pour passer sur la rive gauche du Danube, puisque tous ses magasins sont à Memmingen, et qu'il a le plus grand intérêt à ne pas se séparer du Tyrol, que dans cette manœuvre il découvrirait entièrement. L'intention de l'empereur est donc que vous vous portiez aujourd'hui à Guntzbourg, que vous occuperez avec votre avant-garde; vous emploierez tous les moyens pour tâcher de réunir à vous la division du général Gazan et celle des dragons du général Bourcier.

Vous préviendrez le général Baraguey-d'Hilliers qu'il serait chargé, si jamais l'ennemi faisait la sottise de vouloir pénétrer par

à Munich; Soult, Marmont, poussant sur Landsberg, achevaient l'investissement des colonnes ennemies, et leur laissaient pour tout champ d'excursion l'étroit espace qui s'étend du haut Lech au Danube. Ainsi circonscrites, enveloppées, elles n'avaient d'autre alternative que de se jeter dans le Tyrol ou d'en venir aux mains; car de s'aventurer sur la rive gauche, le major-

Heydenheim, Aalen et Nordlingen, de se battre en retraite devant lui, en suivant la route d'Heydenheim, Aalen et Elvangen, pour disputer le terrain et la grande et seule communication de tout ce qui vient de France, et qui est tellement couverte de détachemens des différentes armes, qu'en peu de marches le général Baraguey-d'Hilliers aurait réuni vingt mille hommes. Quant à vous, monsieur le maréchal, avec la division Gazan et celle des dragons du général Bourcier, vous vous trouveriez avoir plus de trente mille hommes. Faites rétablir tous les ponts qui sont sur vos derrières, et ménagez le plus de passages possible, de manière que du moment qu'il sera constaté que l'ennemi évacue Ulm pour se porter soit sur Augsbourg, soit sur Landsberg, vous puissiez, par une marche de flanc, vous trouver toujours à sa hauteur et sur ses flancs du moment où le maréchal Soult, le maréchal Davoust ou le maréchal Lannes, auraient commencé à le joindre et à l'attaquer. Vous aurez soin cependant, monsieur le maréchal, de tenir une division à Gundelfingen, afin qu'elle vous serve d'avant-garde, si jamais une autre circonstance décidait l'empereur de vous faire marcher sur Ulm, par Lawingen et Albeck. L'empereur imagine que vous avez fait rétablir le pont de Dillingen.

Le maréchal Lannes pourra par là communiquer avec vous. Envoyez des patrouilles de cavalerie à sa rencontre.

M. le maréchal Murat a aussi l'ordre de communiquer avec vous. Envoyez aussi des patrouilles de cavalerie à sa rencontre. Les momens actuels, monsieur le maréchal, sont de la plus grande importance. L'empereur compte sur votre zèle, sur vos talens et sur votre activité. Elle est tout entière nécessaire à ce moment.

Le ministre de la guerre,

Maréchal Berthier.

général jugeait qu'il y avait de la folie à l'entreprendre, et plus encore à le supposer. Une bataille était donc imminente, et Napoléon désirait que le maréchal s'y trouvât. « Ne perdez pas de vue, écrivait à Ney le ministre de la guerre, que par ses projets, qui sont de cerner l'ennemi, l'empereur se trouve obligé de disséminer un peu ses forces, et qu'il a besoin de toute la confiance qu'il a dans ses généraux et de toute leur activité pour ne pas rester oisif quand il faut agir. » Les troupes succombaient à la fatigue; depuis trois jours elles n'avaient ni subsistances ni repos. La pluie était battante, le sol détrempé; tout ce qu'il y a de pénible dans la vie se réunissait sur elles. Mais la dépêche était pressante. Le général Malher eut ordre de faire ses dispositions. Arrivé le 10, à trois heures du matin, à Riedhausen, il se remit en marche dès que le jour parut, et s'avança sur Guntzbourg. La route était défoncée, le pays couvert de marécages. Il ne fit son mouvement qu'avec les plus grandes difficultés. Il atteignit enfin les bords du fleuve. Le maréchal lui avait signalé un gué qu'il avait reconnu autrefois, et qui sans doute existait encore. Il l'avait chargé de le faire sonder, et lui avait indiqué le point de passage qui lui semblait présenter plus de chances. Mais Malher ne tient pas compte des obstacles. Ses colonnes sont formées; il donne le signal. Marcognet est chargé d'emporter Guntzbourg; il ouvre le feu, tombe de tout son poids sur les Tyroliens qui défendent les abords du Danube, enlève hommes et canons. Il se jette alors dans le fleuve, traverse le premier bras, s'empare de l'île, et arrive au pont. Les travées sont coupées. Il essaie courageusement de les rétablir; mais la mitraille

succède à la mitraille : il est obligé de lâcher prise, de se retirer sur la lisière des bois.

Le maréchal ne tarde pas à être informé de la résistance que Malher éprouve. Il fait prendre les armes à la 2e division, et la charge de lui prêter main forte ; le secours est inutile. Le général Labassé a été plus heureux que son collègue ; il s'est porté sur le point qu'indiquaient les instructions. Les difficultés du terrain, le feu de l'infanterie, le jeu des pièces n'ont pu arrêter son audace ; il est arrivé au pont de Reseinsberg, s'est élancé sur les madriers, les a franchis, et, fondant sur les troupes qui le couvraient de feux, il a enlevé les unes, culbuté les autres : il les a suivies, les a refoulées dans la place, et s'est fièrement établi sur les hauteurs.

L'armée autrichienne se trouvait presque en entier réunie sous les murs de Guntzbourg. Elle reprend l'attaque, l'action recommence plus vive et plus ardente ; mais le général Malher est accouru de son côté avec le reste de ses troupes. On joint l'ennemi, on le renverse ; l'infanterie autrichienne regagne la place en désordre et n'ose plus en sortir. Il n'en est pas ainsi de la cavalerie : aucun échec n'a encore ébranlé la confiance qu'elle a dans son courage ; elle s'obstine, elle veut à toute force emporter les hauteurs qu'occupe le 59e. Elle s'avance avec intrépidité sur lui, et, toujours désorganisée par son feu, elle l'aborde avec une fureur toujours nouvelle. Cinq fois elle a échoué ; elle se rallie, elle ne se rebute pas encore. Elle forme de nouveau ses escadrons, et revient intrépidement à la charge ; mais cet admirable régiment a perdu ses plus braves officiers. Le colonel La-

cuée est au nombre des morts, deux chefs de bataillon sont atteints. Il veut les venger, avoir satisfaction de ces attaques, qui, sans cesse dissipées, se reproduisaient sans cesse. Il anime son feu, désorganise cette cavalerie si opiniâtre, et l'oblige enfin de s'éloigner. Malher fait alors investir la place et y pénètre avant le jour.

La 2e division commençait à paraître. Le maréchal se trouvait avec les deux tiers de ses forces sur la rive droite. Il avait forcé le passage, enlevé des canons, des drapeaux, et pris un millier d'hommes. L'empereur lui témoigna la satisfaction que lui causait ce beau résultat; mais il persistait à croire que les ennemis manœuvraient sur l'Iller; il le pressait de s'avancer sur Ulm et d'en prendre possession. « Il le laissait le maître de marcher comme il l'entendrait pour atteindre ce but; mais il fallait que la place fût cernée le 11. La chose importait sous tous les points de vue[1].

Le maréchal se mit en mesure de la tenter. Loison poussa par la rive droite, Dupont eut ordre de se rapprocher de la rive gauche; et Baraguey-d'Hilliers, qui était à Stolzingen avec les dragons, de se diriger sur Languenau et de prendre position en arrière d'Albeck, afin de le soutenir. Dupont devait se munir d'échelles, de madriers, de tout ce qu'exige une escalade, sans faire cependant aucune tentative qu'il n'eût reçu de nouveaux ordres. Mais, sur ce théâtre mobile, chaque heure a son incident, chaque heure amène sa combinaison. On annonce tout à coup que les Russes commencent à se mon-

[1] Ordre du 10 octobre, Zumershausen, six heures du soir.

trer sur l'Inn. L'empereur court à leur rencontre, et Murat prend le commandement de l'aile droite. Maître de deux des barrières du champ clos où se sont placés les Autrichiens, ce prince se persuade aussi que c'est sur l'Iller qu'il doit leur donner le coup de grâce, que c'est là qu'il doit les chercher. Le maréchal combat vainement cette opinion; vainement il représente que l'archiduc s'est éloigné de Guntzbourg à la tête de dix régimens d'infanterie et de plusieurs corps de cavalerie; que sans doute il s'est dirigé sur Ulm, où sont déjà quinze mille hommes accourus la veille de Schaffouse; que tout démontre que ce sont nos communications qu'il veut atteindre; que c'est par la rive gauche qu'il est résolu d'opérer. Murat refuse de croire qu'il ose l'entreprendre. Les marches, les maladies, le défaut de vivres ont réduit nos forces outre mesure. Il a pour instruction principale d'empêcher les Autrichiens de communiquer par leur droite avec les troupes adossées au Tyrol. Il veut réunir tout ce qu'il a de disponible, pousser sur l'Iller et donner bataille.

Ney juge la résolution imprudente : il la combat, la désapprouve; une vive discussion s'établit entre eux. Tous deux sont égaux en grade, tous deux sont fiers, ardens. L'un supporte impatiemment d'être obligé d'obéir; l'autre est décidé à faire exécuter ses ordres. Ils sont au moment de vider leur querelle par un combat singulier; déjà la lettre de provocation est écrite; mais au moment de l'expédier, Ney se rappelle qu'il est devant l'ennemi, et se résigne à ce qu'il ne peut empêcher. Il commande d'organiser un corps d'observation en avant d'Albeck, appelle Dupont et Baraguey-d'Hilliers sur la rive

droite[1]. Néanmoins le mouvement lui paraît si grave, qu'il croit devoir signaler de nouveau au ministre les conséquences qu'il entraîne. Il lui expose à la fois les chances que présente l'action qu'on veut livrer, et le danger qu'il y a à abandonner aux Autrichiens les débouchés d'Ulm. Ils peuvent, dès que nous aurons passé le fleuve, se

[1] AUX GÉNÉRAUX DUPONT ET BARAGUEY-D'HILLIERS.

Guntzbourg, 19 *vendém. an* 14 (11 *octobre* 1805).

En conformité des nouvelles dispositions arrêtées par l'empereur, l'aile droite, dont le 6e corps dépend, sera sous les ordres de S. A. le prince Murat. Comme son intention formelle est de concentrer sur la rive droite du Danube, et parallèlement à l'Iller, toutes ses forces réunies pour combattre l'ennemi, qui paraît vouloir se défendre, il ne restera sous Ulm, rive gauche du Danube, qu'un corps d'observation, composé du 1er bataillon du 9e léger et des deux derniers escadrons du 1er de hussards, qui étaient attachés à la division de cavalerie à pied du général Baraguey-d'Hilliers. Ce détachement sera commandé par M. Crabbé, mon aide-de-camp, auquel j'envoie une instruction particulière.

Le général Dupont quittera en conséquence sur-le-champ sa position d'Albeck, et se dirigera avec les deux premiers escadrons du 1er de hussards et son infanterie, qui sera suivie par les deux régimens de dragons aux ordres du général Sahuc, pour passer sur la rive droite du Danube, soit par le pont d'Elchingen, soit par celui de Guntzbourg. Si les marais étaient impraticables, cette troupe passerait par Gundelfingen, et de là se dirigerait sur Guntzbourg. Dans l'un et l'autre cas, l'artillerie, les canons et les bagages passeront par Gundelfingen, et prendront la tête de la marche quelques heures avant le départ de la troupe.

La division du général Baraguey-d'Hilliers précédera les mouvemens des troupes réunies sous le commandement du général Dupont, et observera les mêmes dispositions pour la direction de ses canons et bagages.

Cet ordre était sans doute inconnu à un écrivain qui cependant

jeter brusquement sur nos derrières, saisir nos communications, et nous mettre dans la situation où nous les avons placés nous-mêmes. Ils peuvent se diriger sur Elvangen, Heydenheim, Neresheim, pousser même jusqu'à Nordlingen, s'ils le jugent convenable. A ce grave inconvénient s'en joint un autre. Nous voulons

se présente sans cesse comme la providence du maréchal. Voici ce qu'on lit dans *Napoléon au tribunal de César*, tom. II, pag. 112 : « Heureusement que Ney prit sur lui de n'en exécuter qu'une partie (des dispositions arrêtées par Murat) ; il fit passer la division Loison d'Elchingen sur la Roth, mais il laissa Dupont et Baraguey-d'Hilliers sur la rive gauche du Danube, en dépit des ordres du grand-duc de Berg. »

« Je ne fus instruit de cette particularité que plus tard ; elle me donne une grande idée du talent de Ney. Je sus dans la suite que j'en étais redevable à *un de ses officiers.* » Ney laissa, il est vrai, Dupont et Baraguey sur la rive gauche, mais ce ne fut pas en dépit des ordres du grand-duc. La chose se passa d'une manière plus flatteuse pour son amour-propre. L'empereur, surpris de voir livrer nos communications aux Autrichiens, révoqua une partie des dispositions qui avaient été prises, et le maréchal eut la satisfaction de recevoir du grand-duc l'ordre de faire réoccuper les positions dont il avait si vivement et si inutilement fait sortir l'importance. « J'ai le cœur navré, manda-t-il au général Dupont, des fatigues incroyables que je suis obligé de faire éprouver aux braves troupes que vous commandez. Il vient d'être décidé par le prince Murat, qui m'assure que c'est l'ordre formel de S. M., que votre division restera sur la rive gauche du Danube en observation pour contenir l'ennemi dans Ulm. Choisissez la position qui vous paraîtra la plus avantageuse pour remplir cette disposition.

Guntzbourg, 20 *vendém. an* 14 (12 *octobre* 1805).

Croyez après cela à cet ascendant dont on se vante sur le chef qu'on prétend avoir conduit, et dont on ignore les plus simples dispositions!



livrer bataille ! mais comment y parvenir ? L'Iller n'est guéable nulle part. L'ennemi n'a qu'à rompre les ponts ; nous n'avons plus aucun moyen de l'atteindre. Se décide-t-il à combattre, la chance devient fort douteuse. Nous sommes sans approvisionnemens, et le défaut de subsistances commence à se faire vivement sentir. Notre cavalerie est d'une bravoure à toute épreuve ; mais le manque de fourrages, les longues marches l'ont cruellement éclaircie. La division de hussards et de chasseurs qui est attachée au 6e corps ne dépasse pas neuf cents chevaux. Celle du général Bourcier, qui se compose de six régimens de dragons, s'élève au plus à seize cents hommes sous les armes. Le corps entier ne compte pas au-delà de seize à dix-sept mille combattans, ce qui n'est, à proprement parler, qu'une forte division.

Le reste de l'aile droite n'a pas moins souffert. La division du général Gazan est réduite à cinq mille hommes ; celle du général Oudinot en compte à peu près six mille ; celle du général Suchet huit mille ; les dragons à pied quatre mille ; la cavalerie en a tout au plus cinq mille : total général, cinquante mille combattans. Un tel état de choses peut-il inspirer une bien haute confiance ? Les résultats qu'il est permis de se promettre valent-ils les chances auxquelles on s'expose [1] ?

Mais déjà tout ce que prévoyait, tout ce que redoutait le maréchal, avait eu lieu. Arrivés le 10 dans la nuit à Ulm, les Autrichiens avaient passé le Danube le 11 au matin et s'étaient répandus comme un torrent sur nos communications. Dupont faisait son mouvement. On

[1] Lettre au ministre de la guerre, 19 vendémiaire (11 octobre).

s'était de part et d'autre trouvé inopinément en présence; de part et d'autre on s'était vivement engagé. La disproportion des forces eût rendu le feu meurtrier; on avait joint l'ennemi à la baïonnette; on avait porté le désordre dans ses rangs. Mais une colonne n'était pas rompue qu'elle était remplacée par une autre. Baraguey, qui devait appuyer la division, ne paraissait point. Seul, aux prises avec une armée entière, Dupont ne put contenir les colonnes qui couvraient la plaine; et les Autrichiens, tout meurtris des coups dont il les avait frappés, continuèrent leur mouvement[1]. Werneck marcha sur Heydenheim, Riesch se dirigea avec une colonne nombreuse sur Elchingen. Cette position était

[1] LE GÉNÉRAL DUPONT AU MARÉCHAL NEY.

Chabanois, le 6 mai 1806.

Monsieur le Maréchal,

Je viens de recevoir la lettre où vous me demandez de nouveaux détails sur la journée du 19 vendémiaire, relativement à la division de dragons à pied, commandée par le général Baraguey-d'Hilliers. Voici ce qui a eu lieu. Aussitôt la réception de votre ordre pour marcher sur Ulm, ma division se met en mouvement et elle arrive à Haslach à midi. Étant prévenu par vos instructions que la division de dragons doit se former en seconde ligne derrière la mienne, et l'appuyer au besoin, je fais évacuer entièrement Albeck, et j'en retire tous les bagages de ma division, afin de laisser ce point libre, de prévenir toute confusion, et que rien ne pût gêner le mouvement de la division de dragons. Vous savez, monsieur le maréchal, qu'à peine arrivé à Haslach, j'ai reconnu toute l'armée autrichienne qui était préparée au combat, et que ma division s'est trouvée aux prises avec elle. Dans une circonstance aussi critique, et dont il y a peu d'exemples, j'ai envoyé ordonnances sur ordonnances au général Baraguey, pour le prévenir de ma position et l'engager à

pour ainsi dire abandonnée ; il s'en empare, s'y établit, et fait aussitôt toutes les dispositions que la circonstance exige. Il désorganise le pont, brise les travées, mine les pilotis, ne laisse qu'un étroit passage pour éclairer la rive droite. Six pièces de canon, des troupes nombreuses, sont placées sur l'avenue. La défense en paraît assurée. Ces mesures néanmoins ne suffisent pas encore. On s'établit dans les jardins, on se retranche dans le château, le couvent, la chapelle. Il n'y a pas un mur dont on ne se fasse un appui, pas un détour dont on ne profite, pas un obstacle dont on ne tire avantage.

Le maréchal venait d'acheminer sa seconde division sur la Roth. Il reçut à la fois l'ordre de gagner la Leiben et de reporter Dupont sur Albeck. L'empereur avait jugé comme lui de l'importance qu'avait la rive gauche. Il avait

hâter sa marche ; mais j'ignore si ces ordonnances lui sont parvenues : aucun secours n'a paru.

Quant à l'heure où vos ordres ont été reçus par ce général, je ne puis vous donner de renseignemens précis à cet égard ; je crois que l'officier de votre état-major qui m'a apporté ceux qui me concernaient était aussi chargé des siens, et il pourra vous en rendre un compte exact.

J'ai toujours pensé, monsieur le maréchal, que si vos dispositions avaient été exécutées, et si votre corps d'armée avait pu donner, c'en était fait de l'armée autrichienne dans cette journée. Le succès que ma division a obtenu, et qu'elle doit au courage vraiment extraordinaire dont elle était animée, ne me laisse qu'un regret, celui de n'avoir pas combattu sous vos yeux et sous ceux de l'empereur.

Agréez, monsieur le maréchal, l'expression de mes respectueux sentimens,

Le général de division,

DUPONT.

vivement blâmé le projet de dégarnir, d'abandonner les hauteurs qui commandent le fleuve. Le maréchal chargeait la première division de les réoccuper, lorsqu'il apprend le rude combat qu'elle a soutenu, et les dispositions que fait le général Riesch. Il pousse aussitôt la troisième division à la suite de la deuxième, et court de sa personne joindre les colonnes que conduit Loison. Il les atteint le 13, à sept heures du soir. A huit, il se remet en marche, et se présente le 14, au point du jour, devant Elchingen. Elchingen est situé sur un plateau d'où ses édifices, ses jardins, se prolongent jusqu'aux bords du fleuve. A droite est une forêt qui touche au Danube; à gauche, des villages, des bouquets de bois; en face, un terrain coupé qui se termine à pic à soixante toises au-dessus du courant. Vu de la rive droite, Elchingen apparaît comme un château fort que couvrent de formidables ouvrages, que défend une armée nombreuse, et auquel on n'arrive qu'après avoir franchi un fleuve qui semble à lui seul une barrière insurmontable. On se dispose néanmoins à l'aborder; on marche au pont, on assemble quelques planches, on essaie de les ajuster. L'artillerie tonnait avec force; les soldats perdent bientôt patience et laissent là ces longs apprêts. Ils vont droit à l'ennemi qui les foudroie, s'élancent de poutrelle en poutrelle, enlèvent les pièces, culbutent les colonnes chargées de les défendre. Le passage dès lors est assuré. On se presse, on se heurte, on débouche en masse sur la rive gauche. Le terrain ne présente pour se déployer qu'une prairie étroite. On ne marche qu'avec plus d'ardeur à l'ennemi; on le pousse de jardin en jardin, de maison en maison; on réussit à le chasser des principaux

édifices. Il ne se rebute pas néanmoins; il continue à combattre, à tirer parti de tous les obstacles; et quand enfin les dernières maisons lui échappent, il se rallie, se forme sur le plateau, et se dispose à tenter de nouveau la fortune. Mais la cavalerie légère avait débouché. Le colonel Colbert était en bataille; le général Roguet, chassant devant lui les masses qui avaient opposé une si longue résistance dans l'abbaye d'Elchingen, venait de couronner les hauteurs; le maréchal fit ses dispositions. Riesch, déployé sur deux lignes, appuyait sa droite aux bois qui courent le long de la route de Gottingen, et se développait parallèlement au Danube. Plus haut, à quelque distance, se trouvait le général Miezery, chargé de maintenir la communication entre cette colonne et celle qui gagnait Heydenheim; sur les derrières, mais on ne savait où, le général Dupont, qui, appelé d'abord sur la rive droite, avait presque aussitôt reçu ordre de réoccuper Albeck. La situation était difficile, un peu confuse; le maréchal néanmoins ne désespéra pas de la mener à bien. Il feignit de vouloir opérer par la droite, attira par ses déploiemens les réserves de l'ennemi sur ce point, et ne le vit pas dégarnir son centre, que, se jetant à la tête d'une partie de ses forces, il manœuvra pour le couper par la gauche, lui enlever ses communications. Colbert se développe au-dessous d'Elchingen. Placé au-dessus, Roguet rompt, par pelotons à gauche, avec le 69e, longe intrépidement le front de la ligne ennemie, et reçoit son feu à bout portant. Le 76e, qui suit en colonnes, appuie à droite. Le 18e de dragons se met en mouvement. On s'aborde, on se heurte avec violence. En un instant deux carrés ennemis sont enfoncés; mais Riesch a saisi le but de

la manœuvre. Il voit que le maréchal veut le tourner, qu'il cherche à intercepter le chemin de traverse qui mène d'Elchingen à la grande route d'Albeck à Ulm. Il serre, il groupe ses colonnes; d'une extrémité de la ligne à l'autre toutes se forment en carré, toutes appuient vivement à droite. Vaine précaution! L'infanterie les disperse dans le bois, la cavalerie les rompt dans la plaine; quelque part qu'on les atteigne, on les renverse, on les enfonce. Elles réussissent néanmoins à conserver leurs communications; quelques corps seuls sont chassés sur Langueneau; le reste se jette dans la forêt de Kesselbrun, et s'y rallie. Mais Villate a suivi le mouvement; ses colonnes ont atteint la lisière des bois. Le général Malher arrive sur le champ de bataille; il éclaire la gauche et se place en deuxième ligne. L'action recommence. On se joint, on se presse, on combat avec ardeur. Enfin nous sommes au moment d'emporter les bois de Haslach; nous nous établissons sur la route d'Albeck. La victoire semble consommée, lorsque survient un incident qui est sur le point de tout compromettre. Werneck, prévenu que l'on était aux mains, avait rebroussé en toute hâte. Dupont, de son côté, qui s'était réfugié à Brentz, après la rencontre d'Haslach, avait fait son mouvement par Langueneau, et venait d'arriver à Albeck lorsque la colonne ennemie se presenta. L'un tenait la route, l'autre voulait la forcer. On se heurta avec violence. Mais quelle que fût la résolution des Autrichiens, ils n'avaient pu triompher de la résistance qu'on leur avait opposée. Diverses charges avaient eu lieu, et toujours ils avaient été rompus, toujours ils avaient été ramenés avec perte. Les colonnes descendues d'Elchingen venaient compliquer une position qui

était déjà si fâcheuse. Ils recueillirent leurs forces et s'avancèrent avec une sorte de fureur à leur rencontre; mais le général Bourcier arrivait avec sa cavalerie : ils furent rompus, rejetés partie sur Langueneau, partie sur Jungingen. Le maréchal n'essaya pas de les suivre. Il avait cinq mille prisonniers, des canons, des drapeaux dans les mains; l'artillerie tonnait sur sa droite avec une force toujours croissante : il fit un changement de direction et accourut au secours.

Le feu s'était successivement éteint; la nuit était noire lorsqu'il arriva : il s'établit la droite à Albeck, la gauche vers Gottingen, attendant, pour reprendre l'attaque, que le jour vînt l'éclairer. Mais l'empereur, qui d'abord avait mal apprécié le combat d'Haslach, n'avait pas tardé à revenir de sa méprise. Ses colonnes convergeaient sur Ulm lorsque la nouvelle de cette rencontre lui était parvenue. Il avait pressé la marche de tous ses corps, et était lui-même accouru prendre la direction du mouvement. Bessières s'était porté à Wassen-Horn; Soult s'était avancé sur Memmingen; et Marmont, établi à Ober-Kirch, avait complété l'investissement sur la rive droite. Murat avait passé sur la gauche; Lannes l'avait suivi et poussait sur le Michelsberg. Le maréchal reçut ordre de le soutenir, de se reporter sur les positions qu'il avait quittées la veille. Le jour commençait à poindre; il prit les armes et se dirigea sur Jungingen. Le général Suchet occupait déjà le village. On se forma, on se déploya, on chercha à embrasser les hauteurs, à tourner les redoutes qui les couvraient..

Le maréchal avait la droite, Lannes menait la gauche. Tout était disposé; on marcha, on se mit en mouvement.

L'ennemi en position sur le Michelsberg opposa d'abord une vive résistance; mais attaqué de front, menacé sur ses derrières, il fut obligé de lâcher prise, de se réfugier dans la place. Ney rejetait avec impétuosité dans les faubourgs les colonnes qui lui étaient opposées, que Lannes se débattait encore contre les redoutes qu'il avait en face. Tout à coup celui-ci s'aperçoit que son collègue est maître des hauteurs, se déploie sous le glacis. Il s'indigne de se voir devancé; il veut à son tour brusquer la fortune; il excite ses généraux, ses chefs de corps, répand partout l'ardeur qui le transporte. Vedel s'élance à la tête de la 17ᵉ légère sur les redoutes qui couvrent le Frauenberg, et les emporte. Le maréchal Lannes applaudit à ce coup de vigueur, et prend le parti de suivre la route que l'intrépide colonel lui a frayée. Ses colonnes sont formées; il veut forcer, enlever la place, porter le désordre au milieu des bataillons autrichiens, partager avec son collègue la gloire de renverser les derniers obstacles qui les couvrent. Il lance encore la 17ᵉ. De son côté, Ney pousse le 6ᵉ léger et le 50ᵉ de ligne. L'attaque est sur le point de réussir : ces intrépides soldats ont franchi les ponts, l'ennemi épouvanté jette ses armes. Ils n'ont plus qu'à suivre, qu'à pousser leurs avantages; mais la fortune est décidée, et l'armée vaincue peut encore rendre un sanglant combat. L'empereur ne veut pas prodiguer le sang de tant de braves. Il arrête les colonnes, les Autrichiens se remettent de leur stupeur. Le colonel Vedel avec quelques centaines de soldats est fait prisonnier.

Nous étions maîtres de tous les forts, de toutes les avenues. Werneck, battu de nouveau en avant d'Albeck,

gagnait la Franconie en désordre. Toute espérance était perdue. Les généraux autrichiens, hors d'état de se dégager par la force des armes, essayèrent de se faire jour à l'aide des négociations. Ils députèrent le prince de Lichtenstein au maréchal, et lui offrirent la remise de la place, à condition qu'ils pourraient joindre Kienmayer, prendre part à ses opérations. Si on refusait une demande qui leur paraissait naturelle, ils étaient décidés à s'ensevelir sous les murs de la ville, à ne plus faire d'ouvertures comme à n'en pas recevoir. Ney n'essaya pas d'interrompre le prince. Il honorait sa personne, respectait son malheur; mais, dans l'état des choses, semblables termes étaient inadmissibles : il ne lui dissimula pas qu'il fallait que l'armée autrichienne subît sa destinée. Lichtenstein reporta ces tristes nouvelles à Ulm. Les généraux s'assemblèrent, et résolurent d'essayer si la constance du maréchal tiendrait devant un dernier effort. Ils prirent une délibération ainsi conçue : « La garnison d'Ulm, voyant à regret que les conditions équitables qu'elle s'était crue en droit de demander à juste titre à son Excellence le maréchal *Neu* n'ont pas été acceptées, est fermement décidée à attendre le sort de la guerre.

Le comte GIULAY, lieutenant-général.
LOUDON, lieutenant-général.
Le comte RIESCH, lieutenant-général. »

Ulm, 16 *octobre* 1805.

La résolution était digne de ceux qui l'avaient prise : mais que sert le courage quand il n'est pas secondé par la fortune? Ulm était sans magasins, nous occupions

les hauteurs qui dominent la place. L'armée autrichienne subit la loi de la nécessité : trente-trois mille hommes, dont la plupart avaient rendu d'honorables combats, défilèrent tristement devant les bataillons qui les avaient vaincus, et nous livrèrent leurs armes, leurs drapeaux. Le 6e corps les avait battus dans six rencontres consécutives : il les avait défaits à Gunzburg, à Haslach, à Elchingen, à Albeck, au Michelsberg; il leur avait fait quatorze mille prisonniers, enlevé une artillerie nombreuse, pris dix drapeaux. Le combat de Wertengen, la capitulation de Memmingen, étaient les seules actions dont il ne pût revendiquer la gloire; toutes les autres étaient son ouvrage. L'empereur voulut honorer sa constance, sa bravoure. Il lui décerna la place d'honneur dans cette grande cérémonie, et chargea le maréchal de prendre possession de la place que nous abandonnaient les vaincus.



SOIRÉES

CHEZ MADAME DE STAEL.[1]

J'étais bien jeune encore lorsque j'offris mon premier ouvrage sur notre scène lyrique. C'était ce fait historique de *Pierre-le-Grand*, de ce fameux czar des Russies, qui, sous les vêtemens d'un simple ouvrier et le nom le plus obscur, construisit de ses mains le premier vaisseau qui fut lancé sur les mers de son vaste empire.

Grétry s'était chargé de faire la musique de cet ouvrage, et mon heureuse association avec ce compositeur célèbre me valut un succès qui passa mon espérance. A la fin de la pièce, au moment où le simple charpentier de vaisseau se fait reconnaître pour l'empereur, et qu'il excite l'admiration générale par son audacieuse et noble entreprise, le monarque, désignant *Lefort*, son confident et son ministre, qui l'avait secondé dans ses travaux, dit qu'un souverain veut en vain civiliser ses états et faire le bonheur de son peuple, s'il ne trouve un sage, un ami pour le seconder et le conduire. Cette allusion

[1] A l'instant même où notre imprimeur met cette feuille sous presse, nous apprenons que l'article ci-dessus a déjà paru dans le *Livre des Cent-et-Un*. Un directeur de journal devrait donc lire tout ce qui paraît, au risque d'y mourir à la peine; or, il faut bien l'avouer à notre grande honte : nous ne lisons pas le *Livre des Cent-et-Un ;* mais comme nous tenons beaucoup à n'être pas soupçonnés d'avoir illégalement puisé à cette source, nous glisserons ici (entre deux tirages), pour notre justification, quelques lignes de la lettre aimable qui accompagnait l'envoi de manuscrit que nous a fait M. Bouilly : « (Ce 22 juin « 1833). Voici, monsieur et très cher confrère, mes *Soirées chez madame de Staël*, « *revues et corrigées*. Je désire qu'elles ne paraissent dans votre riche et impo- « sant Recueil qu'avec les *changemens* qu'exigeait le bon goût et qu'indiquaient « les convenances. » Nos lecteurs pourront au besoin considérer cette deuxième édition comme la seule avouée par l'auteur. (Note du D.)

frappante à M. Necker, alors si cher à la nation française, fut saisie avec transport; tous les regards se portèrent vers la loge du ministre, qui s'y trouvait entouré de sa famille. Madame de Staël ne put se défendre d'une ivresse filiale qui la saisit au point que, dès le lendemain, elle se fit un devoir d'aller remercier Grétry de l'hommage public et si touchant qu'il avait fait rendre à son père. Elle lui demanda l'adresse de son jeune collaborateur; et bientôt je reçus la visite du baron de Staël, ambassadeur de Suède, qui m'invita, de la part de la famille Necker, à un grand dîner donné le jeudi suivant au Contrôle général, où devait assister l'élite des littérateurs français.

Je me rendis donc, accompagné de Grétry, devenu mon égide tutélaire, à l'hôtel du ministre, qui nous accueillit, avec une cordialité toute particulière. En abordant M. Necker, je fus frappé de la sérénité qui régnait sur sa figure ouverte, expressive; et dès les premiers mots qu'il m'adressa, je reconnus l'homme d'état, ami du peuple, et qui déjà s'occupait de soutenir ses droits.

Madame Necker, dont l'indulgence et la bonté répandues sur toute sa personne inspiraient une grande vénération, me parut digne du glorieux surnom de l'*Hospitalière des mansardes*, qu'on lui donnait parmi le peuple. Elle me produisit l'effet d'une vertu chrétienne personnifiée, qui descendait sur la terre pour offrir aux femmes un modèle parfait de douceur, de patience et de charité.

Quant à madame de Staël, elle m'embrasa par son premier regard. La dévorante expression de ses yeux me fit éprouver une de ces commotions imprévues contre lesquelles on ne peut se mettre en garde, parce qu'elles

pénètrent le cœur avant qu'on ait le temps de réfléchir. Toutefois la figure de cette femme, déjà si renommée, avait quelque chose de mâle et de prononcé qui contrastait singulièrement avec son sexe. Son teint bourgeonné, ses lèvres arides, annonçaient un travail opiniâtre et bien des nuits consacrées à l'étude. Ses mouvemens n'étaient point sans grâce; mais ils me semblaient impérieux, prononcés. Sa voix sonore et sa prononciation rapide, énergique, lançaient la foudre. Une sécrète et continuelle préoccupation produisait quelquefois chez elle de ces distractions que réparait aussitôt un trait de flamme, une ingénieuse répartie. En un mot, le premier abord de madame de Staël n'avait rien d'imposant ni de flatteur; mais l'écoutait-on quelques instans, se livrait-on avec elle à ces communications sociales, à ces discussions politiques ou littéraires qui animent un cercle, on était ravi, subjugué. Chaque mot qui sortait de cette bouche expressive charmait l'esprit, frappait l'imagination : tout coup portait; et malgré la gracieuse affabilité qui, chez elle, ajoutait à la séduction, on ne pouvait s'empêcher de reconnaître une supériorité qu'on s'avouait avec franchise, et qu'on supportait sans souffrance. Madame de Staël, en un mot, me produisit l'effet d'un génie créateur qui avait pris la forme d'une femme sans beauté, sans prétention, afin de moins humilier les hommes qui voudraient entrer en lice avec elle.

Je ne fus plus étonné de cette justesse d'idées, de cette élocution si remarquable, et surtout de ce tact si fin, de ces aperçus si profonds, en promenant mes regards sur les divers personnages dont cette muse moderne était environnée. Là, je remarquais *La Harpe*, dont l'œil

envieux, l'attitude carrée et la morgue sardonique annonçaient l'écrivain partial et passionné, l'implacable détracteur de toute nouvelle célébrité. Ici l'abbé *Morellet*, qu'on surnommait le théologien de l'*Encyclopédie*, faisait abjuration du petit-collet, pour composer des chansons érotiques et dire aux femmes de jolis riens. Là *Marmontel* s'efforçait d'animer, par d'agréables récits, la froide symétrie de son talent. Ici l'abbé *Sieyes*, au regard d'aigle, aux lèvres pincées, au large front, réceptacle des plus hautes idées, semblait rédiger son *Essai sur les principes*, tout en baisant la main de madame de Staël, son élève chérie. Plus loin *Boufflers*, à la figure commune, mais ouverte et riante, et dont chaque mot, chaque plaisanterie, provoquaient le rire, semblait reprocher au chevalier de *Parny* son excessive timidité, sa naïve ignorance de son propre mérite. Près d'eux *Rivarol* et *Champcenets* méditaient dans un coin quelque nouvelle méchanceté pour le *Petit Dictionnaire des Grands-Hommes*, où ils prenaient plaisir à flageller ceux-là même dont souvent ils serraient la main : brillans jongleurs tenant le dé qu'on leur laissait prendre par crainte ou par curiosité, égoïstes à la mode, véritables roués de cour, dont la morale était fidèlement exprimée dans ces vers de l'un d'eux :

« Quel bien est solide aujourd'hui?
« Le plus sûr est celui qu'on mange. »

Je m'éloignai de ce groupe frondeur et brillant pour m'approcher d'un autre qui convenait mieux à mes goûts, à mon caractère. Il était composé de l'abbé *Delille*, alors dans l'apogée de sa gloire, et que j'avais rencontré plusieurs fois chez Grétry, auprès duquel il était assis ; de

Florian, dont les traits pointus et sardoniques contrastaient étrangement avec l'idée que je m'étais faite de l'auteur d'*Estelle* et de *Galatée*; de *Ducis* dont la figure admirable, la noble stature et le ton patriarcal se trouvaient si bien d'accord avec ce que j'avais rêvé de celui des auteurs tragiques de notre époque dont la lyre pénétrait le plus avant dans mon âme; enfin d'un quatrième personnage dont le physique chétif, les yeux baissés et le timide maintien annonçaient un nouvel initié dans ce cercle imposant: c'était *Collin d'Harleville*, qui venait de faire applaudir au Théâtre-Français *l'Inconstant*, *l'Optimiste* et *les Châteaux en Espagne*. Aussi La Harpe dardait-il déjà sur lui son regard oblique, et se préparait-il à le maltraiter dans le *Mercure de France*, ainsi que dans son *Cours de Littérature*, monument d'érudition brillante et de révoltante partialité. L'humble et bon Collin d'Harleville, qui ne se doutait pas qu'il fît dès lors fermenter la bile de l'envieux, de l'implacable Aristarque, avait été présenté chez madame de Staël par l'évêque de Chartres, l'un des plus aimables prélats de France, aux manières peut-être un peu mondaines, et qui causait près de la cheminée avec M. Necker et l'évêque d'Autun, ce fameux Maurice de *Talleyrand*, qui, dès cette époque, annonçait le grand rôle qu'il jouerait en France; aussi Rivarol disait-il de lui: « C'est un maudit boiteux qui nous fera faire bien du chemin. »

Madame de Staël avait eu la bonté de me présenter à ce dernier groupe: la jeunesse de Collin d'Harleville et sa touchante simplicité semblaient me rapprocher de lui. Il m'accueillit avec cette douce urbanité qui le caractérisait, et voulut me faire accroire qu'il existait entre

nous une véritable confraternité; mais je sus mesurer la distance qui nous séparait encore; et le serrement de main que je reçus de lui fût le présage flatteur de l'estime et de l'amitié dont il m'honora par la suite.

Plusieurs dames du plus haut rang, et d'une célébrité reconnue, augmentaient par leur présence le charme de ces belles réunions, que je me promis de fréquenter le plus souvent que je pourrais. Parmi ces dames, je distinguai sans peine la maréchale de *Beauveau*, tante du chevalier de Boufflers, riche d'anecdotes, conteuse agréable, et se disant du parti populaire; la vieille madame du *Boccage*, surnommée le *Siècle ambulant*, qui, dans sa jeunesse, avait fait tourner la tête au pape Benoît XIV et à deux vieux cardinaux. Elle était octogénaire, et faisait encore les délices d'un cercle nombreux, soit en récitant ses jolis vers, soit en racontant ses voyages avec une verve entraînante et la plus piquante gaîté. C'est d'elle que disait mon ancien ami *Demoustier*:

« On est vieux à vingt ans, si l'on cesse de plaire;
« Et qui plaît à cent ans meurt sans avoir vieilli. »

Auprès du Siècle ambulant, très recherché dans le monde, était une autre femme de lettres dans la maturité de l'âge, et joignant à des restes de beauté la grâce la plus ravissante, l'esprit le plus délicat embelli d'une véritable philosophie : c'était la comtesse *Fanny Beauharnais*, que Buffon avait nommée sa fille chérie, et dont J.-J. Rousseau recherchait la conversation. Elle avait le talent de peindre d'un seul coup de pinceau les sujets les plus graves, les plus élevés. Elle prétendait que Corneille est un dieu, Racine une déesse, Voltaire un en-

chanteur, Shakespeare un sorcier. Parlait-elle de l'amour, elle disait que les femmes aiment de tout leur cœur, et les hommes de toutes leurs forces.... C'était à chaque instant, et, pour ainsi dire, à chaque mot, une pensée neuve, une étincelle brillante qui jaillissait de la bouche la plus fraîche, et se gravait dans la mémoire de tous ses auditeurs.

Enfin, pour compléter ce rendez-vous des célébrités modernes, madame de *Genlis* y faisait briller une grande connaissance du monde, ces aperçus fins et variés des mœurs, des usages, des ridicules de la cour. *Adèle et Théodore*, *les Veillées du Château*, *le Théâtre d'Éducation*, plaçaient leur auteur au premier rang des écrivains moralistes. Madame de Staël n'en parlait qu'avec une respectueuse déférence : plus d'une fois je l'entendis défendre madame de Genlis contre les mordantes plaisanteries de Sieyes et de Morellet, qui l'attaquaient dans ses prétentions d'austérité, dans la haine ridicule qu'elle portait sans cesse à la philosophie. Je fis de cette femme célèbre une étude particulière : j'étais enthousiaste du charme répandu sur toute sa personne, de l'expression de sa figure encore ravissante. Je l'admirais passant tour à tour d'une conversation sérieuse, animée, à tous ces jolis riens de société qui amusent et captivent. Tantôt elle exécutait sur la harpe les morceaux les plus mélodieux, les accords les plus ravissans; tantôt elle dessinait un paysage, une fleur, un insecte, avec une rare perfection. Jamais on n'avait montré plus d'adresse pour tous ces petits ouvrages de femme qui remplissent les momens de vide, et conservent la précieuse habitude de s'occuper.... Toutefois, je l'avouerai, je trouvais à ma-

dame de Genlis un esprit d'envie et de domination, une austérité poussée jusqu'à la pruderie, un ton décisif, improbateur, qui cadrait mal avec cette pieuse tolérance et cette douce charité dont elle nous parlait sans cesse. Il me semblait enfin que, malgré ses justes prétentions à former, à épurer le cœur de l'adolescence, elle oubliait souvent, en parcourant la scène du monde, qu'elle donnait la main à une jeune fille. Je ne fus donc plus surpris par la suite d'entendre des hommes tolérans, et d'un mérite supérieur, attaquer vivement cette femme célèbre, lui reprocher, entre autres torts, de critiquer le style, de blâmer l'admirable morale de *Fénelon*, d'insulter Voltaire, qui, du haut rang qu'il occupe sur le Parnasse français, riait malicieusement des petites contorsions de la prude, et que vengea *Chénier* dans son Épître à ce grand homme, par ce vers, l'un des plus spirituels des temps modernes, qui stigmatise les femmes brillantes devenues dévotes, soit par spéculation sociale, soit par expiation de leurs folies de jeunesse :

« *Et toi, sainte Genlis, Philaminte des cieux....* »

Je terminerai cette peinture fidèle des réunions chez madame de Staël par une esquisse rapide des hautes renommées qu'elles offraient dans les arts. Autour de *Grétry* se groupaient *Monsigny*, *Dalayrac*, *Dezède* et *Martini*, dont les aimables compositions ont contribué si long-temps à la vogue de l'Opéra-Comique. Autour du vénérable *Vien*, fondateur de la belle École française, se pressaient *Ménageot*, *Suvée*, *Vincent*, la belle madame *Le Brun*, et plusieurs autres peintres de genre, tels que *Fragonard*, *Greuze*, *Vanspandonk*, mademoiselle *Gé-*

rard, etc. Parmi les savans, on comptait *Jussieu*, *Delaplace*, *Monge*, *Lacépède*, *Dacier*, *Lalande*.... En un mot, on rencontrait tous les jeudis au Contrôle général ce qui pouvait charmer l'esprit, orner la mémoire, épurer le goût, agrandir la pensée : c'était, pour ainsi dire, le rendez-vous des célébrités françaises que venaient étudier celles de toutes les cours de l'Europe, intéressées à suivre le développement et la progression des lettres et des arts. On ne pouvait, en effet, porter les yeux que sur des noms illustres; on n'entendait qu'un langage épuré, brillant, scientifique; on apprenait à juger les hommes, non d'après le rang qu'ils occupaient, mais sur leur mérite personnel. On se trouvait assurément bien petit, en faisant cette étude salutaire; on y recevait une leçon de modestie, une conviction de sa médiocrité; mais les efforts qu'on faisait pour en sortir n'étaient pas toujours vains, et l'on grandissait quelquefois sans s'en apercevoir. J'en fis moi-même l'expérience: je dus beaucoup à l'honorable avantage d'être admis dans ces réunions si recherchées, dans ces salons que je salue encore avec un respectueux souvenir : ils me firent apprécier plus que jamais cette douce sociabilité, cet heureux esprit des convenances, et m'inspirèrent pour la vie un inaltérable dévouement aux femmes qui, comme madame de Staël, savent embellir une célébrité méritée par l'attrait si puissant de l'urbanité.

Quelque temps après nous fûmes invités, Grétry et moi, par la famille Necker, à une grande fête donnée à toute la diplomatie des cours étrangères. L'hôtel était illuminé, le grand escalier jonché d'arbustes et de fleurs. Tous les appartemens étaient remplis de ce que la capi-

tale offrait de grands seigneurs et de personnages célèbres de l'un et l'autre sexe. Madame de Staël, parée de tous ses diamans, qui paraissaient lui peser, nous reçut avec cet élan du cœur, bien préférable aux cajoleries des gens de cour et aux usages de l'étiquette. Nous y trouvâmes l'abbé Delille, Boufflers, Morellet, Rivarol et Champcenets, en un mot, toute la coterie littéraire et habituelle. Mais ce qui me ravit, ce fut d'apercevoir le vieux *Sedaine* qui vint serrer la main de Grétry, en féal compagnon de gloire, et ne dédaigna pas de m'appeler son jeune confrère, qualification qui me fit tressaillir, et dont j'ambitionnais de me montrer digne.

Il se forme presque toujours dans ces grandes réunions un petit comité d'hommes de lettres et d'observateurs du cœur humain, qui thésaurisent, font des esquisses d'après nature, et s'amusent des sots à la mode, des prétentions des ambitieux, de la gourme opaque des Turcarets modernes, du ton tranchant des pédans académiques, universitaires, des minauderies des coquettes surannées, du jeu de prunelles et du manége prétentieux des jolies femmes; en un mot, de ce flux et reflux de toutes les petites passions qui font tant de dupes et de victimes. Tel était presque toujours, chez madame de Staël, ce comité qui se formait dans le petit salon particulier, qu'elle appelait sa *chambre ardente.* Rivarol y brillait par ce cliquetis de mots heureux et d'ingénieuses malices; Boufflers, par cette verve de bonhomie et de gaîté qui ne laissaient pas de décocher les traits les plus mordans sur chaque personnage, passant, à son tour, dans cette redoutable lanterne magique.

Assis sur un tabouret, à l'entrée de cette chambre ar-

dente, je dévorais et j'enregistrais dans ma mémoire ce recueil si précieux de bons mots, de pensées neuves, d'esquisses d'un seul trait, et frappantes de ressemblance. Ma tête s'échauffait, mon cœur battait avec violence, et je me sentais grandir à vue d'œil. L'illusion en pareil cas est si naturelle! Une occasion favorable se présenta pour que je pusse payer mon écot littéraire, et je la saisis avec avidité. J'avais à mes côtés un homme maigre et long, en habit brun et perruque ronde, riche tabatière d'or à la main, large anneau de saphir au doigt, doctoralement enfoncé dans un fauteuil, les jambes croisées, le nez au vent, la bouche dédaigneuse, et la narine gonflée. Il critiquait toutes les notabilités littéraires avec un aplomb imperturbable et une audace insolente. A peine l'abbé Delille trouvait-il grâce auprès de cet impitoyable Aristarque. Je le pris pour un de ces modernes *Fréron*, pour qui toute célébrité devenait un tourment. Je sus bientôt que c'était un des gros bonnets-fourrés de l'Université, l'un des rédacteurs du *Mercure de France*, et censeur humoriste de tous les écrits philosophiques renfermant quelques idées de liberté. Jamais on n'avait réuni plus d'arrogance au plus profond savoir. C'était principalement sur les auteurs dramatiques qu'il épanchait sa bile et distillait son venin. « Quel est donc, me dit-il, ce vieillard au nez pointu, aux yeux de lynx et à la figure de renard, qui fait faire cercle autour de lui? — C'est Sedaine, lui répondis-je, qui sans doute récite son *Épître à mon habit*, ou bien quelque plan scénique de son invention. — Quoi! c'est là ce maçon littéraire, ce fabricateur de pièces foraines où le peuple, qu'il flatte et qu'il prétend peindre, a la sottise

de courir !... » Le sang me bouillait dans les veines, et je cherchais les moyens de venger l'habile charpentier dramatique, le digne collaborateur de Grétry, avec lequel il avait cueilli tant de couronnes. Je soutins que Sedaine était dans son genre un créateur, un homme de génie, et que si l'on pouvait lui reprocher, à juste titre, de négliger son style, on ne pouvait refuser un véritable mérite à l'auteur du *Philosophe sans le savoir* et de la *Gageure imprévue*. J'ajoutai que *Rose et Colas* était un chef-d'œuvre de fraîcheur et de naturel ; que *Richard-Cœur-de-Lion* offrait une couleur chevaleresque, un intérêt irrésistible ; qu'enfin le *Déserteur*, *Félix*, *le Roi et le Fermier*, et tant d'autres productions, étaient depuis un demi-siècle applaudies au théâtre. — « Ne me parlez « donc point, reprit le caustique censeur, de tous ces « faiseurs d'opéras-comiques : ce sont de véritables jon« gleurs, écrivains de tréteaux, ce que nous appelons « la *râclure littéraire*. La plupart de ces misérables-là « connaissent à peine les élémens de la langue, et n'ont « fait aucune espèce d'études ; ils n'entendent même pas « et ne pourraient articuler un seul mot latin. »

Je possédais à cette époque mes anciens auteurs, dont je pouvais aisément citer les plus beaux passages. Mon heureuse mémoire vint en ce moment à l'aide de ma colère, de mon indignation, et je formai le projet de ne plus répondre au Fréron moderne que par des citations latines. Me parlait-il de M. Necker avec une mesure hypocrite, je répétais ce passage de Tacite : « *Magnitudi-* « *nem suam malit justitiâ tueri*..... Il n'emploie que l'é« quité au soutien de sa grandeur. » Le pédant me regardait alors avec surprise ; un sourire vint errer sur

ses lèvres venimeuses ; puis il ajouta que, quelque honnête homme que fût ce ministre, il avait de grands ennemis. « Il s'en console, répliquai-je, par cet adage « de Cicéron : *Gloria nostra est testimonium conscientiæ* « *nostræ*..... Notre vraie gloire, c'est le témoignage de « notre conscience. — Il paraît, monsieur, que vous « êtes particulièrement attaché à M. Necker. —En aucune « manière, je vous jure ; et j'ai trop bien retenu ce vers « charmant d'Ovide : *Vive tibi, et longè nomina magna* « *fuge*....... Vivez pour vous-même, et fuyez les grands. « — Je vois bien, reprend mon antagoniste, que vous « êtes trop familier avec nos anciens auteurs, pour que « je continue le combat. Monsieur, peut-être, est pro« fesseur dans un de nos colléges royaux ? — Moi, pro« fesser, lorsque j'ai tant besoin d'apprendre encore ! « Je me borne à répéter avec Virgile : *Quid verum atque* « *decens curo*..... Je cherche à connaître ce qui est vrai, « ce qui est beau. — Vous devez occuper un rang dans « le monde ? — Aucun ; et je suis fidèle à cette salutaire « leçon de Virgile qu'on ne se lasse point de citer : *Littus* « *ama ; altum alii teneant !*..... Cotoie le rivage, et laisse « aux autres la pleine mer ! — Plus vous abondez en « citations, et plus vous excitez ma curiosité : encore « une fois, qui donc êtes-vous ? — Un pauvre *faiseur* « *d'opéras-comiques*, un de ces *jongleurs*, de ces *écrivains* « *de tréteaux*, que vous appelez si éloquemment la *râ*« *clure littéraire*..... mais qui n'en est pas moins le plus « humble de vos serviteurs. »

Je me lève à ces mots, en riant aux éclats ; et Boufflers, qui m'avait entendu, va raconter mon aventure à tout ce qui composait la chambre ardente de madame

de Staël, qui m'honora d'un serrement de main. Sedaine, en m'embrassant, m'autorisa tout haut à me dire son élève; et je fus comblé des félicitations, des encouragemens de tous les noms célèbres dont j'étais environné : hommage flatteur, inespéré, qui influa puissamment sur ma destinée ; car, bien que je ne fusse encore qu'un jeune conscrit qui essayait le maniement des armes, je conçus l'espoir de gagner mes éperons.

Madame de Staël, à cette brillante fête où j'avais eu l'honneur d'assister, m'avait avoué que toutes ces grandes réunions l'excédaient, et qu'elle leur préférait le petit comité des mardis, qui se tenait régulièrement au Contrôle général, et n'était jamais composé que de douze ou quinze affidés. C'était là que chaque littérateur faisait la première lecture d'une production nouvelle; c'était là que l'amitié franche, débarrassée de tout cérémonial, savourait les délices de la confiance et de la douce familiarité. « Je vous ai suffisamment étudié, me dit cette « femme célèbre, pour vous compter parmi nos amis. « Venez donc à nos petits comités ; et j'ose croire qu'ils « ne seront pour vous ni sans intérêt ni peut-être sans « profit. » Je témoignai combien j'étais heureux et fier de cette haute faveur, et je n'eus qu'une pensée, c'était la crainte de ne pas la mériter.

Dès le mardi suivant je me rendis au Contrôle général : on s'y réunissait à huit heures, et l'on soupait à dix. Ces jours-là, point de grande tenue, pas la moindre étiquette. On était admis en fraque; on pénétrait en voiture de place jusqu'à l'entrée du vestibule de l'hôtel ; en un mot, on était en famille : les communications devenaient plus directes, plus expressives. Je m'en aperçus

aisément à l'accueil que je reçus de M. Necker et de sa fille : ils me conduisirent à la chambre ardente, me firent asseoir avec eux sur le divan, et m'adressèrent des questions pleines d'intérêt sur ma position sociale et sur mes projets d'existence. Je répondis que j'avais hérité de mon père de quoi vivre, et que le produit de mon travail me donnerait l'aisance modeste, seul bien que j'ambitionnais. « Écoutez-moi, me dit M. Necker d'un ton pater-« nel qui pénétra jusqu'au fond de mon cœur : j'ai besoin « d'un secrétaire particulier que j'initie dans ma famille, « et qui devient mon confident et mon ami ; si cela vous « convient, dès ce moment vous nous appartenez, et je « me charge de votre fortune. — L'idée de m'attacher à « vous, répondis-je, vivement ému, m'enivrerait d'hon-« neur et de joie, si je n'avais pas été habitué, dès l'âge « le plus tendre, à la plus heureuse indépendance qui « ne me permet pas de me livrer à la moindre idée d'am-« bition. Exister par moi, n'appartenir qu'à moi, voilà « mon but, ma résolution, ma jouissance et ma vie. J'ai « basé ma conduite passée, présente et future sur ce « passage d'*Ausone*, l'un de mes auteurs chéris, que j'ai « traduit par ces vers :

« Le bonheur qu'ici-bas j'envie,
« C'est une obole au-dessus du besoin,
« Une douce et fidèle amie,
« Heureuse, ainsi que moi, dans un tout petit coin ;
« Enfin c'est de pouvoir éparpiller ma vie
« Sans nulle gêne et sans fâcheux témoin.

« — Le ciel vous exauce ! me dit madame de Staël, en « me serrant la main plus vivement encore. Répétez-moi « votre traduction d'Ausone : j'aime ce qui est simple et

« part du cœur; je le préfère à ce qui ne vient que de « l'esprit. » Puis, me regardant avec une expression pénétrante, elle ajouta ces mots, qui, depuis quarante-trois ans, ne se sont point effacés de mon souvenir : « Vous « *n'éparpillerez* jamais votre vie, que pour le bonheur « des autres : c'est moi qui vous le prédis. »..... J'acceptai la prédiction, et me suis fait dans tous les temps un devoir de l'accomplir.

Cependant les fidèles initiés s'étaient réunis. Déjà Rivarol secouait ses paillettes; Champcenets répétait les mots piquans, les anecdotes curieuses des *Actes des Apôtres*, dont il était le rédacteur; déjà Boufflers, s'amusant de tout et flagellant tous les partis, se montrait tantôt homme de cour, tantôt partisan du tiers-état, comme on le disait alors. Il n'avait qu'une crainte, c'était que les troubles politiques ne nuisissent aux petits-soupers, dont il était le plus joyeux convive. Delille, qui tremblait pour son abbaye, cherchait à se distraire en travaillant à son poëme de l'*Imagination*, dont ce jour-là même il nous lut, ou plutôt nous récita cet admirable épisode dans lequel il dépeint la terreur, les angoisses, l'espérance, le découragement et la délivrance d'un jeune artiste égaré dans les catacombes de Rome. On avait éteint les bougies, et le morne silence qui régnait autour du poète semblait ajouter encore à l'enivrante magie de son talent, à l'inexprimable puissance de son élocution. Ni *Gerbier* ni *Mirabeau* n'avaient produit sur tous mes sens un enchantement plus vif et plus réel que celui que j'éprouvais.

Personne, après Delille, n'avait le courage de se faire entendre. Ce fut en vain qu'on sollicita Saint-Lambert

de réciter un fragment de son joli poëme des *Saisons*, le duc de Nivernais de lire quelques-unes de ses fables charmantes. Il n'y eut que Boufflers qui osa débiter un fragment de ses poésies érotiques, où l'esprit était assaisonné de ce que la malice a de plus pétillant, où la licence était adoucie par la grâce : lui seul pouvait occuper un instant ses auditeurs après l'effet inexprimable qu'avait produit l'abbé Delille.

Parmi les femmes, en petit nombre, admises à ces comités si recherchés, on distinguait la comtesse de Sabran, dont l'heureuse physionomie et la gaîté naturelle étaient embellies d'une imagination brillante et d'un esprit observateur. Je savais qu'elle cultivait la poésie élégiaque avec autant de talent que de modestie; et les mots ingénieux, les piquantes saillies qui s'échappaient à chaque instant de sa bouche expressive semblaient donner encore plus de charme à son regard pénétrant.

Dix heures à peine étaient-elles sonnées à la pendule, que le maître-d'hôtel venait annoncer qu'on était servi. La table ne contenait ces jours-là que douze à quinze couverts, et sitôt le service terminé tous les domestiques se retiraient. Alors le petit-souper devenait ravissant; alors plus d'étiquette, plus de contrainte : on remplissait soi-même son verre et celui de sa voisine ; on avait le droit d'appuyer le bras sur le dos du siége où elle était assise. Les communications devenaient plus faciles et plus vives; les bons mots pétillaient; la gaîté jaillissait sous mille formes aimables. Le grave M. Necker lui-même, oubliant en ce moment le fardeau du ministère, s'abandonnait à cette hilarité qui caractérise si

bien la nation française. Madame Necker, malgré son austère piété, ne pouvait s'empêcher de sourire à toutes les folies qu'exhalaient à l'envi les Boufflers, les Champcenets, les Rivarol, ainsi qu'aux récits curieux et de bon ton que faisaient Saint-Lambert et le duc de Nivernais. C'est alors enfin que madame de Staël, se livrant à toute la verve de son imagination, faisait briller ces traits de flamme, ces éclairs d'un génie créateur qui devaient lui assigner le premier rang parmi les femmes lettrées de son siècle : c'était véritablement *Corinne* improvisant vers la fin d'un beau jour, sur les bords du cap Misène.

Pour se reposer un instant de ce cliquetis de mots brillans, d'expressions neuves, de récits variés, de tableaux en tout genre, on avait coutume, vers les onze heures, de faire assaut de bouts-rimés, très en vogue à cette époque : la réunion était composée de grands maîtres en ce genre. Le duc de Nivernais, malgré ses soixante-quatorze ans, s'y montrait encore aussi gracieux que fécond : ce fut donc par ce Nestor de la poésie érotique, par cet élégant traducteur du poëme de *Richardet*, que la lutte commença. Il fut défié par Saint-Lambert, et ramassa le gant avec toute la vigueur et la souplesse d'un jeune chevalier français. Il provoqua de même son digne adversaire, comme lui couronné de cheveux blancs; et celui-ci prouva que l'esprit et la grâce ne vieillissent jamais. « Il ne faut pas s'en étonner, s'écria Boufflers : « n'est-il pas le poète de toutes les *Saisons?* » Delille, à son tour, provoqua celui-ci, qui fut plus agaçant et plus coloré que les deux septuagénaires, mais moins pénétrant, moins anacréontique. Rivarol et Champcenets furent lancés par madame de Staël, et, semblables

à deux jeunes coursiers sans mords et sans entraves, ils parcoururent l'arène en faisant les bonds les plus divertissans : c'était un vrai feu de file ; un coup succédait aussitôt à l'autre.

Enfin l'abbé Delille fut appelé dans la lice par la comtesse de Sabran, avec cette candeur enchanteresse et cet esprit qui lui donnaient un si grand renom. Mais quelque difficiles que fussent les rimes qu'elle lui imposât, toutes furent remplies avec cette verve, cette pureté de style et cette fraîcheur d'idées qui distinguaient l'auteur du poëme des *Jardins*, le seul de ses ouvrages qui fût alors imprimé. Parmi les quatrains qu'il composa devant nous, ou plutôt qu'il laissait échapper de sa lyre harmonieuse, comme l'eau pure qui jaillit d'une source féconde, j'ai retenu le suivant, adressé à la belle de Sabran, sur les rimes suivantes qu'il avait reçues de Saint-Lambert :

« Vos traits divins font naître le *désir ;*
« Votre langage impose le *silence.*
« On vous aborde avec une *espérance :*
« On s'en retourne avec un *souvenir.*

« Je ne crois pas, s'écrie Boufflers, qu'on puisse pein-
« dre la comtesse de Sabran avec plus de charme et de
« fidélité. — « Elle pose si bien ! » ajoute avec expression le vieux duc de Nivernais. Elle-même fut appelée dans l'arène par Champcenets et Rivarol, qui lui donnèrent plusieurs défis qu'elle accepta, et dont elle sut triompher avec un talent remarquable et la plus parfaite convenance.

Enfin, minuit vint à sonner, et chacun se retira. Je

rentrai dans ma paisible et modeste demeure, encore tout étourdi de mon initiation parmi ces beaux esprits et ces grands seigneurs qui formaient l'élite des hommes distingués de la capitale. Je me félicitai d'avoir su conserver au milieu d'eux ma dignité d'homme et mon indépendance. Je fus heureux et fier d'avoir eu le courage de refuser les offres séduisantes de M. Necker; et je récapitulai, selon mon usage, les préceptes des anciens auteurs, dont je composais mon plan de conduite, entre autres, celui-ci de Cicéron : « *Non esse cupidum pecunia* « *est* »..... C'est être riche, que de ne pas désirer l'être; celui-là de Lucrèce : « *Ut satiùs multò jam sit parere* « *quietum, quàm regere imperio, res velle* »..... Il vaut « mieux être indépendant et tranquille, que d'exercer « un grand pouvoir. » Et enfin cet autre de Tacite : « *Malo securum et secretum Virgilii secessum.* »..... Je préfère la tranquille et solitaire retraite où reposait Virgile. » Je croyais alors entendre madame de Staël me répéter, en m'honorant d'un serrement de main : « Le ciel vous « exauce!... » Et je m'endormis en laissant errer sur ma bouche souriante ma devise chérie que j'avais traduite d'Ausone :

« Le bonheur qu'ici-bas j'envie,
« C'est une obole au-dessus du besoin....
« Une douce et fidèle amie,
« Heureuse, ainsi que moi, dans un tout petit coin;
« Enfin c'est de pouvoir éparpiller ma vie
« Sans nulle gêne et sans fâcheux témoin. »

J. N. BOUILLY.

Poésie.

PIÈCES COURONNÉES

AU CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

L'INVASION DES BARBARES,

ODE

QUI A OBTENU UN SOUCI RÉSERVÉ.

Rome, tu n'as donc plus d'ennemis à combattre !
Ivre de ta puissance et riche de butin,
Tu poses ta cuirasse et t'assieds au festin;
Tu convoques tes fils au grand amphithéâtre;
Et, pareille aux vautours que l'on voit quelquefois
Livrer à leurs petits la proie encor sanglante,
Tu jettes à ces fils que l'appât de l'or tente
La dépouille des rois.

« Du pouvoir, disais-tu, j'ai donc atteint le faîte!
« Plus de combat, fermez les portes de Janus;
« Je puis sur mes lauriers reposer satisfaite,
« Puisque j'ai subjugué tous les peuples connus. »

Eh bien ! regarde au loin ce peuple aux traits rapides,
Aux bras nus, ignorant la crainte du trépas,
Il pullule au-delà des Palus-Méotides,
Tu ne l'y savais pas.

Dès long-temps le Seigneur qui te juge et t'observe,
Pendant que tu grandis méditant tes revers,
Se prépare une armée et la tient en réserve
Dans les forêts du nord, au bout de l'univers.
C'est là qu'à ton insu de nombreuses peuplades,
Fortes de leur jeunesse, incapables de frein,
Sous un ciel orageux, féroces et nomades,
Grandissent sous sa main.

Il leur donne des chefs hardis, de haute taille,
Spectres aux regards fiers, à l'éclatante voix,
Qui livrent des combats sans se mettre en bataille,
Et n'ont qu'un sabre nu pour génie et pour lois :
Aussi, leur cœur se plaît aux soudaines alarmes,
Il est gros de valeur quand le danger s'accroît ;
Tous supportent la faim, le maniement des armes,
La fatigue et le froid.

Il inspire à ce peuple une ambition vague
Qui l'agite toujours, le pousse à son destin ;
Comme un pirate avide interrogeant la vague,
Il cherche dans les vents une odeur de butin :
Aussitôt que lui vient le moindre bruit de guerre,
Il s'arme, impatient, c'est une onde qui bout ;
A la voix de la mer, aux éclats du tonnerre,
Il se lève debout.

Aussi Dieu qui lui voit une valeur si prompte
Contemple ses soldats, les appelle, les compte,
Les range par tribus, fait bruire à loisir
De confuses rumeurs sur la proie à saisir :

Qu'au-delà des forêts il existe une Rome
Pleine de voluptés, étincelante d'or,
Et ce peuple répond alors comme un seul homme:
Partirons-nous encor?

Une voix leur dit: Pars!... Comme un monde s'écroule
Dans l'abîme sans fond en perdant son appui,
Et comme un fleuve gros qui mugit et se roule,
Emporte ses îlots et ses bords avec lui;
Comme l'orage fond quand le tonnerre gronde,
Comme on verrait la mer, libre de tout rempart,
De même qu'un torrent, couler vaste et profonde:
Ainsi fut leur départ.

Mais Rome cependant, Rome enfin, que fait-elle?
Rome prend les grands noms de reine et d'immortelle,
Rome perd sa vigueur dans des plaisirs exquis,
Rome jouit du monde après l'avoir conquis;
Elle va voir livrer des esclaves aux bêtes,
Elle s'émeut aux cris d'un tigre rugissant,
Elle aime à voir mourir, et dans ses grandes fêtes
Il faut toujours du sang.

À ce lâche repos bientôt habituée,
D'un joug à l'autre joug elle porte son front,
Et de tous les tyrans sale prostituée,
Peut compter chaque jour par un nouvel affront:
Ceux-ci, dont le pouvoir grandit par sa faiblesse,
Pour mieux la façonner à souffrir le dédain,
Lui jettent quelquefois, en prix de sa bassesse,
Un spectacle et du pain.

Dans ses remparts ouverts c'est une grande orgie;
Elle boit à deux mains la coupe des tyrans,
Et par des flots de vin la bacchante rougie
S'enivre aux derniers cris des martyrs expirans;

Aussi, quand on lui dit qu'un ennemi s'avance,
Et qu'il faut rehausser son nom qui s'avilit,
Elle veut, mais en vain, se dresser sur sa lance,
Et retombe en son lit.

La voilà donc couchée, immobile et muette:
Rome, libre autrefois, courbe aujourd'hui sa tête
Devant un affranchi qui commande et qui veut...
Mais qu'est-ce donc? D'où vient que le monde s'émeut?
Pourquoi ce peuple en trouble et ces aigles romaines
Qui volent vers le Tibre avec leurs légions?...
D'où vient que l'on entend dans les terres lointaines
Un bruit de nations?

Ce sont les mille voix d'une foule en tumulte
Qui menace de loin du trait et de l'insulte:
Commandement des chefs, hurlement du soldat,
Bruit d'instrumens guerriers qui sonnent le combat;
On entend résonner le carquois, l'arc, la flèche,
Et le cheval hennir en traînant de grands chars.
Voyez, voyez là-bas, comme au haut d'une brèche,
Flotter leurs étendards!...

Tous veulent du combat: femmes échevelées,
Berçant leurs nourrissons au milieu de ce bruit,
Enfans, vierges qui n'ont jamais été voilées,
N'ont point rêvé d'amour pendant la douce nuit,
Tous; ce peuple affamé que le Seigneur envoie,
Demande le chemin, prête l'oreille au vent,
Et rugit vers le ciel pour demander la proie,
La proie au Dieu vivant!

Du vieux monde romain la grande capitale
Leur apparaît enfin ouverte et sans soldats;
Eux, de pousser des cris dans leur ardeur brutale,
Et de brandir l'épée, et d'élever leurs bras.

Ils parcourent des yeux et palais magnifiques,
Et temples encombrés de dépouilles et d'or,
Jardins voluptueux, vastes et hauts portiques
Où la plèbe s'endort.

La proie est riche ! allons, il faut qu'on la saisisse :
Descendez des hauteurs comme fait le torrent :
Pour la grande cité c'est l'heure du supplice ;
Elle a fait tous ces maux que votre main lui rend.
Et l'on voyait venir contre Rome alarmée
Une phalange immense, une foule sans nom,
Et puis une autre foule, et puis la grande armée
Au fond de l'horizon.

C'est un fleuve épanchant son onde inépuisable ;
Et dans la vaste plaine on voit plus de soldats
Qu'aux bords de l'Océan il n'est de grains de sable ;
Mais lorsque Dieu se venge il ne les compte pas.
Ils marchent confondus : pas de rang qui se forme,
Chacun pousse ses cris, et chacun se conduit,
Chacun a son armure, et cette masse informe
Se roulait à grand bruit.

Rome veut se défendre : on a brisé ses portes,
Et de tous les côtés, par ses remparts ouverts,
Pénètrent dans son sein d'innombrables cohortes
De ces soldats, fléaux vengeurs de l'univers.
Point de grâce aux enfans, qu'ils brisent sur la pierre,
Point de grâce aux vieillards embrassant leurs genoux,
Point à la jeune fille, et sa douce prière
N'arrête pas leurs coups.

Venez peuples, venez de tous les coins du monde,
Vous que Rome accablait jadis de tout son poids,
Et vous, qu'elle traînait à sa prison immonde ;
Réveillez-vous aussi, grandes ombres des rois,

Esclaves condamnés à tant d'ignominies,
Malheureux dépouillés par d'odieux Verrès !
Annibal ! Spartacus ! et vous tous torturés
Aux sales gémonies.

Venez, reines, héros dont elle a triomphé,
Captifs que le soldat maltraite et se partage ;
Et vous tous immolés au grand sac de Carthage,
Enfans, peuple innocent dans la flamme étouffé ;
Vous martyrs, descendez de la voûte éternelle,
Confesseurs obstinés du Dieu des nations :
Venez tous ! aujourd'hui, c'est Rome l'immortelle
Que Dieu jette aux lions.

Et bientôt l'incendie a son tour et commence ;
Il se dresse, il s'allume au souffle ardent de Dieu,
Au-dessus des palais il se soulève immense,
Les presse et les étouffe en ses longs bras de feu ;
Il dévore ces murs que rien ne peut défendre,
Et tous les monumens qu'ils tenaient renfermés :
Héros, dieux, empereurs, roulent tous dans la cendre
A demi consumés.

Horreur ! de voir alors à la lueur des flammes
Le pillage et la mort prolongés dans la nuit ;
De voir fuir en criant des enfans et des femmes,
Devant le sabre nu du soldat qui les suit ;
D'entendre s'écrouler quelque grand édifice,
Aux clameurs du barbare, aux plaintes du mourant,
Et de sentir brûler les chairs du sacrifice
En marchant dans le sang.

Horreur ! de contempler dans ces tristes enceintes
Le barbare impuissant à fatiguer son bras,
Qui court à la lueur des flammes presque éteintes,
Afin qu'un adversaire, un seul, n'échappe pas.

Déjà lourd de butin, la main de sang trempée,
Il n'est pas satisfait : tranquille et sans remords
Il s'en va remuer du bout de son épée
Des cendres et des morts.

Eh bien ! alors, au sein de l'horreur et des ombres,
Un monument debout sur ce vaste débri
A des vaincus sortis du milieu des décombres
Inspire du courage et prête son abri :
Comme un soleil couchant il luit après l'orage.
Le barbare étonné n'ose élever la voix ;
Il s'arrête, se trouble, et sent mourir sa rage...
Il adore la croix.

ISIDORE LATOUR,
De Saint-Ibars (Arriège).

LES TROIS PERLES,

ÉLÉGIE

QUI A OBTENU UN LIS RÉSERVÉ.

Ibant obscuri sola sub nocte per umbras.

Je me suis dit souvent : Peut-être au fond des mers,
Dans quelque coin obscur de ces vastes déserts,
Sous cette masse d'eau qui murmure et qui roule,
Sous ces flots que le vent toujours foule et refoule,
Loin des regards de l'homme et des feux du soleil,

Repose un joyau rare, un trésor sans pareil,
Une perle brillante, une perle divine,
Richesse ensevelie et que nul ne devine,
Une perle admirable en éclat, en blancheur,
Mais pour toujours soustraite à la main du plongeur.
A l'univers entier le flot jaloux la cache,
Cette fille des eaux, merveilleuse et sans tache.
Si l'on pouvait descendre à son obscur séjour,
Si quelqu'un parvenait à la produire au jour,
Nous la verrions passer de sa couche d'arène
Sur le bandeau d'un roi, sur le sein d'une reine;
Elle serait des cours l'orgueil et l'ornement:
Mais comment se douter qu'elle est là? Vainement
La nature avec soin la travailla sous l'onde,
La fit blanche, la fit éblouissante et ronde.
Que lui sert sa beauté, son éclat, sa rondeur?
Elle habite des mers la sombre profondeur;
Elle y dort à jamais : destin injuste et triste!
Et personne ne sait seulement qu'elle existe:
Car le grand Océan, invincible rempart,
Interpose ses flots entre elle et le regard.

Ainsi me fait songer cette perle inconnue,
Par un sort envieux dans l'ombre retenue.
Puis je poursuis mon rêve, et je me dis encor :
Peut-être un beau génie, autre riche trésor,
Un homme en qui le ciel mit une âme sublime,
Vit ainsi dans l'oubli comme au fond d'un abîme.
Connu, sur un autel nous l'eussions honoré :
Maintenant sous nos pieds il végète ignoré,
Et passe inaperçu sur la terre où nous sommes,
Profondément perdu dans un océan d'hommes,
N'ayant aucun moyen de sortir de sa nuit,
Et plus grand cependant que ceux qui font du bruit....
Les nobles sentimens que son esprit enferme,
Les fruits, dont la nature y déposa le germe,

Tout cela périra sans qu'on en ait joui,
Sans qu'on ait soupçonné le grand homme enfoui.

Cette pensée est triste, et bien souvent m'afflige.
Et puis, je vais plus loin : Peut-être encor, me dis-je,
Quelque part, dans un coin d'une vaste cité,
Il existe une femme, un ange de bonté,
Pauvre perle qui dort tout au fond de la vie,
Ayant tout ce qu'on aime et tout ce qu'on envie,
Jeune, et vierge, et nubile, et pleine de douceur,
Qu'on serait fier d'avoir pour épouse ou pour sœur,
Mais qu'on ne connaît point, et que la destinée
A, sous un humble toit, pour toujours confinée.

Oh! qui me donnera d'assez bons yeux pour voir
Tout ce que l'Océan cache en son gouffre noir,
Pour trouver les talens, les vertus que le monde
Retient ensevelis dans une nuit profonde?
Quand pourrai-je arracher à leur obscurité
La perle dont le flot connaît seul la beauté,
Le grand homme qui vit sans gloire et sans couronne,
Et la vierge aux doux yeux, pauvre, naïve et bonne?

AMÉDÉE POMMIER.

Une Orgie sous Néron.

POÈME LYRIQUE

QUI A REMPORTÉ LA VIOLETTE D'ARGENT.

Εν μύρτου κλαδὶ
Το ξιφος φορησω.
Je porterai le poignard
Sous le rameau du myrte.
ALCÉE.

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

Et cependant, amis, comme en de saints mystères,
Que nos coupes long-temps épuisent les cratères
De ces vins généreux que foule Arvisium !
Tout frémit au sénat, tout se tait au Forum :
Je bois au dieu des arts, au chœur chaste des Muses,
Aux trois Grâces sans voile, à l'Amour, à ses ruses,
Je bois à tous les dieux !... s'il est des dieux, pourtant ;
Car l'immense matière, en son sein palpitant,
Seule, peut-être, a fait l'ordre éternel des choses...
Je bois à la matière, à ses métamorphoses,
A tout ce qui peut être, à ce qui fut jadis,
Aux vieux noms des Romains, si long-temps applaudis ;
Car, avant tous les dieux, mon cœur ardent révère
De ces héros romains la majesté sévère.

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

S'il existait des dieux, Néron serait-il maître?
Complices de Néron, puis-je les reconnaître?
Aux temps de liberté, ma crédule vertu,
Pour ces dieux citoyens sans doute eût combattu;
Mais quand d'être Romain l'espérance est ravie,
Au sein des voluptés il faut noyer sa vie;
Il se faut enivrer de délices, il faut
Des sueurs de l'orgie aller à l'échafaud,
En jetant sur Néron, sur l'héritier d'Octave,
Ce regard d'un mourant qui cesse d'être esclave...

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

Lève-toi de ta couche, ô ma belle Égérie,
Prends de l'esclave grec la cithare chérie;
Chante, tes blonds cheveux dégagés de liens...
Passe du ton dorique au mode éolien;
Charmante, les pieds nus, de festons entourée,
A nos refrains d'amour joins ta voix inspirée;
Éveille dans nos cœurs, à tes tendres accens,
Les langueurs du désir, les troubles frémissans...
Puis, comme au Cithéron la terrible bacchante,
Sous le large portique, aux volutes d'acanthe,
Jette tes bonds légers. Prends pour thyrse un poignard!
Appelle Némésis, celle qui vient si tard,
Celle qui vient si tard, sur leur pourpre sacrée,
Châtier des Nérons l'infamie adorée...

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

O vertus de Néron! ô grandeur!... Il dirige

Les coursiers, au frein d'or, de son brillant quadrige ;
Il déclame au théâtre... Affranchis, délateurs,
Prodiguent à son art leurs cris adulateurs ;
Sur la ville éternelle il jette l'incendie,
Et, du haut d'une tour, son hymne parodie
L'incendie argien et la nuit d'Ilion.
Infâme, empoisonneur, parricide, histrion,
Après ses longs festins, quand règne la nuit sombre,
Aux veilles de Locuste il se glisse dans l'ombre,
Et là, seul, entouré d'urnes, d'airains fumans,
De reptiles impurs, de pâles ossemens,
Avide de saisir ce poison qui foudroie,
Il l'effraie elle-même aux horreurs de sa joie...

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

Mais pourquoi donc ainsi sur la même pensée
Sans relâche tenir ma colère insensée ?
On gémit assez tôt quand on va chez les morts.
O délire ! ô Vénus ! ô charme ! ô doux transports !
Esclave, verse-nous l'oubli de toutes choses !...
Les roses durent peu, couronne-moi de roses !...
Néère, Licysca, de fleurs ornez vos fronts.
Buvons, amis ! qu'importe et Rome et ses affronts !
Qu'y puis-je ? Est-ce mon crime ? A cette foule infâme,
En lui vouant mon bras donnerai-je mon âme ?
Sporus vit honoré ; Tigellin est puissant ;
Néron s'adresse en maître au sénat pâlissant :
Esclave de Néron, souple à toutes ses haines,
La loi n'est plus l'accord des volontés romaines.
Le pouvoir des consuls, les arrêts des préteurs,
Soldent des affranchis les lubriques fureurs...
Partout, piéges, complots, profusions serviles,
Lâches cupidités, meurtres, débauches viles...
O chefs du vieux Forum ! héros des légions !

O Caton, ô Pompée, Émile, Scipions,
Héros qui rappelez nos grandeurs abattues,
Voilà quel peuple passe au pied de vos statues !!!...
Et pourtant que de fois un magnanime espoir
A fait battre ce cœur, si prompt à s'émouvoir !
Même au sein de nos jeux, quand la coupe profonde
Écumait de Falerne et brillait à la ronde;
Quand ma jeune Égérie, avec de doux aveux,
Avec un doux sourire, encourageait mes vœux;
Quand, voulant de ce peuple oublier les bassesses,
J'abandonnais ma vie à toutes les ivresses,
Amis, oh ! que de fois, en ces momens si doux,
Je ne sais quel transport m'égara loin de vous !
Oubliant, malgré moi, la coupe déjà prête,
Les charmes d'Égérie, et les chants et la fête,
Que de fois, sous ma main frémissante au hasard,
De Brutus tout-à-coup j'ai senti le poignard !...
Et ma voix murmurait une intime parole
Qui promettait du sang aux dieux du Capitole.

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
Cachons le fer sacré qui punit les tyrans.

C'est qu'il serait si doux de tout oser, d'être homme,
De rattacher ses jours au grand destin de Rome,
D'expier sa jeunesse en proie à tant d'erreurs,
De l'expliquer peut-être en de saintes fureurs !
Brisons, foulons aux pieds ces coupes enivrantes,
Ces lyres, ces flambeaux, ces fleurs déjà mourantes !
Que ces femmes en vain, dans leurs lâches discours,
Vers un songe oublié rappellent nos amours...
Amis ! je vous invite à de plus grandes fêtes:
Vengeons Brutus, Pompée, et leurs saintes défaites !
Du règne des Césars préservons l'avenir...
Mon sein brûle d'un feu qu'il ne peut contenir...
Mella, Balbus, Afer, oui, vengeons nos outrages !

Ton nom, jeune Appius, fut beau dans les vieux âges...
Aux armes, Pollion !... Métellus, souviens-toi
Que j'ai surpris tes pleurs, que j'engageai ta foi...
Comme un chœur solennel d'augustes victimaires,
Apparaissons dans Rome! et les femmes, les mères,
Les proscrits rappelés, leurs amis, leurs parens,
Avec des cris de mort viendront grossir nos rangs.
Marchons, marchons, amis! voici le jour et l'heure.
L'affreux Néron mourra. Qu'il combatte ou qu'il pleure,
Il mourra... Ses forfaits auront cessé demain...
Rome pardonne-moi! je suis encor Romain :
Des héros mes aïeux je méritais de naître;
Au palais de Néron tu vas me reconnaître.

Sous les myrtes en fleur, les lauriers odorans,
J'ai pris le fer sacré qui punit les tyrans.

Durand de Modurange (de Marseille).



Théâtres.

On dirait que les théâtres mesurent leur activité sur le thermomètre : plus le chaud nous dévore, plus les pièces nouvelles pleuvent.... Je vais vous les conter toutes : mais, comme le pêcheur de Marseille, assis les bras croisés sur les algues vertes du bord, qui commence par essuyer le mistral, et puis oublie ses tourbillons ardens dans les brises humides du soir, je vous dirai premièrement le mélodrame, et je finirai par les vaudevilles !

PORTE SAINT-MARTIN.

Connaissez-vous, dans notre époque, un scandale qu'on n'ait pas fouillé, une renommée contemporaine qu'on ait respectée, une chute, un crime, un malheur qu'on n'ait pas jetés avec insouciance sur les planches des théâtres?.... C'est pitié de songer comment nos arrangeurs, prétendus littéraires, ont sali sans la moindre pudeur tout ce que l'histoire portait en elle de grand, de beau, de respectable. Reviendrait-on dans cette voie honteuse et dégradante à l'humanité, à la littérature? Je voudrais espérer le contraire, non pour la gloire, mais pour la moralité des auteurs. —Ces réflexions m'étaient venues à propos de *Bergami*, de Bergami vivant encore, assez malheureux sans doute de ses souvenirs, et qu'on allait mettre à nu devant un public avide de sonder les douleurs des autres. Le procès de Caroline de Brunswick, cette tache de sang sur la mémoire de Georges, me faisait craindre qu'en plongeant les doigts dans la plaie, les auteurs ne souillassent leur plume. Je m'étais

trompé. *Bergami*, comme l'a bien dit un journal, touche à toutes les superficies de cette cause trop célèbre ; il aurait pu ajouter, avec toute sorte de convenances. Rien n'est violé que le bon sens, parfois; mais pour cela passe, on ne saurait tout exiger. L'histoire est suivie pas à pas. — Le premier acte nous montre la princesse de Galles voyageant en Italie, qui rencontre Bergami, coureur, et l'emmène à sa suite en qualité de chambellan. — Au second acte, Bergami dans la *villa* de la princesse, refusant les offres de lord Ashley, qui lui propose de la trahir, et ouvrant enfin à Caroline un cœur brûlant d'amour.... Sur ces entrefaites, arrive la nouvelle de la mort du vieux roi d'Angleterre, et l'ordre de rester sur le continent. La princesse de Galles se déclare reine, et part pour Londres. — Au troisième acte, elle reçoit les corporations de la Cité, et le roi son époux. Ne pouvant s'entendre, ils s'en référeront, l'un au peuple, l'autre à la chambre des lords. — Le quatrième acte est tout rempli des débats de la noble chambre. — Le cinquième, par le repas du couronnement, où l'on empoisonne la reine, qui meurt dans les bras de Bergami.

Je me tairai maintenant sur les trois auteurs ; j'espère qu'ils comprendront mon silence ; mais je puis parler de mademoiselle Georges. Quelle grande actrice ! On a beau nous la garrotter dans de mauvaises guenilles de laine, elle en fait un manteau royal, un manteau éblouissant. — Il est bien beau de créer ainsi tout de rien ; mais où ne monterait-elle pas, si elle était secondée par son rôle ! Jamais je ne l'ai vue plus admirable ! Quelle âme il faut pour émouvoir dans *Bergami* ! Et vous serez émus ; sa voix vous rougira le front d'indignation, ses cris vous plongeront au fond du cœur, comme un poignard à deux tranchans.

OPÉRA COMIQUE.

CINQ ANS D'ENTR'ACTE.

Entre *Ludovic* et *la Prison d'Édimbourg* qu'on nous promet,

il fallait bien un *Entr'acte:* or, on sait que dans ces chaudes soirées l'air du foyer souffle si frais, que l'entr'acte se prolonge: c'est probablement ce qui nous a fait celui-ci si long; il dure *cinq ans!* Je n'en souhaiterais pas autant à mon plus mortel ennemi. L'auteur avait un but: on assure que, fatigué des horreurs qui souillent toutes les scènes, M. Féreol voulait nous ramener à des sentimens plus bourgeois. Ce dessein annonçait une certaine connaissance de son époque, surtout dans l'esprit de ceux qui s'imaginent nous voir rétrograder: aussi d'aucuns, émérites de Feydeau, ont-ils souri de plaisir à cette résurrection des sages moralités de Berquin. Y avait-il maintenant de quoi sourire!...

Deux frères partis, je crois, pour aller chercher fortune, reviennent en même temps au village natal: l'un roule cabriolet, l'autre use les cailloux de la route royale. *M. Étienne*, le sous-préfet, éclabousse en passant *la Valeur*, le troupier; mais *la Valeur*, pauvre diable sur le grand chemin, reprend ses droits dans la chaumière. Là se trouve une cousine qu'il adorait, mais qu'il avait eu la magnanimité de céder à Étienne: l'ingrat Étienne, dans sa sous-préfecture, avait oublié son amour et sa vieille mère: il est puni par sa destitution, on ne peut mieux motivée, comme on le voit. La Valeur reprend sa cousine, embrasse sa vieille mère, qui, à son tour, embrasse Étienne et la Valeur, et les bénit tous trois en même temps, car ils vont soigner ses vieux ans.

Voilà la pièce. Le musicien est trop constamment resté au niveau du poëte; on a pourtant applaudi l'ouverture et quelques morceaux épars: c'est un encouragement pour M. Leborne. Féreol est un bon acteur, qui peut fort bien se passer de l'ambition d'écrire. Du reste, avec de vieilles idées d'opéra comique, je ne crois pas que plus fort que lui réussît. Tant qu'à notre société, qui se trempe tous les jours plus vigoureusement, vous jeterez vos ermites, vos Lafleur, vos chevaliers, vos seigneurs et vos Martin en cheveux blancs; tant qu'un brave homme tracera des canevas pour un musicien; tant que la musique ne sera pas inspirée par un poëme plein

d'intérêt, ou brûlant de pathétique, vous aurez des notes combinées avec plus ou moins d'art, mais vous n'aurez pas d'opéra comique.

VAUDEVILLE.

Aurons-nous mieux au Vaudeville? demandez à M. Ancelot! N'est-il pas là, toujours là? Convaincu du prestige de ce nom, le Vaudeville nous a donné encore de l'Ancelot; mais pourquoi cet auteur n'a-t-il pas été heureux avec sa *Robe de chambre?* Je l'ignore. Voici toujours la pièce. M. d'Herbigny arrive de Toulouse, avec madame, pour voir Paris : il se lie avec un duc, lequel duc est un roué de l'époque (inutile de vous dire laquelle); ce duc ne serait pas fâché de déniaiser les deux époux, et, suivant la règle, il va commencer par madame. Monsieur qui, au débotté, pour voir les curiosités de Paris, a commencé par le lieutenant de police, et en a reçu, comme cadeau de visite, deux lettres de cachet, vient lui en donner les moyens. Il ne s'agit de rien moins que de l'envoyer à la Bastillé avec une de ses propres lettres dont il vient de gratifier fort à propos ce scélérat de duc, et puis de consoler madame, lorsqu'une ex-maîtresse en titre vient se jeter à la traverse, et désabuser le pauvre d'Herbigny, qui expédie pour la Bastille le séducteur, fourré dans sa robe de chambre. — Ajouterai-je quelque chose?... Oui : les acteurs ont très bien joué. — Puis est apparue en dansant et tourbillonnant la gracieuse *Camargo;* pardon! mademoiselle de Camargo, voulais-je dire; car les auteurs nous l'ont faite d'abord noble et blasonnée, à deux quartiers de moins seulement que le roi : ce n'est pas, j'espère, déshonorer l'Opéra. — La première partie de la comédie de MM. Fontan et Dupeuty se passe dans un manoir de la Basse-Bretagne; pourrais-je savoir à quel propos? Dans ce temps-ci tout le monde a la prétention de faire de l'histoire : serait-ce pour ne pas imiter tout le monde, que nos auteurs se sont jetés dans la fable; je les en féliciterais de grand cœur si cette fable était

plus dramatique ou plus comique que l'histoire. Ici, le contraire arrive.

M. le baron de Camargo, seigneur d'un château aux tourelles croulantes, ne garde de l'antique splendeur de ses aïeux que des lézardes où sifflent tous les vents, une épée qu'il porte en guidant la charrue, de grands préjugés, son cousin Legouïc, et cinq filles. Camargo, l'aînée, n'aime que la danse, ne rêve que danse; elle rejette les propositions, toutes conjugales, et les 1500 livres d'un pauvre diable de vicomte bas-breton, pour suivre un duc qui l'emmène à Paris débuter à l'Opéra. Son frère, le chevalier, troque ses seize quartiers contre une balle de colporteur, et part de son côté pour chercher fortune. Bientôt ce colporteur enrichi, le pauvre diable de vicomte, grand diplomate, le duc protecteur, et le cousin Legouïc, se retrouvent tous chez la Camargo, éblouissante de beauté et de poudre: elle est demoiselle d'opéra, artiste heureuse, enivrée d'applaudissemens, mais toujours sage, renvoyant à la Briant les écrins que lui donne le duc. Celui-ci s'est engagé dans un pari, avec un abbé, un maltotier et un colonel, soupirans de la Camargo. Le duc espère triompher, car la Camargo va danser à Versailles, suivie de son cousin Legouïc. Après l'opéra, on l'engage à un petit souper: les éloges éclatent, les vins exquis ruissellent, les yeux se troublent: ceux de la pauvre Camargo se sont fermés.... Le duc, qui s'est éloigné un instant avec ses amis, va revenir; il gagnera sa gageure: mais le Bas-Breton diplomate accourt la lui faire perdre, et substitue la Briant à la Camargo. — On rit aux éclats; le duc, furieux, envoie l'artiste expier sa sagesse au Fort-l'Évêque, où la suivent tous ses parens et le cousin Legouïc. Là, il faut qu'elle opte entre sa grâce ou l'exportation aux Indes. La Camargo préfère l'exportation; elle part!... La Briant accourt, et donne (l'excellent cœur!) pour la grâce de son amie un blanc-seing qu'elle tient du duc.

Je ne pense pas qu'il était bien nécessaire de changer Marie-Anne Cupis de Camargo en demoiselle Bas-Bretonne:

je l'aurais laissée Bruxelloise. Actrice applaudie des Belges, je l'aurais suivie à Rouen, et dans ses brillans débuts à Paris; au lieu de ce grotesque personnage de Legouïc, j'aurais posé ce fameux Blondi, qui fut son maître; son père serait resté acteur; et, dans cette vie de danseuse, jeune, belle, sage, pirouettant entre les séductions des petits-maîtres, des hauts seigneurs, des maltotiers, et les jalousies terribles de mademoiselle Prévôt, certainement (si j'eusse été Fontan) j'aurais trouvé une comédie de meilleur goût que celle qui se joue au Vaudeville. Cela n'empêche pourtant pas la foule de s'y porter tous les soirs, malgré la canicule. Quant à moi, j'y retournerai, ne fût-ce que pour mesdames Albert et Brohan. Celle-ci est surtout charmante dans un bout de rôle étincelant d'esprit, du moins qui m'a paru tel dans sa bouche; aussi en voyant ces dames, me suis-je involontairement rappelé sur-le-champ les vers de Voltaire à la Camargo et à une de ses compagnes:

Ah! Camargo, que vous êtes brillante,
Mais que Sallé, grands dieux, est ravissante!
Que vos pas sont légers, et que son rire est doux!
Elle est inimitable, et vous êtes nouvelle:
Les Nymphes sautent comme vous,
Mais les Grâces rialent comme elle!

Moi, je n'ai pas ri comme une Grâce, en voyant *Pourquoi;* mais j'ai ri avec M. Giraudeau. M. Giraudeau est un de ces bons maris qu'on rencontre à chaque pas à Romainville, au Gymnase et dans les salons du Marais. Il a une femme charmante; mais cette femme le contrarie à tout propos, tandis que madame Carpentier, aux petits soins avec son époux, le choie, le caresse, le chérit. *Pourquoi* Carpentier est-il si heureux?... *Pourquoi*, lui Giraudeau, ne jouit-il pas du même bonheur?... Un billet au crayon, dans le *Journal des Modes*, destiné à la douce madame Carpentier, vient donner le mot de cette énigme; et Giraudeau comprend enfin *pourquoi* les femmes sont quelquefois si bonnes. Ce petit acte, parfaite-

ment joué par mesdames Albert, Brohan, Bernard-Léon et Lepeintre, fait honneur à l'esprit de MM. Lockroi et Anicet Bourgeois.

Voici, de compte fait, trois nouveautés au Vaudeville en moins de trois semaines. Les pièces se montent à ce théâtre comme par enchantement, grâce à l'infatigable activité de MM. Arago et Bouffé.

GYMNASE DRAMATIQUE.

LE COUCHER DU SOLEIL.

Au titre de la pièce j'ai frémi pour le théâtre, pour Perlet, pour M. Scribe, à plus forte raison pour M. Melesville : maudit titre ! *le Coucher du Soleil !* Hélas ! me disais-je, en voyant tant de places vides autour de moi... *le Coucher du Soleil !* en lorgnant les rides de Perlet, en calculant les succès de Scribe, en souriant, dans le passé, aux jolies pièces de M. Melesville : hélas ! hélas! *le Coucher du Soleil !...* Ah ! j'aurais attendu encore, avant d'en finir, pour une bonne fois, avec tous ces barons et gentilshommes restaurés du boulevard Poissonnière : la mine a été si féconde ! M. Melesville n'a pas voulu attendre : il nous a montré un baron qui ne peut quitter sa chaîne de dettes qu'à la lueur de ce crépuscule tant maudit par les créanciers. La noblesse n'a jamais trouvé les dettes lourdes ; les siennes n'empêchent pas le baron de M. Melesville d'aller danser au bal. Il y danse beaucoup sans doute, car il s'y oublie ; bref le soleil se lève, et il faut, pour sortir de la maison, qu'il attende son coucher. Que dire à propos de ce canevas vingt fois retourné ?... M. Melesville n'a pas eu de l'esprit cette fois. Au reste cela lui arrive trop rarement pour tirer à conséquence.

VARIÉTÉS.

Décidément M. Ancelot est logé chez M. Dartois : il déjeune avec M. Carmouche, prend le petit verre avec Lhéric,

fraternise avec Odry : la célébrité Odry ne pouvait esquiver la célébrité Ancelot. Grâce à Dieu, le premier pas est fait! Ce n'est pas que la célébrité Ancelot soit encore à la hauteur de sa rivale ; mais en attendant il y aurait de l'injustice à ne pas signaler les louables progrès de l'auteur de *Louis IX*. Déjà dans *Madame d'Egmont* nous avions eu occasion de les reconnaître : c'est un compliment que je me plais à lui faire ; mais tout son troisième acte est charmant ; vous savez, charmant comme Vernet le goutteux, lorsqu'il vient vous peindre l'amour naïf du bon Renaud, avec sa voix sentimentale de madame Pochet ! charmant, en vérité ! mais pas autant que la *consigne*. Jugez-en vous-même.

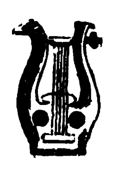
M. Diblot, vieux grognard (volé à M. Scribe), va faire un voyage : M. Diblot possède une femme, puis une nièce, de plus un valet. M. Diblot compte en outre un ami, un bon ami, celui-là ! Étienne ! il lui a jadis sauvé la vie. Ecoute, Étienne, a dit en partant pour son voyage M. Diblot, veille sur ma femme, toujours !... — Suffit, mon ancien, a répondu Étienne, partez tranquille ; et M. Diblot est parti. Étienne remplit sa consigne, mais si ponctuellement, que la dame du grognard s'en pique, et veut le rendre amoureux.... Étienne combat, résiste, se défend long-temps ; mais il va succomber, quand un véritable coup d'ancien le sauve. Il dit, à la moderne Putiphar des Variétés, que lorsqu'il aime, il aime si fort qu'il étrangle !... Peu de femmes séduiraient à ce prix-là. Madame Diblot s'enfuit donc en jetant les hauts cris. Or, l'ancien arrive, remercie le conscrit, et lui donne sa nièce pour prix de sa consigne.

Comme on le voit, tout cela est joli ! Pour moi, quand j'entendais le valet de ferme Clochard faire ses déclarations en style de Richelieu, Ancelot ! me disais-je ! quand Legrand, avec cet air maussadement bête, s'écriait à tout propos : Oh ! madame Diblot ! oh ! madame Diblot !... Ancelot ! toujours Ancelot, me répétais-je. Étonnez-vous ensuite que le malin critique des *Débats* ait loué Ancelot ! Cette pièce l'a séduit, il a pensé à Debureau.

PALAIS-ROYAL.

Moi, je pense à beaucoup de choses en allant au Palais-Royal : à me placer d'abord ; car il faut vous dire que le public afflue toujours à ce théâtre, et trois quarts d'heure au moins vous voltigez d'ouvreuse en ouvreuse, sans savoir où vous camper ; ce qui ne laisse pas que d'être fort récréatif pour un journaliste : puis je pense à cette facilité qu'on trouve de nos jours à se créer auteur dramatique à l'aide d'une moitié, d'un tiers, d'un quart de vaudeville ; je pense encore qu'il ne faut pour cela qu'un Richelet, les chansons de Béranger, une main de papier, et une liasse de vieilles pièces qu'on remet à neuf : c'est ce que nous voyons tous les jours, et ce qui s'est fait pour *la Fille de Dominique.* Vous serez de mon avis, quand je vous aurai dit que Catherine Bianconnelli, fille de Dominique, pour se faire engager à la Comédie-Française, devient successivement Margot la villageoise, Nina de Follenville la présidente, la Valeur le tambour aux Gardes : vous reconnaîtrez, comme moi, *Frosine la dernière venue.* Il faut être juste : les auteurs ont inventé son mariage avec Baron, *suum cuique.* Mademoiselle Déjazet, pour qui cette vieillerie, s'il en fût jamais, a été recrépie, joue ses divers rôles à ravir. Il est certaines gens qui aiment surtout à la folie la petite Villageoise de Laval.

LAFON (de Montauban)



Revue.

Lemarié. — Charles Nodier. — Michel Raymond. — Luchet. — De Bawr. — Paul de Kock. — La Contemporaine. — Madame Bastide. — De Ferry de Pigny. — P. Mérimée. — Paulding. — Harisson. — Madame A. Dupin. — Jules Lefèvre.

TÉLÉMAQUE A ITHAQUE; par Alex. Lemarié (1 vol. in-8°). Chez I. Pesron.

Il en est de certains livres comme de certains philosophes: les uns viennent trop tôt, les autres trop tard. Ils ne trouvent pas de mission à remplir, et cependant ils en sentent une. Je plains ces philosophes; j'ai pour ces livres la religion du malheur. Quoi qu'ils fassent, ou ils ne sont plus de leur temps, ou ils ne seront pas d'un autre siècle; s'ils portent le cachet, le caractère nu et primitif d'une époque écoulée, dans laquelle on n'a plus de foi, ils ne surprendront pas un sentiment sympathique. Qui veut aller loin doit travailler pour les besoins et les croyances de ce qui l'environne.

Oui, quelques efforts qu'aient tentés l'école Davidienne et l'école Impériale, l'antiquité n'a plus d'autel chez nous... Les foudres de Jupiter font rire jusqu'aux enfans. Il reste cependant de fervens mythologues, maladroits dans l'arrêt de dédaigneuses proscriptions qu'ils jettent sur les compo-

sitions modernes. Ceux-là s'enivrent des auteurs anciens, dont ils veulent nous appliquer les principes, ne les comprenant pas ; ils en sont encore à ne voir que l'art, l'art applicable sans changement à nos langues, à nos coutumes, là où il y avait religion et unité spéciale. L'immobilité, la simplicité des lignes antiques, la perfection corporelle, mais l'absence d'animation mentale, expliquent bien le divorce de notre littérature chrétienne et de notre art avec ceux des anciens. Chez eux l'univers se fractionne en dieux : idée riante qui établit un commerce familier entre l'homme et la divinité. Chez nous tout relève du Créateur, qui, entre lui et sa créature, a placé l'immensité. Quelle différence, quand, d'un côté, l'âme n'est que le second ressort de la vie, et que, de l'autre, elle en est la base ! La mythologie, réveillée au dix-septième siècle, est aujourd'hui plus que rouillée : elle est comprise ; et en cherchant moins chez elle d'agréables fictions que des dogmes et des symboles, on doit s'en éloigner nécessairement. Nos aïeux, dont le mauvais goût avait, comme par passion, dénaturé le principe antique, s'affublèrent en Diane, en Vénus, en Apollon : mais ils n'y entendaient pas malice, et en transportant à côté de leur perruque les attributs des personnages de l'Olympe, ils ne savaient pas qu'ils faisaient acte de vandalisme. Cet excès ne contribua pas médiocrement à ouvrir les yeux sur un genre vieilli et incompatible avec notre ère nouvelle.

Ainsi que l'art grec reste grec, qu'il garde la forme de son poëme épique, qu'on ne le copie pas ; car il est lui-même, il eut sa splendeur et sa chute, et rien ne se ressuscite ici-bas. Que si Télémaque eut un succès immense, c'est à la pureté de sa morale, à ses développemens simples, qu'il le faut attribuer, et plus encore à l'engouement grec qui régnait lors de son apparition. Or, continuer Télémaque est aujourd'hui plus qu'une témérité : c'est imiter ces Troyens qui conservaient précieusement et se montraient avec vénération les cendres d'un Ilium, destiné à ne plus être relevé.

Dans le poème antique, tout héros étant la personnification d'une vertu, Nestor la prudence, Achille la force, Ulysse la sagesse patiente, Télémaque à son tour représente l'amour filial. Dans l'Odyssée, le roi d'Ithaque, poursuivi par Neptune, en proie à la fatalité céleste, n'intéresse que par la colère même du dieu qui le frappe sans cesse, et par son inaltérable persévérance. Mais, dans Fénelon, Télémaque quittant sa mère, son pays, où il est heureux, pour aller au devant d'un père qui ne peut regagner ce pays; Télémaque, guidé par cette voix du sang qui l'appelle de vingt côtés, ce pieux jeune homme ne vivant que pour une idée, dans un espoir, touche vivement le cœur. Du jour où la paternité ne sera plus honorée comme elle doit l'être, Télémaque tombera. C'est pourquoi, si quelques incidens du livre et sa forme antique ont vieilli, son fond sublime et chaste restera toujours. A présent, outre l'inopportunité du moment, y a-t-il encore place pour un *nouveau Télémaque?* Ce nouveau Télémaque est-il même possible? Le jeune héros Ithacien représente une vertu; nous l'avons dit, il en est la personnification. Le fils cherche son père; il le retrouve, et le poëme se termine dans leur baiser. Aujourd'hui M. Alex. Lemarié, s'élançant avec audace sur les traces de Fénelon, reprend Télémaque, et nous le montre bon roi, combattant quelque peu pour la couronne, puis trônant en paix. Tout l'avenir du jeune prince se lisait dans les conseils de Mentor; en cherchant son père, il s'est fait homme et grand monarque: or, une fois ce père retrouvé, son rôle épique est terminé.

Qu'on me pardonne d'oser condamner dans son idée fondamentale une œuvre si fort au-dessus de la plupart des élucubrations modernes, une œuvre qui s'adresse aux intelligences mûries par l'étude et la réflexion, et non à des milliers de petites têtes brouillonnes, qui vont méprisant toujours ce qu'elles ignorent; les continuations de chefs-d'œuvre sont rarement heureuses: on les prend pour des copies, ou bien on dédaigne de retourner la médaille et d'en

regarder le revers. Cet ouvrage, qui a dû exiger de longues recherches, contient vingt-quatre livres ou chants : au vingt-deuxième seulement meurt Ulysse : ainsi, les combats que soutient Télémaque, puis la colère de Neptune qu'il lui faut encore supporter, constituent le principal fond du poëme. Ces nouvelles aventures sont variées et toujours remplies d'intérêt, quoiqu'elles ne s'enchaînent pas avec autant d'harmonie que chez Fénelon, où toute l'action n'a qu'un but : ici, au contraire, l'action se divise trop. Télémaque soutient d'abord la ligue des princes voisins, formée par Olophoute; puis il va à Delphes, en Égypte ; de là à Témèse, à Salente ; il se rencontre dans le Latium avec Énée, rapprochement heureux entre le fils d'Anchise et celui d'Ulysse; puis, après avoir civilisé la Libye, qui, de nos jours, aurait encore grand besoin de son intervention, il apporte les mêmes bienfaits aux Ennéens. Enfin, après tant de travaux, et après la mort de sa fidèle Antiope, il retourne à l'île d'Ogygie, y retrouve Eucharis, qu'il épouse, et procure à son peuple des jours heureux.

Vraiment l'épopée est antique et appartient à des époques qui se construisent, qui ont une sève abondante, une foi robuste : faites un poème moderne avec Ithaque, on vous rira au nez; on vous dira qu'une compagnie de fantassins emporterait d'assaut ce royaume : mais reportez plus loin la scène, éteignez quelques flambeaux de science topographique et statistique, qui nuisent à bien des croyances, à bien des poésies, par leur trop vive clarté; remontez les siècles, dépouillez-vous un peu du goût des drames d'actualité ; demandez que le caractère des peuples primitifs soit reproduit par des couleurs primitives, c'est-à-dire, simples, chastes et douces : vous aimerez alors un ouvrage tel que celui dont je parle; vous n'en trouverez pas les tournures trop froides, parce que M. Lemarié n'a vu dans l'antiquité qu'une seule forme applicable au style comme aux arts, forme immuable qu'on ne peut pas forcer une fois qu'on s'est soumis à y faire entrer son esprit. Ce

qui extasie après les récits de crimes et nos satires chagrines des vices d'une société civilisée à rebours, c'est, d'un côté, cette force, cette vie frugale des héros d'autrefois, demi-dieux, ou plutôt hommes complets dans la vigueur de l'humanité; et, de l'autre, cette riante mythologie, ces nymphes, ces néréides qui chantent si doucement dans la langue grecque qui est si douce, — poésie partout; paganisme à son berceau, bien ignorant, grossier même, mais plus pur qu'au temps où Ovide le mit en vers. Non, tout cela n'est plus fait pour nous.

Le dernier Banquet des Girondins; par Charles Nodier.

Oui, Nodier a eu raison de s'écrier que c'était un magnifique sujet, digne de féconder la plus haute inspiration, sujet profond, qui vous place entre l'abîme du doute et celui de la douleur. On se demande s'ils avaient bien mérité la mort, ces vingt et un qui portèrent leurs têtes au fatal panier; puis on se prend à les plaindre: ils étaient si jeunes... Et quand le cœur a suivi sa pente naturelle de sensibilité, il en gravit une de froid raisonnement, et se dit alors que toute catastrophe de tragédie bien ordonnée a sa cause première, ses développemens, ses péripéties, et que, dans ce drame appelé *Fatum*, les acteurs qui s'arrêtaient devaient peut-être se sentir frappés par ceux qui suivaient. Le rouage était monté : malheur à l'ouvrier endormi que la machine devait écraser! dure nécessité que celle de la mort de quelques-uns pour la conservation du reste! Afin que les hommes marchassent plus à l'aise, on les décimait méthodiquement; les autres passaient. Savez-vous que c'était un rude temps, et que nos tribuns ressemblent bien au sphinx de la fable! Devinez l'énigme de ces visages austères, de ces voix abruptes, de ces volontés de fer, unanimes, frappant fort et sans colère à la fois; devinez les conventionnels, surtout quand ils mettent hors la loi la Gironde, et vous serez hardi aujourd'hui

qu'on fait peur de leur nom aux petits enfans. Il faut bien se l'avouer, ces Girondins étaient coupables, non parce qu'ils furent vaincus; le gain de leur complot en eût encore mieux mis au jour la dangereuse conception. Voyant leurs projets de décentralisation échouer à Paris, ils songèrent à soulever les provinces; les malheureux perdaient la France. Eux seuls succombèrent, eux seuls qui s'étaient mis en travers du grand travail de leur siècle. Après cela, si l'on s'arrête à leurs brillantes qualités, à leur extérieur athénien; si l'on songe à leur éloquence, quelquefois trop fleurie, souvent passionnée, on se dira: Ils étaient bien jeunes. Toutes ces pensées sont venues à l'esprit de M. Ch. Nodier; lui s'est constitué l'avocat des Girondins; il a fouillé hardiment dans ces pages républicaines, qui attendent encore un Tacite, et se sentiront toujours mal à l'aise dans un roman. Le Banquet des Girondins occupe une bonne partie du volume; c'est qu'il en est l'âme : un banquet où la mort rassemble tous les convives, un banquet couronnant de fleurs la coupe empoisonnée, sorte de vestibule élégant, d'où l'on passera à la place de l'Égalité; un banquet où les anciens traitaient leurs plus graves matières : celle-ci est grave, je crois. Ces hommes qui savent chacun à quelle heure finira son voisin, à quelle heure lui-même; ces hommes rayés de la nation avant de l'être de la vie, les voici tous rassemblés, heurtant leurs verres et s'embrassant. Républicains trop calqués sur Rome, ils mettront dans leur exécution une sorte de représentation scénique: le théâtre sur l'échafaud! A ce banquet ils se disent: Peut-être avons-nous eu tort! peut-être la Convention devait-elle marcher toujours droit! C'est dans cette hésitation de jugement sur leur conduite que gît la tragédie. Ils vont à la mort sans cette encourageante certitude d'être martyrs d'une bonne cause. Il règne, ce me semble, dans ce banquet beaucoup de gaîté; cela fait mal, c'est faux et grimacé : cependant les *vingt et un* furent gais dans ce prologue de leur supplice; temps orageux où le repos n'était point permis, où l'hésitation recevait un si rude

châtiment, où les froides dépouilles n'avaient point de tombeau, où tant s'éteignirent qui eussent fourni une longue carrière, qui vivraient peut-être encore, ces vingt et un surtout, « au banquet de la mort infortunés convives. »

CONVERSATIONS DE LORD BYRON AVEC LA COMTESSE DE BLESSINGTON; traduit par M. Ch. Le Tellier (1 vol. in-8°). Chez Fournier jeune.

Depuis tantôt dix ans le nom de lord Byron sert de texte à une incroyable profusion de grandes phrases. Il n'est petite tête qui n'ait voulu analyser quelque peu ce colosse de poésie; et, pour me mettre au courant, je pourrais saisir merveilleusement cette occasion de m'écrier d'abord : « Byron! « homme mystère, qui touchait aux deux mondes, qui « respirait avec autant de délices l'air du ciel, sentant Dieu « et les vapeurs fétides de l'enfer; ange déchu qui pleurait ses « fautes, ou se raidissait contre le jugement de ses conci- « toyens, s'enorgueillissait des erreurs qu'on lui reprochait; « apôtre de destruction, qui venait terminer la tâche du dix- « huitième siècle, et, promenant sa faux sur notre civilisa- « tion, nous en promettait une autre, comme malgré lui. »

Ma phrase est faite, et, comme Vertot, je la laisse. Admirer Byron, sous tous les rapports, à l'instar de cette génération, serait manquer de bon sens; ce serait même faire offense à l'une des deux natures du chantre anglais, à sa meilleure, à celle qui l'emporte vers le bien. Ses écarts témoignent souvent d'une certaine affectation; un désordre étudié sent l'acteur tragique qui contrarie dans la coulisse les plis de son manteau, pour paraître agité et poursuivi par les Euménides. Byron de mauvais goût dans ses dépenses, dans ses dons, ses plaisirs; Byron se jouant du sort des femmes, capricieux en amitiés, oubliant vite, contempteur de ce qui se fait autour de lui, vaniteux et prêt à se plaindre au premier venu, dont une discrétion assurée n'aura pas motivé sa confiance; ce Byron, à part son haut génie,

méritait-il qu'on l'idolâtrât jusqu'à vouloir le singer en tout point? Il en est résulté des copies plates, stupides et décolorées, de petits grimaciers qui font du scepticisme à froid, de niais railleurs qui composeront bientôt des livres sur leur cigare, et ne cherchent l'inspiration que dans un bol de punch. Byron, au moins, ne traînait pas son vers dans l'estaminet. Pourquoi ne pas lui laisser ses folies, sa dissipation à lui? N'est-ce pas son bien? n'est-ce pas un trait qui le complète? Mais lui faire tort en appelant *byronien* un rire fêlé; mais prétendre détruire quelque chose après lui, qui a tout détruit; mais annoncer comme *fashionable* une littérature dont l'unique secret consiste à se guinder sur un profond mépris pour ce qui est pauvre et souffrant, c'est niaiserie complète: l'indifférence en fera justice.

Quant au poète anglais qui a ainsi donné à quelques-uns de nous une apparence de mœurs de régence, tout ce qu'il a fait ou dit sera recueilli précieusement: ses torts ne peuvent même être jugés par un esprit vulgaire, tant Byron s'est placé au-dessus de l'humanité. Pour le connaître complétement, pour s'expliquer tout ce chaos fait homme, il faut lire et relire les conversations qu'il eut en Italie avec sa compatriote la comtesse de Blessington. Puisque, hélas! un indigne abus de confiance a tronqué les Mémoires qu'il avait lui-même rédigés, et dont il attendait réhabilitation pour sa vie, lisons ces conversations où Byron se révèle si bien sous toutes ses natures diverses, et ne prenons en pitié le grand homme que pour l'admirer ensuite.

THADÉUS LE RESSUSCITÉ; par Michel Masson et A. Luchet (2 vol. in-8°). Chez Ambroise Dupont.

Décidément l'association Michel Raymond est rompue; nul pseudonyme n'a été plus heureux. Puisse la même chance suivre celui qui a conservé ce nom, et vient de l'exploiter tout récemment dans les sept Péchés Capitaux. Le plus hardi, à coup sûr, est M. Masson, qui, reprenant son

patronymisme, recommence pour ainsi dire une carrière où il a compté de si honorables succès : au reste, s'escorter des CONTES DE L'ATELIER, c'est se préparer une réussite certaine; aussi le roman de *Thadéus* n'eût-il pas d'éminentes qualités, serait recherché encore avec empressement. A part le romanesque des derniers événemens jetés coup sur coup l'un sur l'autre, peu de fables sont nouées avec autant d'habileté, peu de personnages offrent autant d'intérêt, de cet intérêt qui se manifeste par des larmes.

Une idée exploitée jusqu'à ce jour a été l'amour maternel : naguère UN ENFANT, par Ernest Desprez, plaidait éloquemment ce beau procès. Cette fois, l'âme d'un père semble avoir passé dans les deux auteurs. Pauvre Thadéus ! on croit le voir dans ses angoisses multipliées, soit qu'il vole vers sa mère expirante, soit qu'il cherche sa fille déshonorée. De pareilles passions sont chez cet homme le principe de vie : aussi, dès qu'il a conduit son enfant à l'autel nuptial, il sent ses yeux fatigués et les ferme pour jamais. Thadéus, voyez-vous, est une situation tout-à-fait à part; un Paria peut au moins dire: *Je suis;* à lui, on répondra : *Vous n'êtes pas!* car Thadéus a été pendu... Capitaine aux gardes de la reine, il a osé prendre la défense de sa noble maîtresse contre la concubine du roi, la comtesse de Lichtenau, dont l'insolence n'avait plus de bornes. Et c'est pour l'accomplissement de son devoir qu'on l'a condamné, lui qui tient à la race des rois de Prusse, lui comte de Wurzheim... L'arrêt s'exécute; mais un médecin sauve le pendu. Grâce aux soins du docteur Elstein, la strangulation n'a d'autre résultat que de laisser une marque au cou de Thadéus. Celui-ci s'expatrie. Désormais il est retranché de la vie civile; le malheureux n'a plus de nom, ne saurait plus se réclamer lui-même; il ne peut pas voyager : qui lui donnerait un passeport ? ni travailler : quel livret montrerait-il? ni se marier; car il n'est plus citoyen, plus homme, plus rien. Fuir, voilà son unique ressource. La France lui sert d'asile; il entre, comme intendant, chez une grande dame du Directoire, la comtesse de

Vauxbuin. De leur fréquentation naît une fille. Mais Thadéus ne peut vivre que dans son enfant, car il connaît la dépravation de la mère : celle-ci lui offre sa main ; il la rejette, expliquant, par son histoire, ce refus injurieux. Or, la comtesse le chasse ; et, peu de temps après, alors même qu'à travers mille dangers il est retourné en Prusse, pour assister aux derniers instans de sa vénérable mère, elle lui écrit de ne plus revenir à Paris parce que leur enfant est mort.

Non, il n'est rien d'aussi déchirant, d'aussi profondément creusé dans la douleur humaine, que le retour de Thadéus, que son entrevue avec sa mère, vertueuse femme qui l'avait cru mort, et mourante elle-même : le tenir, là, embrassé étroitement, sentir la vie renaître en elle pour les besoins de son fils, quoi de plus touchant ! Puis tous les personnages de ce drame ont une odeur balsamique de vertu ; ils consolent, ils exaltent. A côté de l'ivresse de cette mère se place si naturellement la joie loquace de Jeanne, la vieille nourrice de Thadéus. Et quand il s'agit de tester, voyez la douleur de la digne comtesse, obligée de tout laisser à des collatéraux, rien à son fils, qui n'existe plus que pour elle et ses trois amis... Ainsi, des cousins privent Thadéus de son patrimoine ; et tandis qu'il peut mourir de faim dans un coin, ils lui font ériger un magnifique mausolée. Cependant Elstein lui enseigne la médecine ; les progrès de l'élève sont si rapides, qu'il obtient du renom et entre dans l'armée. 1815 nous le montre à Paris, parvenu au grade de chirurgien-major, couvert d'ordres, décoré du titre de comte de Spremberg. Thadéus apprend alors, par les propos d'un étourdi, que sa fille existe. Oh ! c'est ici que commence son rôle de père : comme il apparaît terrible à l'infâme comtesse de Vauxbuin, à cette femme qui, après avoir usé sa fortune et son nom dans un tripot, n'étant plus bonne à rien, a vendu sa Mathilde à un duc et pair de la Restauration ! Les couleurs de ce caractère sont quelquefois un peu chargées ; Clarence de Vauxbuin effraie à force d'égoïsme. Malgré toute l'assurance dont elle s'arme, elle est obligée de promettre au

comte une prochaine entrevue avec sa fille : c'est avec la résolution de partir dès le jour même pour l'Italie. Un nouveau hasard, plus terrible que le premier, réunit tête à tête Thadéus et Mathilde. Là nous signalerons encore une scène fort remarquable, celle du père outragé, allant faire entendre sa voix irritée au vieux duc, au séducteur. Enfin, il l'a, sa douce Mathilde. Résumons : un sujet neuf, un style coulant, des larmes partout, peu de longueurs, des caractères largement tracés, une des plus belles vertus de la nature, peinte comme d'inspiration : voilà ce qui distingue cet excellent roman de MM. Masson et Luchet.

CONTES DE TOUTES LES COULEURS (IX[e] volume). Chez Fournier jeune.

A présent que j'entre dans les contes, souhaitez-moi du courage, cher lecteur, comme je vous souhaite de la patience pour me suivre. A voir la prodigiosité de ces recueils, on croirait que nous sommes devenus Arabes, que nous n'avons plus d'autre plaisir à espérer que celui du récit sous la tente, aux fraîcheurs du soir et du palmier. C'est dans le désert, en effet, que l'imagination doit se grandir et trouver des auditeurs qui la comprennent : là, les hommes manquant de tout, se créent des palais où l'art semble épuiser ses prodiges ; ils y étalent les enchantemens d'une vie de repos et de jouissances. Puis, le lendemain, au jour, il faut remonter sur le haut dromadaire et guetter les caravanes, le long fusil au bras.

Nous, pauvres affamés du dix-neuvième siècle, nous avons un incroyable besoin de faits, de mouvement ; les longueurs d'un roman nous effraient ; notre vie, si courte, n'est pas à nous, mais à tous ; la politique nous use, nous tue, nous dispute les lambeaux de quelques loisirs. Échappés aux agitations du présent, oubliant les convulsions de l'avenir, vite nous nous jetons sur quelque ouvrage de courte haleine, mesuré sur la longueur de nos heures de repos :

avant de nous endormir, nous avons lu dix intrigues, dix trépas, dix amours : un conte a chassé l'autre, et notre tête apportant peu d'application à ce panorama, s'est reposée dans une lecture qui n'est pas trop littéraire. Si le conte, diminutif du roman, n'en a pas les qualités, développemens de passions et de caractères, il n'en a pas les défauts, longueurs, redites, etc. Celui qui a dit : « Ici-bas le mal compense toujours le bien, » était peut-être l'inventeur du conte.

A présent une autre question se présente. Le conte une fois admis, attendu même impatiemment, pourquoi faut-il qu'une myriade d'auteurs se réunisse pour en composer des myriades de volumes ? Je comprends le débordement du conte, mais l'accouplement des conteurs me semble un signe de faiblesse et de décadence. Il faut donc chercher une cause telle quelle à ce rapprochement d'hommes aussi nombreux, aussi hétérogènes. On peut la trouver, je crois, dans ce besoin d'association, de vie en faisceau qui se manifeste partout : journaux, livres, sociétés de toute espèce, tout nous prouve que l'humanité a une grande tendance à rejoindre ses membres séparés. Tant de noms réunis, loin d'effaroucher, seront plus recherchés peut-être que des noms isolés. Les libraires secondent ainsi le mouvement du siècle.

Le neuvième volume du *Salmigondis* est riche de nombreux articles, plus inédits que dans les précédentes livraisons. Mesdames de Bawr et Hortense Allart l'ont doté de deux nouvelles, *le Batelier* et *Michel Perrin*, ce bon curé que Fouché emploie, sans qu'il le sache, en qualité de mouchard. La bonhomie du vieux prêtre contraste si fort avec le vilain métier qu'on lui fait faire, que ce conte sera lu plusieurs fois avec plaisir. M. Gavarni a, dans un joli tableau de mœurs intitulé *Curieuse et Gourmande*, prouvé qu'il maniait aussi bien la plume que le crayon. *Le Jettator* est un amphigouri comme en imagine M. Roger de Beauvoir ; c'est dire qu'on n'y comprend rien. *Les Enfans de Marie*, par Paul de Kock, intéresseront et amuseront tout à la fois. Ce

singulier auteur a pris une couleur spéciale qui plaît à tout le monde, parce qu'elle n'est pas prétentieuse. Je noterai aussi *Un Jeune Homme d'autrefois*, comme histoire de fabrique italienne : vous y voyez une signora exaltée, qui donne galamment le coup de stylet, et des bandits et des attaques d'épilepsie, et bien d'autres facéties, dont la recette commence à vieillir.

MILLE ET UNE CAUSERIES; par la Contemporaine. (2 vol. in-8°). Chez Vimont.

Il y a certains ouvrages qui demandent plus que du courage : de ce nombre, je compterai *les Mille et une Causeries*, de la Contemporaine. Mille! et une encore! N'est-ce pas un défi porté au siècle? une ironie amère pour notre pauvre littérature, qui ne vit que d'association? Ces pandémonium de contes, qui sont comme des auberges où se réunissent tous les auteurs, vont pâlir devant ce fonds inépuisable d'imagination que nous promet la Contemporaine dans son titre. Sur ces *Mille Causeries*, vingt-trois seulement ont paru. Place au reste, large place, entendez-vous, recueils rivaux, qui n'avez pas, comme celui-ci, le mérite de l'unité; ou plutôt vivez tous en bons frères. Moi, dont la mission est de signaler le bien, de le chercher même, j'appellerai l'attention sur quelques récits empruntés à l'Afrique, et qui portent l'empreinte d'une vive couleur orientale : ainsi *l'Inspirée d'Héliopolis*, *Amour et Vengeance*, *la Fellah et les Soldats Français*, surtout *la Fuite d'un Harem*, où les dangers d'une mère et de sa fille sont tracés avec énergie et sentiment profond. Le Voyage en Egypte de la Contemporaine n'a pas été perdu; on le voit. Chaque jour on sent un plus vif besoin de vraie couleur locale; et par les communications fréquentes des peuples entre eux, il viendra un temps où l'on n'osera plus transporter ses lecteurs dans un pays qu'on n'aura pas étudié soi-même. Tous les regards se portent, en ce moment, sur l'Orient, auquel notre langue et notre poésie font de nombreux

emprunts. C'est un mouvement général; et tandis qu'une partie de la littérature se traîne péniblement dans les vices de ce vieux monde, l'autre demande des inspirations plus pures, et une richesse inconnue de pensées et de mots, à des contrées luxuriantes de fécondité. Cependant la Contemporaine moissonne partout des sujets; elle ne dédaigne aucun peuple, s'il offre une chronique curieuse. Cette variété plaît sans fatiguer.

Contes vrais; par madame Bastide (tome II). Chez Vimont.

Le premier volume de cet ouvrage a déjà paru; au rebours des publications, dont la suite se fait attendre, cette suite est ici la meilleure. *Contes vrais!* singulier titre, et cependant que d'histoires invraisemblables! Les romans de Walter Scott sont des contes vrais. Madame Bastide entend par là des récits où la passion se développe sous un jour connu. Les trois nouvelles dont se compose cette livraison sont: *le Secret*, *la Valserine*, *la Maladie mortelle*. Ne cherchez rien de bien neuf dans *le Secret*; encore une femme à deux maris; le style même y est un peu négligé. *La Valserine*, avec ces défauts de moins, offre de plus un sujet très attachant: l'injustice d'un père, les préjugés du monde, des scènes fortes et dramatiquement nouées, tiennent le lecteur en haleine. *La Maladie mortelle*... C'est le titre-prospectus d'une de ces frêles créatures qu'on ne rencontre guère que dans les romans, ne pouvant ouvrir la bouche sans qu'on croie que leur âme va passer; de ces jeunes filles aiguilles, qui font trembler à les voir marcher, à les entendre parler, des corps de verre qu'un choc briserait. En France, cependant, rien n'est replet, rose, joyeux, comme le sexe féminin; rien ne vit aussi long-temps.

Pour se tirer de cet embarras, madame Bastide nous a servi une Italienne. Croyez donc cela; les Italiennes, qui sont les créatures de Dieu les plus vivaces, et qui ne poignardent

pas plus personne qu'elles n'ont d'anévrisme. Cependant, pour peu qu'on se prête à *la Maladie mortelle* de ce livre, on y lira avec grand plaisir la dernière partie, où l'intérêt croît de malheur en malheur. A présent, madame Bastide, un troisième volume, au nom de vos deux premiers!

LE CONTEUR. Chez Charpentier.

Vous ignoriez que M. Victor Hugo avait un frère. M. Abel Hugo se réveille, sort de son obscurité, pour se mettre à la tête d'un recueil de contes. L'ouvrage paraît chaque mois : on dit que les célébrités courantes y font des placemens de petits morceaux. Quand nous trouverons dans *le Conteur* quelque chose qui vaille la peine de vous être redit, nous le rapporterons. Jusque là je ne puis que féliciter M. Abel Hugo d'être le frère de M. Victor Hugo.

CONTEURS RUSSES (2 vol. in-8°). Chez Charles Gosselin.

Vous doutiez-vous que l'on avait aussi des contes en Moscovie, là où n'existait, il y a deux cents ans, pas un millimètre de civilisation. Sois béni, Pierre Ier, czar suprême; grâce à tes efforts, qui ont si bien porté leurs fruits, ton empire est à la hauteur du siècle! Mais revenons à nos contes: nos auteurs russes, Bulgarine, Pogodine, Orlof, Bastoujef, vont, grâce à la traduction de M. Ferry de Pigny, devenir européens. Et comme aujourd'hui nous ne vivons que d'emprunt, après avoir épuisé l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, nous construirons bien vite une littérature russe. Du midi au nord la transition sera curieuse. Que de belles descriptions des longues barbes et des costumes de mougiks, des habitudes nobles des boyards; puis, quelle couleur locale on fera avec les grandes forêts de pins et sapins, avec les auberges sans cheminées, les peaux dont on se couvre, la largeur des routes, la grossièreté des Cosaques, les maisons en bois, les dômes pointus des villes,

avec ce contraste de l'Europe et de l'Asie, confondues dans ce vaste empire; avec ces grands fleuves si glacés, ces steppes désertes, cette Sibérie perdue! Savez-vous, au fait, qu'il y a de brillantes pages là-dedans... Un peu de Russe, s'il vous plaît.

MOSAÏQUE; par P. Mérimée (1 vol. in-8°). Chez Fournier jeune.

Encore un livre qui appartient à la race des contes. Ce sera le dernier de cette Revue; on sait qu'un ouvrage de M. Mérimée est une bonne fortune. Semblable aux mosaïques d'Herculanum, la sienne vivra long-temps. Autant un assemblage de morceaux vulgaires est fastidieux, autant celui-ci a de charmes et de nouveauté, quoiqu'on en ait déjà lu diverses parties dans quelques revues. C'est que chacune d'elles est travaillée, ciselée avec le soin que les artistes du moyen âge apportaient au fruit de leurs travaux; c'est que Mérimée, homme de sang froid, pèse et murit un ouvrage avant de le mettre au jour, et qu'en créant des situations attendrissantes, il reste lui-même à l'abri d'une émotion qui pourrait nuire à ses compositions. Un peu de sécheresse ou de brusque concision les dépare peut-être; mais c'est le genre de l'auteur, sa manière; et heureux qui a une manière, un cachet à soi. Cette Mosaïque se compose de *Mateo Falcone*, petit drame où se dresse la Corse, *Tamango*, *l'Attaque d'une redoute*, *Federigo*, *le Vase étrusque*, peinture du jour, et de *Lettres sur l'Espagne*. Aucun de ces contes n'a paru vieilli : tout le monde s'est accordé sur ce point; c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, après tout ce qu'ont dévoré ces trois dernières années....

A L'OUEST; par Paulding (2 vol. in-8°). Chez Fournier jeune.

Paulding fait, comme Cooper, des romans américains; il a

de moins que son illustre rival, l'énergie et la grandeur des idées. Les scènes de la vie intérieure, les ridicules de la société, sont bien rendus par lui; mais ne lui demandez pas cette imagination vaste qui créa tant de beaux ouvrages, qui anima *le dernier des Mohicans*, *l'Espion*, *la Prairie*. *A l'Ouest*, par Paulding, montre plus visiblement ses défauts : il se perd dans les savanes. Au commencement, quelques caractères sont développés avec beaucoup de bonheur, et l'on s'amuse franchement du brave colonel Cuttberg, de mistress Dangerfield et de Little John. Une création qui émeut et appartient en propre à l'auteur, c'est celle d'un jeune homme fou par héritage de famille, le destin de sa race étant d'être aliénée. Allez *à l'Ouest* pour voir ce pauvre fou : il en vaut la peine.

MÉMOIRES D'UN MÉDECIN; par le docteur Harisson (2 vol. in-8°). Chez Dumont, Galerie de la Rotonde.

Jadis les secrets des familles, les fautes des aïeux, restaient entre les enfans et ne transpiraient pas au dehors. Chacun ne se croyait pas obligé à collectionner ses aventures, et à en faire confidence aux indifférens. De tous les Mémoires qui nous inondent, peu surnageront; le reste ira rejoindre la poussière de ceux qui les écrivirent ou les firent composer au plus juste prix. Beaucoup les lancent de leur vivant, et semblent ainsi vouloir dicter la bonne opinion qu'on devra concevoir d'eux après leur mort. Puis, quelle mine inépuisable de scandale, de petites récriminations, de portraits de contemporains, portraits qui portent tous leurs noms!

Ces réflexions ne vont pas à l'adresse de l'ouvrage du docteur Harisson; car l'intérêt qui règne dans ses Mémoires, loin de lui être uniquement personnel, se répand sur une foule d'êtres souffrans qu'il assista, et qu'il fait passer sous nos yeux en touchant du doigt leurs plaies diverses. C'est la vie sensible et moralement active d'un bon médecin qui reçoit dans son âme les tortures de tant de corps.... Là

dedans ne cherchez pas la fiction adroitement conduite, les nombreux incidens. Non : ce n'est chaque fois qu'une souffrance, suivie et analysée avec des larmes. — « Par le secours « de mes notes, dit M. Harisson, je me suis replacé dans les « situations intéressantes qui se sont présentées à moi ; ta- « bleaux de famille, drames domestiques, scènes terribles, « douloureuses, consolantes. Les fantômes de tous ces êtres « coupables, innocens, criminels, vertueux, que j'ai vus sur « le lit d'agonie, m'ont reparu dans leur réalité la plus pré- « cise et la plus colorée. » Voyez-vous tout ce qu'un homme de sentiment et de science a dû recueillir de faits curieux, quels détails psychologiques se sont pressés sous sa plume. Citer, serait ici un soin inutile. Voudrais-je attirer votre attention sur tel ou tel chapitre, sur *la Vision*, ou *le Cancer*, ou *la Madeleine*, quand tout offre un intérêt égal et soutenu ? Ces récits divers ont un cachet de bonhomie, de simplicité qui plaît, en rappelant *le Vicaire de Wakefield*. Au milieu du déluge britannique que nous expédient Cohen et Defauconpret, plusieurs productions semblables vous rendraient anglomane pour la vie.

CYNODIE ; par madame A. Dupin (2 vol. in-8°). Chez Guyot et Urbain Canel.

« Il n'y a rien de plus poétique dans la fraîcheur de ses « passions qu'un cœur de seize années : le matin de la vie est « comme le matin du jour, plein de pureté, d'images et d'har- « monie. »

Ces lignes de Chateaubriand servent d'épigraphe au premier chapitre de ce roman, et le peignent tout entier. *Cynodie*, chant du cygne ! quelle suavité dans ce nom, et comme celle qui l'embellit encore de sa candeur se dessine bien à nos yeux avec son cortége de vertus ! Un premier jugement sur madame Dupin n'a pu donner même l'idée de son ouvrage, ou du moins ne l'a fait voir que sous un certain aspect prétentieux, qui est la grécomanie. Mais écoutez, peu

nous importe, *Érodore*, don d'amour, ou *Hélios*, soleil. Madame Dupin comprendra aisément qu'il lui serait nuisible de persister dans un système arriéré de noms antiques à propos de personnages tout neufs, de mettre une inscription romaine sur une médaille française. Ce qu'elle n'a besoin d'apprendre de personne, c'est une imagination vive, une connaissance intime de la société, une sensibilité vraie. Et qu'à ces éloges mérités on me permette d'ajouter celui d'un style peu féminin dans beaucoup de parties, un style chaud, rapide, incisif. Sans contredit, le premier volume est le meilleur. Un caractère fort original y domine, et disparaît ensuite tout-à-fait pour faire place à des personnages subalternes : c'est un vieil oncle riche, sensible et égoïste à la fois, qui mène toute la famille de Survilly, où Cynodie, jeune fille pauvre, a trouvé tant d'amis. L'auteur a mis ensemble et en opposition trois anges, qui sont à l'entrée de son roman comme une apparition céleste : Cynodie, Alma, Valérie. Leurs trois destinées s'unissent étroitement. Aimées et rendant l'amour qu'elles inspirent, elles ont à accepter chacune un mari qui n'était pas de leur choix. Valérie représente, dans tout leur opprobre, ces pauvres enfans égarées qu'un séducteur déshonore et abandonne devant tous. Ses paradoxes sont effrayans; son dédain pour les préjugés et l'étroit bonheur du monde s'échappe puissant de ses lèvres arquées. Alma, qu'un père joueur vend en quelque sorte à un mari indigne d'elle, et qui sait comprimer sa première, son unique passion, représente bien la force de l'âme sur le corps quand elle invoque Dieu. Cynodie, c'est un roseau qu'agitent tous les vents, c'est la jeune fille sans fortune, qui reçoit partout des ordres, qui ne peut pas se faire elle-même son sort, qu'un mystère a jetée ici-bas, et qui, long-temps désavouée par son père, finit par en être reconnue quand il la voit meilleure, plus douce, plus éprouvée que s'il l'avait élevée près de lui, dans une haute sphère. Mais, hélas ! cette frêle créature, que son nom peint si bien, touche à peine à la terre... Que lui fallait-il ? la bénédiction du prêtre sur son amour.

Après, elle peut mourir ; non pas mourir, mais s'exhaler !...

Ce roman, qu'on n'accusera pas d'être épileptique, fait honneur aux femmes, et avance bien plus leur procès que leurs *Heures du soir*. Un peu de confusion et d'obscurité y règne cependant; les personnages s'y multiplient outre mesure : non qu'ils ne soient pas bien dessinés, mais ils embarrassent la mémoire. Les rouages compliqués ne conviennent pas au roman d'âme et de passion.

Confidences; par Jules Lefèvre (1 vol. in-8°). Chez Henri Dupuy et Tenré.

Ces poésies ont été écrites pour une seule personne. *Elle* et Dieu, voilà la pensée continuelle du poëte. A sa Maria il rattachait son bonheur, à Dieu la gloire de l'univers. C'est à cette hauteur, soit d'amour, soit de religion, qu'est toujours monté son vers, son vers si harmonieux. Ah ! qu'une passion noble et solitaire grandit l'homme et l'emporte par-delà le monde !... S'il fût descendu dans nos minces intérêts, dans nos querelles, dans nos haines, dans nos drames, il n'eût été qu'un écrivain de plus, tandis que sa mélodie et sa douceur en ont fait un ange. Non, ces longues extases, ces *Confidences* n'éveillent pas en moi une sympathie de quelques instans, toute chaude encore de la lecture; non, soit qu'il peigne la sublimité des sites qu'il contemple avec sa Maria, soit qu'il ramène sur elle le bonheur qu'elle lui donne, le poëte ne cesse de s'adresser au cœur, et c'est pour cela qu'il éveillera de nombreux échos.

A vous donc, qui ne cherchez pas sur les épaules de la muse un manteau débraillé et teint en boue ! à vous studieux amans de l'art, à vous qui avez des peines, à vous qui en pressentez, à l'humanité souffrante enfin, ces vers où se déploie la douceur d'un double culte ! Recueillez vos forces pour la fin; car il vous faudra plaindre le poëte et pleurer avec lui. Trahi ! lui qui la chantait si tendrement, trahi pour quelque homme vulgaire ! trahi, parce que tel est le sort du génie qu'on aban-

donne faute d'*oser* le suivre. Alors il se replie sur lui-même, et, distillant une sainte indignation, il rend à la coupable les coups qu'elle lui a portés, et s'écrie enfin :

Le moindre mot d'amour condamnant ma faiblesse,
Vous accuse d'un crime et d'un faux de tendresse.
Vous ne savez donc pas que, prêt à me venger,
Au lieu de vous chanter, je pourrais vous juger!
Vous ne savez donc pas que, las de l'existence,
La vôtre bien souvent tremble sous ma sentence;
Et que ce cœur jaloux, qu'on brise en l'offensant,
N'estimerait pas plus quelques gouttes de sang,
Que vous ne regardez, dans vos feintes alarmes,
A quelques gouttes d'eau que vous nommez des larmes!

Et après suivons-le, mais avec respect, dans ces pensées de malheur, qu'il a intitulées : *Heures d'agonie*. Peut-on pardonner quand on a tant souffert ? Il pardonnera cependant; car Maria est morte, et il écrira à la hâte, un désaveu terminé par ces beaux vers que Pétrarque n'a pas trouvés :

Ombre qui n'entends plus que je sais oublier,
Mon pardon vient trop tard, mais tu l'as tout entier.
Qui vécut pour t'aimer mourra sans te maudire.
Tu ne sauras jamais si ma haine en délire
A rêvé quelquefois de te donner la mort;
Hélas! l'aurais-je fait, moi qui pleure ton sort!
Ce n'est que d'aujourd'hui que je suis solitaire.
Sois plus heureuse ailleurs, que moi sur cette terre;
Là-haut, tu ne sais pas, tu ne sauras jamais,
Que je t'ai détestée autant que je t'aimais :
Le ciel doit se fermer aux clameurs de la rage;
Mais si les cris du cœur, les larmes du veuvage
Peuvent du fond du monde arriver jusqu'à toi,
Mon pauvre ange tombé, qui remonte, — entends-moi!

Douterez-vous de la poésie dans un siècle qui possède de pareils poètes ?

Alfred Desessarts.



Chronique.

LES DANGERS DU FEUILLETON.

« Depuis quelque temps, disait le 15 mai dernier la *Revue* « *des Deux-Mondes*, une certaine coutume commence à s'in-« troduire, qui, si elle devenait à la mode, obligerait tout « homme qui donne son avis sur les œuvres de son prochain « à prendre, avant de parler, ses licences dans un tir, et à ne « marcher qu'armé d'une cotte de maille et d'une dague au « côté. » — Il paraît qu'on ne lui épargne, en effet, ni les menaces de cartel, ni les lettres anonymes; mais elle ne s'effraie ni des unes ni des autres, et elle a raison.

La profession de foi de la *Revue des Deux-Mondes* devient la nôtre. La *France Littéraire* jouit en ce moment des mêmes aménités: des hommes d'art, mais qui ont le malheur de publier des livres inutiles, ou sinon dangereux, se fâchent des critiques que nous leur adressons; ils nous menacent, nous provoquent en duel.... Nous voilà bien et dûment contraints de trouver leurs romans excellens, le tout au péril de notre vie. — C'est chose, en vérité, fort étrange, qu'on ne se contente pas de composer des livres frivoles, d'y violer à plaisir l'histoire ou la raison, ou les mœurs, puis qu'on veuille rendre ensuite de pauvres journalistes solidaires et comme responsables de tous ses écarts d'imagination.

Nous n'empêcherons certes pas les mauvais livres de paraître (dussent leurs éditeurs et les cabinets de lecture succomber sous cet amas de nouveautés éphémères); mais; en revanche, à nous le droit d'éclairer nos lecteurs sur ce genre de produits, de leur soumettre notre opinion sincère, consciencieuse, quelquefois même assez amère, sur cette prétendue littérature de l'époque. — Nous en demandons pardon à quelques auteurs susceptibles : ce n'est pas

tout plaisir que de lire certains ouvrages nouveaux; et pourtant il faut les lire, en parler, signaler énergiquement la tendance funeste de tous ces écrits.... au nom de la morale publique; c'est là notre mission : car il est temps enfin que de jeunes écrivains, doués de talent et d'imagination, comprennent qu'il n'y a désormais d'avenir littéraire pour eux que dans des travaux honorables. Le siècle marche, il est sérieux, il est grave; le jour des hautes études morales et philosophiques est venu : il convient d'en finir une bonne fois, avec cette *littérature du vice* (comme l'a si bien qualifiée le *Siècle*), qui salit, corrompt, prostitue tout. — Nous nous sommes placés sur la brèche; et, dans cette lutte constante entre nos doctrines morales et religieuses, le froid matérialisme de quelques auteurs, le cynisme des autres, nous avons promis indulgence à l'écrivain, même le plus obscur, pour peu qu'il soit dirigé par une pensée utile; nous lui tendrons la main pour guider ses pas; mais, en même temps, quelle que soit sa renommée, nous dirons à l'homme de talent qui s'égare ce que nous pensons de ses œuvres; nous le ferons, sans doute, avec plus ou moins d'énergie, selon l'influence plus ou moins funeste qu'il exerce sur les esprits. Voilà notre droit; nous en usons : mais loin de nous la pensée de descendre jamais à des *personnalités;* le scandale est à nos yeux un bien triste moyen de succès.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE.

L'émancipation intellectuelle des femmes n'est plus un problème : nous l'avons dit; et la Société française de Statistique universelle vient de donner à ce sujet un exemple qui, nous l'espérons, trouvera plus d'un imitateur.

Déjà, dans sa séance du mois dernier, cette société avait décidé, à une très grande majorité, que les dames qui auraient contribué au développement des sciences, soit par leur protection, soit par leurs travaux, pourraient être admises au nombre de ses membres.

Madame la princesse Constance de Salm était sur les rangs, et M. Leroy de Bacres avait été chargé de faire un rapport sur cette présentation. Le rapport a été lu mardi, 18 juin,

et la Société a procédé immédiatement à l'élection de madame la princesse de Salm; l'admission de cette dame, que tant de titres recommandaient, a eu lieu à l'unanimité.

Ce premier choix est d'un heureux présage pour les suivans, et nous croyons devoir signaler ici les noms des membres qui ont voté à cette séance : ce sont MM. le duc de Doudeauville, C. Moreau, Leroy de Bàcres, T. Dehay, C. Famin, le chevalier Lecurel d'Escoreaux, Flamand-Grétry, Leivsey, duc de Mont-Saint-Ange, Simard, Carpentier, Malepeyre aîné, Malepeyre jeune, W. Lake, Stoch, Boucharlat, Gerbet.

ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

Cette Académie a célébré, le 3 mai, sa *Fête des Fleurs*; quatre poètes ont été vainqueurs dans cette solennité : MM. Latour, Amédée Pommier, de Modurange et Dutour. Nous avons offert à nos lecteurs les pièces couronnées des trois premiers de ces messieurs; mais nous aurions cru rendre un mauvais service aux *Mainteneurs des Jeux Floraux* en publiant la ballade de M. Dutour, qu'ils ont jugée *charmante*, dans laquelle M. de Malaret trouve « toute la naïveté qui caractérise la ballade, un rhythme gracieux, des vers élégans. » — En général, depuis quelques années, les concours de l'Académie des Jeux Floraux sont assez faibles. Nous ne voulons pas dire que l'intrigue, les influences locales, et d'injustes préventions, soient pour quelque chose dans les décisions du docte aréopage; mais il paraît certain que bon nombre de jeunes poètes se retirent tous les jours, découragés qu'ils sont d'un concours dont les palmes semblent assez volontiers réservées à des poètes toulousains. Nous reviendrons peut-être incessamment sur ce sujet, en analysant sérieusement les travaux d'une Académie qui a fait beaucoup de bien, sans doute, mais qui, selon nous, pourrait un peu moins sommeiller aujourd'hui.

Nous avons précédemment annoncé le sujet du discours proposé pour 1834. Nous ajouterons ici que l'Académie a quatre fleurs à distribuer comme prix de poésie de l'année, savoir : l'amaranthe, la violette, le souci et le lis. — Le con-

cours sera ouvert jusqu'au 15 février 1834, inclusivement; les auteurs feront remettre, par une personne domiciliée à Toulouse, *trois copies* de chaque ouvrage, à M. Malaret, *secrétaire perpétuel.*

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

Sujets de Prix.

Sciences Historiques. — Prix : Médaille d'or de 200 fr. — Un Mémoire sur un point quelconque de l'histoire ou des antiquités du département du Nord. (Les concurrens trouveront des indications fort détaillées sur cette matière dans l'opuscule suivant, imprimé par ordre de la Société : *Programme des principales recherches à faire sur l'histoire et les antiquités du département du Nord*, par M. Le Glay, in-8° de 69 pages. Cambrai, Hurez, 1831).

Littérature. — 1° *Discours en prose.* — Prix : Médaille d'or de 200 fr. — Le sujet de ce Discours sera laissé au choix des concurrens; mais les ouvrages envoyés au concours devront offrir un intérêt spécial pour le Cambrésis. — 2° *Poésie.* — Une lyre d'argent. — La Société n'indique aucun sujet; elle en abandonne le choix aux concurrens.

Les ouvrages destinés au concours devront être adressés avant le 1er août 1833, à M. Le Glay, président de la Société. — La proclamation des prix aura lieu en séance publique, le 16 août 1833.

ACADÉMIE DE BESANÇON.

Programme du Prix à distribuer en 1834.

L'Académie propose pour sujet du *Prix d'Histoire*, qu'elle décernera dans sa séance publique du mois d'août 1834, la question suivante : *Quelle fut l'influence du séjour de l'empereur Frédéric-Barberousse en Franche-Comté, sur les Lettres, les Sciences, les Arts et les Mœurs des habitans de cette province ?* — Ce prix consistera en une Médaille d'or de la valeur de 300 fr. — L'Académie ne fixe aucune limite pour l'étendue des Mémoires qui seront présentés au concours.

Les Mémoires devront être adressés, *franco*, au secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1834, *terme de rigueur.* Les con-

currens ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une devise qu'ils répéteront, dans un billet cacheté, contenant leur nom et leur adresse.

ARCHIVES DE LAGARDIE. — Il a paru en Suède sous ce titre, il y a quelque temps, un ouvrage en trois volumes, qui est d'un grand intérêt pour ceux qui s'occupent d'histoire, car il contient d'anciens et précieux documens sur l'histoire de la Suède. L'original des manuscrits reproduits dans cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque du comte de Lagardie, au château de Loberod. C'est une des collections les plus riches de la Suède : elle renferme environ 12,000 volumes; en outre, un grand nombre de dessins originaux de la main des maîtres les plus célèbres. L'empereur d'Autriche fit, en 1801, présent de cette collection au comte de Lagardie. La partie la plus importante de cette bibliothèque est celle des manuscrits. On y trouve entre autres une traduction du danois, de la Chronique d'Olaus Petrus, des Histoires de la Suède, depuis la race des rois Sverlenk et Éric, jusqu'aux temps modernes; plus, des tables généalogiques des différentes familles les plus anciennes de la Suède, des rouleaux de parchemin sur les actes de la couronne, des lettres de la reine Christine, et celles de quelques monarques étrangers et de savans, au nombre de près de 300. Dans la partie militaire, se trouvent plusieurs documens sur la guerre de trente ans.

— L'Académie royale de Turin propose une médaille d'or de 600 livres à l'auteur du meilleur ouvrage présenté avant la fin de juin 1835, sur les vicissitudes de la propriété depuis la chute de l'empire romain jusqu'à l'époque des Juifs en Italie. On devra indiquer la condition des propriétaires et des laboureurs à la décadence de l'empire, les mutations qui se sont depuis succédées dans toute l'Italie, les distributions de terre aux Barbares conduits par Odoacre, et aux Goths conduits par Théodoric; la condition des propriétés sous les Lombards et dans les provinces restées gréco-romaines; les autres mutations apportées par les conquêtes de Charlemagne, et par l'introduction et le développement des bénéfices et des immunités ecclésiastiques;

enfin, montrer l'époque précise de l'établissement le plus universel des fiefs en Italie.

Napoléon. — Né le 15 août 1769.—Entré à Brienne en 1779. — Lieutenant dans le 1er d'artillerie, à La Fère, le 1er décembre 1785. — Capitaine, le 6 février 1792. — Chef de bataillon, le 19 octobre 1793. — Général de brigade, le 6 février 1794. — Général de division, le 16 octobre 1795. — Général en chef, le 26 octobre 1795. — Général en chef de l'armée d'Italie, le 23 février 1796.—Premier consul, le 13 décembre 1799. — Consul à vie, le 2 août 1802. — Empereur, le 18 mai 1804. — Couronné, le 2 décembre 1804. — Première abdication, le 11 avril 1814. — Reprend les rênes, le 20 mars 1815. — Seconde abdication, le 22 juin 1815. — Débarque à Sainte-Hélène, le 16 octobre 1815. — Mort, le 5 mai 1821.

— Il paraît, à Berlin, une *Histoire de la Philosophie*, par Louis Philippson. Sous ce titre, l'auteur exposera les vues des anciens philosophes et naturalistes grecs, sur l'organisme humain, sous les rapports anatomique, physiologique et psychologique. La première partie renferme les connaissances anatomiques et physiologiques d'Aristote, comparées avec celles de Platon; la seconde partie expose la doctrine des anciens philosophes grecs jusqu'à Théophraste, sur les sens.

— L'exposition de l'industrie a commencé le 9 (21) mai à Saint-Pétersbourg; elle est riche en produits les plus beaux de l'industrie nationale russe. L'empereur a visité les salons avec toute sa famille, a adressé les paroles les plus bienveillantes à tous les fabricans; il les a ensuite invités à dîner à la cour.

— Dans le dernier conseil municipal, à Caen, M. de Magneville a demandé qu'on s'occupât de l'extension du Cabinet d'histoire naturelle de cette ville, et il s'est offert à contribuer, de ses propres deniers, à cette importante amélioration, pour une somme de 1,000 fr. Voilà un trait honorable, et nous sommes heureux de le publier.

— La reine des Belges vient de faire don à la bibliothèque dite de Bourgogne, d'un magnifique manuscrit in-folio sur vélin, orné de miniatures. C'est une traduction française de

la *Cyropédie de Xénophon*. Il paraît que ce volume appartenait à Charles-le-Téméraire, qui fut tué devant Nancy, le 5 janvier 1477. Il était dans les bagages de ce prince, et on regrettait sa perte. La munificence de la reine vient de le faire rentrer à la bibliothèque de Bourgogne, pour laquelle il avait été transcrit.

— On vient de découvrir à Ervy (Yonne) un banc considérable d'huîtres pétrifiées, toutes d'un volume plus grand que celui des huîtres ordinaires de Dieppe. Ce banc n'est placé qu'à un pied environ du sol; il a près de cinquante centimètres d'épaisseur. Déjà plus de mille mètres cubes de ces huîtres ont été employés à garnir la route. Un grand nombre de coquilles de même nature se trouvent à la surface du sol, sur lès hauteurs de Brosse, à une lieue d'Auxerre.

— M. Lagier, libraire à Dijon, s'occupe d'une publication de la plus haute importance, en douze volumes in-8°, intitulée : *Corps universel du Droit français*, par M. Deleurie, ex-professeur de législation à Rennes, d'histoire à l'école militaire de Liancourt, et bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau d'Angers. Ce grand ouvrage, du prix modique de 6 fr. le volume, est destiné à jouir d'un succès honorable. Nous y reviendrons.

— M. Ch. Paquet, capitaine de navire au Havre, a réussi, après plusieurs essais, à employer l'eau de mer dans la panification. Son procédé se borne à faire le levain seulement à l'eau douce, et à employer, sans autre préparation, l'eau de mer au reste de l'opération. Cette découverte est importante pour la marine.

— Sous le titre d'*Hebraïsche Propheten*, il paraît à Leipsick une traduction et un commentaire des *Prophètes Hébreux*, par *Frédéric Rückert*. — La première livraison contient l'Isaïe et les douze petits prophètes (Jonas excepté). Cette traduction est surtout remarquable, dit-on, en ce qu'elle est d'un célèbre orientaliste qui n'est pas théologien.

— M. Delbauve-Coppin, en fouillant dans une de ses terres, sur la route de Bavai à Audigny, a trouvé une petite figurine en bronze, représentant un enfant accroupi qui

tient un oiseau, à ailes éployées, dont le bec se porte vers son oreille. Les classiques de l'endroit pensent que ce groupe, de quelques pouces, pourrait bien être un Ganymède de fabrique barbare; les romantiques, de leur côté, y voient l'Enfant Jésus et le Saint-Esprit.

— La Société d'émulation de Quimper a entendu, dans sa séance du 16 juin, le développement d'une proposition faite par M. Duchatellier, sur l'utilité qu'il y aurait à créer dans le département du Finistère, une exposition annuelle des produits de l'industrie. Ce projet honorable a réuni tous les suffrages, et doit être soumis au conseil-général du département.

— Le professeur Kurt-Sprengel est mort le 15 mars, à Halle: c'était l'un des membres les plus distingués de cette Université; il était célèbre surtout par son Histoire de la Médecine, traduite en plusieurs langues. Il était fils d'un pasteur de village.

— Nous avons parlé du *Congrès scientifique de Caen*, qui aura lieu le 20 juillet. Voici une autre réunion non moins importante qui se prépare à Clermont-Ferrand, pour le 25 août : c'est celle de la Société Géologique de France, qui compte déjà près de trois cents membres. Tous les naturalistes sont invités à faire partie de cette réunion, qui tend à rapprocher, comme point central, les savans du midi et du nord de la France.

— Des Anglais viennent de découvrir les procédés de préparation de la fibre d'une plante exotique, très abondante aux lieux où elle croît, qui la rendent propre à remplacer le coton, le lin et le chanvre, dans la fabrication des toiles de toute espèce; ils assurent pouvoir livrer leurs tissus, aussi solides et d'aussi belle qualité que ceux qui sont aujourd'hui en usage, à des prix inférieurs presque de moitié. Deux fabriques de ces produits vont être établies en Belgique.

— M. Schmiéder, de Cassel, dans son *Histoire de l'Alchimie*, cherche à réhabiliter cette prétendue science. Il y soutient sérieusement la possibilité de tirer de l'or, au moyen de certains procédés chimiques, de corps qui n'en renferment

pas, et de trouver par le même moyen la panacée universelle.

— M. Ludovic Vitet, inspecteur des monumens publics, a visité à Périgueux les belles ruines de l'amphithéâtre, la tour de Vésone, Saint-Front. Il doit se rendre ensuite à Brantôme, puis à Bergerac.

— La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a proposé ou remis au concours trente-trois prix, dont vingt-deux pour 1833, et onze pour les années 1834, 1835, 1837. — Leur valeur varie de 1,000 à 24,000 fr.

— Le ministre de l'Instruction publique a accordé, sur les fonds portés au budget pour secours et encouragemens à l'instruction primaire pendant l'année 1833, la somme de 41,343 fr., pour être partagée entre les académies d'Aix, Amiens, Angers, Bordeaux, Bourges, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Nîmes, Poitiers et Rouen.

— A l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la délivrance d'Arras par Turenne, il y aura dans cette ville, du 25 août au 30 septembre, une exposition d'objets d'art et d'industrie.

— Un Anglais, M. Fauct-Savill, vient de construire en tôle un théâtre capable de contenir huit cents personnes, et susceptible d'être transporté de ville en ville sur un fourgon.

— Le *Journal des Débats* a consacré, le 29 juin, un article tout-à-fait indigne de lui, au premier volume des pauvres *Cent et une Nouvelles*. C'est une véritable mystification pour ses lecteurs et pour lui-même.

— Le roi d'Espagne vient d'acheter, à Madrid, la maison qu'habitait l'illustre auteur de *Don Quichotte*, Michel Cervantes. Elle va être restaurée, pour placer sur la façade principale le buste du grand homme.

— Le Musée d'Orléans vient de s'enrichir du tableau de M. de Juine, représentant saint Aignan invoquant le ciel pour délivrer Orléans de ses ennemis; et celui de M. Norblin, Ugolin en proie aux horreurs de la faim.

— On parle de la fondation d'une belle salle de spectacle à Caen. — Les travaux en seraient confiés à deux architectes distingués, MM. Guy et Harou-Romain.

— L'Académie française a, dans sa séance du 20 juin, procédé au remplacement de M. Andrieux. M. Thiers, ayant réuni la pluralité des suffrages, a été élu. Il avait pour concurrent M. Charles Nodier.

— On commence à s'occuper sérieusement, en Prusse, des chemins de fer ; il est question d'en établir un en Silésie ; une compagnie s'est formée à cet effet à Breslau.

— Il paraît décidé que les deux obélisques de Luxor seront placés au milieu des terrasses des Tuileries qui sont en regard des Champs-Élysées.

— Un imprimeur de Londres, M. Cloves, tient en activité dix-neuf presses énormes, au moyen desquelles il tire 33,250 feuilles par heure. Ces presses sont mises en mouvement par deux machines à vapeur.

— Une ancienne secte religieuse, qu'on croyait tombée dans l'oubli, vient de renaître en Suisse ; dans plusieurs cantons, le piétisme fait de rapides progrès.

— Le lieutenant Holmann, voyageur aveugle, vient d'arriver à Exeter, après une absence de dix années, pendant lesquelles il a fait le tour du globe.

— Le capitaine Blondin, commandant le brick *la Jeanne d'Arc*, vient de faire hommage au Muséum de Boulogne d'un chacal vivant, *canis aureus*, qu'il a rapporté d'Alger.

— Le dernier catalogue de la foire de Leipsick contient 4,441 articles, parmi lesquels 3,272 ouvrages scientifiques ou littéraires ; les livres historiques y occupaient le premier rang.

— Le ministre de l'intérieur et des cultes vient de répartir une somme de 36,400 fr., pour aider à payer les travaux de construction ou de réparation des temples protestans en diverses communes.

— Un pont en fil de fer va être établi sur le Rhône, entre Loriol et le Pouzin, ce qui facilitera les communications entre le midi de la Drôme et de l'Ardèche.

— On parle à Londres du génie musical d'un enfant de huit ans, fils unique de sir lord Ouseley, ancien ambassadeur en Orient. On assure qu'il compose des morceaux de chant extraordinaires.



— Les répétitions d'*Ali-Baba*, de Chérubini, viennent de commencer. L'ouvrage avait été écrit en cinq actes; on le réduit à trois.

— M. Émile de Bonnechose vient de remporter le prix de poésie à l'Académie française : le sujet proposé était la *Mort de Bailly*.

— On annonce à Londres un nouvel ouvrage d'Horace Walpole, intitulé *Esquisses sur la Cour d'Angleterre*.

— Le roi vient, comme l'an dernier, d'accorder une somme de 600 fr. à la Société de géographie, et celle de 2400 fr. à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

— Les États-Unis ont inventé un nouveau genre de commerce : c'est d'exporter pour la Chine de la glace enfermée dans du tan.

— M. Casimir Delavigne va terminer, dit-on, une comédie en cinq actes, destinée au Théâtre-Français.

— Les *Chemins de Fer*, de M. Jules Janin, sont un de ces articles qui instruisent leurs lecteurs en les charmant. Ah! M. Janin, si vous vouliez, quel bel avenir devant vous!!

— On parle de la construction d'un pont suspendu à Meung-sur-Loire. M. Séguin serait chargé de son établissement. Il ne coûterait que 350,000 fr.

— Madame Casimir a terminé le cours des représentations qu'elle devait donner au grand théâtre de Lyon.

— Une statue va être élevée, dit-on, à Buffon, sur une des places publiques de Montbard, sa patrie.

— On vient d'ouvrir à Valenciennes une souscription pour l'encouragement de l'exposition des arts et de l'industrie.

— Une Revue anglaise annonce l'invention d'une charrue à vapeur qui tracerait à la fois vingt sillons.

— La séance de réception de M. Tissot à l'Institut aura lieu le 7 août prochain.

— Horace Vernet est arrivé à Alger le 25 mai.

— On dit que MM. Victor Hugo et Dumas sont à la veille de prendre la direction de l'Odéon.

Table des Matières

DU TOME SEPTIÈME

DE LA FRANCE LITTÉRAIRE.

LITTERATURE.

SCIENCES.

PHILOSOPHIE.

BEAUX-ARTS.

HISTOIRE.

VOYAGES.

MÉLANGES.

POÉSIE.

THÉATRES.

REVUE LITTÉRAIRE.

CHRONIQUE.

FIN DE LA TABLE.

TYPOGRAPHIE DE RIGNOUX ET C[ie], RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

LA FRANCE
LITTÉRAIRE.

TYPOGRAPHIE DE RIGNOUX ET Cie,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE.

TOME HUITIÈME.



PARIS.

AU BUREAU DE LA FRANCE LITTÉRAIRE,
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, N° 20.

1833.

LA FRANCE

LITTÉRAIRE.

CROYANCES

ET

Traditions surnaturelles du Dauphiné.

(PREMIER ARTICLE.)

Les fables merveilleuses transmises traditionnellement de générations en générations, les récits fantastiques du foyer domestique gardés religieusement comme un héritage paternel, les croyances surnaturelles de la religion, les illusions de l'amour-propre national, ont été le mystérieux et poétique apanage des peuples adolescens. La marche des choses, si simple aux yeux d'un siècle raisonneur et sans émotions, était sous l'influence d'une puissance surnaturelle dans les appréciations des races revêtues de leur ignorance originelle. L'explication des phénomènes de la nature par leurs

causes ordinaires, appartient à la science froide et sèche des sociétés vieillies, tandis que la solution de ces mêmes phénomènes, par l'intervention d'une force magique et d'un pouvoir inconnu, appartient à l'enfantine crédulité des populations naissantes. Entraînées par la soudaineté de leurs émotions et les délirantes conceptions d'une imagination jeune et féconde, les races primordiales, saisissant les aspects pittoresques et poétiques des objets qui les frappaient vivement, s'abandonnaient avec naïveté aux mouvemens d'une sensibilité spontanée qui les ont rarement trompés sur les fins morales des opérations de la nature. Guidées par la secrète voix du sentiment, elles méconnurent bien souvent, il est vrai, des vérités naturelles, qui, surgissant de la source des découvertes expérimentales, influent peu sur le bonheur humain, mais rarement elles se sont égarées dans le champ des vérités morales, car les inspirations du cœur sont plus pures et plus justes que celles de l'esprit.

Tout, dans l'ordre physique et dans le domaine des choses cachées, fut prodige pour les peuples enfans. Le fétichisme d'abord et le matérialisme mythologique envahirent la sphère de toutes les croyances religieuses. La divinité étant en tout et partout, rien, dans le cours des choses, ne s'opérait sans son intervention. L'acte le plus vulgaire de la vie commune s'accomplissait par l'impulsion divine, et le foyer domestique était un dieu, mais un dieu matériel et sensible qui parlait peu aux illusions de l'âme. Enfin le christianisme étant venu, substitua sans retour aux vieilleries mythologiques des doctrines de spiritualisme et d'amour. L'éternel Olympe, avec ses dieux de chair mangeant et buvant, se réfugia

dans les vers épiques des poètes dont les mensonges furent impuissans à raviver sa vitalité défaillante, tandis que la religion chrétienne, adressant son noble langage bien plus à l'esprit qu'aux sens, féconda dans les cœurs des pensées inénarrables de méditations spéculatives. L'action du dogme chrétien fut puissante, surtout sur l'organisation rêveuse et impressionnable des races du nord. Douées d'un caractère mélancolique et enclin aux contemplations surnaturelles, elles avaient peuplé les plaines de l'air, les retraites des bois, les demeures abandonnées de génies et de divinités occultes qui présidaient aux opérations mystérieuses de la nature, et versaient sur les destinées humaines une influence heureuse ou fatale. Associant les traditions fantastiques de leurs croyances religieuses au spiritualisme mystique du christianisme, les peuples septentrionaux créèrent la mythologie intellectuelle du moyen âge, dont le naïf génie se révèle avec une si merveilleuse candeur de poétique invention dans les légendes sacrées, les fabliaux, les romans, les chroniques et les traditions populaires des vieux siècles, singulière association de rêves capricieux et sans suite, d'enfans, et de fortes pensées d'hommes.

L'influence de cette mythologie, morte maintenant, féconda surtout les traditions populaires : celles qui ont survécu au naufrage des mœurs antiques respirent encore le charme de ses merveilleuses créations. Aujourd'hui que la sympathie des souvenirs nous jette avec amour dans l'étude du passé, que notre instinctive nationalité nous fait rechercher avec une sollicitude filiale les vestiges des générations qui nous ont précédés

dans la carrière de la vie sociale, l'archéologie s'est imposé la noble tâche d'évoquer des froides cendres des siècles éteints, les traditions et les croyances qui font si intimement apprécier l'originalité du génie national. Des dates et des faits matériels, quelque habilement qu'ils soient mis en œuvre par une plume philosophique, ne sauraient seuls constituer l'apanage historique d'un peuple : il importe aussi de saisir les modes si variés et si pittoresques par lesquels son organisation intellectuelle se formule avec un si saisissant coloris, et c'est pour ne s'être pas livré avec une sagace entente à cette investigation d'artiste, que la plupart de nos historiographes modernes ont répandu si peu d'intérêt et de vérité sur nos annales nationales. Où trouvet-on, dans les pages académiques de Velly, la simplicité barbare des rudes mœurs des Francs, si vivante et si dramatique sous la plume inculte de Grégoire de Tours et de Frédégaire ? Cette foi religieuse, profonde et spontanée, qui, dans les récits des chroniqueurs, éclate à côté de la férocité des actions et l'innumérable série de miracles qui alimentent les légendes pendant le cours des cinq premiers siècles de notre histoire publique, ne sont-elles pas l'expression typique de l'époque, comme plus tard les récits de l'Orient, mêlés aux traditions fatidiques de la vieille Gaule, préparant les voies à la magie, annoncent les nouvelles affections superstitieuses que vient de contracter l'idéalisme social.

Une histoire de France ne satisfera réellement aux exigences de l'universalité et de la véracité, que lorsqu'elle dépeindra chaque race agissant sous l'influence de la pensée dominante, et déroulera la chaîne des

aberrations, des croyances et des allures morales, qui, à chaque phase, ont signalé le caractère de l'élément intellectuel. Ce travail serait immense par les détails, et sa mise à fin coordonnée rationnellement avec notre corps historique, serait à cette heure au-dessus des forces, peut-être, de la plus féconde aptitude. Que les collecteurs opèrent d'abord partiellement, ensuite viendra la tâche synthétique des coordonnateurs. Parmi les sociétés savantes, celle des antiquaires, et quelques archéologues modernes ont mis la main à l'œuvre avec une rare intelligence du passé : par leurs soins, une foule de traditions ont été évoquées des archives de l'oubli, ou présentées sous leur vrai jour. Quant aux faiseurs de romans, qui formulent le moyen âge en volumes *in*-8°, à l'aide de quelques pages mal comprises et dérobées clandestinement à Lacurne-Sainte-Palaye et à Ducange, franchement leurs élucubrations à bon marché sont à la réalité historique, ce que les cuirasses de carton et de papier doré des baladins sont aux armures de fer des vigoureux chevaliers du treizième siècle.

L'œuvre d'art et d'investigation historique, auquel plusieurs archéologues se sont livrés en recueillant les traditions des provinces, remplirait, s'il était généralisé dans son application, les lacunes qui laissent sans coloris et sans vie la phase la plus pittoresque des annales françaises. Mais, avant tout, il importe que les souvenirs de chaque province soient explorés, que la patiente et laborieuse sagacité de l'érudit interroge les temps, les lieux, les monumens, et leur arrache les croyances traditionnelles dont ils sont les dépositaires. Je n'ai pas le

dessein d'embrasser l'universalité des erreurs que la crédulité publique accrédita successivement dans l'ancienne province du Dauphiné, et dont l'empire résiste encore aux atteintes destructives de la civilisation moderne. Je ne ferai entrer dans le cadre restreint que je me suis proposé que les croyances le plus généralement admises autrefois, et qui sont revêtues du sceau typique de la nationalité. Préjugés historiques, superstitions religieuses, traditions magiques, phénomènes de la nature, telle est la division de mes recherches, qui sont loin d'être dogmatiques, et qui, à dire le vrai, ne sont qu'une sommaire et indicative introduction. En dévoilant des sources originales et peu connues, je fournirai peut-être à d'autres mieux inspirés les moyens d'en faire jaillir de plus rationnels et de plus féconds résultats.

PRÉJUGÉS HISTORIQUES. — ORIGINES FABULEUSES DES PEUPLES ET DES VILLES DU DAUPHINÉ. — ANECDOTES APOCRYPHES.

Les croyances fabuleuses et les récits mensongers qui naissent de la superstitieuse crédulité des sociétés peu civilisées ont exercé leur empire, non-seulement sur l'intelligence enfantine et débile du peuple, mais elles ont été aussi l'apanage des savans et des dépositaires de la science humaine, et en eux ont trouvé d'ardens propagateurs. Il est peu d'erreurs qui n'aient pris place dans une tête érudite, et ce furent les doctes en France qui entourèrent le berceau de notre histoire nationale de chimériques origines empruntées aux annales apocryphes des Troyens. La chronologie fabuleuse des chro-

niqueurs et du moine Nanni, plus connu sous le nom d'Annius de Viterbe, long-temps prévalut si despotiquement dans le domaine historique, que le plus obscur annaliste n'oubliait jamais de faire remonter l'origine de sa ville natale ou l'incunable de sa province au déluge ou au siége de Troie. Dans l'origine, nos annales furent rédigées sous l'influence des récits homériques et des traditions vagues des âges primordiaux.

Les vieux historiens du Dauphiné n'ont eu garde de faillir à cette méthode. Aimar du Rivail commence son histoire des Allobroges à la création du monde, et n'arrive au déluge qu'après avoir disserté doctement sur les géans. Après le déluge suit la nomenclature des rois celtes; puis, franchissant les générations herculéennes, le narrateur déroule la biographie du vénérable Allobrox, souche illustre de la nation à laquelle il imposa son nom, et de laquelle tout bon Dauphinois se glorifiait jadis de descendre en ligne directe. Cet Allobrox vivait 1526 ans avant l'ère vulgaire, car Aimar du Rivail, en historien exact, précise religieusement les dates. Ses successeurs, Romus, Francus, Ambigatus, deviennent à leur tour les fondateurs d'une foule de nations et de cités qui reçoivent d'eux leurs dénominations étymologiques. Toutes ces fadaises sont narrées avec une admirable candeur d'érudition par Aimar du Rivail, aux yeux de qui les mensonges du moine Annius étaient un code historique, d'autant plus digne de foi, que son amour-propre national était intéressé à ce que son authenticité ne fût pas révoquée en doute. Les faits et gestes des princes allobroges, durant le cours des âges héroïques, sont exposés avec une variété de détails, un luxe d'érudition

et une exactitude de chronologie qui suffiraient pour faire clairement apparaître la supercherie de l'annaliste, si d'ailleurs la lecture des chroniques ne démontrait avec évidence que les grossières impostures dont l'histoire alors était tissue, plaisaient fort à la vanité crédule de nos pères, et n'étaient jamais contestées, même par les esprits les plus judicieux[1].

Les fondations des villes sont également étayées sur le même échafaudage de mensonges. C'est Romus qui élève les murs de Valence, quatorze siècles avant l'ère vulgaire, et l'appelle *Roma* vocable, qui, en grec, est l'emblème de la vaillance, et qui, par mutation de dialecte, a été converti en *Valentia*, Valence. Les étymologistes racontent ces belles choses fort gravement, et de la meilleure foi du monde[2].

L'origine de la ville de Romans n'est pas moins illustre. C'est encore Romus qui est son fondateur, probablement à cause de l'analogie terminologique de son nom avec celui de la cité[3].

Le berceau de la noble et antique cité de Vienne se perd au sein des ténèbres des poétiques traditions des âges fabuleux, et les récits dont les historiens l'ont en-

[1] Aimari Rivallii, *de Allobrogibus*. MS. de la Bibliothèque du roi. In-4°, n° 6014, fol. 100 et seq.

[2] Aimari Rivallii, loco supra, fol. 38. — Columbi, *de Rebus Gestis episcoporum Valentinensium*. Lugduni, 1668, in-fol., pag. 245. — *Essais Historiques sur la ville de Valence*, par Jules Ollivier. In-8°, 1831, pag. 4, 227. — Bullet, *Dictionnaire Celtique*, verbo Valence. — Roaldes, *Fragmens sur Valence*. MS. de la Bibliothèque du roi. Fonds de Lancelot, n° 302.

[3] Aimari Rivallii, loco supra, fol. 15. — *Mémoires sur la ville de Romans*, par Dochier. Valence, 1818, in-8°, pag. 21.

tourée, divers ou contradictoires, sont tous empreints du même caractère d'invention romanesque. Etienne de Bizance récite que des Crétois, fuyant leur patrie sous la foi d'un oracle qui leur avait promis une terre jeune et féconde, remontèrent le Rhône 1514 ans avant l'ère vulgaire, et qu'ayant rencontré la plage que la volonté des dieux semblait leur destiner, ils y dressèrent leurs tentes et construisirent des habitations; mais qu'il advint un jour, qu'une de leurs jeunes filles, issue d'un sang illustre, et nommée Bienna, folâtrant et se livrant à des jeux champêtres avec ses compagnes, se précipita du haut d'une roche escarpée, et qu'alors voulant honorer et perpétuer sa mémoire, ils décorèrent de son nom leur ville nouvelle [1]. Adon nous fournit une autre version. Un certain Venerius, chassé des côtes d'Afrique, vient avec ses compagnons d'exil chercher une retraite en Europe. Les frais rivages du Rhône le séduisent; il bâtit sur ses bords une cité qu'il appelle *Bienna*, parce qu'elle fut construite dans l'espace de deux années, *quod biennis perfecta fuerit;* historiette qui ne prouve qu'une absurdité : c'est que la langue latine aurait été en usage chez des Africains bien antérieurement à tous les monumens écrits de cet idiome, puisque Adon fixe la venue de Venerius avant la fondation de Rome [2]. Des vers laudatifs d'un moine obscur reportent l'origine de

[1] Stephanus, *de Urbibus*, edit. Gronovio. Leyde, 1694. In-fol., verbo Βιεννος. — *Histoire de l'Anctiquité et Saincteté de la cité de Vienne*, par Le Lièvre, pag. 3.

[2] Adonis, *Chronicon*. Parisiis, 1522. In-fol., edit. goth. — *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, par Chorier, pag. 4. — *Histoire de Vienne*, par Mermet. Paris, Didot, 1828. In-8°, p. 26.



Vienne à peu près à 1600 ans avant Jésus-Christ, et Aimar du Rivail se contente de lui assigner l'année 1020 avant l'ère vulgaire ; ce qui est encore fort honnête [1].

Enfin un philologue anonyme, dont M. Esmangard ne désavouerait pas la sagacité étymologique, prétend que, sous l'empereur Trajan, les chrétiens des diverses parties de l'empire ayant été envoyés en exil à Vienne, pour y être ensuite livrés aux derniers supplices, cette ville fut surnommée *Vigenne*, c'est-à-dire, chemin de la Géhenne ou des Supplices. Il est, certes, maintes étymologies du *Rabelais variorum*, bien plus riches en ridicule que celle-ci. Elle irrita si sérieusement la susceptibilité patriotique de l'annaliste du Dauphiné, qu'il ne peut s'empêcher de s'écrier, « que l'auteur de ce « misérable écrit, que Jean Marquis a tiré des ténèbres « qu'il méritait, s'est formé là-dessus d'étranges imaginations [2]. »

Les érudits, à dire le vrai, ne furent pas les inventeurs de ces récits nationaux; mais ils les trouvèrent profondément empreints dans les vagues croyances populaires qu'avaient léguées les âges inconnus ; et les voulant vulgariser, en les revêtant des faux semblans d'une certitude historique, ils les discréditèrent par le fait, parce que, sous leur plume, ces récits cessèrent d'être animés de ce prestige mystérieux dont les avait doué l'autorité de la tradition orale. Il existe chez tous les peuples un fonds de doctrines historiques mêlées

[1] *Antiquitates Viennæ*, à Joanne à Bosco, in Bibliothecâ Floriacensi. Lugduni, 1605. In 8°, pag. 6. — Aimari Rivallii, *de Allobrogibus*, loco supra, fol. 5.

[2] *Antiquités de Vienne*, par Chorier, pag. 14.

de fables, dont l'origine échappe à toutes les investigations ; et toutefois, malgré l'impénétrable obscurité qui les enveloppe, il faut bien convenir qu'elles reposent sur une base de vérités innommées, puisque l'adhésion instinctive des générations les a transmises de siècle en siècle. C'est au sein de ces poétiques récits, sur lesquels la critique moderne a soufflé un souffle de mort, que le patriotisme puisait d'énergiques élémens de vitalité. Le sentiment de la nationalité s'exaltait au souvenir de ces antiques illustrations, et le puissant amour du passé, qui est toute la religion politique des peuples, imprimait au corps social le type d'une force indestructible. Mais vieillies et tombées aujourd'hui, elles ont cessé de vivre dans la mémoire des hommes, comme ces souvenirs de jeunesse qui s'effacent de la débile intelligence du vieillard qui va mourir.

Il n'est pas nécessaire de remonter aux périodes obscures et primordiales de l'histoire, pour rencontrer des erreurs revêtues de l'autorité des annalistes et de la sanction bien plus vénérable des traditions populaires. C'était une opinion généralement accréditée à Vienne que Pilate y avait été envoyé en exil par Caligula, l'an 41 de l'ère chrétienne, en punition des crimes dont il s'était rendu coupable. Ce fait, pris isolément, offre peu d'intérêt : il tombe dans le domaine de la controverse ; et il appartenait à la critique historique, ainsi qu'elle l'a fait, d'en démontrer la fausseté : mais la tendance qui, pendant les premiers siècles du christianisme, entraînait les esprits à faire intervenir dans l'accomplissement des choses humaines l'action d'une influence miraculeuse, l'ayant entouré de circonstances merveilleuses

et dramatiques, l'a rendu dès-lors digne des méditations de l'observateur.

Après avoir rendu son jugement inique contre le Sauveur, Pilate, disent les chroniqueurs, organes de la tradition, tomba sous l'empire d'une fatalité vengeresse, et la main de Dieu s'appesantit sur lui. Entraîné par une insatiable et ambitieuse cupidité dans des tentatives criminelles contre l'autorité romaine, il encourut la disgrâce de Caligula, qui le condamna à un bannissement perpétuel. Alors, relégué à Vienne, toutes les souffrances qui empoisonnent la vie furent le triste apanage de son existence désolée. Son esprit était sans cesse obsédé de visions effrayantes; des maladies aiguës torturaient incessamment ses membres affaiblis, et sa misère, loin de trouver un adoucissement dans la pitié des hommes, répandait, au contraire, une horreur générale, comme un fléau de Dieu. Puis jeté dans une étroite prison, il y languit misérablement dans l'ombre; et là, voyant approcher les horreurs de la faim, fatigué de tant d'angoisses du corps et de l'âme, il s'arracha une vie de douleurs en se déchirant les flancs. La colère du ciel devait le poursuivre encore après sa mort. Les habitans, traînant son cadavre dans les fanges, le jetèrent ignominieusement dans les eaux du Rhône : mais voilà qu'au lieu même où il avait été précipité, chaque jour de sinistres événemens annonçaient la vengeance céleste; car les flots, en tournoyant rapidement sur eux-mêmes, engloutissaient infailliblement dans leur sein les embarcations des hommes. Bien d'autres épouvantemens, disent les écrivains ecclésiastiques, vinrent frapper les hommes de terreur. Tantôt des tremblemens de

terre ébranlaient leurs demeures; puis des clameurs nocturnes, d'étranges voix épandues dans les airs, des hurlemens lugubres, d'une nature inconnue, troublaient brusquement leur sommeil. Des spectres hideux, proférant des paroles de mort, apparaissaient soudainement, et la terre entr'ouverte vomissait des matières enflammées. Souvent aussi des bêtes féroces, pénétrant dans la cité, ravissaient les petits enfans jusque sur le seuil des habitations[1].

Cependant le saint évêque Mammert ayant été promu au siége de l'église de Vienne, ému de tant de maux, et prenant son peuple en miséricorde, ordonna à tous les fidèles de prier et de jeûner pendant les trois jours qui précèdent l'ascension du Sauveur au ciel, solennité qui reçut le nom de Rogations[2]. Pendant qu'il était en oraison, une révélation l'avertit que les fléaux qui pesaient sur sa ville épiscopale s'évanouiraient lorsque le cadavre de Pilate aurait été retiré du fond des eaux. Les habitans s'étant mis à l'œuvre, les flots s'ouvrirent miraculeusement devant eux; mais à peine le cadavre eut-il été déposé sur le rivage qu'il disparut rapidement, entraîné dans les airs par une légion d'esprits infernaux. Ce fut au sommet d'une montagne, appelée depuis le mont Pilat, que le diable déposa sa proie, et l'ensevelit dans les fanges d'un marais, qui, par ce contact impur, contracta une influence funeste aux animaux et aux fruits de la terre.

Cette légende populaire, qu'Adon, saint Antonin, Othon de Frisingue, le biographe de saint Mammert, le vieil

[1] Adonis, *Chronicon*, ætat VI.

[2] Mabillon, *de Liturgiâ Gallicanâ*, pag. 152, n. LVII, notæ.

historien de l'église de Vienne, et d'autres chroniqueurs [1], racontent avec une pieuse bonhomie, a été admise sans restriction, avec tous ses embellissemens miraculeusement fantastiques, jusque vers la fin du seizième siècle, et reçue comme vérité historique. Les traditions locales la conservent encore, il est vrai, dépouillée de ses accessoires surnaturels, et la perpétuent malgré le désaveu de l'histoire, colonne restée debout au milieu du champ désert de nos traditions nationales. Il est inutile de dire que les monumens historiques contemporains, les auteurs les plus graves, les plus judicieux critiques, rejettent l'épisode de Pilate comme entièrement fabuleux, et né de l'imagination crédule et féconde des premiers chrétiens [2].

SUPERSTITIONS RELIGIEUSES. — FAUSSES RELIQUES. — CÉRÉMONIES SUPERSTITIEUSES.

De tous les cultes, celui qui a été le plus fertile en déceptions et en manœuvres inventives, est sans doute celui des reliques. Mais il faut avouer que les fraudes et les menteries, sur lesquelles il s'est trop souvent appuyé, ont eu un résultat si inoffensif, que les clameurs proférées contre lui, au nom de l'indépendance de la raison, par une philosophie aussi déclamatoire qu'intolérante, ont été fort étranges, et sont, à bien dire, plus

[1] Sancti Antoni, *Historiarum Opus*. Basileæ, 1491. 3 vol. in-fol.— *Histoire de la sainte Église de Vienne*, par Jean Le Lièvre, in-8°. Vienne, 1623, pag. 39.

[2] Nicephori Callisti, *Ecclesiasticæ Historiæ*, *etc.*, lib. II, cap. 9, fol. 75, verso. Parisiis, apud Ruellium, 1566, in-8°. — *Recherches sur les Antiquités de Vienne*, par Chorier, pag. 28.

ridicules que la chose blâmée. Les égaremens des croyances religieuses sont toujours vénérables, parce qu'ils émanent d'une source sacrée, et jaillissent des plus pures et des plus célestes inspirations du cœur. Que des prêtres avides aient spéculé sur la crédulité publique, ou que l'ignorance ait propagé d'innocentes impostures, cela est triste sans doute; mais quel si grand mal est-il advenu à l'humanité, que de pauvres gens aient cru, dans la naïve effusion de leur âme, honorer comme sacrées des dépouilles sans valeur? Le symbole était-il moins touchant? et celui qui écoute toute langue et toute créature, a-t-il rejeté leurs prières, comme polluées par cette décevance des sens? Pendant le cours des premiers siècles du christianisme et au moyen âge, alors que la foi religieuse maîtrisait passionnément les esprits et régnait avec amour sur les cœurs, tous les monumens qui rappelaient les combats et les victoires des martyrs, ou qui se rattachaient aux divers actes de la vie du Christ, furent recherchés et vénérés avec une religieuse et aveugle ferveur; mais cette ferveur était trop expansive et trop vive pour qu'elle fût à l'abri des séductions de l'enthousiasme : aussi ses aberrations se multiplièrent-elles si monstrueusement, qu'enfin un esprit de critique et de dérision ayant déclaré la guerre à leur abus, finit par les ruiner de fond en comble. On sait que les amères et satiriques récriminations de la réforme signalèrent surtout le trafic et la scandaleuse multiplication des reliques.

Il était peu d'églises jadis qui n'eussent à offrir des reliques, plus ou moins authentiques, à la pieuse adoration des fidèles. Ces pieux simulacres alimentaient la foi,

et plus encore le trésor ecclésiastique. La plupart étaient supposés. Ils ont disparu pendant les guerres de religion et les orages de la révolution. La Restauration les avait évoqués de l'oubli, et un jour ils reparaîtront peut-être, parce que les reliques ne périssent jamais.

De toutes les villes du Dauphiné, celle qui possédait les reliques les plus illustres, et dont l'authenticité a été le plus controuvée, est, je crois, la ville de Vienne, et c'est sans doute par ce motif que les anciens annalistes l'appellent la sainte. « On voit, rapporte Aimar du Ri-« vail, dans l'église de Saint-Maurice, la colonne de « marbre à laquelle Jésus-Christ fut attaché et battu de « verges par ordre de Pilate; d'autres pensent qu'elle « est la mesure exacte de la taille du Sauveur [1]. » Cette même colonne est précieusement conservée dans l'église de Sainte-Praxède, à Rome [2]. Les églises de Jérusalem, de Padoue, d'Assises, d'Ancône, de Tolède, l'abbaye de Celles, se glorifiaient aussi de la posséder [3] : ce qui ne détruisait pas, aux yeux des fidèles de Vienne, l'authenticité unique de la leur.

La sainte nappe sur laquelle Jésus-Christ célébra la cène avec ses apôtres était en grande vénération au prieuré de Saint-Pierre de Vienne, où elle était conservée. « Le prince des apôtres, dit Le Lièvre, appela l'un « de ses disciples nommé Zacharie, homme de grande « vertu, foy et doctrine et desia grisonnant d'aage, au

[1] Aimari Rivallii, *de Allobrogibus*, loco supra, fol. 9.

[2] *Vies des Pères, Martyrs et Saints*, par Butler; trad. de l'anglais par Godescar, 3 mai.

[3] *Dictionnaire critique des Reliques*, par Collin de Plancy. Paris, Guien. 1821, tom. I, pag. 168. Tom. II, pag. 74.

« quel il donna la mission de Vienne en la Gaule... Et « après plusieurs advertissements et conseils à luy don « nez, il luy imposa les mains dessus son chef, en signe « de sa mission et de metropolitain ès Gaules, luy eslar- « gissant les graces du Saint-Esprit à cest effect, et luy « donna pour present et don singulier la saincte touaille « ou mantil sur lequel nostre saint Redempteur avait « consacré la saincte Eucharistie au soupé avec ses « apostres, pour en honorer la ville de Vienne. Voila « comme ceste saincte relique nous fut destinée et en- « voyée par le prince des apostres, laquelle la ville de « Vienne, comme joyaux precieux, a conservé, jusqu'a « present en l'eglise de Saint-Pierre, ornée et enrichie « d'or et d'argent, avec les douze apostres relevez tout à « l'entour [1]. » Il faut dire aussi que la Sainte-Chapelle de Paris avait la prétention de conserver dans son trésor la sainte nappe ou touaille, que lui disputaient Nuremberg et Moscou [2]. Un sieur de Mantes, qui a écrit l'histoire de la Sainte Nappe de Vienne, a compilé, avec grand labeur, tous les monumens d'histoire apocryphe qui militent en faveur de l'authenticité de sa relique, comme s'il était besoin de preuves aux superstitieuses croyances des peuples. La sainte nappe opérait beaucoup de miracles, et surtout rapportait beaucoup d'argent aux bons moines, qui la donnaient à baiser aux ouailles [3].

[1] *Histoire de l'anctiquité et sainctété de la Cité de Vienne*, par Jean Le Lièvre, pages 57-58.

[2] *La Fleur des Antiquités et Singularités de Paris*, par Gilles Corrozet. Paris, Bossozel, 1533. — *Dictionnaire critique des Reliques*, par Collin de Plancy, tom. II, pag. 60.

[3] *Les Éloges français et latins de Vienne souterraine et de la Sainte Nappe*, par le sieur de Mantes. Vienne, Baudrant, 1668, in-8°. —

Les chanoines du chapitre de Saint-Apollinaire de Valence montraient une épine de la sainte couronne, mais se gardaient bien de raconter par quelle voie elle leur était advenue [1]. Sans doute, à l'origine de leur relique, ils appliquaient la solution de Calvin : « Il faut « dire que les pièces de la sainte couronne d'épines qui « fut mise sur la tête de Jésus-Christ à sa Passion ont « été replantées pour reverdir; autrement, je ne sais « comment elle pourrait être ainsi augmentée [2]. »

Enfin, les religieux de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois se vantaient de posséder seuls le vrai corps de saint Antoine. Le vénérable Aimar Falcoz nous a transmis le récit de l'invention des reliques qui faisaient la gloire de son monastère.

Le puissant et noble baron de Corme, seigneur de La Motte-Saint-Didier, ayant, en maintes batailles, échappé à de graves périls par la visible protection de Dieu, fit le vœu d'aller prier sur le tombeau du Sauveur à Jérusalem; mais voyant la mort approcher, il imposa à son fils Gozzelin l'obligation d'accomplir sa promesse. Or, ce Gozzelin, quoique prud'homme en toutes choses, différant néanmoins de remplir le vœu paternel, fut sollicité, par une merveilleuse admonestation du ciel, de payer sa dette. A la suite d'un rude combat, il était étendu parmi les morts; ses compagnons de bataille

Aimari Rivallii, *de Allobrogibus, etc.*, fol. 9. — *Antiquæ, sanctæ et profanæ Antiquitates Viennæ*, Joannis à Bosco, in Bibliothecâ Floriacensi, pag. 21.

[1] *Réflexions historiques et chrétiennes sur la sainte Épine de l'église de Valence*, par Le Féron. Grenoble, 1658, in-8°.

[2] *Traité des Reliques*, par Calvin.

l'ayant recueilli, le transportèrent dans une chapelle consacrée à saint Antoine, et l'ayant déposé là, ils priaient autour de lui, avec larmes et sanglots, car ils le croyaient mort : mais voilà que pendant la nuit une grande lueur s'épandit subitement dans le lieu saint, et Gozzelin faisant effort, se prit à soupirer profondément, car ses esprits étaient sous le poids d'une terrible vision. Or, il lui semblait qu'une troupe de démons s'était ruée sur lui pour l'entraîner aux enfers, parce qu'il n'avait pas rempli le vœu de son père, lorsque tout à coup un vieillard, dont les cheveux et la barbe étaient blanchis par l'âge, apparaissant, d'une puissante voix dit aux démons : Pourquoi violentez-vous mon hôte dans ma demeure? et qu'à ces mots il les chassa. Puis ce vieillard s'étant approché de lui, il l'avait touché, le confortant de bonnes et douces paroles, disant : J'ai préservé vos jours de la furie des démons, j'ai guéri vos blessures, parce que vous êtes mon hôte bien aimé; mais aussi il convient que vous alliez devers l'Orient quérir mes dépouilles, afin de les déposer dans le lieu de repos que j'ai choisi. Alors Gozzelin comprit que le vieillard était saint Antoine, et la vision devint claire à ses yeux.

Adonc Gozzelin, peu après, environ vers l'an 1070, partit pour Jérusalem, avec une suite de nobles hommes, afin de s'enquérir du lieu où reposaient les reliques de saint Antoine; mais il y apprit que depuis long-temps elles étaient déposées à Constantinople. Les guerres qui déchiraient alors l'empire d'Orient, et les graves périls auxquels il allait s'exposer, n'ébranlèrent pas sa courageuse ferveur. Arrivé à Constantinople, il offrit ses services et ceux de ses compagnons à l'empereur, qui,

émerveillé de sa bravoure et de ses hauts faits d'armes, l'accueillit gracieusement, et ne tarda pas à lui prodiguer d'éclatans témoignages de faveur. Après maintes prouesses et vaillans coups d'épée, Gozzelin supplia l'empereur de lui concéder, en récompense de ses loyaux gestes, les reliques du bienheureux saint Antoine, que de pauvres moines conservaient dans une petite église. A ce propos, l'empereur se prit d'abord fortement à penser, puis enfin octroya à Gozzelin sa requête. Chargé de son pieux trésor, le baron Viennois revint dans sa patrie; mais là, n'ayant point trouvé d'église à sa convenance, en laquelle il le pût déposer, pendant plusieurs années, disent les légendaires, il ne s'en dessaisit aucunement, le transportant jusque dans les camps et sur le champ des batailles. Enfin il le confia à l'église de La Motte-Saint-Didier, et le noble baron Guigues, un de ses successeurs, le transmit à des religieux militaires et hospitaliers, qui s'étaient rangés sous la règle de saint Antoine[1].

Telle est l'origine romanesque de la découverte des reliques de saint Antoine, et de leur translation à l'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné. Aimar Falcoz appuie son récit d'une notable nomenclature de miracles, et du témoignage des nombreux pélerins, qui, de toutes

[1] *Antonianæ Historiæ Compendium, ex variis scriptoribus collectum*, per Aymarum Falconem. Lugduni, 1534, in-4°, edit. goth., cap. X, usq. XXII. — *La Vie de monseigneur saint Antoine, et des Choses merveilleuses qui lui advinrent ès déserts, ensemble comment son glorieux corps fut trouvé par révélation divine, et porté à Constantinople, et de là transporté en Viennois.* Lyon, 1555, in-4°. — *Histoire de la sainte Église de Vienne*, par Charvet. Lyon, 1761, in-4°, pag. 312.

les parties du monde, venant prier sur la tombe du saint, proclamaient l'authenticité de ces reliques. Mais tandis qu'Aimar Falcoz prônait son saint, d'autres hagiographes, invoquant aussi l'histoire, prouvaient doctement que le vrai corps, le corps entier de l'ermite de la Thébaïde reposait à Arles. Des moines le montraient à Novogorod, dûment empaqueté, et certifié sincère par bulle apostolique[1]. Des têtes, des bras, des jambes, et force côtes, décoraient les églises de Bourg, de Mâcon, de Dijon, de Châlons-sur-Saône, de Besançon, de Rome, de Paris, de Genève, de Châtillon-sur-Seine; et partout devant ces dépouilles miraculeuses s'agenouillait la foule dévote, qui n'admirait pas en elle le prodige de l'ubiquité. Les âmes pieuses du Dauphiné se souciaient très peu de la concurrence des moines de Novogorod, et n'avaient pas un grand respect pour les têtes et les cuisses apocryphes de Bourg et de Genève, exaltant à l'encontre leur saint et ses miracles, dont la réputation s'est éteinte à la suppression de l'ordre hospitalier des religieux, en l'année 1783.

Aujourd'hui que la petite ville de Saint-Antoine ne renferme plus dans son sein l'ordre puissant qui lui imprimait l'importance d'une grande cité, les vénérables dépouilles du patriarche des ermites, déchues de leur antique splendeur, reposent sans gloire dans le silence d'une sacristie vulgaire, entourées de peu d'hommages, partant opérant rarement des prodiges.

Outre le culte des fausses reliques, la crédulité religieuse se manifeste aussi par la pratique des cérémonies

[1] *État présent de la Grande Russie*, par Paul Perry, pag. 206.

superstitieuses. Les monumens historiques du Dauphiné en présentent quelques exemples.

La pratique des expiations et les cérémonies précatoires sont un des plus touchans symboles des sympathies religieuses des peuples adolescens. La prière mentale, le plus pur encens offert à la Divinité par la créature reconnaissante et soumise, n'émane que des cœurs méditatifs et voués à l'isolement; tandis que, lorsqu'elle se formule en communauté, elle se revêt des formes extérieures et expansives, qui sont le langage énergique de la douleur, de la joie et des supplications publiques. De là le culte si plein, si abondant, si démonstratif, des sociétés innocentes et peu civilisées, qui, percevant avec l'enthousiasme d'une conviction passionnée l'intervention de la puissance divine dans la distribution organique des choses, la suppliaient d'arrêter ou d'intervertir le cours des phénomènes de la nature. Les désolations advenues aux champs, les rigueurs d'une saison destructive, les ravages mortels de l'épidémie, excitaient tour à tour leurs plaintes, dont les anciens mythologues, et surtout la lithurgie chrétienne, nous ont conservé les naïves et sublimes formules. Souvent ces prières étaient accompagnées de démonstrations symboliques, dont le langage dramatique frappant vivement les sens et l'imagination, imprimèrent à des objets matériels, et à des formes sensibles, une vertu surnaturelle et une influence divine. Ainsi les sacrifices de victimes, l'oblation des fruits de la terre, les pélerinages, les cycles d'oraisons, les vœux, les processions publiques, les consécrations, furent autant de modes vénérés qu'employait la piété religieuse, pour implorer

la bienveillance de l'Être créateur. Certains objets consacrés furent, entre autres, investis d'une puissance mystérieuse, dont l'origine se perd au milieu des vagues et obscures inspirations du sentiment religieux chez les peuples simples et sans culture. De cette source dérive sans doute une antique cérémonie religieuse qui se célébrait jadis dans le Gapençois, lorsque les excessives chaleurs de l'été dévoraient les fruits de la terre et l'espérance du laboureur. Les populations, émues d'une confiante et naïve crédulité, accouraient en foule sur les bords d'une fontaine située dans la paroisse de l'Espine; là, les vieillards et les matrones choisissaient une fille jeune et pucelle, entre toutes la plus vertueuse et la plus pure : alors la jeune fille, dépouillée de ses vêtemens et nue en sa chemise, tandis que le peuple entier était en prières, se plongeait au sein de la fontaine, et purifiait son bassin de toutes les matières immondes qui troublaient la limpidité de son cristal. A peine les eaux réfléchissaient-elles le pur azur du ciel, que l'orage grondait à l'horizon, les nuages s'amoncelaient, et bientôt d'abondantes pluies venaient désaltérer la terre embrasée [1].

A côté de cette touchante expiation, dont une vierge est l'innocent interprète, et qui caractérise avec candeur la simplicité des mœurs antiques, se rencontrent les monstrueuses extravagances dont la licence des mœurs cléricales et l'étrange déviation de la piété religieuse souillaient le culte de la Divinité. Les cérémonies de l'église, pendant long-temps, furent les seules

[1] *Histoire du Dauphiné*, par Chorier. Grenoble, Charuys, 1661, in-fol., tom. I, pag. 38.

représentations théâtrales des peuples du moyen âge : les jeux de la scène ne franchissaient pas le parvis du temple, et les prêtres en étaient les acteurs. Le besoin qu'éprouvaient les sens d'une génération grossière et sans délicatesse, d'être fortement émus par l'appareil des choses extérieures, introduisit sans doute dans la pratique des cérémonies de l'église les bizarres et délirantes démonstrations qui firent dégénérer un grand nombre d'entre elles en scandaleuses et impudentes farces ; et l'on vit la grave solennité des fêtes sacrées polluée par un dévergondage de hideuses mascarades, contre lesquelles les efforts des prélats vertueux furent long-temps impuissans. Les clercs, dont le libertinage était favorisé par les immunités ecclésiastiques, voyant que la lithurgie avait à leur gré trop peu multiplié les occasions de s'ébattre, inventèrent des fêtes dont le rit et la dénomination furent également scandaleux ; et dans cette œuvre le peuple les seconda avec cette avidité que la multitude apporte à saisir les circonstances qui flattent son penchant naturel à la licence. Ainsi, aux fêtes de l'Épiphanie, de la Circoncision, de la Pentecôte, dont les épisodes étaient déjà mis en scène avec une indécente bouffonnerie, se joignirent les fêtes des fous, des ânes, des innocens, dans lesquelles le sanctuaire était livré aux plus infâmes profanations. Les familiers et les clercs, revêtus des attributs de l'épiscopat, associaient les mystères sacrés aux turpitudes du libertinage le plus inventif, et poussaient l'impudeur jusqu'à faire participer à leurs sacriléges amusemens de vils animaux, qu'ils paraient de vêtemens sacerdotaux.

L'église de Vienne avait consacré toutes ces indécentes

célébrations, qui, pendant plusieurs siècles, résistèrent aux statuts prohibitifs des archevêques, et qui, enfin, sont tombées tardivement en désuétude, lorsque la raison publique et les reproches de la réforme ne voulurent plus tolérer d'aussi coupables excès.

Le 15 décembre les jeunes clercs s'assemblaient, après vêpres, dans la salle capitulaire de l'église de Saint-Maurice de Vienne, pour élire un évêque des Innocens. Conduit au chœur avec chappe et mitre, le nouvel élu était intronisé au chant du *Te Deum*, et tandis que ses récens dignitaires se rangeaient autour de lui, avec un orgueil enfantin, les vieux chanoines allaient humblement occuper les basses stalles du chœur. Le lendemain il était montré au peuple, qui, par ses acclamations, sanctionnait son élection, et aussitôt il recevait les prestations d'hommages et les redevances féodales. Ainsi l'archevêque était obligé de lui remettre trois florins, une mesure de vin, deux ânées de bois[1], et chaque chanoine une charge de bois. Enfin, le jour des Innocens il officiait pontificalement partout, excepté à la messe: ses clercs parés d'aumusses occupaient le haut chœur, et laissaient aux vieux prêtres le soin de remplir les fonctions subalternes. A la procession, même interversion de rôles : le jeune évêque chapé, mitré et crossé, donnait des bénédictions, et recevait l'encens et les révérences des thuriféraires. Mais bientôt les ténèbres de la nuit faisaient évanouir son empire d'un jour. Cette cérémonie s'appelait *l'Épiscopat des Enfans.*

Les mêmes particularités signalaient les fêtes de saint Étienne et de saint Jean l'Évangéliste. Cependant la li-

[1] Duæ asinatæ buscarum.

cence ne tarda pas à remplacer la puérilité de cette éphémère réaction des inférieurs contre les supérieurs. Ainsi le roi du chœur et ses satellites se mirent à parcourir les rues de la ville, affublés de vêtemens sacerdotaux, se livrant à des danses lascives, et chantant des brocards obscènes et satiriques dirigés contre l'archevêque et son chapitre. Ils s'introduisaient dans les maisons pour y insulter les femmes et satisfaire leur intempérance et leur lubricité. Quelquefois ils mettaient grossièrement en scène les actes d'un martyr, et le sujet accoutumé de leurs *momeries* était de porter en triomphe un patient, qu'ils étendaient avec violence sur un gril, et qu'ils inondaient de libations bachiques [1].

Le jour de la Pentecôte un pigeon remplissait l'office du Saint-Esprit; et l'épisode de la circoncision s'accomplissait avec une crudité de détails dont aurait eu à rougir la pudeur [2].

Quelques prélats, dont la piété éclairée était affligée de tant d'excès, voulurent réprimer ce désordre; mais l'empire de l'habitude les força, sinon de l'approuver, du moins de le tolérer. L'archevêque Thibaud de Rougemont, par ses statuts de 1385, prohibe, sous peine d'excommunication, les indécences et mascarades qui se font dans l'église, mais il maintient l'interversion des offices au chœur. Pierre de Villars et le chapitre rédigent, en 1642, un règlement dans lequel « M. Claude « Argoud, doyen, a représenté que monseigneur l'ar« chevêque s'étant plaint souvent que les cérémonies qui

[1] *Histoire de la sainte Église de Vienne*, par Charvet. Lyon, Cizeron, 1761, in-4°, pag. 596-597.

[2] *Ibid.*, pag. 597.

« se font dans l'église, aux fêtes de saint Étienne, de « saint Jean l'Évangéliste, et des saints Innocens, et en- « core au jour de l'An et de la Pentecôte, étaient ridi- « cules et faisaient rire les assistans, parce que les jours « de saint Jean et de saint Étienne les prêtres et les dia- « cres s'habillaient en la place des clergeons, et portaient « des chandeliers avec des coquilles et mitres; qu'au « jour des Innocens ceux du haut chœur sont comman- « dés par ceux du bas chœur; qu'on entrait et sortait du « chœur avec confusion, à toute heure, en commettant « de grandes irrévérences; et que, finalement, le jour de « Pentecôte on faisait paraître une colombe pendant la « messe, par tout le chœur; ledit sieur doyen a notifié à « l'assemblée les règlemens faits à l'encontre de ces abus, « savoir :

« 1° Qu'aux fêtes de saint Jean l'Évangéliste et de « saint Étienne les clergeons porteront les chandeliers « comme aux autres jours, sans coquille et sans mitre, « excepté le diacre ou sous-diacre, qui portera la croix, « lequel prendra la chape et la mitre ;

« 2° Que la cérémonie et coutume de faire paraître la « colombe le jour de la Pentecôte sera abrogée ;

« 3° Que la fête des Innocens sera célébrée comme « auparavant, mais avec modestie [1]. »

Comme on le voit, ce règlement n'osa pas abolir franchement un usage dont le scandale se perpétuait à l'abri de l'impunité. En 1650 de nouveaux statuts prohibèrent les *charivaris* et *mascarades*, et il fallut enfin que l'on supprimât formellement des cérémonies dont la bouf-

[1] *Histoire de l'Église de Vienne*, loco citato, pag. 598.

fonne solennité ne pouvait être restreinte dans les limites de la décence.

L'église de Vienne célébrait encore la fête des Fous, que l'on appelait indistinctement la fête des Fous, des Anes, des Conards ou Cornards. Un abbé était élu sous le titre d'abbé de *Malgouvert*. Sa burlesque juridiction s'exerçait spécialement sur les aventures graveleuses, les facéties, les calembourgs, les extravagances et les fautes impudiques. Il est curieux de remarquer que l'appel de ses jugemens était porté devant l'official ou le chapitre. Il avait le privilége exclusif d'apposer son sceau aux contrats des veuves qui convolaient en secondes noces, et probablement cette malicieuse juridiction avait été imposée aux femmes, pour les punir d'avoir oublié la mémoire de leurs premiers époux. Il prélevait aussi deux deniers pour livre de leur dot. Un monument qui prouve avec quelle sérieuse déférence ces momeries étaient respectées, est un acte inscrit sous l'année 1361, par lequel les consuls de Vienne rachètent ce droit de deux deniers, en s'obligeant à payer une rente annuelle de 24 livres au chancelier de l'église, qui était le principal officier de l'abbé de *Malgouvert*[1].

Enfin, une autre cérémonie non moins bizarre, qui a échappé à la vigilance archéologique de Du Cange et de don Carpentier, était en vigueur dans la même ville, sous le nom de cérémonie des *Noircis*. Les hauts dignitaires ecclésiastiques en étaient les principaux instigateurs. L'archevêque, le chapitre, les abbés de Saint-Pierre et de Saint-André, choisissaient quatre hommes,

[1] *Histoire de la sainte Église de Vienne*, loco supra.

qui, se peignant le corps avec une liqueur noire, parcouraient, nus, les rues de la cité, et convoquaient au palais archiépiscopal les garçons meuniers et boulangers. Ceux-ci, montés sur des roussins, armés de dagues et de pertuisanes, vêtus d'armures et de casaques surannées, formaient la garde d'un roi que l'archevêque avait nommé, et que les quatre *noircis* proclamaient en lui baisant les pieds. Le roi, monté sur un palefroi, accompagné d'un immense cortége, affublé d'oripeaux, se rendait à l'hôpital de Saint-Paul. Là, un de ses gardes, heurtant à l'huis, demandait saint Paul : *Il dit ses heures*, répondait-on ; mais le garde insistant : *Il monte à cheval*, reprenait-on ; et à la troisième interpellation on acclamait saint Paul, en disant : *Vees le ci tout pret ;* et, sans tarder, saint Paul d'apparaître à cheval, grotesquement vêtu en ermite, un petit baril de vin en bandoulière, croisé en sautoir avec un jambon et un pain blanc, et portant devant lui un vase empli de cendres, qu'il jetait aux yeux des badauds. Le recteur de l'hôpital remettait avec beaucoup de gravité le saint ermite entre les mains du roi, qui, la main placée sur l'évangile, lui jurait de le garder de tout mal et offense, et lui faisait délivrer par son notaire acte de son serment, bien et dûment écrit en parchemin, et scellé du grand sceau. De l'hôpital le cortége se dirigeait vers l'abbaye des dames de Saint-André, pour y guérir une reine que l'abbesse et ses nonnes avaient choisie et parée. Enfin, le couple royal, accompagné de saint Paul et des courtisans, se promenait dans les rues, aux acclamations de la multitude, pour laquelle cet appareil théâtral était la source des plus bruyantes joies. Toutes ces farces ont cessé d'exister

vers la fin du dix-septième siècle; et il faut, je crois, chercher les seuls vestiges qu'elles aient laissés, dans les mascarades du Carnaval, et l'usage pratiqué encore par les enfans, d'ébranler les voûtes des églises des clameurs de leurs crecelles à l'office de ténèbres pendant la Semaine-Sainte [1].

OLLIVIER JULES,
Juge au tribunal de Valence.

[1] *Nouveaux Mémoires d'Histoire*, par l'abbé d'Artigni, tom. 4. — *Histoire de l'Église de Vienne*, loco supra.



MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE.

MM. LERMINIER[1], JOUFFROY[2], BUCHEZ[3].

DIEU ET LA LIBERTÉ!
(PHILOSOPHIE DU XVIII[e] SIÈCLE.)

Indulgence pour les royalistes, grâce pour les scélérats; non : indulgence pour les faibles; grâce pour l'innocence, grâce pour le malheur, grâce pour l'humanité.
(*Révolution Française*).

FRATERNITÉ UNIVERSELLE!
(XIX[e] SIÈCLE.)

« Il y a entre la vérité et notre nature une sympathie si puissante, que son retour excite dans les âmes un amour et un enthousiasme inexprimables. Celui qui l'a reçue est changé : ce n'est plus un homme, ce n'est plus un philosophe, c'est un prophète ; il est tellement dominé par l'ascendant de la vérité, qu'il s'oublie lui-même, qu'il se dévoue à elle, qu'il est elle ; c'est la vérité per-

[1] *Influence de la Philosophie du* XVIII[e] *siècle sur la législation et la sociabilité du* XIX[e]. In-8°, chez M. Prévot-Crocius, rue des Fossés Saint-Germain, n° 12.

[2] *Mélanges philosophiques*. 1 vol. in-8°, chez Paulin.

[3] *Introduction à la Science de l'Histoire*, ou *Science du Développement de l'humanité*. 1 vol. in 8°, chez Paulin.

3.

sonnifiée: ses actions la parlent, sa voix la commande; il n'a plus d'autre intérêt, plus d'autre affaire; il est l'apôtre, il sera, s'il y a lieu, le martyr de la nouvelle loi.

« On s'étonne, dans les temps ordinaires, de l'exaltation morale de pareils caractères: c'est qu'on n'a pas vu le spectacle hideux d'une société sans croyance, livrée tout entière à l'égoïsme; c'est qu'on n'a pas senti la dégoûtante oppression d'un pouvoir sans autre règle que son intérêt, sans autre borne que sa propre force, se faisant un jeu du parjure et de la fraude, et méprisant la morale et les hommes. C'est ce contraste qui manque à l'empire de la justice et de la vérité, pour faire sentir ce qu'il a d'admissible et de ravissant; c'est ce contraste qui le fait paraître à la fin des révolutions, comme le salut du monde, qui fait de son avénement l'unique affaire de ceux qui l'ont pressenti, et qui rend cet avénement si nécessaire, qu'aucune puissance humaine ne peut l'empêcher [1]. »

Nous citons ces bonnes et énergiques paroles avec d'autant plus de plaisir, qu'elles sont plus rares dans la bouche du traducteur de Reid et de Dugalt Stewart. M. Jouffroy est un métaphysicien, et sa diction pure et élégante s'échauffe peu souvent aux tempêtes de l'actualité; ce n'est point un élève du divin Platon; il n'a rien de cette magnifique efflorescence du genre oriental, de cette bonhomie subtile et prolixe de Socrate, qui joue avec son adversaire, comme un chat avec une souris, la laissant s'échapper pour avoir le plaisir de la rattraper. Il n'appartient pas à l'école de Condillac, ce dur logicien, d'une clarté et d'une sécheresse désespérante;

[1] *Mélanges philosophiques*, pag. 27.

Condillac, le dernier et le plus vigoureux des métaphysiciens analytiques, spiritualiste sincère, partant d'une hypothèse matérialiste, et aboutissant au néant, coupable de bonne foi; Condillac qui frappe d'admiration à la première lecture et qu'on abandonne à la seconde : Condillac peut encore moins que Platon revendiquer M. Jouffroy. Mais en Angleterre, dans ce pays d'où la main de Dieu s'est retirée, parce qu'il s'est vendu, corps et âme, à l'égoïsme, s'est élevée une école de taille moyenne, des hommes d'une honnête médiocrité, sans intelligence de l'unité, mais qui ont rassemblé, au moyen d'une méticuleuse observation, un certain nombre de faits psychologiques; c'était un travail de bonne foi : il semblait, au premier abord, que ce système offrît quelque largeur; on s'y trouvait plus à l'aise que dans l'aride logique de l'abbé de Condillac; et puis on avait un tel besoin d'affirmation, on était tellement dégoûté de l'analyse du dernier siècle, que la philosophie écossaise, développée par M. Royer-Collard, trouva un accueil favorable auprès de la jeunesse de la Restauration.

M. Jouffroy appartient à cette école; mais nous devons convenir que s'il ne possède pas cette effusion de cœur, cette naïve simplicité qui caractérise Dugald Stewart, ses séries d'observations sont bien autrement importantes et perfectionnées; sa méthode est bien plus nette et bien plus précise. On s'aperçoit que ce n'est plus seulement un professeur d'Édimbourg qui parle, mais qu'on est à Paris, capitale de la France, chef-lieu du globe.

Le dernier livre de M. Jouffroy est une mosaïque; ce sont les matériaux d'un monument : mais je ne vois pas

de temple ; je suis content, mais ni étonné, ni surpris, ni frappé d'admiration.

Ce livre est un excellent manuel de philosophie, et nous engageons de toutes nos forces M. Jouffroy, à en publier le second volume. Mais, il faut le dire, c'est plutôt un ouvrage pour des élèves que pour des professeurs, pour des commençans que pour des philosophes. Cela prépare bien un esprit encore neuf; cela vaut mieux entre ses mains qu'un volume de Condillac ou de Destutt-Tracy; mais on n'y trouve rien de supérieur, rien de large. Nous n'avons pas pu lire, contre notre habitude, ce livre tout d'une haleine. Et puis un manque complet de couleurs dans le style; jamais de quoi se réchauffer le cœur, pas une pauvre petite étincelle qui vous fasse sauter comme un baril de poudre; pas une fleur, pas un caillou anguleux qui vienne troubler la limpidité de ce courant. Non, c'est un livre que nous aimons, sans l'aimer d'amour. Et comme nous laissons l'impartialité à ces hommes sans âme, que rien n'émeut, gens qui se targuent audacieusement, comme d'un mérite, de ce qui n'est qu'un vice, nous croyons qu'avoir pu juger ce livre avec l'impartialité la plus absolue, c'est en faire la critique la plus sévère [1].

[1] Nous ne pouvons quitter M. Jouffroy sans mettre sous les yeux de nos lecteurs, et pour l'instruction de tous, les quelques lignes suivantes : elles font un devoir à chacun de lire le volume en entier.

Sans doute il est une politique de ménage à laquelle suffisent les lumières du simple bon sens et l'expérience de la vie; mais ce n'est point dans de pareilles questions que gît la destinée d'un peuple, pas plus que la destinée d'un homme ne consiste à être bien nourri, chaudement vêtu et commodément logé. Elles peuvent intéresser la

C'est qu'en vérité, à une époque où les médiocrités se jettent réciproquement avec la plus inconcevable effronterie les éloges, tellement que la critique vulgaire est descendue au dernier degré d'avilissement, les honnêtes gens ne sauraient trop serrer leurs rangs, et se montrer sévères les uns pour les autres : en voyant des hommes qui partagent les mêmes espérances, qui marchent sous la même bannière, et qu'unissent souvent les liens de la reconnaissance et de l'amitié, s'observer mutuellement, faire bon marché des exigeances de l'amour-

santé du corps social, et concourir à lui donner de la force; mais la santé et la force sont des moyens et ne sont pas le but. L'homme a-t-il rempli sa destinée quand il se porte bien? Non; les médecins eux-mêmes ne le pensent pas. Le bon sens et le Catéchisme protestent à la fois contre cette doctrine. Le but de la vie est moral, non animal. Le corps est une nacelle fragile qui porte l'homme sur l'océan de la vie; le pilote doit la sauver des écueils : mais ce n'est point pour la sauver qu'il navigue; autrement il eût été absurde de quitter le port. La Providence ne fait pas de cercles vicieux, et la vie des nations n'en est pas plus un que celui des individus. Elles non plus ne quittent point le port uniquement pour ne pas périr; elles ont aussi une mission à remplir dans ce monde, et, pour elles aussi, par-delà la science qui s'occupe de la santé du corps social, il en est une autre qui s'occupe de sa destinée. Pour administrer un pays la première peut suffire; mais il faut posséder la seconde pour gouverner. Économistes, administrateurs, légistes, de ces hommes-là on en forme en France à la douzaine; mais d'hommes politiques, mais d'hommes d'État, nous n'en avons point, et à la manière dont vont nos affaires on s'en aperçoit. Et comment en aurions-nous, quand les questions dont la solution réfléchie peut seule les former ne sont pas même soupçonnées de ceux qui sont placés au gouvernail; quand, au lieu d'étudier l'avenir du monde, et dans cet avenir celui de l'Europe, et dans celui de l'Europe la mission de leur pays, ils ne s'occupent que des détails du ménage national : car nous en sommes venus à ce point de dégradation en politique, de ne comprendre même plus la signification du mot, et

propre, parce qu'ils sont à la hauteur de leur œuvre, être inexorables pour les fautes les plus légères, le monde estimera à sa juste valeur les scandaleuses flatteries colportées de journal en journal. C'est ainsi que nous mesurons la sévérité de nos critiques à l'estime que nous faisons des auteurs : il faut les armes d'Achille pour combattre Hector.

Le thème choisi par M. Lerminier est magnifique : c'est un acte pieux, un religieux souvenir, c'est une visite à la tombe d'un père, c'est un pélerinage philosophique ; ce n'est point une évocation fabuleuse, une fantaisie d'antiquaire, une excursion dans la mythologie : non, les cendres que nous allons remuer, avec M. Lerminier, sont encore chaudes ; bien plus, si l'on

de nous imaginer que nous faisons de la politique quand nous nous occupons de nos affaires intérieures. Non-seulement nos hommes d'État se l'imaginent, mais ils agissent en conséquence ; le dehors n'est pas leur affaire. Que leur importent le monde, l'Europe, l'humanité? Et de là deux résultats : le premier, que les affaires intérieures vont très mal ; car il en est de la santé d'une nation comme de celle d'un individu, le moyen de la rendre détestable, c'est de passer sa vie à s'en occuper ; le second, que la France n'agit plus au dehors, ou que quand elle le fait, c'est toujours en vertu d'une nécessité et pour un but intérieur ; deux traits caractéristiques de la politique de notre époque, et qui lui feront beaucoup d'honneur dans l'histoire ! Les guerres civiles de l'Europe sont finies, la rivalité des peuples qui la composent va s'éteignant, et le ministre qui, sortant le premier des idées étroites du patriotisme, conduira la politique de son pays, non vers le but usé de son agrandissement et de l'abaissement de ses voisins, mais au profit et dans le sens de l'union de l'Europe et de la civilisation du monde, par l'union et les idées de l'Europe, ce ministre-là sera l'homme d'État du XIX[e] siècle, et fera la puissance et la gloire de sa patrie, précisément parce qu'il aura abjuré le dogme du patriotisme. — (*État actuel de l'humanité.*)

veut contempler quelques-uns de ces nobles cadavres, on les trouve étrangement mutilés. Il est des tombes qui ne jouissent même pas encore du repos ; un spectre hideux en éloigne les passans timides, et il faut vaincre, pour découvrir la vérité, ce démon accroupi sur la pierre funéraire des martyrs de la liberté : c'est la calomnie. Oui, la vérité n'illumine pas encore le monde de ses saintes clartés, et les oppresseurs poursuivent les victimes jusque dans les bras de Dieu. Il faut pourtant s'entendre ; le temps de la pusillanimité est passé, les ressentimens particuliers s'assoupissent : justice pour tous, justice implacable pour les méchans, rémunératrice pour les bons.

M. Lerminier s'est attaqué avec courage à son sujet ; il n'est pas toujours complet, mais au moins s'aperçoit-on qu'on n'a affaire ni à des terreurs d'enfant qui voit un ogre dans tout ce qui est plus grand que lui, ni à un indifférent, cette lèpre de notre siècle ; nous ouvrirons donc la discussion là où il ne nous semblera pas avoir donné assez de développemens. En effet, le livre est peut être un peu trop court ; nous avons regretté, en lisant quelques-uns de ces maigres chapitres, les longues et riches leçons du professeur.

Louis XIV monte sur le trône en 1643. Armand de Richelieu, son prédécesseur et le successeur de Catherine de Médicis, disait : « *Quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais au but, je renverse tout, je fauche tout, ensuite je couvre tout de ma soutane rouge.* » La noblesse ne sut que trop qu'il disait vrai.

Donc, ce qui avait échappé au poignard de la nuit du

24 août 1572, monta sur l'échafaud bâti par Richelieu; le ridicule des guerres de la Fronde fit le reste.

Louis XIV fut le splendide représentant de la monarchie absolue, et le 1er septembre 1715, après un règne de soixante-douze ans, la royauté s'éteignit avec lui.

La royauté mourut avec Louis XIV, car le peuple jeta de la boue sur le cercueil du grand roi. Respect aux morts, respect à Louis XIV, car c'est à lui que nous devons les plus belles paroles sur notre France chérie : « *Je n'exige pas que vous battiez l'ennemi, mais je veux que vous l'attaquiez. Si vous avez du dessous, vous me l'écrirez, et à moi seul; je monterai à cheval, je passerai par Paris, votre lettre à la main. Je connais les Français, je vous mènerai quatre cent mille hommes, et je m'ensevelirai avec eux sous les ruines de la monarchie*[1].

Par Dieu! messieurs qui vous mêlez de légitimité, soyez de la taille de Louis XIV, sauf à nous autres gens du peuple à jeter de la boue sur votre cercueil.

Fénelon a été compris admirablement par M. Lerminier; Fénelon, le précurseur de Jean-Jacques, l'âme la plus limpide dont Dieu ait fait cadeau aux hommes; Fénelon qui osa lutter contre Bossuet, le malheureux! Dernièrement on nous demandait des pleurs, de la compassion pour Werther le panthéiste, pour René l'amoureux, pour Obermann l'athée : non, non, malédiction sur eux! mais pitié pour les défenseurs de l'humanité, pitié pour les victimes expiatrices, pitié pour Fénelon, pitié pour Jean-Jacques, pitié pour Saint-Simon.

Fénelon, le plus infortuné des philosophes, renié par

[1] Paroles du grand roi au maréchal de Villars.

les papistes furieux, et servant à apprendre à lire aux enfans, à écrire aux rhéteurs! Oui, on lit Fénelon pour le style; mais du philosophe, mais du novateur, personne n'en a souci: ainsi cet homme ne jouit que de la moitié de sa réputation, de la moitié la plus inférieure. Oh! un peu moins d'admiration pour Fénelon l'écrivain, un peu plus d'estime pour Fénelon le révolutionnaire!

A côté de Fénelon un nom pourrait être placé; c'est celui de Pascal.

Passons sur Charles Perrault et Fontenelle: l'abbé de Saint-Pierre et Massillon.

Fontenelle, esprit sec et faux: on doit lui savoir peu de gré du peu de bien qu'il a fait.

Il ne lui ressemblait pas, ce bon abbé de Saint-Pierre, dont tout le tort fut, comme le remarque M. Lerminier, de venir à contre-temps! âme vertueuse, penseur généreux, auquel nous devons faire oublier les ricanemens stupides des roués de son siècle. L'abbé de Saint-Pierre doit être mis sur le même rang que son aimable homonyme, au-dessous de Fénelon et de Jean-Jacques.

Le chapitre sur l'influence de l'Angleterre est vide. M. Lerminier n'a-t-il donc plus rien à dire, qu'il n'ait déjà imprimé dans sa Philosophie du Droit, sur ce génie encyclopédique, ce constructeur d'hypothèses hardies, ce rénovateur de la science, l'auteur du *Novum Organum,* et sur ce digne homme qui aggloméra ensemble, pêle-mêle, des observations métaphysiques, esprit libéral et sans prétentions, Jean Locke. Suffit-il de nommer Pope, cet éternel traducteur, esprit correct et froid, le Boileau de l'Angleterre, et Newton et le prolixe Richardson.

Montesquieu, Voltaire, Diderot, Rousseau, sont appréciés avec une justesse et une profondeur remarquable; ces quatre chapitres sont parfaits, surtout ceux sur Diderot et Rousseau : cela est beau, cela est complet! Oui, c'est bien là Diderot, c'est bien là l'auteur d'Émile et des Lettres sur la Montagne. Si nous ne faisons pas de citations, c'est qu'il faudrait les citer tout entiers. O Voltaire! Voltaire! homme que je hais et qui m'écrase; dont je voudrais blasphémer le nom, et qui est au-dessus de mes insultes; Voltaire! génie plus français que les Français eux-mêmes. Hélas! dogmatique et homme de la révolution, j'ai voulu me soustraire au joug de Voltaire, au joug de Napoléon; et ces géans m'ont vaincu : j'ai été forcé de les admirer, de courber le front dans la poussière sur le passage de ces envoyés de Dieu, de ces agens de l'humanité.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, que l'amour de M. Lerminier pour le XVIIIe siècle soit universel; non : il estime à leur juste valeur le sophiste Mably, le sévère et exact abbé de Condillac, le frivole Duclos, le jeune penseur Vauvenargues, le savant et fastidieux Terrasson, l'ennuyeux auteur de *Bélisaire*, des *Incas*, des *Contes moraux*, ouvrages dont le nom seul suffit pour exciter le rire; l'infâme baron d'Holbach, le lourd Helvétius, le marquis de Saint-Lambert,

> Qui du nom de poème ornant de plats sermons,
> En quatre points mortels a rimé les saisons;

vieillard débauché, mettant l'athéisme à la portée des enfans; le jésuite Raynal, écrivain boursoufflé; Dupuis, qui remonta vers le sabéisme; le docte Fréret, et Boul-

langer, noble jeune homme, poursuivi d'une mélancolie profonde.

Certes voilà bien des noms dont nous nous soucions peu, nous hommes du XIXe siècle. Mais si nous songeons à leurs rudes travaux, à leurs luttes contre l'Université, à leurs emprisonnemens à la Bastille, à leurs livres brûlés par le bourreau, aux trois millions qu'a coûtés l'Encyclopédie, alors nous serons plus indulgens. Nous devons d'autant plus de justice et d'estime aux philosophes du XVIIIe siècle, que nous nous en séparons plus profondément, que nous avons notre originalité à nous, que nous sommes gens d'affirmation et d'édification. Il n'y a que les esprits médiocres qui méconnaissent le passé; Voltaire a écrit à la louange des auteurs du XVIIe siècle : louons donc les œuvres de nos pères, non pas comme un prétexte pour nous endormir dans un lâche repos, et croire qu'il ne nous reste plus qu'à mettre en ordre les matériaux déjà produits, non, mais comme un objet d'émulation perpétuelle : il ne s'agit pas de faire comme eux, il faut faire mieux qu'eux.

Le second livre traite de l'Europe politique.

C'est d'abord Frédéric, le fondateur de la monarchie prussienne. Nous ne partageons pas entièrement l'admiration de M. Lerminier pour Frédéric : César et Napoléon, auxquels il le compare, sont plus grands que lui; il est même inférieur à Pierre le Moscovite : c'est un idolâtre, un vrai païen, un homme d'esprit, taquinant Voltaire; bon capitaine, persifleur, débauché, ni Allemand, ni Français, mais mélange de l'un et de l'autre.

Marie Thérèse est une dévote sans génie; Joseph II un pauvre diable.

Catherine de Russie fut une infâme prostituée, sans but unitaire, recevant toutes les influences, faisant le bien sans le savoir, allant au hasard, vaine, capricieuse, aimant le clinquant, mais ne comprenant pas la véritable grandeur. Nous ne pouvons pardonner à M. Lerminier de l'avoir appelée *la Grande*. Perfide, astucieuse, cette misérable femme jeta feu et flammes contre la révolution française. Catherine eut toute l'adresse d'une méchante femme; elle en eut les vices et les extravagances : la juger d'après les phrases de Diderot, c'est commettre un non-sens historique, c'est outrager la morale publique.

Campomanès, Pombal, Tanucci, sont esquissés avec concision. Le chapitre sur Turgot est achevé: cela fait d'autant plus d'honneur à M. Lerminier, que Turgot est le personnage qui a joué le plus beau rôle dans la philosophie moderne. Tous, tant que nous sommes, nous vivons des paroles fécondes de Turgot.

Mais, hélas! M. Lerminier a complétement échoué à nous faire connaître la révolution française; il est resté au-dessous de son sujet.

Quoi! pour peindre l'Assemblée constituante, il suffit à M. Lerminier de nous faire trois portraits: Syeyès, Mirabeau, Barnave; puis deux pages sur l'école de la Gironde, et encore trois portraits, Vergniaud, madame Roland, Condorcet; puis un maigre chapitre sur la Convention, où, pour résumer tout un parti, je trouve *le gigantesque et sonore Danton;* puis enfin, ce qui est pire, un jugement incomplet sur le grand martyr spiritualiste de la révolution française.

Hé! que m'importe, à moi, les phrases antiques de

Vergniaud, la beauté de madame Roland et la taille de Danton! Sommes-nous à Athènes ou à Paris? sommes-nous idolâtres ou chrétiens? S'agit-il de juger de la forme ou du fond, de la beauté matérielle ou de la moralité des faits? En quoi est-on meilleur ou pire quand on a lu les quelques pages de M. Lerminier sur la révolution française? « Je ne connais que deux partis: celui des bons et des mauvais citoyens[1], » disait l'incorruptible député de Paris.

[1] Voici la suite de ce discours : « Le cœur flétri par l'expérience de tant de trahisons, je crois à la nécessité d'appeler la probité et tous les sentimens généreux au secours de la république. Je sens que partout où se rencontre un homme de bien, en quelque lieu qu'il soit assis, il faut lui tendre la main et le serrer contre son cœur. Je crois à des circonstances fatales qui n'ont rien de commun avec les desseins criminels; je crois à la détestable influence de l'intrigue, et surtout à la puissance sinistre de la calomnie.... Ce sont les méchans seulement qu'il faut punir des crimes et des malheurs du monde. Ceux qui nous font la guerre ne sont-ils pas les apôtres de l'athéisme et de l'immoralité? Que m'importe qu'ils poursuivent l'aristocratie, s'ils assassinent la vertu. On veut m'arracher la vie avec le droit de défendre le peuple!... Oh! je leur abandonnerai ma vie sans regret : j'ai l'expérience du passé, je vois l'avenir. Quel ami de la patrie peut survivre au moment où il n'est plus permis de la revoir et de défendre l'innocence opprimée? Comment supporter le supplice de voir cette horrible succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher leurs âmes hideuses sous le voile de la vertu ou sous celui de l'amitié, et qui laisseront à la postérité l'embarras de décider lequel des persécuteurs de mon pays fut le plus lâche et le plus atroce, en voyant la multitude des crimes que le torrent de la révolution a roulés pêle-mêle avec les vertus civiques? J'ai craint quelquefois, je l'avoue, d'être souillé aux yeux de l'avenir par le voisinage impur de tant de pervers, et je m'applaudis de voir la fureur des Verrès et des Catilina de mon pays tracer une profonde ligne de démarcation entre eux et les gens de bien. J'ai vu dans toutes les histoires les défenseurs de la

C'est que le sujet est grave et solennel, et qu'il n'est permis qu'aux convictions intraitables d'entrer en lice avec de pareils adversaires. Que dis-je? O mon Dieu! il suffit d'avoir un cœur simple et aimant la vérité; il suffit de croire en vous et de pratiquer vos saintes maximes; car ce qui constitue la divinité de la doctrine de Jésus, c'est qu'elle est le triomphe des pauvres d'esprit sur les savans orgueilleux. Soyez béni, ô mon Dieu, vous qui êtes mort crucifié par les sages de la terre; ô vous qui nous avez envoyé ici-bas pour souffrir et être calomniés, gloire à vous, divin Rédempteur!

« *J'ai aimé la justice et haï l'iniquité*, *voilà pourquoi je* « *meurs dans l'exil.* » Telles furent les dernières paroles de l'homme qui se porta le défenseur du peuple avec une persévérance qui a été imitée, mais non surpassée; telles furent les dernières paroles de Grégoire VII. Hélas! bien d'autres sont morts après lui, bien d'autres mourront encore. La sublimité du but que poursuit la révolution française, disait le représentant du principe conservateur et réédificateur à la Convention, est précisément ce qui fait notre force et notre faiblesse : notre force,

liberté accablés par la calomnie, égorgés par les factions; mais leurs oppresseurs sont morts aussi : les bons et les méchans disparaissent de la terre, mais à des conditions différentes. Non, Chaumette, non, la mort n'est pas un sommeil éternel; la mort est le commencement de l'immortalité.

« Hé, quoi! je n'aurais passé sur la terre que pour y laisser le nom d'un tyran! Un tyran! si je l'étais, ils ramperaient à mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur assurerais le droit de commettre tous les crimes, et ils seraient reconnaissans. Qui suis-je, moi qu'on accuse? un esclave de la liberté, un martyr de la république, la victime encore plus que le fléau du crime. Otez-moi ma conscience, je suis le plus malheureux de tous les hommes. »

parce qu'il nous donne l'ascendant de la vérité sur l'imposture, et les droits de l'intérêt public sur les intérêts privés; notre faiblesse, parce qu'il rallie contre nous tous les hommes vicieux, tous ceux qui, dans leur cœur, méditaient de dépouiller le peuple, et tous ceux qui veulent l'avoir dépouillé impunément, et ceux qui ont repoussé la liberté comme une calamité personnelle, et ceux qui ont embrassé la révolution comme un métier, et la république comme une proie. De là, la défection de tant d'hommes ambitieux et cupides, qui, depuis le point de départ, nous ont abandonnés sur la route, parce qu'ils n'avaient pas commencé le voyage pour arriver au même but. On dirait que les deux génies contraires, qu'on a représentés, se disputant l'empire de la nature, combattent dans cette grande époque de l'histoire humaine pour fixer sans retour les destinées du monde, et que la France est le théâtre de cette lutte redoutable.

Que voulaient-ils donc ces hommes contre lesquels se sont élevées tant de clameurs stupides, tant de basses calomnies? ces victimes expiatrices assassinées par les factions? quel était leur but?

Nous voulons un ordre de choses où toutes les passions basses et cruelles soient enchaînées, toutes les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois.

Nous voulons substituer dans notre pays la morale à l'égoïsme, le mépris du vice au mépris du malheur.

Mais un tel but est difficile à atteindre; on ne peut pas faire une bonne loi sans que l'égoïsme ne s'en empare pour l'exploiter à son profit, disait Saint-Just, cette belle fleur de la vallée, oubliée sur cette montagne où il ne croissait que des chênes; Saint-Just, le pieux jeune

homme, qui commence son livre par cette prière : « Dieu « protecteur de l'innocence et de la vérité, puisque tu « m'as conduit parmi quelques pervers, c'était sans « doute pour les démasquer. » La politique avait beaucoup compté sur cette idée, que personne n'oserait attaquer des hommes célèbres, environnés d'une grande illusion. J'ai laissé derrière moi toutes ces faiblesses ; je n'ai vu que la vérité dans l'univers, et je l'ai dite. Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle : on pourra la persécuter et la faire mourir, cette poussière ; mais je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux.

Ainsi ces hommes jetaient leurs paroles d'avenir, et opposaient leur foi inébranlable aux vampires qui ne voyaient dans la révolution qu'un moyen de s'enrichir des dépouilles de leurs victimes ; car ils étaient les représentans du peuple et les apôtres de l'égalité. Leur vie se passa à démasquer les traîtres et les conspirateurs. Et si Saint-Just se permet contre Danton cette hyperbole : « Danton, dont la figure hideuse épouvantait la liberté, » c'est que dans un rapport qui tient huit colonnes du *Moniteur*, il est descendu dans les abîmes les plus secrets de ce cœur corrompu ; c'est qu'il a exposé au grand jour tous les ulcères qui rongeaient ce grand coupable : « Mauvais citoyen, tu as conspiré ; faux ami, tu disais, il « y a deux jours, du mal de Desmoulins, instrument que « tu as perdu, et tu lui prêtais des vues honteuses. Mé- « chant homme ! tu as comparé la gloire à une femme de « mauvaise vie ; tu as dit que l'honneur était ridicule, la « gloire et la postérité une sottise. »

Mais ces hommes devaient mourir [1]. Celui qui se sert de l'épée doit périr par l'épée; et tout en déplorant le jour où ils furent lâchement assassinés par cet exécrable parti des thermidoriens, ces hommes de boue et de sang, héritiers des vices de Danton sans en avoir le génie: un Carrier, un Billaud-Varennes, un Barras, aidés des débris de la faction girondine; oui, tout en déplorant le jour où ces élèves de d'Holbach et d'Helvetius, tous matérialistes, plus ou moins conséquens avec leur principe, se réunirent, et par un effort désespéré blessèrent de leur venin les hommes probes, intègres, les élèves de Rousseau, les spiritualistes de la Convention, nous ne concevons pas les Jacobins autre part que sur l'échafaud. Ils l'ont emporté avec eux, cet horrible instrument de supplice. La hideuse machine du docteur Guillotin ne surgira plus sur nos places publiques; et où la placerait-on, mon Dieu? Est-il dans Paris un coin si obscur

[1] Voici les propres paroles du député de Paris: « Si vous voulez étouffer les factions, elles vous assassineront, j'en conviens; et nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs l'avantage de vivre longuement. Ce n'est point pour vieillir qu'on déclare la guerre à tous les tyrans, et, ce qui est bien plus dangereux encore, à tous les crimes: quel homme sur la terre a jamais défendu impunément les droits de l'humanité? Je trouve au reste, pour mon compte, que la situation où les ennemis de la république m'ont placé n'est pas sans avantage. Plus la vie des défenseurs de la liberté est incertaine et précaire, plus ils sont indépendans de la méchanceté des hommes. Entouré de leurs complots et de leurs assassins, je vis d'avance dans le nouvel ordre de choses où ils veulent m'envoyer; je ne tiens plus à mon existence passagère que par l'amour de la patrie et par la soif de la justice; plus ils sont empressés de terminer ma carrière ici-bas, plus je sens le besoin de la remplir d'actions utiles au bonheur de mes semblables, et de laisser au moins au genre humain un testament dont la lecture fera pâlir les tyrans. »

qu'on puisse l'imaginer, qui n'ait été purifié par le sang des héros de juillet. Oh! gloire à vous, combattans des trois jours, car vous avez été miséricordieux, car, du fond de toutes ces tombes que venaient de creuser les boulets de la royauté, il n'est sorti qu'un cri : *Pardon et oubli.* Ombres magnanimes, nous vous obéirons, et n'ayant pu être aussi grands que vous par la mort, nous vous surpasserons en clémence. Et c'est pour cela que nous sommes en état de comprendre l'histoire, sans être effrayés des clameurs des hommes vicieux et des paniques de l'enfance.

Voici comment les questions furent posées aux Jacobins : la royauté ou la France, les Girondins, les Dantonistes ou la France, Lyon, la Vendée ou la France. Les Jacobins n'hésitèrent pas, non plus que la papauté n'hésita entre les hérésies et le salut de la chrétienté. La position fut identique, et les moyens employés semblables : levée en masse ou croisades, tribunal révolutionnaire ou inquisition [1].

[1] Les ennemis de la révolution ont l'habitude de chercher leurs renseignemens dans un pamphlétaire, enregistrant de bonne foi des exagérations, Prudhomme. Voici la vérité d'après le dépouillement du *Moniteur*. Depuis l'institution du tribunal révolutionnaire jusqu'au 21 février 1794, trois cents exécutions; du 21 février au 9 thermidor, deux mille cent cinquante-neuf; total, deux mille quatre cent cinquante-neuf. Pendant le plus haut période de la terreur, cinq cent quinze prévenus furent acquittés. Les Jacobins furent exécutés en masse après le 9 thermidor; trente-cinq mille périrent guillotinés dans quatre départemens seulement. Et qui redira le nombre des victimes des compagnies de Jéhu et de la Jeunesse Dorée. De pareils calculs, quelque hideux qu'ils puissent paraître au premier abord, intéressent l'humanité. C'est l'exagération de Montgaillard qui est coupable.

Mais ils sont morts tout entiers. Robespierre, dernière formule de l'expiation sanglante, est le dernier homme qui ait eu le droit de faire tomber des têtes : quiconque nourrirait la coupable pensée, je ne dis pas de l'imiter (la parodie serait bouffonne), mais de vouloir seulement escamoter une tête, celui-là serait un criminel tellement grand, que Dieu seul aurait pouvoir de le punir. Quant aux écervelés qui s'en vantent dans les rues, ceux-là sont des vautours ivres : qu'on leur mette un corset de fer et qu'ils aillent à Bicêtre.

Aujourd'hui l'application de la peine de mort est un assassinat juridique commis par sept hommes au moins.

Donc malédiction sur les insensés, mais respect aux morts, respect aux martyrs, et tâchons de les comprendre avant de les blasphémer.

Nous aurions voulu présenter une formule philosophique de la révolution française; mais l'espace nous manque. Nous avons du moins essayé, en multipliant les citations, de donner une idée de la manière dont il faut s'y prendre pour avoir l'intelligence de cette grande crise. Il ne s'agit pas des individus, mais des principes. Il importe peu de savoir par qui les victimes de thermidor ont été immolées : il importe de dire que là commence une réaction anti-démocratique; elle n'a pas été interrompue. Oh! il faut s'envelopper le cœur d'un triple rempart d'airain, faire abstraction de tout ce qui pourrait séduire l'esprit ou émouvoir les sens, et alors on n'hésite plus entre les bons et les mauvais citoyens; on a une conviction profonde, on souffre et on meurt pour elle.

M. Lerminier s'est laissé séduire par le chant des sirènes; il a mis des noms propres là où ils ne signifient

rien. Faire un portrait de Maximilien, c'est se réduire à un rôle inférieur et infécond.

Quant à la troisième partie, elle est neuve, elle est efficace, elle est intelligente : elle manque de développement comme tout le reste ; mais c'est certainement la partie où il y a le plus de fond. Les chapitres sur la religion, le christianisme, la philosophie, l'histoire, la législation, la liberté moderne, sont extrêmement remarquables, et doivent être médités longuement. Oh! là, pas de mots, mais des généralités exposées avec largeur et lucidité : c'est la face la moins brillante du livre, mais c'est sans contredit la partie la plus estimable, et qui a coûté à l'auteur le plus de réflexion : ce sera la moins appréciée du commun des lecteurs ; ils s'ébahiront en voyant que Mirabeau *présente à la tribune une tête sillonnée par les passions et les voluptés ;* que Vergniaud *est un poète qui sait parler ;* que madame Roland, *cette Porcia moderne*, *monta sur l'échafaud*, *calme*, *vêtue de blanc comme pour une fête*, et autres belles choses aussi instructives. Tel qu'il est, le livre de M. Lerminier plaira, il enchantera la foule ; c'est pourquoi, nous, moraliste et philosophe, nous l'avons traité avec cette impitoyable sévérité. Voici, selon nous, les changemens que M. Lerminier pourrait faire à la seconde édition, et nous les proposons sans morgue et sans humilité : l'amour-propre se tait devant l'intérêt général.

A la fin de la première partie, nous ajouterions un long chapitre sur le XIXe siècle envisagé en masse et synthétiquement, un chapitre purement de généralités philosophiques. Cela est indispensable après la galerie de tableaux qui précède.

Nous fondrions les chapitres 27, 28, 29, 30, en un seul beaucoup plus développé; nous le répétons, il n'est pas permis d'intituler un chapitre *École de la Gironde,* et d'y mettre trois têtes, ou d'appeler un autre : *Maximilien Robespierre.* Le parti de Danton ne peut être passé sous silence, non plus que la réaction thermidorienne : il faut un seul chapitre bien vaste, sans fleurs de rhétorique, mais qui satisfasse la conscience et ne vous laisse pas le cœur vide.

La troisième partie manque de développement; c'est le seul reproche qu'on puisse lui faire.

Nous n'avons pas parlé du style : chacun sait que M. Lerminier possède au plus haut degré le talent de la forme; quelquefois même il touche au sublime. En parlant de Bonaparte, qui a besoin de suppléer au temps? « Pour valoir César, il imitera Alexandre, il paraîtra en Orient, et, *soldat de la république française*, *il ira croiser les bras devant la statue d'Isis.* » De pareils mots valent un livre.

La psychologie et la métaphysique ne peuvent devenir nouvelles et effectives qu'associées à la science de l'homme physique, ainsi qu'à la cosmologie; et c'est à la médecine française à doter la France d'une philosophie de la nature et de l'homme. » Ces paroles de M. Lerminier sont merveilleusement prophétiques; dernièrement M. Jouffroy insistait sur la même idée; tous deux montraient en cela une remarquable intuition de l'avenir. Si jamais vérité fut généralement reconnue, c'est celle-là. Et voici que le problème posé par les esprits les plus avancés vient d'être résolu de manière à éblouir et confondre les plus incrédules, et l'*Introduction à la science du développement de l'humanité*, ou *Science de l'histoire*,

par le docteur Buchez, ouvre de nouvelles voies à l'activité humaine, et donne une nouvelle méthode pour diriger les esprits dans la recherche de la vérité.

Certes, jamais homme ne donna plus de garanties. Profondément versé dans les sciences exactes, d'une part, de l'autre, esprit créateur et synthétique au plus haut degré; d'un côté, collaborateur du *Journal des Progrès*, qui jeta une si vive lumière sur les sciences médicales; de l'autre, rédacteur infatigable du *Producteur* et de l'*Européen*, c'est-à-dire, des seuls journaux qui aient jamais formulé une théorie philosophique; homme de dévouement inépuisable, n'ayant jamais fait salaire de son talent, il vient aujourd'hui poser la première pierre d'un édifice que nous acheverons, avec l'aide de Dieu, guidés par un pareil maître.

Oh! ne lui demandez pas le prestige de la forme et de longs développemens pour chaque pensée. Jamais raisonnemens ne se présentèrent plus à nu et avec une plus énergique concision; rien qui puisse distraire l'attention ou la reposer, ni hyperboles ni citations. C'est une logique de fer, chaque proposition se lie à celle qui l'a précédée et à celle qui la suit; pas une maille ne se rompt dans ce réseau d'airain. Les déductions se succèdent avec une clarté, une rigueur et une profusion désespérantes. Nous le disons dans notre conviction : ce livre est indispensable à quiconque s'occupe un peu sérieusement ou de métaphysique, ou de physiologie ou d'histoire.

Ce n'est point un résumé de faits, ce n'est point de l'éloquence ni de vagues théories. Non, tout cela est positif, réel, immédiat; il y a là pâture pour l'esprit et

le cœur : ce n'est point un aride physiologiste, c'est un philosophe social, humanitaire, ne s'isolant pas du monde, ne venant pas se poser arrogamment comme étant original, niant tout ce qui l'a précédé, pour ne parler que de lui, et dater une nouvelle organisation du jour de sa naissance; non, il nomme qui l'a engendré; il dit : celui-là est mon père.

Ce livre ne se discute pas; il s'admet purement et simplement.

Effectivement, toutes ces observations sont des faits matériellement vrais, du domaine de la certitude individuelle et de la certitude générale : c'est ce qui explique la présence de quelques termes techniques de physiologie dans un traité de philosophie et d'histoire. Ce livre est le produit de l'expérimentation. En vain, voudrait-on susciter de misérables querelles de détail, la discussion reste engagée entre ces deux termes : esprit et matière. Philosophe et homme de la science des corps bruts tout à la fois, M. Buchez assigne à chacun de ces deux élémens qui, réunis, constituent l'*homme*, leurs propriétés particulières; la distinction est franche, nette; ce n'est point un matérialiste, ni un mystique : non, l'auteur accepte les deux faits, il les explique l'un par l'autre, et jette une nouvelle et immense clarté sur la question tant métaphysique que physiologique.

Ainsi deux livres, l'un contenant la *Physiologie sociale*, l'autre la *Genèse*. Dans le premier, *Prolégomènes*; puis un chapitre, *Considérations générales sur la Physiologie individuelle*. Un second chapitre, *Application de ces considérations à la physiologie sociale*; puis trois formules correspondant aux trois modes de l'activité

humaine : *formule d'art ou de sentiment ; formule de science*, *autrement dit activité*, *logique ou raisonnement ; formule de motricité et de conservation.*

Le second livre : *Prolégomènes ;* puis *Géodésie*, ou Histoire du globe ; *Androgénie*, ou Histoire de l'humanité.

L'auteur part d'un fait inniable, d'un fait physiologique, pour arriver à un fait métaphysique, de l'individu à la société ; car en tête de son livre est écrite la généralité qui domine tout, l'explication du mot *progrès.*

Nous appelons science de l'histoire, dit M. Buchez, l'ensemble des travaux qui ont pour but de trouver, dans l'étude des faits historiques, la loi de génération des phénomènes sociaux.

Or, le but d'une telle science est l'art de prévoir l'avenir politique du genre humain au moyen du passé [1].

Certes, une pareille définition ne ressemble guère à ce qu'on est convenu d'appeler philosophie de l'histoire, c'est-à-dire, l'art de grouper des considérations historiques dans un intérêt philosophique.

Nous ne suivrons pas l'auteur lorsqu'il démontre dans leur horrible nudité les funestes effets d'une politique de dissociation, et de l'exploitation de l'homme par son semblable. Nous croyons, avec lui, qu'il sera peu d'hommes qui, après être descendus au fond de ces souffrances générales, ne s'oublient eux-mêmes un mo-

[1] Le mot de science, inscrit en tête de cet ouvrage, dit tout. Savoir, en effet, c'est prévoir, et prévoir au point de vue social, c'est connaître le but d'activité le plus général, de manière à pouvoir en déduire tous les buts secondaires qui y sont contenus, ceux des nations comme ceux des individus.

ment, et qui, pleins de repentir, ne demandent enfin leur part dans les efforts nécessaires pour faire sortir la société du malaise moral et physique qui menace de la tuer.

Si nous avons pu juger en quelques mots les ébauches philosophiques de M. Jouffroy, nous arrêter sur le problème posé et à demi-résolu par M. Lerminier, nous ne savons maintenant comment traiter le beau livre de M. Buchez : c'est un obélisque égyptien, taillé tout d'un bloc dans la carrière : comment le mesurer? comment le remuer? Et cependant la lecture de ce livre nous a fait tant de bien, que nous voudrions faire entrevoir à chacun le vaste horizon qu'il a ouvert devant nous.

Ce livre est une solution de problème, c'est un remède aux maux qui travaillent la société, c'est une théorie morale prise dans son acception la plus élevée et la plus vaste, car elle détermine les rapports de l'homme avec la société. La société, en effet, est une condition d'existence dont on ne pourrait isoler l'individu sans l'anéantir. Or, il n'y a société que là où il existe un but commun d'activité. Cette unité d'intérêts et de mouvemens est la condition absolue, non-seulement d'existence, mais encore de conservation pour une association, quelle qu'elle soit.

Il en résulte que la durée de la société et sa force sont proportionnées à la fécondité et à l'énergie du principe qui les réunit.

Dès qu'il y a but commun, par suite il y a nécessité de coordonner la série des actes à accomplir pour atteindre la fin proposée dans un certain temps ; en d'autres termes, il y a nécessité qu'il existe un gouverne-

ment qui prévoie par quels points il faut passer pour arriver au résultat, et qui arrange et classe les différens mouvemens et leurs divers modes dans l'ordre exigé par la fin même qu'il s'agit d'atteindre. Mais quels sont les élémens constitutifs de cette activité sociale? comment en établir la formule?

La société est un être collectif destiné à vivre indéfiniment, avec une énergie égale à celle qu'il déploya à son premier jour, pour lequel le présent n'est jamais rien, et conséquemment l'avenir est tout; qui est placé entre un passé dont il part sans cesse, et un futur qui se renouvelle sans finir.

On ne peut évidemment chercher cette formule que dans quelque chose de plus grand que la société, dans quelque chose qui la comprenne tout entière. Donc il ne peut exister véritablement de but d'activité sociale que du point de vue de la fonction de l'humanité sur la terre. Mais, par quels moyens atteindre la connaissance de cette haute fonction humanitaire? Puisque l'humanité n'est qu'un des rouages du mécanisme universel, nous devons conclure qu'elle n'a subsisté jusqu'à ce jour, et qu'elle ne vit encore, que parce qu'elle agit conformément à sa loi de création : or, elle a déjà beaucoup vécu et beaucoup agi; et toutes ces choses ont été faites incontestablement, ainsi que nous venons de le voir, dans la ligne des fonctions universelles. En conséquence, il nous est commandé de chercher dans l'histoire, et possible d'y trouver la loi de génération des phénomènes sociaux, qui ne peut être autre chose que la manifestation même de la loi fonctionnelle. Il y a donc lieu à une science de l'histoire.

La science de l'histoire est assise sur deux idées : celle de progrès, et celle de l'analogie des facultés de l'humanité avec celle de l'homme individuel.

La pensée *progrès* suppose deux idées qui n'ont point été trouvées simultanément : l'une, c'est la continuité spirituelle de l'espèce, en vertu de laquelle les chairs peuvent changer, les individus être remplacés, sans que jamais l'œuvre collective ou humanitaire soit interrompue ; l'autre conception, c'est celle de progressivité elle-même, c'est-à-dire, d'une activité constante, produisant sans cesse des faits nouveaux et des faits plus grands, de telle sorte que le dernier suppose ou embrasse toujours tous ceux qui ont été engendrés avant lui.

L'examen du fait de la progressivité ne peut donner que le résultat de l'activité humaine. Mais l'étude comparée des facultés individuelles et des facultés humanitaires donne la loi de l'activité elle-même ; cette dernière étude est l'objet de la physiologie sociale.

Nous craignons d'avoir troublé l'admirable symétrie de ces prolégomènes ; mais au moins cette analyse, faite avec les expressions même de l'auteur, donnera une idée de son argumentation.

M. Buchez fait ensuite une histoire succincte de l'idée progrès. Il cite ces belles paroles de Paracelse : « J'adresse ce livre à ceux qui pensent que les choses nouvelles valent mieux que les anciennes, uniquement à cause de cela qu'elles sont plus nouvelles. » Il analyse vivement Bacon, Vico, Boullanger, Turgot, Condorcet, Kant, Saint-Simon ; et il donne à son tour une définition nette du progrès. Puis vient l'application de la physio-

logie individuelle à la physiologie sociale, et les trois grandes formules.

Un besoin réel et de première nécessité était généralement senti. Il a été satisfait par le livre du docteur Buchez : avec lui la science fait un pas; une nouvelle direction s'ouvre; elle appelle l'examen de tous les honnêtes gens.

Ce livre n'est encore qu'une introduction; ce n'est qu'une première pierre; mais sa base est assez large et assez solide pour pouvoir soutenir le poids d'un monument.

Une première lecture est insuffisante pour donner entièrement la portée de cette œuvre; mais plus la réflexion descend et fouille dans ses conséquences rigoureuses, plus l'esprit s'incarne dans la pensée de l'auteur, plus il se sent fort. Alors bien des doutes se dissiperont; alors, bien des croyances faibles se raffermiront, et le jour se rapprochera, où tous ceux qui ont quelque chose dans l'âme, parce qu'ils croient en Dieu, tous ceux qui ont espérance de l'avenir, parce qu'ils comprennent le passé, se tendront une main fraternelle, et se confondront dans une unité immense, invincible, européenne. Donc, arrière les noms propres, arrière les individualités orgueilleuses, et souvenons-nous qu'on n'est grand qu'à la condition d'être humble.

AUGUSTE BOUZENOT.

DAMAS

ET SES SEPT FLEUVES.[1]

Au fond de la Méditerranée il existe une lisière de terre, entre la mer et le désert: c'est la Syrie. Les naturels l'appellent *Bahr-El-Cham*, pays de la gauche, relativement à la position de la Mecque. Son nom était *Aram* du temps d'Homère.

Cette province est entre les 31ᵉ et 37ᵉ degrés de latitude, 54ᵉ et 57ᵉ de longitude. Sa longueur est de cent soixante lieues, sa largeur de soixante à cent. Elle est montagneuse sur la côte et dans le nord. Ces montagnes renferment d'immenses réservoirs, qui alimentent les rivières nombreuses qui sillonnent le pays. Cette abondance d'eau rend la Syrie très fertile et tempère l'ardeur du soleil en été. Comme la neige ne se montre qu'à la sommité des monts, le froid n'y est pas rigoureux: de là un printemps perpétuel. La terre est autant émaillée de fleurs en hiver que dans les autres saisons de l'année... Volney a dit: « L'Égypte est une riche métairie, mais la Syrie est un beau jardin. »

Ce pays (la terre promise) est partout vanté dans l'É-

[1] M. Guys se propose de mettre au jour un grand ouvrage sur la Syrie, qui se composera de trois volumes de texte et d'un volume de planches. Ce livre ne peut qu'exciter un bien vif intérêt, écrit par une personne qui a résidé près de trente ans dans le pays, publié surtout à une époque où cette province est devenue le théâtre de grands événemens. (Note du D.)

criture sainte. Les auteurs arabes en ont toujours parlé avec le plus grand enthousiasme. L'un d'eux, Abdallah-Amrou-Ben-El-Assa se sert de cette figure : « Les biens de ce « monde se divisent en dix portions : neuf se trouvent dans « la Syrie; la dixième est le partage du reste de la terre. »

Il est très certain que la Syrie a été richement dotée par la nature. Voyons le Liban! Quelle majesté dans ses pics élancés, dans la variété de ses sites et de ses produits! C'est la patrie du plus bel arbre du globe, du cèdre, incomparable par sa beauté et son incorruptibilité. Les champs de Damas, les fleuves, les eaux suaves, les plaines fertiles d'Hauran, les entours horribles du lac Asphaltite, les vastes cavernes d'Egoddi, première habitation des hommes, aujourd'hui retraite de brigands. Mais après avoir énuméré quelques-unes des merveilles de la nature dans ce pays, venons à celles de l'art. Les ruines de Palmyre et de Balbek nous étonnent. Rien de comparable aux colonnades de la première, aux masses et autres restes d'antiquité de la seconde. A Balbek, des colonnes se perdent dans les nues, portant des chapiteaux à feuillures d'un travail exquis. Ces ruines sont là pour attester la magnificence des monumens de ces deux grandes cités. Notre admiration passera à la postérité, lorsque tous ces derniers débris, qui subsistent encore, auront disparu de la surface de la terre : l'histoire ne périt pas. C'est dans les livres que nous trouvons Troie, Babylone, Thèbes, Tyr, Carthage, et tant d'autres villes, dont le sol même n'est plus, comme celles de la fameuse Atlantique. Le gigantesque se trouve en effet dans ces trois pierres énormes, dont le transport et le placement dans l'un des murs du grand temple

d'Héliopolis, sont un problème. Ces masses verront bien plus de siècles que les pyramides d'Égypte. Après ces merveilles, les écrivains orientaux ont-ils tort de célébrer la Syrie? Moi je me fais volontiers leur apologiste.

II.

Damas est le chef-lieu du pachalik de ce nom; cette ville justifie la dénomination qu'elle porte : *Djeunet-Mecham* (odeur de paradis). Plusieurs passages de l'Écriture sainte représentent Damas comme un séjour de délices et de volupté. Ézéchiel vante ses vins délicieux, ses nombreux ateliers, ses laines d'une couleur admirable. Le département porte le nom d'*El-Goutta*, qu'il reçoit ou tient du grand lac situé à l'est de la cité. Le pachalik de Damas est le plus considérable de la Syrie : il a cent dix lieues de long sur cinquante à quatre-vingts de large. Les montagnes de Fahhs le séparent de celui d'Alep. A l'ouest sont les pachaliks de Tripoli et de Seyde; à l'est, le désert où errent les Arabes Anazès et Thaïs. Les arrondissemens qui le composent sont : 1° *Hama*, 2° *Homs*, 3° *Tadmor* (Palmyre), 4° *Balbek*, 5° *El-Goutta*, 6° *El-Djedour*, 7° *Djoulœn*, où se trouve *Mésérib*, qui veut dire semé (les Orientaux prétendent que ce fut le premier champ qu'Adam ensemença); 8° *Bashan*, 9° *Hauran*, 10° *Djébel-Hauran*, 11° *El-Telloul*, 12° *Ezzoneil*, 13° *El-Ghor*, 14° *Gilead*, 15° *Kérek*. Ici l'on entre dans l'Arabie-Pétrée. Autrefois les arrondissemens de *Naplous*, *Jérusalem* et *Hebron* faisaient partie de ce pachalik; mais ils en furent détachés en 1830, pour être réunis à celui de Seyde. On donne encore au pachalik

de Damas 800,000 habitans, dont 250,000 dans Damas même. Les Arabes nomades ne sont pas compris dans ce nombre; ils campent tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, vivant du lait de leurs chameaux et du peu de farine qu'ils charient avec eux.

Damas fut bâtie par les Cananéens. Elle est comprise dans la Phénicie : *Damascus urbs Pheniciæ*, dit Strabon; ce qui prouve que les Phéniciens n'avaient point borné leurs conquêtes au littoral de la Syrie. Conquise tour à tour par les Hébreux, par les Assyriens, par les successeurs d'Alexandre, elle était tombée au pouvoir des Romains. Du temps d'Auguste, les prédications de saint Paul l'avaient remplie de chrétiens. Il en est parlé souvent dans les livres du Nadis et du Coran. Damas tomba, enfin au pouvoir des Musulmans la treizième année de l'hégire (634), le 14 de la lune de Redjeb, à la suite d'un siége de soixante jours. Ses murailles, suivant la tradition, furent construites par Demchek, fils de Sam, et percées de sept portes. Chacune de ces portes représentait une constellation. Demchek donna à la ville le nom de Dimischk. La porte située à l'orient (c'est une de celles de la forteresse) était surmontée de la figure du Soleil; la seconde, dite de *Touma* (Thomas), de celle de Vénus; la troisième, nommée *Djembek*, de celle de la Lune; la quatrième, appelée *Féradis*, de celle de Mercure; la cinquième, *Djabia*, de celle de Jupiter; la sixième, *Bab-Ézérir* (petite porte), de celle de Mars; la septième, *Kisam*, de celle de Saturne. Le khalif Noureddin en fit ouvrir une huitième: cette porte se nomme *Bab-Faradj*; elle mérite attention, suivant son nom. Il en existe une neuvième, *Bab-El-Nasr* (porte de la vic-

toire). Les remparts furent rebâtis l'année 500 de l'hégire (1106), et ne purent être franchis par les croisés, attendu la mésintelligence qui régnait parmi eux (1148).

On donne huit milles de circonférence à la ville, y compris les faubourgs. Elle renferme beaucoup de mosquées, de colléges, de cloîtres, de lieux de retraite, d'hôpitaux, de khans, de kaissariés (fabriques), de bains. Le nombre seul de ses bains excède deux cents ; celui des cafés est triple : le plus beau d'entre eux, pour sa position et ses ornemens, est le *Kaoué-El-Ouardi* (café des Roses). Il porte ce nom parce qu'il est situé au centre d'un jardin planté de rosiers qui fleurissent toute l'année [1], et d'autres arbustes, comme le jasmin d'Arabie, le henné, etc.

Je dois dire un mot d'un couvent de derviches mélouis, où ces anachorètes s'acquittent tous les vendredis des pratiques instituées par leur fondateur. Ils tournent dans une rotonde, en présence du public, qui croit faire une œuvre méritoire en assistant à ces exercices. Les derviches finissent, à force de pivoter, par tomber étourdis, la bouche écumante, n'ayant cessé de réciter des versets du Coran.

La plus grande mosquée de Damas est celle qu'on appelle *Oumevié*. Ce beau temple, qui fut entièrement rebâti à neuf dans le siècle des Ommiades, en l'an 96 de

[1] Ces rosiers sont d'une espèce particulière. Voici le procédé qu'on emploie pour qu'ils portent des fleurs tous les mois : à la fin de la lune on cesse de leur donner de l'eau ; alors les feuilles sèchent. On enlève aussitôt ces feuilles et l'on arrose les plantes, qui bourgeonnent le lendemain ; au bout de quelques jours, on se procure ainsi des roses. En hiver, pour hâter la végétation, on couvre la terre de fumier de chèvre.

l'hégire (714), et sous le kalifat de Veli-ud-Din-Abdal-Melik, a conservé depuis ce temps le nom qu'il porte aujourd'hui. C'était dans l'origine une église dédiée à saint Jean-Baptiste. Cette mosquée avait reçu de grands embellissemens; mais elle fut fort endommagée à la suite d'un incendie qui eut lieu en 460 de l'hégire (1067); elle est située au milieu de la ville; au centre du temple se trouve le tombeau vénéré de la tête du fils de Zacharie; au pied de cette mosquée coule la rivière Banias; elle a trois minarets. L'intérieur du temple est voûté, et le marbre y est prodigué. On y conserve précieusement deux corans écrits de la main d'Omar et d'Ali. — La seconde mosquée est celle de *Seulimanie*, située dans le quartier *Gueuk-Meydan* (le Champ du ciel). Cet édifice, bâti par le sultan Soliman, est dans le goût turc : il a deux minarets. L'endroit où s'élève cette mosquée sert de lieu de promenade.

Damas possède un grand nombre d'autres temples construits avec magnificence; les plus remarquables sont la Dervicherie, Djamié de Dervich-Pacha, la Sinanié de Sinan-Pacha; à la sortie de la ville, par le chemin des haggs, celle de Cara-Murad-Pacha. Noureddin-Chahid a fondé à l'entrée de Damas un *timar-khan* (hôpital des fous). Le plus beau khan de la cité est celui d'Assad-Pacha, et le plus beau bain se trouve dans son voisinage. Partout profusion de marbre. Les principales villes de la Syrie, comme Damas, Alep, Jérusalem, Tripoli, renferment les dépouilles de toutes les anciennes villes de la province qui ont été abandonnées. Les colonnes de porphyre, de marbre vert, qui ornaient les monumens de Palmyre, de Balbek, d'Antioche, d'Ascalon, de Gerasa,

de Bostra, se trouvent présentement dans les cités consacrées par les Musulmans.

Les bazars de Damas répondent à la beauté de la ville: les principaux sont situés près de la mosquée Ommiade; mais les plus beaux sont au midi. Dans le voisinage de la citadelle est *Souk-Djedid-Sejah* (bazar des spahis), bâti par Chamsi-Achmet-Pacha. La plupart des visirs que j'ai nommés étaient *Ladem*, ou alliés à cette illustre famille, la plus ancienne de la Syrie: elle tient encore un rang distingué par ses richesses; on ne fait point un pas dans la province sans rencontrer la propriété d'un Ladem. Je noterai encore *Souk-Bezorié* (bazar des toiles), *Souk-Tchokmak* (bazar des pierres à feu), *Souk-Saroudj* (bazar des selles), *Souk-Sipahi* (bazar des étoffes, où sont les orfévres). Les places publiques sont nombreuses. Les rues de Damas sont remplies de magasins et de boutiques. L'intérieur des maisons dépose de l'opulence de cette ville: elles sont la plupart lambrissées en or et meublées somptueusement.

Damas a été la résidence de rois[1], de khalifs, des gouverneurs de la Syrie; le pacha qui y réside est le premier sur la liste, par son titre d'*émir-hagg* (prince des pélerins), attendu que ce visir prend le commandement de la caravane de Constantinople à la Mecque. Cette caravane et celles qui viennent de Perse, de Bassora, de Bagdad, du Caire, et d'autres points éloignés, font de Damas la place la plus commerçante de l'empire ottoman. Damas a enlevé à Alep une partie des caravanes qui s'y rendaient, effrayées qu'elles furent

[1] Les médailles nous donnent l'effigie d'Aretas, roi de Damas.



par le terrible tremblement de terre de 1822, qui convertit cette dernière ville en ruines; mais Alep s'efforce aujourd'hui de reprendre le rôle que lui donne sa position topographique.

On voit à Damas des hommes de toutes les couleurs, de toutes les croyances, comme aussi toutes sortes de costumes orientaux; vous y trouvez des Juifs Caraïtes, que je n'ai vus nulle autre part, des temples de tous les cultes. Mais, avec une pareille tolérance, on ne saurait concevoir pourquoi le vêtement européen y est proscrit: un Européen est obligé d'endosser l'habit de *raya;* ce qui est choquant. Il ne reprend ses vêtemens qu'en quittant cette ville inhospitalière pour nous [1], parce que la Porte n'a jamais donné des ordres formels. Aussi les Européens n'habitent-ils pas Damas; ils ne font qu'y passer. Au Caire, même orgueil; au reste, l'armée française y introduisit le chapeau: l'honneur de son introduction sera dû à M. Ferren, consul général d'Angleterre en Syrie, que j'ai laissé en août 1831 à Bayrout, chargé par son gouvernement d'établir sa résidence à Damas, afin d'ouvrir cette échelle importante aux Anglais.

Dans mon grand travail sur le pachalik de Damas, j'ai prouvé que le mouvement annuel du commerce était au-delà de cent millions de piastres. Il devait être bien plus considérable alors que la Syrie était l'entrepôt général du commerce des Indes orientales avec l'Europe. L'Angleterre, par le moyen des bateaux à vapeur, voudrait rouvrir cette voie plus courte, moins coûteuse,

[1] Quant à moi personnellement, je ne puis que faire l'éloge des Damasquins avec lesquels j'ai eu des relations. Je crois posséder des amis à Damas, comme dans le reste de la Syrie.

qui évite d'ailleurs de traverser de grandes mers.

On fabrique à Damas des étoffes de soie, de laine, de coton, des armes estimées, des toiles, des cuirs, des maroquins, de la corderie, etc., etc. Ces objets entrent dans les exportations pour l'Asie, l'Afrique et la Turquie d'Europe; il faut y ajouter les produits du sol, la soude et les fruits secs. Les noix de galle, alisaris, cires, drogueries, cotons et laines, s'exportent pour la chrétienté. A ces produits naturels du pays, il convient de joindre les marchandises provenant du midi et de l'est, comme le café de Moka, les drogueries, les mousselines, les cachemires, les pierres précieuses, les matières d'or et d'argent, etc. Les importations d'Europe consistent en draps, en velours, en corail, en café des îles, en sucre, en papier, en horlogerie, en coton filé, en fer, acier, et quincaillerie, etc.

L'air de Damas est pur. On dort impunément sur les terrasses pendant les nuits de la canicule. Le sang y est beau; mais, n'en déplaise aux Damasquines, les femmes de Homs l'emportent sur elles pour la beauté, les grâces et les charmes. Aussi les Musulmans disent-ils que les Homoises sont des anges.

III.

On trouve dans les jardins de Damas des amandiers, abricotiers de diverses espèces, entre autres le losis[1], des cerisiers, figuiers, mûriers blancs et noirs, citronniers, pommiers, poiriers, bananiers, grenadiers, jujubiers, sycomores, caroubiers, oliviers, datiers, etc.; en un mot

[1] Cette qualité s'obtient par la greffe d'un bout d'amandier.

toutes sortes d'arbustes et de plantes. Le cassier, le lilas, sont rangés dans la classe des arbres. Les treillages se font avec les jasmins d'Espagne et d'Arabie. C'est avec la vigne qu'on donne de l'ombrage aux rues, aux bazars, aux cours des maisons. Parmi les arbres de haute futaie, on compte le chêne, le sapin, le pin, le platane, l'ormeau, le saule des deux espèces, le cyprès, le cèdre d'Amérique, etc. Des mosquées élégantes et des maisons qui répondent à la somptuosité de la ville sont çà et là parsemées dans la campagne. Des hauteurs qui couronnent Damas, vous jouissez d'un coup d'œil ravissant: des jardins s'étendent dans toutes les directions, à perte de vue.

Entrez dans leurs vergers, et vous concevrez alors toutes les jouissances des Orientaux. Ce ne sont ici ni nos longues allées, ni les tortueux sentiers anglais : le désordre qui règne dans les jardins d'Orient, c'est la nature libre et dans toute sa richesse. C'est là que le poète arabe chante *ja leilé* (ô nuit!), inspiré par la fraîcheur des eaux qui serpentent, dont la douce vapeur se trouve imprégnée de l'émanation des fleurs ou des feuilles odoriférantes ; ce qui a fait dire que l'eau de Damas était suave. L'épaisseur des arbres permet d'y passer la journée, même quand le soleil darde ses rayons les plus brûlans. On s'asseoit sur un sopha moelleux, près d'un bassin où nagent des poissons d'or et d'argent; un jeune mamelouk vous apporte une longue pipe, ou un arguilé à long serpent, à votre choix. En fumant, vous entendez le gazouillement enchanteur des oiseaux, d'autant plus expressif qu'ils sont en pleine liberté. La chasse n'est permise que dans le lointain, et tous les

oiseaux ne tombent pas sous le plomb meurtrier : le Musulman en épargne un grand nombre, surtout le ramier, en reconnaissance du rameau vert apporté à Noé par une colombe. Après qu'on a fumé d'excellent tabac, ou du tumbac de Chiras, viennent le café et le sorbet. C'est dans les soirées d'hiver, sous le toit d'un divan, en ville ou à la campagne (car les jardins sont de toutes les saisons dans ce climat tempéré), que l'on se trouve régalé de la musique instrumentale et vocale, et de la danse du pays. Pour l'ordinaire, on apporte vers minuit une table de douceurs : la patisserie est très légère, la confiture délicieuse ; dans tout, de l'essence de rose. Puis, succèdent la pipe, le café, les parfums, qu'on vous présente au moment de vous lever, et qui n'ont cessé de brûler au milieu de l'appartement.

IV.

Benjamin de Tudèle a parlé de Damas comme un homme qui n'y a pas mis le pied. Les voyageurs qui ont passé dans cette ville n'en disent rien de satisfaisant. Richard Pockoke, le plus minutieux d'entre eux, tombe dans l'erreur de Danville, en ne mentionnant qu'un fleuve, lequel est celui que les Grecs nommaient *Chysorrhoas*, courant d'or. Strabon est le seul qui parle des différentes divisions auprès de Damas. Si ces auteurs avaient consulté l'Écriture sainte, ils auraient vu qu'il y est question de deux rivières nommées *Abana* et *Phorphar*, *fluvii Damasci*, que Benjamin de Tudèle nomme *Amana* et *Parpar*. Bochart explique *Abana* par le mot *Lapideum*, *eo quod limpidus esset fluvius et in ejus fundo*

lapides apparerent. Il entre là-dessus dans des détails qu'il serait trop long de rapporter. Voici la marche des deux fleuves, avec les noms qu'ils ont reçus des Arabes.

A huit lieues de Damas, en suivant la partie occidentale, on trouve un endroit tout-à-fait isolé, où *El-Barrada* prend sa source au pied d'une colline faisant partie des montagnes de l'Anti-Liban. Ce lieu se nomme *Barrada*, et donne son nom au fleuve, qui s'appelait anciennement *Abana*, puis *Arfana*. La source de ce fleuve est très riche ; mais ses eaux sont pesantes et de fort mauvaise qualité. Le cours de ce fleuve est direct jusqu'à son embouchure, de l'ouest à l'est.

A trois heures environ de sa source, il reçoit, à sa partie septentrionale les eaux d'un autre fleuve nommé *Figgé*, qui doit ce nom à un village qui n'est qu'à une petite demi-heure de son confluent, et se trouve à cinq heures au nord de Damas. Ses anciens noms sont *Phorphar* et *Farcana*.

La source du fleuve Figgé n'est pas aussi riche que celle du Barrada ; en revanche, ses eaux sont excellentes, les meilleures, peut-être, de toute la Syrie. On croit qu'elles viennent de la fameuse fontaine d'Aréthuse. Il est à croire que sans elles les eaux du Barrada ne pourraient se boire. On observe, avec étonnement, que les eaux de ces deux fleuves, après leur confluent, ont de la peine à s'entremêler : on dirait, pendant près d'une heure de leur cours, que les limpides eaux du Figgé refusent de se joindre aux ondes limoneuses du Barrada.

A trois heures environ du confluent de ces deux

fleuves, qui, par leur jonction, n'en font plus qu'un, sous le nom du Barrada, se forme la première branche, à l'endroit nommé *Maksam*. Les Arabes donnent le nom de fleuve à chaque branche, et nous conservons cette dénomination.

Ire Division. — Le fleuve prend le nom de *Jazzid*. Il vient passer devant le charmant village de *Hamé*, qui est à deux lieues de Damas. Il est profond en cet endroit; aussi y a-t-on construit un pont.

IIe Division. — Le fleuve se nomme *Tora*. Il baigne tout l'espace qui se trouve entre le grand village de *Salakhié* et Damas. Le Tora paraît être plus considérable que le Jazzid, relativement au volume d'eau. Tous les notables de Damas ont des maisons de campagne à Salakhié. Le pays est enchanteur.

IIIe Division. — Le fleuve se nomme *Banias*. Il court dans un des faubourgs de Damas, nommé le Quartier-Neuf. C'est la plus belle partie de la ville.

IVe Division. — C'est le Barrada, lui-même, qui coule majestueusement, et semble n'avoir rien perdu de son volume d'eau, malgré ses branches. Il baigne la partie du nord, les remparts de l'ancien Damas. C'est dans ses eaux que les teinturiers vont laver leurs soies et leurs laines. Ils prétendent qu'elles leur donnent une qualité propre à recevoir une plus forte impression de teinture; ce qui me l'a fait comparer à la rivière des Gobelins : le Barrada paraît même d'ailleurs lui ressembler sous bien d'autres rapports.

Ve Division. — Le fleuve qui en sort s'appelle *Canavat*. Il court, par des milliers de divisions et de subdivisions, dans tous les quartiers de l'ancien Damas. C'est lui qui

lapides apparerent. Il entre là-dessus dans des détails qu'il serait trop long de rapporter. Voici la marche des deux fleuves, avec les noms qu'ils ont reçus des Arabes.

A huit lieues de Damas, en suivant la partie occidentale, on trouve un endroit tout-à-fait isolé, où *El-Barrada* prend sa source au pied d'une colline faisant partie des montagnes de l'Anti-Liban. Ce lieu se nomme *Barrada*, et donne son nom au fleuve, qui s'appelait anciennement *Abana*, puis *Arfana*. La source de ce fleuve est très riche ; mais ses eaux sont pesantes et de fort mauvaise qualité. Le cours de ce fleuve est direct jusqu'à son embouchure, de l'ouest à l'est.

A trois heures environ de sa source, il reçoit, à sa partie septentrionale les eaux d'un autre fleuve nommé *Figgé*, qui doit ce nom à un village qui n'est qu'à une petite demi-heure de son confluent, et se trouve à cinq heures au nord de Damas. Ses anciens noms sont *Phorphar* et *Farcana*.

La source du fleuve Figgé n'est pas aussi riche que celle du Barrada; en revanche, ses eaux sont excellentes, les meilleures, peut-être, de toute la Syrie. On croit qu'elles viennent de la fameuse fontaine d'Aréthuse. Il est à croire que sans elles les eaux du Barrada ne pourraient se boire. On observe, avec étonnement, que les eaux de ces deux fleuves, après leur confluent, ont de la peine à s'entremêler : on d[illegible] pendant près d'une heure de leur cours, que l[illegible]pides eaux du Figgé refusent de se joindre aux [illegible]limoneuses du Barrada.

A trois heures envi[illegible]

fleuves. [illegible] ez
sous le nom [illegible] la
à l'endroit [illegible] nt
de [illegible] es
dénomination [illegible]

[illegible] éu-
[illegible] dans
[illegible] *El-*
[illegible] mas,
[illegible] sans
[illegible] de que
[illegible] grande
[illegible] on [1]. La
[illegible] forment
[illegible] ive avait
[illegible] e Damas.
[illegible] d'oiseaux

[illegible] n sein les
[illegible] ms suivent :
[illegible] ac de Homs,
[illegible] ou des Ro-
[illegible] ticulière. Ce

[illegible] rte. Je l'ai re-
[illegible] u Liban, et qui
[illegible] au pied de la
[illegible] va se jeter dans

fournit l'eau aux établissemens publics et à la plupart des maisons. On sait que l'eau est un objet de double nécessité pour les Musulmans, puisqu'elle entre dans les usages ordinaires, et qu'il en faut pour les ablutions : aussi trouve-t-on des fontaines à chaque pas, même dans les appartemens; elles y sont très nécessaires en été, pour entretenir la fraîcheur. On peut dire du Canavat, qu'il est mis en bouteilles. On court surtout à la fontaine *El-Salute*. Ce Canavat est, après le Tora, le bras le plus considérable, par rapport au volume d'eau.

VIe DIVISION. — *Akrabani*. Ce fleuve se porte à la partie méridionale de Damas, et baigne une grande portion d'un faubourg important nommé *El-Meydan*.

VIIe DIVISION. — *Darani*. Ce fleuve est sur la même ligne que le précédent, et porte ses eaux à *Mazé*, village qu'on pourrait plutôt appeler un bourg. C'est un passage très fréquenté. Il n'est qu'à une demi-heure de Damas. Cinq divisions du Barrada, en le comptant lui-même, sont là fort rapprochées et guéables; on les traverse sur de petits ponts. Cet endroit est très pittoresque. Il est rempli de cafés. Les caravanes parquent dans les prairies, où l'on voit le chameau et le dromadaire bondir avec le chevreau. Ces groupes sont coupés par des cavaliers richement vêtus, montant des chevaux des races les plus renommées du globe.

Le Darani traverse la partie la plus avancée du Meydan; ce faubourg a presque une lieue de longueur.

Les abords de Damas sont la plupart occupés par des mausolées. On trouve près de ces monumens des groupes de femmes qui ne quittent pas ces lieux de douloureux souvenirs sans les avoir ornés de fleurs et arrosés de

larmes. Les tombeaux forment une seconde ville chez les Orientaux. Auprès des arbres symboliques de la mort, comme le cyprès, le saule pleureur, se trouvent des arbres dont les fruits sont abandonnés aux pauvres par des fondations pieuses.

Les sept fleuves, après avoir dépassé Damas, se réunissent, ou pour mieux dire les six brás rentrent dans le Barrada, qui va se jeter dans le lac *Hotaïbé*, ou *El-Goutta* (il porte les deux noms), à sept lieues de Damas, dans l'est. Ce lac a huit lieues de circonférence, sans aucune issue apparente. Il n'est guère vraisemblable que l'évaporation suffise pour absorber une aussi grande quantité d'eau ; ce qui fait croire à une filtration[1]. La tradition porte que ces eaux sont celles qui forment *Nahr-El-Kelb*. J'ai déjà dit ailleurs que ce fleuve avait un cours souterrain, et qu'on le faisait partir de Damas. Le lac Hotaïbé est poissonneux et couvert d'oiseaux aquatiques.

V.

Le pachalik de Damas compte dans son sein les autres fleuves, rivières et lacs, dont les noms suivent : — Au nord : *El-Assi* (l'Oronte). Il forme le lac de Homs, contenu par une digue, travail des Grecs ou des Romains. Il offre du poisson d'une espèce particulière. Ce

[1] La filtration doit exister aussi pour la mer Morte. Je l'ai retrouvée dans le lac Liamoni, situé sur le sommet du Liban, et qui donne *Nahr-Ibrahim* (l'Adonis), qu'on voit sortir au pied de la montagne. Il coule devant les ruines d'*Apheca*, et va se jeter dans la Méditerranée, au nord de *Nahr-El-Kelb*.

fleuve reçoit, El-Saroudj, El-Marsyas, et autres petites rivières. — Au centre : *Wadi-Nahlé*, qui se jette dans *Djoush;* celui-ci dans le *Qasmié* (Leontes), après avoir dépassé Balbek. — Au midi : *Nahr-El-Ahouagg*, qui coule non loin de Damas, et va se jeter dans le lac Higgiane, qui est à l'est. Ce lac doit être plutôt considéré comme un marais, puisqu'il se trouve souvent à sec en été.

El-Cheria (Jourdain) forme le lac de Tibériade : il reçoit auparavant plusieurs petites rivières; puis, en sortant du lac *Wadi-Samak*, *Sheriat-El-Mandour*, etc., il finit par se jeter dans la mer Asphaltite. Je n'ai parlé que des rivières qu'il reçoit de l'est.

Les plaines qui forment les derniers arrondissemens sont arrosées par une foule de petites rivières, la plupart desquelles se perdent dans le désert.

Toute la partie montagneuse est couverte de noyers, d'oliviers, de vignes, et de mûriers qui donnent la soie, riche produit de la Syrie. Les plaines sont réservées aux arbres fruitiers, aux céréales, aux légumes, au tabac, aux pastèques, cannes à sucre, herbes potagères et médicinales, etc., etc. De nombreux troupeaux paissent dans les prairies. Le pays ne craint que les Arabes et les sauterelles, qui passent en dévastateurs.

Le Liban et l'Anti-Liban fertilisent le pachalik de Damas par les eaux que déversent ces montagnes. Un autre bienfait de ces monts, c'est la chèvre, d'une espèce toute particulière, qu'ils nourrissent. Cet animal, à longs poils soyeux et à longues oreilles, ne se plaît que sur les versans du Liban, où il broute une herbe qui lui dore les dents. Il faut croire que c'est à ce précieux végétal

qu'on doit la bonté de sa chair. Comme cette chèvre mange de plusieurs herbes, on n'a pu découvrir encore celle qui a cette singulière vertu, comparable à la pierre philosophale.

CH. ÉD. GUYS,

Ancien Consul en Syrie.



NOUVEAU PROJET

DE

PAIX PERPÉTUELLE.[1]

Utopie.

Il s'est rencontré de tout temps des hommes laborieux et méditatifs, qui ont cherché, dans le silence du cabinet, les moyens d'améliorer la condition de l'espèce humaine. L'auteur du livre que nous avons sous les yeux a voulu, lui aussi, reconstruire la société sur une base nouvelle, établir une espèce de grande république chrétienne, et fonder l'unité sur notre globe, composé de parties disparates. Ainsi toutes les races, si diverses de mœurs, de caractère, de physionomie, seraient soumises aux mêmes lois; les peuplades sauvages ou civilisées, les races blanches, noires, jaunes, cuivrées, etc., seraient administrées d'après le même mode; chaque état, assis sur le bassin d'un fleuve et ses affluens, serait renfermé dans ses limites naturelles : de là plus de guerres d'a-

[1] Ou *Études de Géographie appliquées à la politique actuelle*, par M. B***. 2 vol. in-8°. Prix : 15 fr. Paris, chez Charles Béchet.

grandissement. M. B*** n'est pas le premier, disons-nous, qui ait émis de pareilles idées.

Si nous remontons à l'antiquité, nous trouvons Platon et sa République idéale, d'où les poètes étaient bannis avec tant de grâce; c'est lui qui paraît ouvrir la marche des utopistes; puis, dans nos temps modernes, arrive Thomas Morus. Dans son principal ouvrage[1], imité de la République de Platon, on trouve des vues philanthropiques, et les rêves d'un homme zélé pour le bien public; il émet des idées sages sur le suicide, la tolérance des religions, etc. Or, c'était déjà beaucoup pour le temps où il vivait[2]. Mais voici venir Henri IV, aidé de Sully, qui, suivant Hardouin de Péréfixe « avait formé « un grand projet pour le repos de la chrétienté, et pour « la destruction ensuiste de la puissance ottomane. » Il avait conçu son grand projet après la paix de Vervins, et voulait établir d'abord « dans son royaume une tran- « quillité inébranlable et se concilier tous les esprits. » Il commença donc par accorder un édit aux huguenots pour faire vivre en paix les deux religions; puis il voulut cimenter une alliance avec les princes chrétiens; il s'associa dans son entreprise, approuvée par le pape, les états les mieux disposés envers la France. Son but était de réunir toute la chrétienté en un corps appelé la *République chrétienne*, qui se fut divisé en quinze États égaux en force, en puissance, dont les limites fussent si bien spécifiées, par le consentement universel de tous, qu'aucun ne les pût outrepasser.[3] « Ces quinze domina-

[1] *De optimo Reipublicæ statu, deque nová insulá utopiá.* Louvain, 1516.
[2] Il fut décapité à Londres le 6 juillet 1535.
[3] Ces idées sont renouvelées dans le projet de M. B***.

tions étaient la Papauté, l'empire d'Allemagne, la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne, le Danemarck, la Suède, la Savoie, la seigneurie de Venise, la République italique, les Pays-Bas et la Suisse. »

De ces états, il y en eût eu cinq héréditaires : France, Espagne, Grande-Bretagne, Suède et Lombardie ; six électifs : la Papauté, l'Empire, la Hongrie, la Bohême, la Pologne et le Danemarck ; quatre républiques, dont deux démocratiques, la Belgique et la Suisse ; deux aristocratiques, celles de Venise et d'Italie. Le pape devait avoir le royaume de Naples [1]. On voit que le roi ne négligeait aucun moyen d'arriver à son but : le pape était encore tout-puissant à cette époque.

[1] Pour régler les différends entre les confédérés, on eût établi un *conseil général*, sous le nom de *sénat de la république chrétienne*, composé de 60 personnes, 4 pour chaque état ; ce conseil eût été placé dans une ville centrale. On eût créé aussi 3 petits conseils (chacun de 20 personnes) qui eussent été en rapport avec ce conseil général, lequel eût maintenu l'ordre entre les souverains et les sujets pour empêcher, d'un côté, la tyrannie des princes, et de l'autre les rebellions des sujets. On eût fourni un fonds commun d'hommes et d'argent pour protéger les états voisins contre les attaques des infidèles, savoir : la Hongrie et la Pologne contre les Turcs ; la Suède et la Pologne contre les Moscovites et les Tartares. — Ainsi les Russes n'étaient pas regardés encore, il y a deux siècles à peine, comme une puissance européenne, mais bien comme des barbares, ainsi que les Turcs, qu'il fallait repousser de la chrétienté. Ce ne fut que Pierre-le-Grand qui, près d'un siècle plus tard, leur ouvrit les portes de l'Europe ; la civilisation dédaignait d'aller jusqu'à son pays ; il alla la trouver, l'étudier, et il en rapporta les germes féconds dans ses vastes états ; et 70 ans plus tard, sous Catherine II, le géant moscovite, jetant sa lourde épée dans la balance politique de l'Europe, osa dire à la civilisation de l'Occident, à la révolution française : Tu n'iras pas plus loin.

Ce *Projet de paix perpétuelle* fut renouvelé plus tard par l'abbé de Saint-Pierre, et voici à quelle occasion l'idée lui en vint. L'abbé de Polignac l'avait emmené avec lui au congrès d'Utrecht (1712); le penseur, témoin des difficultés qu'éprouvait la conclusion de la paix, forma le projet d'en établir une *perpétuelle*. Plus tard, il donna de l'extension à son idée, et publia son ouvrage, qui est assez connu des publicistes. Rousseau parle avantageusement de l'auteur, mais il juge ses projets impraticables, « pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, « tels qu'ils continueront d'être. » L'abbé de Saint-Pierre avait imaginé l'établissement d'une espèce de sénat composé de membres de toutes les nations, qu'il appelle *diète européenne*. Au milieu des vues utiles que renferme son projet, on distingue celui de la taille tarifée, qui substituait à des taxes arbitraires, fort en usage à cette époque, un impôt dont le recouvrement était plus facile et la répartition plus équitable.

Leibnitz a émis aussi dans ses ouvrages quelques idées de ce genre : on peut en trouver des germes épars chez presque tous les penseurs des XVII[e] et XVIII[e] siècles, même de tous les siècles.

Notre auteur ne s'est pas rebuté de tous ces travaux divers sur le même sujet; il a consacré à ce qu'il appelle lui-même *son utopie* beaucoup de travail et de méditations. Il a osé concevoir aussi un projet de paix perpétuelle entre tous les peuples chrétiens. Il avoue avoir mis à contribution les *Aventures de Télémaque*, le *Voyage d'Anacharsis*, l'*Esprit des Lois*; il s'est inspiré de la lecture de Bernardin de Saint-Pierre, et de celle de l'abbé

6.

de Saint-Pierre, que bien des gens confondent avec le premier [1].

M. B*** a repris ce projet, mais sur une plus grande échelle; il propose de changer tout-à-fait la disposition générale du globe et de renfermer chaque état dans les limites que la nature semble lui avoir assignées, telles que les chaînes de montagnes, les déserts, le cours des grands fleuves; il adopte enfin la division des bassins, déjà mise en avant par plusieurs géographes: ainsi tel grand fleuve, comme le Danube ou le Nil, avec ses affluens de droite et de gauche, formerait un état séparé [2]. Une diète générale réglerait l'action de tous ces états; elle jugerait les différends qui pourraient survenir entre les monarques, entre les peuples, même entre les sujets et leurs souverains. Ce serait, comme l'on voit, une espèce de cour de cassation au grand pied, qui dirigerait les affaires contentieuses de notre globe.

L'auteur a voulu, dit-il, imiter le zèle de ces simples soldats qui, sans être appelés dans les conseils, ont quel-

[1] L'abbé de Saint-Pierre était né en 1658; il mourut en 1743. Il fut le contemporain et l'ami de Fontenelle.

Bernardin de Saint-Pierre, après avoir traversé toute notre révolution française, n'est mort qu'en 1814, au moment où la France pliait sous les efforts de la grande réaction européenne. Lors de son séjour en Russie, sous Catherine, il avait rêvé, dit-on, l'établissement d'une république sur les bords sauvages de l'Aral, dont il voulait être le législateur, à la manière de Platon et de J.-J. Rousseau.

[2] Les types divers pour l'étendue des états seront donnés par le bassin du Nil, qui a jusqu'à cent mille lieues carrées de superficie; par celui du Danube, qui en a 39 mille; le Rhin 10 mille; l'Inisseï, dans la Sibérie, 200 mille, etc., etc.

quefois donné des avis décisifs pour le gain d'une bataille. Dans la première partie de son ouvrage, qui comprend ce qu'il appelle la partie géographique, il fixe les limites de chacun des états d'après son système, et il établit la grande division du monde par bassins. Dans la seconde, qui contient la partie morale, il traite de la religion, de l'éducation, de la justice, du commerce; enfin il fait valoir des vues administratives, politiques et morales qui doivent concourir à son but. Ce projet, tout inexécutable qu'il est, renferme toutefois des vues utiles : c'est ainsi qu'il démontre des défectuosités réelles dans la circonscription actuelle de nos départemens, en comparant, d'une part, ceux de la Gironde, des Landes et de la Dordogne, avec ceux de la Seine, de Vaucluse et du Rhône; et, d'autre part, ceux du Nord, de la Seine-Inférieure et de la Seine, avec ceux des Hautes et Basses-Alpes et des Pyrénées-Orientales. Plusieurs départemens, entre autres ceux du Nord, de Seine-et-Oise, de la Haute-Garonne, ont des contours extrêmement irréguliers. Peut-être la circonscription départementale, établie un peu à la hâte, laisse-t-elle des améliorations à désirer; il y a dans bien des arrondissemens telle commune qui est obligée d'aller chercher son chef-lieu de canton à trois ou quatre lieues de distance, et encore sans route praticable, quand elle a le canton de l'arrondissement voisin à ses portes. Un travail consciencieux sur la circonscription territoriale serait nécessaire; mais il ne pourrait être fait qu'avec l'aide des préfets, des sous-préfets et des maires.

Nous allons tracer un aperçu succinct du projet de l'auteur et de la recomposition générale du globe; il est

inutile de dire que la plupart du temps je me bornerai à analyser : un fait n'a pas besoin de commentaires.

Il propose une seule diète générale, d'où ressortiraient trois grandes confédérations (deux pour l'ancien monde, une pour le nouveau), jouissant chacune de tous les droits de la souveraineté dans l'étendue de son ressort ; chacune d'elles serait divisée en un nombre plus ou moins grand d'états, et chaque état, subdivisé lui-même en provinces et en cantons ; puis l'auteur adopterait, pour tous ces états, une série de subdivisions analogues à celles de nos contrées, c'est-à-dire qu'elle présenterait successivement des métropoles, des provinces, des bailliages, des mairies et des paroisses.

Première confédération. — Elle comprendrait l'occident de l'ancien monde, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à celui de Ceverovostocknoï, le point le plus au nord de la Russie d'Asie. Ses limites seraient les monts de la Lune, au centre de l'Afrique, l'isthme de Suez, l'Arménie, le Thibet, le Mongol et le pays des Samoïedes au nord. Le siége de cette confédération serait à Rome, comme l'ancienne capitale du monde ; elle redeviendrait aussi la capitale du monde actuel, et la diète supérieure y résiderait. Chaque état ou bassin d'un fleuve serait gouverné par un empereur, un roi ou un président, suivant l'étendue de ses états. Cette première confédération comprendrait quarante-deux états, depuis celui de Kouroumana, au sud de l'Afrique, dont la capitale serait Litakou, jusqu'à celui de Zemble, dans la mer Glaciale : ce quarante-deuxième état comprendrait le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble et les îles Liaikhow. Heureusement que le possesseur de cet état pourrait y réunir d'autres

bassins, comme ceux du Tanaïs, du Volga, du Borysthène, etc.; car le premier, tout étendu qu'il serait en territoire, ne contient pas d'habitans fixes, mais seulement des passagers amenés là par l'espoir du gain. La Nouvelle-Zemble est une île plus grande que l'Angleterre et l'Irlande réunies; mais cette contrée, qui s'allonge vers le pôle nord, offre un aspect effroyable : c'est le *plurima mortis imago*.

Nous allons exposer les divisions de l'auteur pour cette première confédération : — L'*état ou bassin de Schellif* (8e de la confédération), capitale Alger, serait borné au sud par la grande chaîne de l'Atlas, et au nord par la Méditerranée, depuis Ceuta jusqu'au cap Bon. — Le *bassin du Nil* (10e), capitale le Caire, contiendrait presque toute l'Égypte, la Nubie, l'Abyssinie, serait borné par la mer Rouge à l'est, et à l'ouest par les états circonvoisins : ce serait le plus vaste de la Méditerranée. — L'*état du Jourdain* (11e) comprendrait cette partie de la Turquie d'Asie située entre l'isthme de Suez et Scutari, faubourg asiatique de l'européenne Istamboul, puis, Damas, Alep, etc.; sa capitale serait Jérusalem, à cause de sa vieille illustration : mais, il faut l'avouer, Jérusalem n'est plus que le squelette d'une ville, un amas confus de masures et de débris. — L'*état du Danube* (15e) contiendrait la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, la Croatie, prise, comme on le voit, sur la Turquie; puis la Bukowine, la Transylvanie, l'Esclavonie, la Carinthie, la Styrie, l'Autriche proprement dite, la Moravie, la Hongrie, et une partie de l'Illyrie, de la Dalmatie et de l'Herzégowine; en Allemagne, une portion du Wurtemberg avec la presque totalité de la Ba-

vière. Cet état gagnerait d'une part ce qu'il perdrait de l'autre. Ainsi donc il prendrait une partie des possessions des Musulmans, du Wurtemberg, de la Bavière ; mais il perdrait la Gallicie, la Silésie autrichienne et la Bohême, et enfin son beau royaume Lombardo-Vénitien ; ce qui ne déplairait ni aux Italiens ni à la France. — *L'état de la Grèce* (16ᵉ) comprendrait toute cette ancienne contrée, jadis si florissante, *nunc saxa cinisque*, avec toutes ses îles qui s'élèvent stériles du milieu de l'Archipel [1], lequel a succédé à la mer Égée, comme les Turcs ont succédé aux Grecs. Sa capitale serait Constantinople, et les princes grecs prendraient le titre d'archontes. Par suite de cet arrangement, les Musulmans seraient refoulés vers l'Asie : en cela l'auteur semble d'accord avec presque tous les publicistes. Chacun jette la pierre aux Musulmans, qui n'ont plus leur vieille impétuosité guerrière et leur fanatisme religieux pour les soutenir, qui ont plié sous les savantes manœuvres et l'artillerie perfectionnée des Européens : il y a plus de cent cinquante ans que le mouvement rétrograde a commencé. Que feraient-ils, arriérés qu'ils sont de quatre ou cinq siècles ? Chez nous la tactique a remplacé le fanatisme des armées du moyen âge et des croisades : les Turcs n'en sont encore qu'à cette transition du fanatisme à la tactique. Or, l'état de transition chez un peuple est le pire de tous, parce qu'il n'a pas de caractère décidé : de là vient que l'empire ottoman est près de s'écrouler sous l'agression de la première puissance qui voudra s'en donner la peine,

[1] Les Turcs, dans leur langue, qui cherche partout des images et des oppositions, l'ont appelée *Ak-Dènizi*, la Mer Blanche, par opposition à la Mer Noire, *Kara-Denizi*.



s'il n'est soutenu par les intérêts européens mis en litige. On l'a comparé à un cadavre qu'il fallait jeter à la mer; mais le cadavre respire encore, et il vaudrait mieux le rappeler à la vie.

Je reviens à l'œuvre de M. B***. L'*état du Pô* (17e), capitale Milan, contiendrait Venise, la Lombardie, une grande partie du Piémont, de la Savoie et de l'ancienne République de Gênes, etc. — L'*Italie*, le *Tibre* ou l'*Apennin* (18e), ayant Rome pour capitale, s'étendrait jusqu'aux villes de Ravenne et de Voltri inclusivement, et serait formé des États actuels de l'Église, du royaume de Naples, du duché de Toscane, etc. — Le *Rhône* (19e), capitale Lyon, comprendrait Genève, le Dauphiné, la Bourgogne, Montpellier, Nîmes, et tout le pays qui se déploie sur le littoral correspondant de la Méditerranée. — Le *Tage* (22e) s'étendrait depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap Mondego; il aurait pour capitale Madrid, et renfermerait les belles villes de Lisbonne, Séville, Cadix, Grenade, Cordoue, Tolède, etc. — La *Garonne* (24e), capitale Bordeaux, s'étendrait depuis Irun jusqu'à l'embouchure de la Loire; on y trouverait Toulouse, Montauban, La Rochelle, Bayonne, etc. — La *Loire* (25e) serait le plus grand et le plus beau bassin de France: il côtoierait la Bretagne, irait jusqu'à Pontorson. L'auteur a préféré Orléans à Nantes pour capitale, à cause de sa position centrale: on y trouverait donc les villes de Nantes, Clermont, Rennes, Brest, Tours, Angers, etc. — La *Seine* (26e) comprendrait tous les versans de la Manche entre Pontorson et Calais exclusivement. Son étendue serait petite; mais il y trouverait assez de compensation par l'importance de sa capitale; il contiendrait en outre

les villes de Rouen, Amiens, Caen, Reims, Troyes, Dieppe, Le Havre, etc. — L'*état de l'Angleterre* (27e) serait formé de l'Angleterre proprement dite et de l'Écosse, réunies avec les îles adjacentes, mais sans l'Irlande. — Le *Rhin* (29e) verrait ses côtes s'étendre depuis le Pas-de-Calais inclusivement, jusqu'au cap qui fait face à l'île Borkum, dans la province de Groningue; sa capitale serait Amsterdam : il comprendrait Bruxelles, Lille, Anvers, Gand, Strasbourg, Liége, Francfort, Cologne, Metz, Rotterdam, etc.

Je ne suivrai pas plus loin M. B*** dans la répartition de tous ses bassins ; il me suffit de les indiquer. Ainsi l'Elbe (30e) aurait pour capitale Hambourg; l'Oder (31e), Berlin ; la Vistule (32e), Varsovie ; l'état de Ladoga (33e), cap. Saint-Pétersbourg, longerait la Baltique depuis Polangen jusqu'à Tornéa. Le même système est suivi pour les autres, jusqu'au 42e. Il évalue la superficie et la population de tous ces états :

Superficie.	2,350,000	Population. .	300,000,000 habit.
Moyennes.	56,000	—	7,000,000

Seconde confédération. — Elle comprendrait l'orient de l'ancien monde, c'est-à-dire la majeure partie de l'Asie, ses îles et la Nouvelle-Hollande; elle serait divisée en 24 états ou fleuves.

Superficie.	2,250,000	Population. .	510,000,000 habit.
Moyennes.	94,000	—	21,000,000

Troisième confédération. — Elle comprendrait le Nouveau-Monde, divisé en 18 états, depuis celui de Colorado, capit. Mazatlan, jusqu'à celui de Chimborazo, capit. Lima.

Superficie.	2,100,000	Population. .	90,000,000 habit.
Moyennes.	117,000	—	5,000,000

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

	États.	Superficie.	Population.
Occid. de l'ancien monde, ou Europe.	42	2,350,000	300,000,000
Orient de l'ancien monde, Asie. . . .	24	2,250,000	510,000,000
Nouveau-Monde, ou Amérique. . . .	18	2,100,000	90,000,000
	84	6,700,000	900,000,000
Moyennes de chaque état.		80,000	11,000,000

Ainsi le monde, divisé en trois grandes confédérations, comprendrait 84 états indépendans les uns des autres. Le plus étendu d'entre eux, en superficie, serait le Maragnon, de la 3e confédération (14e), capitale Olivença [1]; le plus peuplé, celui de Kokonor [2], dans la 2e confédération (5e), capitale Pékin : il aurait 42 millions d'habitans [3]; enfin le plus important, le Japon, de la 2e confédération, capitale Jeddo [4].

M. B*** partage une partie de la 2e confédération entre les principales puissances de l'Europe, ou plutôt il lui donne pour souverains des princes tirés de ces pays. Ainsi l'état du Thaluan, capitale Ummérapoura (empire actuel des Birmans et royaume de Siam), serait administré par un prince portugais ;— celui du Gange, capitale Calcutta, serait sous la domination d'un prince italien : il comprendrait presque tout le Thibet et une partie des

[1] Son étendue serait de 291,000 l. car., sa population de 8 millions d'habitans.

[2] C'est à dire Khoukhounoor, d'après les idiomes de l'Orient.

[3] On voit qu'il y aurait moins de disproportion entre les puissances que dans l'état actuel. Ainsi, la Russie actuelle a 60 millions d'habitans environ, et la Chine 150 millions, suivant des calculs approximatifs.

[4] 30,000 l. car. de superf., et 36,000,000 habit.



possessions anglaises de l'Inde;—celui de Godavery, capitale Madras, serait gouverné par un prince français : il se composerait d'une grande partie de la presqu'île de l'Inde avec les villes de Surate, Madras, Pondichéry, Seringapatanm, Goa, Bombay, etc.;—celui de Ceylan, capitale Colombo, serait sous la puissance d'un prince Espagnol : il comprendrait les îles de Madagascar, Ceylan, Sumatra, etc.;—celui de Bornéo appartiendrait aux Hollandais : il contiendrait les îles de Bornéo, Java, Célèbes et les Moluques, etc.; sa capitale serait Passir, ville située sur la côte sud-est de Bornéo : l'auteur la choisit pour capitale au détriment de Batavia, parce qu'il convient, dit-il, qu'une capitale soit située dans l'île principale; enfin l'état des Papous écherrait aux Anglais, et comprendrait la Nouvelle-Guinée ou terre des Papous [1], Van-Diémen au sud de la Nouvelle-Hollande (divisée elle-même en 4 états), la Nouvelle-Zélande, enfin cette multitude d'îles semées sur l'azur de l'Océan austral comme les étoiles au firmament : ce sont autant d'oasis jetées çà et là au milieu des immenses déserts de l'Océan. Les navigateurs, en parcourant toutes ces îles, y ont trouvé une végétation pleine de magnificence, telle qu'on la rencontre sous les tropiques, et des femmes qui ne semblent vivre que pour la volupté : c'est un eldorado multiplié. Ces femmes règnent par les grâces et la beauté dans des contrées où l'on ne vit que pour le plaisir; ici nous régnons par la pensée, nous autres Européens qui semblons avoir eu la mission de découvrir une partie

[1] Cette île n'est pas encore entièrement découverte, mais elle paraît devoir être la plus étendue du globe, après, toutefois, la Nouvelle-Hollande, qui peut passer pour un petit continent.

cachée du globe. A nous ces débats intérieurs des états civilisés qui font progresser la société; à eux, les plaisirs et l'insouciance heureuse des peuples encore barbares: aussi, chez eux, l'homme le plus fort est le plus influent; chez nous, c'est le plus capable. Pourtant il est juste de dire que la civilisation, exportée par les Européens, commence à prendre racine et à se propager dans ces contrées fertiles. Il y a des imprimeries établies depuis long-temps dans la Nouvelle-Hollande [1], dans l'île de Diémen [2], à Hobart-Town et à Otaïti [3], dont les habitans sont presque tous convertis à la religion anglicane; enfin ces peuples commencent même à voyager: n'a-t-on pas vu dans ces dernières années, à Londres, le roi et la reine des îles Sandwich, situées presque à nos antipodes [4]. L'auteur placerait la capitale de cet état à Dory,

[1] La Nouvelle-Hollande, ou Australie, ne fut reconnue pour la première fois qu'en 1605. Or, en fait de civilisation, un siècle est un jour. Les établissemens anglais ne s'y fondèrent qu'en 1788 : ils sont aujourd'hui très florissans. Il s'imprime trois journaux à Sydney, sa ville principale, surnommée le *Montpellier de l'Orient*, pour sa belle position.

[2] Diémen ne fut découvert qu'en 1642, par Tasman. Les Anglais y fondèrent un établissement en 1804. On y compte aujourd'hui plus de 22,000 Européens.

[3] On imprime à Otaïti des livres d'éducation et de piété; des écoles d'enseignement mutuel y sont bien suivies. L'Angleterre avait pris possession de cette île; mais en 1823, par suite d'une révolution, les habitans, se déclarant indépendans, abattirent le pavillon anglais et le remplacèrent par un pavillon rouge avec une étoile au milieu.

[4] Nous trouvons encore un exemple de civilisation dans la colonie américaine de Libéria. Un nouveau journal se publie à Mourovia, chef-lieu de la colonie; il est rédigé par des indigènes, sous le titre de *Liberia Herald*. Ce journal est le septième publié en Afrique depuis un petit nombre d'années.

dans la Nouvelle-Guinée, l'île principale de l'état et la seconde en étendue de toutes celles du globe. On voit que M. B*** n'a pas favorisé les Anglais dans sa répartition. Comment abandonneraient-ils les plus belles contrées de l'Inde, qui tremblent sous la griffe du léopard, pour les déserts de la Nouvelle-Guinée, de Diémen, de la Nouvelle-Zélande, pour toutes ces îles enfin, cyclades d'un monde nouveau, situées au milieu d'un Océan toujours gonflé de tempêtes! Comment échangeraient-ils Calcutta, cette ville de 800,000 âmes, contre le petit port de Dory! Sans doute il a compté sur l'art qu'ils possèdent de coloniser les pays lointains. Ils pourraient, au surplus, se dédommager de ce partage, en s'emparant d'autres bassins dont l'auteur n'a pas disposé, comme ceux de Séghalien, de Khoukhounoor, de Keou, de Saygou dans l'empire chinois; de l'Indus, de l'Euphrate, de l'Arabie, etc.; et enfin des 4 états formés de la Nouvelle-Hollande, Nuyts, Endraght, Carpentarie et Jackson. Nous devons dire que les Français auraient pour eux l'état des Antilles, capitale La Havane : voilà au moins de l'esprit national.

Chaque état serait gouverné par un chef; un seul chef pourrait même aussi gouverner plusieurs états. La première confédération posséderait 12 empereurs, 15 rois, 1 régent (à Rome); 2 états, la Grèce et le Rhin, seraient régis par des archontes résidant à Constantinople et à Amsterdam. — Dans la deuxième confédération, il n'y a que 3 empereurs désignés pour les bassins de la Léna, de l'Indighica et du Kamtchatka. — La troisième confédération (Nouveau-Monde) compterait 5 empereurs, 5 rois, 3 dictateurs, plus 1 directeur seulement pour

l'état des Apalaches, capitale Washington. L'auteur n'indique pas de souverains pour tous ces états. La diète suprême, résidant à Rome, ferait sans doute un appel aux grandes ambitions ; seigneurs et princes pourraient se mettre sur les rangs. Au reste, aucun de tous ces états ne serait aussi puissant que la France ou l'Angleterre, aussi vaste que la Russie, aussi peuplé que la Chine.

DES SUBDIVISIONS EN GÉNÉRAL.

Nous avons dit 3 confédérations divisées en 84 états indépendans les uns des autres, et destinés à se faire réciproquement équilibre. M. B*** propose de diviser l'ordre ecclésiastique en 12 patriarcats et 72 primaties, qui coïncident exactement avec le territoire de chacun des 84 gouvernemens.

Première Confédération : 6 patriarcats égaux entre eux par le nombre des primaties de leur ressort ; leur siége pourrait être à Benin pour l'occident de l'Afrique ; à Jérusalem pour le sud-est de la Méditerranée et le Pont-Euxin ; à Rome pour le nord-ouest de ces deux mers intérieures ; à Paris pour l'Europe atlantique, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au Pas-de-Calais, avec les Iles Britanniques ; à Saint-Pétersbourg pour le nord de l'Europe ; à Tobolsk pour les 7 derniers états du centre et du nord de notre ancien continent.

Deuxième Confédération : 3 patriarcats, celui de Nankin pour les 8 premiers états de l'orient de l'Asie ; celui de La Mekke pour le reste de l'Asie et de l'Afrique, depuis le fond du golfe de Bengale jusqu'au cap de Bonne-

Espérance, et celui de Passir (Bornéo) pour toutes les îles de l'Océan Pacifique.

Troisième Confédération : 3 patriarcats, celui d'Annich pour l'occident et le nord de l'Amérique septentrionale, depuis l'isthme de Panama jusque dans la baie d'Hudson ; celui de Mexico pour le surplus de cette Amérique et les Antilles, et celui de Bahia pour toute l'Amérique méridionale. Les 72 siéges primatiaux seraient placés dans les villes capitales des divers états. Puis, pour faciliter les affaires ecclésiastiques, civiles et militaires, l'auteur propose les subdivisions suivantes : chaque état contiendrait de 3 à 5 métropoles ; chaque métropole, une ou deux provinces ; chaque province, de 3 à 5 préfectures ; enfin, chaque préfecture comprendrait un ou deux évêchés. Cette différence dans les nombres servirait à compenser l'inégalité qui se trouve dans l'étendue et la population de plusieurs états, tels que le Maragnon [1] et la Sicile [2], le Gange [3] et le Magellan [4]. Il pourrait y avoir, par exemple, cent évêchés dans le Maragnon, et 9 seulement dans l'état de Sicile et les îles qui en dépendent [5].

Pour établir des subdivisions, l'auteur a suivi le même système que pour les grandes divisions des états, système basé sur le cours des fleuves, des rivières et des ruisseaux. Ainsi le bassin d'un grand fleuve se trouve subdivisé tout naturellement par ses affluens secondaires

[1] 291,000 l. car. de sup. [2] 4,400 l. car. de sup. [3] 42,000,000 hab. [4] 2,000,000 habit.

[5] Cet état renferme non-seulement l'île de Sicile proprement [illegible] mais la Sardaigne, la Corse, les Baléares, Candie, Chypre [illegible] serait une puissance insulaire.

et tertiaires de droite et de gauche. Il remonte jusqu'aux ramifications du fleuve les plus éloignées, aux sources qui sortent des vallées; et après avoir ainsi exploré toute une rive, reprenant le fleuve à son embouchure, il établit la même division pour la rive opposée. Il fait ressortir le vice de cet enchaînement qui a lieu dans la jurisdiction des provinces de France et dans celle de quelques autres états modernes. Ce vice est tel chez nous, que peu de métropoles ecclésiastiques, de gouvernemens militaires, de cours judiciaires, ont des ressorts correspondans. Par exemple, la division militaire de Paris comprend Orléans, dont la cour royale comprend Tours, dont l'archevêché comprend Nantes, qui, dit-il, ressort de la division militaire de La Rochelle[1], qui relève de l'archevêché de Bordeaux, etc. Il trouve ce système très diffus, très irrégulier. En effet, tous les pouvoirs se croisent en mille sens : un département commande à l'autre par sa division militaire, qui reçoit l'ordre de la cour royale du département voisin. On a attribué à ce classement des raisons politiques qui ne sont en réalité d'aucun poids : on a prétendu que des archevêques, des généraux, des présidens de cours et autres autorités eussent pu se concerter mutuellement pour des conspirations capables de soulever toutes les parties d'une province; mais on ne conspire guère de notre temps, on attaque le gouvernement au grand jour; les révolutions se manifestent subitement par la capitale : ni la révolution de 89 ni celle de 1830 n'ont été l'œuvre de conspirations de provinces. Paris donne le si-

[1] Il y a ici erreur : Nantes est le chef-lieu de la 12[e] division militaire, dont ressort La Rochelle.

gnal, les départemens obéissent. Il serait plus raisonnable de dire qu'on a divisé la France de manière à donner à chaque département et à son chef-lieu une importance réciproque, soit par une cour royale, soit par une division militaire, soit par un archevêché.

D'après le principe adopté par M. B***, une ville métropolitaine présenterait à la fois tous les autres établissemens politiques, militaires, judiciaires, administratifs, etc. Chaque capitale de province aurait son gouvernement militaire, son prétoire pour la justice, son université pour l'enseignement, sa préfecture et son évêché.

Nous avons développé le système des grandes subdivisions adopté par l'auteur, par métropoles, provinces, préfectures, évêchés; nous allons examiner chacune de ces subdivisions.

Chaque état comprendrait de 3 à 5 métropoles. Celui du *Jourdain*, par exemple (11e) : Jérusalem, ville capitale et primatiale, en aurait trois : celles de Jérusalem, d'Alep et de Smyrne.—Celui du *Danube*, Vienne, capitale et primatiale, en aurait cinq : Bucharest, Témesvar, Vienne, Munich et Sophie.— La *Grèce :* Constantinople, ville capitale et primatiale, en contiendrait 4 : Constantinople, Salonique, Athènes et Raguse.—Le *Pô :* Milan capitale, et Venise primatiale, en aurait 3 : Venise, Milan, et Turin.— L'*Italie* ou le *Tibre :* Rome capitale et primatiale, en aurait 5 : Ravenne, Tarente, Naples, Rome et Florence.—Le *Rhône :* Lyon, capitale et primatiale, en aurait 3 : Avignon, Lyon et Narbonne.—La *Sicile :* Palerme (cap. et prim.), 3 : 1° Cagliari pour la Sardaigne, Majorque, Minorque, la Corse, etc.; 2° Palerme pour la Sicile, Malte, Goze, Lampedouze, etc.; 3° Candie pour

l'île de ce nom, Chypre, Santorin, etc. — Le *Tage:* Madrid cap., et Lisbonne prim., en aurait 4: Séville, Badajoz, Lisbonne et Tolède. — La *Garonne:* Bordeaux (cap. et prim.), 3 métropoles: Bordeaux, Toulouse, Angoulême. — La *Loire:* (Orléans cap., et Bourges prim.), 3 métropoles: Rennes, Le Mans et Bourges. — La *Seine* (Paris cap. et prim.)[1], serait le plus petit des états continentaux; il n'aurait que 3 métropoles: Rouen, Paris et Sens; la première pour toutes les côtes, depuis Pontorson jusqu'au Pas-de-Calais, les deux rives de la Seine au-dessous de l'Oise; la 2e pour les versans de droite et de gauche de la Seine, depuis l'Oise jusqu'à la Marne, l'une et l'autre inclusivement; la 3e pour la partie supérieure du bassin qui reste au sud-est. — L'*Angleterre* (Londres, cap. et prim.) renfermerait 4 métropoles: 1° Bristol pour le sud-ouest; 2° Glascow, pour les côtes occidentales de l'Angleterre et de l'Écosse, et les nombreuses îles qui en dépendent; 3° York, pour les côtes nord-est de l'Écosse et de l'Angleterre; 4° Londres pour le centre et l'orient de l'Angleterre, depuis Saltflet jusqu'à Douvres inclusivement. — L'*Irlande* (Dublin, cap. et prim.), 3 métropoles: Dublin et Limerick pour l'Irlande, et Reikijavick pour l'Islande, les îles Schetland, Feroë, les Açores, Madère, les Canaries, etc. — Le *Rhin* (Amsterdam, cap. et prim.), 5 métropoles: Malines, Trèves, Berne, Wurzbourg, Amsterdam.

En voici bien assez pour donner une idée de la division de l'auteur par métropoles. Chaque métropole formerait une ou deux provinces « composant chacune

[1] Ce bassin aurait 5,300 lieues carrées de superficie, et 7 millions d'habitans.

à la fois le ressort complet et identique d'un gouvernement militaire, d'une haute-cour de magistrature, d'un corps enseignant », sous les dénominations respectives de généralité, de prétorerie et d'université. M. B*** a placé de préférence les généralités dans les villes frontières « pour servir en quelque sorte de sen« tinelles par rapport aux états voisins »; les prétoires dans les ports de mer et sur le bord des grandes rivières, « où le double concours des nationaux et des étrangers « remue davántage les intérêts du commerce et les « passions actives des hommes »; enfin les universités dans les villes de l'intérieur des terres, « où les mœurs semblent être plus régulières, plus paisibles, par conséquent plus favorables au goût et au progrès des études. »

L'auteur offre l'énumération de 92 métropoles qui représentent 126 provinces; puis il subdivise chacune de ces provinces en départemens, dont le nombre peut varier de 3 à 5, suivant l'étendue ou l'importance du pays. Le chef-lieu de chacun de ces départemens serait une préfecture, à l'imitation du système administratif français. Prenons quelques exemples :

La province de Jérusalem et de Saint-Jean-d'Acre formerait 4 départemens : celui de l'Idumée, préfecture, Rhinocorura; celui du lac Asphaltite, chef-lieu, Tamaro; le Jourdain, chef-lieu, Jérusalem; le Liban, chef-lieu Tripoli.

La province de Vienne, 4 départemens : celui de Balaton, chef-lieu, Bude; de Vaag, chef-lieu, Kremnitz; de la Marck, chef-lieu, Brunn; de Raab, préfecture à Vienne.

La province de Tripolitza (état de Grèce) contiendrait 4 préfectures : celles du Pénée, de l'Archipel, de Copaïs et de l'Eurotas, dont les chefs - lieux seraient Larisse, Euripe, Thèbes, Argos.

La province de Rome formerait aussi 4 départemens : celui du Tibre, préfecture, Rome; de Salto, préfecture, Terni; de Thrasimène, préfecture, Pérouse; du lac Bolsena, préfecture, Civita-Vecchia.

La province de Lyon et Genève formerait de même 4 départemens : celui de l'Isère, préfecture, Grenoble, pour le seul bassin de cette rivière; celui du Rhône, préfecture, Lyon; celui de l'Ain, préfecture, Belley; celui du Léman, préfecture, Genève, pour toute la partie supérieure du Rhône.

La province de Lisbonne et Coïmbre, 4 préfectures : celle de Caldao, chef-lieu, Alvallade; d'Ervedal, chef-lieu, Avis; de Zézère, chef - lieu, Lisbonne; de Mondego, siégeant à Leyria.

La province de Toulouse [1] et Montauban, 5 préfectures : celle de Gers, chef-lieu, Agen; de l'Arriége, chef-lieu, Toulouse; de l'Aveyron, chef-lieu, Montauban; du Tarn, chef-lieu, Alby; du Lot, chef-lieu, Figeac.

La province de Paris aurait 4 départemens : celui de la Bièvre, préfecture, Paris; de la Marne, préfecture, Châlons; de l'Oise, préfecture, Noyon; de l'Aisne, préfecture, Reims.

[1] Le lecteur peut s'étonner de me voir ainsi quitter la France pour y revenir; M. B*** ayant adopté la division par bassins, côtoie le littoral de l'Europe pour prendre les fleuves à leur embouchure : ainsi, du Rhône il passe à l'Èbre, et tourne ainsi la péninsule hispanique pour revenir à la Garonne.

La province de Londres et Cambridge formerait 5 départemens : celui de Wash, préfecture, Péterborough; celui de l'Ouse, préfecture, Huntington; celui de l'Yare, préfecture, Norwich; celui de la Tamise, préfecture, Londres; enfin, celui d'Isis, préfecture, Oxford.

La province de Lille, Bruxelles et Louvain serait divisée en 4 départemens : celui de la Lys, chef-lieu, Lille; de la Scarpe, chef-lieu, Mons; de la Senne, chef-lieu, Bruxelles; de la Dommel, chef-lieu, Turnhoult.

La province de New-York et de Philadelphie aurait 5 préfectures : celle de Kennebec, siégeant à Portland; de Mérimac, à Boston; de Connecticut, à Hartford; d'Hudson, à New-York; de Delaware, à Philadelphie, pour la presqu'île de Jersey et la partie orientale de celle du Maryland, avec les affluens intermédiaires.

L'auteur a subdivisé ainsi 34 de ses provinces, qui forment 128 départemens, dont moitié pour la France.

Chaque département contiendrait un ou deux évêchés [1]. Ainsi, celui du Jourdain formerait deux diocèses: ceux de Jérusalem et de Tibérias; le département de Raab (Autriche), deux aussi: ceux de Vienne et de Gran; le département de l'Eurotas (Morée), deux aussi : Napoli

[1] On pourra trouver sans doute la part faite à la religion un peu trop forte; mais il ne faut pas perdre de vue que le système de l'auteur s'étend sur tous les pays : or, si on en excepte Paris, la France du nord, et quelques autres contrées, la religion est dominante chez presque tous les peuples d'Europe, d'Asie, d'Afrique et même du monde entier. On peut ajouter que chacune des trois grandes sectes principales qui divisent le monde (le christianisme, l'islamisme et le boudd'hisme), sont tout aussi exclusives l'une que l'autre. Ce fait seul serait un obstacle éternel à l'unité religieuse ou politique qu'on voudrait établir sur le globe.

de Romanie et Mistra; le département du Tibre, deux également : Rome et Tivoli; le département de la Bièvre aurait son unique évêché à Paris; celui de la Marne comprendrait les évêchés de Meaux et de Langres; celui de la Tamise, les évêchés de Londres et de Cantorbéry; enfin le département de la Senne (Belgique), deux diocèses : Malines et Louvain. M. B*** donne ainsi l'énumération de 72 de ces départemens, divisés en 127 diocèses.

Après avoir ainsi établi son système des grandes subdivisions, il aborde ce qu'il appelle lui-même les petites subdivisions. Elles sont au nombre de 4; savoir : les intendances, analogues à nos arrondissemens de sous-préfectures [1], les bailliages [2], correspondant aux cantons ou justices de paix, les mairies et les paroisses. Il y aurait, dans chaque diocèse, de 3 à 5 intendances; dans chaque intendance, de 5 à 7 bailliages; dans chaque bailliage, de 3 à 7 mairies; dans chaque mairie, d'une à 7 paroisses. Ainsi le nombre des paroisses d'un diocèse pourrait varier, selon le besoin ou les circonstances, de 45 à 1715; et comme le nombre des diocèses d'un état serait susceptible aussi de varier de 9 à 100, un état pourrait renfermer 171,500 paroisses, tandis que tel autre n'en contiendrait que 405; le nombre des paroisses n'excèderait pas 49 par bailliage, 343 par intendance, 1715 par évêché.

Mais ce n'est point assez encore de son immense utopie

[1] Je ne vois pas dans quel motif cette substitution du mot *intendance* à celui de sous-préfecture.

[2] Pourquoi ressusciter ce vieux mot de *bailliage* enseveli sous les débris de l'Assemblée constituante?



sur les détails de laquelle je me suis arrêté avec tant de complaisance : M. B***, poursuivant son système d'innovations, veut aussi réformer notre vieux calendrier ; il propose de faire commencer l'année au 22 décembre, jour simultané du solstice pour toute la terre. Ainsi, dans l'année qui précèderait immédiatement cette réforme, on compterait trois jours de moins pour passer subitement du 21 au 25 décembre[1]. La transition fut plus extraordinaire lorsqu'on abandonna le calendrier julien pour le grégorien.

Résumons nos idées : nous avons dit plus haut que la *diète suprême*, modératrice du grand système de M. B***, résiderait à Rome. Elle se composerait des plénipotentiaires de toutes les nations ; savoir : 1 pour 5 millions d'habitans. Il y en aurait 78 pour l'occident de l'ancien monde, 27 pour le nouveau, 114 pour l'orient : en tout 219. Chacun des trois congrès confédératifs établis à Rome, à Nankin, à Mexico, serait composé d'autant d'ambassadeurs qu'il y aurait de millions d'habitans. Ces ambassadeurs, dans chacun des états, sortiraient indistinctement du peuple ou de la noblesse ; ils seraient successivement renouvelés ou réélus après cinq ans de fonctions. La diète suprême confirmerait ou casserait les arrêts de chaque congrès ; elle règlerait la succession

[1] Pour établir plus d'harmonie entre les relations des divers peuples de l'Europe, les Russes, qui n'ont commencé à compter leur année du mois de janvier que sous Pierre-le-Grand, devraient bien la reporter, ainsi que les Grecs, du 12 au 1er ; les Turcs, qui comptent leur mois *ut* par les lunes, ainsi que tous les Orientaux, et dont l'année commence au mois de mai, feraient bien d'adopter le même système : mais malheureusement il y a là des obstacles de religion.

des trônes qui viendraient à vaquer. Dès lors plus de motifs de guerre; chaque état, au lieu d'envahir le territoire de son voisin, exposerait ses griefs, et justice lui serait rendue.

L'auteur pense que son système peut être appliqué immédiatement en Europe et dans le Nouveau-Monde, en commençant par former une diète suprême. A certaines époques périodiques, comme tous les 5 ou 25 ans, les congrès et la diète statueraient sur les modifications utiles qui leur seraient demandées dans les lois, et même dans les bases constitutives des empires. La diète suprême se ferait rendre compte, tous les quarts de siècle, de l'état des mœurs, des lumières, de la prospérité, et de la population de chaque gouvernement.

Tel est le *projet de paix perpétuelle* de M. B***, qui avoue avoir long-temps douté avant de publier son livre, et n'avoir obéi qu'à une profonde conviction. Or, que faudrait-il pour mettre à exécution son projet? 1° réunir en congrès tous les souverains du monde, empereurs, rois, sultans, czars, présidens, dictateurs, grands-ducs, ducs, enfin tous les hommes à la tête d'un état, sous quelque titre que ce soit; 2° retrancher à l'un pour donner à l'autre, *et les mettre d'accord;* 3° puis, cela fait, consulter certains peuples constitutionnels qui ont leur volonté, et ne verraient pas de sang-froid changer leurs limites; 4° changer enfin l'organisme humain. La guerre a lieu entre les individus comme entre les puissances; l'homme, éminemment passionné, ne vit que sous l'impression des idées tumultueuses qui fermentent dans son sein. Or, comment les états, qui ne sont qu'une agglomération de ces mêmes individus, ne subiraient-ils

pas la même influence, les mêmes passions? Cependant, sans avoir encore rêvé cette *paix perpétuelle*, l'idole de M. B***, les peuples, en se civilisant, sont moins portés à se faire la guerre, ou s'ils se la font, ce n'est plus que pour de hauts intérêts politiques, de grandes questions sociales.

En remontant dans l'antiquité, nous voyons les Grecs assiéger Troie pendant dix ans pour venger une femme adultère : c'est presque une querelle de ménage. Plus tard, les Gaulois courent à Delphes, à Rome, pour piller un temple et une ville : c'est une expédition de brigands. Les Romains ont conquis le monde tantôt pour de vaines querelles, tantôt pour des rivalités consulaires, et ils sont tombés enfin sous le joug d'empereurs imbéciles. Il y a environ six à sept siècles, les Français, les Anglais, les Allemands, etc., traversaient toute l'Europe, passaient la mer, débarquaient en Asie, pour délivrer le sépulcre du Sauveur; c'était là une question religieuse et mystique. Il n'y a qu'un peu plus d'un siècle que Louis XIV faisait la guerre à l'Europe pour maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne : c'était une guerre de famille et une question de suprématie; enfin, de nos jours, les Français ont combattu contre toute l'Europe pour maintenir chez eux le principe de la liberté, celui de la souveraineté nationale : c'était une guerre de principe. Quant à l'Angleterre, elle faisait aussi la guerre, mais par rivalité, mais pour conserver sa prépondérance commerciale et maritime : Napoléon lui fermait les ports de l'Europe. La France a donc eu le beau rôle : à elle le principe, à l'Angleterre les intérêts commerciaux. L'Angleterre semble s'en repentir aujourd'hui : ce fut le tort de son aris-

tocratie envieuse et intraitable, qui dirigea toujours ce pays[1]. De nos jours, on ne verra plus guère en Europe que des guerres de principe : ce sont les guerres de la civilisation. Chaque siècle a donc sa manière de s'exprimer, sa physionomie, ses mœurs, ses progrès, son mot à dire à la postérité.

Le *Projet de paix perpétuelle* de M. B*** n'est qu'une *véritable utopie*, mais elle est curieuse. C'est le rêve d'un homme de bien, d'un ami de l'humanité : voilà pourquoi nous nous sommes plu à le raconter à nos lecteurs. Si l'auteur porte trop loin ses vues philanthropiques et spéculatives, du moins sont-elles consciencieuses et désintéressées. Je n'ajouterai plus qu'un mot : lorsque l'abbé de Saint-Pierre eut aussi terminé son rêve de paix perpétuelle, il alla le communiquer au cardinal de Fleury, alors évêque de Fréjus, qui lui dit : « *Vous avez oublié un article essentiel, celui d'envoyer des missionnaires pour toucher le cœur des princes, et leur persuader d'entrer dans vos vues.* »

JULES DESRAY,
Membre de la Société Asiatique.

[1] La guerre contre la révolution française, depuis 1793 jusqu'en 1815, a coûté à l'Angleterre environ 23 milliards ; de cette somme, 20 milliards furent procurés par des emprunts en rentes consolidées ; 1,250,000,000 par des bons de l'échiquier et autres valeurs flottantes.

(*English Papers.*)

Constantinople.[1]

PROMENADES DE PÉRA, CAIQUES, LE CAFÉ, LE TABAC ET L'OPIUM, LES CHIENS DE STAMBOUL.

Péra, 2 septembre 1830.

Je me dis quelquefois que je voyage pour l'instruction et surtout pour l'amusement de mes amis, et cela me donne de la force et du courage. Je suis toujours en course pour vous chercher quelque chose qui puisse vous éclairer ou vous divertir. Je n'ai à souffrir pour cela que la fatigue et la chaleur du climat; je ne suis nulle part mal accueilli; je n'entends jamais le moindre murmure sur mon passage. Les Turcs de Constantinople sont devenus les meilleurs gens du monde : ce changement que je dois noter sur mes tablettes est dû aux dernières victoires des Russes, qui ont rendu les Osmanlis moins orgueilleux et plus tolérans pour les étrangers.

[1] Les deux chapitres qu'on va lire feront partie du deuxième volume encore *inédit* de la *Correspondance d'Orient*, de M. Michaud; ils forment les lettres XXXV et XXXVI de cet excellent ouvrage, dont le Ier tome est en vente chez M. Ducollet, *éditeur-propriétaire*, quai des Augustins, n° 15.

Les Turcs n'estiment guère que ceux qu'ils redoutent, et n'ont du respect que pour les victorieux. La conquête d'Alger n'a pas laissé que d'ajouter à leur politesse envers les Francs; il ne nous faudrait plus qu'une seconde victoire comme celle-là pour avoir tout-à-fait le haut du pavé dans les rues de Stamboul.

Constantinople n'a point de promenades publiques, car les Turcs ne se promènent pas; on fait beaucoup ici pour l'ornement des cimetières; on a planté des arbres pour les morts, et les vivans en profitent. A notre arrivée, ma première course se dirigea vers l'extrémité de Péra; j'eus de la peine à traverser la foule; tous les chrétiens se promenaient : c'était un dimanche. Parvenu hors du faubourg, quelle fut ma surprise de voir une multitude de peuple sous des arbres plantés sans symétrie et parmi des tombeaux! j'aurais pu croire d'abord qu'on célébrait là quelque anniversaire. Je remarquai des *arabats*, espèce de chars-à-bancs, grossièrement construits, non suspendus et peints de diverses couleurs. Ces chars, auxquels sont attelés des bœufs ou des buffles chamarrés de pompons de laine, traînaient autour des cimetières des femmes et des enfans dont la physionomie exprimait la joie. J'allai jusqu'au cimetière des Arméniens; une compagnie choisie était assise sur les marbres et les pierres funèbres; près de là est un kiosque où chacun pouvait allumer son chibouk et boire la liqueur de moka. D'un côté, je voyais des soldats alignés par un caporal et s'exerçant à la discipline européenne; de l'autre des figures silencieuses et immobiles, tournées vers le canal du Bosphore et regardant la rive de Scutari. Des chanteurs, des baladins, des marchands de gâ-

tantinople; mais ceux qui subsistent encore n'offrent que des réunions paisibles, attirées par les délices du chibouk et du nectar arabique.

Quoique je ne cherche guère l'occasion de montrer mon savoir, je veux néanmoins vous faire ici une digression sur le café, le tabac et l'opium. Leur usage ou leur introduction dans cette capitale a rencontré de puissans obstacles. Les théologiens de Stamboul ont disputé sur le tabac et le café, comme dans Byzance on disputait sur la lumière du Mont-Thabor, sur les pains asymites, sur le culte des images, et mille autres subtilités enfantées par le génie de l'école grecque. Il arriva que le culte du moka et celui du chibouk s'établirent à peu près dans le même temps, qu'ils firent les mêmes progrès, qu'ils eurent la même persécution à souffrir. Le tabac eut d'abord des ennemis plus acharnés que le café, tandis que sa fumée faisait les délices d'un grand nombre d'Osmanlis; les docteurs de la loi la regardaient comme la vapeur qui s'exhale des chaudières de l'enfer, ou comme le souffle empoisonné du démon. Les sultans se mêlèrent de la querelle; les fumeurs furent proscrits par Amurat IV; ceux qu'on surprenait en flagrant délit étaient étranglés, et leurs têtes exposées en public avec l'instrument du crime, avec le chibouk maudit. Vous pouvez juger ici du caractère et de l'obstination des Turcs. Le tabac n'avait point perdu ses partisans; le fanatisme persécuteur renouvelait de règne en règne ses tentatives; mais toutes les tentatives étaient vaines; enfin le siècle présent a vu le sultan Mahmoud lui-même lancer une sentence d'interdiction contre la fumée odorante, et son arrêt n'a pu être exécuté. Le puissant empereur des Os-

manlis a triomphé des janissaires, mais la pipe lui a résisté.

La destinée du café a eu les mêmes vicissitudes; quoique son usage ou son culte eût commencé par La Mecque, et qu'il eût été d'abord prêché par des derviches, il ne s'en forma pas moins contre lui des partis violens, parmi les docteurs, les médecins et les dévots. Les uns proscrivaient le café, parce qu'il *ressemblait à du charbon*, les autres parce qu'il était malsain, plusieurs parce qu'on *le prenait en compagnie et dans les assemblées suspectes*. On prêcha, dans les mosquées, contre un poison qui menaçait la vie présente et la vie future, contre la liqueur séditieuse au nom de laquelle on se réunissait. Tout cet orage contre le café ne put vaincre l'opiniâtreté du public, et le moka faisait déjà de très grands progrès à Stamboul lorsqu'on le connaissait à peine à Paris. Je m'amuse quelquefois de la surprise que montrèrent nos anciens voyageurs, lorsqu'ils trouvèrent l'usage du café établi en Orient. Les uns appellent cette boisson *cavi*, les autres *caouvi;* ils la désignent comme une *eau noire*, comme une liqueur *faite avec une certaine mûre*, *une certaine graine;* ils ne savent quel jugement il faut en porter. C'est à peu près dans le même temps que madame de Sévigné disait que *Racine passerait comme le café*. Depuis ce temps le café, comme chacun le sait, s'est fort bien accrédité à Paris, et dans le pays où nous sommes, l'empire du Coran n'est pas plus solidement établi que le moka et le chibouk. Nulle part les délices du café et du tabac ne sont mieux sentis, mieux appréciés qu'en Turquie. Toutes les fois que je vois de bons Osmanlis accroupis sur une estrade, et tenant à la main le bien-

coup à craindre de ceux qui rêvent pour leur propre compte, qui rêvent leur propre félicité; il craint davantage ceux qui rêvent pour le compte des autres, et dont les rêveries habituelles se portent sur la félicité des peuples. Le sultan d'ailleurs afferme la vente et la distribution de l'opium; les thériakistes deviennent ainsi ses tributaires, et chacune de leurs extases ou de leurs voluptés imaginaires rapporte de l'argent au fisc impérial. Je dois ajouter que le goût de l'opium est maintenant moins répandu qu'autrefois, soit que le goût et l'usage du vin l'aient remplacé, soit que le mépris public en aït fait justice. L'usage de l'opium, m'a-t-on dit, est encore répandu dans les harems; on en fait des pastilles que les femmes se donnent entre elles, et qu'elles donnent à leurs maris ou à leurs amans comme une preuve de leur tendresse et de leur passion.

Je ne vous aurais pas fait connaître tous les habitans de Stamboul, si je ne vous parlais pas des chiens qu'on rencontre par bandes dans les rues et sur les places publiques. Il serait injuste, dans mon récit, de refuser à ces animaux le droit de cité, puisqu'ils ont une demeure où une place marquée, et qu'ils partagent avec la police la garde de la ville impériale. Les chiens de Stamboul sont distribués en différens quartiers, et subsistent comme ils peuvent de ce qu'on leur donne ou de ce qu'ils trouvent dans la rue; les plus heureux sont ceux que la fortune a placés dans le voisinage d'un boucher ou d'un boulanger. Chaque bande ou chaque tribu a ses habitudes, ses priviléges, et même ses droits acquis: malheur aux chiens étrangers qui viendraient se mêler à une bande qui ne serait pas la leur, et prendre une part de

la curée à laquelle leur bonne fortune ne les a point appelés! J'ai souvent vu ces combats, ces querelles, provoquées par la rivalité ou par la faim, et je me suis rappelé quelquefois, j'en demande pardon à la liberté et à l'espèce humaine, je me suis rappelé nos partis politiques, qui n'ont pas un caractère moins hargneux, un instinct moins exclusif, des passions moins jalouses, lorsqu'il se présente une curée quelconque, le budget par exemple. La population des chiens dè Constantinople a beaucoup diminué depuis quelque temps; le pain a valu jusqu'à vingt ou trente sous la livre l'hiver dernier, la viande en proportion, de sorte que la guerre des Russes a été aussi funeste à ces pauvres animaux qu'à l'empire ottoman. Toutefois, ils supportent assez bien leur sort, et leur race ne manquera pas de se multiplier de nouveau. On m'a rapporté plusieurs de leurs gentillesses, qui auraient pu vous amuser; mais je ne peux suffire à raconter tout ce que je vois, tout ce que j'entends. Je regrette que, parmi ces gardiens de la capitale musulmane, on ne retrouve ni le chien du berger ni le chien de l'aveugle; ils sont tous de la race des chiens loups, la plus grossière et la plus hideuse de toutes les races canines.

Les Turcs n'ont jamais de chiens dans leurs maisons, parce qu'ils les regardent comme des animaux immondes; ils prennent pourtant quelque soin des chiens qui habitent les places publiques. On remarque en général parmi les Osmanlis beaucoup de bienveillance pour les animaux. Il est rare de voir dans les rues de Stamboul des bêtes de somme accablées de coups et succombant sous leur fardeau, comme cela arrive trop souvent dans nos cités. Un Turc regarde son cheval ou son chameau

comme le compagnon de ses fatigues ; il a des discours et même des chansons pour ranimer leurs forces épuisées, et presque jamais il ne les frappe du fouet et du bâton. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que la mosquée d'Achmet renferme un hospice pour les chats ; je n'ai pu vérifier un fait aussi curieux, attesté par quelques voyageurs modernes ; mais j'ai acquis la certitude que chaque mosquée a ses chats destinés à poursuivre les souris qui rongent les tapis et les nattes, et que dans plusieurs mosquées impériales on fait deux ou trois fois par semaine des distributions de viande aux chats du quartier ; ces sortes de distributions sont le produit de legs pieux. Chaque année, au retour de la belle saison, on adresse au sultan une supplique en faveur des hôtes des bois, menacés par les chasseurs, et c'est une colombe ayant un papier doré suspendu au cou qui présente la requête ; cet usage est très ancien, et la révolution ne l'a point fait abroger. Lorsqu'il arrive dans le port un bâtiment chargé de grains, on voit accourir une foule de tourterelles et de pigeons ramiers, qui viennent prendre la part réservée aux oiseaux du ciel, et restent paisiblement sur des monceaux de blé comme des convives autour d'un festin. Des milliers de goëlans voltigent sans cesse dans le havre et sur le Bosphore ; ils s'approchent des caïques remplis de passagers comme s'ils n'avaient rien à craindre de la présence de l'homme ; jamais personne ne leur fait aucun mal et ne cherche à troubler leur sécurité. Cette bienveillance pour les animaux fait honneur aux Osmanlis ; de pareils sentimens mériteraient tous nos éloges, s'ils n'excluaient quelquefois l'humanité. Les Turcs, si pleins de compassion pour un chameau ou pour un cheval, si

pleins de tendresse pour les oiseaux, n'ont jamais de pitié pour les Grecs, les Arméniens ou les Juifs. Un proverbe a dit que pour être heureux en Turquie il faut être un Osmanli, un chameau, ou tout au moins un goëlan.

LES BAZARS.

A Constantinople, comme dans toutes les villes musulmanes, ce qu'il y a de plus apparent et de plus facile à connaître pour les étrangers venus d'Europe, c'est le mouvement, c'est le spectacle du commerce et de l'industrie. Un bazar est accessible à tout le monde, une boutique est toujours ouverte aux acheteurs, de quelque nation qu'ils soient; aussi la physionomie industrielle de Stamboul se trouve-t-elle assez bien décrite par beaucoup de voyageurs; vous pouvez voir partout une description exacte et détaillée des *tchiarki*, longues rues voûtées et garnies de boutiques, et des *besestins*, espèces de galeries en pierres fort élevées, éclairées par une coupole. C'est là principalement que le commerce de la capitale montre son activité, et qu'il étale ses trésors. Ces établissemens, ainsi que toutes les rues marchandes et tous les lieux où se font des échanges ou des trafics, portent le nom générique de bazars. Je n'entrerai point dans les détails, et je me bornerai à vous parler de ce que j'ai remarqué dans mes diverses promenades.

Le premier bazar dans lequel on m'a conduit est celui des drogues, qu'on appelle bazar égyptien; toutes les drogues, depuis l'arsenic jusqu'à la rhubarbe, toutes les graines et les substances précieuses, depuis l'opium

jusqu'au *surmé*, depuis le riz jusqu'à la fève de Moka, se trouvent étalées dans cette enceinte; on croirait voir une vaste pharmacie, ou plutôt une riche collection d'histoire naturelle. Le bazar que j'ai visité le plus souvent est celui du papier : c'est là qu'un écrivain turc se procure tout ce qui est nécessaire à sa profession, une écritoire de cuivre jaune, une plume de roseau, un papier grossier, dur et cassant, qu'on appelle le papier de la chancellerie turque. J'ai vainement cherché dans ce bazar quelques feuilles de notre papier à lettres, et, comme je disais à l'un des marchands que son papier n'était pas bon. — Nous le tirons comme cela de Venise. — Vous devriez le faire venir de France. — Que voulez-vous? nous autres Turcs, nous n'en savons pas davantage. — Les Turcs ont néanmoins un très grand respect pour le papier; l'espèce de culte qu'ils ont pour le papier surpasse celui que nous avons pour l'imprimerie; ils le regardent comme un moyen de propager la vérité et de publier les quatre-vingt-dix-neuf attributs d'Allah. On doit regretter que cette pensée ne leur ait pas inspiré jusqu'ici les moyens de fabriquer de meilleur papier que celui qu'on leur envoie de Venise et de Trieste.

Après vous avoir conduit au bazar du papier, il est naturel que je vous conduise à celui des livres. Ce qui vous frappe d'abord dans ce bazar, c'est le religieux silence des artistes musulmans qui, les uns copient des livres, les autres enluminent les écritures, d'autres, à l'aide d'un jaspe tranchant, polissent le parchemin et lui donnent du lustre; ce travail pour les livres ressemble à une œuvre sainte, et les artistes du bazar ont l'air de prier. Le bazar des livres était autrefois interdit aux

Francs et aux chrétiens ; un voyageur d'Europe osait à peine jeter en passant un regard furtif sur les nombreuses copies du Coran. Depuis quelque temps la tolérance a fait des progrès ; aujourd'hui le Coran et les autres livres sacrés et profanes sont visibles pour tout le monde ; on les vend à quiconque veut les acheter. Presque tous ces livres sont des manuscrits ; comme les libraires turcs font le métier de copistes, vous pensez bien qu'ils favorisent le moins qu'ils peuvent la circulation des ouvrages imprimés. Les manuscrits bien copiés sont fort rares et d'un très haut prix ; tout ce qu'il y avait ici de bons livres persans, arabes et turcs, a été acheté dans les derniers temps pour être envoyé en Perse ; il semble que les muses d'Orient déménagent et qu'elles redoutent quelque prochaine catastrophe à Stamboul.

Si vous voulez vous procurer des ouvrages écrits en grec, en latin, ou dans une de nos langues d'Europe, ce n'est pas au bazar des Turcs qu'il faut les demander. Il n'y a qu'un libraire à Constantinople qui vende des livres appartenant à nos littératures d'Occident. Je suis monté plusieurs fois dans sa boutique à Galata ; cette boutique, placée presque sous les toits, a cinq ou six pieds carrés. On ne peut y entrer qu'en passant sur des volumes ; on ne peut y rester qu'en se tenant assis sur des ballots de livres : c'est là que sont logés tous nos beaux génies de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre ; on ne saurait les trouver ailleurs ; encore ne sont-ils là que pour les étrangers qui passent. Rien n'est plus rare qu'une bibliothèque chez les Francs établis à Constantinople ; on ne voit dans nos couvens latins que

rures d'hermine; plus loin, vous voyez la porcelaine de la Chine, l'acier de l'Inde, le verre d'Alep, les diamans de Golconde, les perles du cap Comorin et du golfe Persique. Les acheteurs, et surtout les curieux, affluent toujours dans ces besestins; le grand nombre de femmes turques qu'on y rencontre, et qu'il n'est pas permis de coudoyer, vous arrête sans cesse dans votre marche, et souvent une matinée ne vous suffit point pour parcourir deux ou trois bazars. Les boutiques n'ont d'autre ornement que les marchandises qu'on y étale, et qui sont toujours disposées avec art. Le plus riche marchand n'occupe pas beaucoup de place dans sa boutique; le Musulman ou l'Arménien qui étale des trésors autour de lui n'a besoin que de trois ou quatre pieds carrés sur une pauvre estrade.

Les marchands ont des tailles comme chez nous les boulangers; les grains de leur rosaire les aident quelquefois dans leurs calculs; ils n'ont point de commis, tiennent peu d'écritures, et font souvent des comptes assez considérables avec le seul secours de leur mémoire. Les gens qui fréquentent les bazars disent que, lorsqu'on y fait une emplette, il faut offrir à un Turc les deux tiers de ce qu'il demande, la moitié à un Grec, le tiers aux Arméniens et aux Juifs. J'ai cru remarquer que les Osmanlis n'ont point entre eux cet esprit de jalousie qu'on retrouve chez tous les marchands des autres nations. Comme je demandais un jour à un marchand turc un portefeuille un peu élégant: « Allez chez mon voisin, me dit-il, qui en a de plus beaux que moi. » Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'y a rien de plus rare que le vol dans les bazars; un marchand s'absente quelquefois plusieurs

heures, tout est ouvert dans sa boutique; il revient et retrouve tout à sa place. Le délit de la filouterie est presque inconnu chez les Osmanlis; il faut que le vol ait le caractère de la violence et qu'il ressemble un peu à la victoire, pour que les Turcs s'en mêlent: aussi trouve-t-on des Musulmans parmi les voleurs de grand chemin, mais jamais, ou très rarement, parmi les filous et les escrocs. Ce n'est pas qu'ils n'aient grande envie d'avoir votre argent; quand vous payez à un Turc ce qui lui est dû, ou que vous lui donnez un bakchis, il a bien plutôt les yeux sur les pièces de monnaie qui vous restent que sur celles qu'il reçoit. Les marchands osmanlis ne manquent pas d'adresse pour faire passer l'argent des acheteurs dans leur bourse; leurs manières sont quelquefois plus polies, plus engageantes que celles des Arméniens et des Grecs. J'entre souvent dans la boutique d'un gros parfumeur qui fournit, m'a-t-il dit, des essences de rose aux harems du sultan; toutes les fois que j'arrive, ce sont des fêtes: on m'apporte le café, la pipe et tout ce qui s'ensuit; je n'ai jamais grande envie d'acheter, mais de politesse en politesse je me trouve, je ne sais comment, forcé de faire une provision nouvelle d'eau de rose et de pastilles du sérail.

Je traversais, ces jours derniers, le bazar des étoffes; une vive inquiétude se montrait sur les visages; le bruit s'était répandu qu'on allait habiller à neuf les régimens de la garde impériale. Quand le gouvernement veut faire des habits aux troupes, on mande les marchands et les tailleurs, obligés de donner à un prix modique, les uns leurs draps, les autres leur travail. Ce qu'on redoute le plus dans les besestins et les bazars, c'est la fourniture

du gouvernement. Pour trouver des fournisseurs, la Porte et ses ministres ont quelquefois eu besoin d'employer la bastonnade, et même des moyens plus acerbes : aussi n'est-il jamais venu dans l'esprit d'un marchand d'écrire sur une enseigne le nom des visirs, des sultans ou des sultanes. Il faut ajouter d'ailleurs que le commerce de Stamboul n'a jamais recours aux enseignes et aux écriteaux ; le désir qu'on a de montrer ses marchandises se trouve même quelquefois neutralisé par la crainte que certaines gens ne les voient. Ajoutez à tout cela que la monnaie altérée du grand-seigneur vient quelquefois jeter l'embarras et l'effroi parmi les marchands de la capitale. Lorsque le discrédit de la monnaie est à son comble, les marchandises sont tarifées ; ce qui équivaut à notre *maximum de* 1793. Il y a long-temps qu'on n'en a vu d'exemples ; mais la crainte subsiste toujours ; ici, plus qu'ailleurs, on vit au jour le jour, et personne ne compte sur le lendemain. Les dernières révolutions ont beaucoup nui en général au commerce de la capitale ; tous les marchands se ruinent, et la misère ne dispose pas les esprits à la sécurité.

Nos financiers d'aujourd'hui diront sans doute qu'il manque à Constantinople une chose essentielle : c'est une Bourse ; il n'y a point de Bourse, en effet, dans aucune ville de la Turquie. On ignore ce que c'est qu'un emprunt, ce que c'est qu'une dette publique. Après le traité avec la Russie, deux grandes maisons de banque de Paris ont offert l'argent nécessaire pour remplir les obligations de la Porte envers le cabinet de Pétersbourg. On n'a voulu entendre aucune proposition ; le divan n'avait nulle envie de s'engager à payer une somme de cinquante mil-

lions, par exemple, pour en recevoir seulement quarante; car on ne se fait pas ici une autre idée d'un emprunt. Puisqu'on était dans la nécessité d'avoir des créanciers, on a mieux aimé avoir affaire à l'empereur Nicolas qu'à MM. Lafitte et Rotschild. Les Osmanlis d'ailleurs ne se soucient guère de multiplier leurs rapports avec les étrangers et de les admettre à la connaissance de leurs affaires. Ajoutez à cela qu'un emprunt ne manquerait pas de blesser les opinions religieuses; et l'agiotage, suite inévitable d'une dette publique, pourrait fort bien être placé par les ulémas dans la catégorie des jeux de hasard, si sévèrement défendus par le Coran; vous pouvez par là vous expliquer comment il n'y a pas de Bourse en Turquie.

J'ai pris des informations sur les lois et les coutumes qui régissent le commerce en Turquie, et j'ai reconnu que, sous ce rapport surtout, on en est encore aux siècles de la barbarie. Mahomet a placé un honnête négociant parmi les anges du paradis, et voilà tout ce qu'il a fait pour le commerce et l'industrie; ses disciples, ses compagnons et ses commentateurs n'en ont pas fait davantage. Les Turcs sont venus à Stamboul avec leurs lois du désert, et n'y ont rien ajouté pour ce qui regarde les transactions commerciales : ils n'ont point de tribunal de commerce; leurs codes ne renferment aucune disposition sur les lettres de change; seulement il existe des firmans et une espèce de jury pour réparer cette grande lacune de la législation musulmane. Comme dans nos grandes cités d'Europe, au moyen âge, Constantinople a des corporations et des corps de métiers : ces corporations et ces corps de métiers font quelquefois des récla-

mations en faveur des intérêts commerciaux, et ces réclamations, faites en commun, ont plus de poids que les représentations individuelles; chacune de ces compagnies a son chef reconnu par l'autorité; elles peuvent seconder parfois l'action de la police; il ne faut pas cependant exagérer les services qu'elles rendent à l'état, ni les avantages qu'en peut retirer le commerce. Le gouvernement de la Porte ne les considère au fond que comme un moyen d'avoir de l'argent; on fait payer une taxe à chacun de ceux qui tiennent à ces associations industrielles, et si l'état s'en occupe, c'est pour que l'industrie individuelle ne puisse échapper au fisc.

En parcourant le beau pays où nous sommes, on est partout poursuivi par une pensée douloureuse. Naguère, lorsque je traversais les campagnes de l'Anatolie, je m'étonnais qu'une terre pour qui la nature a tout fait, fût restée presque partout stérile et inculte. Depuis que je suis arrivé dans la capitale, et que j'ai pu voir sa position merveilleuse, je m'étonne de même qu'elle en ait si peu profité pour la prospérité de son commerce et de son industrie. On nous parle sans cesse des réformes de Mahmoud, mais que de choses il lui reste à faire, je ne dis pas pour civiliser les Turcs, mais pour que leur pays soit comme Dieu l'a créé!

MICHAUD,

De l'Académie Française.



ABRÉGÉ

D'HISTOIRE UNIVERSELLE,

PAR M. BOURGON,[1]

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ACADÉMIE DE BESANÇON.

La Providence quelquefois donne passage sur cette terre aux vastes génies, aux brillans météores, qui viennent éclairer ou éblouir les hommes; des traces funestes ou de grands bienfaits attestent toujours les résultats de ces accidens prodigieux: les résultats peuvent être immédiats, féconds; les traces profondes, brûlantes, subversives..... Un germe bienfaisant, déposé au sein des générations, peut aussi ne féconder que long-temps après.

L'art d'écrire l'histoire présente dans notre pays des phases variées, singulières, et en général trop peu connues, ou mal appréciées. On dénigre ou l'on admire de vieux écrivains, sans les connaître, sans les avoir lus jamais; on applaudit aux productions modernes sur la foi d'un critique, quelquefois passionné, sur la parole d'un

[1] Quatrième partie, contenant l'*Histoire des Gaulois, des Gallo-Romains, des Franks et des Français;* 2 gros vol. in-12. Prix : 6 fr. A Besançon, chez Bintot, libraire; à Paris, chez Hachette et Roret.

journal, peut-être ignorant. C'est une facile érudition, c'est une science à bon marché!.... Aussi, que de renommées éclatantes tombées bientôt! Mais d'autres succès plus lents demeureront stables à jamais.

A part de Thou, estimé de nos savans, mais rarement consulté, il faut ne remonter qu'au dix-septième siècle pour rencontrer les premiers historiens français. Précédemment les chroniques ou les mémoires offraient seuls des matériaux qu'on a su de nos jours utiliser jusqu'à l'abus.

Le vieux Mézeray, son jésuitique émule (le Père Daniel), Voltaire, sublime poète, historien toujours élégant, mais trop souvent hérétique; Velly, son contemporain, et assez triste imitateur : voilà les écrivains qui, avec Bossuet et Montesquieu, forment la première phalange de nos historiens.

Je range avec intention parmi les historiens de France l'auteur illustre de l'*Esprit des Lois :* quoique ses *Lettres Persanes* soient l'unique et spécial monument qu'il nous ait laissé des mœurs françaises; quoique dans un genre bien différent il ait appliqué au tableau des révolutions romaines les hautes leçons de notre premier historien philosophe; malgré la distance du sentiment de religiosité sublime qui vivifie le discours sur l'histoire universelle, aux considérations plus politiques qui découlent de la plume éloquente de Montesquieu, on comprend pourtant que, parmi les historiens que j'ai cités, un seul fut le plus grand des modèles, un seul autre, son véritable et digne disciple.

Villemain, dans ses leçons brillantes, en nous initiant au secret de l'influence qui pèse sur l'historien et guide

sa plume, a fait l'histoire des narrateurs qui précédèrent notre siècle, et celle peut-être de beaucoup d'écrivains nos contemporains.

Ainsi Bossuet, fondateur véritable de l'école d'histoire philosophique, ne put éclairer assez la religion du mystique Rollin, ni instruire Anquetil à raconter avec moins de sécheresse.

La révolution de 1789 plaça les générations dans des conditions nouvelles; un ordre d'idées neuves s'empara des esprits; les conquêtes intellectuelles, si puissantes déjà à la fin du siècle dernier, firent place à d'autres bien éclatantes, souvent bien terribles. De cette époque jusqu'à 1814, les pages brillantes de notre histoire offrent à elles seules autant de grands faits que les annales réunies des nations les plus célèbres.

Forcée de combattre long-temps pour son indépendance, pour défendre le sol, il n'est pas étonnant que la plus intelligente des nations, fascinée aussi par une glorieuse, mais despotique volonté, ait vu s'affaiblir chez elle le mouvement intellectuel, tomber le goût des lettres..... Alors étaient ridicules les spéculations philosophiques.... on tarait d'un sobriquet qui ne pouvait manier une arme; et pourtant le feu sacré couvait encore dans quelques cœurs généreux. Dès lors travaillaient pour des temps plus propices des hommes devenus depuis si justement célèbres : à leurs noms je serais heureux de pouvoir aujourd'hui en joindre encore un que la modestie de celui qui le porte laisserait toujours ignoré, si de beaux succès ne le recommandaient déjà à l'attention du monde savant.

Après tous nos bouleversemens, après les travaux

homériques qui assurent à nos guerriers une gloire immortelle, les hommes éclairés, les amis des sciences, et des arts ne virent pas sans joie naître des jours paisibles. On envia désormais d'autres conquêtes, on espéra d'autres succès.

Cette révolution morale produisit aussi de grands et brillans effets; de cette époque date, avec la liberté de penser et d'écrire, la renaissance de l'école philosophico-historique.

Bientôt retentirent dans nos chaires la voix savante de Guizot, les éloquentes improvisations de Villemain: nous pûmes étudier ou admirer les écrits corrects des Ségur et des Barante, les pages touchantes de l'historien de la *Campagne* de 1812, le style magique de notre grand prosateur, les investigations profondes des Thiéry, tant d'autres travaux encore que je ne puis énumérer ici.

Les compositions fortes et concises des Thiers et Mignet, suivies d'une foule de résumés demeurés bien loin de leur modèle, la naissance de *nombreux abrégés*, les *Mémoires* en quantité, les représentations dramatiques; enfin, des productions consciencieuses et méritantes, aux spéculations mercantiles ou scandaleuses; de l'utile au nuisible, du sublime au fantasque, tout vint imprimer à la littérature de l'époque une teinte de science historique, que les événemens de 1830 ont pu affaiblir, mais qui ne s'effacera de long-temps.

Pour écrire donc ou professer l'histoire, abondent les modèles à suivre, à qui possédera la sagacité propre à éviter les écarts..... Les écarts sont signalés déjà par la raison publique; il est facile de les fuir; il ne s'agit plus que de faire un bon choix. Mais, au lieu d'imiter,

ne peut-on plus créer de genre à part?.... Pour créer, il faut trouver une lacune à remplir; et l'on a tant écrit et parlé depuis quinze ans!

Cette lacune existait pourtant; j'essaierai de le démontrer : elle a été remplie; j'espère le prouver.

De toutes les tentatives du génie scientifique, la plus sage fut celle de l'enseignement historique, si long-temps délaissé. Elle devait être aussi la plus fertile en résultats; car la connaissance approfondie des faits accomplis, l'examen des analogies frappantes qu'offrent les annales du genre humain, l'appréciation philosophique des circonstances qui ont dû préparer, et des résultats qui ont pu suivre les grands événemens, doivent essentiellement éclairer les hommes, les rendre plus sages, plus modérés, mieux expérimentés, hâter enfin leurs progrès dans la voie de perfectibilité.

Ces résultats ont-ils été obtenus, même en partie? Je n'ose le croire.

A défaut de sagesse, les connaissances historiques se sont-elles du moins propagées dans la proportion des moyens d'instruction? Je ne le pense pas non plus. Quelle en est la raison? C'est que nos savans professeurs sont plus admirés que compris, et qu'il n'est donné qu'à quelques privilégiés de pénétrer les profondeurs de leurs raisonnemens.

Toute science a ses élémens..... Il faut gravir une montagne pour en atteindre le sommet; si la pente est rapide, on peut l'adoucir.....

Avec le système d'éducation imposé maintenant aux jeunes gens, système nécessaire, rationnel, leurs travaux sont variés, les heures sont comptées; et l'on sent trop

l'importance de l'histoire pour en négliger l'enseignement. Mais quels moyens sont fournis aux élèves? Faut-il placer entre leurs mains les volumes nombreux, et souvent arides, d'une histoire appelée complète? les pages brûlantes de l'histoire qui frise le roman? des résumés? des abrégés comme ceux que nous possédons?..... Se contentera-t-on des extraits d'un professeur glacial? J'en appelle au témoignage des hommes zélés pour l'instruction publique, et qui peuvent connaître nos colléges de province; j'en appelle au souvenir de jeunes gens qui n'ont pas oublié encore les dégoûts que leur présentait l'étude de l'histoire, la négligence qui en résultait, et que plus tard il fallut réparer à tant de frais.

Ainsi, presque tous arrivent aux études fortes sans avoir traversé le chemin qui doit y conduire : de là le grand nombre d'appelés, le petit nombre d'élus.

M. Bourgon s'est fait connaître, depuis plusieurs années, par la publication de *son Cours d'Histoire Universelle;* les deux premières parties, l'*Histoire Ancienne* et l'*Histoire Romaine*, jouissent d'un succès légitime, attesté par plusieurs éditions, auxquelles en succède une nouvelle en ce moment, et par l'adoption dans beaucoup de colléges de livres devenus classiques.

Le savant professeur vient de livrer les derniers produits de sa vie laborieuse : la partie la plus intéressante de son vaste travail, l'*Histoire de France*, a paru; c'est l'histoire du pays, celle qu'il faut connaître la première, celle dont j'aime à m'occuper, en examinant si l'auteur a bien rempli son but.

Les conditions auxquelles a dû se soumettre l'historien prenaient source dans l'état d'agitation au milieu

duquel nous vivons depuis si long-temps. Pour être narrateur sincère, il fallait s'armer d'une impartialité rigoureuse, et fuir les influences auxquelles il est tant difficile d'échapper.

Il s'agissait de faciliter désormais à la jeunesse l'étude de l'histoire, en comblant une lacune évidente, en évitant les inconvéniens reconnus. La partie morale ou philosophique d'une part, celle littéraire de l'autre, ont-elles ressenti tour à tour le pouvoir d'une volonté ferme, d'un ardent désir du bien?

Intelligent des grands préceptes, élève de l'école de Bossuet, M. Bourgon a divisé son *Histoire de France* par époque; il en établit onze depuis l'origine de la population gauloise jusqu'à la révolution de 1830. Deux méthodes s'offraient à l'auteur : suivant la première, il eût exposé les faits à la suite les uns des autres, sans prendre d'autres divisions que celles des années et des règnes. Préférant la seconde, il a choisi les faits qui dominent et caractérisent une époque, pour en faire la base, l'idée-mère d'un grand tableau.

On appréciera le mérite des divisions historiques qu'établit l'auteur, par l'indication sommaire de quelques-unes : ces grands tableaux ou époques sont subdivisés par périodes.

La première époque comprend l'histoire de la Gaule ancienne, jusqu'à la conquête de César.

Puis se dévoile le tableau de la Gaule romaine, jusqu'à l'invasion des Barbares.

Vient après la troisième époque, dont la première partie se signale par l'établissement dans les Gaules des familles de Barbares, l'établissement aussi des

Franks, et l'existence de leurs premiers rois jusqu'à Clovis. Dans la seconde période, vous trouverez les conquêtes des Gaules par les Franks, leurs guerres, leurs triomphes; dans la troisième enfin, le commencement d'une société nouvelle, la suite des rois de la race conquérante, leur décadence, leur chute; et l'on arrive à la quatrième époque. C'est ce siècle de gloire, où Charlemagne vint fonder une puissance colossale que, long-temps après, devait relever encore l'émule des plus grands guerriers de l'antiquité, le premier capitaine des temps modernes. L'auteur s'est plu à s'étendre en détails sur cette époque glorieuse, sur cette grande destinée, qui offre d'étonnans rapprochemens avec celle de Napoléon.

Le génie de Charlemagne ne s'est pas reproduit chez ses descendans, mais il leur légua du moins un vaste empire et un nom dont la puissance les protégea long-temps..... Les cendres de l'enfant - roi ne reposeront pas dans sa patrie; le fils de Napoléon, mort comme son père dans l'exil, n'emporta même pas un nom français dans la tombe!!

Prenant son point de départ des premiers siècles de nos annales, M. Bourgon n'a pas voulu glisser promptement sur ces temps reculés, sur l'histoire de nos pères, chez lesquels il sait trouver des traits saillans du caractère que nous avons conservé. « Les Gau-« lois, dit-il, étaient gais, frivoles, légers, spirituels, « prompts dans leurs résolutions; ils se distinguaient « par leur courage, mais ils étaient aussi présomptueux « au moment du succès, que faciles à décourager au « moindre revers; ils étaient hospitaliers et aimaient les

« étrangers ; passionnés pour l'indépendance, ils vou-
« laient n'accorder de subsides à leurs chefs qu'après
« en avoir délibéré dans leurs assemblées publiques.
« Tel était le peuple gaulois. » Qui ne reconnaîtra dans ce tableau une ressemblance frappante, qui n'y retrouvera le type de nos qualités et de nos défauts ?

Les réflexions sur la deuxième période de la deuxième époque donnent entre autres des détails sur la *loi salique*, qui apprendront aux jeunes lecteurs que cette loi fameuse, soumise à des modifications successives, n'avait pas pour but *spécial* l'exclusion des femmes de la couronne de France; que cette exclusion résulte de l'interprétation de l'une des dispositions, laquelle prescrit *qu'aucune portion de la terre salique ne doit revenir en héritage aux filles*.

M. Bourgon, traversant ainsi l'histoire entière de notre pays, fait suivre chaque époque d'un tableau moral qui répond au tableau historique. Il ne porte ses jugemens sévères mais justes, il ne rend ses décisions calmes mais profondes, qu'après avoir discuté avec sagacité, après avoir apprécié les événemens sinistres ou heureux, après en avoir recherché et rencontré les causes dans un concours de circonstances, dans les actes louables, ou dans les fautes des hommes. Il s'empresse de constater les progrès de la civilisation, dès qu'ils se font sentir; il ne perd jamais de vue les traces vives ou fuyantes de la raison humaine : c'est un flambeau qui semble s'éteindre, puis jette un nouvel éclat, s'obscurcit encore, brille ensuite, et ne s'éteindra jamais.

C'est une haute mission que celle de l'historien. M. Bourgon l'a bien comprise : il a voulu être, avant tout,

« la peste. La France sut deux fois reprendre une attitude « victorieuse; deux fois les Anglais furent chassés : la « première, sans combat; la seconde, devant la houlette « d'une bergère. Dans ces annales, à jamais intéressantes « par les calamités qui accablèrent notre patrie, il y a, « ce nous semble, aussi de la gloire. Un peuple qui ne « veut pas subir le joug de l'étranger, et qui combat pour « son indépendance, offre un spectacle digne des regards « de tout homme qui aime son pays. Lorsqu'après avoir « succombé sous un ennemi puissant, il se relève plein de « fierté, il faut placer son nom à côté des Athéniens de « Marathon, des Spartiates des Thermopyles, et des « Grecs de Salamine. Les Français combattirent pendant « ce siècle pour la même cause que défendaient contre « les Perses les Miltiade et les Thémistocle. Si, pendant « les combats, la liberté ne fait guère de progrès, et si « les succès des armes sont le plus souvent favorables « au développement du despotisme, il n'en est pas moins « vrai que pendant cette époque il y eut des tentatives « d'amélioration, des essais de gouvernement représen- « tatif. Les états-généraux furent convoqués à plusieurs « reprises : nous ne connaissons pas le système électoral « suivi pour la nomination des députés; mais, de quelque « manière que leurs nominations aient été faites, les « représentans des trois ordres firent entendre les do- « léances des peuples, demandèrent des garanties au « pouvoir royal, et ne lui laissèrent point la faculté de « lever, sans contrôle, et *de son bon vouloir*, des subsides « et des hommes. Sous le règne de Jean II, quelques « membres des états-généraux, qui sans doute ne com- « prenaient pas en quoi consistait la véritable liberté,

« poussèrent l'esprit d'insubordination bien au-delà des « limites tracées par leurs devoirs; ils se révoltèrent « ouvertement, et peu s'en fallut qu'un prince de leur « choix ne remplaçât le roi que le désastre de Poitiers « avait mis au pouvoir des Anglais. Sous les règnes sui- « vans, les prétentions des états furent moins grandes : « ils établirent en principe que le roi ne pouvait lever « d'impôts nouveaux; mais l'édit perpétuel de Char- « les VII rendit illusoire cette disposition. Au milieu « des factions des Armagnacs et des Bourguignons, il « n'y eut aucun progrès politique. La permanence des « troupes soldées fut l'événement le plus remarquable « de la fin de cette époque.

« L'histoire d'Angleterre se rattache tellement alors à « celle de France, qu'en racontant les événemens que « nous venons de retracer, ce sont autant les annales de « la Grande-Bretagne que celles de la France que nous « avons reproduites. Il n'en est pas de même de l'empire « d'Occident ou de l'Allemagne, qui soutient de son côté « une lutte puissante au-delà du Rhin et des Alpes. Plu- « sieurs maisons impériales se succédèrent assez rapide- « ment depuis *Rodolphe de Habsbourg* (1273) : les élec- « tions impériales entraînent des troubles et des guerres « qui agitent ces contrées en sens divers. L'an 1356, « sous Charles IV, fut tenue une diète où l'on décréta la « fameuse *bulle d'or* : c'est une des principales lois « constitutives de l'empire, qui détermine le lieu et le « mode d'élection de l'empereur, les droits et les privi- « léges des sept électeurs, etc.

« En Italie, les querelles des maisons d'Anjou et d'Ar- « ragon, et la translation du siége pontifical en France,

« curs, ou, pour mieux dire, une image effacée de la « grandeur romaine.

« Pendant qu'un vieux gouvernement tombe en Orient « sous le cimeterre d'un peuple nouveau, des états incon- « nus se révélaient dans le Nord, et commençaient leurs « relations avec le reste de l'Europe par leur conversion « au christianisme : c'était la Suède, la Norwège et le « Danemarck, qui avaient fourni tant de guerriers et de « conquérans, tant d'hommes du Nordou de Nord-mans à « la France, où ils s'étaient fixés, à l'Angleterre, qu'ils « subjuguèrent deux fois, et dont ils devinrent deux « fois les souverains, et à l'Italie, qu'ils étonnèrent par « leurs faits d'armes, et dont ils restèrent les maîtres.

« L'Europe semblait être divisée alors en trois grandes « parties : l'une, qui est encore entièrement barbare, « c'est le Nord; l'autre, que nous avons vue sur le point « d'entrer dans des voies d'amélioration, et d'annoncer, « par une heureuse fermentation des esprits, une renais- « sance universelle, c'est l'Occident. Mais en Angleterre, « en France et en Espagne, le progrès de la civilisation « s'est arrêté; les factions, et les guerres nombreuses qui « en ont été la suite, ont sans doute comprimé l'élan des « esprits : l'Italie seule, malgré ses discordes civiles, « n'a point éteint le flambeau des lumières; on peut « même dire qu'elle se dispose une seconde fois à éclairer « le monde. La supériorité de cette péninsule, dès la fin « du treizième siècle, et pendant le quatorzième, ne « saurait être contestée : les arts y furent cultivés; l'ar- « chitecture embellit les demeures somptueuses des « nombreux souverains de cette belle contrée; la pein- « ture leur offrit ses sublimes décorations; les sciences

« et les lettres étaient honorées à l'égal de la puissance; « les palais des seigneurs étaient ouverts à tous les « hommes de mérite; des juges éclairés et des protec- « teurs généreux se rencontraient partout pour récom- « penser ou protéger le génie.

« Après la prise de Constantinople, l'Italie offrit un « asile aux savans poursuivis par les vainqueurs; la lit- « térature classique reprit naissance; et alors l'esprit de « critique, s'exerçant sur tous les ouvrages que le temps « avait épargnés, amena le siècle de l'érudition.

« La France compta peu d'auteurs célèbres sous le « règne des Valois; le français avait prévalu sur le latin « et sur le roman : ce fut dans cette langue qu'écrivirent « le petit nombre de nos écrivains; mais ils n'eurent, ni « les uns ni les autres, assez d'influence pour la fixer « d'une manière définitive. Parmi les poètes, on n'en « distingue aucun qui ait laissé des traces de génie. Plus « heureux sous le rapport historique, on peut citer avec « éloges les *Mémoires de Duguesclin et de Comminges*, *les* « *Chroniques de Froissard et de Monstrelet;* mais ce sont « là nos seules richesses littéraires.

« Le siècle que nous venons de parcourir amena des « progrès sensibles dans l'état de la société; de nombreuses « découvertes attestent le travail des esprits, et toutes « ont eu pour résultat des applications nombreuses et « d'une utilité incontestée. L'imprimerie suivit de près « la gravure sur bois; *Jean de Guttemberg*, de Mayence, « imagina, vers l'an 1436, les caractères mobiles, que « perfectionnèrent encore *Schœffer* de Gernsheim, et « *Furst.* Les premiers ouvrages imprimés paraissent être « la *Bible* et le *Psautier.* Qui ne connaît la révolution ap-

« portée dans les armées, par l'invention de la *poudre à* « *canon*, que les Maures connurent avant nous, et qui, « pendant long-temps, fut un secret d'alchimie? La che- « valerie perdit toute sa puissance par l'introduction des « armes à feu; l'art militaire fut entièrement changé. »

Un homme spirituel et bien instruit me disait, il n'y a pas long-temps : L'histoire d'un pays, comme un fleuve qui, faible à sa source, s'élargit à mesure qu'il avance, doit aussi s'élargir dans ses détails, à mesure qu'elle se rapproche des temps dont l'influence est puissante encore, des événemens dont un père peut nous faire le récit. M. Bourgon, pénétré de ses obligations, a voulu, ce me semble, suivre un système contraire; de là peut-être le reproche assez fondé d'avoir tracé bien rapidement les fastes de notre révolution, signalée par des malheurs publics qui seuls peuvent égaler notre gloire.

Le massacre de la Saint-Barthélemi, le parricide commis sur le bon Henri, la révocation de l'édit de Nantes; ces grands crimes demandaient aussi une peinture plus vive, une indignation plus fortement exprimée. Pourtant le tableau du grand siècle de Louis XIV, les réflexions qui le suivent, offrent une ample compensation de la tiédeur avec laquelle M. Bourgon a traité quelques sujets des derniers siècles.

Le savant et l'homme du monde liront avec plaisir et profit un ouvrage consciencieux, écrit ainsi qu'on a pu en juger par l'extrait que j'ai rapporté, d'un style simple, élégant, toujours clair et sans prétention. L'on aura vu aussi que dans le cadre qu'il s'était tracé, l'historien, sans franchir ses limites, n'a pas oublié *le rapport, selon Bossuet, que chaque histoire peut avoir avec les*

autres; qu'il a su donner le plus souvent au récit des faits principaux un développement propre à exciter vivement l'intérêt; et ce n'est ni d'une facile exécution, ni d'un médiocre avantage; car nous savons tous combien est difficile et fatigante à la jeunesse l'étude de faits qu'il faut classer et conserver dans la mémoire, et qui, dans les *abrégés* existans, ont été présentés toujours dans un ordre purement chronologique, et d'une repoussante aridité.

L'*Histoire de France* est ornée, comme les premières parties de l'*Histoire Universelle*, de *tables synchroniques*, indispensables à qui veut méditer ses lectures et étudier avec succès.

Dans un temps éloigné de nous par un petit nombre de jours, mais dont nous séparent des événemens d'une immense portée, nous vivions en province, dans une sorte d'ilotisme... d'indignité littéraire....... De Paris, nous recevions nos opinions toutes faites, et, sous peine d'hérésie, il fallait les accepter. Nul ne pouvait être, hors de la capitale, ni savant, ni lettré; tout jugement daté de la nouvelle Athènes était sans appel : qui eût osé l'infirmer? Mais notre émancipation est effectuée désormais; on reconnaît aussi à la province du mérite, de l'érudition. Dans l'exercice d'une impartiale critique, il sera permis de rendre justice à un homme savant, même concitoyen. Je ne prétends pas établir ici les conséquences de ce changement favorable; je ne veux lui assigner ni cause spéciale, ni date précise : il me suffit d'établir que, sous le rapport intellectuel, nous progressons rapidement dans la voie de *décentralisation*.

l'aide de ma proposition, je signale à la reconnais-

sance publique le professeur savant qui, après avoir accompli une entreprise vaste autant qu'utile, a prouvé que dès long-temps il avait pressenti nos destinées actuelles, et le développement intellectuel qui se propage dans notre belle France.

En choisissant pour dépositaire de ma pensée la *France Littéraire*, j'apporte mon hommage à l'auteur de cette conception ingénieuse qui, destinée à protéger les efforts de l'intelligence dans nos provinces, a dévoilé déjà de beaux talens, et promet de grands bienfaits.

HAUSER aîné (de Besançon).



RUINES DE PARIS.

SAINT-COME ET SAINT-DAMIEN.

Le vendredi 12 mai 1278, les cloches de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés s'agitaient violemment; tout le quartier écoutait avec effroi le bruit du tocsin ; les bourgeois, leurs femmes, leurs enfans, descendus en foule dans les rues, arrêtaient les passans pour s'informer de la cause du tumulte; des gardes, placés aux portes de la ville, ne permettaient plus d'en sortir; le faubourg Saint-Germain était parcouru en tout sens par des crieurs à cheval, qui rassemblaient la foule au son de la trompette, faisant à savoir à tous les fidèles vassaux de la vénérable abbaye de Saint-Germain-des-Prés que Gérard de Moret, chef de cette communauté, avait besoin de leurs loyaux secours et courage pour réprimer l'insolence des escoliers.

Or, en ce temps là les escoliers étaient fort mal avec les bourgeois : c'était, dit-on, tous hommes vigoureux qui contristaient et molestaient fort la population par leurs désordres de toute espèce. Aussi, comme il n'existait guère de mari, de frère, de père, qui n'eût quelque grief contre cette maudite engeance, chaque homme rentrait chez lui pour prendre sa pique et son bâton

ferré : les femmes, qui sans doute avaient moins à se plaindre des escoliers, cherchaient bien à les retenir; mais consent-on facilement à perdre l'occasion de se venger? Beaucoup pourtant furent contraints de demeurer au logis faute de trouver leurs armes, tant la compassion des dames est ingénieuse!

Malgré le grand nombre de bâtons et de piques cachés, il se trouva encore une forte multitude armée tant bien que mal, qui, guidée par les gens de l'abbé, se dirigea, avec vitesse et désordre, vers le chemin qui conduisait de la ville au Pré-aux-Clercs.

Voici la cause de cette rumeur : les religieux de Saint-Germain-des-Prés venaient de faire relever un mur, séparant l'enclos de leur communauté du chemin que les clercs prenaient d'habitude pour aller au Pré. Ceux-ci voyant de mauvais œil les travaux des moines, qui, par cette clôture, rendaient leur passage moins agréable et plus étroit, avaient juré de leur infliger une punition éclatante! On se borna d'abord à charbonner la muraille de figures ridicules, de phrases outrageantes pour l'abbé; mais ce jour-là les escoliers se trouvant en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, se mirent en devoir de démolir. A l'aspect de ces démolisseurs enragés, le pauvre abbé trembla pour sa cave et son argent, car les escoliers étaient souillés de toutes sortes de vices; ses moines, vieux pour la plupart, montraient fort peu de disposition à guerroyer : il avait donc fait un appel à la valeur de ses vassaux.

Quand les escoliers se virent attaqués, plusieurs se détachèrent pour aller convoquer leurs camarades; mais une fois entrés dans la ville, les gardes les empêchèrent

de sortir : ils eurent beau se battre avec eux, il fallut rester. La troupe des démolisseurs, diminuée d'autant, n'était pourtant pas disposée à céder. Les bourgeois essuièrent une grêle de pierres lancées vigoureusement, tandis que la démolition, se continuant toujours, fournissait aux escoliers amples provisions de projectiles.

Enfin, comme cela se dit, force resta à justice, et quand les bourgeois eurent bien assommé de leurs bâtons, bien transpercé de leurs piques des ennemis qui n'avaient pas d'armes, ils rentrèrent dans leurs foyers, poussant des cris de triomphe, et vinrent fièrement raconter leurs prouesses à leurs femmes, qui, pendant ces récits, montrèrent toutes beaucoup d'agitation, effrayées sans doute des dangers qu'avaient affrontés leurs bien-aimés maris.

Le lendemain, grand mouvement encore au faubourg Saint-Germain : c'était nos braves de la veille qui couraient les uns chez les autres pour se donner mutuellement des certificats de belle conduite, et tâcher d'obtenir quelque somme d'argent ou quelque exemption de dixme de la reconnaissance de l'abbé.

Mais est-il convenable de dire à des Français du XIXe siècle ce qui précède, constitue et suit une émeute? Il vaut mieux s'occuper de ce que nous ne sommes plus à portée de voir. Laissons nos héros se donner des attestations de valeur, et retournons dans Paris.

Là aussi règne une grande agitation ; l'Université est assemblée pour informer sur les désordres de la veille ; des escoliers de la plus grande espérance avaient été blessés, leurs camarades demandaient une réparation ; à chaque instant de nouveaux renseignemens

venaient révéler à l'assemblée des malheurs inconnus. C'est Adam de Pontoise, avec un œil de moins, qui fait entendre ses plaintes; c'est Gérard de Dole, bachelier ès-arts, expirant dans sa prison des suites de ses blessures; c'est Jourdain, fils de Pierre le Scelleur, horriblement meurtri par les bâtons, déchiré par les flèches et les piques, dont les gens de l'art désespèrent : comment supporter de pareils traitemens, à moins de se soumettre pour jamais à l'autorité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés! L'Université présenta requête au roi : les escoliers, disait-elle, pauvres étrangers, rassemblés pour se livrer paisiblement à l'étude des sciences, sont depuis long-temps, sans sujet, en butte à la haine des habitans du pays, et particulièrement des moines de Saint-Germain-des-Prés, qui, abusant de leur pouvoir, voudraient les priver d'aller au Pré, en rendant leur passage impraticable. Cette haine a bien éclaté hier quand ils se sont vus, eux inoffensifs, sans armes et en petit nombre, entourés et maltraités par une multitude réunie dans le dessein de les exterminer. Leur seule ressource est d'implorer la protection du roi, et si, dans la quinzaine, on ne prend des mesures pour les défendre, ne pouvant se protéger eux-mêmes, ni souffrir lâchement les insultes des bourgeois, les escoliers seront forcés de quitter Paris, et l'Université réduite à la nécessité de fermer ses cours.

Par un arrêt du mois de juillet 1278, le conseil étroit du roi, et le roi avec lui, condamna l'abbé et les moines à de nombreuses réparations pécuniaires envers l'Université, et les parens des morts et des blessés; on exila dix des vassaux de l'abbé, et, par ordre du légat, Étienne

de Pontoise, prévôt de Saint-Germain-des-Prés, fut chassé de l'abbaye, et renfermé pour cinq ans dans un petit monastère de la dépendance de Cluny.

La querelle ne fut que suspendue; de nouvelles difficultés troublèrent bientôt la bonne harmonie; il y eut encore des batailles, mais moins sérieuses. Enfin, en 1345, par un accord définitif, confirmé cependant plusieurs fois depuis, l'Université et l'Abbaye conclurent un traité pour terminer leur différend; et ce fut par cet acte que le patronage de l'église Saint-Côme et Saint-Damien cessa d'appartenir à Saint-Germain-des-Prés, et fut pour toujours abandonné à l'Université.

Cette église devait déjà sa fondation à des difficultés qui s'étaient élevées, en 1226, entre l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés. Philippe-Auguste faisait bâtir une nouvelle enceinte de Paris; plusieurs terrains dépendant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés se trouvaient enclavés dans cette circonscription. L'évêque prétendit exercer sa juridiction spirituelle sur les accroissemens de la ville de Paris; l'abbé voulut conserver la sienne. Recours au pape. En attendant son jugement, des arbitres décidèrent que les terres renfermées dans l'enceinte de Paris seraient sous la juridiction de l'évêque; mais que, pour dédommagement, l'abbaye aurait le droit de patronage sur une ou deux églises dans l'intérieur, et que chaque curé lui paierait, par année, trente sous, ou, s'il n'y en avait qu'un seul, soixante. Cet accord fut ensuite confirmé par le pape et le roi.

Pour l'exécuter, l'abbé fit construire à la hâte deux

églises : Saint-André-des-Arches et Saint-Côme ; et comme c'était par suite d'une dispute que les fidèles avaient l'inappréciable avantage de posséder un nouveau temple, on assure que le jour de la dédicace de Saint-Côme le prédicateur prit pour texte de son sermon cette parole du livre des Juges : « La nourriture est sortie de celui « qui mangeait, et la douceur est sortie du fort. » (Juges, chap. 14, ✝. 14.)

Pour témoigner toute sa bonne foi dans cet arrangement, l'abbé fit présent à l'église Saint-Côme d'une relique donnée autrefois à Louis VIII par les moines de Castres, et dont Philippe-Auguste avait gratifié l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. C'était une grande figure d'argent, représentant saint Vincent, à laquelle était attaché un médaillon de cristal renfermant la mâchoire du saint.

L'église Saint-Côme n'offre rien de remarquable ; le propriétaire actuel a surchargé de construction la voûte des bas-côtés pour former des logemens ; l'intérieur sert d'atelier à un menuisier. Dans une petite chapelle à droite, vers l'ancien maître-autel, on voit encore quelques débris de dorures, et au plafond une peinture représentant la *descente du Saint-Esprit*. La voûte de la nef était peinte en bleu, et parsemée de fleurs-de-lis d'or et d'LL couronnées ; j'ignore en quel temps et pourquoi on avait caché les pierres par cet ornement de mauvais goût.

Les souvenirs qu'ils rappellent peuvent seuls attirer l'attention sur ces débris. Là fut fondée la confrérie des maîtres Mirrhes, dont tous les rois confirmèrent

successivement les priviléges. Charles V, surtout, avait une si grande estime pour cette corporation, que, « meu « d'une particulière dévotion aux glorieux martyrs Côme « et Damien, il voulut entrer lui-même dans la confré- « rie instituée en leur honneur, au profit de laquelle il « donna et affecta la moitié de toutes les amendes ès- « quelles seraient condamnés ceux lesquels, après la « publication de la chartre qu'il leur octroya en 1364, « s'entremettraient d'exercer la chirurgie sans licence « et approbation de deux chirurgiens jurés au Châtelet, « et prévôts du collége. » Cette confrérie était déjà fort ancienne; saint Louis avait renouvelé ses priviléges en 1268, temps où déjà « les maîtres Mirrhes, pour « marque et distinction de ceux qui n'avaient la science, « avaient, au-devant de leurs logis, l'enseigne de saint « Côme et saint Damien, avec trois bouettes au-dessous « tant seulement. »

Là Claude Versoris, pasteur charitable, recevait les glorieux témoignages de la reconnaissance des pauvres de sa paroisse. Ce fut lui qui, touché de compassion, sollicita et obtint du pape Pie IV des bulles d'autorisation pour élever un bâtiment destiné à accommoder les pauvres, qui chaque lundi étaient auparavant visités et pansés en plein air par les chirurgiens de la confrérie. Je sais bien qu'il paraît assez bizarre d'implorer d'un prêtre italien la permission de mettre les malades de Paris à l'abri des injures de l'air; mais enfin ne doit-on pas savoir bon gré à Versoris de l'avoir demandée?

Des morts illustres avaient leurs tombeaux à Saint-Côme. Sous le crucifix, à la porte du chœur, reposait Nicolas de Bèze. Sa sépulture n'était ornée d'aucun mo-

nument, et l'épitaphe gravée sur une simple pierre en donnait cette raison :

> . . . . . . *Hos quærere debet honores*
> *Qui nil quo melius nobilitetur habet.*

Ce qui n'empêcha pas le collége de chirurgie de confier à Vinache l'exécution d'un monument à la mémoire de La Peyronie, où l'on voyait son médaillon soutenu par le génie de la Prudence, et entouré des attributs de sa profession.

Nicolas de Bèze, en son vivant, seigneur de Celle et de Clullone, en Douziois, archidiacre d'Étampe, et conseiller du roi, décédé le 29 novembre 1532, était oncle du célèbre Théodore de Bèze ; mais ce Théodore « ne suivit pas la foi catholique de son oncle, *nam conversus in* « *arcum pravum hæreticorum misit sagittas in corda piorum,* « *occiditque multos;* c'est-à-dire, qu'il a pris la doctrine « tortue des hérétiques, et par des écrits ardens, non « du feu divin, mais infernal, a séduit beaucoup de ca- « tholiques. »

Sur une colonne, près la chaire, était l'effigie de Claude d'Espense, allié, par sa mère, à la famille des Ursins, théologien très renommé, qui laissa beaucoup d'écrits sur les livres saints, et mourut le 5 octobre 1571, après s'être acquis une grande réputation par son érudition et sa profonde connaissance de la plus subtile théologie.

L'échevin Omer Talon, qui joignait à la science des lois une facilité de parole prodigieuse, était aussi déposé dans les caveaux de l'église. Ce fut lui qui, à l'ouverture des États de Rouen, tira d'affaire le prévôt des marchands Langlois, embarrassé dans sa harangue. « Il prit

« la parole et parla en son lieu (ce qu'il fit fort vertueu-« sement) ; chacun en étant ébahi, le roi, tout en gaus-« sant, en donna la solution, disant que son prévôt avait « la langue au talon. »

Le roi Henri se plaisait à gausser; mais j'aime à croire, pour son honneur, que la plupart des anecdotes qu'on lui attribue sont aussi fausses que ridicules. En voici une dont malheureusement il n'est pas possible de douter.

Le maréchal de Beaumanoir chassait dans la forêt du Maine; des charbonniers, attirés par le bruit, s'étaient approchés pour le voir passer. Un valet du maréchal remarquant qu'un de ces manans, nommé François Trouillac, avait conservé son bonnet, courut le lui arracher, et, à la surprise générale, découvrit une tête ornée d'une grande corne. Le maréchal trouva plaisant d'emmener ce malheureux; il le présenta au roi, qui rit beaucoup, et toute la cour avec lui. Ensuite Henri IV le donna à un de ses valets d'écurie, pour gagner de l'argent en le montrant au peuple. C'est ainsi qu'un roi, renommé pour sa bonté, disposait de la personne d'un de ses sujets. Sans doute que le valet d'écurie aura pu se louer du maître ; mais l'infortuné, promené de foire en foire, livré à la risée et au mépris de la populace, n'avait-il pas droit de le maudire ? Et la postérité, juge sans haine et sans crainte, avant de sanctionner l'enthousiasme des apologistes du Béarnais, ne doit-elle pas mettre en parallèle sa conduite envers Trouillac avec la promesse de la poule au pot.

D'après de Thou, Trouillac avait au haut du front deux cornes faites et placées comme celles d'un bélier; mais,

selon L'Étoile, témoin oculaire, cet homme ressemblait parfaitement à un satyre, ayant le devant de la tête chauve, la barbe rousse et par flocons, comme aussi les cheveux de derrière; il portait au milieu du front une corne tellement recourbée en dedans, qu'elle lui serait entrée dans le crâne si on ne l'avait coupée de temps en temps. Cette difformité lui était survenue à l'âge de sept à huit ans. Trouillac, pour éviter les plaisanteries et se soustraire à la honte, s'était retiré loin des villes. Devenu charbonnier, il gagnait assez pour se suffire et vivait heureux de son obscurité. A trente-cinq ans Beaumanoir le rencontre; il devient un moment la distraction des gens de cour, sert d'aliment à la curiosité du peuple; quatre mois après il était mort de chagrin, enterré par charité dans le cimetière de l'église de Saint-Côme; et, pour dernier outrage, les plaisans, railleurs jusqu'à la barbarie, gravaient sur son tombeau cette épitaphe ridicule :

Dans ce petit endroit à part
Gist un très singulier cornard;
Car il le fut sans avoir femme.
Passans, priez Dieu pour son âme.

AUGUSTE DE SANTEUL.

L'Ère Napoléonienne.

Quel est cet homme qui, grandissant tout à coup entre un siècle qui finit et un siècle qui commence, semble arrêter la marche successive des choses et la communication du passé avec l'avenir; qui, par la multitude de ses actions, représente en peu de temps tout un siècle, et par l'immensité de son nom toute une dynastie; qui jette le niveau de sa puissance sur les empires, érige à la gloire des colonnes triomphales sur les débris des autels de la liberté; et qui, se nommant lui-même l'homme du destin, complète en effet, à lui seul, toutes les phases de la destinée humaine, par son élévation rapide et incroyable, par son apogée éclatant de grandeur, et par sa chute qui ébranle le monde à l'égal de ses triomphes? — Il excite l'enthousiasme et provoque la haine; il joint une volonté inflexible aux prestiges de la séduction; il contraint et persuade, protége et opprime, élève et détruit. Il a l'audace d'Alexandre, de César, l'ambition, l'éloquence et la valeur; comme Charles XII, il faisait et défaisait les rois; comme Pierre-le-Grand, il régénérait un empire; il mit à son côté l'épée de Frédéric, et sur sa tête la couronne de Charlemagne. — La France, livrée à l'anarchie, respire, l'autel

se relève, les lois reprennent plus de force et de clarté ; le peuple, las de ses tyrans, qui se renversent tour à tour, reconnaît un maître ; il a comprimé la licence, il menace la liberté : aujourd'hui libérateur, despote demain. — Mais la victoire use, en courant, nos fers, et n'en fait sentir le poids qu'aux vaincus. — Il avait fait du pouvoir un trône, et un sceptre du glaive ; il est devenu usurpateur par l'abus de la puissance : l'oppression est toujours et partout illégitime.

Napoléon, c'est le nom impérial du dominateur des rois, le nom qui commence une époque, et qui n'a d'origine et de fin qu'en soi-même. Napoléon-le-Grand, c'est le titre individuel composé de tous les sacrifices publics, le titre fastueux que, du haut de ses monumens, l'orgueil de la puissance semble jeter comme un défi à l'inconstance de la fortune ; c'est l'astre qui éblouit et dessèche, le gouffre qui absorbe, la digue qui arrête, comme le géant Adamastor, pour dire au génie des nations : « Tu n'iras pas plus loin ! » — Mais ce génie ne connaît point de limites, et les colonnes même d'Hercule avaient été franchies.

Si le nom de Napoléon est celui du conquérant auquel la France appartient, le nom de Bonaparte est celui du guerrier qui appartient à la France. Lorsque les cris de victoire se confondaient avec des acclamations de liberté, les Français s'écriaient dans leurs fêtes : « C'est le premier de nos héros ! » Et, plus tard, le soldat dictateur dit aux Français dans ses triomphes : « Vous êtes un bon et grand peuple ! » Les rôles étaient changés : la nation avait applaudi aux services d'un grand général ; l'empereur applaudissait à son tour aux services d'un *bon*

peuple, dont toutes les ressources étaient prêtes à sa voix, d'un *grand peuple* qu'il représentait aux yeux de l'Europe, à laquelle il pouvait dire, à plus juste titre que Louis XIV: « La nation française, c'est moi. »

Bonaparte est l'homme des grandes espérances, Bonaparte est encore l'homme des grands souvenirs; on le mesure lorsqu'il s'élève, on le mesure lorsqu'il tombe. Ce nom décrit une ellipse immense de l'obscurité à la gloire, de la gloire au malheur. Le jour poétique n'est point dans l'éclat stationnaire de l'astre qui contemple lui-même d'un œil de feu l'immensité qu'il domine. Ce jour inspirateur est dans les progrès inattendus de la lumière qui s'empare de l'horizon, ou dans ce couchant lointain où va s'ensevelir cette splendeur qui pâlit et s'efface. L'espoir et le regret sont le point de départ et le terme de la vie humaine, et par conséquent de la poésie qui s'élance, brillante d'avenir, ou reprend, mélancolique, les traces fugitives du passé.

Ainsi c'est en considérant tout ce que Bonaparte doit être et tout ce que coûte au monde un si grand enfantement, c'est en replongeant sa vue dans tout ce qu'il fut, dans tout ce qu'il aurait pu être, que l'imagination s'exalte, s'étonne, se confond. Il est l'homme du sort quand il suit son étoile; il l'est plus encore quand elle se cache à ses yeux. Mais, au moment où elle fait resplendir ses diadèmes, trompeuse, elle pèse sur lui de tout le poids de la prospérité : tel est le Napoléon oublieux de l'île de Corse, imprévoyant de l'île d'Elbe. — Bonaparte reparaît encore avec toute la terreur de sa renommée; et Napoléon ne se remontre que pour un instant sur le trône, sur ce siége doré, comme il l'ap-

pelait, qui déjà s'était affaissé sous lui. — Enfin il ne reste plus que Bonaparte et sa troisième île, Sainte-Hélène. C'est encore lui...., malheureux il est vrai, mais grand par ses souffrances mêmes; satisfaisant, par une cruelle et lente expiation, à toutes les vengeances du sort, excepté à l'injustice de ceux que le bonheur voit toujours à sa suite, que le pouvoir compte pour ses esclaves et le malheur pour ses ennemis.

Ainsi se clôture cette période historique, cette ère napoléonienne, cette marche d'événemens amoncelés dans un court espace, cette grande époque pleine de gestes et non d'années, qui tronque et mutile la fin d'un siècle et le commencement d'un autre, desquels, en apparence, elle semble se détacher, mais dont elle paraît à l'œil investigateur la conséquence et le principe. — La licence, en effet, ne peut que se briser dans le despotisme; le despotisme à son tour ne peut que conduire à la liberté : heureux les peuples qui, pour l'obtenir, pourraient n'être pas soumis à de funestes épreuves!

La liberté, la gloire, que ces noms sont harmonieux à l'oreille des hommes! malheur à qui les veut séparer! On a dit, en phrases plus ou moins sonores, que la gloire nous avait dédommagés de la liberté. — Rien ne la remplace. Si la gloire des conquérans est dans l'oppression, celle des peuples est dans la liberté. Que ces deux puissans mobiles soient aux prises, le dernier triomphera. — Napoléon en est le plus étonnant exemple.

Il est des époques où la masse d'une nation est emportée d'un mouvement plus rapide. Cette rapidité ajoute singulièrement à sa force; et, telle que la pierre que la fronde a fait tournoyer, si cette masse qu'agite le génie

des révolutions vient à heurter d'autres peuples, elle communique à ces grands corps son mouvement, ou choque plus violemment encore leur résistance. Ainsi la France agissait sur le reste de l'Europe lorsque Bonaparte parut. — Mais cette France obéissait simultanément à la double impulsion de la force morale et de la force matérielle, qui tendaient au même but, la liberté, et qu'il ne fallait point désunir. Bonaparte les sépara : il ne voulut de la première que l'enthousiasme, moyen nécessaire pour entraîner la seconde et la précipiter aveuglément dans la carrière illimitée des conquêtes. Il chercha à accroître cette force matérielle, représentation du pouvoir absolu ; et, en atténuant d'un autre côté la force morale, il laissa en arrière tout ce qui ne s'accorde pas avec ce pouvoir, c'est-à-dire, l'esprit philosophique, l'indépendance de la pensée, protecteurs de la dignité de l'homme, et par conséquent ennemis de tout despotisme. Il arrivait à point nommé pour refouler leur influence. On accusait les philosophes de tous les crimes de la révolution (tant de gens crédules le répètent encore sur parole) ! Le nom de philosophie était devenu aussi odieux que celui de liberté et de raison. Mais on a beau souiller et dénaturer les noms : la raison, la liberté, la philosophie, doivent entraîner et épurer dans leur cours les préjugés que l'ignorance, auxiliaire de la tyrannie, oppose à leurs immenses bienfaits.

On sait que Napoléon n'aimait point Voltaire, qui, malgré les torts qu'on peut lui reprocher, n'en conservera pas moins la gloire d'avoir prêché la tolérance et combattu victorieusement le fanatisme. Je ne sais si cette puissance du génie qui soulevait le grand levier de l'es-

prit humain, et qui avait fait d'un auteur l'égal des princes, n'importunait pas celui dont la puissance ne pouvait s'accommoder d'aucun contre-poids. Le folliculaire du Journal de l'Empire semblait être chargé de succéder au rôle de Fréron, qu'avait stygmatisé sur le théâtre même l'illustre auteur de l'*Écossaise*. — Fréron, du moins, avait déclaré la guerre à Voltaire avec l'audacieuse témérité du pygmée qui s'avancerait au combat contre un géant; son imitateur remuait sans courage la cendre du célèbre écrivain, dont la renommée devenait surabondante dans le nouveau siècle dont s'emparait un conquérant. Mais Bonaparte devait partager avec Voltaire lui-même cette dernière gloire, commune à tous les grands hommes : il lui était aussi réservé de trouver des Geoffroy.

Il devait s'en rencontrer parmi les écrivains qui avaient flatté sa puissance; et je ne descends pas jusqu'à ceux qui sans doute ne prétendent pas à ce titre, et qui, accoutumés à dédier leurs tributs d'un jour à la circonstance (divinité qui dévore ses enfans), peuvent impunément se reproduire toujours pour demeurer toujours inconnus, et auxquels il suffit de changer, en l'honneur de leur nouveau personnage, l'air ou le refrain des mêmes couplets. Bonaparte une fois déchu ne se vit point flatté. — Il aurait fallu commencer par là pour son propre avantage, surtout pour celui de la France.

Napoléon encourageait les arts, à l'exemple de Louis XIV. Mais ce prince récompensa médiocrement de grands génies. L'empereur pensionna largement des hommes médiocres. Il ne fut pas, il est vrai, secondé par le progrès des lettres. S'il favorisait les talens, il comprimait, comme

je l'ai dit, l'indépendance, sans laquelle les talens ne sont jamais que vulgaires et uniformes. A un certain degré de croissance, il ne leur était plus permis de grandir; arbres de luxe, ils subissaient le niveau et la taille. Les livres circulaient, comme la monnaie, à l'effigie du maître. Le rémunérateur désignait au public les artistes de son choix, au lieu de laisser au public le soin de marquer leur place. Par là, le désir des distinctions et des récompenses remplaçait l'amour de la gloire.

Quand on s'attache à la faveur, on tourne aisément avec le vent qui la souffle. Ainsi les flatteurs de l'empire replâtrèrent leurs vers et leurs discours obligés, en faveur de la restauration; plusieurs ne rougirent point d'insulter aux revers du souverain qui les avait accoutumés à des sinécures privilégiées. — Ce n'était point là le caractère des grands écrivains d'un autre temps, dont la reconnaissance plaidait si noblement la cause de leurs protecteurs déchus.

Malheureusement les fautes de Napoléon n'avaient pas été funestes à lui seul! — Sa statue gisait au milieu de nos ruines.

L'Athénien qui se lassait d'entendre appeler Aristide *le Juste*, n'était point excusable: la justice fait le bonheur des hommes, qu'elle rétablit dans tous leurs droits respectifs, fût-ce aux dépens de celui qui l'exerce. On peut se lasser plutôt d'entendre donner sans cesse le nom de *grand*, parce que ce titre n'est guère acquis qu'aux dépens de tous ceux qu'il place si fort au-dessous de l'homme démesuré qui le porte, et qui les écrase.

Le malheur seul peut faire pardonner cette grandeur trop pesante à ceux qui l'admirent. Nous aurions oublié,

si le grand homme eût pu être toujours heureux, qu'il était de cette même espèce qu'il dominait de si haut.

— Malheureux, nous revendiquons et sa gloire et son infortune : celle-ci permet à ses semblables de s'enorgueillir de la première.

C'est donc par ces contrastes surprenans, par cette péripétie du destin, que le personnage de Bonaparte devient éminemment poétique : le commencement, le milieu et la fin de sa vie, font de cette figure grandiose l'unité la plus diverse qui existe. Comme le Prométhée d'Eschyle, il expie sur un rocher l'audace d'avoir dérobé le feu du ciel ; comme l'Achille d'Homère, absent, il remplit encore l'Europe, mais avec cette différence qu'il ne doit plus reparaître. Il était le spectacle du monde, il en devient le spectateur : — dès qu'il est en repos, le monde, dont il embarrassait la marche, fait un pas vers la liberté.

Qu'on m'explique maintenant pourquoi les partisans d'une liberté *absolue*, et de la souveraineté du peuple poussée à ses dernières conséquences, invoquent sans cesse le nom de l'homme qui ne voulut d'*absolutisme* que le sien ! — N'avait-il pas abattu les mille têtes de l'hydre républicaine ? Son ombre, seule, ne doit-elle pas consterner l'anarchie ?... — Aussi le peuple, qui se souvient, lui garde sa reconnaissance pour l'avoir sauvé de la république. Le sentiment intime de ce peuple est honorable : il console cette grande ombre, si long-temps veuve de sa statue, lâchement outragée par l'ennemi, et par quelques Français bien plus lâches encore ! il regrette les jours de ses victoires, si chèrement achetées : — il ne lui en reste rien ! — il maudit la honte, la tra-

hison de 1815 : « Un Bonaparte, s'écrie-t-il, pour réparer cet odieux 1815! » — Mais un forcené joueur, tel que Napoléon, gagne et reperd un empire avec la même facilité; et il n'appartient pas plus à un monarque de jouer à *quitte ou double* la destinée d'une nation, qu'à un père de famille de commettre au hasard l'avenir de tous les siens. — Et puis, si vous pouvez, reconstituez l'époque, les circonstances, les hommes; car il faudrait tout rétablir pour remettre la partie où elle en était, tout comme sur l'échiquier on relève dans la même position les diverses pièces pour recommencer un coup. — D'ailleurs, la chance fût-elle opportune, un Bonaparte ne se refait point. — Livre unique, original, sans imitateur ni modèle; point de continuation ni de second tome.

Les différentes formes de gouvernement par lesquelles on a passé tendent aujourd'hui à se modifier l'une par l'autre. La phase des conquérans est accomplie, le champ des conquêtes n'est plus ouvert qu'à la civilisation. On a vu des croisades pour la religion, on en a vu pour la liberté; — consciencieuse croyance, en effet, sous la prédication du sabre! étrange liberté, sous l'empire de la baïonnette! — Je hais le fanatisme, de quelque drapeau qu'il se couvre. La raison, la nécessité, la conviction, voilà la véritable propagande! — La liberté, pas plus que la religion, ne doit être prêchée les armes à la main.

Napoléon, d'ailleurs, si grand qu'il fût, ne fut qu'un homme épisodique et de brusque transition. Un Napoléon, en un mot, ne peut être repris en sous-œuvre. — Anachronisme au siècle des lumières!

Il l'avait bien compris, cet impérial jeune homme,

qui s'est éteint, fils inconnu d'un si glorieux père! — Une lente maladie le consuma. — Mais compte-t-on pour rien ces causes insolubles pour l'art de guérir, ce poison moral sans antidote, cette flamme sans aliment, cet insupportable fardeau d'un nom qui pèse sur toute une destinée? — Lorsqu'on tient à une chose qui ne peut plus être, et qu'on ne peut pas être autre chose, que faire dans la vie? — La tempête se brise, en grondant, contre un rocher; le dernier flot expire, lent et plaintif.

NESTOR DE LAMARQUE.



Poésie.

L'ESPÉRANCE CÉLESTE.

ODE.

De l'homme que le sort accable
Quand les jours ne sont qu'un long deuil,
Quand le malheur impitoyable
De sa porte envahit le seuil;
Quand ses amis, voilant leur tête,
Craignent d'affronter la tempête
Qui s'amoncelle sur son toit,
Qu'ils ont secoué la poussière
De sa tente ou de sa chaumière,
Pendant l'orage qui s'accroît;

Et quand l'arbre que l'homme embrasse
Sous la foudre éclate brisé,
Que rien n'apparaît dans l'espace
Où son cœur languit délaissé,
Il ne voit pas errer dans l'ombre,
Il n'entend pas cet ange sombre
Agrandi par sa cruauté,
Qui, roulant d'abîme en abîmes,
Jeta la mort à ses victimes
Sous le nom d'immortalité.

Et pourtant, dans le noir Averne,
S'élèvent des bruits effrayans;
On voit jaillir de leur caverne
L'essaim des esprits malfaisans.
«Dans nos rangs viens choisir un maître;
«Marche avec nous,» dit chaque traître
Masqué par un bandeau de fleurs;
«Voici la coupe de la vie;
«Tu n'en as goûté que la lie:
«Nous t'en offrirons les douceurs.

«Notre pouvoir va faire éclore
«Un jour magique et radieux.
«Je suis Vénus, et voilà Flore,
«Mars et Plutus comblent tes vœux.
«Nous avons cédé le tonnerre,
«Mais on ne cueille sur la terre
«Que le fruit par nos mains semé.
«Les champs nous doivent leur parure;
«Dans le livre de la nature
«Notre culte est seul imprimé.

«Tourne les yeux. Qu'il est aride
«Le sentier où tu t'es placé!
«Crois-tu de sa pente rapide
«N'être pas bientôt repoussé?
«Vois-tu ces barrières qu'on place,
«Comme pour digue à ton audace?
«Qu'est-il entre le ciel et toi?
«N'as-tu pas vu fuir l'espérance?
«N'es-tu pas resté sans défense?
«Ne s'est-on pas ri de ta foi?»

Ils ont dit, et l'homme chancelle.
L'angoisse a sillonné son front.
A l'entourer, l'essaim rebelle

Plus que l'éclair du ciel est prompt.
Il va céder... son âme est lasse...
Avant qu'au ciel son nom s'efface
Il forme encor un vœu plaintif...
Oh! qu'il est brillant, le spectacle
Qui vers le divin tabernacle
Attache son regard captif!

La lumière pure et céleste
S'épanche, et de ses vagues d'or
Entoure une beauté modeste
Que célèbre un divin accord.
Aux sons de la harpe des anges,
Là, des séductrices phalanges
Tombent les soldats démasqués;
Mais leur chef, de son aile immense
Voile encor chaque coup de lance
Dont leurs flancs hideux sont marqués.

Ils ont fui : la vision reste;
Le malheureux est consolé.
«Je suis l'Espérance céleste,
«A dit un soupir modulé.
«Fleur à l'astre du jour fidèle,
«Vers Dieu mes regards et mon aile
«S'élèvent, se tournent sans fin;
«Car de ce soleil ineffable
«Le rayon brillant et durable
«Ne marque ni soir ni matin.

«Sœur de la terrestre Espérance,
«Mon nom plus tard fut prononcé;
«Car elle trompe, et je m'avance
«Vers celui qu'elle a délaissé.
«Son ancre est au vaisseau qui passe;
«La mienne, plus haut que l'espace,

«Va chercher dans l'éternité,
«Sous un océan sans orage,
«Une grève où chaque naufrage
«Jette au port de félicité.

«Viens, malheureux, et que mon aile
«Soulève tes faibles genoux;
«Nous irons, comme l'hirondelle,
«Demander un climat plus doux.
«La route de rocs hérissée,
«Les ronces, la terre glacée,
«Te verront passer sans douleur;
«Tes yeux, quoique chargés d'un voile,
«En s'élevant verront l'étoile
«De ton ange libérateur.»

Madame B. G. Mermet.

ÉLÉGIE.

A MON ANGE.

Je voudrais ressembler à ces femmes légères
Qui passent en jouant, sans comprendre les pleurs;
Souriant à la vie, oubliant ses misères:
Pour elles nos vallons sont parsemés de fleurs.

Sur un sable argenté, dans leur joyeux voyage,
Le flot qui les soutient roule limpide et pur;
La terre est sans venins, le soleil sans nuage:
Au ciel leurs yeux n'ont vu que sa voûte d'azur.

Rien n'a blessé des cœurs que le plaisir enflamme;
Rians et doux, leurs jours semblent un long printemps;
Et moi, sur les écueils où se brise mon âme,
J'entends gronder la foudre et mugir les autans.

L'horizon m'épouvante, et je suis si timide!
Le calme est si trompeur, et l'orage est si près,
Que je n'ose livrer à l'élément perfide
Ma nacelle fragile et ses faibles agrès.

Où me conduirait-elle, et sur quelle autre rive
Irais-je demander un breuvage sans fiel?...
Quel ange soutiendrait ma démarche craintive,
Ou, priant près de moi, m'inviterait au ciel?

Oh! ce monde inconnu qui fourmille d'étoiles,
Comme il doit être grand! comme il doit être beau!
Ange des nuits, sur moi laisse tomber tes voiles!
Ange, fais-moi rêver les secrets du tombeau!

Dis-moi quels sont les biens de cette autre patrie
Où jamais la vapeur n'obscurcit le soleil?
Est-il quelque mystère où s'épure la vie?
Est-ce un bonheur sans fin? est-ce un profond sommeil?

Car, vois-tu, mon bel ange! ici-bas je m'attriste;
Rien ne flatte mes jours, et tout m'aide à mourir:
Dans cette autre contrée il est temps que j'existe:
Là tu m'épargneras tout ce qui fait souffrir.

Oui, je me cacherai sous ton aile divine,
Et tu m'entraîneras comme une ombre du soir
Dans l'immense palais que mon âme devine,
Où, peut-être, mes sœurs viendront me recevoir.

Nous y rappellerons les projets de l'enfance,
L'avenir gracieux que nous avions rêvé;

Et moi je leur dirai que ma part d'existence
Ne valait pas le sort qui leur fut réservé.

Ah! loin des bruits du monde emporte-moi, mon ange!
Que près de toi j'assiste aux célestes concerts;
J'ai besoin de goûter un repos sans mélange:
Je respirerai mieux dans le vague des airs.

Et pourtant la nature est vaste, riche et belle;
La forêt verte et sombre, et les coteaux dorés:
Sur l'arbre vigoureux le fruit se renouvelle,
Et l'onde réfléchit ses trésors empourprés.

Mais moi, sans nul espoir des fêtes de la terre,
Je me suis exilée en des lieux inconnus,
Lasse de réclamer de ce brillant parterre
Un brin d'herbe, une fleur, qui n'y sont pas venus.

Madame ÉVELINE DESORMERY.

Avril 1833.

LA PRIÈRE.

ODE.

De tes coursiers lassés abandonnant les guides,
Soleil, tu vas dormir dans les gouffres humides.
Assise maintenant sur le trône des airs,
La nuit d'un crêpe noir couvre son front d'ébène,
Et, dans l'espace immense où son char se promène,
Éclipse tes brûlans éclairs.

Déjà rien n'interrompt son lugubre silence;
On n'entend plus l'oiseau qui dans l'éther s'élance;
De l'homme infortuné sommeille la douleur;
Et moi, dans ses transports je laisse errer mon âme
Sur ce cintre mouvant, beau d'azur et de flamme,
Qui d'un Dieu cache la grandeur.

Quand la plaine des cieux devant moi se déroule,
Je sens que mes pensers soudain naissent en foule,
Et mon cœur sans témoin, s'agite en liberté.
D'un spectacle divin, contemplateur fragile,
J'attache un œil rêveur sur l'étoile mobile
Qui jette, en fuyant, sa clarté.

Tableau de l'univers que mon regard admire!
Non, ce n'est pas toi seul que doit chanter ma lyre;
C'est celui qui d'un souffle éveilla le néant;
Suprême intelligence à qui tout est possible,
Il dit, et du chaos le monarque terrible,
Sous son bras tombe en frémissant.

Être infini, seul roi que la nature entière
Adore en prosternant son front dans la poussière,
Comme elle, je t'invoque et te salue encor.
Toi, qui donne à la mer un bassin pour son onde!
Toi, qui jadis d'un mot de ta bouche féconde,
Embrasait l'astre aux cheveux d'or!

Pour toi, tel qu'un passé l'avenir se révèle;
Le monde tout entier palpite sous ton aile;
Et ta gloire sans fin vit et repose en soi.
Les fils du sombre abîme, à ta voix enflammée,
Pâlissent aux enfers, et la terre alarmée
Entend ton immuable loi.

Ah! que suis-je à tes yeux? esprit grand et sublime!
Oui, c'est ton feu sacré qui m'éclaire et m'anime,
Qui, de mes ans promis aux horreurs du trépas,
Rallume à chaque instant la flamme vacillante,
Et donne chaque jour à mon âme brûlante
Un feu qui ne s'éteindra pas.

Alors qu'en nos vallons descend une ombre amie,
Faible mortelle, au moins permets que je te prie.
Seigneur! daigne écouter mes nocturnes accents;
Incline jusqu'à moi ton oreille attentive;
Si j'effleure un moment ma harpe fugitive,
C'est à toi que j'offre ces chants.

Mon esquif a vogué sans craindre de naufrages;
Et, sur la vaste mer où sifflent les orages,
J'imprime sans effroi mes pas audacieux.
Mais si ma lèvre boit au vase de la vie,
A ce festin trop court l'Éternel me convie,
Et veille sur moi dans les cieux.

Anathème à celui qui, bravant sa puissance,
Insulte en ses décrets sa juste providence!
Sa voile se déchire au vent du désespoir.
Moi je n'ai point maudit l'instant qui m'a fait naître;
Je n'ai vu dans la vie, où Dieu m'a fait paraître,
Qu'un jour dont la mort est le soir.

C'est en vain que l'impie élève un front superbe!
Quoi! le foudre des cieux peut-il frapper une herbe!
Non : les sombres autans ne l'aperçoivent pas.
Fils des monts orgueilleux, quand mugit la tempête,
Le chêne élève en vain son impassible tête:
Il tombe et roule avec fracas.

Qui se révolterait contre le Très-Haut même,
Quand, soumise à son bras, sa volonté suprême
Peut ouvrir sous nos pas les gouffres du néant?
Ah! loin de moi, grand Dieu! cette plainte hardie.
Oui, j'admire en l'aimant ta grandeur infinie;
Je t'offre un hommage innocent.

Comme l'aigle qui vit sous un ciel solitaire,
J'ai fui loin des sentiers où marche le vulgaire,
Et d'un pied dédaigneux j'en ai courbé la fleur.
Que m'importe la gloire et son bouillant délire!
Dieu fort, être incréé, c'est toi que je désire;
C'est toi qui peux remplir mon cœur.

Roi des siècles sans fin! père de la nature!
Seul tu sais m'embraser d'une ardeur sainte et pure.
Quand jouirai-je en paix de ta divinité?
Je ne veux rien au monde, et ma pensée avide,
Pour n'aimer que toi seul et m'entraîne et me guide
Aux plages de l'Éternité.

Héloïse Pillard,
Agée de quatorze ans et demi.

Château de Chasoy.



Revue.

*Adolphe Mazure. — Ackermann. — Laviron et Galbacio. — Servan. — Eusèbe de Salle. — Madame de Thélusson. — Bulwer. — Fournier et Arnould. — H. de Latouche. — Henri Berthoud. — Saint-Hilaire. — Le lieutenant-général D***. — Pouchon. — De Boissieu. — Édouard d'Anglemont. — Quaglia. — Lange.*

COURS DE PHILOSOPHIE; par M. Adolphe Mazure, ancien élève de l'École Normale, professeur de philosophie au collége royal de Poitiers (2 vol. in-8°. Prix : 12 fr.) Chez Hachette.

Ce livre est un reflet de l'école éclectique moderne. La critique pourrait s'arrêter à cette analyse, si l'auteur ne nous révélait plus de talent encore qu'il n'en déploie, et si son ouvrage n'était pas une des mille expressions de l'état actuel des esprits.

M. Mazure est professeur, donc il est éclectique ; l'un est une conséquence de l'autre, car l'éclectisme est aujourd'hui la seule philosophie possible dans l'enseignement. Ce n'est pas un système sorti un beau jour, sans sa raison d'être, du cerveau de tel philosophe, c'est l'époque elle-même. Tout ce que nous faisons depuis dix-huit ans, non-seulement en politique, mais en art, en littérature, en religion et en mo-

rale, c'est de l'éclectisme, ne nous en déplaise. D'abord aux premiers jours de la restauration, assemblage confus d'élémens discords et hétérogènes, chocs et combats entre eux; tentatives d'absorption et de conversion; puis, lassitude de guerre, tendance à s'unir, à se combiner, fusions et transactions reconnues nécessaires par tous les esprits sages et clairvoyans... L'éclectisme enfin était dans les choses quand il arriva à l'idée, à la théorie; quand il se posa au pouvoir en 1828, et reçut son baptême de la philosophie dans un enseignement illustre et mémorable par son influence régénératrice. Temps de douce espérance et de courte mémoire, jour dont l'aurore fut belle et le midi sombre; où le fleuve du progrès, contenu dans des digues prudentes, semblait devoir long-temps couler calme et limpide!...

Mais si, dans le dessein de la Providence, la société devait suivre ce mouvement, la liberté humaine qui exerce une part de pouvoir dont on n'a pu, jusqu'à présent, assigner les bornes ni l'étendue dans les événemens du monde, la liberté humaine suscita des obstacles. D'aveugles volontés luttèrent pour nous ramener le passé; elles devaient succomber, et elles succombèrent. Le principe d'avenir gagna du terrain, sans nul doute; mais ignoré encore, bien que pressenti, il fut revendiqué par toutes les opinions qui se prirent, et qui se donnèrent pour lui de bonne foi; car c'est là l'erreur éternelle de l'esprit humain : l'avenir n'appartient à aucune opinion, à aucune doctrine exclusive; l'unité sociale, sous une forme toujours changeante et toujours imprévue, sort peu à peu des élémens de vie, de vérité répandue dans le monde.... L'œuvre accomplie, l'humanité recommence une carrière de développement. C'est cette vie nouvelle que nous attendons, mais son flambeau n'a pas encore dissipé nos ténèbres. — Voilà ce qui fait qu'en 1830, après le combat, au grand étonnement des passions politiques, nous nous retrouvâmes à peu près dans les mêmes conditions d'existence sociale, condamnés à ne vivre encore, pendant un temps indéfini, que de débris, d'ébauches et de transactions.

En cet état de choses que peut être la philosophie, sinon éclectique? Tant que nos destinées morales seront en litige, et *les peuples dans l'attente*, le devoir de la science la plus élevée, de même que celui du pouvoir, sera de concilier toutes les opinions; l'expression haute et impartiale d'une semblable époque doit être éloignée de tout dogmatisme. Les vraies philosophies, comme les sociétés, se formulent elles-mêmes insensiblement; elles sont l'ouvrage du temps, de la nature des choses, et non des inventions des hommes.

A chacun sa mission pourtant. Il est des esprits doués d'une sorte de prescience, *du génie de l'avancement*. Semblables à ces voyageurs qui s'élancent, intrépides, aux rivages de terres inconnues, où trop souvent ils laissent leur vie, ceux-là ont la mission de marcher en avant. Ce sont les initiateurs appelés prophètes, poètes, sages ou insensés, selon les temps, les lieux. Ils ont droit aux vives sympathies de tout ce qui croit au progrès de l'humanité; mais reconnaissons que la science ne peut admettre, comme principes, leurs inspirations, si souvent trompeuses.

A d'autres esprits donc appartient le terrain de la réalité, de ce qui fut, de ce qui est; à eux le soin d'enregistrer les faits constatés par l'observation. Cette tâche aussi est grande et belle; et elle offre non-seulement une gloire solide à acquérir, mais même une gloire d'éclat, alors qu'il est donné d'arriver le premier pour révéler toute une époque, dont nul encore n'a dit le nom. — Tel fut M. Cousin en 1828.

Venu après les chefs, M. Mazure se borne, ainsi qu'il nous l'annonce: « *A se rendre l'interprète de ce qu'il y a de plus nouveau dans la pensée générale, à faire l'office du miroir qui reçoit et concentre les rayons lumineux pour les renvoyer sur la circonférence extérieure qui l'environne...* » — Ce ne sera certes pas nous qui blâmerons un professeur de se vouer à l'éclectisme dont nous venons de signaler la convenance actuelle et la nécessité dans l'enseignement. Mais l'éclectisme bien compris est vaste, on peut s'y déployer... Et nous regrettons que l'auteur s'y enferme scrupuleusement dans la route tracée par les maîtres, qu'il

fasse de la philosophie plutôt avec les livres qu'avec les choses. On sent qu'il n'est pas fait pour un rôle aussi humble en voyant le talent qu'il met à rassembler les rayons épars de la science et la teinte poétique dont il les renvoie colorés.

Disons-le franchement : le professeur a, dans ce livre, enchaîné le penseur. Le premier a voulu acquitter sa dette par la production d'un ouvrage classique dans lequel il s'efface lui-même, pour l'amour de l'école ; le second, dans ce plan, n'a pu se révéler que par l'intelligente appréciation des idées d'autrui, ou par ses regrets exprimés dans de belles pages mélancoliques sur l'impuissance de la raison humaine. Car, dans sa trop prudente réserve sur toutes les questions qui n'ont pas encore été résolues, il récuse la philosophie, et se récuse lui-même, plutôt que d'entreprendre de combler l'abîme.

Hâtons-nous d'ajouter que si M. Mazure ne se montre pas assez absolu dans ses croyances philosophiques, il est, du moins, très prononcé contre celles qu'il rejette, et que si, parfois, on ne sait jusqu'où il admet, on voit toujours fort clairement jusqu'où il n'admet pas. Disciple de Platon, de Descartes, de Leibnitz, de Bossuet, de Fénelon, de Kant.... de toute cette noble et immortelle phalange de génies élevés dont notre âge n'est point dépourvu, il proteste d'abord contre le fameux axiome d'Aristote, cet axiome qui contient tout une philosophie : *Nihil est in intellectu quod non priùs fuerit in sensu.* Enfin, s'il est flottant, indécis, sceptique même à quelques égards, c'est dans les limites du plus délicat et du plus pur spiritualisme.

Nous ne le suivrons pas dans les sinuosités de la psychologie : ce voyage serait sans objet pour ceux qui connaissent le domaine ; et quant aux écoliers, c'est au livre lui-même qu'ils feront bien de s'adresser. Ils y trouveront exposées, dans un ordre parfait, les consciencieuses doctrines de l'école écossaise, agrandies de toute l'extension qu'elles ont reçue en France dans ces dernières années ; de nouvelles vues sur la logique et sur le beau dans l'art ; une analyse rapide et

ingénieuse des principaux systèmes de philosophie; tout cela dans un style plein de charme et d'élévation.

L'auteur a donc atteint le modeste but qu'il s'était donné? — Oui, mais il s'est aussi exercé au-delà en agitant de hauts problèmes. Et nous qui demandons autre chose à la science que des résumés de doctrines, ou que des exercices d'esprit, nous ne pouvons nous empêcher de faire un reproche à M. Mazure du manque de foi philosophique qui le fait louvoyer autour des questions les plus importantes sans espoir, sans désir d'en résoudre aucune. S'agit-il de l'union du corps et de l'âme, dont l'explication pourrait nous conduire *à dissoudre la matière dans l'esprit*, *ou à absorber l'esprit dans la matière*. «N'allons point, s'écrie-t-il, nous engager dans ces ténèbres.» — La même difficulté se retrouve-t-elle dans le passage obscur et inexpliqué encore de la sensation à la perception, M. Mazure nous dit que c'est là un *mystère*, et il se garde bien d'entreprendre de le percer. Il tance l'esprit humain de ne pas savoir ignorer. Cependant que cherche et que doit chercher la philosophie, sinon le rapport, le lien invisible qui, de la dualité, forme l'unité? Si, à sa poursuite se sont égarés et s'égarent tous les jours tant de nobles esprits, il est beau d'errer avec eux, de consumer sa force et son intelligence à s'approcher de plus en plus de la lumière pure.

Mais M. Mazure, qui pourtant adore la vérité, ne croit pas la raison humaine assez élevée pour l'atteindre et la renfermer tout entière. Aussi n'essaie-t-il point de concilier ensemble et la prescience divine et l'humaine liberté plus que l'esprit et la matière. « Qu'importe, nous dit-il, dans sa résignation, qu'importe que vous ne conceviez pas l'accord de ces deux grandes vérités?» Qu'importe! juste ciel! toute notre destinée est là.

Il déclare non moins insoluble la question de l'origine du mal, et, en un mot, toutes les questions ontologiques. Nous ne voulons point établir ici qu'il a tort ou qu'il a raison, mais, tout simplement, qu'il n'a pas la foi philosophique,

dont le propre est de reconnaître à l'esprit humain la mission sublime de comprendre tous les mystères et d'effacer tous les symboles.

La même indécision se retrouve chez M. Mazure à l'égard de tous les problèmes. Vient-il à rechercher s'il existe ou non dans les animaux un principe de spiritualité, il se plaît à nous exposer fort ingénieusement le pour et le contre; et puis, il conclut.... qu'il ne conclut rien. Il n'y a pourtant pas d'éclectisme possible en certaines matières. Les bêtes ont une âme ou n'en ont point une. Pourquoi reculer devant la logique ?

Nous l'avons dit en commençant; ce livre est tout empreint de l'esprit de l'époque : c'est l'éclectisme avec ses conciliations, ses impartialités ;... c'est aussi cet amour de la vérité qui enflamme le jeune siècle, amour idéal, indéterminé, ne sachant où réside l'objet de ses poursuites ; puis, un besoin de croire et des doutes accablans sur l'avenir social ; c'est enfin, on le sent, c'est, chez l'auteur, un mal à l'âme qui ne sait où se prendre, où se reposer. Cette âme élevée et mélancolique nous paraît destinée à trouver dans la religion une certitude et un bonheur que n'a pu lui donner la philosophie : c'est à la religion qu'elle en appelle contre la science, c'est dans ses bras qu'elle se console de l'impuissance de la raison. Étrange inconséquence ! M. Mazure résume un cours de philosophie, par le procès de la philosophie. Peut-être même sont-ce là ses plus éloquentes pages, mais elles sont, dans son livre, une anomalie. Il ne fallait pas commencer par proclamer la dignité de la raison humaine, l'excellence et l'autorité de la philosophie, pour finir par les humilier devant la religion. La religion, pour occuper le rang qui lui est dû, doit, dans toute doctrine, être prise pour guide et non pour refuge; et la philosophie, pour mériter son nom, doit accepter ou rejeter librement ce guide. Que, chez le penseur, le chrétien domine le philosophe, ou le philosophe le chrétien, mais qu'ils ne soient point divisés ; qu'ils marchent ensemble au même but, sous une même bannière, dans

un même esprit ; que le chrétien ne nous dise pas : « *L'énigme de la vie ! elle est tout entière dans ces deux mots : Épreuve et expiation,* » si, comme philosophe, il ne sait nous expliquer la vie par l'épreuve et l'expiation.

Alors qu'on ne croit pas à la puissance de la raison humaine pour sonder les voies de la Providence, on ne croit guère non plus au but providentiel de son libre développement dans le temps et l'espace. En un mot, qui ne possède pas la foi philosophique ne saurait avoir la foi historique. L'auteur le déclare pour son propre compte, dans deux articles remarquables [1] où il se résume et se montre tel qu'il nous avait paru dans son *Cours de Philosophie*. Le résultat, c'est qu'il récuse, en tant que science réelle, la philosophie de l'histoire. Entre l'histoire et la philosophie, il signale un abîme ; car, dit-il, « la philosophie poursuit des lois générales, l'histoire est le tableau éternellement mouvant des passions et des libertés aux prises.... La philosophie est le monde de l'absolu, l'histoire celui des faits, c'est-à-dire du contingent... » — Sans nous engager dans une discussion qui exigerait un volume, nous demandons si l'absolu et le contingent n'auraient, par hasard, nul rapport ensemble ; s'il n'y a point, entre eux, un lien harmonique, un lien senti et proclamé par le genre humain, quoiqu'on ne puisse toujours le comprendre ni l'expliquer ? — Comment concevoir, ou religieusement, ou rationnellement, une séparation entre ces deux termes ? Ce ne peut être, et ce n'est point la pensée de M. Mazure qui reconnaît une loi divine dans la loi morale imposée à l'individu. Mais, quoi ! l'homme aurait son but dans la vie, son étoile au ciel et l'humanité n'aurait pas les siens ! Elle errerait sans guide, et sans destination, sur une mer sans rivages, au gré seul des passions et des volontés divergentes de chacun de ses membres ! Non, non, il n'en peut être ainsi. Non, *le souffle des libertés humaines* ne poussera pas *le navire de l'humanité* dans des voies indé-

[1] Voir *la France Littéraire*, nos de décembre 1832 et mars 1833.

terminées. L'humanité, comme l'individu, a ses lois qu'elle ne peut enfreindre sans se suicider; elle est tenue en lesse par la nécessité, et sa liberté ne s'étend qu'aussi loin que sa chaîne. Sa chaîne! elle doit l'aimer, car c'est le joug de Dieu. Où s'en irait-elle seule, détachée de ce joug?...

Nous le répétons à M. Mazure, son génie est prédestiné aux inspirations religieuses, beaucoup plus, selon nous, qu'aux certitudes philosophiques. Qu'il se confie et s'abandonne à sa vocation, elle est sainte et belle. Qu'il ne la contraigne plus en se partageant: nous osons lui prédire qu'il y gagnera en bonheur, en talent aussi.... Et nous qui croyons que la science est le corollaire de la foi, que la tâche de l'intelligence est de remonter librement, par son propre effort, à la source de vérité, nous concevons la lassitude et le découragement de bien des esprits et des âmes, à la vue des chutes continuelles de l'humanité; nous nous attendrissons à leurs plaintes touchantes.... Mais nous continuons de suivre des yeux, avec amour et espérance, le beau vol de l'esprit humain, à qui Dieu n'aurait pas donné des ailes aussi puissantes pour retomber éternellement.

CAROLINE ANGEBERT.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE MADAGASCAR, DEPUIS 1642 JUSQU'EN 1831; par Ackermann (1 v. in-8°). Chez Gide.

Le mouvement est donné: nous nous jetons au dehors avec une incroyable envie d'apprendre et de voir par les yeux des voyageurs. Paris ne nous suffit plus; notre France est trop étroite. Déjà nos vieilles chroniques, ouvertes au flanc, ont rendu tout ce qu'elles avaient d'intéressant; le moyen-âge a été accouplé à tous les styles, à toutes les inventions, à toutes les idées; l'histoire moderne a été passée au fil des Mémoires: on n'a plus rien à dire sur l'Empire, peu sur la Restauration; les journaux politiques nous défraient au jour le jour. Ainsi faut-il, par nécessité, sinon par

goût, chercher ailleurs que chez nous de nouveaux élémens de lecture. Lisons donc des voyages, des récits incroyables d'expéditions; ressaisissons le sauvage, remontons dans sa pirogue indienne, voyons la zagaie courir dans l'air; arrêtons-nous au seuil de Tombouctou; écoutons d'autres langues; assistons enfin à la vie toute simple d'hommes encore dans l'enfance, voyons-les prendre, dans leurs relations avec les Européens, les vices civilisés plutôt que le bien-être de notre société; amusons-nous de leur luxe de vieux uniformes et de verroteries. Enfin, aventuriers comme les flibustiers, mais moins exposés, embarquons-nous en idée à la suite des frères Lander, de Jacquemont, d'Alfred Duvaucel, de d'Urville et d'Ackermann. Ce dernier ne se cite pas tant comme voyageur que comme historien. N'importe, il nous promène dans un beau et lointain pays, et rien ne pique la curiosité comme ces récits qui peuvent commencer de la sorte : « Il y avait une fois un peuple bien loin, bien « loin, etc. » Puis il y a ici plus que des anecdotes, plus que des lettres expédiées de l'Inde à propos d'une chasse au tigre, de la mort d'un prince de deux cents sujets, ou de celle d'un éléphant : il s'agit d'une de nos colonies, quand nous en avions encore, et que, grâce à certaines inexpériences de bonne volonté partant toutes de haut lieu, nous avons perdue peut-être sans retour. De même que les anciens avaient transporté l'enfer en Italie à cause des vapeurs du lac Averne, on a fait à Madagascar une réputation de cimetière, à cause des maladies de l'hivernage. On ne prenait aucune précaution; les forts étaient humides, les provisions en mauvais état, les vêtemens délabrés : hivernage, disaient les administrateurs, et le personnel de la colonie s'en allait, faisait chaque année, par la grâce de l'autorité ministérielle, le grand et éternel voyage. M. Ackermann, pénétré de son sujet (car il a été témoin des derniers abus), n'a pas craint de les flageller avec toute son indignation d'homme consciencieux et éclairé. C'est par l'histoire exacte et nue de la colonie depuis son établissement qu'il a mis en

saillie tant d'erreurs qui, en lassant de nous les naturels, les ont enfin jetés dans les bras de l'Angleterre. Préoccupé par cette série d'événemens, il aborde rarement la partie locale et descriptive. Dans son ouvrage, les descriptions relèvent toutes du sujet, et, loin d'être des hors-d'œuvre curieux et statistiques, elles appartiennent à l'action. L'auteur lui-même se hasarde une fois dans une longue promenade et fait trembler pour sa vie; car cette île, où dominent les Hovas, ces puissans alliés des Anglais, bout sous nos pieds. Un projet de colonisation nouvelle termine le volume. Ailleurs on tente, on annonce des découvertes scientifiques; ici nos déceptions commerciales sont exposées dans un triste jour. Il n'y aura pas un lecteur qui ne veuille faire une croisade contre *Ranavalo*, la farouche reine noire, la Sémiramis de Tintingue. Ce livre, qui a le mérite de résumer rapidement et avec beaucoup de lucidité une histoire dont les documens étaient épars et controuvés par les passions, offrira plus que de l'intérêt, c'est-à-dire de l'utilité. Il manquait.

REVUE DU SALON DE 1833; par MM. Gabriel Laviron et Bruno Galbacio (1 vol. in-8°; 12 vignettes). Chez Abel Ledoux.

Ceci a paru en forme de journal, par livraisons. Aujourd'hui que l'œuvre est complète et compose un beau volume, elle rentre dans le domaine des livres. Ma critique ne passera pas sur celle des auteurs de cette Revue; je veux seulement faire saillir le mérite de la leur. Elle repose tout entière dans ce principe : « Ce n'est pas assez pour peindre un homme de copier sa tête ronde ou ovale, sa face pâle ou colorée, son œil grand ou ses lèvres pincées. C'est l'âme qu'il faut faire comprendre, c'est sa puissance morale, son allure d'homme qu'il faut exprimer. La plupart ne voient dans une tête que les formes, et n'en rendent que l'apparence matérielle. L'homme qu'ils peignent se plaint et il a raison : car ce n'est pas lui qu'il voit sur la toile. »

Rien n'est plus juste. Les peintres d'aujourd'hui, grands chercheurs de la forme, négligent la pensée : il y en a quelques-uns à peine qui comprennent l'homme et fassent saillir sur la toile les passions de notre cœur. Dans le dernier salon surtout, ce défaut général s'est fait sentir. Outre le manque d'études, certains artistes que l'on rehausse tant, négligent l'étude physiologique de l'homme. Quelques-uns, amoureux du moyen-âge, ne comprennent rien au-delà d'un casque, d'une toque de velours : Ziégler sacrifie volontiers la face à l'habit. Un autre peindra vite et se contentera (c'est Horace Vernet) de semer un peu de gentillesse et de facilité sur de grandes toiles où le génie doit fonder un monument durable. Un autre (le baron Gros) imprime une tache à sa vieillesse par un ridicule tabléau de *Vénus et Cupidon*. Enfin, de tous côtés il y a eu faiblesse d'exécution ou composition pâle et mesquine. C'est devant tant de médiocrités que deux littérateurs, qui doivent être des artistes, se sont levés et ont marqué chaque œuvre, même la plus louée, de leur âcre et vive satire. On ne peut que les approuver dans presque tous leurs jugemens; leur tact les a rangés du parti de David, que tous les croûtons du jour, les moyen-agistes, les portraitistes à la mode raillent impitoyablement; comme si David n'avait pas eu de hautes pensées d'amélioration, lui qui fut constamment ennemi de l'Académie et de la routine; lui qui, classique ou non, a pesé dans le monde des arts par des tableaux, qui certes n'ont pas encore trouvé d'égaux au salon de l'an de grâce 1833.

CLAUDIA; par M. Servan (1 vol. in-8°). Chez Vimont.

Puisqu'une occasion m'est venue de parler de M. Servan, j'appellerai avant tout l'attention sur ses poésies publiées, depuis plusieurs mois déjà, sous le titre de *Chants de l'Ame* : vers onctueux et rêveurs où se faisait remarquer une touche facile, une imagination peuplée de douces rêveries. Le rapprochement de ce livre avec *Claudia* pourrait être taxé de

prétention à l'antithèse, car rien n'offre plus de dissemblance. A côté de chants inspirés mettez un roman qui s'annonce faussement comme peinture de mœurs du jour : mosaïque où sont collés tant bien que mal des personnages bizarres et inexplicables. En vérité, s'il fallait trouver le monde actuel dans les livres, on courrait risque de s'égarer dans de véritables contes bleus : il semble qu'on se fasse un jeu d'inventer des mœurs fictives. C'est tantôt un cynisme d'orgies qui n'est plus dans notre façon de vivre et n'a pas pénétré, du moins aussi loin, dans le XIX[e] siècle; puis ce sont des passions qui briseraient vingt fois nos crânes si frêles; de grands éclats en dépit de notre pruderie, de cette crainte du ridicule qui nous ronge tous, parce qu'avant d'être un héros de roman, on doit se mettre en garde contre les moqueries du public; ce sont enfin trop d'amours dévoués ou égoïstes : jamais on ne s'attache à rendre la situation telle qu'elle se présente, avec les embarras que la politesse nous défend de lever brusquement, avec les fines médisances contre lesquelles il n'est pas permis de s'emporter, avec les demi-dévouemens et les haines si affables. Ces hommes usés par le frottement, ces monnaies effacées de notre époque, on nous les représente toujours l'œil en feu, la malédiction à la bouche, et la voix rauque : ah! toute passion porte des gants blancs aujourd'hui...

Or, sachez que Claudia de Breissac aime Georges, un artiste. Ils le sont tous. Elle l'aime tant qu'il ne pense pas à elle, quoique mademoiselle Delphine, confidente, leur ménage tous les tête-à-tête possibles. Eugène, mauvais sujet, s'avise de s'habiller en prêtre et de confesser Claudia à Saint-Roch. Celle-ci lui avoue que Georges est dans toutes ses prières; vous comprenez? Mais Georges, qui ne veut pas d'elle, épouse Octavie, jeune personne honnête qui a pour amant certain M. Anselme, homme charmant, possesseur d'un crâne mystérieux. Octavie espère se consoler; Claudia, qui n'a pas encore sur ce chapitre une éducation aussi avancée, juge plus à propos de s'empoisonner, et Delphine se met

de la partie. Mais que deviendra Georges, le grand artiste? un mari trompé. Ici le roman penche plus vers la vraisemblance. Seulement, au lieu de jeter Anselme par la fenêtre, selon la coutume voulue, Georges s'amuse à se laisser prédire un sort terrible par celui qui vient de lui prouver qu'il n'était qu'un homme comme lui. Georges fuit; il a soin toutefois d'acheter un bateau et de se promener non loin de son ancien domicile, si bien qu'un jour il trouve Anselme dans le bateau, qu'Anselme lui montre son crâne qu'il tenait proprement enveloppé dans un mouchoir, le crâne de Claudia qu'Anselme aimait, que Georges lui a ravie, qu'Anselme veut venger. Georges se jette à l'eau : un autre y ferait tomber l'enragé porte-crâne; Anselme le rattrape pour prolonger sa vengeance. Georges meurt bientôt après, Anselme est vengé. La moralité de tout ceci, c'est qu'il faut prier Dieu plutôt que les hommes, et que Claudia eût dû surtout excepter de ses *prières* celle qu'elle a faite à l'apothicaire pour avoir du poison.

SAKONTALA A PARIS; par Eusèbe de Salle (1 vol. in-8°). Chez Charles Gosselin.

L'Égypte compte chez nous un débordement par an; il y a progrès sur le Nil : ce débordement littéraire dure toute l'année. Où cela s'arrêtera-t-il? aux limites du bien, sans doute. Mais avant il faut passer par toute la région du mal, peuplée d'ouvrages ennuyeux ou inutiles; puis malheur à ceux qui, avec des idées heureuses, seront venus en ce temps de chaos; on saura leur nom, on ne les aura pas lus. Ce n'est plus aujourd'hui qu'on s'arrêterait à commenter quatre mois un ouvrage : la critique du *Cid* serait bien mal venue! Au reste, le mieux est encore de prendre au contre-pied l'indifférence publique et de rendre compte d'un ouvrage long-temps après son apparition, comme je fais ici.

Sakontala était restée en arrière; je me retourne, et lui

donnant la main, lui dis : «Viens, charmante, adorable Indienne que l'on a méconnue, ou si je ne te personnifie pas, roman plein de vérité que si peu de gens ont compris.» Au fait, c'est un mérite que celui-là; tant pis pour ceux qui font les dédaigneux pour un roman, parce qu'il leur semble la copie de l'*Adolphe* de Benjamin Constant. L'idée fondamentale de *Sakontala*, neuve d'abord, a été rendue avec énergie et justesse par M. de Salle, qui a trouvé moyen de continuer ici ses études de l'Orient. Sakontala est une Orientale : chez elle règne un mélange de nature chaude, exaltée et d'éducation symétriquement européenne. Elle est faible, bonne ou entêtée, elle agit par elle; elle veut et ne sait pas vouloir; elle craint le monde, et s'expose à toutes ses médisances. Sa position la met en dehors de ce monde. En effet, veuve de lord Graham, elle se forme avec un Français une liaison, d'abord d'exaltation, ensuite d'habitude. Elle l'aime encore, qu'il ne sent plus pour elle qu'une froide amitié; et elle est mère! et sa fille reçoit ce dangereux exemple! et plus tard, quand Rachel s'abandonne à un séducteur, Sakontala ne peut user de son pouvoir sur son enfant rebelle qui lui dirait : «Et vous?» Calixte, l'amant de lady Graham, voit sa vie enchaînée par une liaison malheureuse; il sent l'imprudence de pareils nœuds, le danger de l'amour caché qui satisfait ses désirs.... Tout cela est certainement très moral. Un style simple, animé, mène vite au bout de l'intrigue qui se termine, après de cruelles leçons, par le froid mariage des deux anciens amans. S'il y a quelque chose à lire, c'est cet ouvrage, où seulement la philosophie domine quelquefois avec trop de prétention. Un portrait de femme rouée y est vigoureusement tracé : celui de mistress Saint-Alban. C'est à se détourner sur le passage d'une semblable créature : j'aimerais mieux le serpent de la Genèse. Un journal, *Bagatelle*, a singulièrement transformé Sakontala en un Algérien barbu et simple qui vient visiter Paris, ses plaies et ses misères. Dans la vignette qui représente Sakontala évanouie au bal de l'Opéra, ce même journal a eu le talent de

voir encore son Algérien : c'est comme ceux qui voient des mythes partout.

Lucile ou la Cantatrice; par madame de Thélusson. (2 vol. in-12). Chez Fournier jeune.

Aujourd'hui les femmes écrivent sur tout et s'avisent de tout; l'une légitime l'adultère dans un livre fameux et bien famé; l'autre revendique une nouvelle constitution pour les descendans d'Ève. Dernièrement un auteur du même sexe ajustait à un joli roman français des noms grecs; enfin madame de Thélusson ressuscite les bergeries de Racan, les tendresses rosées de Florian, tous ces riens langoureux, ces prolongemens de tendresse qui sentent la houlette d'autrefois. La scène se passe en Grèce, à Athènes. Une jeune femme malade inspire une vive curiosité au docteur Bell; elle a écrit sa vie, et l'on nous admet à la lecture du texte original. Lucile donc est cantatrice comme on n'en entend pas, belle comme on n'en voit plus. Un maréchal de l'empire l'enlève au théâtre, l'amène à Paris, et sa femme l'y protége. Sur ces entrefaites arrive d'Espagne le fils de la maison, Charles, colonel beau et sensible, qui ne fume ni ne jure, qui pince de la guitare et parle comme les colonels du théâtre Bonne-Nouvelle. Lucile et Charles doivent s'aimer : c'est dans l'ordre. Lucile doit résister; c'est chez madame de Thélusson. Bref, après des combats passablement longs, la vertueuse actrice s'expatrie. Quand le docteur Bell a lu tout le manuscrit, il s'aperçoit que ce même Charles est venu avec lui comme ami et compagnon de voyage: or il ménage une entrevue. Le mariage s'ensuit : ce dont tout le monde se montre fort satisfait, et moi tout le premier, puisque cela termine l'ouvrage.

Madame de Thélusson est probablement une femme de beaucoup d'esprit; mais nous la prions, dans l'intérêt de ses romans, de renoncer aux bergeries de Racan.

FALKLAND; par Bulwer (2 vol. in-12). Chez Fournier jeune.

A côté de *Lucile* je placerai *Falkland;* c'est le même format mais non plus le même genre. L'honnête Lucile ne se lasse pas d'être fidèle à l'amour; Falkland en est dégoûté. Qui pourra désormais l'attacher? espèce de Faust, il a creusé la science et doute parce qu'il sait trop. La perfection qu'il cherchait l'a fui comme ces fantômes qu'on croit saisir à chaque pas. Les passions les plus opposées se heurtent dans son cœur; ce qu'il y a de plus bas, l'égoïsme le domine; et cependant il revient à l'humanité. Voilà tout ce qui tache sa correspondance avec son ami et en fait comme une mosaïque de mille couleurs. L'égarement de la philosophie le poursuit encore jusque sur son lit de mort.

Bulwer s'est fait connaître par de nombreuses productions toutes estimées. Acteur, dit-on, il a le double mérite de reproduire sous ses traits et sa plume les travers de l'humanité. Le premier il a osé combattre le dandysme littéraire, dit genre fashionable; pour ceux qui chez nous affectent ce ton de mépris et d'aparté, nous aurions bien besoin d'un Bulwer; quant aux faiseurs qui, au lieu de cette prétention de richesses et de grâce, en étalent une autre de drame, de boue et de morgue, l'indifférence suffira pour éclipser ces pauvres astres.

STRUENSÉE; par MM. Fournier et A. Arnould (2 vol. in-8°. Prix: 15 fr.). Chez Ambroise Dupont, rue Vivienne.

Les grandes associations d'auteurs n'engendrent le plus souvent que des ouvrages incomplets. Le but politique de l'Encyclopédie en rend plausibles le plan et l'exécution. Mais les livres d'art, ceux qui prétendent plutôt amuser qu'instruire, veulent une seule plume, une seule pensée. Or, on se perd dans ce dédale littéraire... L'un vous essuie, par sa

gaîté brusque, les pleurs que l'autre vous a fait verser; vous avez de tous les styles à propos de tous les sujets. Ce juste préjugé contre l'association, en matière d'esprit, doit s'affaiblir devant les auteurs du *Masque de Fer*. De légitimes succès ont consacré cette fraternité; et quoique MM. Fournier et Arnould en soient à leur premier roman, *Struensée* commande de suite l'attention. Point n'était besoin même du spirituel plaidoyer qui lui sert de préface, pour défendre l'accolade de ces deux noms. Ces messieurs ont débuté, dans le roman, par une œuvre large et consciencieuse. Pouvaient-ils choisir un plus bel épisode de l'histoire du génie? Struensée, médecin obscur, Wurtembergeois, dont la carrière semble ne devoir pas s'étendre au-delà d'Altona, et qui, par hasard, se trouve avoir à guérir Christian VII, roi de Danemarck; Struensée, dont la tête s'échauffait à la lecture des philosophes français, lui qui a pris l'humanité dans un large embrassement, et rêve le bien jusqu'à l'utopie, le voilà près du trône, sur le trône même: car le pauvre Christian, grâce au poison que sa belle-mère, Marie-Julie, a donné à son enfance, ne peut gouverner que par signatures; son âme, rouillée dans un corps abâtardi, fléchit sous les hautes pensées et le ferme vouloir. Mais Struensée a devant lui un large avenir pour le peuple: c'est l'intérêt des malheureux sujets qui l'a affermi, quand il montait le rude sentier des honneurs. A présent donc qu'il songe à remplir sa tâche volontaire, qu'arrivé au but il se rappelle le point de son départ, quel plus magnifique tableau? C'est dans le XVIII[e] siècle qu'un philosophe ose jeter la vérité à une cour de flatteurs, à une cour qui compte les bourgeois pour ses serviteurs, les paysans pour ses esclaves. Courage, Struensée! dût ton énergie te creuser une tombe précoce, use vite de ta puissance. — Ah! malheureux, qui trahit le roi, son bienfaiteur, et la cause plébéienne, dont il n'est plus l'avocat!... Tous ses devoirs il les oublie... Aussi la main qui l'avait poussé à la fortune se retire-t-elle de lui: grand enseignement... Ce favori a vu la reine Caroline-Mathilde, ange

de douceur et de résignation; il en est aimé et ne craint pas de répondre à cette passion coupable ; il ose cesser d'appeler Mathilde, majesté ; lui, si fort, il devient tout à coup si faible... Son destin l'a voulu, et bientôt le favori va expier sur l'échafaud ses prospérités et sa faiblesse.

Sans entrer dans une analyse plus longue, car personne ne pourra se dispenser de lire ce bel ouvrage, je me hâte d'en reconnaître tout le mérite; c'est une joie pour moi, et mes éloges n'auront rien de suspect; c'est ainsi qu'il faut penser, marcher, écrire. Y a-t-il une ligne de trop dans les deux volumes de Struensée? Y en a-t-il assez même? On arrive avec regret à la péripétie, et l'on finit avec l'espérance d'un nouveau roman de MM. Fournier et Arnould. Nous devons féliciter M. Ambroise Dupont du goût qui préside à ses publications. C'est ainsi qu'un libraire s'honore dans l'opinion publique. Si la littérature n'avait pour organes que des libraires éclairés, que de sots ouvrages, que de mauvais livres nous ne verrions pas éclore! — Je ne saurais non plus, sans injustice, passer sous silence les deux vignettes charmantes qui ornent *Struensée;* elles font le plus grand honneur au talent de M. Jules David, jeune artiste, qui donne les plus belles espérances.

Vallée aux Loups; par H. de Latouche (1 vol. in-8°).

Heureux d'avoir eu à formuler, ce mois-ci, quelques éloges, je ne changerai pas de ton pour M. H. de Latouche; ses ouvrages n'encourront jamais que le blâme de la rareté. Fragoletta, ce chef-d'œuvre de difficulté vaincue, reste dans la mémoire des gens de goût. La *Vallée aux Loups* (je ne comprends pas ce titre par exemple) est un recueil de souvenirs, de mélanges et de poésies. Tout ce qui, depuis quelques années, a rempli la vie littéraire de notre auteur, est rapporté ici et mis à sa place. J'y ai retrouvé ces charmans vers de *Sélima*, si bien connus. Une *Étude de Paysage* m'a paru fort bien faite; on ne peut mieux suppléer au crayon

beaucoup, et l'auteur ne nous a pas donné le préliminaire de chaque histoire : très bien; seulement le chapitre intitulé : *Préface si l'on veut,* se termine d'une façon un peu sale. L'auteur doit-il se mettre ainsi en scène? Sans avoir les susceptibilités de Philaminte, nous n'aimons pas qu'on transporte dans un livre les mystères de son alcôve. Dès ce premier pas, on voit que M. de Saint-Hilaire manque de goût. Il a cherché à écrire dans le genre macaronique, dans celui de Boccace et un peu de Scarron. Mais il n'a pas de véritable gaîté : je n'en veux pour preuve que le conte portant ce titre : *Trois ans de ma Vie.* Trois ans d'une vie de jeune homme! quelle mine inépuisable! Ici les événemens sont communs, usés; je préfère une *passion, et lui, moi et tant d'autres :* plus de vérité, du moins dans ces deux chapitres. En général le défaut de variété rend ces contes monotones; l'enjouement factice, qui les a dictés, ne repose ni n'amuse; le style beaucoup trop négligé ne console pas de la faiblesse des sujets. Franchement je ne crois pas ce volume appelé au moindre succès, et j'ai bien peur qu'à *Minuit* toute la société conteuse et écouteuse ne se trouve dormir profondément. *Good night!*

ALFRED DÉSESSARTS.

NOUVELLE TRADUCTION EN VERS DES ODES D'HORACE; par un ancien général de division de la Grande Armée[1].

Plusieurs journaux de la capitale et des départemens ont déjà parlé, avec éloge, de cette traduction, notamment l'Écho de Vaucluse, rédigé par M. Alph. Rastoul, connu par ses Essais Historiques et sa brillante facilité d'improvisation. L'un de nos meilleurs littérateurs, M. Charles Nodier, lui a aussi consacré un article, étincelant d'esprit, de verve, d'érudition et d'originalité, dans le *Temps*, du 18 mai 1831.

[1] 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr.; chez J. Ch. Jouvenot, ancien serrurier, grande rue, à Arbois. (Jura.)

M. Nodier nous paraît avoir mieux apprécié que les autres publicistes le mérite de cet ouvrage, qui, à toute autre époque, eût probablement fixé l'attention du monde littéraire. Il nous a montré le vieux guerrier initié de bonne heure aux divins enseignemens de ce poète de l'esprit et de la raison, s'en faisant un ami inséparable, trouvant en lui des conseils et des consolations pour tous les événemens de la vie; il nous l'a représenté dans sa paisible solitude, préférant l'entretien du plus aimable des sages, à la vaine distraction de conversations oiseuses, de lectures stériles, et s'identifiant avec son modèle, en le revêtant de quelque chose de sa propre individualité. Il nous a enfin exposé le concours bizarre des circonstances qui ont déterminé le nouveau traducteur à entreprendre une pareille tâche.

On voit, en effet, qu'après avoir pris une part active aux victoires de la République et de l'Empire, élevé par de nombreux et éclatans services à l'un des plus hauts grades militaires, et condamné prématurément à la retraite, le vétéran de la grande armée a dû chercher, au sein de ses pénates, une distraction assez puissante pour faire diversion aux profonds chagrins que lui causaient les désastres de la patrie. Cette distraction devait lui rappeler les triomphes de la France sous un chef dont la réputation grandira de siècle en siècle, et que la postérité placera au-dessus d'Alexandre et de César.

On conçoit que, dans cette disposition d'esprit, le guerrier philosophe se soit consolé par la lecture de l'auteur qui avait fait les délices de sa jeunesse. Cette lecture réveille en lui de récens souvenirs, l'enthousiasme qui l'anime éloigne de sa pensée nos malheurs et notre humiliation, il est tout au passé : ce passé, c'est la gloire, c'est la grandeur de l'empire français. L'idée de reproduire en notre langue les mâles et gracieux accens de l'inimitable poète, s'empare d'une manière irrésistible de cette noble intelligence; il ne se dissimule pas les difficultés extrêmes d'une telle entreprise; il devient traducteur et poète. On est convaincu, en le lisant,

que, malgré tant d'obstacles à surmonter, il a composé son ouvrage avec plaisir. Sa mémoire assimile le rôle brillant d'Auguste à celui de Napoléon; cette illusion le séduit. Ces deux maîtres du monde, abstraction faite de la fin tragique du dernier, ont tant d'analogie, que son imagination s'approprie les pensées du plus aimable et du plus sublime des philosophes, et qu'il parvient presque à les rendre comme s'il les eût créées. Quand il chante les victoires d'Auguste, on voit qu'il a été acteur dans ces batailles de géans qui ont changé la face de l'Europe. — C'est ce qui distingue éminemment cette traduction de celles qui l'ont précédée. Puis l'auteur, joignant les qualités de l'homme de société aux goûts simples et modestes du sage qui aime la retraite, sait reproduire la grâce, l'aimable enjouement, ce *molle et facetum* de son modèle.

Notre traducteur, pour approcher de la perfection de ces Odes gracieuses et légères qui sont autant de chefs-d'œuvre, comprit qu'il ne devait pas les traduire en strophes régulières; toutefois n'est-ce point par impuissance, puisqu'il a reproduit autrement les Odes les plus sublimes. Quelques citations démontreront cette vérité (Ode XIIe, 1er livre, *quem virum aut heroa...*)

A AUGUSTE.

« Sur la flûte perçante, ou sur la douce lyre,
« Clio, quel dieu vas-tu chanter?
« Quel nom fameux, au gré du transport qui t'inspire,
« Les échos vont-ils répéter?

« Dans les sombres forêts du Pinde et du Parnasse,
« Au sommet glacé de l'Hémus,
« Où les divins accens du chantre de la Thrace
« Entraînaient les rochers émus,

« Calmaient des aquilons les bruyantes haleines,
« Des fleuves suspendaient le cours;

« Où par ses doux accords, surpris, charmés, les chênes
« A l'envi quittaient leurs séjours. »

L'auteur a imité Horace, en ne renfermant pas le sens dans une seule strophe, et suivant son modèle pas à pas. C'est une heureuse innovation qui rompt la monotonie des vers. Dans l'Ode XXIXe, IIIe livre, *Thyrena regum progenies*, notre traducteur prouve encore la flexibilité de son talent.

A MÉCÈNE.

« Digne sang des rois d'Étrurie,
« La fleur chère à Vénus et le nard de Syrie
« Vous réservent chez moi les parfums les plus doux ;
« Un vase grec, rempli du nectar de Formie
« Ne doit s'entamer que pour vous. »

Nous pardonnera-t-on une courte digression sur cette Ode, qui offre, dans des vers magnifiques, les leçons de la plus haute sagesse? Le grand Frédéric poursuivi et cerné, pour ainsi dire, par quatre armées victorieuses, près de livrer une bataille décisive, qui, selon toutes les probabilités, allait le précipiter du trône, fit appeler dans sa tente le célèbre professeur Gottsched, et le pria de lui lire cette Ode, comme pour charmer les derniers instans de sa vie, résolu qu'il était de ne pas survivre à une défaite qui lui eût enlevé sa couronne. Les mâles accens de l'ami de Mécène firent couler de ses yeux des larmes d'admiration, et réveillèrent en son cœur les sentimens les plus magnanimes; c'est alors que, dans un héroïque enthousiasme, il adressa à Voltaire l'épître qui finit ainsi :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre, et mourir en roi.

A peine avait-il tracé ces vers, qu'il livra bataille, et

remporta une victoire complète sur ses nombreux ennemis.

Encore une citation (Ode IVe, IVe livre, *qualem ministram fulminis alitem*).

ÉLOGE DE DRUSUS.

« Tel que l'oiseau chéri du Souverain des cieux ;
« De ses foudres vengeurs le ministre fidèle,
« Qui ravit Ganimède, et, pour prix de son zèle,
« Des habitans de l'air est le roi glorieux ;
« A qui son noble sang, la vigueur du jeune âge,
« Enseignent tout à coup un périlleux essor,
« Au souffle du zéphyr, d'un vol timide encor,
« S'élance de son nid vers un ciel sans nuage. »

Inspiré par de tels vers, le traducteur se maintient dans toutes les strophes à la hauteur de son modèle. Nous pourrions citer encore le *Carmen sæculare*, que le poète, vétéran de la grande armée, a traduit avec une véritable inspiration, reproduisant dans des vers élégans, harmonieux, les grandes images d'Horace. Or, jusqu'ici les dames françaises, qui unissent à un goût si pur une délicatesse si exquise, ne pouvant comprendre le poète dans sa propre langue, ne concevaient pas notre enthousiasme pour lui, lorsqu'elles lisaient les traductions en vers, d'ailleurs fort estimables, qui ont précédé celle que nous examinons ; elles n'y trouvaient pas ces émotions qui remuent l'âme, cette intime poésie qui fait battre le cœur, le pénètre d'admiration, de plaisir et d'attendrissement. Notre moderne traducteur est peut-être le premier qui ait su révéler, au beau sexe, la grâce, le charme et le génie du chantre de Lydie.

Nous sommes autorisés à croire que cette traduction est vraiment *Horacienne ;* il nous est permis d'espérer que le ministre de l'Instruction publique l'adoptera pour les Colléges royaux et les Académies ; elle est digne, par son élégance, sa fidélité, sa concision, d'être mise entre les mains

de la jeunesse; elle devient le complément nécessaire de la bibliothèque de tout amateur des classiques latins. L'auteur, formé à bonne école, a su se garantir de la contagion du mauvais exemple. Sa traduction ne se ressent en rien de ces productions barbares qui, sous la dénomination de *romantiques*, font honte à la littérature française, et déshonorent la langue que Racine et Massillon, Boileau, Molière, Voltaire, Montesquieu et Rousseau, ont rendue universelle par d'immortels écrits.

Nous venons d'exposer les titres littéraires qui recommandent cette nouvelle traduction; elle paraîtra plus digne encore du succès que nous lui présageons, lorsque le lecteur saura que le fruit des nobles loisirs du guerrier, dont la restauration avait indignement brisé l'épée, est consacré à adoucir l'extrême misère d'un pauvre ouvrier. Cet honnête artisan, perclus avant quarante ans de presque tous ses membres, s'est avisé, sans le secours d'aucune étude préliminaire, de faire des vers, plusieurs desquels décèlent de la verve et du talent.

On jugera, par les notes placées à la suite de chaque livre, des sentimens patriotiques qui animaient l'auteur, qu'un gouvernement anti-national avait relégué dans sa solitude, pendant près de seize ans. Ces notes seront lues avec un vif intérêt; elles sont pleines de goût, d'élégance et d'érudition.

Si quelques critiques moroses taxaient d'exagération nos éloges, nous leur avouerons qu'en effet nous avons écrit cet article sous l'influence des préventions les plus favorables, et avec un sentiment de prédilection pour notre auteur. Oui, nous sommes fier d'être attaché à l'état-major général d'une armée, dont les valeureux guerriers, en déposant l'épée qui gagna tant de batailles, ont acquis une gloire non moins brillante, les uns comme historiens, peintres habiles, savans industriels; les autres comme grands orateurs ou profonds publicistes. Oui, comme officier de cette même armée, nous éprouvons un juste sentiment d'or-

gueil de ce que la nouvelle traduction des Odes d'Horace soit due à l'une de nos grandes illustrations militaires, au colonel qui a commandé avec tant d'éclat l'un des régimens qui ont fait le plus d'honneur à son arme (le 24e dragons); au général commandant l'avant-garde de l'armée d'Arragon, qui, à Castalla et près des murs d'Alicante, avec quinze cents hommes, a battu et défait complétement le corps entier du général Joseph O'Donnell; nous aimons encore à nous rappeler que le même guerrier, devenu général de division, s'est de nouveau signalé, en 1814, à la bataille de Montereau; en 1815, à celles de Ligny et de Mont-Saint-Jean.

Comme citoyen d'une des contrées où le brave général a exercé un commandement supérieur, et où il a laissé tant d'honorables regrets, nous nous félicitons de pouvoir rendre un hommage mérité à celui qui, sortant d'une longue retraite, envoyé tout à coup au milieu de nous, après la révolution de juillet, a préservé notre beau pays des horreurs de la guerre civile et des réactions des partis, y a maintenu la tranquillité par une sagesse et une fermeté dont nos compatriotes conserveront toujours le souvenir. L'admirable conduite de la garde nationale de Marseille a prouvé, dans plusieurs circonstances graves, qu'elle avait été créée sous ses auspices et dans le véritable but de son institution. — Depuis et partout où la juste confiance du roi a appelé notre général, il a accompli ses hautes missions avec un plein succès, sans en affaiblir le mérite par aucun acte arbitraire, illégal, ou par le moindre abus de pouvoir, cherchant, par son exemple, à fortifier dans le cœur des soldats l'amour de l'ordre, de la patrie et de la dynastie de juillet.

J. A. A. Bourguignon.

Lyon, 1833.

Mémoire sur l'organisation de l'École de La Martinière. — Éloge de l'abbé Rozier.

Ces deux ouvrages, couronnés par l'Académie de Lyon, sont du même auteur, de M. Alphonse de Boissieu. Tous les deux attestent dans le jeune lauréat l'alliance d'un esprit sage et éclairé avec le mérite du style et les nobles inspirations de l'éloquence.

Dans le premier ouvrage, M. de Boissieu propose d'établir *une école spéciale pour l'apprentissage des arts et métiers relatifs à la fabrique lyonnaise*, avec les fonds légués à la ville de Lyon par le major-général Martin.

Dans le second, il rend hommage et justice au mérite de l'abbé Rozier, non moins recommandable par ses traités d'agriculture et de botanique que par ses vertus privées et par son dévouement pendant le siége de Lyon où il périt par l'éclat d'une bombe.

L'espace nous manque pour analyser ces deux estimables productions ; mais nous pouvons certifier qu'elles sont remplies de vues utiles, de réflexions judicieuses, et que le style en est toujours pur, souvent chaleureux, quelquefois éloquent. Une académie doit s'estimer heureuse d'avoir eu à couronner un jeune homme de talent comme M. de Boissieu.

Méditations d'un criminel de la jeune France sur la peine capitale ; par F. Ponchon (1 vol. in-8°). Paris, Audin. — Lyon, Chambet.

Voici une œuvre de conscience et de talent. L'auteur, connu depuis long-temps par le double mérite de sa prose et de ses vers, y a déposé une nouvelle preuve de cette droiture d'esprit et de cœur, qui a toujours dirigé sa plume. L'abolition de la peine de mort est une de ces questions déjà vieilles, quoique leur examen ne date que du dernier siècle,

tant il a été composé pour et contre des plaidoyers plus ou moins concluans! M. Ponchon, arrivé après tant d'autres, n'est pas l'athlète le moins vigoureux de la terrible doctrine de la peine capitale. On sent qu'il a été élevé à l'école absolutiste du comte De Maistre; ses idées et son style offrent de fréquens points de ressemblance avec la manière de l'illustre Piémontais : force de logique, originalité d'expressions, mouvemens oratoires, telles sont les qualités distinctives des *Méditations*. M. Ponchon suppose qu'un jeune homme, assassin de son ami et tourmenté de remords, appelle l'échafaud pour le punir, médite sur le droit de vie et de mort que les hommes se sont arrogé, sur l'utilité d'un exemple terrible qui arrache le poignard aux mains du meurtrier, sur la nécessité où se trouve réduit le législateur de retrancher un membre qui peut gangréner tout le corps de la société, et finit par conclure en faveur du maintien du supplice capital.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans toutes les graves réflexions où il s'élève; qu'il nous suffise d'affirmer qu'on entend à chaque phrase l'accent de la conviction, le cri de la conscience : étranger par position comme par goût à nos intrigues politiques, il s'est placé plus haut qu'elles pour planer en liberté sur une des plus importantes questions de morale et de philosophie. Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Europe seulement, c'est l'humanité tout entière qu'il embrasse de ses fermes et hardis regards; son livre est à la fois l'ouvrage d'un grave publiciste et d'un habile écrivain.

A la suite des *Méditations* vient un opuscule intitulé : *l'Écrit sans nom*, dans lequel M. Ponchon juge notre époque selon nous, avec trop de rigueur; il représente notre société errant au hasard, sans principe de morale, sans croyance politique, sans foi religieuse. Qu'il nous permette de penser qu'il a signalé le tort de quelques-uns et non celui de tous : un peuple entier ne peut pas devenir tout à coup un peuple de fous, de méchans, de sots et d'athées. Si nous avons traversé des phases d'erreurs et d'anarchie, ne voyons-nous

pas déjà la raison reprendre son empire, les mauvaises passions s'amortir et l'intelligence ressaisir les droits que la force brutale lui avait momentanément disputés ? M. Ponchon doit donc s'attendre à rencontrer des contradicteurs pour le fond de son sujet, mais il ne trouvera que des éloges pour la forme originale et énergique dont il sait revêtir ses pensées ; ce style vif et animé, c'est en lui-même qu'il en a trouvé le secret; car il possède cette chaleur d'âme qui seule peut faire l'éloquence.

A. Bignan.

Nouvelles Légendes Françaises ; par Édouard d'Anglemont (1 vol. in-8°. Prix : 8 fr.). Chez Mame-Delaunay.

C'est, à vrai dire, une mine inépuisable que ces vieux temps où les anecdotes d'amour, les histoires terribles et les contes d'enfer n'étaient pas seulement du récit ou du souvenir, mais une réalité palpitante. Alors chacun avait à raconter une histoire diabolique arrivée à son voisin, et tremblait la nuit, en y songeant, de devenir à son tour le héros d'un drame semblable. C'est alors que Mélusine épousait un jeune et brillant chevalier; puis s'éloignait de lui quelques jours pour subir, comme pénitence, une singulière métamorphose; alors Morgane l'enchanteresse attirait dans son île d'amour les imprudens qui se laissaient entraîner par les chants mélodieux de ses compagnes ; alors saint Benoît escamotait au diable une métairie aussi adroitement qu'un homme du monde fait sauter le roi à l'écarté. Alors un chanoine de Notre-Dame revenait de l'autre monde où il était damné pour interrompre par d'effrayantes paroles le service qu'on lui chantait comme à un saint prédestiné. Alors!... alors.... et bien d'autres alors qu'il vous sera loisible d'apprendre dans les légendes de M. Édouard d'Anglemont. Ce second recueil de traditions populaires ne le cède en rien au premier ; l'auteur a semblé au contraire écrire cette fois avec une plus

grande variété de style. Plus d'un conte est narré avec la naïveté de ces bons moines, croyant de tout leur cœur à ce qu'ils racontaient, et se figurant tenir en main le cheveu qu'ils montraient à la populace.

Comme dans le Ier volume, nous marchons ici par progression de siècle : à mesure que nous nous approchons, les récits se rattachent aux souvenirs historiques, l'incertain s'éclaircit, les faits vaporeux s'éclairent, et le style marche avec eux. Dans sa préface, M. d'Anglemont ne cesse pas de poursuivre avec un juste acharnement les démolisseurs de nos grandes renommées poétiques. Il y a du mérite à suivre ainsi cette espèce de trilogie en préface. Nous voudrions pouvoir citer plusieurs morceaux qui donneraient une idée de la manière de l'auteur; mais pour ne pas détruire l'intérêt d'une narration complète, nous renvoyons au livre, œuvre d'artiste et d'historien, où le poète, en s'abandonnant avec bonheur à tous les caprices d'une verve chaleureuse et colorée, a rassemblé, à l'exemple d'Ovide, les traditions mourantes de la patrie, au moment où elles vont s'effacer entièrement sous le niveau de la civilisation moderne.

J. LESGUILLON.

UNE FAUTE; par Cuningham. Traduit de l'anglais par madame ***.

Il ne s'agit pas ici de l'ouvrage d'un auteur fashionable ; ce roman n'a pas été imaginé au milieu des airs d'un bal, entre un galop et un verre de punch. C'est sous le ciel de l'Écosse, ce ciel noir, au pâle soleil, que l'auteur a conçu ses pensées. Il ne les a pas écrites assis devant un large bureau, trempant sa plume dans une écritoire de porcelaine ; il a composé son livre dans la petite chambre de l'ouvrier. Un ouvrier ! c'est une chose étrange, n'est-ce pas ? C'est que le génie n'a pas d'aristocratie, c'est qu'il se cache souvent sous des enveloppes grossières, comme un diamant brut qui n'attend

qu'une main pour le tailler; les cœurs battent aussi vite sous des haillons que sous des habits noirs; ces hommes aux bras nerveux, à la face noircie, ont quelquefois de grandes pensées; il fait souvent jour dans ces âmes; leur nuit n'est pas si noire qu'un rayon ne puisse y pénétrer.

Quelques détails sur l'état de Cuningham, auteur de ce livre et ouvrier du sculpteur Chantrey, d'Édimbourg, se trouvent dans une notice pleine d'intérêt. Son caractère y est tracé à grands coups de pinceau, ses ouvrages y sont appréciés avec une finesse d'observation, une profondeur de pensées qui décèlent l'un de nos savans critiques : avis à ceux qui ne lisent pas les préfaces. Je me hâte de prévenir que celle-ci est attribuée faussement à un Anglais. L'auteur, occupé de travaux plus sérieux, de graves histoires, a jeté ces pages dans le monde, comme des feuilles d'arbre au vent, sans daigner y graver son nom; mais on sait qu'on les doit à M. Fayot. Indiscrets ou non, nous ne lui permettrons pas de se déguiser ainsi en Anglais : la France est une belle femme coquette, qui ne veut rien perdre de ses ornemens.

Maintenant, nous arrivons à l'ouvrage de Cuningham, et nous voilà dans un grand embarras; vous attendez sans doute une analyse? et ce roman est une de ces choses qui ne s'analysent pas; autant vaudrait décomposer un souffle, ou saisir l'ombre qui passe. L'ouvrage n'est fait qu'avec des nuances, et n'a point de traits dessinés; l'histoire de cette femme qu'une faute fait mourir de chagrin ne se compose que d'impressions; pas de plan, pas d'événemens; des sentimens, des détails : voulez-vous donc que nous allions lourdement analyser tout cela? Qui ne peut d'ailleurs se faire en soi une grande partie de ce roman-là? Qu'on se représente un homme revenant au milieu de sa famille, de ses amis, après une absence de vingt-sept ans, et ne trouvant que des maisons désertes et des tombeaux remplis; et puis après, que l'on cherche dans sa vie, qui ne composera ces chapitres avec ses propres impressions, qui oserait se flatter de

ne pas trouver dans ses souvenirs une foule de fantômes aimés. Tout ce qu'on a pensé, tout ce qu'on a senti se trouve là ; dès que le pauvre homme revient dans sa famille, ce roman n'est plus qu'une histoire de l'âme : c'est le cœur humain décalqué.

L'ouvrage qui termine le second volume, et que l'auteur a nommé le *Roman de l'Égypte*, est d'un tout autre genre ; il y a là du mouvement et de l'invention. Décidément la Grande-Bretagne, malgré ses brouillards et son peuple de glace, est heureuse en inspirations ; et il nous arrive du côté de la Tamise presque autant de richesses littéraires que de ballots de marchandises.

Madame Anaïs Ségalas.

Le Père La Chaise, ouvrage in-4°, dessiné, lithographié et publié par M. Quaglia. Prix : 13 fr. Chez l'auteur, rue du Harlay-du-Palais, n° 2.

Tous les journaux de Paris et de la France ont d'un commun accord fait le plus brillant éloge de cette publication, digne en effet, à tant de titres, de l'intérêt du public. Disons donc avant tout, que c'est une œuvre de talent et de conscience. L'artiste, ancien peintre de S. M. l'impératrice Joséphine, dont les belles miniatures ont, en 1814, obtenu la médaille d'or de l'Exposition du Louvre, a eu la patience de dessiner au trait, dans leur juste proportion, et de lithographier lui-même tous les principaux monumens du vaste cimetière du Père La Chaise. A l'aide de ce précieux recueil, il n'est point un étranger, point un habitant de nos départemens, même les plus éloignés, qui ne se croie en réalité transporté à Paris, au milieu de ce cimetière célèbre, en ayant ainsi sous les yeux la représentation fidèle de tous ses plus beaux mausolées : cette collection de dessins, d'un prix modique d'ailleurs, est à la fois utile et curieuse. Elle obtient le plus grand succès, dit-on ; nous en sommes charmés pour l'au-

teur et pour son ouvrage; le mérite modeste n'est donc pas toujours dédaigné!

Éphémérides Normandes; par G. J. Lange (tome Ier). 1 vol. in-8°. Prix : 4 fr. A Caen, chez Mancel; à Paris, chez Lance.

De toutes les provinces de France, la Normandie n'est pas la moins riche en événemens mémorables et en hommes distingués dans l'église, la magistrature, la carrière militaire, les sciences, les arts et la littérature. Charles de Bourgueville, sieur de Bras, et l'illustre Huet, tous deux nés à Caen, avaient déjà bien mérité de leur pays : le premier, par ses *Recherches et Antiquités de la province de Neustrie;* le second, par ses *Origines de Caen.* A l'exemple de ces deux savans, M. Lange publie aujourd'hui, sous le titre d'*Éphémérides normandes,* un recueil chronologique, historique et monumental sur la Normandie, lequel est, soit dit en passant, du plus haut intérêt, et fait beaucoup d'honneur à l'infatigable persévérance comme à l'érudition de son auteur. Le volume que nous annonçons, et dont la place est marquée d'avance dans toutes les bibliothèques, contient les *éphémérides* du premier semestre de l'année. Il offre une immense variété de faits et de documens historiques les plus curieux et les plus utiles. Un éditeur, bien moins consciencieux, eût très aisément fait de ces deux premiers trimestres deux beaux volumes in-8°, qui se fussent vendus 15 fr., selon l'usage; mais M. Lange a voulu que le prix de son volume fût fixé à 4 fr. seulement; puis il nous prévient que sa publication n'est pas une spéculation mercantile; nous le croyons de reste : à peine ce prix suffira-t-il pour couvrir les frais d'impression de son excellent ouvrage. A cet acte de désintéressement assez rare de nos jours, malgré le charlatanisme de tant de journaux à bon marché,

nous devons ajouter une particularité plus curieuse encore, c'est que les *Éphémérides normandes*, ce livre de pénible labeur, de science, d'étude profonde, sont l'œuvre d'un octogénaire. Honneur, cent fois honneur aux hommes qui consacrent, comme de Bras et M. Lange, jusqu'aux derniers instans d'une longue carrière aux progrès des lumières, aux intérêts des sciences; ces hommes-là ont droit à toute la vénération de leurs compatriotes.

C. M.



Théâtres.

OPÉRA.

ALI-BABA.

Beaucoup d'entre nous, gens du XIXe siècle, ne connaissent de M. Chérubini que sa musique religieuse. Ses *Credo*, ses *Requiem*, sont ses œuvres les plus populaires aujourd'hui. L'ouverture de *Démophon*, avec laquelle les orgues de Barbarie nous ont tant bercés, a souvent excité notre admiration, malgré le disgracieux instrument qui se chargeait de nous la faire entendre. Eh bien! peu de personnes savaient que Chérubini était l'auteur de cette ouverture; on l'attribuait généralement à Vogel. Les *Abencerages* et les *Deux Journées* sont des opéras dont le mérite n'est arrivé jusqu'à nous que traditionnellement; car nos théâtres lyriques ont négligé de faire partager aux fils le plaisir que les pères avaient éprouvé à l'audition de cette musique si originale et si puissante, à une époque où tout dans les arts n'avait qu'une couleur et qu'une forme.

Ali-Baba vient à son tour revendiquer sa part de gloire et de popularité; cet opéra, immense de conception et de facture, est l'œuvre d'un septuagénaire. Nous ne dirons rien du *Libretto*, innocent péché de MM. Scribe et Mélesville, qui se sont adjugé la fourniture de tous les opéras passés, présens et à venir.

L'ouverture, d'une facture bizarre et brusque, a produit un grand effet par son caractère d'originalité. Dans le

prologue, l'air où Nadir (Nourrit) exhale sa douleur est plein d'une touchante et suave mélancolie. Une marche de bandits, dans laquelle se révèle tout le talent de M. Chérubini, a été exécutée avec une précision et une vigueur remarquables.

Au premier acte, la scène se passe dans le palais d'Ali-Baba. Délie (Mme Damoreau) a chanté avec beaucoup d'âme son morceau : *O jour de deuil, etc.* Nous trouvons plus loin un fort beau chœur : *Quel est donc ce mystère?* — Dans le deuxième acte, nous assistons à une fête dont Perrot, mesdemoiselles Noblet, Duvernay, Leroux, Dupont, font délicieusement les honneurs. Puis, après la danse, Nadir et Ali-Baba (Levasseur) exécutent un duo, qui respire un air tout juvénile. — Nous voilà, au troisième acte, transportés dans la caverne pour entendre un trio exquis, celui des dormeurs. Ensuite Levasseur déploie tous ses moyens dans un admirable monologue : *Que vois-je! des rubis.* Les voleurs le découvrent, l'emmènent avec eux; et l'acte finit par un chœur où se trouve ramené le motif de l'ouverture. — Au dernier acte, les voleurs sont chez Ali-Baba; Nadir interroge Calaf (Massol), qui ne veut pas se laisser comprendre; Nadir insiste, va jusqu'à la menace, agite son poignard. Le moment où il dit à Calaf *de prendre un ton plus bas* est magnifique; Calaf-Massol seconde à merveille de son jeu et de sa voix notre excellent Nourrit.

Bref, dans cet opéra, chacun a sa part de gloire; celle de M. Chérubini est sans contredit la plus belle; mais nous devons des éloges à MM. Cicéri, Filastre et Cambon pour leurs décors de la caverne et du bazar; à M. Coraly, qui a dessiné des ballets pleins de fraîcheur, surtout enfin à M. Véron, véritable enchanteur dont la baguette magique improvise tour à tour ballets, opéras, concerts, sur une immense scène où tout, jusqu'à lui, n'était qu'obstacle et difficulté : homme d'art et de conviction, qui sait si noblement récompenser le talent et le zèle. Il est à regretter sans doute que le départ de Nourrit suspende pendant un mois les repré-

sentations d'*Ali-Baba*. En revanche, M. Véron nous annonce le retour de la sylphide Taglioni, et nous promet *Don Juan* pour cet hiver.

P. S.

THÉATRE FRANÇAIS.

LA MORT DE FIGARO.

« J'avais rempli le parterre des plus excellens travailleurs: des mains comme des battoirs!... » Voilà ce qu'en 1751 nous contait tout naïvement Beaumarchais, le père de Figaro, de Figaro tout court. Alors ce bon père ne croyait pas qu'un jour on userait de sa recette pour tuer son Figaro! Figaro ne pouvait mourir, et pourtant il est mort, et je vous parle ici, moi, pour dire sa pompe funèbre.—

Le premier acte du drame nouveau nous transporte à Valence, dans l'hôtel du comte Almaviva: Susanne ouvre la scène; comme autrefois, elle gémit sur les trames et infernales machinations des Baziles et des Bégears: elle se lamente à propos de sa bonne maîtresse, dont l'esprit court les champs: pauvre Rosine! Ce qui afflige surtout la caméristo, c'est le silence de Figaro; on attend à chaque instant son arrivée, et pas un mot de lui. Piédro, son fils, accourt partager ses tendres sollicitudes, et mutuellement ils se rassurent, quand survient le précepteur du jeune bachelier, un chirurgien français, noble, mais prisonnier révolutionnaire sous l'œil noir des alguazils, quoique assez libre de son scalpel, qu'il promène sur tous les morts de Valence. Cet étourdi de Saint-Prix ne parle de rien moins que de disséquer tout à la fois les moines, les maris, les corrégidors, les inquisiteurs de l'Espagne; le bachelier l'arrête... Sur le cœur du fils de Figaro est caché le saint Scapulaire, car il est dévot, affilié à l'inquisition, le fils de Figaro! Si vous en doutiez, regardez; voici ses amis: Bazile et Torrido. Saint-Prix, qui craint d'étouffer d'hypocrisie et de calomnie, dans

cet air qu'ils infectent, s'est enfui; écoutez-les: Figaro père est un infâme; la voie où il aurait précipité Piédro est maudite; eux seuls sont ses *vrais amis;* qu'il se livre à eux pieds et poings liés, il aura Florestine, la fille du comte, Florestine ses amours; Figaro, fils, approuve tout et sort. Ses bons amis attendent la comtesse; Susanne a beau leur répéter que sa maîtresse dort, elle s'éveillera, mais on *prendra le chocolat* en attendant: vous êtes servis, messieurs, causez maintenant: à vous, seigneur Torrido; Bazile est tout oreilles.—Torrido dit ses projets: il faut écraser cette hydre aux cent mille têtes, qui de la France qu'elle enveloppe tout entière, étend déjà sur l'Espagne ses crêtes humides de sang; le comte est un de ceux que son venin a fascinés: cette armoire renferme son arrêt de mort: que ne donnerait pas Torrido pour en tenir la clef une minute! Achetez mon secret, s'écrie Bazile; cette bougie, une empreinte!... Vivat Bazile, tu es sublime, mon mignon, embrassez-vous..., ou plutôt chut! — La comtesse! — Vite seigneur Torrido, vite de mielleux discours du ciel, de noires menaces d'enfer à la déplorable aliénée, et qu'elle vous donne un rendez-vous pour cette nuit; puis à présent fuyez, j'entends les cris de Susanne, son Figaro est arrivé; mais il est bien vieux, bien ridé, ce pauvre Figaro, les ans ont argenté ses cheveux: ce n'est plus là notre léger barbier des Castilles, rieur, malin, moqueur, le bagage en sautoir, le nez en l'air, l'œil dans la main, *consilio manuque.* Figaro, brisé d'âge, roué de fatigue, s'asseoit d'abord, se plaint ensuite, en attendant qu'il embrasse sa femme, et renie son fils. Maudite cour! ils n'ont rien obtenu, toujours Valence pour prison; et, on les soupçonne; donnez Susanne, donnez-lui les papiers de l'armoire, il sera plus tranquille; et vous, messieurs de la noblesse, qui veniez complimenter Almaviva, repassez, s'il vous plaît, monseigneur se débotte. —

Le second acte se passe encore dans l'hôtel du comte. Figaro seul feuillette Beaumarchais, et ne s'inquiète plus que de son nécrologue: rassurez-vous, mons Figaro, il est

trouvé ; demandez à votre doux maître ce qu'il en pense ! Almaviva ne répond pas ; il est enfoncé dans ses projets de propagande : quel dommage qu'ils soient si niais ! — Patience, le barbier lui donnera du cœur ; sur ces entrefaites la noblesse, qui n'avait pu voir monseigneur, arrive de rechef : cette fois on la reçoit ; Figaro pousse des siéges, et nous conspirons à huis-clos. — Noire police, fourreras-tu toujours ton œil louche partout ! Regardez : ce scélérat de Torrido, ce placide Bazile, ne viennent-ils pas, eux aussi, complimenter Almaviva ? Heureusement ils n'ont pas affaire à un sot ; celui-ci les toise avec dignité et s'enferme, avec la noblesse, dans son cabinet... Bravo ! Figaro, bravo ! écrase ces deux reptiles du bout de ton pied, et puis cours le purifier de ce contact impur. Voilà cependant Torrido seul, maître dans la maison du comte ; que va-t-il faire ?... Essayer la fausse clef de Bazile ?... Non pas, s'il vous plaît, il préfère demander la bonne à Rosine. Et l'ascendant qu'il exerce sur la béate comtesse est si fort, qu'au faible risque de vendre la tête de son époux, elle lui promet de la cacher, cette nuit, aux pieds de la Madone. Torrido est fier maintenant, il attendra monsieur le comte, bravera ses hauteurs, glacera son âme républicaine, en lui apprenant l'amour du fils de son valet pour Florestine.

Il est nuit, nous voici au troisième acte, et toujours dans la maison du comte. Monseigneur fait part à Figaro de l'audace inconcevable de son fils Piédro ; il ose aimer Florestine ! Eh bien ! cela est naturel, réplique le valet ; et, à ce propos, il débite à son maître un discours sur l'égalité, que le pauvre comte écoute avec toute la docilité d'un personnage secondaire ; pourtant il n'est pas convaincu, car il renvoie son Brutus domestique, et jette une défense terrible entre les deux amans, séparés à toujours ! Mais ils peuvent se dire adieu. On pense que le bachelier profite du bon cœur du comte, et qu'il n'a pas de peine à prouver l'urgence d'un enlèvement à Florestine ; la jeune fille y consent : mariage secret, puis lettre de rigueur aux parens désespérés. — Pas

mal, Piédro, pour un dévot à scapulaire; seulement il ne faut pas crier quand on enlève: Torrido a tout entendu. Toutefois Torrido est toujours préoccupé de sa clef, il veut sa clef; madame la comtesse, donnez-lui la clef. — Mais aurait-elle des scrupules? On dirait qu'elle hésite, l'enfer éclate alors dans la bouche de Torrido; l'enfer, madame, l'enfer! y pensez-vous?... Cette lutte est rude pour une aliénée; la comtesse se pâme. Torrido dérobe les papiers. Un peu plus tôt Almaviva surprenait les larrons; il s'est levé pour se faire lire ces papiers importans, mais pas assez vite. Torrido-fuit; Bazile reste seul en otage. Vous voyez déjà la surprise du comte, la fureur de Figaro, en trouvant l'armoire vide; ils crient, jurent, tempêtent, courent, se précipitent eu tous sens, et finissent par s'en prendre à la comtesse et à Bazile! Tout est éclairci, mais non perdu; Figaro s'affuble de la peau de Bazile, vole chez Torrido, lui arrache les précieux papiers qui brûlent, alors que les alguazils viennent le chercher et le traînent en prison: nous l'y suivrons pour assister au quatrième acte.

Torrido seul d'abord: ses sbires ont enlevé sans peine Florestine, il la tient là: c'est bien; mais pour perdre le comte, il lui faut l'aveu de Figaro, encore à propos de ces papiers. Figaro le fera-t-il cet aveu?... Eh! non, mille fois non; Figaro est cuirassé de vertu; comment trahirait-il son maître! Torrido le sent si bien, qu'après une scène des plus piquantes, il le laisse en le menaçant de la mort. Quel bonheur pour le serviteur fidèle! il retrouve Florestine, Florestine dans son cachot: impossible de la sauver. Mais si l'on ne peut s'échapper, on peut écrire; or, on ne trouve ni papier, ni plume, ni encre dans cette prison; le courage et l'esprit suppléeront à tout. Figaro arrache le papier de son chapeau, Florestine donne l'aiguille de ses cheveux, le barbier se saigne au bras gauche, et trace une lettre parfaite. Torrido rentre quand tout est fini, et trouvant son prisonnier inébranlable, le fait conduire au tribunal. Ici la scène change tout à coup, et nous avons une séance judi-

ciaire : Torrido plaide ; Figaro se défend, invective ses juges, en appelle au peuple ; ce qui ne l'empêche pas de se voir condamner à quatre ans de prison. Il s'en console : une cour souveraine cassera cet arrêt.

Le cinquième acte nous ramène dans la prison. Torrido essaie vainement de corrompre le condamné ; les grâces et les pardons ne l'effleurent pas plus que les ducats ; Figaro est honnête homme ; il repousse Torrido, le maudit, demande sa *pitance*. On lui laisse entendre que cette *pitance* peut donner un sommeil bien long ; il sourit. Mais Torrido est dévoré d'une autre inquiétude : la pauvre Florestine a tant bu de narcotique, que ses jours peuvent être en danger ; il lui faut un docteur. On a mandé Saint-Prix, le chirurgien français. — Saint-Prix arrive ; mais en ce moment les cris du peuple ameuté par les amis de Figaro, ébranlent les portes de la prison... Si ces portes étaient brisées : Torrido ne trouve pas d'autre moyen, pour assurer sa vengeance, que de faire poignarder Figaro par le docteur ; il le lui propose, lui présente son poignard. Celui-ci, pour toute réponse, le lui plonge dans le cœur. C'était Piédro déguisé ! Ce bon fils s'élance avec transport, ouvre le cachot de son père. Figaro s'arrête, malgré lui, devant son ennemi, noyé de sang, qui se tord, se roule, le poignard au sein, et le supplie de le lui arracher de sa plaie, mais le supplie en vain, car Figaro s'approche pour le maudire ; c'est alors que Torrido, qu'on croyait mort, se dresse tout à coup, et assassine Figaro, qui expire dans les bras des siens.

Cette analyse est malheureusement trop fidèle. Des paroles sincères, sans amertume, peuvent être de quelque utilité à l'auteur ; essayons donc, dans son intérêt et celui de l'art. Quelques journaux politiques ont enlacé les feuilles de laurier aux rameaux de chêne pour en tresser sa couronne civique ; mais ces louanges qu'on donne au citoyen ne sontelles pas un reproche pour l'auteur ?... A mon avis, c'est la plus sévère critique qu'on ait pu faire de son œuvre ; car on se trompe étrangement en prenant Figaro pour une personni-

fication du peuple : Figaro, c'est Beaumarchais ; c'est un homme d'honneur trompé, noirci, foulé par la haine la plus ardente ; un innocent dont le sang bouillonne, dont la tête brûle, et qu'on écrase sous les pieds de juges vendus, sans qu'il puisse arracher le bâillon de fer de sa bouche pour crier : *Iniquité!* Supposez dans la main de cet homme-là une plume de Voltaire, il vous jettera sur la scène un type de Le Sage, et son avocat au théâtre s'appellera Gil-Blas ou Figaro. — Assurément il y aura contre-sens à le changer ensuite en prêcheur révolutionnaire. Or, les applaudissemens qu'on lui a prodigués ne décèlent que plus cruellement la pauvreté de ce drame ; on n'eût entendu que des sifflets sans ses phrases républicaines. — J'avoue pourtant avec plaisir que le rôle principal ne paraît pas indigne de Beaumarchais ; mais un rôle, faux d'ailleurs en plusieurs parties, peut-il racheter cinq actes où, comme dans un bal des Variétés, tourbillonne en se donnant la main tout ce que vous connaissez de plus niaisement dramatique, depuis les *Frères Ennemis* jusqu'à *la Mort de Polichinelle?* Peut-il surtout excuser l'absence d'intrigue, de nœud, d'intérêt ? Le premier acte nous traîne de confidence en confidence pour nous apprendre qu'on veut voler un manuscrit ; le second nous initie aux projets de liberté de ce pauvre comte Almaviva, qu'on ne soupçonnerait guère d'avoir des projets ; le troisième amène ces singulières scènes de nuit dans la maison du comte, qui ont fait observer si naïvement que monseigneur avait apparemment renvoyé son portier. Au quatrième, quel triste remplissage que cette cour royale appelée bien à tort *inquisition !* Je ne rappellerai pas le cinquième acte, car il faudrait parler du dénoûment. Ainsi nous n'entendons pas le drame, en ce temps de déchéance littéraire. Une action vigoureusement développée et poussée jusqu'à ses dernières conséquences, une lutte où se terrassent et se redressent tour à tour jusqu'au dénoûment deux principes ou deux athlètes : voilà ce qu'on cherche dans nos spectacles, voilà ce qui ferme nos yeux aux monstruosités de

Richard d'Arlington, de *la Vie d'un Joueur*, de *la Tour de Nesle*. Le mélodrame ressemble à la noire géante de Madagascar : on se jette dans ses bras en détournant la tête, mais enfin on s'y jette. M. Rozier pèche par excès contraire : trop d'indigence, trop de faiblesse. Son ouvrage n'est qu'une médiocre réminiscence de Pinto, calquée sur le *Mariage de Figaro*. Mais le calque s'est bien effacé ; je ne ferai pas à Beaumarchais l'outrage d'un rapprochement, quoique le style de Figaro ait semblé m'y inviter. Je ne finirai pas sans donner un conseil à tous ceux qui se fourvoient à leur insu en voulant imiter la nouvelle école. Restez hommes de l'empire, vous qui avez sucé le lait de l'empire.

A Monrose donc tous nos applaudissemens, toute la création, et partant, toute la gloire de l'ouvrage : il joue comme un ange ! Pourquoi ne puis-je en dire autant de tout le monde ? Mademoiselle Moralès, à la place de Piédro, en vain auriez-vous porté la main à ma blessure, vous n'eussiez pas pressé mon cœur. Vous, Piédro, mon ami, j'excuse la convalescence. Mais quelle excuse pour Marius, pour Torrido, pour Duparay ?... Leurs rôles ! ils sont si difficiles ! Je vous plains aussi, mademoiselle Dupont, et plus d'une fois j'ai regretté la rivale de Marcelline : elle est si piquante dans *Beaumarchais !*

PALAIS-ROYAL.

J'avais mis mes gants blancs, j'avais pris le lorgnon, je m'étais aspergé d'eau de roses, tout cela en l'honneur de M. Scribe, que je m'apprêtais à fêter au Palais-Royal avec un nouveau plaisir : car c'est la première fois que je l'y trouve. Allons, me disais-je tout bas, encore un chef-d'œuvre. Comme on se trompe dans la vie ! Tout est déception aujourd'hui, même M. Scribe, sa pièce, s'entend. — La *Partie de Campagne* a été jouée il y a quelques années au Gymnase : on l'appelait alors *le Dîner sur l'Herbe ;* c'était alors, comme maintenant, un léger tableau des vicissitudes qui troublent

les parties champêtres; vous les connaissez tous, vous avez tous essuyé les caprices du temps, de l'autorité locale, des coursiers de Montmorency : si vous en ignoriez, M. Scribe vous contera le reste.

Le Palais-Royal sommeillait quelque peu depuis *Sophie Arnould*, soudain l'infatigable M. Dormeuil, qui ne veut pas que le public l'oublie, même un instant, nous offre trois jolies nouveautés en trois jours : la *Femme du Voisin*, *Poète et Maçon*, *l'Inévitable*.... En voilà plus qu'il n'en faut pour remplir sa salle et nous faire attendre fort patiemment les autres pièces qu'il a déjà mises en répétition, au nombre desquelles *Un Bon Enfant*.

GYMNASE DRAMATIQUE.

Heureux M. Scribe ! je le quitte d'un côté pour le reprendre d'un autre : c'est comme le musc du boulevart de Gand, il embaume partout. Respirons donc le doux parfum, mais respirons vite; car ce flacon, tous les directeurs se l'arrachent. Je suis allé au théâtre du boulevart Poissonnière avec le sourire sur les lèvres : ce titre, *le Moulin de Javelle*, me ravissait. Concevez donc quelle charmante bonbonnière pour M. Scribe ! la guinguette de Cythère, l'ermitage de l'amour, le Charybde et le Scylla de la vertu de nos aïeules, la petite maison de la cour et de la ville, le rendez-vous de l'église et de l'armée ! C'est en vain que M. Vatout a renoué l'innocente conspiration de Cellamare, que M. de Saint-Estebène en a voulu effrayer les Français, la conspiration n'a pu se soustraire au panquet de M. Scribe. Nouveau procureur-général, flanqué de son substitut Mélesville, il vient de fulminer aussi son réquisitoire. Son tribunal est au moulin de Javelle : le régent, héros obligé de sa pièce, s'y donne rendez-vous avec une grisette; mais il est déguisé. Dubois, aussi déguisé, l'accompagne. La duchesse du Maine a jeté à la porte du moulin un carrosse qui doit enlever le régent et le conduire en Espagne; Dubois, ému de la noirceur de l'attentat, se

creuse le cerveau pour le déjouer, quand les grisettes interrompent leur menuet pour prier Dubois de leur faire des crêpes. Le cardinal, trop galant pour rien refuser, s'affuble du bonnet de coton de chef : le voilà devenu cordon bleu. L'amant de la grisette au régent se met de la partie ; un quiproquo délivre du carrosse, et le prince unit le couple vertueux ; et voilà l'œuvre de M. Scribe.

GAITÉ.

Tout Paris s'est rendu au *Festin de Balthazar ;* ce que voyant M. Pixérécourt, même émulation l'a saisi : Messieurs, a-t-il dit à deux amis, les décors éblouissent sur toutes les scènes ; voyez plutôt *Balthazar*, *Bergami*, *Ali-Baba :* si nous ne nous pressons pas, les pinceaux seront usés, les couleurs vendues, la toile même manquera. Ces trois messieurs se sont pressés : vite à l'œuvre! D'abord il fallait un sujet neuf, pas de Bible, pas d'histoire de Louis XV, de débats anglais, de Mille et une Nuits ; ils ont, eux (toujours à trois), choisi les *Quatre Élémens*. Et maintenant vous vous attendez peut-être au récit incomparable des aventures du prince Fortuné qui, aidé de l'enchanteur Macabre, poursuit sa belle Loïse sur la terre et sur l'onde, dans les champs de l'air et les tourbillons enflammés, marchant à l'ombre du grand Albert, et coudoyant par-ci par-là une vieille femme, une jeune fille, la nuit, l'aurore, le roi des Gnomes, le chroniqueur, la reine, un Triton, Azurine, Aréthuse, une sylphide, un zéphyr, et François Ier : eh bien! rassurez-vous, je vous laisse le plaisir de voir cette belle féerie ; vous y admirerez un ballet de morts et de magnifiques décorations.

VARIÉTÉS.

Voyons, M. Dartois, ce mois-ci qu'avez-vous de neuf?... — Le *Mariage par Ordre*, et *Clémence et Caroline*. Commençons par le Mariage. Alexandre, prince russe, veut épouser la

jeune Fœdora, humble rose des chaumières : Paul Ier, père d'Alexandre, pour empêcher que cette rose fleurisse dans son palais, ne trouve rien de mieux que de la confier conjugalement au cocher Ivan, à condition qu'il la transplantera en Sibérie, où elle pourra s'épanouir tout à son aise. Quelques années passent sur les noirs sapins du Kiatchta : pendant ce temps, Paul Ier trépasse. Alexandre, toujours épris de Fœdora, s'empresse de rappeler Ivan; mais par malheur Fœdora s'est tellement accoutumée au pauvre conducteur de traîneaux qu'elle rejette, comme une seconde Idamé, les hommages du prince, qui doit, par parenthèse, la regretter bien vivement, puisque Fœdora c'est Jenny Colon. Les auteurs de cette pièce sont MM. Alboise et Desnoyers.

Les honneurs de *Clémence et Caroline* sont dus à M. Desprez, complaisant pseudonyme de la connaissance de M. Dartois. Un jeune fat, séparé depuis trois ans d'une charmante orpheline à qui il avait juré sa parole d'honneur qu'il l'adorait, se présente dans une famille respectable pour y épouser une riche veuve : là, il apprend que sa belle s'est engagée dans les nœuds du mariage; et, dupe d'une mystification, il épouse réellement cette orpheline qui n'est autre que la veuve. Ceci nous rappellerait au besoin *les Jeux de l'Amour et du Hasard*, et trente autres pièces au moins, sans compter celles de M. Scribe, où l'on admire une foule de ces prodigieux effets de sympathie. Du reste la pièce a réussi : félicitons-en M. Dartois.

LAFON (de Montauban.)

Chronique.

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE CAEN.

Présidence de M. l'abbé Delarue.

Ce Congrès solennel, aux délibérations duquel assistaient deux cents savans venus là des divers points de la France, s'est ouvert le 21 juillet; ses séances ont duré jusqu'au 25.

Le Directeur de *la France Littéraire* avait été, dès le 10 juin, personnellement convié à prendre part aux travaux de cette brillante assemblée; l'état de sa santé ne lui a pas permis de se rendre à cette honorable invitation. Nos lecteurs n'en auront pas moins dans le numéro d'août un *compte rendu* satisfaisant des décisions de ce Congrès, dont la création exerce déjà une heureuse influence sur les esprits; qui tend, comme ceux de Clermont-Ferrand, de Poitiers, etc., à imprimer aux travaux des sociétés académiques de province une direction nouvelle, à leur donner cette unité essentielle dont elles manquent, parce qu'elles travaillent toutes isolément, sans un plan fixe et combiné.

Pénétrés que nous sommes depuis long-temps de cette grande vérité, nous aussi nous avons fondé, depuis janvier 1832, notre *France Littéraire*, dans le but d'opérer une décentralisation intellectuelle, de réunir toutes les lumières éparses sur les divers points du royaume en un seul et même foyer : brillant faisceau destiné à résumer l'ensemble de nos gloires littéraires aux yeux de l'étranger. — Avons-nous jusqu'ici rempli d'une manière satisfaisante cette mission généreuse, objet de tous nos vœux? Non, sans doute. Voici pourquoi : l'apathie des départemens est extrême, les

préventions contre la Capitale exagérées ; la plupart des Académies sommeillent; puis enfin, une foule de Revues partielles se fondent en province à l'envi l'une de l'autre; or, partout ce ne sont que travaux isolés, efforts impuissans. Nous le répétons : que manque-t-il à notre époque pour produire quelque chose de vraiment grand? de l'ensemble, de l'unité, surtout un point centre d'action. Tant que cette vérité n'aura pas été bien comprise, gens de province et Parisiens, nous nous consumerons tous éternellement, chacun de notre côté, en vains rêves d'améliorations et de progrès, sans avoir pour cela fait faire un pas de plus à l'art, à la science, à la littérature. Qu'on place où l'on voudra ce centre de travaux, d'action, de lumières, peu importe; mais encore faut-il bien qu'il soit quelque part. Nous reviendrons plus tard sur un sujet si important. Cette petite digression nous ramène tout naturellement au Congrès scientifique de Caen. Nous demanderons, pour exemple, quels eussent été les résultats de ce Congrès, si son secrétaire général eût commis la faute d'inviter l'élite des savans de France à s'y rendre, non pas précisément à Caen, même à jour bien fixe, mais indifféremment à Lisieux, Pont-Lévêque, Bayeux, Vire ou Falaise? C'est pourtant ainsi que nous procédons en France, depuis quelques années surtout, avec les travaux des sociétés académiques qui demeurent pour la plupart ignorés, avec les Revues de nos provinces, qui s'élèvent isolément, dans des vues honorables sans doute, mais sans accord, sans unité, sans harmonie entre elles, et par-dessus tout, sans bruit, sans éclat, sans retentissement en dehors du cercle étroit de leur département.

Le Congrès scientifique de Caen a toutes nos sympathies, parce que le but de sa fondation est identique avec celui de notre journal; parce qu'il a fait un appel à tout ce que la France renferme d'hommes savans, pour les réunir sur un seul point, les mettre en rapport, faire tourner au profit de la science les lumières qui doivent nécessairement jaillir du contact des élémens d'une assemblée ainsi formée. Cet appel est celui-là même de *la France Littéraire*, non aux personnes, mais à leurs écrits.

Au reste, l'empressement avec lequel on a répondu de toutes parts à l'appel des honorables citoyens qui ont conçu cette généreuse pensée leur a prouvé que l'importance de leur projet avait été appréciée. Les résultats obtenus des travaux de cette intéressante réunion n'ont pu que confirmer cette opinion. Ces résultats sont en effet d'une importance qu'on ne saurait méconnaître. D'un côté, le germe d'une vaste association, déposé et déjà fécondé par d'utiles travaux; le mouvement et la vie imprimés à cette association; une carrière immense ouverte au développement de l'intelligence humaine. De l'autre, une foule de questions d'intérêt général, soit pour les sciences, soit pour les arts, posées avec netteté, discutées avec autant de calme que d'indépendance, et résolues avec conviction; plusieurs des plus intéressans problèmes de la vie sociale soumis à un examen consciencieux; tels sont en résumé les résultats du Congrès. — Tous les savans qui y assistaient se sont donné rendez-vous à Poitiers du 1er au 15 septembre 1835.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SÉANCE PUBLIQUE. — 2 AOUT 1833.

Présidence de M. Raoul Rochette (en l'absence de M. Naudet.)

M. le baron Sylvestre de Sacy, secrétaire général, fait lecture, 1° du jugement des Mémoires envoyés au concours pour cette année, 2° du programme des sujets de prix proposés pour les années 1834 et 1835 (plus tard nous reproduirons ce programme). Après quoi M. le comte Alexandre de Laborde fait un rapport intéressant sur les travaux relatifs aux recherches sur les antiquités de la France. Trois médailles d'or de 500 fr. sont décernées, d'après la volonté de M. le ministre de l'instruction publique, aux auteurs des travaux les plus importans : MM. 1° Albert Lenoir, architecte, auteur d'un Mémoire relatif à l'ancien monument existant à Paris, et connu sous le nom de *Palais des Thermes*; 2° Guibert, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des-*

cription de la Cathédrale d'Amiens; 3° Berger de Xivrey, auteur d'une *Lettre à M. Hase, sur une inscription latine du* XI[e] *siècle, trouvée à Bourbonne-les-Bains, et sur l'Histoire de cette ville.* Sept mentions honorables sont accordées à MM. Jouannet, Du Mège, Adolphe Scribe, de la Saussaye, Pilot, Cauvin et Frary.

M. Sylvestre de Sacy reprend ensuite la parole pour lire une excellente *Notice historique* sur la vie et les ouvrages de M. Champollion jeune; M. Arthur Beugnot fait à son tour lecture d'un Mémoire sur les *Derniers temps du Paganisme dans l'Empire Romain* (que nous publierons dans notre prochain numéro). L'heure, trop avancée alors, ne permet pas d'entendre deux autres Mémoires, l'un sur *l'ancien cours de l'Oxus*, par M. Amédée Jaubert; l'autre, sur *les Finances de Rome sous la République et sous l'Empire*, par M. Dureau de la Malle.

ATHÉNÉE DES ARTS.

Cette Société a donné lundi, 5 août, une soirée littéraire fort brillante, présidée par M. Paillet (de Plombières), que l'Académie de Dijon vient tout récemment d'appeler dans son sein. Quelques lectures ont vivement intéressé l'auditoire, notamment *le Poète polonais exilé,* de madame Ségalas, *la Châsse de Saint-Omer,* de madame Aragon, et une *Légende polonaise*, de madame Céleste Vien. — M. Auguste Martin est un gai conteur, qui nous rappelle souvent Famin et Guichard, par le piquant et la naïveté de ses anecdotes; mais les honneurs de la soirée ont été pour M. Paillet. Dans son *Milton mourant*, nous avons signalé bon nombre de vers d'une large facture, en même temps que d'autres respiraient une sensibilité profonde. Ce discours a été fort applaudi. Nous ne parlerons pas du concert; toutefois devons-nous, par exception, des éloges à la flûte de M. Coninx, à la harpe de M. Prumier fils, jeune enfant de treize ans.

Dans la même soirée, l'Athénée des Arts a fait distribuer le programme du prix fondé par feu M. Turrel, consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. — Le sujet du prix

proposé, qui peut être traité soit en vers soit en prose, est celui-ci : *De l'Influence de la Scène sur les mœurs en France.*

Le nom de chaque concurrent sera expressément placé sous un pli cacheté, ainsi que la devise reproduite en tête de l'ouvrage. Les manuscrits devront être adressés (*franco*) avant le 1er mars 1834, à M. Delestre, secrétaire général, rue Saint-Jacques, n° 350.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Séance publique. — 9 *août* 1833.

Présidence de M. de Jouy, directeur.

Cette séance avait trois motifs : la réception de M. Tissot, la solution du concours de l'année et la distribution des prix de vertu fondés par feu Monthyon.

Le discours de M. Tissot, qui n'était autre chose qu'une oraison funèbre de feu Dacier, nous a paru plein de convenances. Dans sa réponse, M. de Jouy s'est plu à détailler minutieusement les titres littéraires du récipiendaire, à lui prodiguer des éloges beaucoup trop directs; vous eussiez cru que l'Académie sentait le besoin de se justifier du choix qu'elle avait fait; la modestie du nouvel élu a dû se trouver parfois assez embarrassée.

Le prix de poésie, dont le sujet était *la Mort de Bailly*, a été décerné à M. Émile de Bonnechose. Ce lauréat a récité lui-même son poème avec assez d'assurance et de chaleur; ce qui ne nous a pas empêché de trouver sa composition faible et pâle, d'y chercher vainement du drame, de hautes pensées, de vives images. Le vers de M. Bonnechose est doux, poli, contourné, limé péniblement, sans inspiration aucune. Aussi le public a-t-il froidement accueilli le poète; et ce n'est pas la faute de M. de Jouy, car à plusieurs reprises nous avons vu l'auteur de *Sylla* attendri, enchanté, donner du geste, pour ainsi dire, le signal des applaudissemens. MM. Népomucène Lemercier et Arnault se montraient, à cet égard, infiniment discrets; il est en effet

de la dignité de l'Académie française de ne pas se constituer ainsi juge et partie dans les arrêts qu'elle porte. — C'est au public d'applaudir; si ce public demeure silencieux, il sied mal à un académicien, surtout au président d'une assemblée, de prendre l'initiative de l'enthousiasme. Nous ne prétendons pas ici infirmer le jugement de l'Académie; toutefois, si certaine *Revue* publie, comme nous le pensons bien, le poème de M. Bonnechose, peut-être trouverons-nous curieux d'établir un parallèle entre cette pièce et celles dont M. le secrétaire perpétuel nous a lu quelques fragmens détachés.

Quant au discours de M. de Jouy sur *les prix de vertu*, quoique un peu long et prétentieux, il n'a pas moins intéressé vivement l'auditoire, en lui révélant plusieurs traits bien touchans d'héroïsme et de charité que l'Académie a dignement récompensés. — Somme toute, cette solennité académique n'a produit qu'un médiocre effet; elle n'avait pas attiré un grand concours de monde, et les deux tiers au moins de messieurs les membres de l'Académie française manquaient eux-mêmes à l'appel.

Nous donnerons incessamment le programme des deux prix d'éloquence à décerner en 1834.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE NANCY.

Cette Académie a tenu sa séance publique le 7 juillet, pour entendre le compte de ses travaux depuis deux ans, et un rapport sur l'exposition d'objets d'art et d'industrie dans les trois départemens de l'ancienne Lorraine : Meurthe, Meuse et Vosges. Ces deux rapports viennent d'être imprimés; ils sont, l'un de M. Guerrier de Dumats, qui s'est fait honorablement connaître, pendant son séjour à Paris, par des écrits empreints de poésie, d'érudition et de philosophie religieuse; l'autre, de M. Caumont, recteur de l'Académie de Nancy. Nous consacrerons prochainement un article aux Mémoires de cette société littéraire, intéressante par ses souvenirs et ses travaux actuels.

L'EUROPE LITTÉRAIRE.

(*Vente aux enchères.*)

Nous ne rappellerons pas à nos lecteurs nos tristes prévisions sur le sort de L'EUROPE LITTÉRAIRE (nº de février 1833, pag. 451), journal fondé avec un titre évidemment calqué sur le nôtre, mais fastueux, mais grandiose. — Nous nous disions, à cette époque, pour nous consoler de l'apparition de ce colosse, qui menaçait de tout renverser : « A lui l'Europe, à nous la France ; à lui les chances d'un début, les sacrifices énormes d'une fondation, les excursions naturelles dans le domaine des Revues *Britannique*, *Encyclopédique*, *Européenne*, *de Paris*, *des Deux-Mondes*. — A nous notre année d'existence, notre cachet de nationalité. »

Depuis cinq mois seulement L'EUROPE LITTÉRAIRE existe, et voici l'avis répandu par elle dans les journaux de la Capitale. Nous le reproduisons sans commentaire :

Avis. — Des dissidences entre MM. les fondateurs de *l'Europe littéraire*, et le non versement par plusieurs d'entre eux de partie du capital social, ont forcé M. Prosper de Lasalle, gérant du journal, afin de ne pas engager l'administration dans des dettes, de provoquer immédiatement la dissolution de la société formée entre MM. Victor Bohain, de Lasalle, et MM. les commanditaires porteurs d'actions.

M. Victor Bohain, seul responsable vis-à-vis de MM. les actionnaires de la portion du capital social qui a été dépensée, va leur rendre immédiatement un compte détaillé de sa gestion ; ce compte, envoyé à chacun de MM. les fondateurs, sera soumis à une assemblée générale.

M. Alphonse Royer, rédacteur en chef du journal, et qui n'a jamais fait partie de la société commerciale, ni de l'administration, déclare en revanche qu'il prend sur lui la responsabilité de la direction littéraire et des doctrines émises par le journal, conjointement avec MM. Victor Bohain et Prosper de Lasalle.

Le journal sera vendu aux enchères, chez M. Clausse,

notaire, rue des Deux-Moulins, n°21, samedi 10 août, à deux heures de relevée. Le nombre des abonnés effectifs est de douze cents. L'acquéreur sera tenu de servir les abonnés pour le temps de leur souscription. (*Monit. du Comm.*, 9 *août.*)

P. S. (Ce 10 août, 4 heures) *l'Europe Littéraire* a été successivement mise à prix à 20, puis à 18, puis à 16,000 fr. Aucun acquéreur ne s'est présenté; la vente n'a pas eu lieu. Ce journal cessera de paraître demain.

Bibliothèque de Caen.—Elle vient de s'enrichir de plusieurs volumes curieux, tant par leur rareté que par leur forme, et par la beauté des caractères. Ils ont été envoyés de Karikals et de Coromandel par MM. Firmin et Hippolyte Joyau. Ces livres sont écrits sur des lames de palmier, appelées *aules* dans le pays. Ils renferment des poésies dramatiques et des contes orientaux, en *tamoul*, une des principales langues du sud de l'Indoustan. M. Joyau père a encore déposé, au nom de ses enfans, au Muséum d'histoire naturelle de la ville, une certaine quantité de coquilles rares, que cet établissement ne possédait pas encore. Un bien plus grand nombre a malheureusement été perdu par un événement singulier: au moment où un bateau, chargé de richesses, inestimables pour la science de la conchyliologie, arrivait de Ceylan à Karikals, le choléra ayant éclaté, les matelots s'imaginèrent que son invasion était due à l'infection causée par des poissons morts dans leurs coquilles, et il fallut à l'instant tout jeter à la mer. MM. Joyau espèrent pouvoir, quoique difficilement, réparer cette perte par la suite.

Académie de Toulouse. — Une question qui exigeait de profondes recherches historiques avait été mise au concours par l'Académie des sciences de Toulouse. Il s'agissait de faire connaître l'état politique, civil et religieux de la Gaule, pendant la domination romaine, ainsi que l'état des sciences, des lettres et des arts à la même époque. Un Mémoire envoyé par M. Doré, avocat à Paris, vient d'être couronné par cette Académie. Ce Mémoire, qui fera partie d'un ouvrage plus considérable, paraîtra dans *la France Littéraire*.

— Le célèbre peintre anglais Lawrence a laissé, en mou-

rant, une collection de gravures du prix d'un million. Afin qu'elle ne fût pas dispersée, il avait recommandé à ses héritiers de la laisser pour moitié au gouvernement; mais les ministres n'ayant pas osé demander la somme nécessaire au parlement, la collection allait être vendue, lorsqu'une société s'est formée sous les auspices de lord Warncleffe, pour l'acheter en commun, l'offrir aux regards du public pendant trois ans, et la livrer ensuite, au prix fixé par le testateur, soit au gouvernement, soit à tout établissement littéraire qui se présenterait dans ce laps de temps.

— M. Henriot, directeur de l'enseignement mutuel à Rambervilliers, vient d'inventer une machine très ingénieuse pour apprendre à lire. C'est un mécanisme qu'il appelle Syllabaire-mécanique, et qui, étant mû par le moyen d'une manivelle, produit d'une manière facile et très prompte, par les différentes combinaisons des consonnes et des voyelles, toutes les syllabes possibles de notre langue.

— Il paraît chez Hivert, libraire, quai des Augustins, n° 55 (en 2 vol. in-8°, prix 8 fr.), un ouvrage sur lequel nous appelons l'attention de nos lecteurs; il est intitulé : *La Religion constatée universellement à l'aide des sciences et de l'érudition modernes*, ou Traité des preuves de la religion, mis au niveau de l'état actuel des connaissances humaines. — Nous reviendrons sur ce livre, fruit de longues études et d'une conviction profonde.

— On va ériger, à Mayence, un monument à la mémoire de Guttemberg, inventeur de l'imprimerie. La ville d'Oldembourg a souscrit pour quatre cents florins; un Anglais a envoyé de Bristol cinquante guinées, un anonyme trois cents florins, la Société des arts de Mayence quinze cents. On a dû faire, en outre, le 18 juillet, une exposition publique au profit de l'entreprise. Le monument de Guttemberg, dû au ciseau du célèbre Thorwaldsen, deviendra le plus bel ornement de Mayence.

— Le célèbre Jenner, inventeur de la vaccine, avait eu l'occasion de goûter le lait d'une baleine, et il y avait reconnu plus de matières nutritives que dans celui des quadrupèdes. Son opinion était qu'on pourrait l'employer avec

avantage pour la fabrication des fromages. Une revue anglaise annonce aujourd'hui qu'un industriel vient de mettre cette idée à exécution, mais elle ne dit pas si un plein succès a couronné cette tentative.

— Sur la proposition de M. le garde des sceaux, le roi a autorisé l'impression, aux frais de l'État, à l'Imprimerie royale, de la traduction que nous a laissée M. Sédillot, du Traité d'Aboul-Hassan, sur *les instrumens astronomiques* des Arabes, et qui mérita, en 1810, l'un des grands prix décennaux. Cette publication sera faite par les soins de M. Sédillot fils, professeur d'histoire au Collége royal de Henri IV.

— Il s'est formé, en Angleterre, une secte religieuse, sous le titre de *Chrétiens francs-penseurs* (*free-thinking Christians*). Cette secte publie un écrit périodique où elle professe les principes du christianisme pur. Elle ne reconnaît ni l'existence du diable, ni l'enfer, ni la Trinité. Elle n'a ni jours de fêtes, ni dimanches, ni jeûnes, ni prières publiques. Elle ne regarde point le baptême et le mariage comme étant d'institution divine. Le soin des affaires spirituelles et temporelles est confié à un doyen d'âge, assisté de plusieurs diacres. Ces *francs-penseurs* n'ont pas de prédicateurs. Chacun, dans leurs réunions, a le droit de parler et d'enseigner, pourvu que l'exhortation soit courte.

— Sous ce titre : *L'Ancien Bourbonnais*, il se prépare, à Moulins, une publication des plus importantes, qui formera 2 vol. in-fol., enrichis de cent vingt-cinq planches. Le texte de ce bel ouvrage est dû à M Achille Allier ; MM. Aimé Chenavard et Dufour président à la direction de l'atlas, dessiné, gravé et lithographié par une société d'artistes. M. Desrosiers fils, imprimeur, est à la tête de cette belle entreprise. — On souscrit aussi chez Chamerot, à Paris.

Le Phalanstère. — Nous nous attendions peu, après les travaux publiés par l'*Européen*, qu'on attaquerait avec des plaisanteries un sujet aussi grave que celui sur lequel nous avions dit deux mots en passant, dans notre avant-dernier numéro (pag. 111 et 112); nous y renverrons donc tous ceux qui auraient pu prendre au sérieux l'article Variétés du

Phalanstère ; nous avons bien peur qu'on ne puisse en trouver.

— Deux ouvrages nouveaux viennent d'être publiés en Russie. L'un, ayant pour titre : *Erpéli et Tchir-Jours*, poème, par A. Poléjaef, a été mis en vente à la typographie de Lazareff, à Moscou. Le second, intitulé : *Fables du paysan Jégor Alipanof*, a paru à Saint-Pétersbourg, à la Typographie impériale. Il forme un vol. in-8°.

— La plus grande statue qui soit en Europe est celle de saint Charles Borromée ; elle se trouve sur la route de Milan, du côté du Lago-Maggiore. Elle a soixante-six pieds de haut, elle est posée sur un piédestal qui n'en a pas moins de quarante-six. On peut entrer dans le corps du saint jusqu'au nez et regarder par les narines.

— Le roi a ordonné l'impression, à l'Imprimerie royale, de l'ouvrage du docteur Marsand, professeur émérite de l'Université de Padoue, intitulé : *Notice et extraits des manuscrits italiens de la Bibliothèque du Roi*. Cet important travail fera époque dans l'histoire littéraire de l'Italie et dans celle de la France, qui est redevable, en grande partie, de ces richesses, aux rois Charles VIII et Louis XII. Ces manuscrits sont mis en lumière pour la première fois.

— M. Paul de la Roche, l'un de nos premiers peintres, a trouvé le secret de reproduire au burin, et sans la moindre altération, les médailles, les monnaies antiques, et tous les bas-reliefs, en les réduisant à volonté aux proportions les plus minimes. Une gravure, représentant Cléopâtre, a été reproduite sur papier, d'après une médaille, par la simple application d'un métal rendu aussi flexible que la cire dont on se sert pour les empreintes. Ce métal, mis au feu, reprend toute sa dureté, et peut donner autant d'épreuves qu'une planche de gravure ordinaire. Une société, composée d'artistes et d'hommes de lettres, vient de se former pour livrer au pays la collection complète de toutes les antiquités.

— L'un de ces hommes modestes, qui cependant honorent le plus la France par leurs travaux scientifiques,



M. H. Piers, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, vient de publier deux volumes divers; l'un est l'histoire de *Thérouanne*, ancienne capitale de la Morinie, avec des notices historiques sur Fauquembergues et Renti; l'autre, l'histoire de Bergues-Saint-Winoc, avec notices sur Hondschoote, Wormhoudt, Gravelines, Mardick, Bourbourg, Watten. Ces deux curieux ouvrages, dont nous parlerons, se vendent 2 fr. chacun, à Paris, chez Bossange père.

— L'Académie des Inscriptions et Bellès-Lettres a décidé qu'une commission, choisie dans son sein, s'occuperait de recueillir et de publier tous les historiens, soit de l'Orient, soit de l'Occident, qui ont décrit les guerres des Croisades. Par ce travail, l'Académie complètera la grande collection des historiens de France, dont la continuation lui est confiée. La commission est composée de MM. Hase, Ét. Quatremère, Reynaud, Guérard et Beugnot.

— Le célèbre peintre Guérin, membre de l'Institut, ancien directeur de l'Académie de France, à Rome, auteur du *Marcus-Sextus*, de la *Phèdre*, de la *Clytemnestre*, de la *Didon*, de l'*Andromaque*, etc., vient de mourir à Rome.

— M. Montigny, arquebusier à Ixelles, a fait, à Ucole, l'essai d'un fusil à charger par la culasse, dont il est l'inventeur, et pour lequel il a obtenu un brevet. Il a tiré vingt-un coups en trois minutes, tandis que trois personnes, munies de carabines, n'ont pu tirer ensemble que quatorze coups pendant le même espace de temps.

— M. Arthus-Bertrand vient d'achever sa belle publication du *Voyage dans la régence d'Alger*, par M. Rozet, capitaine d'état-major. L'auteur, attaché à l'armée d'Afrique comme ingénieur-géographe, donne les détails les plus exacts sur le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts, les mœurs, les coutumes et les usages des habitans de la Régence, l'histoire de son gouvernement; il fait la description complète du territoire, offre un plan de colonisation. Cet ouvrage, du prix de 33 fr., forme 3 vol. in-8^{0}, et un atlas de trente planches, dont plusieurs coloriées. — Nous lui consacrerons un article.

— On prétend que M. de Cayrol, de l'Académie d'Amiens,

a retrouvé le chant de *Vert-Vert*, de Gresset, que l'on croyait à jamais perdu : l'*Ouvroir*, ainsi que le *Gazetin*. Une épître composée par Gresset, à l'occasion de l'attentat commis par Damiens sur Louis XV, serait également sauvée de l'oubli.

— *Du Duché de Savoie :* tel est le titre d'un ouvrage plein d'intérêt, de recherches et de vues utiles, publié par M. d'Héran, d'après les documens statistiques fournis par M. Darbier, ex-procureur près la judicature de la province de Haute-Savoie. L'auteur y traite de l'origine du peuple savoisien, de celle de ses souverains, de l'histoire des états-généraux de Savoie ; il nous présente enfin l'état de ce pays en 1833. Ce livre sera consulté avec fruit par toutes les personnes qui s'occupent d'histoire contemporaine. Il se vend chez l'auteur, rue de l'Échiquier, n° 18 ; Cherbuliez, à Genève ; Prudhomme, à Grenoble. Prix, 7 fr. Il est orné d'une carte de la Savoie.

— Un monument va être érigé à la mémoire de Barnaba-Briani, le plus célèbre des mathématiciens et des astronomes, dont l'Italie pleure la perte, et auteur d'un savant Traité de *trigonométrie sphéroïdique*.

— M. Ideler de Berlin vient de publier une brochure, dans laquelle il cherche à prouver que Jésus-Christ est né six ans avant l'époque assignée par l'histoire, et que par conséquent l'année 1833 devrait être 1839.

— La Société asiatique de Calcutta vient de recevoir au nombre de ses membres honoraires M. Marcel, ancien directeur de l'Imprimerie impériale, et membre de plusieurs sociétés savantes.

— Le ministre du commerce a décerné une médaille d'or à M. l'abbé Jouy, curé de Pépieux (Landes), qui, malgré son grand âge, a affronté les plus grands dangers pour arrêter les progrès d'un incendie survenu dans cette commune. Monté le premier sur le comble de l'édifice embrasé pour porter des secours, il ne l'a quitté que le dernier.

— Sur la demande de M. Vatout, le ministre de l'instruction publique vient d'accorder 2,000 fr. pour l'École mu-

tuelle de Sémur, et le ministre des travaux publics 1,000 fr. à la même ville, pour l'aider à former une École de dessin.

— *Marinella*, tel est le titre d'un charmant poème élégiaque, dû à la plume facile et gracieuse de M. Gabriel de Moyria. — Nous en parlerons.

— Sous le titre de *Nécrologe de* 1832, M. Desrochers a publié un vol. in-8°, aussi curieux qu'utile, qui offre les notices historiques de tous les hommes les plus marquans, tant en France que dans l'étranger, morts pendant l'année 1833. Ils sont au nombre de trois cent soixante-dix-sept. Cet ouvrage, du prix de 4 fr., jouit d'un grand succès, parce qu'il est rédigé, d'ailleurs, avec autant d'exactitude que d'impartialité. C'est un livre indispensable à tout homme qui possède une bibliothèque. Il se vend chez l'auteur, Place-Royale, n° 1, et chez les principaux libraires de France.

— M. Marchaud, ancien maire de Metz, vient de mourir dans cette ville. M. Marchand tenait le premier rang parmi les numismates de l'Europe; il possédait un médailler d'un grand prix, et une collection d'éditions et de monnaies précieuses, qu'il importe de ne pas laisser passer aux mains des étrangers, qui depuis long-temps les convoitent.

— Mistriss Trollope est en ce moment à Bruxelles. Après un court séjour, elle ira en Allemagne, et reviendra passer encore quelque temps en Belgique, avec l'intention, dit-on, d'écrire sur ce pays.

— Le ministre de l'instruction publique a souscrit pour cinquante exemplaires aux *Essais sur la philosophie des Hindous* de M. G. Paulthier.

— On démolit, en ce moment, le plus vieux monument de Douai, si on en excepte l'église Notre-Dame: c'est l'ancienne chapelle des chevaliers du Temple, située entre la porte Morel et la sortie des eaux. Elle avait été bâtie en 1155, par Thierri d'Alsace, xve comte de Flandres.

— Sous ce titre piquant: *Contes de la Semaine*, M. Alp. Viollet publie, chez A. Mesnier, une série de jolies nouvelles, en six livraisons (qui formeront ensemble 2 vol. in-8°).

La première a paru : prix 2 fr. 50 c.; elle contient *Girolano* ; la deuxième, sous presse, offrira *Bon ton* et le *Médecin de campagne*. M. Viollet est un homme d'esprit ; ses contes seront lus avec plaisir.

— Mademoiselle Taglioni a quitté Dublin; elle visite Liverpool et Manchester. Son engagement à l'Opéra réclame sa présence à Paris vers la mi-août.

— Une Société vient de se former à Guéret pour l'étude des sciences et des arts. Son but a pour objet spécial la propagation des sciences naturelles, ainsi que la recherche et la conservation des richesses archéologiques qu'elle pourra se procurer.

— Nous donnerons, dans notre prochain numéro, un article de M. Michel Berr, intitulé : *du Dogme de l'Immortalité de l'âme chez les Juifs* anciens et modernes.

— L'Académie des Sciences a placé au rang des candidats pour les prix Monthyon M. Grangé, auteur de la charrue qui porte ce nom.

— M. Thiers vient de souscrire pour 4,000 fr. à l'érection du monument à la mémoire de Cuvier, qui doit être élevé au Jardin du Roi.

— Madame Adélaïde, sœur du roi, a pris vingt actions à la souscription annoncée par la Société des Amis des arts de Douai.

— On parle d'une Exposition générale des produits de l'industrie qui aurait lieu l'année prochaine, au Louvre, vers le mois d'avril.

— Le gouvernement russe va établir sur la mer Caspienne une navigation par bateaux à vapeur, qui pourra exercer quelque influence sur la civilisation de cette partie du monde.

— Trois grands ouvrages sont reçus à la Comédie-Française, l'un d'eux attribué à M. Scribe, le second à M. Casimir Delavigne, le troisième à MM. Empis et Mazères.

— Le ministre de l'instruction publique a accordé, sur les fonds généraux portés au budget pour encouragemens

à l'instruction primaire, la somme de 103,130 fr. répartie entre quatorze académies.

— Avant la révolution de juillet il y avait en France 132 écoles chrétiennes et 539 frères de la doctrine chrétienne. On compte aujourd'hui 241 écoles et 1035 frères.

— Le premier volume des *Souvenirs de la Pologne* est aujourd'hui complet; ses 12 livraisons offrent un intérêt également soutenu. Nous en rendrons compte.

— La Bibliothèque de Douai, grâce à la sollicitude de M. Martin, député de l'arrondissement, vient de s'enrichir d'une quantité d'ouvrages précieux.

— On assure qu'un grand nombre de manuscrits rares ont été la proie des flammes dans l'incendie du séminaire de Montauban.

— Un monument est élevé à la mémoire de Manuel dans la vallée de Barcelonnette, sa patrie.

— La Société Linnéenne de Bordeaux a tenu sa séance publique d'été sous la présidence de M. Laterrade.

— Rossini vient d'enrichir notre scène lyrique d'un nouvel œuvre de sa composition; il sera bientôt mis à l'étude.

— La *Société Montyon et Franklin* poursuit avec succès son honorable entreprise. Nous avons sous les yeux ses 2e et 3e livraisons.

— On a représenté à Dieppe une comédie en trois actes, intitulée *Une Nièce*, dont l'auteur est M. Auger.

— *La Chambre Ardente*, de MM. Bayard et Mélesville, attire la foule à la Porte Saint-Martin.

— Le roi vient d'accorder une pension de 1200 fr. à madame Desbordes Valmore.

— L'Académie royale de Bordeaux tiendra sa séance publique annuelle le 8 août.

— M. Lachapelle vient de publier l'*Absolution*, roman en 2 vol. in-8°.

— L'Académie royale du Gard a tenu sa séance annuelle le 5 août.

— Les *Souvenirs Atlantiques*, de M. Théodore Pavie, paraissent depuis deux jours.

— Le savant M. Schœll vient de mourir.

RÉGÉNÉRATION

SOCIALE.

PRÉLIMINAIRES.

A l'heure où nous sommes, dans la trente-troisième année du XIX[e] siècle, un grand tumulte agite les esprits. Quelle est sa cause, son caractère et son but?

Avant de traiter ces trois propositions, il faut jeter un coup d'œil sur les âges antérieurs au nôtre, et même remonter rapidement vers la source de tous les siècles: car il en est de l'esprit qui embrasse l'ensemble des choses comme du voyageur qui plonge sa vue dans un cercle d'horizon immense.

Le voyageur prend position à l'un des points les plus élevés du globe. Au risque d'une chute aussi profonde que son ascension sera sublime, l'esprit doit s'élever par la méditation à ces degrés de l'intelligence où la pensée humaine est, pour ainsi dire, voisine de Dieu comme la cime des plus hautes montagnes est voisine du ciel.

L'esprit, dans sa méditation, découvre cette première vérité simple : la condition de l'univers est le mouve-

ment; la terre tourne; la nature accomplit un perpétuel travail d'enfantement et de reproduction.

Depuis le soleil jusqu'au dernier des êtres qu'il anime, tout subit dans l'ensemble du mouvement général un mouvement particulier dont la durée, qu'on appelle la vie, se mesure au mode et à la capacité d'existence que chacune des espèces d'êtres reçoit en naissant.

Ainsi le mouvement universel qui fait vibrer la chaîne de la création physique et morale se divise en degrés plus ou moins grands, plus ou moins petits, selon que la pensée l'étudie dans la rotation d'une planète ou dans le rampement d'un ciron; — soit qu'elle l'examine dans l'action immense de l'humanité qu'on appelle une civilisation, et qui dure quelque mille ans; — soit dans l'action plus restreinte d'une société particulière, que l'on nomme un empire, et qui dure quelques siècles; — ou seulement enfin dans l'action si inférieure, qui s'intitule la vie d'un homme : ce brin d'existence dont la durée peut aussi facilement se calculer par le nombre des jours et même des heures, que par celui des années.

L'esprit, dans sa méditation, découvre cette seconde vérité simple, attribut de la première : le mouvement de l'univers a des lois immuables. — Chacune des parties qui composent le tout obéit à ces lois en proportion de son étendue, de sa valeur, de sa durée, et n'existe qu'à cette condition d'obéissance; l'étoile qui brille dans les cieux, l'homme qui pense sur la terre.

L'ensemble de ces lois du monde physique et métaphysique peut être appelé l'ORDRE UNIVERSEL. — L'*ordre*, c'est le bien. — Le *désordre*, c'est le mal.

Mais ce dernier n'agit, pour ainsi dire, qu'afin de té-

moigner par ses ravages l'excellence et la nécessité de l'ordre éternel. Son action ne s'étend pas d'un seul coup sur le monde entier; car s'il s'en emparait absolument, cet univers, ainsi appelé parce qu'il forme un tout dont les parties sont coordonnées à l'ensemble, comme ne faisant qu'un avec lui, ne serait plus l'univers, mais le chaos.

C'est pourquoi, tandis que le monde se meut avec harmonie sous les lois de l'ordre éternel, le désordre change de lieux et vagabonde sur tous les points de la création sans les atteindre tous à la fois.

Ainsi, dans la nature *physique*, une tempête qui volcanise ou engloutit n'est point universelle. — A mesure que la peste désole une nouvelle région, la région qu'elle a quittée reprend la vie.

Dans la nature *morale*, le désordre ne bouleverse pas ordinairement toutes les nations à la fois : tandis que l'une est possédée du démon de l'anarchie, une autre est dans la paix et prospère.

Dans l'économie animale et végétale, les premiers effets du désordre sont la maladie; si le remède ne survient pas, c'est-à-dire, si l'ordre ne corrige pas le désordre, la plante et l'animal périssent. — Ce petit exemple s'applique à l'homme; de l'homme il s'applique à la société. — Donc, en toutes choses, l'ordre engendre et maintient l'être; le désordre prépare et cause la mort.

L'esprit, dans sa méditation, découvre cette troisième vérité, attribut de la seconde, et complément de la première : — Dans tout, ce qui sert au bien peut devenir

l'instrument du mal; ce qui concourt à l'ordre peut concourir au désordre : dans la nature physique, les élémens; dans la nature morale, les passions.

Ainsi le feu et l'eau, qui sont les sources de la production, parfois en deviennent les fléaux; les vents, qui transportent les semences des fleurs d'un continent à un continent, y poussent aussi les miasmes de la peste. — De même, les passions dont le cours réglé est aussi nécessaire dans toutes les branches sociales que la circulation du sang dans les veines; les passions qui communiquent les idées salutaires d'un siècle à un siècle, transportent aussi de l'un dans l'autre les idées malfaisantes, et stérilisent ce qu'elles ont animé.

Lorsque les élémens, dans la nature physique, lorsque les passions, dans la nature morale, commettent des catastrophes, c'est qu'elles ont transgressé l'ordre et se sont déréglées.

Or, pour obvier à ces séditions mortelles dans les deux natures du monde, pour empêcher que l'univers s'abîme, les lois ne suffiraient pas toutes seules, puisque les élémens et les passions, se ruant contre elles, parfois les ébranlent.

Il faut donc que ces lois aient un modérateur qui équilibre leurs forces d'action et de résistance; de sorte que, lorsqu'elles refoulent le désordre, elles ne l'oppressent pas néanmoins sous leur poids infini, jusqu'à étouffer avec lui les principes mêmes des élémens et des passions, ces rudimens du bien qu'il a fait servir au mal; — de sorte aussi que, lorsqu'au lieu d'oppugner, ces lois résistent, le désordre devenu maître (ce qui semble ar-

river quand éclate un déluge), ne les surmonte néanmoins qu'à l'instar de l'Océan, qui submerge la terre, mais ne la brise pas.

La raison humaine ne saurait nier l'existence et la nécessité de ce maître appelé DIEU, pas plus qu'elle ne pourrait comprendre la possibilité de l'effet sans la cause, d'une législation sans un législateur, de la création sans un créateur.

Le mode de ces lois générales de l'univers est aussi simple que leur auteur; il est uniforme physiquement et métaphysiquement; c'est pourquoi chacun des deux ordres de la nature peut et doit servir de comparaison dans l'examen de l'autre.

Je pars de là pour dire : Dans l'ordre physique de notre univers, Dieu a mis le soleil, pivot central du système planétaire, dont le globe que nous habitons est un membre. — Ce globe et les autres puisent à ce foyer commun la lumière, parce qu'ils ne s'écartent pas de l'orbite que leur impose le mouvement céleste. — Ils obéissent au soleil qui les éclaire; et la force centripète et la force centrifuge sont pour ces corps, errans autour de l'astre fixe, ce que la conscience humaine qualifie, dans les choses dont elle se mêle en société, du nom de l'équilibre du droit et du devoir.

Le droit n'existe pas sans le devoir. Ainsi chaque planète a, pour ainsi dire, le droit de s'éclairer, mais sous la condition de ne point sortir de son ellipse.

Dans l'ordre intellectuel de l'univers, Dieu a placé au centre l'idée divine, qui est son reflet métaphysique, comme le soleil est son symbole physique. Mais, de même que la lumière a pris dans le soleil un corps qui la ré-

sume et la caractérise aux yeux, l'idée divine prend une forme qui la caractérise à l'esprit. — Cette forme s'appelle RELIGION.

Ce mot figure et signifie l'idée céleste, comme le mot législation figure et signifie *la loi*. A vrai dire, une législation n'est qu'un corps de lois; tandis que la véritable religion est l'ensemble de tous les préceptes fondamentaux qui constituent le système organique du monde moral.

Autour de ce centre métaphysique, que j'appelle l'*idée religieuse*, les sociétés accomplissent leur mouvement en civilisation. — Ce n'est qu'à la condition de ne pas sortir en quelque sorte de leur ellipse, qui sont les devoirs envers Dieu, ou si l'on veut envers l'idée divine, qui est sa loi mystérieusement promulguée aux humains, que ces grands corps organisés vivent et prospèrent matériellement et intellectuellement. — Une société se désorganise et se ruine quand elle méconnaît et abandonne l'impulsion de son centre religieux vivificateur.

De même qu'un flanc du globe plonge dans les ténèbres lorsqu'il se tourne à l'opposite du soleil, le corps social se replonge peu à peu dans la barbarie à mesure qu'il se détourne de ce luminaire du monde des intelligences.

Malgré l'opinion de la foule, jamais l'idée divine ne s'éclipse d'elle-même; lorsqu'on la croit disparue, cela provient des fumées du matérialisme, ce satellite fatal de l'esprit humain, qui, à certaines époques de conjonction entre deux âges dont l'un finit et dont l'autre va commencer, tel que le nôtre, s'interpose entre la conscience de l'homme et Dieu, entre la créature et le créa-

teur ; comme, entre la terre et son soleil, s'interpose plus ou moins ce spectre lunaire, cet astre des morts, dont les clartés froides et changeantes sont le symbole des chimères.

Il n'est pas plus raisonnable de soutenir qu'aux époques d'éclipse religieuse c'est l'idée divine qui s'éteint, et non la société qui en perd la lumière, qu'il ne serait raisonnable de prétendre que lorsqu'il fait nuit le soleil meurt. — Non, car pendant qu'une partie de la terre roule, aveugle dans les ténèbres, le jour illumine d'autres régions. — Ainsi, dans la rotation intellectuelle de l'humanité autour de l'idée divine qui est l'astre fixe de la civilisation, tantôt un hémisphère est plus ou moins éclairé, tantôt un autre.

Par exemple, l'Orient fut baptisé de ses lueurs avant l'Occident ; lorsque l'Asie florissait dans toutes les pompes et dans toute la gloire de ses splendeurs religieuses, l'Europe sommeillait encore dans l'ombre de ses forêts, sauf plusieurs rivages de la Méditerranée, colorés déjà d'un rayon lointain du flambeau de la Grèce, reflet lui-même de la civilisation orientale. — Tandis que la civilisation vieillit maintenant en Europe, son berceau primitif est désert.

Voilà expliqué le mouvement général de l'humanité ; elle progresse circulairement autour de l'idée divine, comme la terre autour du soleil.

La pensée qui a parcouru et médité l'histoire universelle du genre humain ne peut nier ce mode du mouvement intellectuel des sociétés, pas plus que la pensée qui a étudié l'astronomie ne peut nier les phases planétaires. — Mais, dans ce vaste mouvement de l'humanité,

le désordre agit sur le moral des corps sociaux qui le composent, comme il agit au physique sur les diverses zones du globe terrestre.

Cette action du désordre peut être traduite par ce mot, *révolutions.*

Je divise les révolutions en trois classes, comme les tempêtes : grande, moyenne et petite, ou universelle, sociale et politique, selon qu'elles embrassent en même temps la totalité du monde, ou un seul continent, ou seulement un empire. — Par exemple, le double fait historique de l'apparition du christianisme et de la chute de l'empire romain, caractérise une révolution universelle, en ce que toutes les parties du monde alors connu subirent son influence. — La réforme de Luther fut une révolution sociale ou moyenne, parce qu'elle ne s'étendit pas au-delà d'un continent. — La révolution de juillet en France n'est que de troisième classe, c'est-à-dire, une petite révolution politique.

Les révolutions de première classe ou universelles sont inévitables, car elles pleuvent comme du ciel sur la terre, en torrens de barbares, pêle-mêle avec des inondations d'Océan, des feux volcaniques, des tremblemens de montagnes, des météores et des tonnerres grondant d'un pôle à l'autre pôle, pour abîmer un vieux monde social qui, ayant perdu la foi ou l'espérance, s'est précipité de désespoir dans les plus épouvantables débauches, dans les plus atroces frénésies de la dépravation, individus et familles, rois et peuples, esclaves et maîtres! — Dieu met la main à ces révolutions, car après les avoir laissées envahir et ravager les nations, il les en retire comme des eaux qui ont rempli le but de détruire

et de féconder, puisque du chaos de ce vieux monde brisé en éclats sort un jeune monde religieux, destiné à bâtir, à l'ombre d'un nouveau temple, un nouvel ordre social. — Une de ces révolutions survint, il y a dix-huit cents ans, alors que l'idée divine prit la forme chrétienne pour recommencer la civilisation sur la terre.

Les révolutions de seconde classe, qui ne sont que partielles dans l'univers, proviennent plutôt de l'orgueil d'un corps social blessé, que du malaise général du monde. — Utiles au bien-être de plusieurs classes de la société, elles n'ont que des suites funestes et stériles pour toutes les autres, et ne servent qu'à propager de toutes parts l'anarchie, ce fléau qui énerve, épuise et dévore tout ce qui devient sa proie. — C'est ce qu'a produit dans le temps moderne la réforme, ou plutôt le schisme social de Luther.

Enfin les révolutions de troisième classe, relatives à un seul État, comme celle de juillet en France, n'ont dans les autres empires qu'une répercussion subordonnée à leur nature. — Mais, si elles ne suscitent pas d'elles-mêmes un bouleversement social, elles occasionent une secousse assez violente pour qu'un roi tombe d'un trône; et leur bruit est parfois si profond et si terrible, qu'il réveille au fond de l'ombre, où il dormait enchaîné, le mauvais génie des passions : vampire qui remue, comme la fange immonde des tombeaux, tout ce qu'il y a de corrompu dans les têtes fermentées par le vertige du doute, dans les cœurs que l'athéisme a dépravés.

Ces espèces de révolutions, tantôt sont la lointaine et dernière secousse d'un tremblement qui a éclaté plus ou

moins long-temps avant elles ; — tantôt elles ne sont que l'éclair précurseur d'une révolution plus vaste qui se prépare dans le mystère des destinées du monde, sur un point quelconque des continens, tantôt à leur milieu, tantôt à leurs confins ; car les révolutions sont dans l'ordre moral, comme les volcans dans l'ordre physique de la nature. — Ces élémens du désordre ont pour circuler des ramifications ténébreuses par toutes les profondeurs de l'humanité, ainsi que les fourneaux volcaniques ont les leurs d'abîmes en abîmes dans toutes les entrailles de la terre.

Toutefois, les révolutions universelles qui remuent l'univers de fond en comble engendrent le bien sur les ruines du mal. — Les grandes éruptions de l'Etna et du Vésuve, en même temps qu'elles ravagent, purgent les mers, et les débris de leurs laves, qui ont pulvérisé les villes, font ensuite pousser les moissons.

Cette démonstration du mouvement de l'univers, de l'existence et de la nécessité de ses lois, du parallèle de la nature physique et de la nature morale, du bien et du mal qui résultent de la soumission ou de la désobéissance de tout ce qui existe à la loi éternelle, qui est DIEU, était nécessaire avant d'aborder l'examen de la *cause*, du *caractère* et du *but* du tumulte actuel des esprits. — Car, de même qu'il serait chimérique de se demander la cause, le caractère et le but d'un accident de la création sans avoir auparavant jeté un coup d'œil sur l'ensemble des choses créées dont l'accident fait partie, de même il serait chimérique de prétendre expliquer un incident de l'histoire, sans avoir auparavant remonté à la cause, et au principe de la cause dont il est l'effet.

— Ce n'est que par l'étude et la comparaison du *passé*, que l'homme peut définir le *présent* et conjecturer l'*avenir*.

Quelle est la *cause* du tumulte actuel des esprits? — La foule l'attribue à la commotion politique de 1830. Mais c'est prendre un effet pour une cause. — D'autres, en plus petit nombre, croient que ce tumulte ne provient pas seulement de l'éclat révolutionnaire de juillet, mais d'un plus grand, dont celui-ci n'a été qu'une répercussion à quarante années de distance. Ceux-là se trompent moins que les premiers, mais ils se trompent encore; car, soutenir que la révolution de 1789 est la cause primordiale de l'agitation contemporaine, ce serait prétendre que la source d'un grand fleuve est toujours située à quarante lieues de son embouchure.

Le cours de la révolution actuelle des esprits remonte à trois cents ans! de 1830 à 1789, de cette révolution française aux deux révolutions anglaises, et de ces révolutions à la réforme de Luther, origine de toutes les insurrections européennes depuis le XVI[e] siècle.

Ce point de discussion est de la plus haute importance; car en lui réside la solution de la thèse sociale dont s'occupe la pluralité des esprits qui, s'intitulant tous plus ou moins les amis du *progrès*, s'imaginent que commence aujourd'hui l'ère d'une réforme illimitée. — Or, l'analogie des idées philosophiques de notre XIX[e] siècle avec celles du XVIII[e], l'analogie des idées de ce dernier avec l'esprit de la réforme du XVI[e], démontre que le progrès révolutionnaire ne date ni de trois ni de quarante années, mais de trois siècles.

A la preuve historique de cette vérité se joint la preuve

rationnelle que je vais déduire, en un seul mot, du *caractère* même de ce tumulte actuel des esprits.

Le caractère de ce tumulte est, à l'insu de personne, anti-religieux : ce qui prouve donc sa parenté, non-seulement avec l'esprit irréligieux du XVIIIe siècle, mais avec l'arrière pensée anti-religieuse qui était le fond de la réforme luthérienne. — Car cette réforme n'a-t-elle pas été historiquement et philosophiquement signalée par la naissance de ce que l'on est convenu d'appeler chez les modernes le *libre examen ?* — Or, qu'est-ce que fut ce libre examen dès son principe, sinon la protestation de l'orgueil humain contre l'obéissance à la loi divine, et sa prétention de substituer à cette loi la sienne propre dans le gouvernement des affaires du monde?

Que l'on soit partisan ou ennemi de ce libre examen, on ne peut nier qu'il ait été le caractère distinctif de la réforme; on ne peut nier non plus qu'à partir de ce commencement l'esprit de ce libre examen ait agi de toutes parts en Europe, malgré la réaction catholique du règne de Louis XIV. Et d'ailleurs, n'est-on pas forcé de reconnaître la progression de cet esprit du libre examen durant ces trois siècles, sous les trois formes successives qu'il y a revêtues, sous les trois noms qui l'ont diversement personnifié. Ainsi, aux XVe et XVIe siècles, ne prit-il pas la forme religieuse? au XVIIIe, la forme philosophique? à la fin de ce dernier et au commencement du nôtre, la forme politique? N'a-t-il pas été personnifié dans sa première période par le moine ou Luther; dans la seconde, par le philosophe ou Voltaire; dans la troisième, par le tribun ou Mirabeau?

Cette double démonstration de la *cause* et du *caractère*

du tumulte actuel des esprits prouve donc que ce tumulte n'est point un commencement de réforme, mais une suite, et, je crois, une *fin*. — Oui, une fin! parce que, au moral comme au physique, on peut et on doit juger de l'avenir d'une chose sur la vigueur de son mouvement. — Par exemple, une roue lancée tourne avec une vitesse qui se ralentit à mesure que sa course décroît et va finir. — Eh bien! ne peut-on pas appliquer cette comparaison au mouvement de la réaction anti-religieuse dans ses trois époques principales, qui sont la Réforme, la Révolution française de 89, et celle de 1830?

Quiconque sait l'histoire ne pourra nier que le premier élan de l'insurrection de ce libre examen fut plus vigoureux que le second, et le second plus vigoureux que le dernier. — Oui, le tumulte actuel des esprits n'est pas un commencement, mais une fin! — A cette preuve simple, puisée dans la loi du mouvement physique (cet emblème parfait du mouvement métaphysique), se joint la preuve rationnelle logiquement tirée de la nature même du principe irréligieux, moteur secret de ce tumulte.

Tout ce qui est humain doit périr. Un individu, une famille, un État, ont leurs phasesde jeunesse et de virilité, de vieillesse et de mort; par conséquent ne doit-il pas en être de même de tout système qui ne s'abrite pas contre le choc des temps et le caprice des passions terrestres à l'ombre inviolable de l'idée divine? Qui fait prévaloir les sens sur l'esprit, en un mot qui donne, pour ainsi dire, au mortel la suprématie sur l'Éternel? — Un ouvrier périssable ne peut rien bâtir que de périssable.

Une preuve irréfragable de cette vérité, c'est que la

forme religieuse elle-même, qui incorpore l'idée divine, compromet toujours la durée et l'efficacité de son existence, lorsque, d'abus en abus, l'ignorance humaine se mêlant aux grossiers attraits du sensualisme, épaissit et défigure la tradition primitive. — Ainsi la forme ancienne de l'idée religieuse, appelée le *paganisme*, se ruina progressivement, à force d'altérations, qui, peu à peu, étouffèrent le sens spirituel sous les plus ignobles dévergondages du matérialisme. — Ainsi la forme catholique de l'idée religieuse n'aurait pas eu à redouter l'attaque des fureurs humaines, si elle ne leur avait pas offert, en prétexte de rebellion, quelques uns de ces abus qui avaient préparé la décadence de la forme païenne.

Puisque donc les formes religieuses, à mesure qu'elles sont violées par le caprice des passions humaines, s'altèrent et se décomposent, malgré la garantie de consistance et d'incorruptibilité dont les entoure comme d'une auréole, à leur primordiale apparition sur la terre, le principe divin, c'est-à-dire incorruptible, qu'elles incorporent, — Quel doit être l'avenir des systèmes qui, s'isolant tout à fait de l'idée divine, prennent pour base unique le rationalisme?—l'avenir d'un frêle esquif dans un orage éternel. — Car il résulte des excès du rationalisme, que tout devient la proie exclusive du raisonnement. Alors autant d'esprits, autant de manières d'envisager, de discuter : ce qui amène une anarchie de plus en plus croissante, et dont les suites dernières, mais profondément désastreuses, se révèlent, lorsque les esprits arrivent à ce terme d'émancipation effrénée, de ne plus s'entendre entre eux sur un seul point, ne serait-ce

que pour convenir de laisser debout, au milieu de tous les principes en ruine, un seul principe qui pût servir à tous d'un signal de ralliement, dans le chaos de leurs sophismes, dans la construction de leur Babel!

Ainsi, les résultats du rationalisme sont l'anarchie; l'anarchie, c'est le désordre à son comble dans le monde des idées comme dans celui des élémens. Le désordre ne doit être qu'accidentel, car il est une maladie; si cette maladie poursuit ses progrès jusqu'à leur dernier terme d'extension, elle occasione la mort. — Donc la condition de l'existence, au moral, comme au physique, est l'absence de l'anarchie; par conséquent, ce qui est susceptible de devenir la proie de l'anarchie court le risque d'en subir toutes les conséquences : la décomposition et le trépas! — Donc, un système purement humain, basé sur le rationalisme (cette causalité anarchique), par cela même a un germe de mort en lui, qui se développe graduellement et le tue.

Cela ayant toujours été pour les anciens systèmes de philosophie, purement rationnels ou anti-religieux, ne doit-il pas être, pour les systèmes nouveaux qui dérivent de ces anciens, au résumé, pour les ébauches de ce genre, qu'enfante le tumulte actuel des esprits?

Le caractère irréligieux de ce tumulte prouve donc non-seulement qu'il est une suite, mais une fin. — Pour compléter la preuve qu'il est une fin, il importe de constater son manque d'avenir, en démontrant que, par sa nature même qui est le désordre, il est impuissant à la régénération sociale.

Notre démonstration va résider dans l'examen de la tendance de ce tumulte actuel des esprits; car ce sera

en même temps aborder la troisième proposition, ou son but, après avoir traité les deux premières : sa *cause* et son *caractère*.

En tout, le *but* est analogue à sa cause : les résultats d'une cause anarchique sont l'anarchie.

Quel est donc le but du tumulte actuel des esprits? — Que l'on interroge les hommes qui s'intitulent les chefs de ce mouvement des idées, appelé de nos jours le *progrès ;* qu'ils soient chefs de système philosophique, ou de parti politique, ils seront fort embarrassés pour définir nettement le but social auquel ils aspirent. Toutefois, le mot d'ordre est par tout uniforme : — « *Nous voulons la liberté.* »

Mais que signifie le mot *liberté ?* La faculté de se mouvoir volontairement, soit pour le corps, soit pour l'intelligence : or, à moins d'idiotisme, l'homme ne se meut jamais pour la simple intention du mouvement, mais dans un dessein quelconque? Par conséquent, ce que l'on nomme *liberté* n'est pas un but suprême, mais le moyen d'arriver à un but.

Un but signifie un objet à acquérir, une borne d'arrêt, par conséquent une fixité; car, quel est l'homme, en particulier, qui consentirait à marcher dans la vie, sans avoir d'autre perspective, après ses travaux, qu'un espace sans limites à atteindre pour se reposer?

Ainsi des sociétés en général : elles ont un but dans leur mouvement : la *civilisation ;* — et la civilisation est circonscrite aussi bien que la vie des sociétés; et son mode de progression n'est pas plus que celui de l'humanité elle-même une ligne indéfiuie.

La civilisation, comme la nature humaine dont elle

exprime les facultés, procède par renouvellement dans ses phases; elle naît, elle se développe, elle languit et elle meurt pour renaître. Et, dans le cours de la civilisation, la *liberté* a toujours dû être considérée comme moyen d'acquérir et non comme but de conquête; car autant vaudrait prétendre à la conquête du vide, puisque la liberté par elle seule n'est qu'une abstraction aussi vaine : c'est le mouvement sans objet à faire mouvoir; c'est l'air sans la création.

Mais aujourd'hui tout se confond pêle-mêle dans l'esprit des hommes, et cet esprit (qu'on me passe l'expression vulgaire, mais vraie) est tourné sens dessus dessous. Tout, jusqu'aux mots, s'altère, prend une signification différente de la signification primitive de son étymologie.

Ainsi la liberté, le progrès, sont considérés, dans la plupart des imaginations, non comme levier, comme moyen, mais spécialement comme un but. — Et ce qui fut toujours considéré comme un but suprême et fixe à acquérir, tel que le culte, la loi, n'est plus estimé par les innovateurs que comme une borne ancienne et vermoulue que l'on doit franchir pour aller à la découverte de nouvelles idées, de nouveaux horizons intellectuels!

Mais, dans cette ambition de dépasser le *nec plus ultrà* des facultés humaines, jusqu'ici naturellement limitées, quel est le mode inventif des aventuriers prêts à voguer sur une mer sans rivages? — L'*irréligion:* — la réduction de l'homme, si chétif et si borné à ses propres moyens, — la rupture complète de cet hymen psychologique qui unit mystérieusement la pensée humaine à la divine. Comme si, n'importe dans quel temps, dans quelle con-

trée où l'homme voyage, sa vue n'était pas toujours limitée par un cercle que l'on nomme horizon; comme si, à mesure qu'il avance, ce cercle ne se reproduisait pas toujours plus ou moins rétréci, plus ou moins étendu, mais toujours formé par l'union d'optique du ciel et de la terre, qui se joignent et se confondent; — c'est-à-dire, au figuré, comme si la pensée qui explore le monde intime de l'âme n'avait pas toujours reconnu que notre intelligence est éclairée et couronnée par une intelligence infiniment plus vaste et plus lumineuse, ainsi que la terre est éclairée et couronnée par les cieux; et que la corrélation des deux puissances, l'une périssable qui obéit, et l'autre éternelle qui gouverne, a toujours constitué l'ensemble du cercle dans lequel l'humanité accomplit sa destinée monotone de vivre pour mourir et ressusciter (destinée impénétrable ici-bas; car, pour connaître la fin de cette portion intelligente de l'univers, il faudrait avoir la clef du mystère de tous les mondes!).

Cette double vérité physique et métaphysique de l'union des deux natures, divine et humaine, est méconnue dans les erremens de l'esprit, et il faut qu'elle le soit pour que chaque innovateur réponde aux interrogations: « Avec la liberté nous voulons le progrès, mais non pas ce progrès lent et subordonné à des lois conventionnelles qui jusqu'à présent ont arrêté plutôt que favorisé le mouvement de l'esprit humain : c'est le progrès illimité qui est notre but! » — Mais, *but* est synonyme de *borne :* or, il ne peut y avoir des bornes illimitées; ce qui signifie l'absence de toutes limites. Et d'ailleurs le champ sans confins appelé l'infini peut-il être le domaine de l'homme, cet atome d'un monde lui-

même sphérique, et par conséquent limité, qui n'est qu'un anneau d'une chaîne de onze planètes, qui elles-mêmes n'occupent qu'une immensité bien circonscrite dans un coin de cet infini où DIEU a semé les astres, aussi nombreux que les grains de sable des mers, c'est-à-dire innombrables au calcul humain?

Depuis l'homme jusqu'à l'insecte, tout ce qui respire a une organisation. — Une organisation est la constitution d'un corps; par conséquent une organisation n'existe pas sans forme. — Toute forme, par cela même qu'elle s'appelle forme, est limitée.— Qu'est-ce que la mort, sinon la désorganisation de ce qui a vie, partant, de ce qui a été doué d'organes plus ou moins restreints, plus ou moins compliqués, agissant dans une sphère plus ou moins circonscrite? — Donc, tout ce qui tend à sortir des dernières limites de sa forme d'existence, tend à se désorganiser, par conséquent à périr.

En tout, des limites sont nécessaires pour la naissance, l'entretien et la conservation des choses; l'expansion de ce qui donne la vie doit être limitée, l'absorption de ce qui la reçoit doit l'être aussi.

Dans la nature morale, pour que l'homme ne succombe pas sous le poids du malheur ni sous le poids du bonheur, il faut que l'un et l'autre se proportionnent au degré de sensation limitée que cet être si faible peut supporter. Le plaisir et la douleur sans limites l'annihileraient.

Dans la nature physique, si le soleil, par exemple, dardait sur notre globe une chaleur illimitée, il le brûlerait; — si les volcans dans leurs éruptions, et les mers dans leurs débordemens, avaient une projection illimitée,

la nature terrestre serait anéantie. — Si la terre, se détachant des lois éternelles de sa rotation, vagabondait à l'instar des comètes dans leurs paraboles, tantôt s'approchant du foyer solaire, au point d'y devenir des milliers de fois plus brûlante qu'un fer dans une fournaise, tantôt s'abîmant au fond des déserts de l'espace, la terre alors ne serait plus le sein fécond d'un monde habitable, mais le tombeau d'un monde.

Ainsi, par comparaison, du physique et du moral des sociétés : sans lois, c'est-à-dire sans limites, l'existence sociale ne serait pas plus possible que l'existence individuelle; car, sans lois ou sans limites, il n'y aurait point d'organisation ; — or, une société n'est rien autre chose en grand que l'homme en petit, savoir, un corps organisé, par conséquent limité. — Donc, la *liberté illimitée*, c'est le chaos; le *progrès illimité*, c'est l'anéantissement. Le chaos exprime la dissolution ; l'anéantissement signifie la mort. Une telle tendance de progrès et de liberté sans frein serait destructive de tout ; c'est pourquoi, pour le salut de la société, elle doit finir.

Il résulte de cet examen de notre troisième proposition, que le but proposé par ceux qui s'intitulent les conducteurs du tumulte actuel des esprits, c'est-à-dire la *liberté illimitée*, le *progrès illimité*, ne sont pas un but, — à moins que ce soit un but raisonnable d'errer dans un vague sans fin, d'aboutir à la décomposition, et logiquement à la mort, non-seulement de l'homme et de la société, mais à la décomposition et à la mort de tout ce qui est organisé, ou, pour mieux dire, de l'univers.

Mais, outre que ces excès d'exagération dans le progrès et la liberté proviennent de l'impulsion désordonnée

que les moteurs du tumulte actuel des esprits s'efforcent de lui inciter, ils sont les conséquences inévitables de leur principe, dont l'action moderne a commencé il y a trois cents ans; car le mal, comme le bien, procède logiquement; — le désordre qu'il engendre dans le monde des idées, comme dans le monde physique, progresse de déductions en déductions rigoureuses : il rampe, il marche, il court, il vole, il remue, ébranle, renverse et détruit.

Pour preuve, nous esquisserons, dans un prochain article, son mouvement depuis le XVe siècle jusqu'à nous.

J. B. LECLÈRE (d'Aubigny).



CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ÉTAT DU PAGANISME DANS L'OCCIDENT,

AU COMMENCEMENT DU Ve SIÈCLE.

Lues à la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 2 août 1833.

Tous les historiens modernes qui ont fixé leurs regards sur les derniers momens du paganisme, pensent que les lois rendues par l'empereur Théodose achevèrent l'œuvre de Constantin et la destruction de l'ancien culte des Romains.

Cette idée, que je me propose en ce moment de combattre, fut à la vérité proclamée par les historiens ecclésiastiques du ve siècle; mais on sait que ces écrivains célébrèrent la victoire avant de l'avoir remportée, et qu'il entrait dans leur politique de donner aux empereurs des éloges prématurés.

Au commencement du ve siècle, quand le faible Honorius était censé présider aux destinées de l'État, le paganisme, par le nombre de ses partisans, et plus encore par l'influence qu'il continuait d'exercer sur les

mœurs, opposait à son rival des obstacles de plus d'un genre. Rome et la province d'Afrique étaient le foyer de son influence; il faisait de ces lieux mouvoir les fils qui rattachaient aux autels de la patrie tant d'intérêts et de passions.

L'aristocratie romaine, convaincue qu'elle périrait le jour où le triomphe des idées chrétiennes serait complet, déployait pour la défense de ses priviléges une activité d'autant plus grande, que l'issue de la lutte semblait chaque jour s'approcher davantage.

La cour impériale, dévouée cependant au christianisme, craignait de heurter par des mesures trop sévères des sentimens dont elle ne pouvait méconnaître la puissance. Satisfaite d'avoir interdit les sacrifices publics, elle laissait l'ancien culte régner paisiblement dans l'intérieur des familles, ainsi que dans les campagnes, où il avait pour partisans des hommes grossiers, et qui au besoin auraient défendu leurs autels avec fureur.

Les païens formaient donc encore dans l'État une secte religieuse, ou plutôt un parti, parti redoutable, puisqu'il comptait dans ses rangs tous ceux des citoyens qui étaient restés dévoués à l'ancienne constitution, et dont le sénat de Rome exprima si bien les sentimens, quand il dit à Théodose : « Ces usages ont conservé la patrie « invincible pendant douze cents ans; si nous les aban- « donnons pour en prendre d'autres, qui peut dire ce « qui arrivera? »

L'habileté des païens à tirer tout le parti possible de leur position doit être signalée. Ils comprenaient que le temps des attaques ouvertes était passé, et que les circonstances interdisaient l'emploi des moyens violens:

renonçant donc à armer les légions, à placer sur le trône un prince de leur choix, ou même à faire retentir dans l'enceinte du sénat leurs réclamations hautaines, ils s'appliquaient, par de sourdes menaces, par une sorte de persécution secrète, à placer autour de leurs partisans une barrière presque impossible à franchir. Les superstitions nombreuses qui formaient l'essence du polythéisme, superstitions au charme desquelles aucun citoyen romain ne pouvait rester insensible, devenaient aussi entre leurs mains une arme redoutable; ils s'efforçaient de les introduire dans la discipline de l'église, et par ce moyen de ravir au christianisme la force qu'il retirait de la pureté de sa morale et de la majesté de ses rites.

Les chefs de la nouvelle religion, qui croyaient ne plus avoir d'adversaires à combattre, s'étonnaient de sentir naître tant d'obstacles sous leurs pas; ils rougissaient d'être forcés de ralentir leur marche au milieu du triomphe. Vainement ils appelaient les païens à une lutte franche, publique, telle que devaient la désirer deux religions qui combattaient pour l'empire du monde. Le paganisme n'ayant pour organes que ces sophistes dont saint Basile dit qu'*ils vendaient leurs paroles comme on vend des gâteaux*, se gardait bien de répondre au défi et de descendre dans une arène où dès les premiers pas il se serait trouvé en face des Ambroise, des Augustin ou des Jérôme. Détruire par la calomnie l'effet des divins enseignemens de ces maîtres de la pensée chrétienne, lui semblait un moyen plus sûr : c'était celui qu'il employait; et, comme on va le voir, il ne lui réussissait que trop bien.

L'empire comptait parmi ses plus illustres citoyens Meropius Paulinus, issu d'une famille ancienne, élevé par le poète Ausone, décoré du consulat : ce personnage, dont les vertus pouvaient se passer de tout le faste de la puissance patricienne, vit tout à coup s'éclipser l'éclat de ses grandeurs. Il devint odieux à ses parens, à ses amis ; ses clients, ses affranchis, regardèrent comme rompus les liens qui les unissaient à lui. *La méchante langue des gentils* (c'est l'expression dont se sert un écrivain du temps) s'exerça sans mesure contre un homme qu'hier encore on encensait, et qu'aujourd'hui on s'efforce de repousser en dehors de la société. Quel était donc son crime ? Il s'était fait chrétien.

Paulin ne put rester complétement insensible aux attaques répétées de ses anciens amis ; il s'en plaignait mais avec cette résignation pleine de douceur qu'on trouve seulement dans les âmes qui ne savent pas haïr :

« Où sont-ils maintenant, mes proches et mes parens ? où sont mes anciens amis ? où sont ceux avec qui je vivais autrefois ? J'ai disparu de devant eux tous. Je suis devenu inconnu à mes frères, étranger aux enfans de ma mère. Mes amis et ceux qui étaient près de moi se sont éloignés. Ils s'arrêtent aussi peu en ma présence qu'un fleuve qui coule rapidement, qu'un flot qui passe avec impétuosité. »

Paulin sut s'élever au-dessus des mépris du parti païen ; mais tous les nouveaux chrétiens ne possédaient pas le courage nécessaire pour suivre son exemple.

Rome était la citadelle des vieilles croyances. Dans cette ville, les temples n'avaient été ni détruits ni pro-

fanés; ils étaient simplement fermés et semblaient attendre qu'un nouveau Julien vînt les rouvrir. Là, on parlait publiquement contre le Christ, on assignait une courte durée à la *folie des Galiléens*, et on ne cessait de représenter les sacrifices publics comme le seul remède à tous les maux de l'État. Il était donc dans l'intérêt des païens de rendre le séjour de cette ville impossible aux chefs du christianisme. Parmi ces derniers, nul ne devait leur inspirer de plus légitimes alarmes que saint Jérôme. Ce génie puissant et cependant si souple, cet homme que ses disciples appelaient l'*instituteur du monde*, exerçait dans Rome une juste influence. Les grâces séduisantes de son esprit attiraient vers lui les plus nobles et les plus vertueuses dames romaines; il les instruisait, et les rendait ensuite les messagères de la parole divine dans leurs propres familles, restées pour la plupart fidèles à l'ancien culte.

Il était uni par un sentiment presque paternel à cette maison Albina, qui offrait à elle seule une image exacte de l'état de la société romaine. Son chef, Albinus, était sénateur et pontife de Jupiter; attaché par les habitudes d'une longue vie, et par les devoirs d'une position élevée, aux anciennes croyances, il laissait à ses nombreux enfans la liberté de suivre une religion différente de la sienne. La paix régnait donc dans cette famille, qui recélait cependant un germe si fécond de désunion. Saint Jérôme, trop prudent pour souhaiter une victoire prompte et éclatante, satisfait de s'être emparé de tous les chemins qui conduisaient au cœur du vieux pontife, écrivait à Læta, fille d'Albinus : « Une sainte et fidèle « maison sanctifie un homme infidèle. Il est déjà can-

« didat de la foi, celui qu'environne cette foule chrétienne « d'enfans et de petits enfans. Pour moi, je pense que si « Jupiter lui-même avait une telle famille, il finirait par « croire en Jésus-Christ. » Saint Jérôme trace ensuite un plan d'éducation pour la jeune fille de Læta, et il n'oublie pas d'adresser à la mère cette recommandation : « Quand elle aperçoit son grand-père, qu'elle se jette sur « son sein, qu'elle se suspende à son cou, et qu'en le ca-« ressant elle prononce à son oreille le nom de Jésus-« Christ. » Un adversaire si sage dans ses conseils, si prudent dans sa conduite, était un ennemi trop redoutable pour les païens ; ils résolurent donc de le contraindre à s'éloigner de Rome. En cette occasion, ils dépassèrent tout ce qui avait été fait contre Paulin. Saint Jérôme fut publiquement diffamé; on le traita de sorcier, de menteur, de débauché; on alla même jusqu'à le charger de l'infamie d'un faux crime, qui enveloppait aussi la plus vénérable des dames romaines, sainte Paula. Traduit devant les magistrats, il fut justifié; mais le trait de la calomnie resta dans la blessure; et l'un des deux hommes qui gouvernaient alors l'église chrétienne avec une si admirable sagesse, sortit, abreuvé d'outrages, d'une ville où l'erreur, quoique vaincue, conservait tant de puissance.

Ce n'était pas seulement en inspirant la crainte que l'aristocratie stimulait le zèle de ses partisans et contenait celui de ses ennemis. Les honneurs, les emplois publics, des richesses énormes, toutes choses dont elle disposait, devenaient entre ses mains des moyens d'influences irrésistibles; elle s'en servait comme d'appâts pour attirer vers elle cette tourbe d'ambitieux vulgaires

qui pullulent dans les sociétés corrompues. Elle n'exigeait, il est vrai, de ses protégés qu'une seule vertu, mais elle l'exigeait entière; cette vertu était un dévouement aveugle aux anciennes idées qui avaient servi à fonder et à développer les institutions romaines. Elle ne leur demandait ni d'attaquer les dogmes du christianisme ni de soutenir la pureté des rites païens; pourvu qu'ils se fissent les champions infatigables des traditions, des idées reçues, de cette *coutume des anciens*, devenue pour les païens le type de tout ce qui dans l'ordre politique est beau, utile et durable, ils pouvaient compter sur les faveurs d'une aristocratie trop habile pour ne pas connaître et savoir mettre en usage l'art de récompenser.

Saint Augustin parle souvent dans ses lettres d'un jeune homme nommé Licentius, qu'il avait élevé avec toute la tendresse d'un père, et dans lequel il aimait à entrevoir un des futurs propagateurs de la foi. Licentius, qui jamais n'était sorti de l'atmosphère chrétienne, Licentius, qui avait été nourri sur les degrés du Temple, vint un jour trouver son maître et lui déclara qu'il allait le quitter et se rendre à Rome. Surpris d'une semblable résolution, Augustin le questionne, et quel est son étonnement quand il apprend que le motif du départ de Licentius est la plus futile des choses : un songe! En effet, il avait rêvé qu'un jour il serait consul et pontife païen. Rien ne pouvait plus le retenir en Afrique, il avait hâte de courir à Rome pour sommer la fortune de tenir ses engagemens. Vainement le saint évêque lui promet des honneurs mille fois plus grands que ceux qu'il convoitait, vainement il lui dit : « Je te ferai consul et pontife

« de Jésus-Christ. » Le jeune insensé ne s'appartenait plus, un rêve avait fait passer dans le camp des païens l'élève chéri de saint Augustin. Jugez, par cet exemple, si les mœurs païennes étaient sans force ; dites si le paganisme ne savait pas aller jusqu'au fond du sanctuaire reprendre les âmes qui lui appartenaient.

On connaît maintenant les moyens à l'aide desquels l'ancien culte entravait la propagation des doctrines chrétiennes dans les rangs élevés de la société. Parmi le peuple des villes, son influence ne se faisait pas sentir aussi fortement. A cette époque de dissolution sociale, le peuple n'était pas uni à l'aristocratie que par un seul lien, par la misère. Les principes du christianisme lui plaisaient, non qu'il les comprît, mais parce qu'il voyait en eux le gage d'un meilleur avenir. Pouvait-il, d'ailleurs, ne pas être entraîné vers cette église qui déclarait hautement son origine plébéienne, et qui venait faire dans le monde *toutes choses nouvelles ?*

Mais, convenons-en, quand il contractait alliance avec elle, il ne lui apportait ni grandes vertus ni fortes convictions. Aussi combien de fois n'eut-elle pas lieu de regretter les trop faciles conquêtes qu'elle faisait dans les derniers rangs de la société ! Des hommes sans foi, sans honneur, accessibles seulement au plus vil intérêt, venaient souiller l'église de leur présence. Recrue nécessaire de tous les artisans de désordre, ils adoptaient aveuglément les plus folles hérésies, ou bien ils ne restaient fidèles à la foi véritable que sous la condition d'introduire dans les cérémonies du culte chrétien une foule de superstitions qui trop long-temps les défigurèrent. La peinture que saint Ambroise et saint Augustin

font de l'intérieur des églises est telle, que l'on désirerait pouvoir révoquer en doute son exactitude : à les croire, les temples chrétiens étaient devenus le rendez-vous habituel de tous les oisifs des villes ; ils y venaient pour causer, pour s'y divertir ; le bruit y était si grand, les éclats de rire si immodérés, qu'on ne pouvait plus entendre la lecture des livres saints. Les assistans s'y disputaient, s'y battaient ; les uns pressaient le prêtre d'en finir, ou le forçaient de chanter selon leur goût ; les autres entonnaient par dérision un chant profane au milieu des hymnes chrétiens. « Tel homme, dit saint « Augustin, qui entre chrétien dans nos temples en sort « païen. » Enfin, saint Ambroise ne craint pas de comparer à une courtisane cette église dégénérée.

Je ne veux pas multiplier les témoignages d'une corruption qui semble inexplicable, quand on réfléchit qu'elle régnait de la sorte, soixante ans seulement après la mort de Constantin.

Est-il nécessaire d'ajouter que le moindre signe du paganisme suffisait pour ramener à lui ces hommes dont nous venons de peindre les mœurs dégradées ? Alors il était malheureusement trop ordinaire de rencontrer des gens qui faisaient métier de passer sans difficulté d'une religion à l'autre, autant de fois que leur intérêt le demandait. L'origine de ce vice remontait à une époque antérieure à celle dont nous nous occupons ; mais l'apostasie ne marcha jamais la tête plus haute que dans les premières années du ve siècle. La corruption des mœurs et le nombre toujours croissant des hérésies en avaient fait d'abord une coutume, puis ensuite un droit.

Saint Augustin présenta à l'assemblée des fidèles d'Hyppone un homme qui devait jouir parmi les apostats de quelque célébrité. Né dans le paganisme, il en abjura les erreurs; mais bientôt dégoûté de sa nouvelle religion, il retourna aux idoles et embrassa la profession d'astrologue, profession ordinairement très lucrative, mais dans laquelle cependant il dut trouver peu de bénéfices, puisqu'il demandait à entrer de nouveau dans l'église, c'est-à-dire à changer une troisième fois de religion. Pour preuve de sa bonne foi, il apportait dans le pan de sa robe tous ses livres d'astrologie, et il offrait de les brûler à l'instant même. Saint Augustin plaida fort éloquemment en faveur de ce néophyte d'une nouvelle espèce, mais sans oser promettre qu'il fût arrivé au terme de ses variations: « Regardez-le bien, dit-il, et « partout où vous le rencontrerez, montrez-le à ceux de « vos frères qui ne sont pas ici. Soyez sur vos gardes, « sachez où il va, ce qu'il dit, afin que votre témoignage « nous confirme dans l'idée qu'il est bien réellement « converti. »

Les Pères de l'Église recommandaient aux fidèles de ne pas s'émouvoir de tous ces scandales, parce que, disaient-ils, ils avaient été prédits; mais les païens, pour qui ils ne l'avaient pas été, triomphaient en les considérant; c'est alors que dans leur joie ils s'écriaient : « Les « chrétiens dureront peu de temps; bientôt ils vont « périr, et après eux reviendront les idoles. » Cet espoir insensé, inexplicable, de voir refleurir une religion épuisée, maintenait en eux tous les sentimens de haine et de vengeance qui, dans le commencement du siècle

précédent, avaient poussé leurs pères à tant de crimes inutiles.

Les Annales de l'Église nous ont conservé l'histoire de cinq courageux martyrs, qui, dans ces temps où le paganisme semblait presque opprimé, versèrent encore leur sang pour la cause de la vérité.

Sisinnus, Alexandre et Martyrus, envoyés en l'année 385 dans l'Annaunie, petite vallée voisine de Trente, pour détacher les habitans du culte de Saturne, furent tous les trois massacrés.

Vigilius, évêque de Trente à la même époque, après avoir renversé une statue de Saturne dans la vallée de Randenne, près du lac de Garde, monté sur le piédestal de cette statue, rendait grâces à Dieu de sa brillante victoire, quand les païens, revenant en force, l'arrachèrent de sa tribune et le lapidèrent.

Enfin, une jeune fille née en Afrique de parens illustres, mais vendue comme esclave après la conquête de cette province par les Vandales, périt sous les coups de quelques païens de l'île de Corse, qui voulaient en vain lui faire prendre part à un sacrifice qu'ils célébraient.

Quelques-uns des auteurs de ces assassinats furent poursuivis; nul ne fut puni. Plus juste que les empereurs, l'Église décerna d'immortelles couronnes aux cinq dernières victimes du fanatisme païen.

J'ai indiqué les moyens mis en usage par les partisans de l'ancien culte romain pour entraver l'établissement de la religion chrétienne. D'autres pourraient vous dire combien la haine des païens fut secondée par les implacables dissensions qui tourmentèrent l'Église durant ses

premiers siècles. Des commencemens si pénibles et si long-temps contrariés peuvent étonner, mais il ne faut pas oublier que le christianisme avait besoin d'essayer, pour ainsi dire, ses forces, avant d'entreprendre l'œuvre qui lui était confiée : celle de réformer la civilisation et de l'asseoir sur des bases immuables.

ARTHUR BEUGNOT,

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



DE QUELQUES

TYPES NATIONAUX EN LITTÉRATURE.

HAMLET, FAUST, DON JUAN.

— Qui a créé Hamlet? — Shakespeare. — Qui a inventé Faust? — Goëthe. J'écris ceci pour prouver le contraire. — Mais cependant Hamlet, Faust, Don Juan, se trouvent dans les œuvres complètes de Shakespeare, de Goëthe et de Byron.—J'irai plus loin; je soutiens, envers et contre tous, qu'Hamlet, Faust, Don Juan, suffiraient, à défaut d'autres monumens, pour fonder et éterniser une réputation. Qu'on ne croie donc pas que je veuille diminuer la gloire de ces grands hommes, en leur niant la création première de ces types sublimes, qui résument toute une nation et réduisent le temps, l'espace, les révolutions, les élémens historiques les plus hétérogènes, à leur plus simple expression : l'individu. Non, je ne veux, au contraire, que rehausser leur mérite et leur donner, s'il est possible, de nouveaux titres à l'admiration des siècles. Oui, j'estime comme le témoignage le plus irrécusable de leur immense supériorité sur tous leurs contemporains, et peut-être sur tous leurs compatriotes, cet instinct, vraiment merveilleux, qui a fait choisir à l'Anglais Shakespeare le caractère du

mélancolique et original Hamlet; à l'Allemand Goëthe, le type du savant et fantastique docteur Faust ; au méridional lord Byron, le roué et éblouissant Don Juan.

Oui, c'est à mes yeux la preuve la plus convaincante du génie de ces hommes, que ce je ne sais quoi qui leur a fait traiter précisément le sujet le plus national qui se pût imaginer. J'entends déjà des critiques obligeans et des lecteurs scrupuleux m'objecter que lord Byron est né en Angleterre. Cela prouve au moins une chose : que ces messieurs ont lu l'article Byron dans un dictionnaire historique. — Eh! qu'importe, mon Dieu, le coin de terre où il a plu à la Providence qu'accouchât la mère d'un grand homme, et l'autre coin de terre où son corps sert de pâture aux vers! Byron s'est fait homme du midi pour chanter Don Juan; ce fils de la vieille Angleterre s'est infiltré dans les veines du sang oriental. Cela vient, d'ailleurs, à l'appui de mon opinion, que le type de Don Juan n'appartient pas à Byron particulièrement, mais qu'il est national, indigène, populaire. Chose étrange! il a fallu que deux hommes du nord se chargeassent d'initier le midi, en tant que généralité artistique, à une notabilité grandiose et universelle; il leur a fallu lord Byron et Mozart.—Hamlet, c'est le fils bien-aimé de Shakespeare; il avait alors trente-deux ans[1]. L'année d'auparavant il avait écrit les Deux Gentilhommes de Vérone, et Roméo et Juliette. Mais Roméo n'est qu'amoureux et Mercutio que bouffon. Le but auquel tend Hamlet est autrement grand et solennel; ses plaisanteries sont au-

[1] Malone, dans son *Attempt to ascertain the order in which the plays of Shakespeare were written*, assigne le premier rang à *Hamlet*, et le place dans l'année 1596.

18.

trement mordantes. Hamlet domine et écrase toutes les autres figures ; tous les autres rôles lui sont sacrifiés. En effet, de qui s'occupe-t-on durant ces cinq actes si vastes? Serait-ce de Polonius, vieillard imbécile ; d'Horatio, confident muet ; de Laërtes, qui ne vient là que pour se prendre dans ses propres piéges, et assassiner Hamlet avec un fleuret empoisonné? Il y a bien aussi dans la pièce un criminel qui se repent, un homme que l'ambition a fait assassin ; mais à peine ce remords est-il indiqué : *Oh ! my offense is rank*, etc., et la prière qui suit, ou plutôt les blasphèmes qui suivent ; car le malheureux s'écrie : « *Pray I cannot.* » Quand, en 1606, Shakespeare voudra peindre le remords, cet *inévitable*, il lui consacrera des développemens plus étendus, il l'appellera Macbeth. Ophélia, cette naïve jeune fille, se montre à peine çà et là; c'est une ombre fugitive qui s'échappe avant qu'on ait pu s'en rendre compte ; à peine la comprenez-vous, qu'elle est folle ; à peine commencez-vous à la plaindre, à vous intéresser à son sort, elle est morte. Quant à la reine Gertrude, c'est un personnage encore moins indiqué : elle est absolument passive, tandis qu'Ophélia nage dans le vague, et vous sourit comme un rayon de soleil qui disparaît aussitôt. Hamlet seul est là, lui toujours, toujours lui. Et avec quelle perfection Shakespeare s'est plu à dessiner cette noble tête ! Examinons-le donc à notre aise.

De quelle race est-il, cet Hamlet? C'est un prince danois. Shakespeare est remonté jusqu'au berceau de la nation, à la source primitive des tribus barbares. Ce n'est pas un seigneur normand, un homme de la conquête, un vilain devenu tout à coup noble et puissant, grâce à la

bataille de Hastings. Non, il est resté sur le sol primordial, il n'a pas quitté le berceau des peuples européens; c'est un Danois, de cette race âpre et sauvage, c'est un homme du nord; il est sombre : s'il raille, c'est avec amertume; tous ses sarcasmes sont acérés. Cependant la civilisation a émoussé le tranchant de son épée; il a étudié dans une université, et il doute, il est incertain des moyens qu'il doit employer; il temporise, il fait de la diplomatie: mais, comment, et de quelle sorte? sont-ce des négociations? Non, il fait de la diplomatie à la manière des enfans de la nature, la seule qui fût connue des barbares; il imite Brutus, il feint d'être fou. Mais cette conduite ne prouve qu'en faveur de l'imagination et de la justesse d'esprit de Shakespeare. Ce qui prouve la nationalité du type d'Hamlet, c'est la tristesse; il a le *spleen :* ce qui, dis-je, prouve sa nationalité, c'est le sentiment du moi, de l'individualisme profondément empreint dans ses actes. Ainsi, deux faces bien distinctes: il est soucieux, ennuyé, il est égoïste; Hamlet est Anglais.

Et c'est, selon nous, la grande gloire de Shakespeare, d'avoir choisi pour faire son chef-d'œuvre un type national, commun, indigène, la représentation exacte du premier Anglais venu, pas plutôt lui que tout autre, mais lui aussi bien qu'un autre, en tant que considéré comme Anglais. Oui, c'est le privilége des hommes de génie de résumer leur nation en un homme, pour l'offrir en spectacle aux autres peuples; de dire ce que tout le monde sait, ou plutôt croit savoir, et de se faire, de ce qui semble en apparence la chose la plus aisée, un titre à l'immortalité.

Ainsi, Hamlet est lui-même, rien que lui, lui tout seul; il ne s'occupe que de lui; les autres rôles servent uniquement à le faire ressortir. Hamlet est effrayant de ressemblance. Peut-être l'Angleterre ne l'a-t-elle pas encore admiré sous ce point de vue. On ne connaît bien que ses voisins; c'est pourquoi, nous, hommes de France, nous comprenons parfaitement ce fou morose, qui nous entretient de sa maladie. Hamlet seul est complet. Manfred et Childe-Harold ne sont rien moins que gais, et cependant ils ne sont point nationaux; Manfred, c'est Byron individu; Hamlet, c'est un pur Anglais. D'ailleurs, Childe-Harold, Manfred, sont poétiques, indéterminés; Hamlet est prosaïque, si je puis m'exprimer ainsi, par opposition; il est bien arrêté, bien positif, bien réel.

D'autres que nous mettront en relief le côté philosophique d'Hamlet. « Shakespeare, dit M. Guizot, avait senti tout à coup la volonté glacée de terreur, à l'aspect de cette vaste disproportion entre les efforts de l'homme et l'inflexibilité du destin, l'immensité de nos désirs et la nullité de nos moyens. Un sentiment de devoir vient de prescrire à Hamlet un projet terrible, mais il veut l'accomplir avec certitude. Dès lors s'accumulent devant ses pas les doutes, les difficultés, les obstacles, qu'oppose toujours le cours des choses à l'homme qui prétend se l'assujettir; cependant rien ne l'ébranle ni le détourne; il avance, bien que lentement, les yeux constamment fixés sur le but; chaque pas est un progrès; il semble toucher au dernier période de son dessein; mais le temps a fourni sa carrière : les événemens qu'Hamlet a préparés se précipitent sans son concours; ils se consomment par lui et contre lui, et il tombe victime des

décrets dont il a assuré l'accomplissement, destiné à montrer combien l'homme compte pour peu de chose, même dans ce qu'il a voulu. »

Si d'Hamlet nous passons au docteur Faust, le changement est complet : ce sont deux nationalités bien distinctes. Hamlet est un drame concis, énergique, humain. Faust est un long poëme, appelant à son secours tous les prestiges de la féerie et du merveilleux. Hamlet occupait seul le drame. A côté de Faust, il y a Marguerite, Méphistophélès, et de nombreux intermèdes. Ophélia n'était en quelque sorte qu'un rêve confus, une apparition mystérieuse. Marguerite n'est pas une fiction de femme.

Faust est Allemand, c'est-à-dire qu'il fait partie de cette masse d'hommes, de cette cohue de peuplades étrangères les unes aux autres, que les Francs rejetèrent au-delà du Rhin chaque fois qu'ils voulurent le traverser pour se constituer peuple, et qu'ils nommèrent avec dédain, eux le peuple organisateur et organisé par excellence, fonctionnant vers l'unité par l'égalité, *all men;* c'est-à-dire, une confusion inextricable, un troupeau de générations, sans ordre, sans chef, sans méthode, une fédération sans centre vers lequel ils pussent graviter pour conquérir une originalité et une influence historiques. Peu à peu, tant bien que mal, toute cette écume que l'invasion barbare avait suscitée sur la surface de la terre s'apaisa, et *all men*, les débris de tribus parquées entre le Rhin, le Danube et la Vistule, ce tronçon, sans tête pour concevoir *à priori*, et sans jambes pour pouvoir marcher, mais conservant tout l'appareil de la mastication, devint le grand laboratoire de l'Europe, le creuset

de toutes les sciences; ce fut un foyer d'érudition. — Oh! les desseins de la Providence sont admirables! Gloire, gloire à vous, ô mon Dieu! et soyez béni, car votre sagesse est grande! — Dans ce réservoir commun, on entassa matériaux sur matériaux; on compulsa, on compila; l'Allemagne, c'est l'appareil digestif de l'Europe, la perfection des organes exceptée. Oh! que nos aïeux les Francs vous ont bien nommés, mes doctes Germains : hommes de bonne foi, de savoir, hommes religieux, qui buvez à pleins bords à la coupe des béatitudes du mysticisme! peuple savant, mais sans forme, sans méthode, sans but, activité désordonnée; peuple d'observation, foyer central de lumières, nous viendrons nous éclairer à votre flambeau, mais songez donc un peu à nous imiter aux jours d'action.

Quel sera le représentant de l'Allemagne au grand banquet du monde littéraire? Ce sera Faust, un homme revêtu du bonnet de docteur; Faust, perdu dans de vagues abstractions, la tête lasse, l'esprit harrassé; Faust, qui s'est épuisé à poursuivre des chimères; Faust, le prodigieux savant : il renonce à la peine; il appelle le diable; il invoque un pouvoir surnaturel. Hamlet ne s'en remet qu'à son bras. Mais dans Faust, rien d'arrêté, d'anguleux : il est enveloppé dans une teinte vaporeuse; la poussière de ses bouquins le dérobe aux yeux du vulgaire. Il sait tant de choses, tellement qu'on se prête facilement à l'idée de le voir voyager sur un manche à balai! Mais il est un point qui rapproche l'Allemagne de l'Angleterre. Nous avons dit qu'Hamlet était un égoïste; Faust l'est bien aussi, mais le sien est moins matériel. On a dit de Lamartine qu'il accaparait Dieu : ainsi de l'allemand: Faust

spiritualise la matière; car la base de la pièce, la pierre angulaire du poëme, c'est un désir égoïste. C'est que si nous retrouvons chez l'Allemand les naïves croyances et l'hospitalité des Français, on y souffre aussi de la raideur et de l'individualisme anglais : c'est un être complexe. Il y a des nuances entre le brouillard d'Albion et celui de la Germanie : Faust est du peuple, car elle est éminemment démocratique la savante Allemagne ; Hamlet est noble; Don Juan est noble aussi, mais parce que tous le sont dans le pays des Espagnes. Concevez-vous un Espagnol qui n'aurait point de sang hidalgo dans les veines? Mais Hamlet est du sang royal; il est noble parmi les nobles.

Ainsi Faust résume l'Allemagne, il est savant, il est mystique, il est égoïste : mais d'une autre manière qu'Hamlet, d'une autre manière que Don Juan. Et maintenant quittons les cieux gris pour le ciel bleu cru du midi ; quittons pour le catalogue de Don Juan, les femmes du nord, ces blanches, frêles et aériennes créatures, anges aux formes sensibles, qui semblent n'être sur la terre que pour s'y reposer un moment, et reprendre leur vol vers le ciel.

Oh! ces pauvres femmes, comme elles sont profanées par les baisers de Don Juan! qu'il y a d'insolence dans cette débauche qui ne respecte rien! comme il les flétrit de ses paroles et de ses caresses, le fat! Si l'amour du docteur pour Marguerite ne s'entourait déjà plus de cet impénétrable mystère qui plane sur Ophélia et son chaste amant, du moins il n'y avait pas là sacrilége ni effronterie. Don Juan marche la tête levée, en plein jour; il met chacun dans sa confidence. A Leporello, qui vou-

drait lui faire craindre les poursuites des parens de sa victime, il répond : « Ne l'ai-je pas bien tué? » Don Juan ne conçoit même pas qu'on puisse lui résister : toutes les femmes lui appartiennent; il les regarde comme matière taillable et corvéable à merci. Mais, dira-t-on, Don Juan est impie; il ne possède donc qu'un côté du caractère méridional. Chez Don Juan, la prière ne vient pas purifier les sens; il est infidèle à sa nationalité. Erreur. C'est le peuple qui est religieux; c'est le peuple qui croit. Le noble est impie; il est esprit fort. C'est le moine qui prie, l'évêque ne prie pas. Mais le scepticisme du noble est taciturne; il ne se trahit pas au dehors avec cette audacieuse franchise qui distingue les siècles de décomposition sociale. Un observateur superficiel, un étranger, aurait pu s'y tromper; les masses ne s'y trompent pas. Si Don Juan est un peu outré, c'est qu'il n'est pas destiné à faire les délices d'une petite société bourgeoise, mais à être placé assez haut pour que l'Europe entière puisse l'apercevoir. Ce qui est dévot, ce qui est religieux, c'est la femme, ce sont les maîtresses de Don Juan, ce dont il se joue et qu'il foule aux pieds; ce sera Julia, Julia qui inonde de pleurs son crucifix. Don Juan, c'est la féodalité dégénérée, c'est le noble voulant avilir le peuple, le fort méprisant le faible. — Inconstance et vanité, c'est l'Espagne et l'Italie ; c'est l'orgueil incarné. Don Juan est vicieux par orgueil; c'est une activité détournée du droit chemin, et qui se dépense dans de joyeuses orgies. Lorsque Faust n'a plus rien à apprendre, ou qu'il ne sait plus comment sortir du chaos de la science, il appelle le diable. Don Juan ne désespère jamais de son tempérament et de l'imbécillité des

femmes ; il faudra que le diable vienne le chercher pour qu'il s'avoue vaincu. Faust a peur de Méphistophélès ; Don Juan brave le Commandeur. Don Juan est aussi complet que le savant docteur et le prince de Danemarck ; il est aussi national.

Que si l'on nous demande maintenant pourquoi notre belle France ne possède pas quelques-uns de ces types individuels et populaires, nous dirons que c'est là précisément ce qui fait sa gloire et sa supériorité. La France ! elle est infinie, elle est universelle ; elle n'est point locale et originale, mais elle est le soleil autour duquel gravitent tous ces astres inférieurs. Un autre jour, peut-être, nous essaierons de déterminer quelle est la mission littéraire de la France.

Auguste BOUZENOT.



Correspondance.

MANIÈRE

DONT ON DOIT

PRONONCER LA LANGUE GRECQUE.

(LETTRE A M. LOUIS-HONORÉ COTTE.)

Permettez-moi, monsieur, de vous soumettre les réflexions que m'a fait naître votre savante dissertation, intitulée : *de la Prononciation chez les Grecs avant et après le siècle de Périclès* [1]. Comme à vous, ces sortes de discussions ne me paraissent ni frivoles ni stériles ; et d'ailleurs elles peuvent offrir, chemin faisant, tant de points curieux à examiner, qu'il faudrait les aborder, dussent-elles ne nous donner que des résultats incertains. Oui, monsieur, des résultats incertains ; car je crains bien qu'il ne soit pas permis d'en obtenir d'autres dans une question de cette nature. La prononciation est chose si mobile, si variable, sujette à tant de modifi-

[1] Voyez le tome VI de *la France Littéraire*, pag. 290 et suiv.

cations fugitives, qu'on ne saurait ni les saisir ni leur assigner de règles fixes; et même les plus habiles explications ne parviendront jamais à nous les faire comprendre, quand elles n'auront pas frappé nos oreilles. Voyez dans notre langue elle-même, dans ce français que nous parlons tous les jours, que d'inexplicables bizarreries! Qui pourrait nous dire, par exemple, comment la consonne L est devenue si souvent la voyelle U? Pourquoi de *fol* nous avons fait *fou*; de *sol*, *sou*; de *col*, *cou*; de *castel*, *château*; de *damoisel*, *damoiseau*; de *altus*, *haut*; de *aliquis*, *aucun*; de *alter*, *autre*; de *alba*, *aube*, etc.? Transportez-vous en idée au moment possible où la langue française ne sera plus qu'une langue savante, et supposez des érudits recherchant la véritable prononciation de notre diphtongue *oi*, qui fait tantôt *és*, tantôt *oua*, et anciennement *ouès*: tous auront raison, selon le temps et selon les mots. Voyez-les raisonnant sur le vrai son du monosyllabe *ent*: Il se prononçait avec la nasale, diront les uns, comme dans l'adjectif *violent*; — non, diront les autres, ces lettres ne donnaient que le son de l'*e* muet, comme dans le verbe: *ils violent*. Chacun apportera des preuves incontestables à l'appui de son opinion, et soutiendra, non sans quelque raison, que le même mot ne devait pas se prononcer de deux manières différentes. Mais, sans nous transporter dans un avenir qui ne sera peut-être jamais, pourrions-nous, en écrivant à un étranger, lui faire sentir la nuance assez forte qui existe entre la prononciation de l'adjectif *fier*, et celle du verbe *se fier*: deux mots qui s'écrivent aussi de même?

Il en est ainsi dans toutes les langues: les variations

cédant à l'habitude de lier deux lettres ensemble, pour n'en faire qu'une, les deux εε sont devenus un η, qui a pris sa place dans l'alphabet, comme les doubles lettres ξ et ψ.

Maintenant, si l'on demande en quoi consistait cette modification de l'*epsilon*, quel était même le son primitif de cette lettre, voilà ce qu'il est fort difficile, ce qu'il est impossible de déterminer aujourd'hui. L'*epsilon*, dit-on, sonne comme notre *e*. Fort bien; mais chez nous l'*e* a une foule de sons distincts. Muet dans *rose*, il se fait sentir davantage dans *rebondir;* il est un peu ouvert dans la pénultième de *lumière*, plus encore dans *accès*, très ouvert dans *fête*, et tout-à-fait fermé dans *obscurité;* dans *et* et dans *état* il se prononce encore avec une intonation différente, mais si légère, qu'elle ne peut être appréciée que par ceux qui, pour ainsi dire, ont sucé le lait de la langue maternelle. Auquel de tous ces sons divers appartient l'*epsilon?* auquel appartient la modification indiquée par l'*éta?* Comment, à travers les âges et les nombreux dialectes de la Grèce, saisir à chaque époque, au milieu de chaque peuple, les variations imperceptibles qu'a dû nécessairement éprouver la prononciation de cette voyelle? Vouloir aujourd'hui, dans une dissertation écrite, apprécier exactement ces nuances fugitives, par des analogies plus ou moins lointaines, avec la langue que nous parlons, en vérité c'est vouloir retenir entre ses doigts de la poudre impalpable; c'est parcourir sans fil un labyrinthe bâti dans les nuages.

Cependant, à quoi se résoudre? que conclure? Il faut se résoudre à ne plus chercher en vain ce qu'il est impossible de trouver. Il faut conclure que puisque nous

avons pour la langue grecque une prononciation qui, comme vous le dites, p. 307, date de seize cents ans, c'est à cette prononciation que nous devons nous tenir [1]. Certes seize cents ans sont une assez belle antiquité; et au lieu de refaire arbitrairement la prononciation du siècle de Périclès, ce n'est déjà pas si mal que de prononcer le grec comme le prononçaient Élien, Philostrate, Hérodien, Clément d'Alexandrie et Longin.

Monsieur, nous avons le bonheur que la langue grecque existe encore, qu'elle soit une langue vivante, une langue parlée: pourquoi la réduire à la condition de langue morte? Mais, dit-on, elle est toute défigurée par la barbarie. Qu'importe? elle vit dans sa décrépitude: n'imitons pas ces sauvages qui tuent leurs pères quand ils sont vieux. Vous concevez mieux que personne tout ce qu'il y a de miraculeux à ce que cette langue, qui se chantait il y a plus de trois mille ans, sur les ruines d'Ilion, soit encore aujourd'hui dans la bouche de tout un peuple. Ce n'est pas, j'en conviens, sans avoir éprouvé bien des vicissitudes et de graves altérations: on ne traverse pas trente siècles impunément; mais, enfin, quoique toute mutilée par le temps, c'est une langue qui a vie, et qui n'est pas enterrée dans les livres comme le latin; conservons-la donc précieusement, et prononçons-la comme elle se prononce encore. Quoi donc! avec tous

[1] J'ai toujours pensé aussi que la prononciation de l'êta en *i* devait remonter aux premiers siècles de l'Église, comme le témoignent les deux seuls mots grecs restés dans la lithurgie latine, Κύρις ἐλέησον, que nous prononçons *Kiriè eléison;* comme le témoigne aussi notre mot même *église* qui vient du grec ἐκκλησία, et non du latin *ecclesia*, car alors nous dirions *églèse*.

ces abus d'iotacisme? Oui, sans doute; car enfin il en est de la prononciation comme de la langue: c'est une prononciation fort corrompue, si vous voulez, mais enfin c'est une prononciation quelconque: ce qui vaut mieux que rien, puisque avec cette prononciation des hommes se parlent, s'entendent, vivent en société; tandis que, dans nos universités, nous ne prononçons pas une langue, nous épelons des lettres auxquelles nous donnons un son arbitraire.

Mais, surtout, quand nous prononcerons cette langue, gardons-nous de la dépouiller de son accentuation: condition indispensable de toute langue vivante. Jamais la langue grecque n'en fut privée moins qu'aucune autre. Il ne faut donc pas croire que ce soit Aristophane, le grammairien, qui, comme vous le dites, *ait introduit l'usage des accens dans la langue des Grecs* (p. 308); non, monsieur, l'accentuation existait en grec bien long-temps avant lui; elle a existé de tout temps. Hippias de Thasos, qui vivait à peu près au temps d'Artaxercès, c'est-à-dire environ deux cents ans avant Aristophane de Byzance, avait déjà composé un traité sur l'accentuation de l'Iliade. Aristote, dans sa poétique, cite un passage de ce traité, où Hippias, par le déplacement d'un accent, changeait le sens d'un vers d'Homère. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter cet exemple; mais si vous êtes curieux de le connaître, vous pouvez consulter, dans mes observations sur l'Iliade, celle qui se rapporte au v. 14 du second chant. Ce qu'a fait Aristophane, c'est d'introduire dans l'écriture certains signes, pour marquer diverses inflexions de la voix. Il a tâché de conformer l'écriture à la prononciation, pour en faciliter l'usage

aux étrangers, parce qu'alors la langue grecque se répandait dans tout le monde civilisé; mais il n'a pas plus inventé les accens que ceux qui imaginèrent la virgule n'ont inventé les suspensions du sens dans les membres d'une phrase.

Quant à la quantité des mots, ah! c'est bien ici que sont à regretter *les têtes parlantes* de l'abbé Mical : la quantité, ou pour mieux dire le rhythme des anciens, est perdu, sans retour, pour les peuples modernes. Nous l'admettons bien comme un fait, et comme un fait qu'on ne peut nier, mais sans nous en faire une idée nette et distincte. Je crois, comme vous, que l'habitude d'accentuer chaque mot a fait perdre aux Grecs le sentiment des longues et des brèves, en les conduisant à considérer comme syllabe longue celle qui se prononçait avec plus de force, sur laquelle on appuyait davantage, et à glisser plus rapidement sur les autres; de telle sorte, par exemple, que τάλεντα et φύλασσε, d'amphibracches, qu'ils sont réellement, sont devenus des espèces de dactyles, parce qu'en insistant sur la première syllabe, les deux autres, ou plutôt la seconde, a perdu son importance métrique. C'est ainsi que tout rhythme a été brisé. Cette dégénération ne s'est pas faite subitement; elle est arrivée par gradations insensibles, comme tout arrive en ce monde. Mais aujourd'hui ce serait une grande erreur de penser qu'en détruisant l'accentuation nous arriverions plus aisément à ressaisir le rhythme: ce serait perdre un avantage sans compensation. L'accent a pu nuire au rhythme, je le crois; mais le mal est fait, et maintenant détruire l'accent n'est pas un moyen de retrouver le rhythme. Une autre erreur serait d'imaginer que notre

manière de scander les vers grecs, dans nos classes, peut nous donner l'idée exacte de l'ancienne prononciation. Non, sans doute, avec notre habitude journalière de compter les vers par syllabes, il est impossible que nos oreilles se façonnent au sentiment délicat du rhythme, à ces longues et ces brèves qui supposent, même en prose, une sorte de chant, où se trouvait arrêtée la mesure de chaque mot. Dans ce système rien n'était, rien ne pouvait être arbitraire; jamais il n'était permis, comme dans la musique actuelle, de soutenir ou d'abréger telle syllabe à volonté; toutes avaient leur mesure déterminée, invariable: c'était un mécanisme harmonieux, dont nul ne pouvait s'affranchir, sous peine de blesser toutes les lois du langage parlé. Les anciens solfiaient leurs mots, comme nous solfions les noires et les croches, parce que chacun de leurs mots étaient composés de ces deux notes, dont l'une est juste le double de l'autre. (Il n'y avait que fort peu de syllabes douteuses, et peut être est-ce là un commencement de dégénération.) Mais tout cela se faisait naturellement, sans efforts et sans travail, et seulement parce que cette manière de prononcer était dans la nature même de leur langue. Nous autres, lorsque nous scandons, nous faisons sentir, malgré nous, la division des pieds plus encore que la division des mots. Nous avons beau être familiarisés avec la métrique, ce n'est jamais que par calcul et par réflexion que nous donnons une certaine tenue à chaque syllabe; quand nous nous trompons, c'est une faute, sans doute, mais cette faute ne nous blesse pas comme un son faux: la preuve, c'est que si nous lisons de la prose, à moins d'une attention très soutenue, longues et brèves dispa-

raissent presque entièrement, et nous retombons dans l'uniforme prononciation des langues modernes. Jadis, au contraire, la variété de la mesure était exactement la même dans le langage parlé et dans le langage poétique; il n'y avait pas deux manières de prononcer : seulement, en poésie, la disposition des mesures ayant des règles fixes, le chant s'y trouvait assujetti à des lois plus déterminées ; la psalmodie de la prose devenait alors une véritable musique.

Cette musique si caractéristique de l'ancienne poésie s'est entièrement perdue lorsque le sentiment de la mesure a commencé à s'affaiblir, c'est-à-dire, environ deux siècles avant l'ère chrétienne. A cette époque, les conquêtes d'Alexandre ayant contribué à répandre la langue grecque parmi les peuples étrangers, ceux-ci négligèrent la mesure et firent prévaloir les accens. Aussi, monsieur, n'avez-vous pas été frappé comme moi de cette disparition absolue de toute poésie après les alexandrins? Aratus, Callimaque, Apollonius, Théocrite surtout; après lui, Bion et Moschus ont fermé la carrière; et pendant près de quatre ou cinq siècles on ne trouve plus aucun ouvrage de poésie grecque qui ait quelque célébrité. Parmi les causes de ce long silence, il faut mettre au premier rang, je n'en doute pas, l'affaiblissement du sentiment de la mesure; l'incertitude dans la prononciation de cette mesure rendit impossible une versification basée sur elle. Les poètes ne pouvaient faire des vers métriques lorsque le mètre était incertain, et, de leur côté, les peuples ne pouvaient plus s'accommoder d'une poésie fondée sur une manière de prononcer qui leur échappait incessamment.

A la vérité, vers les IIIe et IVe siècles de notre ère, apparaissent encore quelques poètes grecs, qui ne sont pas sans mérite ; mais cela s'explique. Le mètre, à cette époque, était entièrement évanoui, il n'en restait plus trace ; chaque syllabe grecque était tombée dans le moule uniforme de nos langues modernes ; la prononciation des longues et des brèves était une prononciation morte, dont, avec du travail, on retrouvait les règles, mais dont on n'avait plus le sentiment. Cette circonstance devint, pour la poésie grecque, plus favorable que celle où il ne régnait qu'indécision dans la prononciation métrique, et où s'opérait le travail de dégénération. Du moins, à cette époque, on savait sur quoi compter ; la révolution était depuis long-temps un fait accompli, et les écrivains purent s'exercer alors à faire des compositions en vers, en prenant pour base l'ancienne prononciation, dont ils connaissaient les règles ; comme il nous arrive à nous-mêmes, tous les jours, de composer des vers grecs et latins d'après les règles de la versification ancienne. Ainsi, les poëmes d'Oppien, de Nonnus, de Quintus Calaber, de Tryphiodore, de Coluthus, de Paul Silentiaire, peuvent être comparés, sous le rapport de la composition métrique, aux poëmes de Vanière, de Rapin, de Vida, etc. Mais on conçoit bien que ces sortes d'ouvrages étaient de pures compositions scientifiques, des exercices de l'école, bornés au cercle fort étroit de quelques lecteurs instruits, qui aimaient à comparer ces sortes de pastiches avec les originaux pleins de verve qui furent inspirés aux poètes de l'antiquité. Cela est si vrai, que lorsque, plus tard, les poètes grecs voulurent donner à leur poésie un carac-

tère plus national, et leur assurer un succès plus populaire, ils furent amenés à inventer le vers *politique* [1], où l'accent joue un rôle important, mais où la syllabe a remplacé le pied, comme dans notre poésie moderne.

Il faut bien s'y résigner; nous n'aurons jamais sur l'harmonie des langues anciennes qu'un sentiment vague et confus, à peu près semblable à celui que nous laisse la description d'un pays que nous n'avons jamais vu. Nous concluons : cette harmonie, nous n'en recevons pas l'impression immédiate; seulement, il n'est donné qu'à ceux qui lisent les auteurs originaux de la concevoir.

Dans cet état de choses, ce que nous avons de mieux à faire, quand nous prononçons le grec, c'est de nous rapprocher autant que possible de ceux qui le parlent maintenant. Je forme des vœux pour que cette prononciation soit adoptée dans nos écoles; ce qui est préférable, en thèse générale, sans compter l'immense avantage d'offrir à la jeunesse un moyen de connaître plus aisément la langue d'un peuple appelé, je l'espère, à de meilleures destinées. Ce peuple qui, déjà, par tant d'efforts, a conquis son indépendance, à mesure qu'il jouira des bienfaits de la civilisation, perfectionnera sa langue en la retrempant aux sources fécondes de ces anciens

[1] Pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce mot qui nous poursuit aujourd'hui, disons que les vers *politiques* étaient les vers faits d'après une prononciation mesurée. Il existe une traduction d'Homère en vers *politiques* de huit syllabes, imprimée à Venise en 1612. La poésie des Hébreux a eu le même sort que celle des Grecs. Les Juifs d'aujourd'hui comptent leurs vers par syllabes. Tant il est vrai que la mesure des mots est chose complétement perdue pour les peuples modernes, même dans les langues qui sont restées.

chefs-d'œuvre ; et sa prononciation, qui se ressent peut-être de la barbarie de l'esclavage, se dépouillera peu à peu de ces voix grêles et mesquines, pour prendre un ton plus mâle et plus ferme. Ayons confiance en cet avenir; en attendant, contentons-nous de ce qui existe.

Pardon, monsieur, d'avoir employé la voie de l'impression pour vous écrire; j'ai pensé que *la France littéraire* était l'intermédiaire naturel d'une telle correspondance, et que le goût des mêmes études m'excuserait à vos yeux. Je vous prie de ne voir dans cette démarche que mon désir de vous offrir un hommage public du prix que j'attache à vos idées, et de l'estime que je fais de votre savoir.

Dugas-Montbel,

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.



DU PRINCE

Sous le Rapport moral et politique.[1]

(PREMIER ARTICLE.)

Il est un moment, dans la jeunesse, où on aime à choisir un modèle. Chez quelques hommes, c'est la raison qui le propose; chez les autres, c'est l'imagination. Cet instant sera décisif; gardez-vous d'écouter alors la voix des siècles d'ignorance. Qu'est-ce que le grand homme, dans l'esprit des hordes qui ont reçu d'une civilisation lointaine des idées de puissance et de gloire? Cent guerriers parmi ces tribus ont une conduite valeureuse; il en est un qu'on remarque: son regard est sombre quand il doit obéir, et assuré quand il commande. On ne saurait dire qu'il cherche passionnément les périls; cependant, au jour du combat, il n'est suivi que de ceux dont la bravoure est impétueuse, et il va plus loin qu'eux. Il ne demande jamais à être chargé

[1] Ce morceau se compose d'une des sections d'un ouvrage inédit *sur l'Instruction morale, politique et religieuse de ceux qui peuvent être appelés à gouverner dans l'ordre moderne.* (Voyez *France Littéraire*, tom. III, pag. 513.)

d'une expédition difficile, mais on ne le voit à la tête d'aucune autre. En toute rencontre il aura d'éclatans succès; il les regarde comme son partage, et si telle n'était pas sa destinée, il voudrait périr. Il se plaît au milieu des lances ou des dards, attendant de chaque journée, ou sa prompte élévation, ou la destruction de quiconque pourrait être son rival. Il ne se propose pas d'opprimer les faibles; il n'immolera que ceux qui voudraient arrêter ses entreprises. Sans prétendre à avilir les peuples, il les regarde comme des instrumens dans les mains de l'homme heureux, et il n'admet ni la dignité des institutions, ni la sainteté des lois morales: la fatalité qui le pousse, surmonte tout. C'est à lui qu'il appartient de disposer des campagnes et des villes, la fortune les lui donne; néanmoins il en traite les habitans avec quelque bonté; par un instinct de grandeur dont il n'a pas besoin de se rendre compte.

Mais ce héros, qu'on admirerait encore dans plusieurs parties du monde, serait-il donc sans estime au milieu des générations éclairées? Non, sans doute; il y commanderait quelque détachement, sous les ordres d'un capitaine plus digne d'une entière confiance. Il en sera vraiment digne celui dont l'âme grande ne sera pas abusée par une grandeur apparente, par cet égoïsme du cœur, par cette violence du caractère, par cet oubli des premiers devoirs. Au-delà des besoins les plus simples, des besoins absolus, tout motif personnel est une fausse convenance, dédaignée des âmes fortes, une petitesse étrangère à la condition des chefs des peuples. On n'est élevé au-dessus d'une multitude d'hommes que pour embrasser, d'un coup d'œil tutélaire, les principaux

moyens de leur félicité. Si l'étendue et la vigueur de l'esprit n'ont pas été refusées à l'homme puissant, jamais on ne remarquera en lui des passions audacieuses, et il ne sera pas même avide de célébrité, s'il sait aimer la gloire. C'est pour une âme vulgaire que les distinctions deviennent une assez grande récompense. N'ayant alors que des prétentions bornées ou frivoles, on en voit la sanction dans de prompts succès extérieurs : sanction trompeuse, et dont la fortune est l'arbitre! Un boulet va frapper, dans son printemps, celui qui n'aspirait qu'à la renommée, celui qui n'a pas craint de mourir dénué de vertus. Si même il vivait, qu'obtiendrait-il? D'être placé au rang des Charles XII, ou bien des Philippe II. Triste prérogative d'être vanté d'abord par la foule, et d'être condamné par la raison durant le cours des siècles!

Faudra-t-il donc réprimer en soi l'amour de la gloire? Non, sans doute; mais en désirant peut-être celle qui reposerait sur des fondemens réels, on ne la cherchera pas pour elle-même. Toute célébrité est incertaine, et la plus juste restera dans les limites de la terre, qui, elle-même, périra. Préférons les biens intérieurs, les seuls avantages qui doivent ne nous être jamais ravis. Pour que des louanges répétées au loin pussent être regardées comme la vraie récompense du mérite, il faudrait que partout le rôle politique le plus brillant tombât justement en partage au meilleur des hommes. Mais telles sont les chances des événemens, que les mortels les plus illustres n'auront pas été ceux en qui se trouvaient le plus de génie ou de vraie grandeur, et que le premier de tous, peut-être, aura passé sur le globe

sans avoir vaincu, sans avoir écrit, sans avoir gouverné.

Ceux même qui, nés puissans, ont pu entreprendre de grandes choses avec moins d'irrégularité, ne les ont presque jamais achevées sans un mélange que la raison n'excuse pas. Proposez-vous de n'en faire que d'exactement bonnes, dussent-elles ne devenir imposantes que par ce genre de perfection. Être utile par la justice, par la vérité, être irréprochable, voilà votre seul dessein : pour mieux mériter des hommes, vous renoncerez quelquefois à leurs applaudissemens. Cet effort, s'il est bien apprécié un jour, deviendra le plus glorieux de tous; et, s'il n'est pas compris, en aurez-vous moins fait ce qui aura dépendu de vous? Ne trouverez-vous pas aussi, dans cette belle résignation, un repos meilleur que le prestige d'une vie héroïque? Quand on réussit, quand on réalise de grands projets, on rencontre beaucoup d'occasions d'être vanté, mais peu de moyens d'être heureux. Toute prospérité renferme quelque chose qui nous blesse en secret, et au milieu des acclamations du triomphe, nous entendons un mot que nous ne pardonnerons pas à notre fortune.

Serait-il quelque résolution difficile pour celui qui ne s'arrêterait pas à des considérations étrangères au but de l'homme juste, pour celui que l'espoir d'améliorer la condition de tout un peuple dispenserait de chercher une autre félicité? Nul sacrifice ne vous est prescrit en cela; bornez-vous à négliger constamment ce dont vous n'aurez pas besoin. C'est ainsi que l'on évite les privations réservées à l'homme superbe. Il est tant de choses que l'avidité même du plus puissant des despotes ne lui

procurerait pas ! Déclare-t-il qu'il va voyager, qu'il va éblouir de son faste quarante provinces, et les traverser sans s'informer de ce qu'elles souffrent? Il ne jouira qu'en un seul lieu à la fois de la surprise que causera cet appareil. Puisqu'il n'est aucun moyen de posséder tout ce que la terre offre de désirable pour les sens, apprenez à regarder comme superflu ce qui vous sera refusé par le sort ou par la raison. Peut-être vous sera-t-il interdit aussi d'accomplir les projets les plus honorables; mais l'intention dépend de vous, on ne saurait trop le redire. Ne veuillez fortement que cela seul : là est votre justification. votre joie, votre sécurité.

Faudra-t-il un si grand courage pour n'être jamais asservi, pour faire le bien même, et avec calme, et avec impartialité? Le moment viendra où les voies de la justice s'aplaniront aisément ; il suffira d'y être entré de bonne heure, et d'y marcher avec vigilance. Les premiers jours auront demandé quelque force; les autres seront pleins de contentement. La gaîté de la jeunesse aura été réprimée dans une partie de ses fantaisies; mais les années de l'homme sont rapides. C'est ne rien perdre que d'abandonner ce qu'on perdrait nécessairement; ce qui importe, c'est d'avoir augmenté la confiance des peuples, en se ménageant par soi-même des espérances, au lieu d'amasser des regrets. Le seul courage qui soit particulier à l'espèce des hommes, le courage moral, est moins difficile chez un prince. Plus sûrement, plus promptement écouté s'il ne perd point de vue les grandes considérations d'utilité générale, il comprendra aisément, dès ses premiers succès, la haute destination de la pensée.

Le courage ordinaire, celui d'un guerrier intrépide, est souvent irréfléchi, ou suscité par des motifs trop personnels. La vraie fermeté consisterait à supporter, sans se plaindre, un mal certain, un mal actuel, à le souffrir comme une loi de la nécessité ou de la raison. Mais s'amuser à braver les périls, c'est se dire inconsidérément que le sort prendra soin de les éloigner. Après s'être exposé à cette chance par faiblesse d'esprit, par amour-propre, par légèreté, après avoir affronté le danger ou la mort, on déteste sa profession aussitôt qu'on a reçu des blessures graves, et on succombe à son chagrin.

Quelquefois, il est vrai, l'extrême bravoure sera très louable, et même une aveugle intrépidité deviendra d'autant plus digne d'encouragement chez des soldats, que souvent on ne pourrait attendre d'eux aucun autre mérite. Mais, au milieu de fonctions importantes, ce serait une faiblesse de braver, par inclination, le péril auquel il faut seulement s'exposer par devoir. L'humeur belliqueuse est une qualité d'un autre temps, un reste de l'instinct sauvage. Les hommes désabusés ne désirent pas la guerre toujours accompagnée de tant de désordres; mais si elle est inévitable, ils combattent d'autant plus vaillamment, que des résultats prompts et décisifs permettront seuls de suspendre les calamités publiques. Cet appel à la force est une nécessité qu'il faut subir, comme l'a subie Marc-Aurèle; c'est une lutte dont il faudra sortir avec honneur, mais dont on voudrait hâter le terme, malgré l'attrait puissant des combats et le prestige de la victoire.

Le droit naturel que la guerre invoque n'est point le

droit sur lequel se fonde la civilisation. La guerre peut n'être pas toujours atroce ; mais elle reproduit toujours dans l'ordre moral de grandes difficultés : c'est un mouvement brusque qui suspend la marche du monde instruit. Quand le bruit des armes dérange le repos réel, et même le repos apparent de la société, ce qu'elle recélait d'impur est mis en évidence par ce trouble même, et ensuite les peuples ont peine à oublier l'ascendant que viennent de prendre sur l'équité la ruse ou la force. Quelle prudence humaine éteindra, en tous lieux à la fois, l'ardeur guerrière? Si cela ne peut être, le règne universel de la raison sera vainement attendu d'âge en âge, et, au jour marqué pour la dernière génération des hommes, ils succomberont sans avoir vu cesser une imperfection utile, sans doute, mais pénible, une discordance qui choque la vertu et qui la soutient.

Il n'est pas donné à des mortels de faire qu'elle n'ait plus de combats à livrer; mais aidez ceux qui la défendent en silence : c'est la plus belle prérogative de votre ministère. De grandes choses exécutées loin du fracas des armes pourront être aussi fortes, et seront plus fécondes. Vous qui aurez des hommes à guider, ne retenez pas du jeune âge le goût du bruit. Si même il survenait en Europe une circonstance inopinée, qui favorisât de grandes opérations militaires, soyez peu touché de la gloire des conquérans fameux. Quand ils ont quitté la vie, que leur est-il resté? Qu'avaient-ils entrepris pour avancer le règne de la justice parmi les nations? Qu'avaient-ils fait pour obtenir eux-mêmes, à la fin de cette carrière périlleuse, la sérénité de l'homme qui ne se reposa qu'après avoir mérité les bénédictions de ses

semblables? Si l'impatience du cœur vous portait à saisir l'occasion d'un vain agrandissement, la supériorité de votre esprit ne vous permettrait pas d'abandonner, pour ces chimères, la dignité réelle des attributions d'un bon prince. Elles sont assez vastes; il n'aura jamais besoin de chercher à en passer les limites, déjà posées peut-être au-delà des forces humaines. Soit comme législateur, selon les pays, soit seulement dans l'exécution des lois, il sera indulgent envers les faibles, et attentif à l'égard des justes, mais inflexible quand on le pressera de tolérer les passions qu'une politique immorale armerait follement les unes contre les autres. En parlant aux hommes de raison ou de justice, bien plus que de crainte ou même d'espérance, il réformera en partie les penchans secrets d'une génération mal gouvernée jusqu'alors, et il s'efforcera de préparer des temps meilleurs.

Il n'autorisera pas une servile imitation; il étudiera dans un autre esprit les anciens usages. L'expérience ne doit jamais être négligée: mais qu'y a-t-il de plus conforme à l'expérience que de reconnaître dans la perpétuité des variations humaines une loi du monde? Que de petitesse dans la routine qui se déguise sous le nom de constance! En vieillissant, l'esprit se met à redouter ce qui demanderait une activité nouvelle: s'il se hasardait hors des traces qu'il a coutume de suivre, on verrait trop qu'il s'affaiblit. Ayez peu de condescendance pour cette paresse de ceux qui, faute de vouloir s'instruire, désapprouvent ce qu'ils ont long-temps ignoré. Est-il quelque institution, ou quelque habitude, qu'on n'ait jamais pu qualifier d'innovation? Ce que ces hom-

mes faibles vénèrent eût été condamné d'eux : tout ce qui est ancien aujourd'hui fut inusité dans les vieux siècles. Le temps n'est que le changement des êtres et de nous-mêmes. Ce que vous refuseriez d'abandonner graduellement, le cours de la nature vous réduirait à le sacrifier d'une manière subite, et, pour n'avoir pas voulu de simples mutations, vous éprouveriez des bouleversemens.

Nous sommes si peu de chose sans les conseils désintéressés de la raison, que nous portons communément notre frivole orgueil jusques dans les entreprises dont la nature même devrait nous élever au-dessus de ces intérêts personnels. Il est peu de modernes qui, au moment de rédiger les lois d'un peuple, ne regrettassent les temps où chaque législateur, craignant que son plan ne fût dérangé insensiblement, prenait des mesures pour substituer sa volonté fixe aux volontés mobiles de quarante générations. Cependant les institutions doivent être faites pour les hommes, et les hommes ne sont pas faits pour les institutions. Les plans du législateur ne sont qu'un amas arbitraire de règles tyranniques, lorsqu'ils n'ont pu être approuvés librement, lorsqu'ils ne sont sanctionnés que par des moyens artificieux. Les esprits systématiques abusent de tout. Lorsqu'ils invoquent le principe de l'unité dans les opérations de l'esprit, ils ne veulent pas seulement un accord heureux pour la société, mais une soumission commode pour eux-mêmes; ils demandent cette régularité invariable, dont le cœur de l'homme s'arrangerait avec tant de peine; et que la nature semble ne pas admettre. Interrogez-les : ils ont oublié que les peuples ne sont pas une

matière impassible, et c'est en artistes qu'ils parlent des occupations de l'homme d'État. Quand l'ordre social se trouve ainsi interverti, les lois de l'association disparaissent sous une servitude qu'on impose avec rigueur si les temps ne sont pas trop rebelles : le législateur fait un signe, et les générations doivent marcher silencieuses. Le véritable législateur ne s'engagera pas ainsi dans les routes de l'imposture ; il aime à persuader, et dédaigne de contraindre. Moins occupé de la durée de son nom que de l'avantage public, il se propose seulement de coordonner et de conseiller des institutions utiles : on les perpétuera sans lui, si elles sont jugées bonnes. Il ne s'attache qu'à satisfaire l'intelligence de l'homme impartial. C'est ainsi que doit être consultée l'opinion, qui serait elle-même une source d'erreurs, si on l'écoutait sans discernement.

La juste récompense de nos actions ne peut se trouver dans l'approbation des gens ineptes. Elle sera tout entière sous les rapports terrestres, dans le libre suffrage des hommes éclairés, qui ne déclament point, qui ne veulent point troubler l'imagination, qui ne disent point : « Si vous ne suivez pas nos idées, la nation est perdue, l'État va périr. » Nous ne sommes plus au temps où périssaient les nations ; mais elles peuvent être opprimées ou corrompues, et les États peuvent tomber dans le mépris. Le luxe stérile des expressions insidieuses a ses époques, ses phases, ses redoublemens. Ce frêle appui devient la ressource de ces orateurs ou de ces écrivains qui, sans jamais être soutenus par la raison, veulent traiter des questions qu'un esprit droit peut seul résoudre.

Le simple mouvement de l'âme vers la vérité donnerait une autre éloquence, celle qui résulte toujours du choix des objets, de la profondeur des vues, de la justesse des observations, de la pureté des maximes. Tout annonce qu'à l'avenir on accordera peu de confiance à l'orateur qui, mettant lui-même son espoir dans les hardiesses de l'imagination, renierait la vérité, ou, ce qui est la même chose, ne l'admettrait qu'accidentellement, lorsqu'en favorisant quelque passion, elle pourrait produire un effet subit et irréfléchi. On n'en produira pas sur vous avec de tels moyens, si vous n'êtes point passionné vous-même. Ceux qui croyaient voir dans la nature de leurs fonctions des facilités pour vous circonvenir ou vous captiver, désespèreront enfin d'obtenir un ascendant si funeste. Délivré de ces suggestions journalières, vous vous habituerez à chercher le vrai avec indépendance, et vous désirerez que l'opinion générale vous l'indique; mais vous ne souffrirez pas que, sous ce prétexte même, celle de quelques hommes prévenus ou intéressés devienne pour vous un joug.

Vous n'accorderez pas même une confiance aveugle aux écrivains les plus distingués; mais les estimant s'ils sont véridiques, et respectant le génie, parce que vous en aurez vous-même, vous ne vous dissimulerez pas que les premiers d'entre eux resteront plus long-temps que vous dans la mémoire des hommes, à moins que vous ne remplissiez en sage vos fonctions augustes. Le présent appartient à l'homme qui commande; mais l'avenir est le domaine des grands écrivains. Ils n'ont pas un rang déterminé, une autorité visible; mais ils dictent secrètement, pour ainsi dire, et néanmoins légitimement, ils

établissent, par la persuasion, la loi que le législateur promulguera ensuite avec plus ou moins d'exactitude, et qu'en dernier lieu nul agent du pouvoir n'éludera impunément.

Il sera toujours des objets dont quelques esprits, très distingués d'ailleurs, n'auront point considéré les faces diverses. Écoutez peu quiconque allèguera comme une autorité leur manière de voir; peut-être ont-ils parlé de ces sortes de choses avec moins de discernement que ne l'eussent fait des esprits moins brillans, mais plus attentifs. Veillez afin que, de tant d'erreurs, nulle n'ait le pouvoir de vous troubler sans retour. L'homme le plus instruit s'égare si quelque circonstance particulière le décide à s'expliquer sur ce qu'il ne saurait suffisamment connaître, ou si la crédulité dont jouissait son enfance se présente comme un repos à ses organes fatigués par un autre travail.

Quelle que soit votre prudence, peut-être trouverez-vous le public injuste à votre égard. Ce qui vous aura coûté de vertueux efforts, vous sera peut-être imputé comme l'indice d'un mauvais penchant. Que vous restera-t-il alors, si vous avez fait dépendre toute votre satisfaction des jugemens de tant d'hommes, quelquefois perfides et souvent inconsidérés? Vous êtes-vous, au contraire, proposé des fins meilleures? le découragement ne pourra vous atteindre. Et s'il arrivait, ce dont on a pu voir des exemples, que même avant d'attirer tous les regards, vous fussiez jugé favorablement, vous en seriez d'autant plus flatté, que vous ne regarderiez cette juste estime ni comme un droit toujours exigible, ni surtout comme une conséquence des habitudes de la

société. C'est ainsi que vos intérêts les plus constans, calculés avec exactitude, ou combinés avec étendue, vous ramèneront toujours au bien, et contribueront à faire pour vous, du plaisir de rester exempt de remords, le premier prix des actions les plus louables.

Cette disposition de l'âme est une force dans l'ordre politique. Infailliblement on captive la bienveillante attention des hommes, lorsqu'on s'attache à faire le mieux possible en leur faveur, au lieu de se borner à ne pas exciter un vif mécontentement. Si l'influence morale paraît lente, du moins elle est sûre, parce qu'elle est généreuse. Prétendez-vous agir plus promptement sur l'esprit des hommes? vos succès prépareront votre déshonneur et peut-être votre perte. Que la fortune change, cet ascendant, obtenu au moyen des passions, ne sera plus qu'un souvenir. De nos jours un guerrier a fait de grandes choses; mais il n'était doué du tact moral qu'à un degré insuffisant pour cette haute destinée. Comme ce lien manquait entre lui et l'Europe, il en devenait le maître, sans qu'elle le reconnût pour son prince: une politique haineuse a su faire des rochers de Longwood un monument de cette discordance.

Une des premières règles de conduite, pour un homme de qui dépendent beaucoup d'autres hommes, doit être de ne pas prononcer, dans les circonstances particulières, d'après de certaines règles générales. Le vulgaire ne sait point faire cette distinction, et c'est parce qu'on l'a négligée, que l'esprit ne se préserve guère de porter des jugemens faux. Des hommes riches, se dit-on, par exemple, consentiront plus difficilement à vendre leur suffrage que des gens restés pauvres, et plus impatiens peut-

être de changer de situation. Aussitôt on en conclut qu'il faudra, en toute rencontre, choisir pour magistrat un moderne Pélopidas, et non pas un Épaminondas; cependant ces deux Thébains furent également incorruptibles.

Observez chaque jour les êtres fragiles qui ont été faits vos semblables; étudiez-les quand ils jouissent de leur liberté en l'absence des mobiles passions, ou plutôt observez l'homme. Très rarement cette liberté est entière; le véritable homme, par cette raison, est en quelque sorte l'homme idéal. Les publicistes, ainsi que les moralistes, devraient le contempler habituellement, et imiter dans leurs travaux sérieux ce qu'on fait avec succès dans les beaux-arts. Cette idée générale de la nature humaine, se joignant à l'observation du caractère des individus, vous les montrera meilleurs qu'on ne le croit ordinairement, et cette rectification deviendra très utile. Vous les rendriez moins estimables encore si vous les méprisiez. En accréditant l'idée exagérée de la corruption des mortels, vous l'augmenteriez; vous multiplieriez les circonstances où d'autres motifs l'emportent sur les inspirations de la vertu. Sans cesse on craindrait le soupçon, et, forcé à la réserve, on abandonnerait, en perdant le repos de l'âme, une candeur qu'ensuite la raison même ne pourrait ramener. Il sera plus facilement reconnu que beaucoup de gens médiocres peuvent mériter de l'estime, lorsque enfin les hommes d'État s'étant corrigés eux-mêmes, sauront perfectionner à leur exemple une classe naturellement docile et modérée. Mais la meilleure maxime dans l'appréciation des facultés des hommes, sera toujours de compter pour rien ceux

qui réussiront sans génie, sans âme, sans caractère même, et qui, au lieu de remercier la fortune ou de se féliciter de leur souplesse dans l'intrigue, se figureront que leur mérite les aura tirés de l'obscurité pour laquelle au contraire on verra qu'ils étaient faits.

On a souvent reproché à des hommes illustres de mépriser généralement les autres hommes : c'est un travers dont les effets politiques peuvent être aussi graves que les conséquences morales. Il provient surtout de ce qu'ayant observé au milieu des affaires un certain nombre de gens qui jouissaient de quelque célébrité, on a rencontré souvent des êtres remuans, souples et avides, ou du moins trop adroits pour n'être pas soupçonnés d'artifice.

Mais devons-nous attribuer à la plus grande partie du genre humain des penchans vicieux, ou même une duplicité dont quelquefois les exemples auront frappé notre imagination ? Pourquoi faire de l'avilissement de quelques individus le secret de tous les cœurs ? Oui, tous les cœurs seront faibles, et presque tous seront incertains : mais l'extrême bassesse ou l'atrocité sont plus rares encore que la magnanimité ou la résignation. Par un mouvement qui paraît vertueux, souvent on s'irrite d'une imperfection reproduite sous tant de formes ; mais, avec cette même droiture et moins de partialité, nous sentirions qu'en devenant inexorable on cesse d'être juste : c'est n'avoir pas égard aux difficultés, ou se hâter de condamner ce qu'on excusera, ce qu'on approuvera peut-être en un sens lorsqu'on sera mieux instruit.

S'il était un coin du monde où on adoptât des institutions excellentes, aussitôt on y verrait la race humaine

sous un aspect très différent, et on reconnaîtrait que l'immoralité, si générale sur la terre, provenait de ce que nulle part la confusion de la barbarie n'avait été remplacée par un véritable ordre social. Les hommes ont été doués de justice; c'est leur prérogative dès qu'ils réfléchissent, c'est même en eux une aptitude primitive. Mais comme on ne s'oppose guère aux exceptions dès le principe, elles deviennent innombrables; elles ont lieu toutes les fois que la raison ne sait pas écarter les préventions ou surmonter l'appétit des sens : mais, retranchez ces erreurs, ainsi que des coutumes accidentelles, les hommes seront droits, et dès lors ils seront bienfaisans.

Être vicieux, être injuste, c'est surtout montrer un esprit faible. Il est facile de nous émouvoir immodérément, parce que nous sommes peu éclairés, ou de nous faire aimer les écarts, parce que le bonheur nous est peu connu : mais il y a sur la terre beaucoup plus de mal moral apparent que de dépravation. Les grands coupables sont plus rares qu'on ne le suppose, et peut-être leur perversité n'est-elle jamais sans mélange. Si l'injustice s'introduit dans toutes les familles des diverses contrées, sera-t-il permis d'en conclure qu'elle règne universellement? Toute grande iniquité peut résulter d'anciennes tentations excitées d'abord par de légères injustices, et par beaucoup d'irrégularités peu criminelles. Nul n'est l'auteur de tout le mal qu'on lui reproche, et il ne sera point de scélérats dont de prétendus honnêtes gens n'aient été complices sans le prévoir. Si du moins beaucoup d'hommes réunissaient une volonté ferme et un esprit juste, bientôt la bonté semblerait univer-

selle; mais très souvent des gens dont les intentions restent pures, sont faibles ou abusés. Le désordre commencé par eux suscite des excès dont presque tous les malfaiteurs seraient incapables dans une société moins troublée par de simples fautes.

Ainsi vous persuaderez à ceux qui voient le bien, de l'accomplir très fidèlement, afin que la réforme puisse s'étendre et s'opérer de toutes parts; et ensuite vous vous attacherez à employer chacun d'une manière qui convienne à ses forces. Vous ne compterez pas en cela les talens seuls, mais plus encore les facultés morales. On pourrait former parmi nous une chaîne non interrompue depuis l'esprit le plus grossier jusqu'à l'intelligence la plus vaste; mais, en morale, deux classes distinctes semblent appeler diversement l'attention de celui qui gouverne, ou de quiconque observe les hommes afin de les servir. Les uns répriment leurs passions, nourrissent de généreux sentimens, et connaissent l'étendue des devoirs : ils auront une droiture invariable. Les autres ne s'arrêtent pas à ces sortes de considérations; ils croiront montrer assez de vertu, assez de prudence, si on ne peut leur faire aucun reproche légal.

Un esprit doué d'une véritable pénétration a-t-il obtenu cet ascendant qui permet de réaliser de vastes desseins, il conduit à un même but les hommes capables de le seconder, mais il emploie avec chacun d'eux un langage différent. Tous ceux qui l'auront écouté se trouveront enfin d'accord sur les points essentiels, parce que tous, à son exemple, et en servant honorablement la patrie, désireront poursuivre leur carrière sans honte ou sans amertume, et la terminer sans crainte. Exerce-t-il

une grande autorité, il veut entendre toutes les représentations, mais avec discernement et sans faiblesse, en pesant les choses, et en distinguant les hommes. C'est une maxime de la sagesse orientale, que si un omrah ou un nabad est assez avancé dans la vertu pour sentir le besoin d'être conseillé, il sera en même temps assez judicieux pour prévoir qu'on s'efforcera de l'abuser par ces conseils mêmes.

DE SÉNANCOUR.



DE LA FONTAINE

ET DES FABULISTES.

L'apologue semble avoir été inventé pour servir d'interprète au génie et à la sagesse dans l'état de servitude. Il est quelquefois dangereux de dire la vérité à ses égaux, à plus forte raison à ses maîtres : déguisée sous des voiles allégoriques, elle se fait plus facilement écouter, et parvient même d'ordinaire à se rendre aimable.

Dans le principe l'apologue fut donc une précaution adroite, un artifice innocent de la faiblesse pour adoucir l'empire de la force et pour en appeler à elle-même de ses propres abus; ce fut une sorte de droit de remontrance conquis par la raison sur la puissance sans bornes. La destinée des plus anciens fabulistes confirme une semblable opinion : Ésope, l'inventeur de l'apologue, ou du moins qui passe pour tel, Ésope fut esclave; Phèdre, affranchi; Pilpaï ou Bidpaï, visir d'un empereur de l'Indostan : ce qui, sur cette terre d'ilotisme, diffère assez peu de la condition d'esclave.

Ce mode d'instruction est encore de nos jours, que la servitude est abolie en Europe, un excellent moyen d'apprivoiser les passions et d'y mettre un frein. Les fables s'adressaient primitivement à une volonté individuelle;

elles sont aujourd'hui la leçon de tous les hommes. D'ailleurs le génie d'un écrivain a tellement modifié l'apologue, qu'il l'a, pour ainsi dire, créé de nouveau. « On a prétendu que La Fontaine n'avait rien inventé, a dit La Harpe : il a inventé sa manière d'écrire, et cette invention n'est pas devenue commune. » Un pareil éloge n'est pas une justice complète : non-seulement La Fontaine a inventé son style, mais il a refait l'apologue, il en a étendu la limite, agrandi et varié la scène, multiplié les agrémens. Ce qui n'était avant lui qu'un symbole, est devenu un drame sous sa plume; son principal mérite (et cette vérité n'est peut-être pas assez généralement sentie) est d'avoir répandu la vie, le mouvement sur des personnages froidement emblématiques, d'avoir fait agir et parler réellement les animaux; d'avoir tracé des caractères. Aussi l'apparition de son recueil de fables dut être considérée comme un phénomène de rénovation : l'enjouement, le sel et la verve comique firent irruption à la fois dans l'apologue, avec la grâce, la finesse, et surtout la naïveté, qui en est devenue le caractère distinctif; et le Bonhomme, aussi grand peintre de mœurs que poète inimitable, se montra le plus digne rival de Molière.

On pourrait définir l'apologue *une instruction déguisée sous l'allégorie d'une action*, si l'on ne trouvait un grand nombre de fables qui rentrent, les unes dans le genre épigrammatique, les autres dans le conte. Est-il un seul principe qui ne soit soumis à une loi d'exception, conformément à la sentence proverbiale? La fable *des Deux Pigeons*, a dit La Motte, a donné un démenti à la définition de l'apologue; oui, comme le Paradis perdu à celle

de l'épopée. Eh bien! que cette fable soit donc un ouvrage divin, comme le chef-d'œuvre de Milton.

Les plantes et les animaux personnifiés, et prenant la parole pour nous instruire, trahissent assez le génie oriental passionné pour les fictions, et dont la hardiesse ne peut se concilier que difficilement avec la réserve et la pureté du goût français : aussi, en admettant comme une nécessité du genre que le fabuliste peut prêter un langage aux animaux et aux plantes, quelques-uns lui ont-ils contesté le droit d'animer des abstractions ou des objets purement matériels. On a chicané sur la personnification de la Mort, de la Fortune, de la Discorde, ce qui était faire le procès à Homère lui-même; on a trouvé mauvais que la témérité de la fiction eût été poussée jusqu'au point d'attribuer le don de la parole à la lime, à la goutte, au pot de terre et au pot de fer. Toutes ces critiques n'ont pu prévaloir contre l'autorité de La Fontaine, dont le bon esprit a rarement fait usage d'ailleurs de ce double privilége : du premier, parce que la simplicité de l'apologue doit craindre d'empiéter sur le domaine de l'épopée; du second, parce qu'il contredit trop ouvertement le témoignage de nos sens.

La Motte a fait une objection d'un autre genre. Il n'est pas naturel, selon lui, que la *génisse*, la *chèvre* et la *brebis*, animaux faibles et timides, fassent société avec le plus terrible de tous, avec le *lion*. Cela ne serait point naturel, en effet, si on le trouvait autre part que dans une fable. A ce compte il faudrait sacrifier beaucoup d'apologues de La Fontaine, et réduire son livre considérablement. Chose étrange! qu'ici le critique ne se trompe que par excès de justesse et de raison; tant il est vrai que les

beautés de sentiment dont La Fontaine abonde, échappent à un esprit qui a le malheur de n'être que solide.

La principale cause de l'intérêt puissant que La Fontaine inspire, la source de son originalité, c'est la bonhomie de son caractère, c'est cette disposition indéfinissable d'une âme aimante, naïve, expansive, qui, sous l'empire d'une imagination créatrice, s'identifie avec tout ce qui l'environne, et colore la nature entière du prisme de ses pensées; c'est cette personnalité, non d'amour-propre, d'égoïsme, mais de grâce, de naïveté, d'abandon, cette personnalité dont on a la prétention dans notre siècle, et dont il possédait le secret à son insu : faculté précieuse et rare de se mettre en scène, de se mêler à tous ses récits comme un témoin, comme un acteur indispensable, et d'accoutumer l'oreille superbe du lecteur à ce moi humain, à ce moi d'ordinaire si rude et si rebutant!

De là naissent en foule ces réflexions qui respirent une gaîté innocente ou une mélancolie rêveuse,—ces traits de naïveté si aimables et si piquans, — ces dénominations caractéristiques qu'il applique si heureusement et si plaisamment à ses personnages,—ces descriptions pittoresques, animées, rapides, souvent renfermées dans un seul mot,—ce style varié, souple, précis avec abondance, —cette poésie délicieuse qui semble couler de son cœur, élégante et riche sans apprêt, imitative sans dessein, ou sublime sans effort,—ce naturel enfin qui ne se dément jamais, et dont il est parmi nous le plus parfait modèle.

De tous ces dons heureux de La Fontaine, le plus aimable, à mon avis, est le talent de peindre d'un seul trait, de résumer un caractère dans une seule expression

pittoresque. *La dame au nez pointu*, *la dame au long corsage*, ainsi nous est représentée la *belette* qui s'est emparée du palais de *Jean Lapin*. Les pauvres petites souris il les appelle la gent *trotte menu*, *rongemaille le Rat*, la capitale de ce peuple assiégé *Ratapolis*. Le *chien de chasse* est *César*, et le *tourne-broche*, *Laridon*; le *chapon*, *un citoyen du Mans*, *un Normand et demi*; la *poule*, *une Hélène au beau plumage*: mais ce qui exerce surtout sa verve intarissable, c'est la fourberie du chat; le chat, c'est *Raminagrobis*, c'est *maître Mitis*, *Grippeminaud le bon Apôtre*, *Grippe-fromage*; le chat, c'est *sa Majesté fourrée*, c'est un *doucet*, une *chatemitte*, un *archipatelin*, c'est l'*Alexandre*, l'*Attila*, le fléau des rats.

« Il voulait de souris dépeupler tout le monde. »

Quel art prodigieux de mettre en relief des bagatelles et de leur donner une importance comique! Tous les vices, tous les ridicules : l'intempérance, l'avarice, le charlatanisme de toute espèce, la courtisanerie, la morgue insolente, les sophismes de la force brutale, tous nos titres vains, toute notre représentation de théâtre, il les joue, il les bafoue avec une malice, une puissance de raison, une vigueur de génie, que personne ne surpassa jamais, et qu'il ne fut donné qu'à Molière seul de pouvoir égaler. *Sultan-Léopard* et son *visir le Singe maître ès-arts* et *bon politique*, sa *Majesté Lionne*, cette *terrible Majesté* dont le *Louvre* est un vrai *charnier*, *nosseigneurs les Ours*, *messire Loup*, *don Coursier*, ces grands personnages mis en opposition avec ce pauvre *Thibault l'Agnelet*, avec ce pauvre *Robin-Mouton*, et surtout ce pelé, ce galeux de *Baudet*, dont la *peccadille fut jugée un cas pen*

dable, toutes ces désignations, frappantes de vérité, doivent moins être considérées comme des traits de fantaisie, des caprices d'imagination, que comme des leçons exprimées à peu près sans détour, comme une véritable scène où il suffit de changer les noms pour faire tomber le voile diaphane de l'allégorie devant la réalité.

D'autres préfèreront peut-être ces réflexions inattendues, ces comparaisons ingénieuses dont La Fontaine parsème ses récits : tantôt c'est un trait de simplicité naïve, comme dans la fable du *Singe et le Dauphin*, où il dit à propos de ce dernier :

> Cet animal est fort ami
> De notre espèce : en son histoire
> Pline le dit, il le faut croire.

C'est tantôt une saillie de gaîté, comme dans le loup devenu berger :

> Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
> Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
> C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

Ici la malice domine avec une petite pointe d'ironie :

> Cette réflexion embarrassant notre homme,
> On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit.
> Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme.

Là règne un enjouement moqueur, tempéré néanmoins par ce caractère de naïveté qui ne le quitte jamais :

> Le Phaéton d'une voiture à foin
> Vit son char embourbé. Le pauvre homme était loin
> De tout humain secours : c'était à la campagne,
> Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne
> Appelé Quimpercorentin.
> On sait assez que le destin

Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage :
Dieu nous préserve du voyage !

Ailleurs, à l'exemple de l'*Arioste*, il s'écarte du sujet, pour y rentrer par une transition piquante, où il semble se jouer à la fois de son lecteur et de lui-même. Les *Deux Canards et la Tortue* en offrent un exemple souvent cité :

Vous verrez mainte république,
Maint usage, maint peuple, et vous profiterez
Des différentes mœurs que vous remarquerez :
Ulysse en fit autant. On ne s'attendait guère
A voir Ulysse en cette affaire.

Quelquefois enfin il emprunte le sujet de ses comparaisons à la muse de l'épopée. Le renard s'est revêtu de la peau du loup, et se propose d'en jouer le rôle.

Tel, vêtu des armes d'Achille,
Patrocle met l'alarme au camp et dans la ville.

La Fontaine se plaît dans ces rapprochemens, dans ce travestissement des héros d'Homère : habile à saisir tous les tons, il sait quitter la musette pour emboucher la trompette héroïque; de simple, de naïf, de délicat, il devient tout à coup brillant, magnifique, sublime. On s'étonne de cette soudaine transformation du génie ; on admire dans un poète qui s'est fait une si heureuse habitude du genre familier cette élévation de pensées, cette richesse de couleurs, cette pompe harmonieuse. Son livre n'est plus alors un modeste recueil de fables, c'est une autre Iliade, c'est l'épopée de la création.

On aime surtout dans La Fontaine cet art de raconter, ce mérite particulier à son génie, et que j'ai tort d'appe-

ler un art, parce qu'il était en lui une faculté innée, une perfection inhérente à sa nature. Parmi tant de fables charmantes dont le chef-d'œuvre, aux yeux de La Harpe, était celle des *Deux Pigeons*, tandis que Jean-Jacques Rousseau semblait préférer celle de *Philomèle et Progné*, remplie d'un charme si attendrissant, qui pourrait ne pas éprouver l'embarras du choix avec le sentiment de l'admiration!

Il me serait aisé d'étendre encore cet examen; mais cette revue des diverses qualités qui distinguent ce poète resterait toujours incomplète, quelque étendue que je voulusse y donner, tant il excelle surtout par le don de la variété. Si j'essayais de montrer la beauté, la justesse, la précision élégante de ses descriptions, dont la supériorité me paraît incontestable sur tout ce qu'un art laborieux enfanta de froidement symétrique au déclin du dernier siècle, on pourrait me demander pourquoi je refuse de payer un juste tribut d'éloges à la haute éloquence qui éclate dans la fable intitulée *le Paysan du Danube?* On aurait raison de s'étonner que ma sensibilité ne se rendît pas l'écho de la sienne, en répétant du moins avec tous les cœurs faits pour sentir les charmes de l'amitié, ces vers délicieux :

Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même ;
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Enfin on pourrait se plaindre que mon appréciation, peu érudite, négligeât de rappeler ces imitations, on peut

dire originales, que lui suggérait la lecture des anciens, et principalement celle des écrivains de notre nation, dépositaires de sa piquante naïveté, qui forme le caractère primitif de l'idiome français : mais tous ces détails surchargeraient cet essai, sans rien apprendre au lecteur, et lui présenteraient des tableaux imparfaits que la puissance des souvenirs lui retrace sans doute avec plus d'intérêt et plus de charme que je ne le saurais faire. Ainsi, sans rien ajouter à mes premiers développemens, je laisserai à son imagination le soin d'achever mon ouvrage.

On peut citer après Racine Crébillon, et Regnard après Molière; mais les places restent vides, loin, bien loin du prince des fabulistes. Son originalité résiste à tous les efforts de l'imitation: elle est, comme la grâce, insaisissable, intraduisible; c'est un génie à part dont la nature, jalouse d'elle-même, a brisé le moule, sans que personne ait pu jamais en retrouver le moindre vestige. Dans tout autre art, l'écrivain appartient au genre: ici le genre, c'est l'écrivain, et La Fontaine peut être appelé, sans exagération, l'Homère, le phénix de l'apologue.

Le laconisme d'Ésope, ce laconisme dénué d'ornemens, est plutôt le langage d'un moraliste ingénieux que celui d'un poète aimable. L'élégance, la pureté de Phèdre semblaient avoir atteint la limite du genre, avant que le génie l'eût si prodigieusement reculée, et les agrémens de l'esprit parurent suffire à la gloire de cet art, jusqu'à ce que les épanchemens d'une sensibilité vraie en eussent fait l'expression d'un caractère unique par sa naïveté, et lui eussent donné tout à coup une perfection inattendue.

S'il était permis d'abaisser la gravité de la dissertation

à la familiarité du langage ordinaire, on pourrait dire que La Fontaine a joué un bien mauvais tour aux fabulistes qui l'ont précédé, et à ceux qui l'ont suivi: aux uns parce qu'ils n'ont pu connaître son secret, et aux autres parce qu'ils ont fait d'inutiles efforts pour le lui enlever.

Sans m'arrêter ici à mentionner les médiocrités du genre, je me borne à signaler l'erreur de La Motte, esprit ingénieux, mais poète dur et sec, qui tortura la muse de La Fontaine comme celle d'Homère, sous les entraves d'une raison presque géométrique; et je me hâte d'arriver à Florian, le seul des fabulistes qui partage avec La Fontaine les honneurs de l'enseignement public et la popularité des écoles : témoignage non équivoque d'un mérite supérieur, glorieuse destination qui nous le représente brillant d'un pur éclat, comme un modeste satellite autour de cet astre radieux, dont la clarté féconde remplit la sphère des études pour y faire éclore à la fois les germes de toutes les vertus.

A quelle distance du modèle Florian doit-il être placé? Lui-même semble avoir résolu cette question : pour se faire pardonner la témérité de son entreprise, la publication de ses fables, il compare la poésie enchanteresse du premier des fabulistes à la beauté d'Hélène, n'attribuant modestement à ses propres essais dans le même genre que l'agrément et la fraîcheur d'une simple paysanne, d'un jeune minois phrygien. S'il était permis de reprendre quelque chose dans une comparaison aussi heureusement exprimée, on pourrait dire que la muse de Florian, dans sa simplicité un peu étudiée, rappelle moins la grâce naïve du village que l'artifice ingénieux d'un monde poli, tandis que celle de La Fontaine, sans

autre ornement que ses divins attraits, ressemble bien plutôt à l'immortelle qui n'eut besoin que de se montrer pour éclipser ses rivales, et décider en sa faveur le choix du berger Pâris.

En effet, l'artiste se laisse apercevoir bien plus souvent que le poète dans les fables de Florian. Il décrit à la manière de Delille, il raconte avec plus de délicatesse que d'enjouement, son naturel n'est pas toujours exempt d'un peu d'apprêt, et il y a préméditation dans sa naïveté : mais on ne doit pas y regarder de trop près avec ceux qui savent ainsi ajouter à nos jouissances, et trouver, à défaut de génie, des inspirations dans l'étude et la contemplation des modèles.

Notre siècle n'est pas non plus étranger à ce genre de gloire. La fable politique a eu aussi son *Béranger;* et si *M. Arnault*, de l'Institut, n'a pu balancer la popularité de notre immortel chansonnier, il faut en attribuer la principale cause à cet instinct de libéralisme qui inspira tant de fois La Fontaine, et qui, anticipant sur la peinture des mœurs actuelles, envahissait d'avance le domaine de la littérature contemporaine, et s'appropriait des sujets essentiellement politiques et nationaux. Il est impossible de frapper de coups plus terribles et plus inattendus, le cortége des préjugés gothiques, de stigmatiser avec plus de succès l'hypocrisie et le despotisme. Un air de candeur et presque d'innocence donne aux épigrammes de La Fontaine je ne sais quoi d'acéré, d'incisif, d'irréparable, je ne sais quoi d'indélébile qu'on ne saurait jamais se promettre d'une attaque préméditée. Ainsi ce modèle désespérant a tout enlevé aux fabulistes ses successeurs, tout, jusqu'au privilége de peindre des actua-

lités, jusqu'au mérite de l'à-propos. Ces réflexions n'empêchent pas que le recueil des fables de M. Arnault ne se distingue par un grand fonds d'observations, par une opposition de bon goût, qui ne manque ni de finesse ni de malice, ni de grâce, ni même d'une certaine bonhommie : heureuse diversité qui rappelle la manière du maître sans la reproduire servilement.

De nos jours encore d'heureux talens ont trouvé à glaner dans ce champ si abondamment moissonné par La Fontaine : parmi ses disciples, ses nombreux disciples, surtout en France, quelle foule de gens d'esprit, que d'aimables talens, quelle cour brillante de poètes fabulistes ! Ginguené, de Ségur, Jauffret, Gosse, Naudet ; mais parmi eux, et même avant quelques-uns d'eux, il est juste de réclamer une place pour M. Vigarosy. On doit affirmer du moins qu'aucun de ses devanciers, si j'en excepte M. Arnault, n'a abordé aussi franchement ni avec autant de succès la fable politique.

Si, dans cet essai, la gloire de La Fontaine se réfléchit, pour ainsi dire, à chaque ligne, et semble tout éclipser, ce n'est point par l'effet d'un sentiment de prédilection exagérée, mais par une nécessité du sujet qui réduit l'histoire et la poétique de l'apologue à n'être en quelque sorte que l'éloge du Bonhomme.

Le Quintilien français se plaisait à comparer le bon Henri au bon La Fontaine, la popularité du monarque à celle du poète, l'affabilité, la générosité du vainqueur d'Ivry à la grâce touchante de l'auteur des fables. Certes, il est permis de le dire hautement : Si la France peut opposer à ces deux grands hommes des rivaux dignes d'eux, du moins elle ne posséda jamais rien d'aussi ai-

mable. Le caractère national, heureux mélange de franchise, de loyauté, de naturel et d'abandon, respire dans la mémoire de l'un et dans les écrits de l'autre ; ils en sont les modèles les plus accomplis. Oui, tant que la langue française subsistera, tant que le souvenir des actions héroïques et les chefs-d'œuvre du goût conserveront le droit d'exciter sur la terre l'admiration et la reconnaissance, ces deux noms, unis par la gloire des armes et par celle des lettres, ces deux noms, vainqueurs du temps, vivront à jamais dans le cœur des peuples. L'histoire de notre pays nous apprend à révérer, à chérir le meilleur des rois ; les créations ingénieuses de La Fontaine se réfléchissent dans nos entretiens comme les conseils d'un ami, comme les leçons d'un maître. N'est-il pas juste de vouer une sorte de culte aux bienfaiteurs des humains et à ceux qui les instruisent en les amusant ? Les vrais amis de la gloire nationale ne désavoueront donc pas cet élan de mon enthousiasme ; ils le partageront, et ne pourront se défendre, ainsi que moi, d'un attendrissement involontaire au souvenir immortel du *poète de la nature et du père de la patrie !*

THÉODORE ABADIE (de Toulouse).

Des Fiefs et de la Féodalité.

LEUR DÉCADENCE.

(DEUXIÈME ARTICLE.)[1]

Si l'on voulait chercher dans le régime féodal un système de gouvernement un peu régulier, quoique étrange, il n'est aucune époque du moyen âge où l'on puisse trouver ce régime achevé, existant tout entier et sans aucune trace d'altération. Né d'une longue série de concessions et d'usurpations, ou, ce qui est la même chose, fondé par la force, dans des siècles d'anarchie et de ténèbres, la force seule put d'abord le faire subsister; ce ne fut qu'à succession de temps qu'il se façonna une sorte de constitution. Mais alors il n'était déjà plus ce qu'il avait été auparavant.

Le beau moment de la féodalité fut le XIe siècle, après la chute des dernières entraves qui gênaient sa croissance, et avant que les rois eussent lancé le premier coup de sape dans ses fondemens. Des nobles et des serfs, et

[1] Voir *la France Littéraire*, tom. VII, pag. 330. — Livraison de juin.

parmi les premiers, des ducs qui avaient secoué toute dépendance, des comtes dont plusieurs s'étaient assimilés aux ducs, la haute justice et l'administration (ce n'était qu'un) descendue presque jusqu'aux plus petits possesseurs de fiefs, chacun reconnaissant avant tout, et ne reconnaissant guère que son suzerain, quand il le reconnaissait : voilà ce qu'avait trouvé Hugues Capet à son avénement. Ce n'était le résultat d'aucune combinaison politique, ce n'en était pas même l'abus, mais tout simplement le triomphe universel de la force contre la faiblesse. En acceptant le royaume des Francs ainsi défiguré, le duc de France avait été contraint, au moins tacitement, de sanctionner tout ce qui existait alors, et la féodalité, sans changer de nature, s'était vue établie en principe désormais inattaquable de droit.

Les grands barons avaient acquis le plus haut degré possible de pouvoir : non-seulement ils se guerroyaient entre eux; ils faisaient aussi la guerre au roi, qui n'était de fait qu'un d'entre eux. Il y avait bien un droit d'hommage, trop souvent vaine formalité, qu'ils lui devaient comme relevant de lui; mais Hugues et ses premiers successeurs, rois féodaux élevés sur le trône pour maintenir l'équilibre entre les principaux vassaux, ne pouvaient même faire reconnaître leur supériorité à cet égard que par ceux qui y avaient intérêt, ou par les plus faibles. Aussi la faculté que chacun s'arrogeait de faire la guerre, la seule que le souverain n'eût jamais reconnue, avait effectivement passé aussi en droit.

Au XIe siècle, la féodalité existe dans toute sa vigueur et dans tout son plein; mais les liens qui unissent les parties au tout, qui lient les grands vassaux au roi, ne sont

qu'imparfaitement établis; la féodalité ne forme pas corps, elle ne le formera jamais; car, pour arriver à ce point petit à petit, il faudra la démolir pièce à pièce. Et, ce qui est remarquable, parce que cela prouve la brutalité de l'état de choses de cette barbare époque, chaque pas vers la civilisation sera un coup porté au régime féodal.

On sait que les croisades présentèrent au roi la première occasion d'étendre leur pouvoir. En entraînant vers l'Orient la fleur de la noblesse d'Europe, l'ermite Pierre, sans s'en douter, diminuait considérablement autour d'eux le nombre de leurs trop puissans rivaux: de plus, les préparatifs de cette expédition gigantesque contraignaient les croisés à des dépenses excessives; les emprunts ne pouvaient se faire sans donner des gages; dans leur enthousiasme, beaucoup engagèrent à des voisins mieux avisés, souvent pour de modiques sommes, leurs fiefs tout entiers. Il y eut alors, sans faire la part des usurpations, plus d'une contrée qui changea définitivement de propriétaire; car bien des croisés furent ensevelis dans les sables de la Syrie, bien d'autres retournèrent incapables de payer leurs dettes; on en vit même n'avoir d'autre ressource que de s'enfermer dans un cloître.

Le roi Philippe, qui ne s'était pas croisé, profita de ces circonstances favorables pour agrandir un peu son domaine. Pendant ce temps, son fils Louis-le-Gros prenait les armes contre les vassaux qui se mutinaient. Trop faible encore pour s'attaquer aux grands, il se contentait de guerroyer avec les petits et de les réduire à l'obéissance. Louis-le-Jeune se trouva assez puissant

pour ravager les terres du comte de Champagne ; peut-être aurait-il fait faire un plus grand pas à la domination royale, s'il ne s'était engagé dans la croisade que prêchait saint Bernard.

Cependant Louis-le-Gros, aidé par la marche du temps, avait rendu la vie à une ancienne institution romaine, diamétralement opposée à l'esprit de la féodalité. Depuis plusieurs siècles les villes étaient tombées dans un état de servitude peu différent de celui des simples villages ; à peine restait-il dans quelques cités de la France quelques débris des antiques franchises. Prenant exemple sur l'Italie, Louis octroya à plusieurs villes de ses domaines des chartes de communauté, contenant des priviléges qui les délivraient de toute domination féodale. Ces priviléges, qui toutefois n'étaient pas pourtant entièrement semblables, affranchissaient, en somme, les habitans de toute servitude, et les établissaient en corps politique, gouverné par des magistrats de leur propre choix. Ils établissaient aussi des milices communales, qui donnèrent au roi un corps de troupes indépendantes de ses vassaux. A la vérité, ces troupes, composées généralement de fantassins, n'étaient pas une bien forte ressource à cette époque, mais c'était déjà quelque chose, et surtout un grand progrès.

La brèche était faite ; une nouvelle puissance commençait : de l'établissement des communes date la décadence de la féodalité. A l'exemple de Louis-le-Gros, les ducs et comtes ne tardèrent pas à accorder des immunités à quelques-unes des villes de leur territoire. Ce n'était pas, à la vérité, leur intérêt d'agir de la sorte ; mais toutes ces concessions se faisaient à prix d'argent :

chez les uns, l'épuisement dans lequel les avaient jetés la croisade, et la cupidité chez les autres, triomphèrent de toute considération. Ajoutons que quelques cités importantes, apprenant à connaître leurs forces, montrèrent qu'elles sauraient bien se donner elles-mêmes ce qu'on serait disposé à leur refuser. L'esprit de liberté faisait ainsi des progrès rapides dans les villes de France, et le pouvoir cédait graduellement à l'opinion publique qui commençait; le nombre de celles qui obtenaient des immunités se multiplia de plus en plus. Ces immunités, différant entre elles, n'accordaient pas à toutes des priviléges aussi étendus; tandis que les unes formaient comme autant de petits États séparés, les autres ne possédaient que les droits de simple administration municipale. Toutefois l'élection de ses propres magistrats, concédée au peuple, frappait au vif à elle seule l'autorité aristocratique.

Le siècle de l'affranchissement des villes n'était pas encore écoulé, que Philippe-Auguste parut sur le trône, et son génie accrut considérablement encore la puissance royale. La couronne de France, jusqu'alors si obscure, commença sous ce roi à briller d'un assez vif éclat; les princes du sang, trop heureux auparavant quand ils pouvaient s'allier et se confondre parmi les hauts barons du royaume, se mirent à regarder leur naissance comme quelque chose, et à se faire honneur de prendre les armoiries de leur famille. Non moins entreprenant et plus favorisé que son aïeul Louis-le-Gros, Philippe porta ses armes avec succès contre les grands vassaux, et contraignit les plus rebelles d'entre eux à le reconnaître pour souverain : aussi habile poli-

tique que valeureux guerrier, il sut réunir de belles provinces à la couronne.

On pourrait considérer la féodalité comme ayant, à cette époque, acquis le plus de régularité qu'il lui fût possible, si la féodalité n'avait pas cessé d'être entière; mais entre les chartes de communautés si fatales à l'aristocratie, le service militaire féodal, déjà attaqué par l'établissement des milices des villes, le fut encore davantage par l'introduction faite par Philippe-Auguste de troupes soudoyées, qui se trouvèrent plus particulièrement à la disposition du roi. Une autre institution qui date à peu près du même temps, institution d'autant plus funeste au régime féodal, qu'elle annonçait l'intention formelle de le détruire, fut celle des baillis et sénéchaux royaux. Ces baillis ou sénéchaux remplaçaient les ducs et comtes, étaient investis du même pouvoir que ces derniers : mais, au lieu d'être comme eux de petits souverains héréditaires, ils n'étaient que de simples officiers révocables à volonté. De cette façon on retournait habilement au système de gouvernement de la première race. Pour empêcher qu'ils ne devinssent plus tard indépendans, on s'entoura de nombreuses précautions : nul ne pouvait être bailli ou sénéchal (c'était le même office) de la province dont il était natif, et nul ne pouvait se marier ni acquérir aucun héritage dans celle qui lui était confiée; il était tenu d'y demeurer quarante jours après l'expiration de sa charge, afin de répondre aux plaintes qu'on pourrait faire contre lui. La puissance toujours croissante des rois assurait l'exécution de ces règlemens.

Les quatre premiers baillis furent ceux de Verman-

dois, de Sens, de Mâcon et de Saint-Pierre-Moustier. A mesure que des territoires ou des villes furent réunis aux États immédiats du souverain, des baillis ou sénéchaux y furent envoyés à la place des vassaux qui les avaient possédés. A mesure, aussi, les villes que ceux-ci avaient continué à tenir dans la servitude, recevaient du roi des immunités. Aucun duché ni comté ne fut plus détaché de la couronne que pour former les apanages des princes. C'était un pas immense; et sans ce malheureux usage d'âpanager les princes du sang, l'unité monarchique se serait établie beaucoup plus vite en France. Cependant on ne saurait ne pas s'étonner de la rapidité avec laquelle on marchait, si l'on songe à combien d'entraves la plus petite amélioration était exposée. L'absence de plusieurs de nos rois, occasionée par leurs expéditions d'Orient, ne pouvait pas même arrêter les progrès de leur autorité ; ce qui était alors la première des améliorations. La communication des croisés avec les villes d'Italie introduisait le commerce et la richesse parmi les classes intermédiaires qui se formaient entre les serfs et la noblesse; celle-ci continuait à aliéner ses domaines pour suffire aux dépenses occasionées par les croisades, et les baillis royaux profitaient de toutes les circonstances favorables à l'extension de la juridiction du roi.

Les baillis jugeaient en dernier ressort dans les provinces soumises à la couronne, s'efforçaient de revendiquer la connaissance des cas appelés royaux dans les terres de hauts barons voisins, et aussi de s'approprier le dernier ressort des causes jugées par ces mêmes seigneurs : mais, à mesure que leur autorité s'étendit, les

plaintes formées contre eux s'accrurent tellement, que Philippe-le-Bel, vers la fin du XIIIe siècle, en prit occasion d'établir le parlement sédentaire à Paris, et devant s'assembler deux fois l'année, aux octaves de Pâques et de la Toussaint. Chacune de ces séances dut être de deux mois, et la connaissance de ces plaintes lui fut attribuée. Au point où en étaient les choses, il se trouva de la sorte investi de la faculté de reviser une partie des jugemens seigneuriaux. Ce n'était pas que l'opposition ne fût très violente de la part de tous les petits souverains féodaux, et que ses arrêts fussent toujours respectés par eux: toutefois un principe s'établissait, comme souvent il arrive, par un usage fréquent appuyé sur la force; le parlement parvint à constituer ses droits en convertissant les plaintes en appellations régulières, et il enleva enfin le dernier ressort de la justice à tous les grands vassaux, à l'exception peut-être de quelques-uns des plus indépendans, tandis qu'il consolida son pouvoir de connaître des grandes causes, telles que celles qui concernaient les duchés et comtés, les crimes des pairs de France, etc. Ainsi le parlement de Paris fut un des plus actifs instrumens qui détruisirent la féodalité, surtout lorsque ayant, un siècle plus tard, tenu ses séances sans interruption pendant toute l'année, et les conseillers ayant été continués dans leurs charges, la noblesse d'épée se vit contrainte de cesser d'en faire partie.

Il y eut donc à cette époque, il y avait déjà même auparavant une noblesse de robe, dont les intérêts ne pouvaient être entièrement semblables aux intérêts de ceux qui suivaient la carrière des armes; mais depuis long-temps la noblesse féodale s'était sensiblement alté-

rée. De l'engagement des fiefs on en était venu facilement à leur aliénation; et, dès le temps de saint Louis, il s'en trouvait de vendus à des roturiers. A la vérité, ces derniers n'en acquéraient souvent aucune qualité, et l'on désignait sous le nom de francs-fiefs ceux dont les propriétaires étaient ainsi exempts, comme inhabiles, du service militaire, et payaient en échange une somme d'argent : néanmoins il est aisé de comprendre combien cet usage, une fois introduit et multiplié, dut amener d'annoblissemens, au moins de fait; et cela montre aussi les progrès rapides de la bourgeoisie, qui commença, sous Philippe-le-Bel, à faire partie des états-généraux. Vinrent ensuite les fiefs anoblissans, puis les anoblissemens par simples lettres du prince, qui achevèrent de jeter la confusion parmi une aristocratie déjà si différente de celle du XIe siècle, la véritable aristocratie féodale.

Le règne de Philippe-le-Bel est principalement illustré par ces deux grandes innovations : l'établissement fixe du parlement, et l'introduction du tiers-ordre aux assemblées des états-généraux; il ouvrit d'une façon remarquable le XIVe siècle, qui fut celui de l'affranchissement des campagnes, comme le douzième l'avait été de celui des villes. En 1315 et en 1318 parurent des édits de Louis X et de Philippe V, qui accordaient l'affranchissement de leurs serfs dans toute l'étendue de leurs États, à des conditions justes et modérées. L'effet, il faut le dire, ne répondit pas à l'éclat des promesses, car la liberté fut mise à trop haut prix pour que le grand nombre pût y prétendre, ou la désirer : on contraignit pourtant à être libres tous ceux qui pouvaient l'être en

se ruinant.. L'affranchissement consistait dans la renonciation au droit de disposer de la personne des serfs, dans le pouvoir concédé à ceux-ci de se marier à leur volonté, de transmettre leurs biens à leurs héritiers, et dans la fixation des taxes et services qu'ils devaient à leurs seigneurs : il paraît que ceux qui ne pouvaient l'acheter en entier, en achetaient du moins quelques portions, selon leurs moyens. Toutefois c'était beaucoup que l'affranchissement en masse établi par un édit; les mêmes motifs qui avaient engagé les seigneurs à concéder des immunités à leurs villes, leur fit aussi accorder la liberté à leurs serfs, et l'abolition de l'esclavage, secondé par l'opinion, s'étendit enfin généralement, quoique avec une extrême lenteur, puisqu'au commencement du XVIIe siècle il y avait encore, dans quelques provinces, un certain nombre de paysans qui ne jouissaient pas d'une partie ou même de la totalité des droits exprimés dans les anciennes chartes d'affranchissement.

Ainsi, au XIVe siècle, le parlement, la convocation du tiers-état pour voter les subsides, et l'affranchissement progressif des serfs sont de nouvelles et graves atteintes portées à la féodalité; l'invention de la poudre, qui finira par changer totalement l'art de la guerre, va lui être encore fatale; l'aristocratie est tellement déchue, que Philippe de Valois et son fils Jean font décapiter plusieurs grands seigneurs sans aucune forme de procès; enfin, depuis Charles V, les apanages des princes du sang sont définitivement déclarés réversibles à la couronne, à défaut d'hoirs mâles.

Depuis bien long-temps s'étaient fait sentir les inconvéniens de tous genres du système militaire féodal, qui

non-seulement ne produisait que des armées mal disciplinées, lentes à assembler, et dont la durée du service obligatoire était extrêmement courte, mais qui encore donnait, au détriment du roi, un pouvoir immense à la noblesse. En effet, d'après ce système, la force armée se trouvait, non entre les mains du prince, mais en celles de tous ses vassaux, qui pouvaient l'employer à lui faire la guerre, aussi bien qu'à soutenir ses querelles. Il était néanmoins le principe vital de la féodalité, qui reposait tout entière sur cette règle fondamentale, première cause de son existence, que tout vassal suivait son suzerain à l'ennemi. Déjà nos rois l'avaient attaqué par l'institution des milices communales, et notamment par l'entretien de bandes et compagnies soudoyées qu'ils licenciaient après la campagne; les guerres contre les Anglais avaient vu ces sortes de troupes se multiplier de plus en plus, et la milice féodale devenir à la fin tout-à-fait accessoire. Abolir totalement l'ancienne méthode de lever des armées, c'était achever de renverser l'édifice politique du moyen âge, et ce fut l'ouvrage du xve siècle.

Pendant ces longues et opiniâtres guerres, qu'on pourrait appeler des guerres civiles, puisque la moitié de la France marchait sous la bannière des rois anglais, la noblesse française avait arrosé de son propre sang les innombrables champs de bataille qui couvraient nos provinces désolées. Décimée par le fer, avec ses châteaux ruineux et ses domaines en partie aliénés, elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, et Charles VII se trouvait plus puissant que tous ses ancêtres. Ce prince, à la paix, continua de maintenir sur pied et de solder son

armée, sans qu'on remarque que cela ait paru extraordinaire. Mais pour l'empêcher de désoler le royaume par ses brigandages, il la soumit (tant les temps étaient changés) à des règlemens de discipline, et l'envoya garder les frontières, jusqu'à ce que l'ayant licenciée quelques années plus tard, il eut l'heureuse idée de conserver un corps permanent de quinze cents lances et de quatre mille archers, dont il choisit les capitaines, et auquel il assigna des garnisons. Avant la fin du xv[e] siècle, on ne vit plus ces bannières des barons marchant aux combats entourés des pennons de leurs vassaux, mais seulement les enseignes des capitaines de compagnies : non pas que la milice féodale eût cessé d'exister en droit, mais on s'abstint d'en faire usage, et elle continua seulement de subsister dans les édits sous le nom de cet inutile ban et arrière-ban, toujours convocable et jamais convoqué dans aucune occasion importante.

Charles VII, le premier, leva des impôts sans le secours des états. La royauté, devenue plus puissante, chercha dès lors à s'affranchir du peuple comme de la noblesse, et l'on vit jaillir les premières étincelles de l'absolutisme.

Louis XI acheva d'écraser l'aristocratie déjà abattue. Dès les premières années de son règne, un grand nombre de seigneurs alarmés de sa conduite politique, se soulevèrent contre lui, réunirent une armée, et vinrent mettre le siége devant Paris; mais ce fut le coup de désespoir, le dernier effort de la féodalité expirante. Louis s'appliqua à désunir la noblesse en fomentant dans son sein ces anciennes animosités de famille toujours mal

assoupies; il entoura sa personne d'hommes nouveaux; la torture et les supplices devinrent ses moyens ordinaires; d'illustres têtes tombèrent sous la hache du bourreau, sans que leurs pairs eussent été appelés à leurs jugemens. Enfin il saisit ou fit naître, de toutes les manières possibles, l'occasion d'arracher un à un à l'aristocratie ses lambeaux de pouvoir.

Mais pendant que ce monarque hâtait ainsi la chute du régime féodal, il publiait une ordonnance qui semblait devoir la faire renaître. Jusqu'alors les offices avaient été révocables, étant toujours conférés sous la clause *tant qu'il nous plaira :* à la vérité les officiers étaient rarement destitués, parce qu'on les craignait; mais enfin ils pouvaient l'être, ils l'étaient quelquefois, et c'était un frein. Le changement de la plupart des principaux officiers, fait par Louis XI à son avénement, fut un des griefs qui occasiona la guerre du bien public. C'est pourquoi ce prince déclara, par édit de 1467, que désormais les officiers de France ne pourraient être destitués sans forfaiture jugée. C'était augmenter beaucoup le pouvoir de ceux qui, dans le nouveau système de gouvernement, remplaçaient les anciens vassaux féodaux; c'était surtout accroître considérablement celui des baillis et sénéchaux, déjà revêtus d'une grande autorité, et abandonner la principale précaution qu'on avait prise pour s'assurer de leur dépendance. On comprend assez le motif qui engagea Louis XI à adopter cette mesure, mais on ne comprend pas aussi bien comment ce roi, si despote, continua à y persister, et comment quinze ans après, à son lit de mort, il fit jurer à son fils de ne jamais casser l'édit de 1467, et

envoya au parlement l'acte de ce serment pour y être publié et enregistré.

Quoi qu'il en soit, cette institution nouvelle n'exista pas long-temps tout entière. Ne voulant ni l'abroger ni l'enfreindre ouvertement, Charles VIII imagina de conférer certains offices par commission seulement, et non en titre, afin de pouvoir les rendre révocables. Tels furent les emplois de finances et les charges militaires, qui cessèrent bientôt d'être érigées en titre d'offices : mais on n'osa enlever cette dignité aux grandes charges de la couronne, à celle des baillis et sénéchaux, ni à la magistrature. A cette époque commencèrent les guerres d'Italie, continuées sous les deux règnes suivans, qui amenèrent en France le goût du luxe, des usages étrangers, et changèrent en partie les anciennes mœurs. Jamais nos rois n'avaient eu de cour; d'abord ils étaient trop peu puissans, et plus tard les guerres contre les Anglais leur avaient donné trop d'occupation. La reine Anne fut la première qui réunit près d'elle les femmes des grands seigneurs; on vit naître l'étiquette, et les marques de respect envers le souverain prirent un caractère plus prononcé. Le roi François, grand ami du faste, attira aussi, autant qu'il put, toute la noblesse autour du trône ; ce qui ne fut pas une des moindres causes de l'éclat de son règne, en même temps que sa puissance s'en accrut encore davantage par l'abandon des châteaux fortifiés.

François Ier, *ce gros garçon qui devait tout gâter*, établit la vénalité des offices. L'invention n'était pas neuve, car depuis long-temps elle existait entre particuliers : l'ordonnance de 1467 lui avait fait faire des progrès ef-

frayans. Néanmoins, loin d'être légale, elle n'était au plus que tolérée. Louis XII fut le premier qui s'avisa de la tourner à son profit, pour payer les dettes de l'État sans surcharger son peuple; mais bientôt après il s'en repentit, et déclara nuls tous les priviléges qu'il avait accordés de vendre ses offices. Quant à François, ce fut ouvertement et sans restriction qu'il en établit la vénalité, dont il fit une des branches ordinaires de son revenu. D'abord il n'y eut que les emplois de finances ainsi mis à prix d'argent; ensuite vinrent ceux de judicature; bientôt on en créa de superflus pour les vendre; la vénalité marcha à pas de géant avec le XVI[e] siècle, la vente de la survivance suivit celle de la charge, et les offices qui n'étaient pas vendus par l'État, comme les charges militaires, se virent autorisés à l'être de particulier à particulier.

La vente des offices abolit en grande partie l'usage des commissions, car il fallut naturellement assurer aux acheteurs la possession de ces mêmes offices; mais cet usage continua à subsister à l'égard des officiers militaires, parmi lesquels on doit distinguer les capitaines et gouverneurs envoyés dans les villes et provinces frontières, qui anticipèrent fortement sur l'autorité des baillis. Ces derniers, devenus inamovibles, n'étaient pas toujours les hommes qu'il fallait dans les circonstances difficiles, et, d'autre part, ils étaient redoutables à la couronne, surtout ceux des frontières, qui avaient en main des forces plus considérables. De là l'établissement des gouverneurs et lieutenans généraux du roi, qui eurent le commandement des gens de guerre: leur nombre s'accrut extrêmement pendant les guerres

civiles qui bouleversèrent le royaume; il n'y eut pas une province, pas une ville, pas un château qui n'eût son gouverneur particulier. En même temps qu'on enlevait la force armée aux baillis, le roi se réservait la nomination de leur lieutenant, hommes de robe longue qui rendaient la justice en leur nom, et la charge des finances leur était ôtée pour être attribuée à des receveurs de domaine. Il ne leur resta plus de leur ancienne puissance que la police de leur province, la conduite de l'arrière-ban, et le droit de simple séance à l'audience.

Ainsi, au commencement du XVII[e] siècle, une partie des offices sont vénaux, les baillis et sénéchaux ont perdu leur autorité, le sol de la France est tout couvert de gouverneurs militaires révocables, la noblesse ne possède plus depuis long-temps que la justice ordinaire sur ses terres; parmi les formes existantes encore de l'antique féodalité règne une confusion excessive, car à mesure que les grands fiefs se sont éteints, les dignités féodales se sont multipliées. Quantité de petites seigneuries se trouvent érigées en baronies, en comtés, en duchés-pairies, et l'on en voit plusieurs relever de fiefs auxquels elles deviennent supérieures par leur nouveau titre. Enfin, dans les terres d'apanage, la justice se rend à la fois au nom du roi comme au nom du prince apanagé.

Cependant une nouvelle féodalité, en quelque sorte, semblait vouloir renaître de la puissance que les guerres de la religion avaient donnée aux lieutenans généraux des provinces. Leur amovibilité n'existait plus guère que de nom; même, dans les grandes maisons, leur

charge devenait héréditaire; aussi commençaient-ils à conquérir l'indépendance des anciens grands vassaux, à un point déjà fort alarmant pour le trône, comme le montrèrent les guerres civiles de 1612 et 1614. Il fallut la main de Richelieu pour renouveler l'œuvre de Louis XI, et préparer le règne de Louis XIV, dont l'enfance vit s'exhaler le dernier souffle de l'aristocratie vaincue.

G. DE LALANCE.



DES ROMANS

DU MOYEN AGE.

LETTRE A M. H. BLANCHARD, TRADUCTEUR D'HECTOR FIERAMOSCA.

Le roman est une composition dans laquelle on se propose uniquement la peinture du cœur humain. On peut dire qu'il est à l'histoire ce que le rêve est à l'état de veille ; car, en reproduisant des objets et des événemens réels, il les dégage de toutes les entraves de temps et d'espace que présente la série des événemens historiques. Il est ou doit être, en général, plus vraisemblable que l'histoire; car il peut donner à tous les faits qu'il choisit l'explication qui s'offre la plus naturelle à notre imagination.

L'emploi du merveilleux, si fréquent dans les compositions romanesques, ne contredit pas cette observation. Le merveilleux est pour l'homme un moyen d'expliquer ce qui est inexplicable, c'est-à-dire toutes les grandes questions de l'humanité. Le merveilleux satisfait de prime-saut notre cœur; c'est à lui que tous les hommes, sages et fous, ignorans et philosophes, sont obligés d'avoir recours. Le merveilleux se lie à toutes

nos peurs, à toutes nos espérances. Il préside à notre existence, à notre mort et à nos ondoyantes destinées. Ce mot *destinée* est merveilleux lui-même; et, dans chacun de nos sentimens intimes, dans la musique, dans le plaisir, dans le bonheur, dans l'amour, n'y a-t-il pas encore du merveilleux? Voilà donc pourquoi nous en retrouvons tant dans les romans, et pourquoi les romans les plus merveilleux sont ordinairement, à l'œil de l'imagination, les plus vraisemblables.

Non-seulement nous croyons sans effort aux revenans, aux fées, aux génies, aux ogres, aux géans, aux enchanteurs; mais nous sommes obligés de recourir aux armes de l'expérience et de la raison pour renoncer à ces croyances originelles, et si notre cœur était seul consulté, il avouerait qu'une seule chose est invraisemblable, le vrai.

Pour ce qui est du mot *roman*, il fut mis d'abord en usage pour désigner tous les ouvrages composés dans la langue latine, non-grammaticale et parlée par les *Romains*. Cette langue devint plus tard, comme on sait, le français, l'espagnol et l'italien. On peut dire, à ce titre, que les anciennes traductions de la *Bible*, ou de *l'Office des Morts*, furent des *romans*, aussi bien qu'aujourd'hui *les Deux cadavres*, ou *le Dernier jour d'un condamné*; mais il faut remarquer que ces premiers essais de notre *parlure* française ne franchirent pas la limite des provinces pour lesquelles ils avaient été tentés. Les maîtres de théologie du XI[e] siècle ne prétendaient pas faire alors des *œuvres d'art*, ils ne voulaient que secourir l'intelligence de leurs auditeurs, et leurs *romans* périssaient entre leurs mains, comme ont péri entre les

nôtres une foule de *dictées* de rhétorique et de philosophie.

Jusqu'au XIe siècle, la confusion des langues régna dans l'empire romain. Mille nations barbares s'étaient installées pêle-mêle dans le patrimoine des Césars, et chacune avait un idiome et des poésies particulières. Quand les flots de Bourguignons, de Francs, de Goths et de Vandales furent apaisés, quand le grand renouvellement de l'Occident fut accompli, ces idiomes barbares se fondirent à leur tour dans un petit nombre de nouvelles langues, qui, toutes, ayant pris pour base principale la langue des Romains, furent également surnommées romaines ou romanes. Mais, en renonçant à son ancienne *parlure*, chaque nation conservait un souvenir plus ou moins précis de ses poésies, de ses traditions nationales, et sentait également le besoin de les transformer. Telle fut l'origine des romans, dans l'acception que nous donnons maintenant à ce mot.

Or, vous savez que les plus parfaits caractères typographiques ont été fondus les premiers ; vous savez que le plus ancien de tous les poèmes en est aussi le plus beau ; vous savez qu'Hérodote vaut mieux que Thucydide, et que notre bon Joinville est au moins l'égal de M. Thiers. Mais toutes ces vérités se conciliant dans votre esprit avec les idées nouvelles, je ne dois pas craindre d'ébranler votre foi robuste dans le système de perfectibilité progressive, en disant que le plus ancien des romans ne paraît nullement inférieur aux chefs d'œuvre de M. Paul de Kock. Je puis cependant me tromper.

Ce premier des romans est *Tristan du Leonois*. C'est

l'imitation fort libre d'une ancienne épopée bretonne, qui ne nous a pas été conservée. Luces de Gast, chevalier anglais, la fit passer, le premier, dans notre langue française, non sans y ajouter une foule de détails que l'original ne comportait pas sans doute. C'est donc messire Luces qu'il faut reconnaître pour le père des romanciers; car les petites compositions de l'antiquité, décorées du même nom par les modernes, sont plutôt des pastorales ou des allégories mythologiques : elles n'ont pas la prétention de nuancer les accidens de la vie réelle de toutes les couleurs que l'imagination peut fournir ; or c'est là ce qui caractérise le véritable roman.

Les aventures de Tristan firent une grande révolution littéraire. Translatées pour l'amusement de la cour d'Angleterre en langage roman ou français, vers la fin du XIIe siècle, les copies s'en répandirent bientôt en tous lieux, et les nombreuses additions qu'on s'empressa d'y faire, surtout en France, ne tardèrent pas à former une série de compositions que toute l'Europe accepta sous le nom générique de romans.

Il est à remarquer que, dans ces premiers temps, aucun roman ne sortit complet, et, pour ainsi dire, armé de pied en cap de la tête de celui qui le publiait. Le sujet en fut toujours emprunté à des compositions plus anciennes; tantôt aux histoires de l'antiquité, tantôt aux traditions bretonnes, tantôt aux souvenirs des nations germaniques. Mais en passant dans la prose romane, ces ouvrages changeaient entièrement de physionomie, pour revêtir le caractère et l'allure du XIIIe siècle : siècle aventureux, chevaleresque, religieux, si

jamais il en fut; siècle dont la gigantesque empreinte est encore aujourd'hui tracée sur le front de l'architecture gothique.

A *Tristan* succédèrent *Lancelot du Lac*, le *Saint-Graal*, *Merlin*, le *Roi Artus*, et tout le cycle des romans de la Table Ronde; puis se déroulèrent progressivement les autres traditions des nations bretonnes.

Blanche de Castille introduisit en France de nouvelles sources de compositions romanesques. Cette grande reine aimait son pays natal, on l'accusait même de préférer les souvenirs castillans aux mœurs des peuples que son époux, son fils et elle-même gouvernèrent avec tant de gloire. Quoi qu'il en soit, c'est à son mariage avec le prince Louis que l'on doit rattacher l'origine française des romans en petits vers, ou en longue prose, dont le sujet était emprunté aux Maures, aux Espagnols et même aux Provençaux. Alors parurent *Cléomades*, les histoires *d'Alexandre*, *Pierre de Provence*, *Flore et Blanche-Fleur*, *Parthénopex de Blois*, et quelques autres beaux ouvrages.

Puis arriva le XIV[e] siècle, âge de fer pour la France, époque de dévastation et de crimes, de guerre civile et étrangère. Alors le goût des romans et des anciens souvenirs poétiques se perdit. De distance en distance apparaissent encore, au milieu d'une nuit profonde, quelques éclairs de talent et d'imagination : mais les beaux esprits du temps, les Chartier, les Christine de Pisan, les Machaut et les Deschamps, volent de leurs propres ailes; à peine s'ils connaissent, même de nom, les grandes et belles compositions du XIII[e] siècle.

Oubliés dans leur première patrie, les romans cheva-



leresques allèrent demander à l'Italie un asile, qu'on s'empressa de leur accorder. Bientôt apparurent, dans la langue de *si*, les Roland, les Charlemagne, les Tristan, les Ogier, les Renaud de Montauban, les Artus, et tous ces beaux types qui devaient la naissance à la langue *d'Oïl* : ainsi, les récits qui, cent ans auparavant, avaient charmé la France, charmèrent les peuples de l'Italie à leur tour.

La première imitation italienne de nos romans et de nos poèmes français semble être les *Reali di Francia*, c'est-à-dire les Royaux ou les Barons de France. C'est une grande compilation des aventures chevaleresques contenues dans les vieilles *chansons de gestes* de Renaud de Montauban, des enfances de Charlemagne, de Berthe aux grands pieds, et d'Ogier le Danois.

Les *Reali* donnèrent l'éveil aux versificateurs ; dès le temps de Boccace, il y avait de grands poèmes sérieux sur les faits d'armes de nos preux ; on y avait poussé jusqu'au dernier excès l'admiration de leurs grands coups de lance. On finit par y trouver l'inspiration de la poésie héroï-comique, délicieux mélange de gravité et de plaisanterie, dont le *Pulci*, dans son *Morgante maggiore* a créé le type ; et le divin Arioste, dans *l'Orlando Furioso*, l'éternel chef-d'œuvre.

Dans le même temps naissait, en Espagne ou en Portugal, le fameux roman *d'Amadis*. Les personnages de cette troisième épopée chevaleresque sont encore des guerriers de France et de Gaule. Aussi, bien des critiques les regardent-ils, avec assez de fondement, comme une *dégénérescence* des héros de la Table Ronde, avec lesquels il est facile de leur trouver d'autres rapports

également incontestables. Par exemple, on ne doit pas mettre sérieusement sur le compte de deux inventeurs, quel qu'ait été le véritable, le type de Lancelot du Lac et celui d'Amadis de Gaule, Galaor et Gauvin, Perceval et Esplandian, Gevièvre et Oriane, Urgande et la Dame du Lac, Brangain et Dariolette. D'un autre côté, les Espagnols et les Portugais n'ayant pas la prétention de renvoyer l'invention de leur Amadis au-delà du XIVe siècle, l'antériorité de ces types principaux semble appartenir, par cela même, aux romans de la *Table ronde*, dont l'existence, à la fin du XIIe siècle, ne peut former la matière d'un doute.

Sous le règne de Charles VII, le goût des compositions romanesques reparut en France. En écrivant l'histoire des plus grands guerriers contemporains, on revint insensiblement aux héros fabuleux dont on avait négligé si long-temps les aventures. Les anciens paladins, les chevaliers de la Table Ronde, et, près de ces hauts et poétiques personnages, de nouvelles créations héroïques occupèrent l'attention des courtisans et charmèrent les loisirs de tous les esprits délicats. Alors parurent *Jéhan de Saintré*, *Olivier de Castille*, *Jean de Paris*, *Robert le Diable*, *Richard sans peur*, et grand nombre de romans, sinon complétement neufs, au moins complétement rajeunis. Mais il faut avouer, qu'en général, ce fut l'Italie que nous imitions alors. Pour parler de Roland et de la belle Aude, *sa mie*, nous lisions *Boiardo et les Reali di Francia*, plutôt que nos belles et nationales *Chansons de geste*.

Jusqu'à présent, je n'ai résumé que l'histoire des romans de chevalerie. L'Italie eut la gloire, à mon avis

incontestable, de mettre la première en vogue ces compositions moins épiques, dans lesquelles la peinture de la société contemporaine se retrouvait complète, avec ses ridicules et ses passions changeantes. Les contes de Boccace, et surtout le cadre dans lequel ils sont renfermés, offrent l'un des premiers exemples du roman, tel que nous l'aimons, tel que nous le cultivons encore. L'impulsion était donnée; il était bien convenu que, dans un roman, on avait le droit de tout tenter, de tout oser, dans le but de divertir et d'amuser le lecteur; on vit donc naître successivement les *Quinze joies du Mariage*, les vers de *Merlin Coccaie*, la prose de *Rabelais*, et de ses émules multipliés. Enfin, chacune de nos grandes époques produisit des romans, dont la physionomie offrait une empreinte particulière : grotesques au temps des querelles religieuses; pompeux et héroïques sous les premiers rois de la maison de Bourbon; enjoués et gracieux sur la fin du règne de Louis XIV; licencieux sous Louis XV, graveleux sous Louis XVI, et niaisement candides sous le règne de la terreur. Je ne parle que de la France; mais on sait qu'en matière de mode, et par conséquent en matière de romans, notre pays avait, avant la révolution, le privilége de mener en laisse les nations voisines. Au milieu de ces divers genres, enfantés et repoussés tour à tour par le caprice, naquirent des chefs-d'œuvre destinés à vivre toujours. Je n'ai pas besoin de nommer ici Don Quichotte, Tom Jones, Gilblas, Clarisse, la Nouvelle-Héloïse, et Paul et Virginie.

Aujourd'hui le roman a essayé toutes les formes, toutes les allures. Les plus nombreux suffrages ont d'abord été

acquis au roman historique : c'est, en effet, le moyen le plus commode d'apprendre l'histoire, au jugement de ceux qui ne jugent pas cette étude assez intéressante quand on l'a dépouillée du costume des fables. On a dit que notre goût, pour ce genre de compositions, indiquait une violente passion pour l'histoire : il ne serait pas difficile de soutenir la thèse contraire. Les apologues n'ont jamais prouvé que l'homme aimât la vérité nue, et l'on ne dissimule en général que les objets dont le véritable aspect serait en lui-même insupportable. *Cosi all' egro fanciul ;* vous connaissez les beaux vers du Tasse.

PAULIN PARIS.



IMPORTANCE ET APPLICATIONS

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Discours prononcé le 13 août 1833, à la Séance Publique du Conseil de Perfectionnement, présidée par M. Jacques Lafitte [1].

Je suppose que deux enfans, l'un né en Turquie de parens turcs, l'autre né en France de parens français, soient élevés dès leur bas âge, le Turc en France et le Français en Turquie. Qui de vous douterait que le Turc ne pût devenir un bon chrétien, et le Français un excellent musulman? Le Turc, élevé parmi nous, apprendrait le latin, deviendrait peut-être officier dans la garde nationale, tandis que le jeune Français, élevé à Constantinople, saurait par cœur l'Alcoran, et deviendrait peut-

[1] De toutes les sciences utiles aux progrès de la civilisation, au bien-être de l'humanité, celle de l'Économie Politique est sans contredit l'une des plus importantes. Nous n'avons donc pas cru sortir de notre cadre scientifique en publiant l'excellent discours qu'on va lire; la forme en est d'ailleurs si spirituelle et si piquante que nos lecteurs y trouveront tout à la fois instruction et plaisir. (Note du D.)

être grand mufti. Telle est pourtant la différence que peut faire naître entre deux hommes, entre deux peuples, le système d'éducation ou d'économie politique qu'ils auront adopté ou subi. Selon que vous suivez la bannière des moines ou le drapeau de l'industrie, vous vous dépeuplez comme l'Espagne, ou vous prospérez comme l'Angleterre : il n'y a point d'exceptions; la Providence a voulu que, même dans ce monde, les nations et les individus fussent récompensés suivant leurs œuvres.

Cette première comparaison me conduit naturellement, messieurs, à examiner devant vous si le système industriel que nous suivons est celui qui convient le mieux à la prospérité de la France, et s'il n'y a pas quelques bonnes leçons à retirer du grand spectacle que nous avons de tous côtés sous les yeux. C'est une faveur insigne de la fortune que ces momens fugitifs de repos dont un peuple peut profiter pour jeter ses regards en arrière, et mesurer en même temps la carrière qui s'ouvre devant lui. Nous sommes arrivés à l'un de ces momens. Tout semble renaître autour de nous; une vie nouvelle anime nos manufactures; la paix tend à se raffermir, et nous recueillons, du moins sous ce rapport, le prix d'une nature de sacrifices que la France n'a jamais faits qu'avec beaucoup de répugnance. Chaque jour nous démontre davantage l'insuffisance de l'épée pour la solution des grandes questions de civilisation, et il faut espérer que nos dernières expériences rendront la guerre tellement coûteuse, qu'il sera désormais presque impossible de la faire sans de bonnes raisons.

Nous ne l'aurons donc point, on commence à le croire,

et vous voyez quels bons effets ce peu de croyance a déjà produits. Mais ne pensez pas, messieurs, que vous aurez la paix sans conditions, parce que vous aurez échappé à la guerre : car c'est surtout en temps de paix que se livrent les grandes batailles de l'industrie, dont vous êtes l'armée. Plus la paix est profonde, plus vos luttes sont actives, et plus il vous faut de savoir pour en sortir avec succès, j'ai presque dit avec honneur. Si la politique a ses révolutions, vous avez vos crises commerciales, qui vous surprennent au milieu des joies même de la civilisation, et ces crises sont d'autant plus dangereuses, que vos populations sont plus nombreuses et plus avancées. Vous avez le mal de la croissance, dont on ne meurt pas quand on est sage, quoiqu'on en souffre, mais dont on peut mourir quand on est imprudent.

Vous vous souvenez tous, messieurs, d'un accès de fièvre qui vous prit en 1827, et aux Anglais en 1826, quand vous alliez acheter des terrains à Neuilly, à Grenelle, aux Sablons, pour y bâtir des maisons qui sont encore à louer. A cette même époque, nos voisins les Anglais venaient de reconnaître l'indépendance américaine du sud, et ils furent saisis d'une manie de spéculation tellement folle, qu'ils envoyèrent au Chili plus de canifs qu'il n'y avait de plumes, et des navires chargés de patins pour glisser sur la glace au Brésil où il ne gèle jamais. Toutes les banques de province battaient monnaie de leur papier pour encourager cette production insidieuse dont la balance s'établit un beau jour par dix mille faillites. Nous éprouvâmes cette maladie-là en France comme en Angleterre, avec cette différence qu'au lieu d'aller chercher notre ruine à Rio-Janeiro ou bien à

Buenos-Ayres, nous l'avons trouvée à Chaillot et aux Champs-Élysées.

La production est donc sujette, comme toutes les choses de ce monde, à de certaines lois dont on ne peut s'écarter dans un sens ni dans l'autre avec impunité. Malheureusement l'expérience prouve que nous marchons aujourd'hui, comme par le passé, au hasard et sans tenir compte des nécessités de la civilisation nouvelle. Outre le mal que nous nous faisons, il faut regretter aussi le bien que nous ne nous faisons pas, et ce bien serait immense pour peu qu'on le voulût. Quand je jette les yeux sur notre belle France, où dix millions de citoyens mangent encore du pain noir et boivent de l'eau, où trente mille communes ont leurs toits couverts de chaume et leurs chemins vicinaux criblés d'ornières, je crois qu'il reste quelque chose à faire; je crois que les hommes qui ont bâti le Louvre et la rue de Rivoli peuvent encore, en se donnant un peu de peine, arriver à changer de chemise trois ou quatre fois par semaine et à mettre enfin dans le pot cette poule célèbre qu'ils attendent encore depuis Henri IV.

Il n'y a pas bien long-temps qu'on a découvert, à force d'observations, une science qui nous y aiderait, et qu'on appelle économie politique. On produisait sans doute avant qu'elle existât, comme on digérait avant la découverte de la digestion; mais depuis que les lois de la production sont mieux connues, il n'est plus permis aux gouvernemens éclairés et aux peuples libres de s'en écarter sans danger. Eh bien! je veux vous prouver, messieurs, que nous nous en écartons chaque jour, et que si nous ne nous hâtons de rebrousser chemin, la

voie où nous sommes entrés peut nous conduire à de bien tristes résultats. Rappelons d'abord quelques faits essentiels. Les dépenses publiques se règlent par un budget qui se prélève sur le produit du travail de tous les citoyens. Le budget est une caisse commune établie pour la satisfaction des intérêts communs. Il est donc de l'intérêt général que la fortune publique soit prospère, pour que le budget ne soit pas une charge trop pénible. Quant à moi, ce n'est pas le chiffre d'un budget qui m'effraie, mais l'insuffisance des ressources des citoyens appelés à le payer. De grandes dépenses ne sont rien pour un peuple riche, si ce n'est la preuve de sa richesse; des dépenses même bornées sont accablantes pour un peuple en détresse. Voyez l'Espagne obligée d'emprunter pour éviter des déficits annuels sur un budget de trois çent millions, et l'Angleterre qui en supporte un de près de deux milliards sans rompre sous le faix.

Cette différence énorme entre les deux nations provient de la différence de leurs systèmes d'économie politique. En Espagne, on sacrifie tout à deux castes; en Angleterre, on n'oublie rien pour l'industrie. Ici la production est encouragée; là-bas elle est étouffée dans sa source. Dans la Péninsule tout est réduit en monopole; dans la Grande-Bretagne tout marche à la liberté commerciale. Et ce n'est pas seulement dans ces deux pays-là que les mêmes causes produisent des effets semblables; voyez les deux Amériques, par exemple : celle du nord marche à la fortune à pas de géant, celle du sud marche à pas de tortue; on dirait même qu'elle recule, à voir le peu de chemin qu'elle fait. Admirable conséquence de la civilisation, c'est-à-dire de l'industrie hu-

maine! tandis que dans l'Amérique du sud, sillonnée par de larges rivières semblables à des bras de mer et fécondée sans relâche par un soleil bienfaisant, la production demeure comme stérile, sous les latitudes du nord, non loin des lacs glacés de la frontière du Canada, les populations se multiplient, se pressent, se bâtissent des villes où naguère erraient des sauvages tout nus. Où le ciel a tout prodigué l'homme demeure oisif, et la fortune accourt où la nature semblait être marâtre! Quelle leçon dans ce contraste qu'on retrouve chez nous! car, s'il y a un Paris et une Normandie, il y a aussi une Sologne et des Landes.

Si vous voulez juger de ce que nous pourrions être, considérez ce que nous sommes quand nous nous comparons à ce qu'étaient nos aïeux. L'Amérique était découverte que nous n'avions pas encore de vitres à nos fenêtres; les chemises ne datent que du règne de François Ier; c'est le roi Henri III qui nous a fait présent des fourchettes, car avant ce monarque, nos pères se servaient de leurs doigts. Lorsque, sous Henri IV, Paris ne connaissait qu'une espèce de coche pour le roi et la reine, on eût bien étonné un habitant de cette ville en lui prédisant que trois cents ans plus tard nobles et vilains sortiraient dans de bons carrosses bien suspendus pour aller à Marseille ou à Bayonne, sans plus de soucis qu'on n'allait de son temps à Sèvres ou à Saint-Cloud. Et pour me rapprocher du temps où nous vivons, qui ne serait saisi d'étonnement en apprenant qu'à la fin du XVIIIe siècle il n'existait pas en Angleterre une seule pièce de coton qui ne vînt de l'Inde, tandis qu'aujourd'hui le coton venu en balles du même pays, y retourne en tissus, après un

voyage de six mille lieues, et à meilleur marché que dans le pays même!

Vous concevez facilement que de telles merveilles ont dû changer de fond en comble le système de la production. Deux machines puissantes, la pompe de Wal et la *continue* de Arkwright ont suffi pour opérer cette révolution. On ne travaille plus isolément, mais par masses; le matériel de l'industrie s'est compliqué comme celui de la guerre, et a donné naissance à des modifications aussi inévitables que dans la stratégie. Semblable à un peuple qui serait assez mal avisé pour ne pas suivre les perfectionnemens de l'artillerie chez ses voisins, le peuple français éprouverait un grand dommage s'il persistait dans la routine des vieux âges, en présence des nécessités de l'âge nouveau. Ces nécessités ressortent clairement de notre position actuelle. Il est évident que tout ce qui tend à ralentir le développement du travail doit nuire au bien-être des masses et produire un malaise plus ou moins prochain, mais inévitable. Ainsi, quand votre législation laisse sans moyens de transport les fers indigènes, ou charge d'un droit énorme tous les fers étrangers, quand on prouve par des faits irrécusables que ces droits équivalent à trente millions de francs par année, il est sûr que l'on agit d'une manière funeste aux intérêts généraux, en élevant de toute cette somme le prix d'une matière première nécessaire à toutes les industries. Quand il est démontré que le sucre acheté ailleurs que dans nos colonies coûterait trente autres millions de moins à la France, personne ne peut douter qu'il ne devienne urgent de reviser des tarifs si abusivement onéreux.

Voyez plutôt les conséquences. Vous trouvez que les Anglais consomment à peine 10,000 hectolitres de vins français sur une masse totale de 200,000 hectolitres; mais la faute en est à vos taxes, qui excluent leurs fers de vos marchés. Vous vous plaignez du peu d'affaires qu'on fait dans Haïti, au Brésil ou bien à La Havane; la raison en est toute simple encore : les habitans de ces pays n'ont que du sucre ou du café à vous donner en échange de vos soieries ou de vos draps; si vous allez vous approvisionner exclusivement ailleurs de leurs denrées, avec quoi voulez-vous qu'ils vous paient? Est-ce que vous prétendrez vendre toujours sans acheter jamais? Les choses sont au point qu'un Américain de beaucoup d'esprit, en voyant le grand nombre de pays dont nous proscrivons les produits, proposait de poser ainsi le problème que la douane cherche à résoudre : « Comment faut-il s'y prendre pour que les producteurs aient le plus de peine et le moins de jouissance qu'il est possible? »

Je vous entends répondre : Mais si le système est si visiblement absurde, pourquoi ne le change-t-on pas? Assurément le gouvernement de la France n'est pas composé d'insensés qui méritent d'aller aux Petites-Maisons; s'ils voient le bien, ils doivent le faire, et le mal ils doivent l'éviter. Sans doute; mais les maladies fiscales ne sont pas visibles à tous les yeux; il faut du temps pour qu'elles suivent leur cours, et leurs fâcheux résultats se manifestent quelquefois assez lentement pour qu'on ait l'air de s'y accoutumer. Tant de personnes d'ailleurs sont intéressées au maintien de ces lois, que leurs voix réunies couvrent la voix publique, toujours

moins criarde que celle de l'intérêt particulier. Vous nous aviez promis protection, s'écrie-t-on; il y a prescription: nous ne nous sommes établis que dans l'espoir d'une taxe irrévocable : nous soutenons des ouvriers, vous allez les laisser sans ouvrage; et mille autres argumens analogues, aussitôt qu'il est question d'une simple réduction qui ne ruinerait ni les ouvriers ni les maîtres, mais qui condamnerait ceux-ci à des profits un peu moins prélevés sur tous les travailleurs.

Vous ne sauriez croire, messieurs, jusqu'à quel point l'esprit de monopole est ingénieux et pittoresque quand les circonstances se montrent difficiles. Un émissaire envoyé au Pérou par le gouvernement espagnol, quelque temps avant la guerre de l'indépendance, raconte, dans son rapport officiel, que certains moines du pays n'ayant pu lever en numéraire une dîme suffisante sur leurs ouailles obérées, avaient imaginé de rassembler les femmes dans l'église comme dans un atelier, chaque jour pendant trois ou quatre heures, et de les y occuper à se faire tricoter des bas et à raccommoder leurs culottes. Voilà le beau idéal des lois fiscales, la véritable douane des temps héroïques. Rentrons chez nous, et, dans un autre genre, vous verrez des choses non moins curieuses. Lorsqu'à la fin du dernier siècle il fut question d'autoriser l'introduction des toiles peintes, dont les fabricans de toiles écrues redoutaient la concurrence, le pauvre roi Louis XVI essuya une rude tempête de pétitions, dont je retrouve quelquefois le style dans les doléances de nos monopoleurs actuels. La ville de Rouen, qui ne souffre pas trop aujourd'hui du commerce des toiles peintes, s'écriait alors : « Sire, vous allez voir les

femmes, les enfans, les vieillards plongés dans la misère, les terres les mieux cultivées retomber en friche, et la Normandie, cette belle et riche province, devenir déserte. » La ville de Tours montrait les députés de tout le royaume gémissans, et elle voyait, ce sont ses expressions, « une commotion qui occasionerait une convulsion dans le genre nerveux politique. » Le commerce arrosait le pied du trône de ses larmes. La ville d'Amiens, plus pathétique, représentait les toiles peintes comme un linceul dans lequel toutes les manufactures du royaume allaient être ensevelies. Elle terminait par ces mots terribles : « Au reste, il suffit, pour empêcher l'usage des toiles peintes, que tous les Français frémissent d'horreur quand ils en entendent parler. *Vox populi, vox Dei!* »

Tel fut dans tous les temps le langage ridiculement passionné des intérêts privés cherchant à prévaloir sur l'intérêt général. A défaut de raisons, on nous paie de phrases; et comme la défense de la cause publique exige des connaissances profondes et un désintéressement souvent récompensé par la persécution ou par l'oubli, il ne faut pas vous étonner que les réformes de l'industrie marchent plus lentement que celles de la politique. Il n'y a plus d'opinion qui divise, quand l'intérêt privé réunit, et c'est ainsi que nous voyons voter, avec un accord touchant, dans les questions de céréales, de fers, de sucres ou de laines, des députés fort honorables dont les hostilités recommencent à propos des attributions d'un garde-champêtre ou d'un marguillier. A présent je pense que vous comprenez par quel étrange hasard, de toutes les lois présentées par le gouvernement, les lois de douane sont les seules qui n'aient pas eu, depuis 1830,

les honneurs de la discussion. C'est que depuis 1830 les intérêts n'ont pas changé. Quand nous aurions le Grand-Turc ou bien la République, il se présenterait toujours des citoyens jaloux de nous approvisionner, malgré nous, de blé, de laine ou de fer, à la condition d'y trouver leur profit. Que leur importe à eux que le jardinier paie sa bêche plus cher, et qu'une pauvre mère ne puisse sucrer la boisson de son enfant! Il y aura toujours des gens assez riches pour acheter des raffinés; et d'ailleurs n'est-il pas convenu que le sucre est une denrée de luxe? Qui nous garantit qu'un beau jour on ne nous proposera pas de nous faire venir du café en serre chaude à quinze francs la livre, du vrai café national, celui-là, et bien préférable à celui que les Brésiliens nous offrent pour quinze sous. De cette manière, au moins, nous ne serions pas tributaires de l'étranger.

Telle est pourtant la pensée fondamentale de notre législation industrielle. Elle n'examine pas si le meilleur moyen de se procurer une chose est de la créer directement, ou de se la procurer par la voie de l'échange et en fabricant d'autres produits différens : elle s'imagine que tout achat à l'étranger est une perte, comme si cet achat même ne servait pas d'écoulement à quelque produit national. Par suite de cette erreur déplorable, on a conservé à certaines industries une protection qui en a fait un véritable fléau pour le pays. On a habitué les producteurs français à demander aux taxes une prééminence qu'ils auraient dû chercher dans le perfectionnement de leurs produits; on a placé notre industrie dans un état d'infériorité relative très sérieux auprès de plusieurs industries étrangères. Que dirait-on d'un grand

paresseux de fils qui prétendrait vivre indéfiniment sans travailler, aux dépens de son père? Nos industries privilégiées n'ont pas plus de pudeur: depuis bientôt vingt ans qu'elles traînent la lisière, elles devraient enfin marcher toutes seules, ce me semble; et elles marchent fort peu, comme vous savez, puisque la plupart d'entre elles ne peuvent soutenir la moindre concurrence sur le marché étranger.

Qu'est-ce à dire, messieurs! est-ce que la France est à ce point arriérée, qu'elle ne garde pas son rang dans l'industrie comme en toute autre chose? Est-ce que la concurrence du Savoyard empêche le porteur d'eau Auvergnat de faire sa fortune? L'Auvergnat commence par suspendre ses deux seaux à la bricole; puis vient le tonneau à bras, puis la voiture attelée. Le roi lui-même a passé par la lieutenance générale et par bien d'autres grades avant d'arriver jusqu'au trône; et il y aurait des hauts barons dans l'industrie! il y aurait la féodalité des hauts fourneaux et des chaudières à sucre pour remplacer celle des tourelles et des machicoulis! Je vous ai dit ce qu'il en coûte seulement pour ces deux-là: soixante millions par année! Notre infériorité relative tient à beaucoup de monopoles semblables. Savez-vous que la supériorité des Hollandais sur mer et le bas prix, si longtemps célèbre, de leur navigation, ont dépendu de la légèreté de leurs câbles, formés d'un chanvre excellent et qui leur permettait de naviguer avec de moindres équipages? Eh bien! la cherté de notre navigation dépend en grande partie, selon les négocians de Bordeaux, de la cherté du fer. C'est à y réfléchir sérieusement. Je dois vous dire, par exemple, que, dans l'année 1831,

soixante-douze navires français seulement ont passé le détroit du Sund, tandis qu'on y a compté quatre mille huit cents navires anglais. Or, le Sund, c'est l'entrée de la Baltique, et le commerce de la Baltique, c'est le commerce avec la Prusse et la Russie nord, avec la Pologne, avec la Suède, qui sont presque à nos portes par ce chemin-là. Vous le voyez, soixante-douze vaisseaux sur près de cinq mille : est-ce là le rôle qui convient à la France?

Tout se tient dans les grandes questions qui intéressent l'industrie. La paix, qui nous a créé des besoins nouveaux, nous a fait aussi des conditions nouvelles qu'il faut savoir accepter avec elle. On ne gouverne pas une population enrichie de machines, intelligente, active, comme si elle était réduite à l'usage grossier de ses mains et attachée à la glèbe. La glèbe ne vaut pas mieux au métier à filer de nos jours qu'à la charrue du moyen âge. Chaque jour qui s'écoule amène un perfectionnement nouveau et engendre des difficultés qui s'y rattachent. Si l'on trouvait demain un moyen de se diriger dans les airs, il faudrait bien se hâter de modifier la législation des passe-ports et celle des douanes. La simple naturalisation de la pomme de terre en Irlande n'a-t-elle pas suffi pour doubler la population de ce pays et pour y créer de rudes occupations à son gouvernement? Des changemens merveilleux s'opèrent chaque jour sur tous les points du globe par la seule puissance du travail, et ils exercent sur d'autres points des réactions qu'il faut savoir prévenir. A la Nouvelle-Hollande, les condamnés anglais ont élevé une ville de vingt mille âmes, toute brillante de luxe et d'équipages, dans un lieu où, peu d'années auparavant, végétaient quelques

misérables naturels qui faisaient la chasse aux chenilles et aux lézards pour se procurer une chétive existence. Déjà les laines qui viennent de cette colonie produisent quelque sensation dans la métropole. La métropole, à son tour, se lasse de payer à la compagnie des Indes, dont le bail expire l'année prochaine, un impôt de cinquante millions pour le thé seulement. Voilà encore, messieurs, une question bien importante : cent millions d'Indiens dépendront-ils encore, en 1834, d'une compagnie de marchands dont le quartier général est un vieil hôtel enfumé de la cité de Londres? La banque d'Angleterre, ce colosse aux pieds d'or et d'argile, jouira-t-elle encore de son privilége? Que de raisons pour et contre ces grandes mesures, d'où dépendent tant de millions d'existences! Et l'économie politique offre des solutions certaines à ces difficultés.

C'est par elle que nous sommes parvenus à apprécier avec exactitude le rôle que jouent dans la production certaines circonstances mal définies, et dont l'importance est aujourd'hui bien constatée. C'est ainsi qu'une foule de considérations secondaires ont disparu devant le grand principe de la facilité des communications. On s'est bientôt aperçu que la création d'un chemin suffisait pour résoudre tel problème dont on cherchait depuis longtemps la solution. L'analyse des faits de production a fait reconnaître qu'un pied de sapin estimé deux francs dans les forêts inaccessibles du Jura en valait plus de quarante rendu au sein de la ville, et que dès lors l'ouverture d'une route donnerait une valeur immense à ces forêts. Qui ne sait qu'un hectolitre de charbon pris à Saint-Étienne coûte dix fois moins cher qu'à Paris! C'est à leurs routes nom-

breuses que les Anglais doivent une partie de leur supériorité industrielle; et nous ne saurions trop nous persuader de la nécessité de suivre, sous ce rapport, leur exemple.

Notre système de canaux offre de grands inconvéniens. Un bateau chargé de houille met autant de temps à venir à Paris par le canal de Saint-Quentin qu'un navire pour aller aux Antilles et en revenir. Et puis nos canaux sont exposés à chômer dans les grandes chaleurs et pendant les gelées; nos rivières qui sont en communication avec eux débordent au printemps et en automne. Il faut, pour un canal, des achats de terrain assez considérables dont les chemins de fer peuvent se passer. S'il m'est permis d'exprimer mon opinion sur ce grave sujet, j'oserai dire que la France donnera tôt ou tard la préférence aux chemins de fer sur toutes les autres voies perfectionnées de communication. Les chemins de fer sont moins une dépense de fer que de main d'œuvre, et la main d'œuvre est modérée en France pour compenser le bas prix des fers en Angleterre. Nous avons déjà quelques essais exécutés qui ouvriront la carrière à ce mouvement important. Saint-Étienne et Lyon sont unis par une route à rainures, et, pour vous le dire en passant, cette nouvelle voie est devenue la source d'une foule de procès imprévus qui soulèvent des questions du plus haut intérêt, et qui exigeront peut-être une législation spéciale pour les chemins de fer.

Toutefois, l'exemple nous a encore été donné ici par l'Angleterre. Je ne connais pas de chef-d'œuvre plus admirable que ce chemin de fer de Liverpool à Manchester, où je faisais naguère dix lieues à l'heure avec

moins d'émotion que je n'en éprouve à vous le raconter. On expédie en Angleterre des régimens de cavalerie par cette route : bêtes et gens y voyagent de conserve aussi commodément les unes que les autres, et le gouvernement trouve de l'économie à les faire voyager de la sorte. Ce chemin, vraiment magique, traverse des ruisseaux, des vallées, des rochers, des marais, et enfin une ville entière de 200,000 âmes, au-dessous de ses caves, au moyen d'une galerie éclairée par 600 becs de gaz. Je ne le croirais pas si je ne l'avais pas vu, et j'y retournerai encore dans huit jours pour m'en assurer de nouveau.

Les entrepôts sont le complément des bonnes routes. Vous savez combien de temps il a fallu avoir raison pour gagner à Paris un procès aussi simple, et combien de brochures nous avons dû lire ou écrire pour démontrer que deux et deux faisaient quatre. Après de longs efforts, au lieu d'un entrepôt nous en obtenons deux. Fasse le ciel que cette abondance de bien ne nous nuise point! Nous trouverons encore en Angleterre d'excellens modèles à suivre pour l'organisation intérieure de ces vastes bazars. Les nouveaux docks de Sainte-Catherine à Londres nous semblent dépasser tout ce que le génie du commerce a imaginé jusqu'à ce jour de plus parfait. Il suffit de vous dire que, dans cet établissement modèle, un grain de riz ou de café, un atome de sucre, une goutte de liquide ne saurait se perdre, même dans le cas où les colis seraient brisés par accident. Un navire de cinq cents tonneaux peut être déchargé en une journée, et l'on voit circuler sur des chemins de fer aériens de petits chariots armés de crochets au moyen desquels les

pièces de bois les plus lourdes sont soulevées avec une facilité extrême.

Une curiosité infatigable et jalouse me rappelle sans cesse dans ce pays classique de l'industrie et du commerce. J'y retourne encore en vous quittant, et je ne saurais vous exprimer le contraste affligeant que la France présente à mes regards quand je repasse la Manche et que je revois les tristes villages de la Picardie. Cette comparaison, toute à notre désavantage, des villages anglais dont la propreté est si coquette et les abords si élégans; ces fenêtres ornées de fleurs jusqu'aux frontières de l'Écosse; ces grilles si bien entretenues; ces étables dont les vitres sont resplendissantes, et pardessus tout la mise presque recherchée des habitans dans les moindres hameaux, font naître en moi le regret de ne pas voir nos concitoyens dotés de tous ces avantages. Un sentiment profond de conviction me crie que la France porte en elle les mêmes germes de fortune, et qu'elle n'attend qu'une impulsion active pour les développer. La richesse a déjà fait de si grands progrès parmi nous! et notre sol, presque partout vierge, renferme des trésors si précieux! Nous les féconderons sans doute; un jour viendra où les blés de la Beauce pourront être envoyés à Marseille en concurrence avec ceux d'Odessa, d'Odessa, ville toute moderne et fille de la liberté du commerce.

L'économie politique a jeté désormais un vif éclat sur ces grandes questions de prospérité nationale. Combien elle en a résolues déjà par la manière seule dont elle les a posées! Qui défend aujourd'hui, par exemple, les avantages de la culture par les nègres? A ceux que l'hu-

manité n'a pu convaincre, la science a démontré que si la traite était contraire aux lois de la morale, elle ne l'était pas moins à l'intérêt bien entendu des planteurs, et ils s'aperçoivent aujourd'hui que les nègres ne sont que des ouvriers infiniment plus dispendieux que les autres. En même temps, on reconnaît que nulle prospérité n'est isolée sur la terre, nulle infortune sans contre-coup sur quelque point du globe, et on abandonne généralement le préjugé fatal que ce qui nuit aux uns peut profiter aux autres. Ainsi disparaîtront les vieilles causes d'inimitié et de ruine entre les peuples. Une mauvaise nouvelle de France fait tomber les fonds à Londres, et les peuples deviennent ainsi solidaires les uns envers les autres de toute atteinte imprudente portée à la paix. Cette disposition nouvelle est d'un augure favorable, et elle nous semble le signal d'une alliance véritablement sainte entre les peuples civilisés pour assurer les progrès de la civilisation.

Aussi les grandes questions industrielles tendent-elles désormais à devenir politiques. C'est une dissidence industrielle qui a fini par amener la séparation de la Belgique et de la Hollande. La Hollande, en qualité de pays exclusivement commerçant, désirait naturellement la liberté du commerce; la Belgique, toute manufacturière, tenait de préférence au système prohibitif. La lutte engagée sur ces graves questions dans le sein des états-généraux a passé du parlement sur la place publique, et le royaume des Pays-Bas a été démembré parce que son gouvernement n'a pas su résoudre, avec les ménagemens convenables, une grande difficulté commerciale. Des dissidences semblables se sont manifestées naguère

entre les États du nord et les États du sud de l'Amérique septentrionale. Les manufacturiers du Nord prétendaient soumettre l'Union tout entière à des tarifs qui seraient devenus funestes aux provinces du Sud; mais celles-ci se sont un moment insurgées, et la prudence du gouvernement américain a prévenu par de sages concessions une collision déplorable. Le président a compris que les planteurs du Sud ne pouvaient vendre leurs cotons bruts aux Européens qu'en leur achetant les cotons ouvrés, et que le premier résultat du tarif serait de rendre impossible pour les peuples de la Caroline la vente d'une seule balle de coton dès que la mesure exclusive des tissus étrangers serait adoptée. Après de longs pourparlers, la fortune de l'Union l'a emporté sur les ressentimens et sur les préjugés respectifs. Mais cette seule émotion a fait croire à la possibilité d'une rupture entre les États, et c'est toujours un grand mal.

Au moment où je parle, l'Angleterre est émue par d'autres questions d'économie politique non moins importantes. On ne veut plus payer dans ce pays l'impôt des portes et fenêtres qui pèse sur la lucarne du pauvre avec plus de rigueur que sur les larges fenêtres des palais de l'aristocratie. L'Irlande catholique s'insurge contre la dîme des prêtres protestans; un droit exorbitant sur la matière première de la bière a failli causer une émeute dans Londres. Dans les grandes assemblées populaires des comtés du nord, à Birmingham, un banquier a soutenu en présence de cent mille hommes réunis dans un champ, les avantages du crédit attaqué par un adversaire éloquent; c'est un amendement à la loi des céréales qui a précipité le ministère Canning, il y a moins de six ans.

et fait surgir un moment le ministère Wellington. Tous ces événemens, messieurs, et d'autres encore qui se préparent, prouvent que le moment est arrivé d'aborder sérieusement les grandes difficultés de la civilisation industrielle. Il ne faut en demander la solution ni au hasard ni à la force, et tous les hommes qui s'occupent de la prospérité nationale doivent en faire le principal objet de leurs méditations. Il ne manque à la France, pour élever son industrie au rang qu'elle a droit d'espérer, que de se bien connaître elle-même et d'appliquer avec plus de discernement aux magnifiques ressources de son territoire l'intelligence et la puissance productrice de ses habitans. Il faut qu'on arrache les soldats à cette vie oisive qui les fatigue et les énerve; trois cent mille hommes de vingt ans qui viennent de la charrue et qui doivent y retourner, ne peuvent être exclusivement employés à des évolutions de parade et à des manœuvres dont la tendance pacifique du monde rendra de jour en jour l'usage moins nécessaire. Le plus beau canal de l'Europe, celui de Gothie en Suède, a été creusé par des soldats; les plus belles routes de l'Écosse ont été construites par des soldats; les plus belles forteresses de la Belgique ont été élevées par des soldats. Le soldat sera, quand on voudra, le type du travailleur, parce qu'il joint à la force physique et à l'exactitude du service la subordination et le sentiment de l'honneur qui sont plus particulièrement inhérens à sa profession. Et si on répond qu'il existe des difficultés de détails pour appliquer l'armée aux travaux de l'industrie, je répliquerai, sans aller chercher mes exemples chez les Romains, que l'expérience est faite, comme vous venez de le voir, chez les

modernes, et que d'ailleurs les gouvernemens ne sont pas plus dispensés que les particuliers de triompher des difficultés et de gagner leur vie à la sueur de leur front.

Espérons donc, messieurs, dans l'avenir industriel et commercial de la France. Adoucissons nos taxes sur les matières premières; remplaçons par des droits raisonnables les prohibitions absolues; couvrons le territoire de canaux et de routes partout où ces routes et ces canaux trouveront des produits à faire circuler pour en tripler et décupler la valeur; gardons-nous de négliger nos forces vives et de payer plus long-temps trois cent millions par an au budget de la guerre, uniquement pour amortir ces forces qui pourraient devenir l'âme de l'industriel comme elles en sont le bouclier. Tout cela peut se faire demain, aujourd'hui même. Le gouvernement a donné l'impulsion cette année; il a obtenu cent millions pour des travaux d'embellissement : que ne lui donnera-t-on pas pour des travaux d'utilité?

J. Blanqui aîné,
Directeur de l'École Spéciale du Commerce.



ALGER.

HABITANS, COUTUMES, MŒURS, HABITATIONS.

Les habitans de la régence d'Alger, comme ceux de tous les États barbaresques, se divisent en trois classes principales, qui ont chacune leur physionomie particulière, leurs qualités physiques et morales dominantes : ce sont les Maures, les Arabes et les Berbères ou Kabaïles.

Les Maures habitent les villes, ainsi que les plaines cultivées, et composent plus de la moitié de la population. Leur extérieur semble prouver qu'ils descendent d'un mélange d'anciens Mauritaniens et Numides avec les Phéniciens, les Romains et les Arabes. On dépeint les Maures comme avares et débauchés, sanguinaires et lâches, avides et paresseux, vindicatifs et rampans. Ils préfèrent le luxe des habits à la bonne chère; les exercices à cheval sont, avec le tir des armes à feu, leurs passetemps favoris. Les femmes maures sont généralement belles.

Les Arabes, venus d'Asie, conservent leur physionomie mâle, leurs yeux vifs, leur teint presque olivâtre; ils sont d'une taille moyenne et assez bien prise. Une

partie d'entre eux s'adonne à la culture des terres et occupe des demeures fixes. Les autres vivent sous des tentes et errent avec leurs troupeaux; ils se nomment Arabes bédouins ou indépendans. Fainéans et incapables de se livrer à aucun genre de travail, une extrême sobriété, un mélange de ruse et de cordialité, un besoin impérieux de liberté et d'indépendance, une hospitalité qui ne se dément jamais: tels sont les traits auxquels on peut facilement les reconnaître. Ce qu'ils aiment le mieux au monde, c'est leur cheval: aussi sont-ils excellens cavaliers. Gouvernés par des cheiks, ils paient rarement, sans y être contraints, le tribut qui leur est imposé par la régence.

Les Berbères ou Kabaïles forment une race distincte des deux précédentes, et qui paraît indigène de l'Afrique septentrionale; elle comprend vraisemblablement les restes des anciens Gétules et des Libyens. Les Berbères ont le teint rouge et noirâtre, la taille haute et svelte, le corps grêle et maigre. Ils sont, comme les Arabes, divisés en petites tribus gouvernées par des cheiks; une partie de ces tribus est répandue dans les montagnes de l'Atlas, l'autre dans le désert. Les Kabaïles sont courageux et infatigables; ils combattent à pied, sans chef et sans ordre: on peut les comparer aux guérillas espagnoles. Ce peuple incorruptible se distingue par son fanatisme.

Outre ces trois nations, la régence d'Alger renferme un assez grand nombre de Juifs. On donne le nom de Kolouglis ou Coloulis aux habitans qui proviennent du mélange des Turcs avec les femmes maures.

L'habillement des hommes consiste dans une chemise

très courte qui a de longues manches, un caleçon de toile blanche très large; par-dessus la chemise, ils ont deux ou trois gilets de différentes couleurs, qui se ferment sur le devant par une grande quantité de petits boutons de soie; une ceinture en soie entoure le milieu du corps. Ils ont aussi un burnouss, long manteau de laine blanche, qui les enveloppe entièrement; ils ne portent jamais de bas. Le peuple, de même que l'habitant des montagnes, est simplement vêtu d'une chemise, d'un caleçon, et quelquefois d'un mauvais kaban, espèce de veste à capuchon.

Les femmes maures portent des chemises dont les manches ont une ampleur démesurée; ces chemises laissent le sein découvert. Un corset de soie couvre la taille. Le cafetan, qui ressemble pour la forme à une robe de chambre sans manches, est mis par-dessus le corset et descend jusqu'à terre: ce cafetan est d'étoffe de soie ou de coton, quelquefois tissu en or; une ceinture de toile ou de mousseline entoure le corps. Un grand pantalon de soie ou de toile leur sert de jupe; leurs cheveux sont tressés et serrés sous un mouchoir élégamment arrangé. Leurs oreilles sont percées en deux endroits et supportent des anneaux de diverses grandeurs, chargés de pierres précieuses; quelquefois elles portent aux bras et aux jambes des anneaux en or. Leur gorge est couverte de chaînes d'or, de colliers de perles ou de corail; elles ne mettent jamais de bas et marchent avec de petites mules rouges, qu'elles quittent dans leurs appartemens. Elles se servent d'un rouge très vif pour colorer leurs joues, et se font avec de la mine de plomb une seule ligne noire des deux sourcils; elles se teignent aussi de

cette manière l'intérieur des paupières, ce qui donne aux yeux un grand éclat. Souvent elles se font des points rouges ou noirs sur tout le visage et le sein, selon leur goût; leurs ongles sont toujours teints en rouge. Les femmes ne sortent jamais qu'entièrement voilées, de la tête aux pieds, par un petit manteau de laine blanche, qui ne laisse apercevoir que les yeux.

Les femmes du peuple et les esclaves n'ont qu'un pantalon de toile et une espèce de haïck grossier, lié autour du corps par un cordon. Leurs cheveux sont tressés et retenus par un mouchoir; quelquefois aussi elles ont le nez et les oreilles percés de plusieurs trous qui sont garnis d'anneaux en or.

Les femmes maures sont petites, blanches et grasses: elles ont le visage rond, les yeux et les cheveux noirs, le nez et la bouche petits; leurs dents sont fort belles. Chez elles, ces femmes ôtent leur manteau, quelquefois même leur tunique, et s'enveloppent seulement les reins d'une serviette.

La beauté des femmes, aux yeux des Africains, consiste surtout dans un prodigieux embonpoint; elles ont, pour parvenir à cette beauté, des secrets que l'envie de plaire leur a fait découvrir; un des moyens dont elles usent avec le plus de succès est celui de mêler dans leur cousscouss de la graine d'Ell-Houbea réduite en poudre: l'usage en est, dit-on, merveilleux. Elles prennent aussi pour cela diverses pilules; enfin, soit par suite de l'influence du climat, des drogues, ou plutôt de leur vie sédentaire, toutes les femmes sont grasses.

Les Arabes sont remarquables par leurs habitudes et leurs coutumes; ils sont généralement graves et mélan-

coliques, n'exerçant ni art ni profession. Lorsqu'ils ne sortent pas, ils restent tranquillement chez eux, assis sur des coussins ou sur des nattes, les jambes croisées, une longue pipe à la main et leur café près d'eux. Ils préparent ce dernier en faisant bouillir d'abord une petite quantité de poudre de café dans une cafetière, puis ils versent cette décoction dans une tasse, en sur-ajoutant de la poudre même de café; ce qui fait un brouet assez désagréable. Ils s'abstiennent de vin et de liqueurs spiritueuses. Ils affectionnent toutes sortes de ragoûts et de viandes fricassées. Les femmes et les enfans ne mangent jamais à la table des hommes. Chez les gens riches, on sert un grand nombre de plats d'amandes, de dattes, de confitures, de laitages, de miel, etc.; mais les Bédouins et les Kabaïles n'ont ni les ustensiles, ni les commodités nécessaires pour faire des repas aussi splendides : deux ou trois plats de bois, un pot et un chaudron, composent toute la batterie de cuisine du plus grand chef. Tous, depuis le plus pauvre Bédouin jusqu'au plus riche pacha, ont cependant la même manière de prendre leurs repas : ils se lavent d'abord les mains, après quoi ils s'asseyent, les jambes croisées, autour d'une natte ou d'une table basse; ils n'ont pour tout linge de table qu'un grand essuie-main, disposé autour de la natte. L'usage des couteaux et des cuillères n'est pas général parmi eux, leurs viandes étant bouillies ou rôties au point qu'il n'est pas nécessaire de les découper; leur cousscouss, leur pilau et autres mets du même genre que nous mangerions à la cuillère, se servent tièdes. Le cousscouss est le mets le plus commun chez les Maures : il se fait avec un peu de froment et de riz, écrasés et passés; on y ajoute des

épices et du beurre, après quoi on le cuit sur la vapeur des viandes bouillies. Aussitôt que la table est servie, les convives mettent tous à la fois la main droite dans le plat, puis chacun en retire avec les doigts la quantité suffisante pour une bouchée, et en fait dans la paume de la main une petite boulette qu'il avale ensuite. Dès qu'un convive a mangé suffisamment, il se lève, et, après s'être lavé, s'en va sans proférer un mot; un autre prend aussitôt sa place. Il en résulte souvent que le valet succède à son maître; car ces peuples ne connaissent pas l'usage d'avoir plusieurs tables.

Les Arabes ne savent ce que c'est que de causer avec leurs femmes ou de jouer avec leurs enfans.— Les enfans de l'un et l'autre sexe sont nus jusqu'à sept ou huit ans: à cet âge seulement, on les couvre de quelques haillons; ils couchent sur de la paille, du foin ou des feuilles sèches. Tout le temps que les enfans sont à la mamelle, la mère, lorsqu'elle va au travail, les porte sur son dos ou dans une mandille, et leur donne le sein par-dessus l'épaule. Ordinairement, les enfans sont très robustes et marchent à six mois. Les enfans des Maures sont, au contraire, élevés avec beaucoup de soin.

Quoique la loi de Mahomet accorde autant de femmes que l'on peut en entretenir, il est rare qu'un habitant d'Alger en ait plus de quatre; un grand nombre d'entre eux même se contentent d'une seule femme avec une négresse.

Les Algériens respectent les fous, les imbéciles et les lunatiques, qu'ils considèrent comme des personnages saints. Les fréquentes ablutions, les longs jeûnes, la stricte observance de leur carême, les soins qu'ils don-

nent à certains animaux, sont, selon eux, des moyens efficaces d'effacer les péchés. D'un autre côté, ils regardent comme une souillure de porter le Coran au-dessous de la ceinture, de laisser tomber une goutte d'urine sur ses habits; de se servir, pour écrire, d'une plume au lieu d'un pinceau; d'avoir des livres imprimés, des peintures ou des représentations quelconques d'hommes et de bêtes; de se servir de cloches; de laisser entrer des chrétiens, et surtout des femmes, dans leurs mosquées; d'échanger un Turc pour un chrétien; de faire aucune œuvre de leurs mains avant la prière du matin; de frapper la terre du pied quand ils jouent à la paume; de manger des limaçons, qui sont sacrés à leurs yeux; de châtier leurs enfans autrement que sur la plante des pieds; de fermer leurs chambres la nuit, etc.

Ils croient implicitement aux magiciens et aux sorciers, comme jadis les Égyptiens; et, dans certaines occasions extraordinaires, particulièrement dans les maladies de langueur, ils ont recours à diverses cérémonies superstitieuses, comme de sacrifier un coq, un mouton ou une chèvre, dont ils enterrent quelquefois le corps et boivent le sang, ou dont ils brûlent, dispersent les plumes, la laine ou le poil. C'est une opinion généralement reçue dans ces contrées, que la plupart des maladies résultent de l'offense faite, de manière ou d'autre, aux *Jenounes,* espèce de créatures qui, d'après les Mahométans, tiennent le milieu entre les anges et les démons. Ces êtres imaginaires, qu'on peut comparer aux fées de nos ancêtres, se plaisent, dit-on, à l'ombre des bois, auprès des fontaines, sous la forme de crapauds, de vers et d'autres insectes, que l'on est exposé souvent à écraser.

Si quelqu'un tombe malade ou reçoit une blessure dont il reste estropié, il s'imagine aussitôt qu'il a offensé quelque Jenoune; il appelle à l'instant même des matrones, qui, munies d'encens pur et d'autres parfums, se rendent un mercredi à quelque source du voisinage, et y sacrifient une poule ou un coq, une brebis ou un belier, etc., selon le sexe ou la qualité du malade.

Le *mariage* est accompagné, en Orient, de cérémonies fort anciennes. Les garçons se marient à l'âge de quatorze ans, les filles, à dix et même à huit : on en a vu, à onze ans, donner des preuves de fécondité. Le mariage des Maures est une espèce de marché qui se conclut entre le père de la fille et le garçon qui veut l'épouser. Ce sont les parentes d'un jeune homme qui prennent soin de son établissement; elles ont vu au bain la plupart des filles de la ville, elles lui en font le portrait. Une fois le prix fixé, le garçon conduit devant la tente de son beau-père la quantité de bestiaux convenue, et la future se prépare à recevoir son époux. Quand celui-ci est à l'entrée de la tente, on lui demande *ce que l'épouse lui coûte*, à quoi il répond *qu'une femme sage et laborieuse ne coûte jamais trop cher*. Les fiancés se félicitent alors réciproquement, et attendent ensemble que toutes les filles du douar soient arrivées: celles-ci font monter la mariée sur un des chevaux du futur, et la mènent devant sa tente, en poussant des cris de joie. A son arrivée, les parens du mari lui donnent un breuvage composé de lait et de miel; tandis qu'elle boit, ses camarades chantent et souhaitent au nouveau couple toute sorte de prospérité. L'épousée met pied à terre, et ses compagnes lui présentent un bâton qu'elle plante en terre aussi profondément qu'il lui est pos-

sible de le faire, en disant que, comme le bâton ne peut sortir sans qu'on l'arrache avec violence, de même elle ne quittera jamais son mari, à moins d'y être contrainte. Après cette cérémonie, on la met en possession des troupeaux, qu'elle conduit aussitôt au pâturage pour faire connaître qu'elle doit coopérer au bien-être de la communauté; enfin elle revient à la tente et se réjouit avec ses compagnes jusqu'au soir. Lorsque le mariage est consommé, la femme porte, pendant un mois, un voile qui lui couvre le visage : elle ne sort pas pendant tout ce temps. La loi de Mahomet permet de répudier une femme lorsqu'elle ne fait pas d'enfant; mais alors on doit restituer la dot.

S'agit-il d'*enterrer* quelqu'un, on porte son corps à la mosquée, à l'heure de la prière de midi ou de l'après-midi; tous ceux qui sont présens l'accompagnent à la fosse. Les Mahométans, dans ces cérémonies, ne marchent ni aussi gravement, ni avec autant de recueillement que les chrétiens; ils se dépêchent, au contraire, le plus qu'ils peuvent, et chantent, chemin faisant, quelques versets du Coran. La parfaite résignation qu'ils ont en la volonté de Dieu ne leur permet pas, disent-ils, de témoigner le moindre signe de tristesse à la mort de leurs parens ou de leurs amis, encore moins de se faire mutuellement des complimens de condoléance, quelque malheur qui leur arrive. Ils se contentent de dire aux plus proches parens du défunt : *Berkafe rassick*, c'est-à-dire, la bénédiction soit sur votre tête!

A l'exception d'un petit nombre d'individus que l'on enterre dans l'enceinte des mosquées, on transporte toutes les autres personnes décédées à quelque distance

des villes et des villages, où il existe toujours un vaste terrain destiné à la sépulture des morts. Chaque famille y a une place distincte, laquelle est entourée d'un mur comme un jardin, et où les cendres de ses aïeux reposent en paix depuis plusieurs générations; car chaque corps a sa tombe séparée, avec une pierre à la tête, et une autre aux pieds, portant le nom du défunt. L'entre-deux d'un tombeau à l'autre est planté de fleurs, bordé de pierres ou pavé de briques. Les tombeaux des personnes opulentes sont de plus surmontés de petites fabriques carrées ou de coupoles. Ces tombeaux sont entretenus avec une propreté et un soin remarquables. Pendant les deux ou trois premiers mois du décès d'un individu, les femmes de sa famille vont pleurer une fois par semaine sur sa tombe, et y faire des parentalias, ou repas funèbres.

Les Arabes ont, depuis des siècles, conservé les mêmes mœurs : Diodore de Sicile les dépeint tels qu'ils sont encore, indépendans, fiers, pleins de franchise et fidèles à leur parole. Habitués à vivre libres dans les montagnes, ils méprisent ceux qui ne savent pas se soustraire au joug de l'esclavage, et qui préfèrent le luxe accompagné de l'ignominie à la liberté pauvre, mais indépendante. Aussi, quoique couverts de haillons, les voit-on souvent insulter aux Maures qui habitent les villes. Vivant de privations, endurcis à la misère, ils sont peu compatissans. L'attachement des Arabes pour leurs usages, le mépris de la mort qu'ils contemplent avec une froide intrépidité, leur vie isolée, sont autant de causes qui peuvent les rendre barbares : celui qui méprise la vie est inaccessible à la pitié.

Les Arabes ont des *usages* qui semblent avoir été indiqués par le climat : la circoncision, qu'ils tenaient d'Ismaël, a été conservée dans la persuasion qu'elle arrêtait les ravages de certaines maladies. La distinction des viandes permises ou prohibées est une leçon donnée par l'expérience; ils savent que les alimens qui influent sur le physique ont une égale influence sur le moral. Les ablutions n'ont de bizarre que les cérémonies prescrites pour en assurer l'efficacité.

Les arts et les sciences sont restés dans un état de décadence chez les Arabes. Ignorans en mathématiques et en astronomie, ils ne sont guère plus instruits dans les autres branches des sciences physiques : nous dirons pourtant un mot de leur musique et de l'architecture mauresque tant vantée.

Les Maures et les Arabes ne connaissent pas les accompagnemens; tous leurs instrumens jouent à l'unisson, exécutent la même partie. La musique des Bédouins ne consiste guère qu'en un seul air, tout-à-fait en rapport avec leurs instrumens grossiers. Leur *arabebbah*, vessie assujettie par une corde, constitue leur instrument favori; il paraît être très ancien, de même que leur *gaspah*, espèce de chalumeau ouvert aux deux bouts, avec trois ou quatre trous, suivant l'habileté du musicien, quoique d'ailleurs leurs airs s'étendent rarement au-delà de l'octave. Quelque simple que soit leur musique, elle paraît cependant assujettie à une certaine méthode : leurs chansons historiques sont précédées d'une espèce de prélude; et chaque stance commence par un petit air sur l'arabebbah, après quoi vient le récit, qu'accompagne le gaspah.

Le *tarr*, autre instrument des Bédouins, a la forme d'un tamis, et consiste en un cercle de bois mince, recouvert d'une peau de parchemin : c'est leur principale basse ; ils en jouent avec beaucoup d'adresse, tour à tour avec les doigts, le dos et la paume de la main, selon que la mesure l'exige. Le tarr doit être incontestablement le *tympanum* des anciens ; c'est du moins ce que l'on peut conclure de son universalité dans toute la Barbarie, l'Égypte et le Levant, par la manière dont on le joue, et enfin par la forme même de l'instrument, qui répond exactement à celui que l'on voit entre les mains de Cybèle et des Bacchantes, dans les bas-reliefs et dans les statues qui nous restent de l'antiquité.

La musique des Maures est plus harmonieuse et s'exécute avec plus d'art que celle des Bédouins ; ils ont aussi une plus grande variété d'instrumens qu'eux. Outre plusieurs espèces de flûtes et de hautbois, ils ont le *rebebb*, qui est un violon à deux cordes, qu'ils jouent avec un archet; et enfin des guitares de différentes grandeurs, toutes montées d'une octave plus haut l'une que l'autre. Ils ont aussi perfectionné le tarr des Bédouins, en fixant sur ses bords, avec un fil d'archal, de petites plaques de cuivre minces et concaves.

Examinons maintenant les *habitations* de ces peuples. De tous les arts, celui que les Maures entendent le mieux, c'est l'architecture; et la chose à laquelle ils attachent le plus de prix, c'est d'être commodément et largement logés. Cependant leurs malloms, ou architectes, sont plutôt considérés comme des espèces d'artisans que comme des hommes qui exercent une profession libérale.

A l'entrée des grandes maisons, on trouve d'abord un

porche, avec des bancs placés de chaque côté : c'est là que le maître reçoit les gens qui ont à lui parler, et qu'il expédie ses affaires. Peu de personnes, parmi ses plus proches parens même, obtiennent la permission de pénétrer plus avant, à moins de circonstances extraordinaires. On trouve ensuite une cour ouverte, qui selon l'aisance du propriétaire, est pavée en marbre ou en quelque autre pierre de même nature. Dans les grandes solennités, comme à l'occasion d'un mariage, de la circoncision d'un enfant, etc., il arrive rarement que l'on fasse entrer la société dans les appartemens; on se borne à l'introduire dans la cour, dont le pavé est alors couvert de nattes ou de tapis, pour la commodité de ceux qui veulent causer.

Il est d'usage en été, et toutes les fois que l'on attend du monde, de couvrir la cour d'un *velum* ou voile, attaché par des cordes aux murs d'appui, et qui peut se plier et s'étendre à volonté; ce *velum* est destiné à garantir cette enceinte de l'ardeur du soleil ou de l'inconvénient d'une averse.

La cour est ordinairement entourée d'une espèce de cloître. Lorsque la maison a un ou plusieurs étages, il règne au-dessus du cloître une galerie de même dimension, avec une balustrade ou des jalousies à l'entour. Du cloître et de la galerie, on entre dans de grands appartemens qui chacun ont toute la longueur de la cour, mais rarement ou jamais de portes de communication de l'un à l'autre. Un de ces appartemens sert volontiers de logement à toute une famille, surtout quand les parens permettent à leurs enfans mariés de demeurer chez eux, ou lorsque plusieurs familles louent une seule mai-

son pour y loger ensemble : voici la raison pour laquelle les villes de Barbarie sont si peuplées, et que la peste y fait de si grands ravages.

Dans les bonnes maisons, ces appartemens sont tapissés de velours ou de damas, depuis le plancher jusqu'à la moitié du plafond; le reste du mur est surchargé d'ornemens de toute espèce, en stuc ou en plâtre. Le plafond est ordinairement boisé et peint avec beaucoup d'art, ou divisé en plusieurs compartimens ou panneaux, avec des moulures dorées, et en quelques endroits avec des passages du Coran. Les planchers sont de briques ou de plâtre; mais comme les Orientaux, au lieu de se servir de chaises, s'asseyent par terre, les jambes croisées, ou se couchent tout-à-fait, le plancher est toujours couvert de tapis. Chez les riches, ces tapis sont d'une grande magnificence, soit pour la matière, soit pour le travail : il existe aussi, pour s'en servir selon l'occasion, des carreaux de damas et de velours rangés autour du mur. A l'une des extrémités de chaque appartement, se trouve une petite estrade, élevée de quatre ou cinq pieds au-dessus du plancher, avec une balustrade qui règne tout à l'entour; c'est là que sont placés les lits.

L'escalier se trouve tantôt dans le porche, tantôt à l'entrée de la cour. Lorsque la maison a un, deux, ou trois étages, on continue cet escalier dans un coin de la galerie jusqu'au haut de la maison. Au bout de l'escalier se rencontre une porte que l'on tient fermée, pour empêcher les animaux domestiques de salir la terrasse. Ces portes, comme la plupart de celles que l'on voit dans ce pays, ne tournent pas sur des gonds, mais elles sont assujetties à chaque extrémité par un jambage qui fait

pivot, et dont le plus long entre dans le linteau et l'autre dans le seuil.

La partie supérieure des maisons est toujours plate et couverte en bon plâtre de Terrace (d'où lui vient son nom en langue franque), lequel est aussi en usage parmi les habitans de quelques districts de l'intérieur. Cette terrasse est entourée de deux murs; l'un avance sur la rue, et sert en partie de séparation avec les terrasses voisines : il est souvent si bas, qu'il serait très facile à franchir; l'autre, qui s'élève du côté de la cour, est partout à hauteur d'appui.

Les terrasses servent à tous les usages domestiques, comme à étendre du linge, à sécher des figues et des raisins; on y prend aussi le frais, on y cause, et on y fait ses dévotions. Si une ville est bâtie sur une surface plate ou dans une plaine, on peut, au moyen des terrasses, la parcourir d'un bout à l'autre, sans passer dans les rues.

Telle est, en général, la construction des maisons dans tout l'Orient. A la plupart des grandes maisons, on en ajoute une petite qui s'élève quelquefois d'un étage plus haut, et ne consiste souvent qu'en une ou deux chambres et une terrasse. Il y a de ces petites maisons qui sont bâties au-dessus du porche ou de la grande entrée; elles ont toutes les commodités des grandes, excepté le rez-de-chaussée. Il existe une porte de communication qui donne dans la galerie de la grande maison; on la tient ouverte ou fermée à la volonté du maître; une autre conduit directement, par un escalier dérobé, dans le porche ou dans la rue. Les Arabes donnent à la maison principale le nom de *dar* ou *bil*, à la petite celui d'*olie*

ou *oleah ;* celle-ci sert d'ordinaire à loger les étrangers. Les fils de la famille ont aussi la permission d'y garder leurs concubines ; le maître s'y retire souvent, soit pour se livrer au repos ou à la méditation, soit pour tout autre motif particulier; on s'en sert également comme de garde-meuble ou de magasin.

Les *mosquées*, que l'on appelle en arabe *mesgjid*, sont bâties précisément comme nos églises. Au lieu de bancs, les Mahométans couvrent le pavé de nattes, sur lesquelles ils s'asseyent et se prosternent, en faisant beaucoup de contorsions. Au centre, à peu près, de chaque mosquée, est une sorte de grande chaire entourée d'une balustrade, et élevée d'une demi-douzaine de marches : chaque vendredi, jour de leurs assemblées religieuses, le moufti ou un iman y monte et explique un passage du Coran ; on exhorte le peuple à la piété et aux bonnes œuvres. Le côté de la mosquée qui regarde La Mecque, et vers lequel les Mahométans ont toujours le visage tourné pendant leur prière, s'appelle *kiblah*. Il se trouve ordinairement dans cette partie de la mosquée une niche vide, pour signifier la présence et en même temps l'invisibilité de Dieu, et au côté opposé une tour carrée, surmontée d'un mât de pavillon : c'est sur cette tour que le muezzim monte à des heures déterminées, et qu'après avoir déployé un petit drapeau, il appelle le peuple à la prière. Les Mahométans subviennent à l'entretien de leurs mouftis, de leurs imans, et de tous les individus attachés au service des mosquées, par le revenu de terres et de maisons léguées par des particuliers, ou destinées par l'État à cet usage.

Après avoir parlé des maisons de ville, tournons

nos regards vers la campagne, et disons quelques mots des habitations des Kabaïles et des Bédouins; les premiers occupent, pour la plupart, les montagnes; les autres, les plaines de la régence. Ceux-ci vivent sous des tentes, nommées en arabe *hymas*, à cause de l'ombre qu'elles procurent, et *bit-el-char*, c'est-à-dire maison de poil, à raison de la matière dont elles sont faites. Les anciens Latins les appelaient *mapalia;* elles étaient de leur temps, comme elles le sont encore aujourd'hui, garanties contre les ardeurs du soleil et les intempéries de l'air par une simple couverture de crin ou de poil, semblable au tissu dont on se sert en Angleterre pour faire les sacs à charbon. Lorsqu'il y en a plusieurs réunies, depuis trois seulement jusqu'à trois cents, elles composent ce que l'on appelle un *douar*, et sont communément rangées en cercle; toutes de forme oblongue, elles ressemblent assez à un boisseau renversé; cependant elles diffèrent, quant à la grandeur, d'après le nombre des personnes destinées à les habiter, et sont, à raison de leur étendue, soutenues les unes par un, les autres par deux ou trois piquets, et distribuées par un ou deux rideaux en autant de pièces. Ces piquets ne sont que des perches droites, ou des bâtons de huit à dix pieds de long sur trois à quatre pouces de diamètre, qui servent non-seulement à soutenir la tente, mais encore au moyen de crochets que l'on y enfonce, à suspendre les habits, les paniers, les selles, les armes des commensaux.

Les *dachkras* des Kabaïles sont composés d'un nombre plus ou moins grand de *gourbies*, comme les douars le sont d'hymas. Ces gourbies sont ordinairement construites en claies enduites de terre, en pierre provenant

de quelques ruines du voisinage, ou bien en grands quartiers de terre glaise séchée au soleil. Le toit, couvert en paille ou en gazon, repose sur une couche de roseaux ou de branches d'arbres. Il y a rarement, dans ces gourbies, plus d'une pièce qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de chambre à coucher; il s'y trouve cependant une partie séparée qu'on destine aux poulains, aux veaux et aux chevaux, ainsi que cela se pratique dans les hymas des Bédouins.

J. FOUCQUERON,
Chirurgien-sous-aide-major, attaché à l'armée d'Afrique.



Des Allemands

COMPARES AUX FRANÇAIS,

DANS LEURS MOEURS, LEURS USAGES, LEUR VIE INTÉRIEURE ET SOCIALE[1].

I.

DES FEMMES.

L'Allemagne voit s'augmenter sans cesse la masse et le développement de ses lumières. Les grands événemens dont elle a été le théâtre semblent y avoir donné une nouvelle impulsion aux esprits et aux âmes. Le bonheur, la gloire, la dignité de l'homme y deviennent le sujet de tous les écrits, l'objet de toutes les pensées. Mais il est un point que n'y ont encore atteint ni les événemens ni les lumières, c'est la situation des femmes, et dans le monde et dans l'intérieur de leurs familles. A l'exception de celles que leur naissance ou leur fortune place dans un rang élevé, elles ne sont aujourd'hui que ce qu'elles ont été de tout temps : les progrès de l'esprit humain

[1] Ces trois chapitres sont extraits d'un grand ouvrage inédit sur l'*Allemagne*, qui paraîtra incessamment. (Note du D.)

n'ont apporté encore aucun changement à leur position. Oubliées dans l'obscurité de leurs occupations intérieures, elles paraissent n'exister que pour s'y dévouer sans réserve; et, quand tout ce qui les entoure s'avance et s'éclaire, elles restent en arrière, sans même songer à s'en plaindre, et peut-être sans s'en apercevoir.

Ce n'est pas que cette vérité frappe également l'observateur dans tous les États qui composent l'Allemagne. La diversité de leurs lois, de leurs mœurs; les nuances de caractère qui les distinguent y influent nécessairement sur la situation des femmes, et en changent du plus au moins les apparences : mais le fond en reste invariable, et la vie entière d'une Allemande est renfermée dans un cercle si étroit qu'il serait difficile d'en rien dire, hors quelques lieux communs de morale, si, comparée à celle d'une Française, elle n'en était un contraste continuel, et n'ouvrait par-là un vaste champ aux observations et aux raisonnemens.

Ce contraste se fait sentir à la fois dans l'ensemble de leur existence et dans tous ses détails. On le retrouve dans leurs habitudes intérieures et sociales, dans leurs qualités comme dans leurs défauts, dans leurs actions comme dans leurs pensées. Il ne se passe peut-être pas un instant de la journée où les soins, les devoirs qui leur sont imposés soient réellement semblables, ou puissent être considérés sous le même point de vue; et l'on a peine à concevoir qu'une si grande différence existe entre deux peuples voisins, et en qui l'on remarque une foule de ressemblances qu'ils n'ont pas avec les peuples qui les environnent.

De quel côté est l'avantage? de quel côté la position

des femmes est-elle vraiment conforme aux lois de la nature et favorable au bonheur général? C'est ce que plus d'un lecteur se hâtera de demander, et à quoi il serait facile de répondre. La nature ne peut vouloir que la compagne de l'homme, celle qui fait le charme et la consolation de tous les instans de sa vie, soit séparée de lui par les lumières de l'esprit; et ce n'est plus dans ce siècle qu'il est permis de croire qu'une situation qui restreint les facultés morales soit un bonheur pour personne. Mais ce genre de discussion est étranger à ce que je vais dire sur les femmes. En comparant l'existence qu'elles ont en Allemagne à celle qu'elles ont en France, en dévoilant en quelque sorte tous les secrets de leur intérieur, je ne cherche ni à réveiller, ni à combattre les opinions; mais à exposer les faits, à en indiquer les conséquences, et à appeler par-là l'attention des hommes instruits dont l'Allemagne abonde, sur un sujet qui les touche de si près, et auquel ils semblent n'avoir jamais attaché une véritable importance. Je dirai donc simplement ce que j'ai vu, ce qui m'a frappée, ce que je crois juste et nécessaire; et, satisfaite d'avoir plaidé la cause de mon sexe en général, et montré avec impartialité quelle est la place que lui assignent dans l'ordre social deux nations également éclairées, je n'irai pas plus loin, et je laisserai chacun décider ces grandes questions suivant ses goûts, ses opinions, et même ses préjugés.

II.

DE L'INTÉRIEUR DES MÉNAGES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

La première loi que l'on doit s'imposer pour connaître

la vraie situation des femmes en Allemagne est de ne pas en juger d'après les observations que l'on peut faire dans les classes élevées de la société. Dans ce pays où les rangs ne se confondent pas, ce que l'on appelle le *grand monde* forme un corps tout-à-fait à part, qui a ses mœurs et son caractère à part. Les grands seigneurs qui le composent presque seuls, et qui, de tout temps, ont aimé à habiter la France, en ont aussi adopté en partie les usages. Ils les ont introduits successivement dans le monde, et jusque dans l'intérieur de leurs familles; et, quoique le caractère national n'y soit pas réellement altéré, et qu'il reparaisse même inopinément à la moindre circonstance, il est impossible de le bien saisir à travers ces formes diverses, ou du moins d'en porter un jugement que l'on puisse appliquer aux mœurs générales de l'Allemagne. Je reviendrai sur cette partie de mon sujet; je peindrai aussi le petit nombre de femmes qui, nées dans les hauts rangs de la société, y jouissent, comme en France, de tous les avantages attachés à leur position. Mais pour donner une idée juste de la véritable Allemande, et de la différence de son sort à celui d'une Française, je dois d'abord les chercher dans les classes moyennes et aisées qui sont partout le corps et le type réel des nations, et les opposer l'une à l'autre, non dans le monde, mais chez elles, et dans l'exercice de leurs vertus domestiques.

En France on peut dire qu'il y a à peu près une égale répartition de droits et de lumières entre les hommes et les femmes. S'ils conservent dans leurs goûts, dans le genre de leurs occupations, la nuance que la nature et les circonstances ont mise entre eux, elle se confond à

chaque instant. Le besoin de l'instruction, de la communication des idées, de tout ce qui éclaire l'esprit et élève l'âme n'y connaît point de sexe ni presque de rang, et cette égalité, ou plutôt cette ressemblance morale est la base principale de l'opinion que les femmes ont d'elles-mêmes, et leur permet d'avoir à leurs propres yeux une sorte de dignité qui leur devient naturelle, et qu'augmentent encore le ton et les usages de la société.

Ce sentiment les suit dans toutes les positions où elles se trouvent : la femme du simple particulier, comme celle du grand seigneur, le porte, sans s'en apercevoir, dans l'intérieur de sa maison. Quelque importance qu'elle attache à ses devoirs, et quoiqu'en général elle les remplisse avec un dévouement remarquable, elle sait les renfermer dans leurs justes limites et les soumettre à cet instinct secret des convenances qui ne l'abandonne jamais. Son vrai talent, celui de toute femme en France, est d'ordonner chez elle, d'y être la main invisible qui dirige tout, d'exercer à propos sur ce qui l'entoure une surveillance inaperçue qu'elle allie à l'agrément de la conversation avec une facilité qui lui est propre, et de savoir se dépouiller à l'instant de ces idées pour s'occuper d'intérêts plus grands ou plus conformes à ses goûts, et aussi des devoirs et des plaisirs de la société qui sont une des conditions du bonheur de sa vie. Son mari, qui les partage avec elle, ne pourrait même supposer qu'elle eût un autre genre d'existence. S'il veut qu'elle soit une femme essentielle, il semble qu'il ait plus besoin encore de trouver en elle une femme aimable, une compagne qui l'entende, dont les pensées soient analogues aux siennes, et qui, dans les occasions difficiles, puisse être

pour lui, comme il l'est pour elle, un soutien, un conseil également sûr et éclairé. Enfin, si la jeunesse, les passions, ou l'opposition des caractères ne troublent point leur union, il règne entre eux une réciprocité de volontés et de moyens qui s'étend à tout, qui leur fait confondre jusqu'aux pouvoirs qu'ils se sont mutuellement attribués; et, quoi qu'en disent encore quelques moralistes chagrins, un bon ménage en France n'est pas celui où les époux se renferment dans ce que l'on se plaît à appeler les devoirs des femmes et l'autorité des maris, c'est celui où chacun paie sa dette au bonheur commun suivant les goûts et les facultés que lui a donnés la nature, et où les vertus domestiques n'excluent ni les lumières ni les jouissances de la société.

Si beaucoup de dames allemandes voient dans ce tableau celui de l'intérieur de leur maison, je crois pouvoir affirmer, sans crainte d'être démentie, qu'elles sont une exception à la règle générale, et qu'il ne se trouve pas, dans tout ce que je viens de dire, un seul trait qui puisse s'appliquer réellement à ce qu'on appelle en Allemagne un bon ménage. Dans ce pays où tout est grave et mesuré, où les actions comme les idées ont toujours un but positif, les devoirs réciproques des époux n'admettent pas ces modifications; ils sont aussi nets qu'absolus, et semblent séparés non par des lignes, mais par des barrières. Cependant, par une de ces bizarreries qu'il n'appartient pas à l'homme d'expliquer, s'ils sont plus sévères ils paraissent aussi coûter moins d'efforts : ils résistent même à ces passions fougueuses qui sont comme inhérentes à la jeunesse d'un Français, mais qui, à moins qu'elles ne brisent toutes les digues, sont tou-

jours en Allemagne, sinon étouffées au moins comprimées par la raison. Là, la femme se place naturellement à la tête de sa maison comme le mari à la tête de ses affaires. Là, elle va voir sa vie s'écouler dans le cercle de ses occupations intérieures; chaque instant de la journée va lui rapporter les soins et les pensées de la veille; mais elle en est contente, elle en est fière, et, si elle n'est pas ce qu'on appelle une femme *folle* ou *légère*, elle ne comprendra pas qu'elle puisse désirer davantage. Là, les agrémens, les plaisirs de la société ne sont plus à ses yeux que des distractions frivoles ou ridicules, ou si la nature, qui ne perd jamais ses droits, lui en donne quelquefois le besoin, si elle s'y livre tout à coup avec un emportement qui étonne, elle revient bientôt à des habitudes qui ont été celles de toute sa vie, et elle rentre dans sa maison comme dans son véritable centre. Là, heureuse d'être plus que tout ce qui l'entoure, de se soumettre, sans difficulté, des serviteurs dont l'obéissance est passive, elle règne à sa manière, et elle n'a pas l'idée d'un autre genre de gloire ni de bonheur. Le mari rempli de même la tâche qu'il s'est imposée. Il se fait une existence séparée, et s'y crée des satisfactions pour lui seul, que sa femme favorise et respecte. Accoutumé dès l'enfance à classer les droits et les devoirs, il ne songe pas plus à troubler son indépendance qu'elle ne songe à troubler la sienne. Il a au contraire pour elle, comme occupée des soins dont il la voit chargée, une sorte de déférence qu'elle lui rend comme chef de la fortune, et qui devient chez eux et dans le monde la mesure de l'estime qu'on leur porte. Enfin, ils ne se gênent ni ne s'aident dans leur gouvernement réciproque; chacun y

conserve une sorte de liberté dont on ne voit presque aucun exemple en France, et leurs pouvoirs marchent ainsi paisiblement ensemble sans empiéter l'un sur l'autre, et sans jamais se confondre.

Que si le hasard, la nécessité, ou la bizarrerie de quelques caractères change cet ordre presque immuable en Allemagne, comme ce changement y est contraire à toutes les habitudes, les résultats en sont toujours fâcheux. Le mari porte dans l'intérieur une autorité qui ne connaît ni nuances ni bornes. La femme n'en connaît pas davantage quand elle s'affranchit des seuls soins qui aient rempli sa vie et sa pensée. Son ignorance des choses sérieuses, l'esprit de détail qui a, pour ainsi dire, divisé ses facultés et qui s'attache à tout ce qu'elle fait, lui ôte entièrement les moyens de se conduire par elle-même. Le moindre mal qui leur arrive alors est de perdre dans la société cet aplomb, cette bonne renommée si nécessaires partout, mais qui le sont principalement en Allemagne où on ne revient jamais sur le jugement que l'on a porté, et où le mérite le mieux reconnu ne pourrait obtenir l'estime publique, s'il n'était accompagné non-seulement des qualités essentielles, mais des vertus domestiques.

Et qu'on ne croie pas que tout ceci ne s'applique qu'à la simple bourgeoisie. Il en est des usages comme des modes; chacun les suit même sans le vouloir; leur influence s'étend sur ce qui y paraît le moins assujetti, et nul n'échappe réellement aux goûts et aux habitudes qui sont ceux du plus grand nombre. La bourgeoise la plus riche en Allemagne, quoique son existence soit souvent aussi brillante qu'honorable, croirait perdre un de ses

plus beaux priviléges en se relâchant de la sévérité de ses devoirs comme maîtresse de maison. Les familles de la noblesse peu riche ne craignent pas non plus de s'y soumettre, et l'on peut dire que les femmes du plus haut rang, quelques grâces qu'elles portent dans la société, ne sont pas entièrement étrangères à ce genre de vertus, ou du moins qu'elles ont à leurs yeux une tout autre importance qu'à ceux des dames françaises.

III.

LE FRANÇAIS, LA FRANÇAISE EN ALLEMAGNE. RELATIONS SOCIALES. COMPARAISONS. RÉSUMÉ.

Quelque respectable que soit la manière de vivre que je viens de décrire, elle est la cause principale de cette espèce de mélancolie dont tout Français qui se trouve en Allemagne se sent comme accablé s'il n'est pas répandu dans la grande société. Au premier moment, il admire de bonne foi cette sévérité de devoirs, et elle devient pour lui le sujet de ces réflexions sur les femmes qu'une sorte de légèreté fait mêler en France, même aux hommages qu'on leur rend. Mais le besoin que le Français éprouve toujours de se trouver avec elles, au moins dans le monde, se fait bientôt sentir en lui. Il ne peut concevoir que la maîtresse de la maison, qui partout est l'âme de la société, en fasse si peu partie; qu'elle connaisse à peine celle de son mari; qu'occupée d'attentions qui l'importunent elle paraisse indifférente à une foule de choses, d'idées, d'événemens dont l'intérêt est général en France, et tous les avantages qui l'avaient

frappé d'abord, s'évanouissent devant la presque impossibilité d'occuper ou de reposer ses esprits par ces longues heures de conversation qu'il est accoutumé à avoir avec les femmes, accoutumées aussi à n'être étrangères à aucun sujet de conversation.

La Française mariée en Allemagne, dans les classes bourgeoises, est bien plus accablée encore du poids de sa situation. Quel que soit le genre d'éducation qu'elle ait reçu, elle trouve bientôt insupportable cette continuité de petites pensées qui lui semblent dévorer obscurément sa vie, et dont la fortune même, si elle n'est accompagnée d'un rang ou d'un titre, ne lui donne pas, aux yeux du public, le droit de s'affranchir. Son souvenir se reporte avec douleur sur les agrémens qui, en France, délassent des occupations sérieuses; et, tandis que les Allemandes qui s'y trouvent fixées, enivrées de la liberté qu'elles ont recouvrée en jouissent avec transport, et quelquefois avec excès, elle a besoin, pour ne pas se plaindre amèrement du sort, d'être soutenue par ce respect d'elle-même qui est une des qualités les plus remarquables des Françaises, quoiqu'elle en soit peut-être la moins appréciée.

Les hommes eux-mêmes, en Allemagne, éprouvent, sans le savoir, le vide que laisse en eux cette manière d'exister. Elle est, il n'en faut pas douter, une des causes de la séparation volontaire et presque continuelle des deux sexes. Leurs intérêts sont communs, mais leurs idées sont différentes. S'ils sont exempts de la confusion des pouvoirs, ils n'ont pas non plus cette multitude de rapprochemens de pensées et d'actions qui anime la vie en France, et qui peut seule établir entre deux époux de

véritables rapports moraux. Hors un petit nombre de circonstances où l'usage veut qu'ils se trouvent ensemble dans le monde, le mari consacre rarement à sa femme le temps dont il peut disposer. Il va toujours, dès qu'il est libre, chercher, dans quelque société d'hommes de son rang ou de son état, des délassemens qu'il ne trouve pas chez lui. Les femmes forment aussi des réunions, dont les hommes ne font point partie, ou plutôt auxquelles ils n'ont ni l'usage, ni le désir de prendre part. La vie sédentaire qu'elles mènent leur fait saisir avec empressement ces occasions d'échanger au moins les paroles et les pensées; et l'habitude qu'elles ont d'être ensemble donne à ces petites assemblées une sorte de charme qu'elles auraient difficilement en France [1]. Leur conversation y a pour objet, comme partout, ce qui les occupe et aussi ce qui occupe les autres. Les arts, l'instruction, les études quelconques y sont à peu près étrangers; mais la parure n'y est pas oubliée, surtout par les demoiselles et les jeunes dames, qui y attachent bien plus d'importance que les Françaises : ce que l'opinion qu'elles se font d'elles leur rend impossible à concevoir. La vivacité, l'ardeur avec laquelle elles s'expriment dans ces occasions, et celle qu'en général les femmes ont en Allemagne, surpasse de beaucoup la nôtre, et fait un contraste parfait avec le flegme de leurs maris : elles semblent être d'une autre nation et presque d'une autre

[1] Quoique ces usages aient quelques rapports avec les mœurs anglaises, il ne faut pas les confondre. Les formes de la société et les habitudes intérieures, en France et en Angleterre, offrent des différences plus ou moins remarquables; mais la situation des femmes y est également honorable.

nature. Il est évident que, si leur éducation était dirigée dans le même sens que celle des Françaises, elles pourraient obtenir les succès les plus brillans, et devenir, sous tous les rapports, les véritables compagnes de l'homme; mais c'est ce qu'en Allemagne personne ne paraît désirer, pas même les femmes. Leur activité naturelle s'use dans une foule de soins, de petits plaisirs, dont la tradition passe sans altération et sans peine de mère en fille, et ce genre d'existence, consacré par le temps et l'habitude, paraîtrait reposer sur des bases inébranlables, s'il n'était en opposition avec les goûts, les lumières et l'esprit d'équité social, qui distinguent éminemment notre siècle, et si l'on pouvait concevoir cette espèce d'isolement moral que s'imposent sans nécessité deux êtres nés pour être heureux l'un par l'autre.

Quoique ces détails m'aient entraînée plus loin que je ne me le proposais, je crois devoir y ajouter quelques traits d'un autre genre, et montrer aussi quels sont, pour les femmes, les avantages de la manière de vivre des Allemands, comparée à celle des Français; car quelle est la situation à laquelle on s'est accoutumé dès l'enfance, et où les lois éternelles de la nature n'aient pas au moins établi quelque équilibre entre le bien et le mal?

Si les femmes, en Allemagne, ne jouissent pas des agrémens de la société comme les Françaises, elles sont évidemment plus tranquilles et plus maîtresses chez elles; ce qui est aussi une satisfaction. Elles n'ont pas à craindre dans le monde ces rivalités de talens et de succès qui éveillent tant de jalousies et de petites haines; ni, dans l'intérieur, ces contrariétés, ces tourmens de

chaque minute que peut y faire naître l'humeur ou l'oisiveté d'un mari mécontent, ou en qui l'esprit de détail est porté trop loin. La galanterie, source de tant de chagrins, semble aussi troubler moins leur bonheur. Soit qu'elle ait peine à trouver place à travers leurs nombreuses occupations, soit que la rigueur avec laquelle la juge l'opinion publique leur en fasse sentir tout le danger, elle n'est dans les classes moyennes, pour les femmes, et même pour les hommes, qu'une erreur rare et passagère. Elle paraît tenir plus en eux à l'exaltation subite des esprits qu'à l'entraînement secret du cœur; et, si elle ne devient pas une folle passion, elle les arrache d'autant moins à leurs devoirs, que, par le partage qu'ils s'en sont fait, ils se sont mis, sans s'en apercevoir, dans une véritable dépendance l'un de l'autre.

Les soins qu'exige la fortune, toujours si pénibles pour les femmes, ne les accablent pas non plus en Allemagne comme en France. A un petit nombre d'exceptions près, le mari la gouverne seul : c'est aussi lui qui en dispose; tout est classé sur ce point essentiel comme sur les autres, et il devient rarement entre les époux un sujet réel de contestation. L'Allemand (et j'ai déjà eu occasion de le dire) ne sait pas résister à ce qui lui semble juste ; il a en lui une sorte de respect humain, ou plutôt de respect du droit des gens, qu'il porte jusque dans son intérieur, et qui y rend toutes les relations faciles. Loin de blâmer dans sa femme, même ce que sa gravité naturelle lui fait prendre souvent pour des fantaisies ou des caprices, il se plaît à la satisfaire, à lui procurer les jouissances domestiques qui sont en son pouvoir, et qui lui semblent attachées à sa condition de *femme*. Il veut

qu'elle reçoive ses amies, qu'elle puisse être fière à la fois de l'ordre de sa maison et de l'aisance qu'il y fait régner; qu'elle n'ait pas surtout à se plaindre de lui, ce qui l'exposerait au blâme, dont la crainte, toujours présente à la pensée en Allemagne, y influe jusque sur les moindres actions. Une des choses qui flattent le plus son orgueil, est de la voir bien mise, c'est-à-dire richement, lorsqu'ils vont dans le monde; et, tandis que tant de maris en France se plaignent de l'élégance de leurs femmes, il facilite à la sienne tous les moyens de briller par sa parure, et il en fait une de ses gloires domestiques. Il a aussi dans sa manière d'être avec elle, sous tous les autres rapports, un genre de procédés et de formes qui n'est pas le même que celui que les hommes ont en France, mais qui est peut-être plus flatteur. On sent, dans tout ce qu'il dit, qu'il ne la regarde pas autant comme sa propriété; qu'il n'admet pas l'idée de lui faire faire une chose contre son gré, et qu'elle n'est pas pour lui comme une moitié de lui-même, qu'il se croit autorisé à gouverner, mais comme un être qui a attaché son sort au sien, et qui a aussi le droit d'être heureux à sa manière. Enfin, si la position des femmes en Allemagne est évidemment inférieure et bornée, elle est au moins claire et positive: si elle ne les élève pas à leurs propres yeux, elle leur donne à ceux de tout ce qui les entoure, à ceux du public même, une véritable consistance, et il n'y a pas de doute que ces petites compensations de chaque instant ne soient une des plus fortes raisons qui leur font supporter avec courage l'obscurité qui les environne, et les soins nombreux dont elle sont chargées.

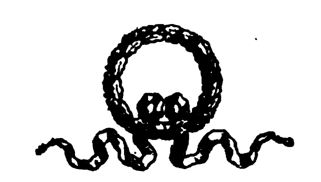
Mais, quelque réels que puissent être ces avantages, quoiqu'ils paraissent suffire à un grand nombre de femmes, qui ne connaissent pas ceux d'un autre genre dont elles pourraient jouir, cet ordre de choses, reste de la simplicité et de l'ignorance des premiers âges, est-il bien pour elles ce qu'il doit être? Ces lumières, qu'il est si facile d'allier aux devoirs, ces sentimens de dignité personnelle qui, aujourd'hui, pénètrent partout, n'arriveront-ils pas aussi jusqu'à elles, en Allemagne, dans toutes les classes de la société? Les hommes eux-mêmes, les pères de famille ne doivent-ils pas le désirer? Quand cette jeunesse ardente, de tous les rangs, de tous les états, qui remplit les nombreuses universités, se retrouve dans ses foyers, que peut-elle penser de cette barrière morale, élevée entre elle et les objets les plus sacrés de ses affections; entre elle et les femmes si nécessaires à son bonheur, qui, étrangères à tous ses goûts, ne sont initiées à presque aucune de ses pensées, et dont l'instruction se borne à la faible étude des élémens de quelques connaissances vulgaires, étouffées bientôt sous la multiplicité des soins intérieurs; tandis que celle des hommes, objet de l'attention générale, est confiée aux savans les plus éclairés et les plus célèbres? Enfin, cette alliance extraordinaire et inévitable des lumières et de l'obscurité est-elle de nature à subsister? Le temps n'y apportera-t-il pas de grands changemens? Et, si cet effet devait avoir lieu, ne vaudrait-il pas mieux le diriger par une sage instruction, adaptée aux lumières du siècle, que de l'abandonner au hasard des circonstances[1]? C'est ce que j'examinerai de nou-

[1] On peut se convaincre de la facilité avec laquelle cet heureux

veau lorsque, considérant les femmes comme mères de famille, je parlerai de l'éducation que les jeunes personnes reçoivent en Allemagne, et de l'influence qu'elle a sur leur caractère et sur leur situation dans le monde : mais je dois, avant tout, faire connaître, comme je l'ai dit, les femmes qui sont placées aux premiers rangs de la société, dont l'éducation est aussi une chose à part, et qui, par leurs qualités, le genre de leur esprit, de leurs vertus mêmes, diffèrent tellement de celles que je viens de peindre, que leurs portraits offriront à peine quelques traits de ressemblance.

La Princesse CONSTANCE DE SALM.

changement s'introduirait dans toute l'Allemagne, et des avantages qui en résulteraient, en observant les provinces allemandes qui ont fait partie de la France. L'éducation des femmes s'y est sensiblement améliorée, et l'état général de la société y a gagné sous tous les rapports, sans que les vertus domestiques y aient rien perdu.



RUINES DE PARIS.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

LA RUE DES TOURNELLES.

« Tu as une dague, et moi je n'en ai pas.— Tu as donc « fait une grande sottise de la laisser au logis. Ici, som- « mes-nous pas pour nous battre et non pour pointiller « des armes? » Pendant ce discours, le combat se continuait avec acharnement : comme celui qui avait parlé le premier n'avait que son épée, tâchant de parer et de détourner les coups que son adversaire lui portait, *il avait la main toute découpée de plaies;* la partie n'était pas égale : bientôt il tomba frappé d'une blessure mortelle, et les spectateurs purent contempler à la fois cinq hommes étendus sur la poussière. Deux d'entre eux, à peine âgés de 18 ans, Schomberg et Maugiron, avaient cessé d'exister : Riberac et Rivarot, leurs adversaires, étaient eux-mêmes si sérieusement blessés, que le premier mourut le lendemain, et le second garda le lit pendant six semaines.

Ces quatre seigneurs, *par pure envie de mener des mains,* s'étaient volontairement offerts au combat pour

seconder et tiercer leurs amis Quelus et d'Entrague; leur seul tort était d'avoir fait une querelle de parti d'une légère dispute élevée la veille entre ces deux derniers, au sujet d'une dame de la cour; le rendez-vous avait été donné pour le lendemain, 27 avril 1578, à cinq heures du matin.

Ils se battirent tous six à la fois, *de sorte qu'il n'y eut personne qui les vît que quelques trois ou quatre pauvres gens, certes chétifs tesmoings de la valeur de ces gens de bien*. D'Entrague, grâce au secours de sa dague, eut tout l'honneur de la bataille, sans autre désagrément qu'une légère égratignure. Rivarot, après sa guérison, resta si fier de l'issue de son combat, qu'il en devint *mauvais garçon et grand méprisant des autres;* mais, quelques années après, le marquis de Malleraye, *fraîchement esmollu, et qui avoit fort bien appris à tirer les armes*, se prit de querelle avec lui et le tua.

Pour Quelus, il avait reçu dix-sept blessures; on le transporta à l'hôtel de Boisy, où il vécut encore 33 jours. Tout ce temps, Henri III ne quittait pas le chevet de son lit, assistant aux visites des chirurgiens, leur faisant les plus belles promesses s'ils parvenaient à sauver les jours du malade. Malgré tous les efforts de l'art, le favori mourut, et cela sans aucun sentiment de religion, criant sans cesse: « Mon roi! mon roi! » sans dire un seul mot de Dieu ni de la Vierge. Il fut enterré magnifiquement à Saint-Paul, ainsi que Maugiron, malgré les remontrances de maître Poncet, qui voulait les faire jeter à la voirie.

Ce maître Poncet était curé de Saint-Pierre-des-Arcis, et l'un des plus renommés prédicateurs de Paris; ses

sermons, pleins de hardiesse, lui donnèrent une grande vogue dans le peuple et lui attirèrent quelques sévérités de la part du roi, qui, une fois entre autres, l'envoya en prison. C'était pendant le carême, et Poncet, en parlant de la confrérie des Frères battus ou pénitens, dont le roi et ses mignons faisaient partie, avait appelé cette compagnie une société d'hypocrites et d'athéistes : « J'ai été « averti de bon lieu, disait-il, qu'hier au soir, vendredi, « jour de leur procession, la broche tournait pour ces « bons pénitents, et qu'après avoir mangé le gras chapon, « ils eurent pour collation de nuit le petit tendron, qu'on « leur tenait tout prêt. »

Comme voilà la majesté royale insultée par un simple prêtre! Mais le monarque méritait ce mépris par sa conduite. Le récit du duel de Quelus et d'Entrague offre une preuve bien frappante de la corruption générale des mœurs; on n'avait pas seulement conservé ces lois du point d'honneur, dernière vertu de ceux qui ne connaissent d'autre droit que leur épée, suivies ordinairement avec tant de rigueur dans les duels; et Brantôme, en racontant cet étrange combat, ne sait lui-même que penser de la réclamation de Quelus : « Il y en a aucuns qui « disent que c'était quelque espèce de supercherie d'a« voir eu l'avantage de la dague, si l'on était convenu de « n'en point porter, mais la seule épée. Il y a à disputer « là-dessus; d'Entrague disait qu'il n'en avait pas été « parlé; d'autres disent que par gentillesse chevaleresque « il devait quitter la dague : c'est à savoir s'il le devait. »

Nous ne sommes encore qu'au commencement de la rue des Tournelles. L'entrée de cette rue fut le théâtre de ce combat si fatal pour les amis du roi, et dont le résultat

fit tant de plaisir aux ligueurs : témoins ces quatre vers qui coururent alors tout Paris :

L'Antraguet et ses compagnons
Ont bien étrillé les mignons ;
Chacun dit que c'est grand dommage
Qu'il n'y en est mort davantage.

Tout est bien changé ; la rue n'est plus reconnaissable. Alors elle comptait fort peu de maisons, toutes bâties du côté des boulevards ; de l'autre côté, était le terrain encore vide du palais des Tournelles. Ce palais, abattu par Charles IX, s'étendait après la rue des Égouts jusqu'à la porte Saint-Antoine, et renfermait ainsi dans son enceinte tout le terrain occupé aujourd'hui par les rues des Tournelles, Jean-Beausire, des Minimes, Saint-Gille, Saint-Pierre, des Douze-Portes, la place Royale et le commencement de la rue Saint-Louis. En attendant l'exécution des constructions projetées, ce terrain servit, jusqu'en 1606, de marché aux chevaux ; puis des rues furent tracées, des maisons bâties, la place Royale construite, et Paris eut un quartier nouveau, qui bientôt devint fort à la mode. De nombreux hôtels furent élevés, si bien que, sous Louis XIII, et les commencemens de Louis XIV, c'était la partie de la ville la mieux habitée.

Mais la Bastille était là pour donner au quartier un aspect un peu sérieux ; pourtant de nombreux cabarets, où se réunissait la bonne société, étaient bâtis près de ce triste monument, et l'on dansait, l'on buvait gaîment en face de la prison, quoique plus d'une fois il soit arrivé à plusieurs de ces joyeux convives de ne faire qu'un pas de la table au donjon. L'autorité, toujours ennemie

du scandale, pour éviter le bruit aimait assez à s'emparer des gens comme il faut devenus suspects, quand ils sortaient au milieu de la nuit, la tête un peu échauffée par le vin et le plaisir.

La Bastille, conquise et démolie par le peuple, n'a pas laissé de ruines, n'en parlons pas. La porte Saint-Antoine, ouvrage de Metezeau, restaurée en 1672 par Blondel, et supprimée à la sollicitation des prevôts des marchands et échevins de la ville de Paris, par des lettres-patentes du mois de mai 1777, ne doit pas nous occuper non plus, malgré les sculptures de Van-Opstal et de Gougeon, dont elle était ornée. Remontons la rue des Tournelles.

A droite, au n° 32, au fond de la cour, c'est l'hôtel de Sagonne, bâti par Jules-Hardouin Mansard, comte de Sagonne, qui l'habita jusqu'à sa mort. Cet Hardouin Mansard, comme chacun sait, était neveu de François Mansard, à qui nous devons le Val-de-Grâce. Il devint surintendant des bâtimens, et fit une fortune immense. On connaît assez ses ouvrages, parlons de sa maison. Le grand artiste l'avait construite commode et surtout élégante, comme on peut s'en convaincre en regardant, du boulevart Beaumarchais, la façade principale, qui, malgré les nombreux changemens exécutés depuis, conserve encore quelques beaux restes de son ancienne ordonnance. Les amis de Mansard avaient embelli son habitation; tous les dieux du paganisme, peints par Mignard et Lebrun, décoraient les plafonds; des paysages d'Allegrain ornaient les trumeaux: toute cette splendeur s'est évanouie; il ne reste plus que deux plafonds assez bien conservés.

Plus loin d'autres ruines nous attendent : c'est la maison de Ninon.

Ninon ! sage et excellente femme, si indignement calomniée par madame de Genlis ! Ninon ! à son souvenir, qui ne sent pas son cœur s'épanouir, son imagination s'égayer ? Il manquerait quelque chose au siècle de Louis XIV si cette gracieuse figure n'était pas dans un coin du tableau pour rompre la monotonie fatigante de toute cette grandeur vaniteuse et maniérée, pour protester contre la pruderie et l'hypocrite dévotion de la cour. Ninon ! quelle reconnaissance ne lui devons-nous pas ? Ce XVIIIe siècle, qui a mis tant d'acharnement à briser le joug de toute autorité en matière de religion, de politique, de philosophie, ce XVIIIe siècle ! il est sorti tout entier du boudoir de Ninon.

Je ne prétends pas faire une dissertation de philosophie ; mais si j'écrivais, au nom de cette école nombreuse et brillante aujourd'hui, qui regarde tout le progrès de l'humanité comme un travail nécessaire et providentiel, dont les individus sont les instruments le plus souvent aveugles, et qui tend à l'amélioration successive de la race, je me ferais un grand argument de ce fait si à propos et si fécond en résultats de l'existence de Ninon sous le règne de Louis XIV. Mais, Dieu merci, je ne me suis pas donné une mission si grave, et je me garderai bien, à propos de la rue des Tournelles, d'aller soulever la question capitale de la philosophie de l'histoire.

La Bruyère, qui, sans doute pour se faire pardonner l'exactitude de ses portraits, a déparé son livre par ce chapitre des *esprits forts*, qui le termine si mal, avait en vue la société de Ninon dans ses boutades sur la témérité

des douteurs de son temps ; mais comme Molière avait bien vengé d'avance mademoiselle de Lenclos par son *Tartufe !* Et qui peut, en lisant les dévotes invectives de La Bruyère contre ceux qu'il appelle les libertins, ne pas répondre avec Cléanthe :

C'est être libertin que d'avoir de bons yeux.

En effet, le désir de se livrer à une débauche déhontée, n'était pas ce qui avait rendu Ninon si indépendante du joug despotique de ce qu'on appelle la bonne compagnie ; sa conduite était le fruit d'une philosophie un peu libre, sans doute, mais conséquente dans ses principes. Laissons parler le bon abbé de Châteauneuf, son dernier adorateur :

« Comme le premier usage qu'elle a fait de sa raison « a été de s'affranchir des erreurs vulgaires, elle a com- « pris de bonne heure qu'il ne peut y avoir qu'une même « morale pour les hommes et pour les femmes. Suivant « cette maxime, qui a toujours fait la règle de sa con- « duite, il n'y a ni exemple ni coutume qui pût lui faire « excuser en elle la fausseté, l'indiscrétion, la malignité, « l'envie et tous les autres défauts, qui, pour être ordi- « naires aux femmes, ne blessent pas moins les premiers « devoirs de la société.

« Mais ce principe, qui lui fait ainsi juger les passions « selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, l'engage aussi, « par une suite nécessaire, à ne les pas condamner plus « sévèrement dans l'un que dans l'autre sexe. C'est pour « cela, par exemple, qu'elle n'a jamais pu respecter l'au- « torité de l'opinion dans l'injustice qu'ont les hommes

« de tirer vanité de la même passion à laquelle ils atta-
« chent la honte des femmes, jusqu'à en faire leur plus
« grand, ou plutôt leur unique crime, de la même ma-
« nière qu'on réduit aussi leurs vertus à une seule, et
« que la probité, qui comprend toutes les autres, est une
« qualification aussi inusitée à leur égard que si elles n'a-
« vaient aucun droit d'y prétendre. »

Ce qui résume enfin toute la doctrine de Ninon, c'est sa prière de tous les jours : « Mon Dieu, faites de moi « un honnête homme et n'en faites jamais une honnête « femme. »

Jamais vœu ne fut mieux exaucé. La société la plus choisie se réunissait chez elle ; charmante société où l'on profusionnait tout, amour, esprit, amitié, philosophie : là, toute étiquette était bannie ; chacun exprimait librement sa pensée ; il s'était en entrant dépouillé de tous ses préjugés. Comme on bravait la dévotion générale ! comme on riait de bon cœur des précieuses, alors si à la mode ! Huygens descendait du ciel pour se faire poète aux pieds de Ninon ; Saint-Évremont, si inégal, si incorrect, pour l'ordinaire, mieux inspiré par elle, gravait sur son portrait ces vers si connus :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

Et plus tard il se consolait de son exil en lui écrivant, car elle était restée son amie ; Molière la consultait sur tout ce qu'il faisait ; Molière et Ninon ! les deux merveilles

du grand siècle! Que leur entretien devait être brillant et animé!

Ce fut quand Molière vint lui lire son *Tartufe*, qu'elle lui raconta l'histoire de la cassette, faisant le portrait du grand aumônier avec des couleurs si vives et si naturelles que notre grand comique en voulait brûler sa pièce, désespérant de pouvoir rien mettre sur le théâtre d'aussi parfait que le *Tartufe* de mademoiselle Lenclos; mais Ninon sauva le chef-d'œuvre : autre motif de l'éternelle reconnaissance que la postérité lui doit.

Sa réputation attirait chez elle tous les étrangers de distinction; la reine Christine lui rendit visite et la quitta remplie d'admiration. Enfin, pour comble de gloire, à 90 ans, Chateauneuf lui présentait Voltaire, et Ninon, charmée de la grâce et de l'esprit de cet aimable enfant, remerciait avec attendrissement son ami de lui avoir fait connaître son filleul. Elle avait salué l'astre naissant; il ne lui restait plus qu'à chanter *Nunc dimittis*, et à mourir : ce qu'elle fit, le 17 octobre suivant, avec une égalité d'âme qui ne surprit personne, et la fit regretter davantage.

Elle n'avait auprès d'elle que Chateauneuf; l'abbé Testu était mort quatre mois auparavant : ce qui la préserva de l'exhortation obligée. Ce Testu n'avait été long-temps qu'un homme aimable, faisant de petits vers un peu libres et des psaumes paraphrasés; Ninon l'avait souvent rencontré dans le monde. Testu devint dévot quand madame Scarron fut reine, et celle-ci le dépêcha plusieurs fois à mademoiselle Lenclos, jadis sa rivale et son amie, pour tâcher de la convertir. Mais Ninon était trop raisonneuse; elle discutait avec l'abbé, tournait en ridicule les

mystères qu'il voulait lui expliquer : en vain l'attaquait-il de préférence quand ses infirmités la faisaient le plus souffrir ; l'indocile Ninon, toujours sur ses gardes, et ne craignant rien tant qu'une conversion, rappelait toute son énergie pour résister aux sermons de l'abbé et l'empêcher d'arracher, à force d'importunités, une profession de foi qu'on ne pouvait obtenir par persuasion. La cour alla jusqu'à faire à Testu les plus belles promesses en cas de réussite : « S'il ne fait jamais fortune que par mon « âme, disait Ninon, il court risque de mourir sans béné-« fice. » Ce qui arriva.

La dévotion n'est pas toujours selon la science ; témoins tant de saints personnages dont la piété a si prodigieusement multiplié les squelettes. Ainsi Ninon, encore aujourd'hui le juste objet de la vénération de la rue des Tournelles, est, depuis sa mort, grâce à la générosité des portiers, devenue propriétaire de toutes les maisons du côté des boulevarts.

Présentez-vous à l'une d'elles, causez cinq minutes avec le concierge, il vous dira que c'est lui qui a logé Ninon, et que tous ses voisins, qui aspirent au même honneur, ne savent ce qu'ils disent ; il vous citera ses preuves : Voyez plutôt ! Voici encore un escalier dérobé. — Un escalier dérobé chez Ninon ! Comme si elle s'était jamais cachée ! Mais demandez ensuite à ces bonnes gens ce que c'est que Ninon, vous apprendrez que c'était une savante, chez qui venaient beaucoup de grands seigneurs qui donnaient de bonnes étrennes aux portiers ; d'autres vous diront que c'était une charitable dame, qui toutes les nuits allait porter des secours aux prisonniers de la Bastille ; vous entendrez vingt versions différentes, mais

toutes honorables pour Ninon. J'ai été bien touché, pour mon compte, de voir sa mémoire aussi bien conservée. Il n'y a pas de figure de portière si vieille et si maussade qui ne trouve un sourire en prononçant ce nom célèbre, même sans y attacher aucune idée bien positive. La maison de Mansard est aussi celle de Ninon, d'après le concierge, qui donne, en preuve, les peintures des ap partemens. Un homme, plus accommodant que tous les autres, m'a dit que, depuis la rue Neuve-Saint-Gilles jusqu'à la rue du Pas-de-la-Mule, c'était la maison et les jardins de mademoiselle Lenclos : si la pauvre fille eût été si riche de son vivant, elle n'aurait pas permis à ses convives d'apporter chacun leur plat pour augmenter la splendeur de son souper.

On se trouve ainsi, malgré soi, entraîné à faire une vérification de propriété, qui, une fois achevée, vous amène à reconnaître que notre héroïne habitait la maison au coin de la rue Neuve-Saint-Gilles, et celle qui la précède, qui n'en formaient alors qu'une seule. Non pas qu'il y reste rien de bien intéressant, mais cette maison est la seule qui soit bâtie dans le genre généralement adopté à cette époque pour les maisons bourgeoises. L'aile de bâtiment qui s'avance sur le boulevart n'était pas, comme aujourd'hui, aussi élevée que le reste de la maison ; ce n'était qu'une galerie conduisant des appartemens à la terrasse, où l'été l'on prenait le frais avant d'aller souper.

Que de propos galans ont été débités sur cette terrasse par Nantouillet, Villarceau et Chapelle, avant que son amour pour le vin l'eût fait éliminer de cette aimable société.

Au-dessus de la porte cochère, vous voyez sculptée

une tête de femme ; et ce qui me fait peine, on s'obstine à vouloir que ce soit là le portrait de Ninon. Où peut-on trouver, sur cette figure grimaçante, rien qui rappelle *cet air grave et respectable*, *cette physionomie de sens et de raison devant laquelle*, dit Chateauneuf, *il semblait qu'on ne pouvait faillir.* Chateauneuf, il est vrai, n'avait connu Ninon que fort tard; mais ceux mêmes qui l'ont vue dans tout l'éclat de sa jeunesse ont toujours remarqué qu'elle n'avait rien de cette gaîté folle qu'on lui supposait généralement.

Tout est retourné, métamorphosé dans l'intérieur; des plafonds élevés ont été coupés; il ne reste rien de l'ancienne disposition, cela désole; on aimerait tant à parcourir les appartemens de Ninon ! Mais au moins c'est sa maison, voilà qui est certain ; longue vie encore à vous, vénérables murailles! Mais pourquoi ne portez-vous aucun signe qui attire sur vous l'attention et avertisse le passant de se découvrir respectueusement à votre aspect? Pourquoi l'angle que vous formez n'est-il pas orné du buste de votre illustre propriétaire?

AUGUSTE DE SANTEUL.



Mélanges.

OLIVIER ET BÉATRIX.

Vous êtes-vous jamais arrêté au pied des Pyrénées, entre Argelés et Pierrefitte, à contempler la haute colline qui se dresse fièrement devant vous, avec sa chapelle solitaire, suspendue à sa croupe comme l'aire d'un aigle aux flancs d'un rocher? Avez-vous admiré cette chapelle qui dessine son front gothique à travers le feuillage? Vous êtes-vous demandé quels souvenirs reposaient au sein de ce temple antique? quelle pensée a présidé à sa fondation? quelle main l'a posée là?

Voici le fait que j'ai déterré depuis peu de jours au fond d'une vieille chronique.

I.

Béatrix de Lavedan avait vingt ans. Son père, Arthur de Lavedan, baron d'Antin, l'avait laissée au berceau

pour aller guerroyer dans la Terre-Sainte. Il ne s'était pas donné le temps de voir croître et s'épanouir cette frêle plante qui promettait d'être un jour si belle. Avide de batailles et de grands coups d'épée, impatient d'amasser force gloire, il s'en était allé par l'Orient, mêlé à la foule des paladins, faire assaut avec les mécréans de bravoure et d'exploits chevaleresques. Son épouse était bien là, implorant son appui pour elle et pour son enfant; elles allaient passer des jours et des nuits bien solitaires! N'importe! il avait entendu le cri : *Dieu le veut!* il était parti. Depuis on ne l'avait plus revu.

Profondément blessée de l'abandon de son époux, Diane de Lavedan, née baronne de Beaucens, avait repris le nom de ses aïeux. Elle n'avait cru pouvoir mieux se venger qu'en effaçant tout souvenir de lui, tout, jusqu'à son nom. On ne l'appelait plus, à l'époque dont je parle, que la baronne de Beaucens.

Béatrix avait crû en beauté. Chaque année, fée bienfaisante, lui avait apporté sa part de fraîcheur et de grâces; la vingtième, riche comme ses sœurs, était venue parer d'un nouvel éclat sa couronne de jeune fille. Oh! oui, elle était belle! — Tenez, vous avez eu, vous qui lisez ces lignes, de doux rêves dans la vie; vous avez eu de ces rêves qui vous bercent et vous fascinent, et vous charment l'âme, et lui font voir le ciel; de ces rêves où l'on voit flotter pêle-mêle devant soi des fleurs, des vierges, des anges; vous avez, au milieu de ces rêves, vu surgir une blanche vision de femme, reluire et se dessiner une blonde tête de jeune fille, une de ces vierges que le pinceau de Raphaël a suspendues sur la toile; de ces vierges aux yeux bleus,

au regard modeste, à la chevelure brillante, au sourire candide, mélancolique et doux. Vous avez vu une de ces vierges dans vos rêves, n'est-ce pas? Pourquoi vous peindre Béatrix?

Depuis quelque temps la molle insouciance, la gaîté, le fol abandon de l'enfance avaient fui loin d'elle; le limpide azur de son âme s'était tout à coup ridé; plus de ces pensées rieuses et enjouées qui s'épanouissaient comme autant de fleurs brillantes au dedans de ce cœur autrefois si paisible. — Et pourtant rien n'avait changé autour d'elle : sa mère, la fière baronne de Beaucens, l'entourait toujours avec la même sollicitude de ses soins et de son amour; ses compagnes, rangées autour d'elle et comme inclinées devant sa beauté, témoignaient par leur admiration respectueuse que Béatrix était toujours leur reine; son œil était toujours doux et bleu, sa chevelure toujours brillante, son sourire toujours candide et pur; oui, c'était toujours la belle Béatrix! — Et elle souffrait, elle pleurait, elle rêvait!

Mais ne savez-vous pas que lorsqu'une jeune vierge voit apparaître devant elle une de ces figures qui charment, une de ces têtes de paladin qui portent gravées au front courtoisie, bravoure, beauté, grâce, ne savez-vous pas qu'il se passe au cœur de la jeune fille une révolution soudaine, un de ces mystères qui font de son âme une autre âme? Alors longues rêveries, longs pensers, longues heures passées à espérer ou à craindre! Alors cette joie naïve et pure qui reluisait comme un diamant au front de la jeune fille, s'en va, conronne fanée, pour faire place à la triste et soucieuse mélancolie!

II.

Avec ses hautes tours, ses flèches aériennes, ses remparts crénelés, s'élevait comme un guerrier debout sous les armes, le château d'Ourout, demeure des seigneurs d'Antin. Là, dans ces vieux murs féodaux, habitait depuis quelque temps le chevalier qui faisait rêver Béatrix. — C'était le jeune Olivier.

Avouons-le, jamais âme de preux ne s'encadra sur une physionomie plus noble et plus gracieuse; jamais cœur de paladin ne se mira sur un regard plus prestigieux, plus suave, plus aimant. Il fallait le voir, le beau preux, lorsqu'il montait sur son palefroi richement caparaçonné, armé lui-même de pied en cap, la lance au poing, tout cuirassé de fer! Il fallait le voir lorsque, dépouillé de son armure, du casque, des brassards et du haubert, il faisait reluire aux yeux sa noble et mâle figure, son regard doux et plein de feu! Et lorsque ce regard tombait sur un regard de vierge, quand son âme allait chercher une autre âme, oh! alors, il fallait rêver de lui!

Béatrix voyait souvent Olivier!

Vous dirai-je que les sentimens de la vierge étaient vivement partagés par le paladin? Vous sentez bien que lorsqu'on est jeune, à cet âge où les illusions sont toute la vie; lorsque dans ce désert aride et sablonneux du monde on voit surgir devant soi une belle et douce et blanche figure, dont le regard ami se penche vers vous pour vous sourire; lorsqu'à travers ces longues paupières soyeuses on voit briller une âme tendre et déli-

cate comme un beau cygne sous les ondes bleues, on ne se détourne pas alors pour éviter cette vision du ciel; on aime à aller vers elle et à savoir tout ce qu'il y a de bonheur au fond de tout cela.

Olivier savait combien c'est une douce chose que le cœur d'une vierge! Il avait à peine entrevu Béatrix que déjà tout un ciel s'était révélé à lui : le regard de Béatrix avait parlé!

III.

Qu'était-ce que cet Olivier? Voici ce qu'en dit la vieille chronique :

Fleur d'Asie, le soleil de la Palestine l'avait vue éclore et grandir. Né d'un Français et d'une chrétienne de Syrie, le jeune preux, à l'âge de douze ans, avait perdu son père tombé sous le glaive des croyans. Sa mère n'avait pas tardé à le quitter aussi et à le laisser ainsi seul sur la terre, car on est seul quand on est orphelin! — Quand l'âge eut mûri et développé ses forces, Olivier prit rang parmi les Croisés et se fit un grand nom par sa haute bravoure. Il était bientôt devenu l'effroi des Musulmans et l'idole des Chrétiens; et pourtant il n'avait que seize ans! — Mais le vieux Corneille l'a dit :

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Il était grand et glorieux, le jeune preux! — Son nom? — Olivier! — Il n'en avait pas d'autre parmi les Croisés. Pourquoi exhumer celui de son père, lui qui s'en était fait un si beau et si reluisant?

Vaillant parmi les vaillans de l'armée chrétienne, c'est

là qu'il avait rencontré un autre lui-même, don Fernand de Ribeira, jeune comte aragonais. Braves tous les deux, tous les deux doués d'un cœur noble et généreux, ils avaient senti le désir de se rapprocher et de se fondre l'un dans l'autre : car il y a un si grand besoin d'épanchement au fond des belles âmes! Et alors était née cette amitié forte et pure qui unissait les deux héros.

Et depuis, lorsque don Fernand avait voulu rentrer à Saragosse, sa patrie, et revoir les tourelles de son vieux manoir, ami fidèle, Olivier l'avait suivi. Ils avaient quitté ensemble cette terre maudite de Dieu, arrosée de tant de sang perdu pour sa cause, où leur glaive s'était en vain croisé avec le fer des infidèles. Après avoir longtemps chevauché et semé de leurs hauts faits les lieux où ils passaient, les deux chevaliers étaient parvenus au pied des Pyrénées, car don Fernand avait voulu visiter la France avant de rentrer en Espagne. Mais à peine le pont-levis du castel d'Ourout se fut-il abaissé devant eux, que le comte de Ribeira se vit atteint d'une maladie sérieuse : ce qui prolongea le séjour des deux guerriers auprès de la baronne de Beaucens.

IV.

Vingt jours s'étaient écoulés depuis l'arrivée des deux nobles pèlerins. Vingt jours! ils étaient passés comme un songe pour Olivier et Béatrix! — Don Fernand s'était promptement rétabli. Il voulait hâter le moment du départ, car cette profonde sympathie qui unissait l'un à l'autre la vierge et le paladin, n'était plus un mystère pour lui ; il avait vu, lui, qu'au dedans de ces cœurs, en

apparence si paisibles, se remuait un sentiment terrible; il avait vu qu'au fond de ces âmes fermentait sourdement comme dans une fournaise une de ces passions qui ne se dénouent le plus souvent que par des péripéties sanglantes. Il avait voulu prévenir l'incendie : pauvre Fernand! il n'était plus temps! — O vous qui ne savez pas ce que c'est qu'aimer, qui n'avez jamais connu ces rêves du ciel, vous qui n'avez jamais pressé dans votre main une main amie, vous n'avez pas senti le supplice de la séparation, le tourment du départ! vous ne savez pas que ce tourment vaut tous ceux de l'enfer! vous ne savez pas que cette pensée : *Tu vas la quitter!* entre dans l'âme comme un poignard!

Olivier le savait, lui, car il aimait!

Et Béatrix! — ne la voyez-vous pas toute pâle, toute languissante, toute rêveuse, les yeux rouges et humides? Elle a pleuré, la pauvre enfant! car sa mère lui a tout dit; sa mère, haute et fière, et majestueuse et inflexible baronne, aussi roide que les bustes de marbre qui décorent son manoir, sa mère qui avait vu naître cette passion profonde entre sa fille et le chevalier, sans pouvoir l'arrêter, sa mère lui a parlé de la convalescence de Fernand et de l'approche du départ. La crainte de voir sa vieille race se mésallier en mêlant son sang à celui d'un chevalier inconnu, avait fait trembler son cœur de mère et de baronne. Elle n'avait pu dissimuler sa joie, la noble dame! Et elle n'avait pas vu que sa joie avait tué son enfant! — Mais aussi comment voulez-vous qu'une aussi illustre châtelaine dont la généalogie se perdait dans la nuit des temps, dont les armoiries étaient si belles, sous qui la plèbe corvéable se courbait en

tremblant comme devant sa souveraine, comment voulez-vous qu'une aussi haute dame s'abaissât jusqu'à donner sa fille à un obscur guerrier, qui n'avait su que combattre avec courage au champ d'honneur et graver son nom parmi les héros, à un pauvre chevaucheur qui n'avait pour toute armoirie que beauté, vaillance et gloire ? Le parti n'était pas sortable, assurément ! Qu'auraient-ils dit, ces fiers aïeux, toute cette race de barons qui étaient là, debout, dans les salles du castel, sous leurs vieilles armures de bronze et de fer, si Olivier était devenu l'époux de Béatrix ? Cette pensée faisait bondir le cœur de la baronne.

Et sa fille avait osé l'aimer !

Toute chose a sa fin ici-bas ; les tribulations de la baronne touchent à leur terme, les deux hôtes vont partir. Fernand lui a annoncé que dans deux jours ils auront quitté le château d'Ourout. Alors elle a senti tomber cette angoisse amère qui pesait sur elle comme un linceul de plomb ; alors elle a eu hâte d'en instruire sa fille. sa fille chérie, sa gloire et son idole :

— Les chevaliers vont nous quitter, Béatrix !

Béatrix demeurait pensive et muette ; puis une larme tomba sur sa joue brûlante et pâle.

— Pourquoi ce silence, ces soupirs, ces pleurs ?

— Oh ! ma mère, je souffre !...

— J'entends : le départ de messire Olivier vous a mise en grand émoi !

Béatrix ne répondait que par ses sanglots.

— Au reste, vous avez raison, pleurez-le, car vous ne le verrez plus, je l'espère.

Ici l'œil de Béatrix étincela ; il lançait des éclairs. Une



expression extraordinaire anima tous ses traits; sa physionomie prit un caractère imposant et solennel. Elle se leva de toute sa hauteur, puis, d'une voix forte et agitée :

—Je ne le verrai plus! Qui vous l'a dit, madame? Oh! non, j'en suis sûre... On se revoit du moins au ciel!...

Et alors Béatrix fixa sur sa mère un œil ardent! Et cette fille, naguère si frêle, si délicate, si modeste, si craintive, qui tremblait devant un signe de sa mère, cette fille était devenue terrible; elle avait l'air de dicter des ordres à la baronne! — Diane de Beaucens, tout idolâtre qu'elle était de sa fille, n'avait pas su découvrir la route mystérieuse de son cœur. Au lieu de la consoler, elle l'avait tuée par ses questions acerbes et fielleuses; elle avait cru parler en digne baronne et se montrer fidèle au caractère chevaleresque de ses aïeux; elle avait voulu, par ses paroles froides et ironiques, faire rougir Béatrix de son amour. Insensée! Comment éteindre la flamme lorsque le vent d'orage tourbillonne dans les airs?

Dix heures venaient de sonner à l'horloge du château. Les deux dames se séparèrent.

Quelle nuit pour Béatrix!

V.

Deux jours après vint l'heure du départ. L'aube avait lui riante et pure; tout promettait aux voyageurs un beau jour. C'était au mois de mai. Don Fernand attendait depuis long-temps Olivier avec une anxiété secrète : Olivier ne paraissait point. La baronne avait fait appeler Béatrix : Béatrix ne paraissait point. Déjà un sombre pressentiment, une pensée affreuse s'étaient glissés dans

son âme ; la crainte d'un enlèvement s'était présentée à elle, armée de ses pointes de fer. Don Fernand connaissait trop son ami pour aborder un tel soupçon ; il recula avec horreur devant cette pensée. Non, dit-il, Olivier n'est pas coupable! Et pourtant il tremblait ainsi que la baronne. Un malheur terrible était sans doute caché au fond d'un événement si imprévu! Pourquoi Olivier et Béatrix étaient-ils en même temps absens du château à cette heure? Cette pensée était pour Fernand un gouffre dont il n'osait sonder toute la profondeur.

Mais, tandis que l'épouvante régnait au château, où étiez-vous, ô mon héros? — Sans doute vous n'aviez pas voulu vous séparer sans vous dire adieu! Tu n'avais pas voulu t'en aller, Olivier, sans revoir Béatrix, sans serrer sa main dans ta main! Un départ qui n'aurait pas été béni par Béatrix aurait été un fardeau trop lourd pour toi! Oh! non, tu ne pouvais t'éloigner d'elle avant de l'avoir vue, douce et triste, incliner sur toi sa tête d'ange et te dire avec un pénible sourire de ces mots qu'une vierge emprunte au ciel pour consoler un être aimé!

VI.

Oui, la vierge et le paladin n'avaient pu se séparer sans adieux! Ils s'en étaient allés au fond du bosquet qui se déroulait immense derrière le château : là, dans les profondeurs du feuillage, un berceau de verdure protégeait leurs aveux.

— Vous allez partir, Olivier!

— Il le faut bien, puisqu'on ne peut aimer ici sans humilier!

— Quoi!

— Votre mère!

— Oh! ma mère! elle est bien haute et bien rude, elle; elle est bien fière de son nom, de sa puissance! Mais moi!.... vous le savez, Olivier!

Le chevalier pleurait.

— Vous le savez, Olivier!... Et vous allez partir! et moi je ne pourrai vous suivre!... O mon Dieu, pourquoi l'ai-je connu?... Je ne croyais pas que le départ d'un homme faisait tant souffrir!... Que vais-je devenir sans vous?... Vous voyez à vos pieds cette fleur, ce matin brillante, maintenant fanée et couchée à terre: eh bien! Olivier, moi je serai bientôt cette fleur!

— Béatrix!

— Oui, vous allez me quitter, je vais mourir! Je ne serai bientôt plus qu'une fleur fanée! J'ai été bien gaie, bien brillante dans la vie, j'ai porté bien des hochets et des parures, et bientôt ma parure sera un linceul!

— Je ne vous croyais pas si cruelle!

— Oh! c'est ma mère qui est cruelle, et non pas moi! C'est ma mère qui me tue, c'est elle qui a un cœur de marbre, c'est elle qui se met entre nous deux pour nous séparer! C'est ma mère qui est cruelle : elle nous empêche d'être heureux!... Et vous qui vous en allez, n'êtes-vous pas cruel, Olivier?....

— Pauvre insensée, la douleur t'égare. Tu ne sais donc pas que tu es ma vie, toi? que m'arracher à toi, c'est m'arracher à l'existence? Tu ne sais donc pas qu'une passion terrible me travaille et me déchire l'âme comme les morsures d'un serpent, qu'un feu ardent me brûle les veines, et que cette passion, c'est toi qui l'as mise

en moi, ce feu, c'est toi qui l'as allumé dans mon cœur Et pourtant je dois m'en aller, car je ne puis forfaire aux sermens de l'honneur. Mon ami va partir, je dois le suivre. Et d'ailleurs ne venez-vous pas de me le dire vous-même? votre mère....

— Ma mère! je la désarmerai; restez. Je parlerai à ma mère de sa fille, de sa vie, de son bonheur, et elle cèdera; car, tout inflexible qu'elle est, ma mère a pour moi bien de l'amour! Elle cèdera, et nous serons heureux!

— Je ne puis trahir mon ami, je le suivrai.

— Je ne te retiens plus; pars, ingrat! Je croyais t'avoir compris; je m'étais trompée. Va-t'en sous le ciel d'Espagne; va faire luire aux yeux des belles Espagnoles ce visage et ce regard qui savent si bien charmer; va te faire aimer d'elles, et puis tue-les!

— Malheureuse! je te plains et je te pardonne! Écoute: l'honneur et la fidélité due à un ami sont-ils à tes yeux choses si viles qu'il faille les fouler aux pieds pour te plaire?

— Eh bien! allez; mais promettez-moi de revenir!

— Je reviendrai, Béatrix, ou j'aurai cessé de vivre. En attendant, vous direz à votre mère, à la brillante baronne de Beaucens, que moi aussi je suis noble, moi aussi je sors d'une haute et fière tige! Vous lui direz que le nom de mon père ne pâlit pas devant le sien!...

A ces mots, un éclair d'espérance jaillit du regard de Béatrix; sa figure devint toute rayonnante.

Olivier se tut.

— Poursuivez, lui dit-elle.

Le paladin achève.... — Oh! mon Dieu! s'écria Béatrix

d'une voix expirante, et elle tombe évanouie sur le gazon.

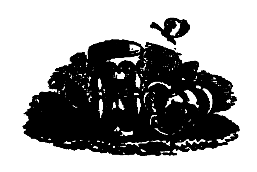
Les gens du château ont accouru ; ils ont vu Béatrix mourante et pâle entre les bras d'Olivier, pâle et mourant comme elle. On les eût pris pour deux de ces statues antiques qui s'élevaient sous le pérystile des temples. La mort avait déjà gravé sur leurs fronts l'empreinte de sa froide immobilité. — Béatrix tourna encore un œil éteint sur le chevalier, puis le referma aussitôt. — C'était son frère!!!...

Olivier de Lavedan était le fruit des amours d'Arthur de Lavedan, baron d'Antin, et d'une chrétienne de Palestine.

Le lendemain, Béatrix n'était plus!

Olivier accompagna don Fernand en Espagne, puis il revint en grande hâte aux Pyrénées. Il se retira non loin de l'abbaye de Saint-Savin, sur un plateau solitaire où il bâtit une chapelle à la vierge. On dit que sa retraite ne fut pas longue : il se hâta d'aller retrouver sa sœur Béatrix au ciel!

A. Fourcade (d'Argelès.)



Poésie.

CONCOURS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SUJET PROPOSÉ. — LA MORT DE SILVAIN BAILLY.

(Prix, une médaille d'or de 1500 fr.)

(Sur trente-six poèmes envoyés au Concours, l'Académie en a distingué quatre qui, dans des degrés différens, lui ont paru dignes de récompense. — L'auteur de la pièce couronnée est M. Émile Bonnechose; celui de la pièce qui a obtenu l'accessit, M. Chevalier, *professeur de rhétorique au collége royal de Versailles*. L'Académie a décerné une mention honorable, sans priorité, aux numéros 14 et 31.

Selon notre prévision, la *Revue de Paris* a publié (dans son n° du 11 août) le poème de M. de Bonnechose; nous y renvoyons nos lecteurs, en publiant à notre tour, comme objet de comparaison, les deux pièces qui ont obtenu l'accessit et la mention honorable sous les numéros 36 et 31. Le numéro 14 ne nous est point parvenu.)

LA MORT

DE SILVAIN BAILLY [1].

« *Non civium ardor prava jubentium*,
« . . . .
» *Mente quatit solidâ*. . . . .

Liberté, des grands cœurs puissante souveraine,
Objet de tant d'amour, objet de tant de haine,

[1] Jean-Silvain Bailly, né le 15 septembre 1736, mort sur l'écha-

Qui depuis trois mille ans divises les humains,
N'es-tu qu'un de ces noms aussi pompeux que vains?
Ou qu'un brillant hochet, dont la vive apparence
Séduit des nations la longue et triste enfance,
Et que d'adroits mortels à leur gré font mouvoir
Pour éblouir le peuple et saisir le pouvoir?
Quand, des siècles passés évoquant la mémoire,
Je parcours les récits de l'inflexible histoire,
Son imposante voix, sa rigide équité
Entretiennent mon doute et ma perplexité.

Dans ses jours les plus beaux, que me présente Athènes?
Miltiade vainqueur expirant dans les chaînes;
Thémistocle, exilé pour prix de ses succès,
Expiant Salamine auprès d'Artaxercès;
Et Socrate, martyr de l'humaine sagesse,
Mourant *pour le vrai Dieu dans la profane Grèce.*
A ces excès, je prends, dans mon cœur révolté,
Le parti des tyrans contre la liberté.

Et si du peuple-roi je relis les annales,
Que de divisions, de discordes fatales!
J'y vois le crime heureux, d'or et d'honneurs gorgé;
Le second Africain par les siens égorgé;
Cicéron, la lumière et l'ornement de Rome,
Dans son pays sauvé, succombant en grand homme;
Tandis qu'en le livrant à ses persécuteurs,
Le lâche Octave arrive au faîte des grandeurs.

faud le 12 novembre, au Champ-de-Mars. Il était des académies des sciences, française et des inscriptions; maire de Paris, président de la séance du Jeu de Paume, le 20 juin 1789, lorsque le roi eut fait défense aux états-généraux de s'assembler.

Comme on le conduisait au supplice, ses membres glacés par le froid et la pluie étaient agités d'un tremblement involontaire; un de ses bourreaux lui dit : « Tu trembles, Bailly! — Oui, je tremble, mais c'est de froid. »

Mais quand, plus près de nous, je cherche des exemples,
Je vois des échafauds, où je dus voir des temples :
Que d'illustres destins, que de nobles travaux,
Sont tombés imparfaits sous le fer des bourreaux!
Toi surtout, toi, Bailly! de quelle ignominie
N'ont-ils pas abreuvé le reste de ta vie!
Des talens, des vertus, trop déplorable sort!
Je ne puis sans frémir me retracer ta mort.

Ce jour, ce jour affreux frappe encor ma pensée,
Où, faible enfant, captif dans la foule pressée,
Je me vis, par un peuple aveuglé de fureur,
Forcé de contempler un spectacle d'horreur.
De ce jour sans soleil la douteuse lumière
D'un long voile de deuil couvrait la ville entière;
Mais ce ciel, attristé par des frimas épais,
Ne peut glacer l'ardeur qui les pousse aux forfaits.
Tous, dès l'aube éveillés par un cri funéraire,
Désertent leur demeure, ou plutôt leur repaire;

Les bruits sourds du réveil, ses confuses rumeurs
S'accroissent par degrés en puissantes clameurs;
Ce sont les roulemens, les éclats du tonnerre;
Sous leur course rapide on sent trembler la terre;
Jamais, vaste cité, tes détours tortueux
Ne vomirent des flots d'un peuple plus hideux.
Ainsi, lorsque élancé de ses bornes profondes,
L'Océan jusqu'au ciel porte en grondant ses ondes,
Et d'un naufrage affreux menace l'univers,
S'élève, en bouillonnant, le noir limon des mers;
De Paris en tumulte ainsi la fange impure
De son livide aspect afflige la nature;
On dirait qu'échappés de l'infernal séjour,
Des monstres inconnus apparaissent au jour.
Pour de tels spectateurs quel spectacle s'apprête?
Un nouvel attentat? une nouvelle fête?

Dans ces temps, si féconds en sublimes trépas,
Le sang, le sang lui seul peut attirer leurs pas.
Mais quel est ce mortel, dont leur impatience
Attend en frémissant l'odieuse présence?
Est-ce un grand criminel, par la France abhorré,
Du pouvoir absolu soutien déshonoré?
Qui, chargé de cordons, d'or et d'ignominie,
Vendit à l'étranger les lois et la patrie?
Non, celui qu'au trépas tu traînes aujourd'hui,
Peuple, c'est un vieillard, ton père et ton appui,
Qui des égales lois, dans leur première enceinte,
Fit entendre au pouvoir la voix terrible et sainte,
Et sur ses droits détruits fondant ta liberté,
Éleva près du trône une autre majesté.
Et la mort, peuple ingrat, voilà donc le partage
Du vengeur de tes droits, des vertus, du courage!
Dans son devoir austère a-t-il jamais failli?
Il en est temps encore: arrête! c'est Bailly.

Mais rien ne les émeut. Cette foule inhumaine
Se forme tout à coup en une double chaîne;
Et de sang altérés, et leur bouche et leur cœur
Des bourreaux trop tardifs accusent la lenteur.
A des clameurs succède un silence effroyable;
Soudain un bruit s'élève, atroce, épouvantable.
Un cri de proche en proche à l'instant a couru,
Cri d'horrible triomphe! et le char[1] a paru.
Vieillard infortuné, partout sur ton passage,
Que d'imprécations! de grincemens de rage!

[1] Dans l'éloge historique de Bailly, Lalande, son contemporain et son collègue à l'Académie, le fait aller en voiture.

Les tableaux historiques de la Révolution française (Paris 1804), adoptent la même circonstance. La gravure le représente dans la fatale charrette. M. Thiers prétend qu'il fit *toute* la route à pied. J'ai choisi la première version.

Non, tu n'es pas ainsi. Vainement s'arme-t-on
Des criminels excès qu'on impute à ton nom;
Les plus sublimes lois, les choses les plus saintes
De vils blasphémateurs ont souffert les atteintes,
Et ta morale, ô Christ, enfin a triomphé
Des bourreaux en étole, et des auto-da-fé.
Souffrir et triompher, doit être aussi ta gloire,
Liberté! tes martyrs cimentent ta victoire.
Hé quoi! tant de flots d'or, et tant de sang humain
Auraient donc, quarante ans, été versés en vain?
Si Guadet et Vergniaud, si Bailly, si tant d'autres,
De cette foi nouvelle intrépides apôtres,
Des vertus ici-bas ont éprouvé le sort,
Imiter leurs travaux, c'est honorer leur mort.

Poursuis, ô liberté, ton immense carrière!
Voici ta loi: jamais ne retourne en arrière!
Tu dois te préparer à de nouveaux combats:
Mais des rois conjurés que peuvent les soldats?
En vain ils règneraient dans nos villes sanglantes,
Sous les remparts détruits, sous les cendres brûlantes,
Tu renaîtrais. Ton bras, armé par la fureur,
Renverserait bientôt un injuste oppresseur.
Mais redoute surtout l'impure calomnie!
Sous les traits les plus faux elle peint ton génie,
Sur de hautes vertus verse ses noirs poisons;
Éclaire ses complots du feu de tes rayons!
L'univers t'est promis, liberté! ta lumière
Doit, comme le soleil, remplir la terre entière;
Astre resplendissant, levé sur les Français,
On peut voiler ton front; t'anéantir, jamais.

L. Chevallier,
Professeur de rhétorique au collége royal de Versailles.

LA MORT

DE

SILVAIN BAILLY.

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solidâ, neque Auster,
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus:
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

HORACE.

C'était un de ces jours d'homicide mémoire,
Où, dans Paris en deuil, un terrible prétoire
Changeait, sans cesse armé pour un forfait nouveau,
L'accusateur en juge, et le juge en bourreau.
Dans la salle où rugit une foule ennemie,
Faisant siéger l'honneur au banc de l'infamie,
Quel homme comparaît? c'est un sage vieillard
Dont l'âme se révèle en son mâle regard,
Un savant qui, paré de l'estime publique,
Ceignit d'un triple éclat son front académique;
Un citoyen qu'un vote, applaudi par l'État,
Proclama de Paris le premier magistrat,

Et qui par conscience, en sainte idolâtrie
Transformant dans son cœur l'amour de la patrie,
Dans ces temps orageux, pur de tous les excès,
En courage, en vertu, resta toujours Français.
Son nom? Silvain Bailly. Liberté, dont l'image,
Encor vierge de sang, obtint son chaste hommage,
Ne te souvient-il plus que, vengeur de tes droits,
Bailly, dans l'assemblée où présidait sa voix,
Tout à coup sur un banc, tribune inattendue,
Debout, les yeux levés et la main étendue,
Sublime, prononça le solennel serment
De fonder à ton culte un vaste monument,
Et, fier de consacrer ta puissance nouvelle,
Marqua le premier jour d'une époque immortelle?
La France avec orgueil se reposant sur lui,
Le respectait alors, et l'accuse aujourd'hui!...
Qu'ai-je dit? ces bourreaux qui tuaient l'innocence,
C'étaient quelques tyrans, ce n'était pas la France;
La véritable France, en ces jours d'attentats,
Combattait, périssait, et n'assassinait pas.

O douleur! mais du moins, ce vieillard magnanime,
Avant de l'égorger, on lui dira son crime.
Son crime! Quand il vit contre la royauté
S'armer au Champ-de-Mars un peuple révolté,
Calme, de la licence il affronta l'orage,
Et, levant l'étendard du civique courage,
A la cause des lois sut donner, en leur nom,
Pour sauveur meurtrier, l'organe du canon.
Son crime! Repoussant l'imposture et la haine,
Honnête homme, il osa témoigner pour sa reine.
Son crime!... Aux volontés ou du peuple ou du roi
Il opposa toujours le rempart de la loi.
Coupable de vertu, devant la tyrannie,
N'est-il pas criminel encor par son génie?
Le génie! ah! faut-il qu'un stupide bourreau

Détruise en lui du ciel l'ouvrage le plus beau!
Envers l'homme doté d'un si grand privilége
Une insulte est blasphème, un meurtre est sacrilége.
L'immoler, c'est briser d'autres jours que les siens,
C'est frapper d'un seul coup tous ses concitoyens,
C'est dessécher la source où la pensée abonde,
C'est de son avenir déshériter le monde.
Eh quoi! ces yeux instruits à lire dans les cieux,
Cette main qui traça tant d'écrits précieux,
Ces lèvres qui s'ouvraient pour épancher sans cesse
Des trésors d'éloquence et des flots de sagesse,
Ce vieux front, du savoir vaste et riche arsenal,
Tout va périr!... La loi du sanglant tribunal
Jette aux grossières mains d'un brutal satellite
Cette tête puissante où le génie habite!

Le crime, jugeant mal ce qu'il voit de trop bas,
Devait punir la gloire.... il ne la comprend pas.
O honte! et ces tyrans, sans que leur front rougisse,
En foulant tous les droits, invoquent la justice,
Sur le seuil des prisons vantent la liberté,
Et devant l'échafaud parlent d'humanité!

O toi qui, saintement parjure à leur déèsse,
Quittas un temple impie où la mort est prêtresse,
Bailly! pour être absous, tu fus trop innocent.
Ne crains donc point l'arrêt qui demande ton sang.
Les méchans seuls ont peur; l'honnête homme, tranquille,
Puise en sa conscience un courage facile.
Spectacle d'héroïsme offert au genre humain,
Ton trépas sera beau comme un trépas romain:
Tel l'homme juste et fort, célébré par Horace,
Tenace dans le bien, montre une calme audace;
En vain rugit le peuple; un Dieu déchaîne en vain
Le tonnerre captif dans son immense main;
Frappé, mais s'appuyant sur sa vertu profonde,

Il assiste, immobile, à la chute du monde.
Que de fois, méditant les siècles révolus,
Ton austère pensée admira Régulus,
Phocion condamné par sa patrie ingrate,
Le poignard de Caton, la coupe de Socrate!
Tant d'autres citoyens, tombés avec fierté
Devant l'autel des lois et de la liberté,
T'offraient leur saint exemple.... Imitateur fidèle,
Meurs comme eux, ou plutôt sois ton propre modèle.
Ta vie est la leçon qui t'enseigna la mort;
De soixante ans d'honneur armé contre le sort,
Sans reproche et sans crainte, à ton heure suprême,
Pour rester toujours grand, reste toujours toi-même.

Jour fatal! jour sinistre! un vent glacé dans l'air
Mugissait, et l'automne anticipait l'hiver.
Le ciel bas, ténébreux, chargé de lourds orages,
Laissant en larges flots s'épancher les nuages,
Semblait, enveloppé d'un long manteau de deuil,
Déjà, comme un ami, pleurer sur un cercueil;
Ou peut-être ce ciel dont la gloire étoilée,
Aux regards du savant énigme dévoilée,
Resplendit tant de fois, pour lui dérouler mieux
Du livre aux lettres d'or les feuillets radieux,
Voulait que le soleil empêchât son supplice,
En refusant au crime une clarté complice.
Mais qu'importe aux tyrans? Pour eux tout ciel est beau,
S'il reste assez de jour pour l'œuvre du bourreau.

Des cachots dont la mort vient seule ouvrir l'enceinte,
Le captif est sorti. Prêt à la lutte sainte,
Il monte sur le char qui, lent à se mouvoir,
Conduit sa proie humaine au sanglant abattoir.
Funeste changement! Paris entier, naguère,
Heureux de le nommer son soutien et son père,
Semait de fleurs sa route, et mille chants d'honneur

L'escortaient en triomphe au temple du Seigneur.
Maintenant, poursuivi par des cris de menace,
Meurtri de fers, il marche à la fatale place,
Où les fronts innocens, martyrs de l'échafaud,
S'ils tombent ici-bas, se relèvent là-haut.
Enfin, de ses tourmens le terme se prépare;
La mort !... Non; tout un peuple, obstinément barbare,
Dans son sang goutte à goutte a soif de se baigner,
Et le frappant sitôt, semblerait l'épargner.
Différant son trépas par un cruel caprice,
La foule au Champ-de-Mars ordonne qu'il périsse
Au lieu même où son bras, terrible aux factieux,
Vainqueur, sauva la loi qui succombait par eux.
L'échafaud que démonte une lenteur perfide,
Se dresse sur le char, et la horde homicide
Derrière l'instrument à la mort destiné,
En hurlant de plaisir, pousse le condamné,
Comme un de ces chrétiens que, dans Rome idolâtre,
On traînait, pour mourir, vers un amphithéâtre.
Car la religion, la chaste liberté,
Couple venu du ciel, par la terre insulté,
Comptèrent tour à tour leurs vertus et leurs crimes,
Leurs bûchers, leurs autels, leurs bourreaux, leurs victimes,
Et, du sang des martyrs fécondant ses rameaux,
Leur arbre aux fruits divins grandit sur des tombeaux.

Bailly ! l'arène s'ouvre à ton courage immense.
La lutte finissait; la lutte recommence.
Tu renais pour souffrir, mais du dernier tourment
Tes vœux n'ont reculé ni pressé le moment;
Tu l'attends impassible, et poursuis d'un pas ferme
La route de douleur dont la mort est le terme.
Cette mort qui tantôt, s'entourant de respect,
Adoucit au vieillard l'horreur de son aspect,
Tantôt dans les combats où la gloire l'appelle,
Prompte comme la foudre, et brillante comme elle,

De coups inattendus immolant les guerriers,
Jette sur leur dépouille un linceul de lauriers,
Cette mort, elle est là, mais hideuse, farouche,
La rage dans les yeux, et l'insulte à la bouche,
Pour adieux les clameurs d'un peuple rugissant,
Pour couche l'échafaud, et pour larmes du sang!
Tant d'hommes rassemblés, dans l'art de la vengeance
Montrent d'un même esprit l'horrible intelligence,
Et du choc des cailloux sifflant de toute part,
Frappent, sans l'agiter, l'intrépide vieillard.
Sa grande âme s'élève où n'atteint pas l'injure.
Du drapeau, secoué sur sa noble figure,
Les replis enflammés, loin d'y marquer l'affront,
D'un radieux bandeau n'ornent-ils pas son front?
Cet échafaud, debout sur un fumier immonde,
Couvert du saint respect de la France et du monde,
N'est-il pas vénéré comme un autel pieux
Où le juste monta pour retourner aux cieux?
Glorieux déshonneur! patience céleste!
Par ses forces trahi, le courage lui reste;
Son cœur inébranlable et ceint d'un triple acier,
Dans un corps en débris demeure tout entier.
En vain les flots glacés de l'humide tempête
Inondent son sein nu, ruissellent sur sa tête;
Ses membres de vieillard en vain ont tressailli;
En vain : Tu trembles donc? — De froid, répond Bailly.

Conscience du droit, instinct dont la puissance
A de beaux dévoûmens enhardit l'innocence,
Tu soutiens le héros qui, d'un stoïque effort,
Subit mille trépas dans une seule mort.
Spectacle où le respect se mêle à l'épouvante!
Le peuple, raffiné dans sa fureur savante,
Joue avec la victime, et savoure à loisir
Dans un meurtre en détail un féroce plaisir.
Las d'attendre toujours que sa vertu fléchisse,

Ce peuple impatient crie enfin : Le supplice!
L'échafaud!... Mais voilons ce théâtre d'horreur
Où le crime assouvit sa dernière fureur ;
Ne montrons qu'un martyr y marchant d'un front calme,
Comme un guerrier vainqueur qui va chercher sa palme.

Ainsi, par sa grandeur terrassant les bourreaux,
S'il vécut comme un sage, il mourut en héros.
Quel supplice, ou plutôt quelle sainte victoire
Sur plus noble victime assembla plus de gloire?
Des soldats, des sujets s'immolent à leurs rois :
Le citoyen fait plus, il périt pour les lois.
Si contre les tyrans nul recours ne lui reste,
A défaut de sa voix, c'est sa mort qui proteste.
Sa tête peut tomber, son honneur est debout ;
Car la force n'est rien, et le droit seul est tout.

O France! du courage! ô pays héroïque!
Ta palme la plus belle est ton laurier civique.
Gloire au citoyen libre, esclave du devoir,
Qui, dans tous ses excès condamne le pouvoir;
Des partis, quels qu'ils soient, méprise la furie,
Et n'a qu'un but : l'honneur! qu'un amour : la patrie!
S'il meurt, son souvenir imprime un vaste essor;
Le héros qui n'est plus fait des héros encor.
Quels hommes, pour braver des lois illégitimes,
Ont montré des vertus plus grandes que les crimes!
C'est d'Anglas saluant la tête de Féraud ;
Lamoignon, que son roi retrouve à l'échafaud ;
Lavoisier, demandant que la mort moins pressée
Lui laisse le loisir d'achever sa pensée ;
Bailly, dont le beau nom, couronné de splendeur,
Survit comme un débris de l'humaine grandeur,
Et lègue à l'innocent que l'injustice opprime
L'exemple d'une mort affreusement sublime.
Bailly parle ; écoutons : « Amis, ne perdez pas

«Les fruits qu'ont enfantés ma vie et mon trépas.
«Au pied de mon tombeau déposez tous le glaive.
«Le courage commence, et la sagesse achève.
«Si d'un immense ouvrage entrepris hardiment
«Le sang de vos aïeux fut le premier ciment,
«De cette liberté que fonda leur exemple,
«A force de vertus consolidez le temple.
«Instruits par le passé, Français! défendez-vous
«Contre le despotisme ou d'un seul ou de tous.
«Sous la table des lois écrasez l'anarchie!
«Que la patrie enfin, de terreur affranchie,
«Contemple tous ses fils, par un même chemin,
«Marchant vers l'avenir en se serrant la main!
«O liberté, du monde étoile tutélaire,
«Au lieu de l'aveugler, que ta splendeur l'éclaire!
«Que les peuples, les rois d'un accord fraternel
«Gravitent constamment vers ton astre éternel;
«Comme, autour du soleil, docile aux lois prescrites,
«Un cortége roulant de pompeux satellites,
«Près d'un centre commun dans l'espace emporté,
«De la sphère des cieux parcourt l'immensité,
«Et jamais n'interrompt sa sublime harmonie,
«Qui, du Dieu créateur proclamant le génie,
«Fait monter à ses pieds jusqu'au divin séjour
«Un hymne universel et de paix et d'amour.»

ANONYME.

Théâtres.

THÉATRE FRANÇAIS.

L'ALIBI.

On joue la comédie chez M. de La Popelinière, La Popelinière, le financier à la face rebondie, à la vaste perruque, au coffre-fort, incessamment empli par les vilains, et flairé par les gentilshommes. La Popelinière, l'époux légitime de la petite Dancourt, est acteur dans la pièce : fait-il le Turcaret?... Je l'aurais cru d'abord; mais, aux plis chagrins de son front, je suppose qu'il pourrait bien jouer George Dandin; car il semble avoir sur le cœur le plomb de Figaro. Voyons : c'est à madame de Tencin qu'il parle, et il ne demande certainement pas à la bonne âme une culotte de velours pour Poinsinet sa femme, si j'ai bien entendu, sa femme.... Fi, M. de La Popelinière, les vilains soupçons! Madame de Tencin le relance comme il faut, et le renvoie bien chapitré achever son rôle. Maintenant qu'elle reste seule avec la petite Dancourt, elle glisse deux mots d'avertissement, en forme de morale; comme on pense bien, celle-ci jette les hauts cris : abominable calomnie! Puis, fureur et trépignemens, dont madame de Tencin doute si bien, qu'elle se cache derrière un fauteuil en feignant d'aller à sa réplique. En effet, à peine la vertueuse madame La Popelinière se croit-elle seule, que trois coups frappés dans sa main font paraître Richelieu par la plaque de la cheminée. Ils s'en donnent à cœur-joie sur le compte de la moraliste,

jusqu'à l'arrivée de l'époux; l'époux emmène madame, pour laisser au maréchal-ramoneur un de ces quiproquo neufs et piquans qu'on admire dans mille pièces d'autrefois, sans mentionner celles d'aujourd'hui, *Sophie Arnould, la Camargo*; et il revient immédiatement avec un sien ami Ballot, procureur au Châtelet, lequel, vrai comme j'ai l'honneur de vous le dire, n'entre que pour se noircir le nez à la cheminée.

Ceci est le premier acte; le reste coule de source. Vaucanson est mandé par le traitant aux aguets de quelque mystère, scellé dans les murs de son hôtel. Or, Vaucanson, le grand mécanicien, Vaucanson le père de ce fameux canard qui mangeait et digérait, Vaucanson le fabricateur d'automates jouant et gagnant aux échecs, Vaucanson va sans doute poser le doigt sur ce mystère mécanique?... Mais, hélas! mécanique lui-même, et marié, le pauvre membre de l'Académie des sciences ne peut rien découvrir; et, prodigieux effet du hasard! c'est sa canne, sa canne qu'il s'amuse à brandir à reculons jusque dans la cheminée; oui, sa canne qui découvre tout. Doutez après de l'influence du hasard sur les grandes découvertes! On s'élance comme par une brèche; financier, procureur, académicien, commissaire, guet, tout fond chez le vainqueur de Port-Mahon: on n'y trouve que le bonnet de maline de madame Ballot, qui sert, à la face du maréchal de Saxe son amant, à prouver l'alibi de madame de La Popelinière. Toutefois, non convaincu, le traitant lui achète une séparation trente mille livres de rente.

Après avoir vu cette pièce, je voulais être sévère, je ne me suis senti qu'attristé. Voilà donc la comédie telle que le XIXe siècle nous l'a faite.... Divin Molière, on sent ses genoux fléchir d'idolâtrie à ton souvenir! Et, songer que depuis Molière notre pauvre comédie n'a fait que dégénérer!... Voyez que de transformations! Appuyée quelque temps sur les Crispins de Regnard, elle devient boiteuse avec Destouches; Piron la rend bel esprit, Gresset raisonneuse, Lachaussée bâtarde, Marivaux précieuse ridicule. Un jour, au bras de Beaumarchais, elle revêt basquine et mantille, et.

piquante espagnole, enchante le vieux XVIIIe siècle aux sons de sa guitare de Séville; mais ce jour est vite écoulé : accourent, pour la dépouiller impitoyablement, Colin d'Harleville, Andrieux, Picard ; et voilà qu'elle reprend sa froide et maigre idéalité avec Colin, qu'on l'entend balbutier l'épigramme avec Andrieux, qu'elle jette dans le vestiaire toutes ses nippes de grand-mère pour se faire la fraîche et joyeuse grisette de Picard. M. Alexandre Duval nous l'avait encore présentée en bourgeoise du Marais, Casimir Delavigne sous le schall de madame Gay; il ne lui restait plus qu'à grimacer le rire de Trivelin sous le bonnet de madame Ballot. M. de Longpré se charge de ce dernier soin, et les successeurs de Molé, les émules de Préville battent des mains ! Pourtant c'est une profanation, ou une mystification. Je croirais assez à l'une, si je n'étais sûr de l'autre. Il n'est pas possible que les Monrose, les Périer, les Samson, les Grandville, hommes d'esprit et de goût, aient sommeillé au comité; ils ont voulu nous prouver sans doute que la comédie était morte en France. *L'Alibi* est une preuve sans réplique, non moins que ces étranges reprises dont on murmure depuis quelques jours : je ne dirai rien des ouvrages, ils furent jugés par nos pères; mais ils étaient le public *d'alors*, et nous sommes le public *d'à-présent*. Est-il bien prudent de venir effacer, au froissement d'idées qui ne sont plus les leurs, ces jetons d'académie, ces cachets d'immortalité?... M. Jouslin de Lasalle déploie une activité extraordinaire; mais, en arrosant, pour l'irriter, le feu des jeunes auteurs d'eau bénite de coulisse, et en s'aveuglant dans la poussière de ses froides catacombes, ne risque-t-il pas de ressembler un peu au danseur de Larrive, qui pirouettait deux heures avec la même vivacité, et ne sortait pas de sa place? Aux acteurs seuls mes éloges sans restriction : Périer joue parfaitement, Monrose comme d'habitude, mesdames Mante et Brocard avec une aisance et un tact qu'on ne trouve qu'à la Comédie-Française.

VAUDEVILLE.

Il n'y a pas trop loin de la rue Richelieu à la rue de Chartres, du théâtre ordinaire du roi au théâtre de la nation : tragédie et vaudeville se donnent presque la main, le rire touche aux larmes, et moi, n'en déplaise à madame Valmore, je tiens pour le rire; le public pense apparemment comme moi, car il encombre tous les soirs le Vaudeville. Il est juste de dire que M. Bouffé ne le laisse pas respirer un instant : c'est *un Roman nouveau*, c'est *Jean de Vert*, ce sont les *Femmes d'emprunt*, pièce sur pièce, Lepeintre et Arnal. Le digne Delaunay abhorre les romans, comme Chérubini les orgues de Barbarie; les romans pèsent sur sa vie comme une idée mortelle, comme un cauchemar : oh! par pitié, n'en lisez pas, n'en parlez pas devant lui! Le pauvre Duplessis a de bonnes raisons pour cela; Cécile, sa fille aînée, grande liseuse de romans, a fait le sien un beau matin; et, trop asphyxiée dans l'atmosphère du comptoir, s'en est allée de par le monde chercher un dénoûment. De là, les rages du digne M. Delaunay, sa bruyante furie en saisissant l'un de ces livres infâmes dans les mains de la fille qui lui reste : d'abord il veut le lacérer, puis le submerger, l'incendier; bref, pour en faire une leçon de morale, il le lit, et retrouve avec la plus vive émotion l'aventure de sa fille. Cécile, cachée dans la maison avec l'auteur du roman, son époux, profite de son attendrissement, tombe à ses pieds, et Duplessis pardonne en sanglottant. Cette pièce mérite son succès; elle est de MM. Duvert et Desvergers, divinement secondés par Lepeintre. — Après le roman, la féerie : ici je me trouve fort embarrassé; les auteurs se sont moqués du public; je crains de paraître imiter les auteurs, car ce que j'ai à dire est incroyable. Figurez-vous *une belle princesse au minois charmant*, qu'un *beau page* voudrait bien épouser, *s'il était possible*. Au damoisel, la fée Boby a donné un gant et une serviette. Le damoisel fait fi de la serviette et

du gant. Un garde-chasse et un cuisinier les ramassent : l'un, avec la serviette, produit en un clin-d'œil de superbes festins; or, ce roi, très gourmand, promet sa fille au cuisinier en échange d'un plat de beignets d'ananas à la glace; mais le beau damoisel, en s'improvisant le Figaro du roi, vole la serviette au cuisinier, et, par une ruse de même force, dérobe le gant au garde-chasse, puis s'unit à sa *belle princesse au minois charmant*. Toute cette niaiserie s'est trouvée entremêlée des rébus les plus insipides, des pointes les plus plates, des sifflets les plus outrageans que de ma vie j'aie entendus : c'est aussi plus que de l'effronterie, c'est un cynisme littéraire révoltant que d'avouer métier semblable; mieux vaudrait, je crois, ramasser les chiffons de la rue. Mais d'aucuns auteurs semblent regarder le public en pitié; ils écrivent en déshabillé, en pantouffles, en bonnet de coton. M. Scribe! on avait déjà haussé les épaules à *la Prison d'Édimbourg*; votre libretto d'*Ali-Baba* faisait peine à voir, et j'ai mal au cœur de *Jean de Vert*. Voici votre troisième chef-d'œuvre en un mois! Il est heureux pour vous de n'avoir pas vécu sous cet excellent Caligula, le bon sens eût été vengé. Au reste, MM. Mélesville et Carmouche partagent avec M. Scribe la responsabilité de ce misérable avortement. Or, respirons vite avec MM. Desvergers et Varin; eux, du moins, forcent le rire, et ce n'est pas un rire de pitié : voyez plutôt *les Femmes d'emprunt*. Un de ces jeunes littérateurs éclos en plein vent, sous les maronniers du Palais-Royal, ou dans le passage des Panoramas, que vous trouveriez toujours à l'affût de l'art chez Lemoine, chez Véron, à Tivoli, s'évertue à grand'peine, lui, pour trouver une femme. Il lui faut une femme et quatre enfans : ne savez-vous pas que M. Touchard, paisible citoyen de Lons-le-Saulnier, son protecteur (il ne sait comment), M. Touchard, qui, du fond de sa retraite, avait généreusement fêté son prétendu mariage et quatre baptêmes imaginaires, est tout fraîchement débarqué, impatient d'embrasser cette femme, de bénir ces quatre bambins! Pauvre

— Sous le rapport du plan et de l'exécution, *la Chambre ardente* vaut mieux que *les Deux Roses*; quant au style, quant aux situations, elle reste bien loin de la pièce de l'Ambigu : la seule moitié du quatrième acte de MM. Maillan et Alboize efface, pour le dramatique, tout ce qu'ont jamais fait MM. Bayard et Mélesville.

Mademoiselle George me semblerait bien belle, si elle n'était pas tant à l'étroit dans son rôle; mais, à défaut d'une marquise de Brinvilliers, nous retrouvons en elle Marguerite de Bourgogne. Puis, quelle gloire pour la grande actrice, de se voir côte à côte avec Serres, le type de ce public des boulevards en veste, aux bras nus, aux rauques exclamations; avec Serres, l'homme du sarcasme boueux, le comique du sucre d'orge!

AMBIGU-COMIQUE.

LES DEUX ROSES.

La fameuse querelle de Lancastre et d'York! — Les trois fils du duc Richard devisent, dans le palais du roi Henri, de la haine implacable des deux familles; ils complottent en même temps, avec le vaillant Warwick, la ruine des Lancastre. La reine Marguerite les surprend; elle va faire tomber leurs têtes; mais son faible époux arrête la hache, et convient de sa renonciation au trône. C'est alors qu'on vient annoncer la révolte des comtés en faveur d'York; la reine, furieuse, ordonne la mort du duc, qu'elle tient dans les fers; cette vengeance exaspère les partisans de la rose blanche; ils délivrent les trois princes, forcent le palais, et traînent Henri VI et le prince de Galles à la Tour. Là, Glocester se prépare à venger son père; il soudoie deux assassins; Marguerite les achète : une fenêtre s'ouvre, et les captifs sont libres. Cependant on proclame Édouard roi d'Angleterre; mais Édouard a épousé secrètement lady Grey : or, Warwick, furieux de se voir ainsi joué (car il était

allé en France demander la princesse Bonne), après avoir couvert le souverain d'outrages et de mépris, se range sous les drapeaux de Lancastre. Un voleur de grand chemin, son ambassadeur, arrive bientôt au palais; il traite avec Édouard d'égal à égal; puis le roi s'endort à la veille de la bataille; il fait un rêve affreux : son frère Richard lui apparaît couvert d'un long suaire au milieu des tombes funèbres de Westminster, et, parmi d'autres cercueils, lui montre le sien, puis un trône flamboyant où s'assied Richard III. Le lendemain le combat se livre, les troupes de Marguerite sont battues; Warwick, blessé à mort, laisse sur ses lèvres glacées le secret de la victoire; les fils d'York célèbrent la leur par une orgie, et pour la couronner, Richard poignarde le prince de Galles.

Les trois premiers actes de ce drame à fracas, imité du *Henri VI* de Shakespeare, s'encadrent à merveille; mais les deux suivans, sauf un songe de l'effet le plus lugubre, leur sont malheureusement inférieurs. Le rôle du roi est manqué, celui du voleur tout-à-fait déraisonnable. *Francisque râle trop;* mademoiselle Verneuil, avec sa voix douce et touchante, rend mal la *louve d'Anjou;* Montigny seul, peut-être, dans son rôle de Warwick, approche de la vérité. En somme, cette pièce, qu'on a vivement applaudie, excitera long-temps la curiosité; nous en félicitons les auteurs, MM. Maillan et Alboise, et surtout M. de Cès Caupenne, qui vendra cher ses *Deux Roses.*

VARIÉTÉS.

Le Vaudeville tourne à la naumachie : gare à M. Vigier, aux eaux de Saint-Cloud, aux eaux de Versailles! Quelqu'un de ces jours on transportera les tritons du grand roi sur la scène de Franconi, et, par le Neptune en perruque de Louis XIV, nous verrons un instant peut-être submerger la redingote grise du petit Caporal. — En attendant cette grande représentation nautique, contentons-nous des petits

bains qu'on nous offre presque à prix de domicile à la salle d'Odry. Le voyez-vous aujourd'hui, votre Odry? Important inspecteur des contributions indirectes, il soupire, il soupire comme un cerf du buisson Richard après sa biche fugitive; il brame d'amour, ou plutôt (comme il le dit lui-même avec tant de sentiment) il a faim de plaisirs et soif des appas de sa femme; ce qui le suppose tout au moins marié : oui, sans doute, M. Gago est marié; il cumule cette dernière sinécure avec l'inspection des contributions et le grade de sergent de la garde nationale, lequel grade est plus positif que son emploi d'époux; car, depuis huit jours, monsieur l'inspecteur-sergent s'efforce en vain de fixer son errante dame dans la chambre nuptiale, un malin génie semble se complaire à tourmenter ce bon M. Gago. Tantôt ce sont les devoirs de sa place, tantôt un voyage de la belle, qui reculent le doux instant; enfin elle arrive: cette fois, plus d'obstacle.... Un ordre du maire appelle le sergent au poste; on veut saisir un conspirateur : ce conspirateur, M. Gago croit l'avoir deviné dans la personne d'un jeune collégien, compagnon de voyage de sa femme; et, figurez-vous sa surprise en le découvrant près du bain de sa chaste moitié, en apprenant qu'il ne conspire que pour elle, bref en le voyant remonter avec elle dans la diligence de Beauvais.

PALAIS-ROYAL.

Un Bon Enfant! C'est, d'après Paul de Kock (le romancier du peuple), un homme marié qui laisse sa femme pour courir les cafés avec son ami Montgérand, qui veut se battre en duel à cause de Montgérand, qu'on voit s'installer niaisement à la campagne, à la veille d'une fin de mois, avec Montgérand, se ruiner avec Montgérand, promener la Thémire de Montgérand, jouer du violon aux noces de Montgérand, et risquer enfin de se faire tuer par Montgérand. Que ce type soit vrai, j'en doute; ce dont on ne doutera pas, c'est que M. Cogniart ait brodé sur ce canevas une

comédie-vaudeville amusante pendant trois actes. La pièce offre plusieurs traits heureux et un rôle posé avec esprit, M. Tigré, l'ex-fourreur de la famille impériale, *qui est exempt de préjugés.*

Tout Paris se souvient peut-être encore de mademoiselle Bégrand, la chaste Suzanne de la Porte Saint-Martin, qui était, elle, exempte de pudeur. On vient de nous en donner une contre-épreuve au Palais-Royal : seulement, cette fois, au lieu de baigneuses nous avons des baigneurs. M. Cathoy et son collègue, vénérables adjoints, adorent tous deux Suzanne; pour la contempler sans voiles jaloux, ils font le guet auprès de la fontaine des Aulnais, qui va rafraîchir les charmes de toutes les fillettes du hameau, comme aurait dit M. Étienne. Lorsque, effrayées par un léger bruit, les baigneuses s'échappent, et les magistrats séducteurs, forcés de prendre momentanément leur place, se voient, afin de paraître décemment aux yeux de leurs administrés, dans la cruelle nécessité de céder la belle Suzanne à son amant Palampin, le garde-champêtre.

La décence n'est pas trop blessée dans ce croquis un peu graveleux pourtant; on en fait d'ailleurs si bon marché aujourd'hui, qu'il y aurait véritable pruderie à rougir pour nos sœurs. Je ne blâmerai donc pas M. Vanderburk d'avoir si vite oublié les chastes leçons de morale qu'il donna longtemps aux jeunes habitués de M. Comte; mais ce qu'une critique sérieuse et large ne peut pardonner, ce sont ces misérables personnalités politiques ; c'est de mendier quelques pauvres applaudissemens, en lançant au public de la scène, en livrant au ridicule un nom inviolable de citoyen, parce qu'il est administrateur.

GAITÉ.

A la Gaîté, je trouve *le Fils naturel.* Rassurez-vous, ce n'est pas celui de Diderot : les planches de M. Marty sont trop minces pour soutenir les grandes idées du directeur

de l'Encyclopédie. Notre *Fils naturel* ne ressemble pas plus au sien qu'au sombre Antony : c'est un jeune homme qui, de même que l'enfant de Robertson dans la prison d'Édimbourg, tue son père sans le connaître. L'auteur, M. Lesguillon, applaudi déjà au théâtre du Panthéon, l'a été et le sera sûrement plus encore à la Gaîté.

En dirai-je autant de MM. Riquier et Jacques Arago, auteurs d'*André Chénier*? André Chénier! Nous nous sommes tous assis avec délices sur la poétique ottomane de Stello : le vieux docteur noir, avec son cœur desséché, sa canne à pomme d'or et son prisme aux mille facettes chatoyantes et dorées, où tourbillonnaient, comme les atômes vermeils de midi, des légions de diables bleus, nous a tous émus, tous éblouis en nous jetant au front cette journée de la révolution comme un lambeau du bonnet rouge. Comment, après avoir ouï le docteur noir, MM. Riquier et Jacques Arago nous ont-ils conté le mélodrame que voici? André déclame dans son cabinet contre les barbouilleurs de lois : Talma vient demander des inspirations à l'auteur de *Timoléon*, qu'on va jouer le lendemain; or, il déclame avec André, et sort tout inspiré. Marie-Joseph arrive de la Convention et déclame à son tour un peu avec son frère, dont il vient de demander la grâce à Robespierre. Entre Fouquier-Tinville, qui déclame comme eux et leur déclare qu'en échange de son pardon, Robespierre veut une brochure d'André, un vote de Marie-Joseph; on le chasse en déclamant; en déclamant paraît la mère des deux frères et la fiancée d'André; puis un ami, déclamateur aussi, venu tout exprès pour apprendre à la jeune Camille le suicide de son père, et au public la fin du premier acte.

Au second, Talma déclame encore : cette fois, il imite Molière, c'est avec le vieux domestique, type d'imbécile, posé là pour l'admiration bruyante des terribles *boys* de la Gaîté. Marie-Joseph tombe dans ses bras : il reçoit modestement la couronne triomphale, et tous deux s'en vont chercher André à son journal : la mère les suit; la tendre

Camille est restée seule. Fouquier survient avec le projet de la consoler; mais son amant tombe au milieu de leur entretien, éclate comme la *foudre*, chasse Fouquier, puis s'amuse à déclamer, en famille, juste le temps qu'il faut à l'implacable accusateur public pour le faire arrêter. — Au troisième acte, Chénier est en prison : il est condamné à mort; il donne son portrait à sa mère en échange de poison : avec ce poison il tue sa fiancée; ensuite il lit les inscriptions du cachot, fait des vers, embrasse Roucher, et part porter sa tête sur l'échafaud et sa lyre aux cieux.

André Chénier est assurément l'un des épisodes les plus faibles de la révolution; mais, comme ces simples pierres de la vieille Égypte devenues pyramides sur les étroites places de notre France moderne, ses moindres souvenirs, coulés en bronze, forment un bloc trop colossal pour que de petites mains le remuent, trop ardent encore pour qu'elles ne s'y brûlent pas. Alfred de Vigny seul aurait eu le bras assez fort. A lui le génie, à mes auteurs cette tranquille médiocrité d'honnête homme qui a lu, qui sait écrire comme tout le monde, mais qui ne sait pas sentir. Aussi ce mélodrame d'*André Chénier* n'est qu'un froid essai de rhétorique; pas l'ombre d'intrigue, d'intérêt, de drame : des scènes cousues à des scènes, un coup d'archet pour les lier, un rideau pour les briser en actes, voilà toute la pièce! Et cependant MM. Riquier et Jacques Arago auraient dû le comprendre : «Il y avait là-dedans quelque chose.»

LAFON (de Montauban.)

Revue.

Child-Harold, traduit par *Ragon.* — *Essai sur l'Homme*, par *Édouard Alletz.* — *Souvenirs d'Orient*, par *Henri Cornille.* — *Amour et Foi*, par *Édouard Turquety.*

CHILD-HAROLD. Traduction en vers, par M. Ragon.

S'il y a au monde un poète difficile à traduire, c'est Byron; Byron appartient à la famille des Racine, des Lamartine et des Virgile, chez lesquels la forme est presque tout, et qui, se soutenant plutôt par la richesse du coloris que par la vigueur des pensées, courent grand risque, en passant dans une langue étrangère, de perdre la grâce de leur allure et l'originalité de leur cachet. C'est donc avec une sorte de défiance que nous avons ouvert cette traduction de *Child-Harold.* Déjà un essai bien faible avait été tenté, il y a quelques années, et le revers du premier traducteur nous inspirait quelques préventions contre le second; mais la lecture nous a complétement fait changer d'opinion. M. Ragon, qui déjà, dans sa traduction des épîtres d'Horace, avait reproduit avec tant de bonheur le délicieux laisser-aller du poète de Tibur, a su cette fois élever la poésie pour traduire *Child-Harold*, comme il avait su

l'assouplir pour rendre Horace. Une traduction est un portrait, et dans un portrait, le comble de l'art c'est d'arriver à la reproduction de la ressemblance morale, mille fois plus caractéristique que la ressemblance matérielle. Eh bien! M. Ragon a merveilleusement saisi cette ressemblance morale dans sa traduction de Byron; c'est bien là la physionomie, la couleur, l'aspect poétique du *Child-Harold*. Un des grands mérites de Byron, c'est la variété de tons; et M. Ragon a su être tour à tour concis ou abondant, imagé ou nerveux comme son modèle : sans doute, il y a loin encore de cette traduction à la richesse de couleurs de l'original; mais c'est du moins une copie assez fidèle pour rendre ce beau poème à ceux qui ne savent pas l'anglais, et le rappeler avec plaisir à ceux qui le connaissent.

Je terminerai et justifierai cet article en citant quelques vers de cette traduction remarquable. C'est le chant d'adieu de Child-Harold.

Patrie, adieu! ta blanche rive
A l'horizon s'évanouit;
J'entends la mouette plaintive;
Le vent siffle, le flot bruit.
Soleil, qui vas au sein de l'onde
De tes rayons plonger le feu,
Dans ta fuite, ô flambeau du monde!
Nous te suivrons. Patrie, adieu!

Bientôt ce soleil sur la terre
Viendra rallumer son fanal:
Mais je reverrai la lumière
Sans revoir mon pays natal.
J'ai quitté mon manoir antique;
Dans ses foyers règne le deuil;
La ronce envahit le portique,
Et mes chiens hurlent sur le seuil.

Viens, approche, mon jeune page:
Pourquoi pleurer, pourquoi gémir?

Des flots grondans crains-tu la rage,
Ou le vent te fait-il frémir?
Sèche tes pleurs, prends confiance;
Enfant, notre navire est bon,
Et sa voile agile devance
Le vol du plus léger faucon.

— Je ne sens pas crainte pareille;
Je brave la mer et les vents:
Mais, monseigneur, est-ce merveille
Si j'ai des pleurs pour mes parens?
Loin d'une mère que j'adore,
Loin d'un père, sur ce vaisseau
Quels amis me restent encore?
Rien que vous, et celui d'en-haut.

Étouffant sa douleur, mon père
Me bénit, sans beaucoup pleurer.
Mais, jusqu'à mon retour, ma mère,
Le jour, la nuit, va soupirer.
— Assez, assez, mon jeune page;
Il sied bien de pleurer ainsi:
Si j'étais pur comme à ton âge,
Hélas! je pleurerais aussi.

Et toi, mon écuyer fidèle,
De ton front d'où vient la pâleur?
Crains-tu le flot qui s'amoncèle?
Du Français crains-tu la fureur?
— Non, rien de tel ne m'épouvante,
Monseigneur, non; j'ai trop de cœur;
Mais je laisse une épouse absente,
Et c'est pour elle que j'ai peur.

Aux bords du lac, dans ma chaumière,
Je l'abandonne avec ses fils.
Quand ils demanderont leur père,
Que répondra-t-elle à leurs cris?
— Assez, mon brave; on peut répandre
Des pleurs pour un soin si touchant;

Mais moi, plus frivole et moins tendre,
Je veux m'exiler en riant.

D'une épouse ou d'une maîtresse
Lorsque nous plaignons les douleurs,
D'un autre amour la prompte ivresse
Tarit la source de leurs pleurs.
Plaisir passé, peine présente,
N'est pas ce qui me fait souffrir;
Mais ne rien laisser que l'on sente
Digne d'un regret, d'un soupir!

Tandis que sur la mer immense
J'erre loin des hommes, pourquoi
Pleurer ceux dont l'indifférence
N'aura point de larmes pour moi?
Mon chien d'abord gémit peut-être;
Mais un autre nourrit sa faim,
Et, si je tarde à reparaître,
Quand je reviens, il mord ma main.

Léger navire, au gré d'Éole,
De l'univers faisons le tour;
De plage en plage vole, vole,
Hors à celle où j'ai vu le jour.
Salut! brillant azur des ondes,
Où se répète le ciel bleu;
Salut! rochers, grottes profondes;
Salut! déserts. Patrie, adieu!

ERNEST LEGOUVÉ.

ESSAI SUR L'HOMME, OU ACCORD DE LA PHILOSOPHIE ET DE LA RELIGION; par Édouard Alletz. (2e édition. 2 vol. in-8o. Prix : 12 fr.) Chez Adrien Leclerc et Vimont.

Le philosophe Hégel définit la philosophie : *l'idée pensant en elle-même;* ce qui signifie, en style bourgeois, que la

pensée du philosophe fait l'office de juge et d'accusé tout à la fois.

« Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
« Je trouve deux hommes en moi, »

disait Racine, en vers plus chrétiens que poétiques. « Je ne connais que trop bien ces deux ennemis, » s'écria Louis XIV, après avoir lu l'ode chrétienne. Tout le monde, en effet, s'interroge, se juge, se blâme et surtout s'approuve soi-même : preuve que chacun fait de la philosophie sans le savoir. Les gens du métier savent qu'ils en font; voilà toute la différence que Kant aurait exprimée par ces mots : le vulgaire est dans le point de vue *spontané*, et le philosophe dans le point de vue *réflexif*. Ce langage devient une science. O pouvoir des mots! « Langue, que je vous remercie! » pourrait dire le philosophe à son vocabulaire, comme le courtisan à son habit.

Cependant, il y a une science de l'homme, et la raison en est que l'homme existe. Le bien connaître, c'est savoir ce qui le fait désirer, jouir, s'affliger de n'être pas riche quand il meurt de faim, et se désoler lorsqu'il est riche, de périr d'ennui; ce qui le pousse à se tuer d'excès de chagrin ou de bonheur, à courir le monde pour se déloger de soi; à vouloir qu'on célèbre son nom, quand son être ne sera plus que ce peu de lettres qui entrent dans le mot de Pierre ou de Paul; et à ruiner la santé de son fragile corps, qui est un emprunt sur la poussière, afin de découvrir au juste la quantité de vin qu'Alexandre a dû boire pour s'enivrer à en mourir.

Cette recherche des ressorts cachés qui font mouvoir une si curieuse, si vaine et si remuante machine comme est l'homme, offre d'autant plus d'intérêt que l'Orient et l'Occident sont moins éloignés l'un de l'autre que nous le sommes de nous-mêmes. Bénissons donc ceux qui, après s'être étudiés pour se connaître, viennent nous enseigner qui nous sommes.

Avant de parvenir à savoir tant de choses sur l'homme, il faut l'avoir bien examiné, retourné, fouillé, vidé, comme parlerait Montaigne. Le vrai philosophe doit courir dans notre masure de la cave au grenier, explorer tous les coins et recoins, ouvrir les cachettes, visiter les tiroirs, en tirer les perles fausses, fureter jusque dans le dernier grain de poussière, et pouvoir nous présenter un état de lieux, sous le nom de *Traité de Psychologie*. La grande difficulté de sa besogne est de trouver le mur de séparation qui existe dans l'édifice entre deux corps de logis qui semblent se confondre, l'un habité par l'âme, l'autre par la matière. C'est ce malheureux mur mitoyen qui fait le désespoir des philosophes : ils le cherchent à tâtons par une nuit épaisse, les uns le mettant en-deçà, les autres le plaçant au-delà. Il fut un temps où il suffisait de l'avoir établi un peu trop d'un certain côté pour être envoyé là où le philosophe imprudent devait cesser, sinon de penser, du moins d'écrire.

En effet, voilà un homme d'un esprit éminent qui fait un faux pas dans la rue, par un temps de verglas, et qui s'ouvre une blessure au cerveau. C'en est fait; sa raison s'évanouit; adieu l'éclat vif et enchanteur de cette intelligence délicate, objet de notre admiration : Charenton se referme sur un imbécile de plus. Cette catastrophe donne à réfléchir : le matérialiste s'en réjouit comme d'une preuve de son système, noircit sa plume jusqu'à ses doigts, et trace ces mots : *le cerveau est l'organe digestif de la pensée.* D'un autre côté, Platon demande si l'on a vu de quelle couleur est la justice, si on l'a touchée, mesurée; et, se prenant à sourire d'un sourire céleste, ajoute : La partie de nous-mêmes qui conçoit le vrai et le juste ne peut se faner comme une couleur, se diviser comme un corps, se composer des grains de poussière dont le vent s'amuse. Vous demanderez quel est le moyen d'accorder ces deux opinions; écoutez ceci : les sens sont les outils de l'âme; s'ils se rouillent ou se brisent, l'ouvrier croise les bras, et se met à dormir : plus d'ouvrage, paresse complète, à ce

point que l'âme est comme si elle n'était pas. Mais, d'honneur, messieurs les matérialistes, vous ne croyez pas que le marteau se meut tout seul pour frapper l'enclume. Eh bien! quand l'esprit ne forge plus d'idées, c'est qu'il manque de feu ou de soufflet. Son inaction ne prouve donc rien contre son immatérialité.

C'est cette réponse que M. Édouard Alletz a développée dans son bel ouvrage, avec une profonde sagacité; il restitue à l'âme humaine ses titres de noblesse: c'est là le mérite attaché aux conclusions de son livre. Quant à l'exécution de ce noble dessein, elle brille dans l'*Essai sur l'Homme*, par la décomposition des objets de l'activité humaine. C'est merveille de voir l'auteur ramener la vie à une formule rigoureuse, comme celle que renferment les traités de chimie: tant d'azote, d'oxygène, de silicium, de carbone, etc., dit M. Thénard; tant d'amour, de puissance, de vérité, de justice, d'immortalité, dit M. Édouard Alletz. Il trouve les élémens simples de chaque sentiment; c'est la langue de la découverte des hiéroglyphes de l'âme. M. Édouard Alletz a fait faire un grand pas à la psychologie, nous ne craignons pas de le dire; et le temps viendra où cette vérité sera reconnue pour sa gloire.

Parlons brièvement des fins diverses qu'il assigne à notre âme, et nous arriverons sur ses pas à la morale, second objet de la science philosophique.

L'homme aime à aimer, nous enseigne M. Édouard Alletz. Tout le monde sera de cette opinion. Piron avait exprimé déjà la même pensée dans la *Métromanie*:

De l'amour seulement nous sommes amoureux.

De plus, l'homme veut être actif, puissant, savant, immortel. Accordé. Est-ce là tout ce qu'il désire? Ne veut-il pas aussi pratiquer le bien, accomplir les lois de la justice, être enfin un parfait honnête homme? Oui, certainement il le veut, et ce désir-là devient le fondement de la morale.

Mais voici venir le nuage gros des tempêtes philosophiques. L'encre va pleuvoir. Arrivent les partisans de Zénon : la douleur les saisit ; ils la nient au lieu de la guérir ; de la goutte qui leur tord les membres, ils font fi. D'après leur dire, tout peut se transformer en courage, résignation, héroïsme ; voire la fièvre, les infirmités, la vieillesse, la pauvreté, l'exil, la mort de nos amis, les chaînes et l'échafaud. Tous ces maux sont la pâte de la vertu, et se convertissent en elle ; et il n'y a nul accident de cette vie terrestre qu'on ne puisse façonner au moule de la sagesse : le devoir est notre fin dernière. Au rebours de ces maximes, les sectateurs d'Épicure se prennent à cueillir des roses, à extraire du plaisir son essence la plus délicate, et à saisir même la coupe de la vertu pour boire la félicité qu'elle recèle dans son fond. Suivant leur doctrine, tout peut couler en voluptés et pétiller en jouissances. Le bonheur est notre bien suprême.

Mais, dans ces deux systèmes, l'homme se trouve également mutilé ; ici privé de bonheur, là de dignité ; d'un côté songeant à acheter la corde dont Zénon le stoïcien se servit pour mettre fin à sa vie philosophique ; de l'autre menant une destinée semblable, moins la gloire, à celle d'Anacréon, étouffé par le noyau d'un fruit délicieux. La vérité ne peut se trouver que dans la réunion de ces deux choses : vertu et félicité. M. Édouard Alletz montre en effet que la loi qui nous prescrit d'être bons n'a pas plus de droit à être écoutée, en tant que loi, que celle qui nous pousse vers les hauteurs de la gloire, les profondeurs de la science, et les espaces infinis de l'amour. Il en conclut que le penchant à la vertu n'est qu'une inclination divine, comme toutes les autres passions intellectuelles, et que la vraie destination morale de l'homme consiste à trouver un moyen de satisfaire à la fois tous les instincts célestes qui travaillent notre âme. Ce point de vue est neuf : il constitue le mérite de l'*Essai sur l'Homme*, dans la partie qui regarde la morale.

La page que je vais citer me paraît l'une des plus profondes de l'ouvrage :

« La philosophie prétend que nous devons aimer le bien, « et le bien seul ; que cet amour nous suffit, et comprend « à la fois notre loi, notre fin et notre bonheur. Or, nous « tiendrons à la philosophie ce langage : Vous voulez cir« conscrire toutes les affections possibles de l'homme dans « l'unique amour de la vertu ; mais si vous avez bien observé « son âme, vous avez dû la trouver faite, non-seulement « pour s'attacher à la vertu, mais encore à la puissance, à « la gloire, au génie, à la beauté, à l'amour. Ces penchans « sont aussi naturels, aussi vrais, aussi conformes à sa « destinée que son inclination pour le bien. Prétendez-vous « donc imposer à l'homme l'obligation d'étouffer ces pen« chans ? Mais le peut-il, puisqu'ils font partie de sa nature ? « L'âme est capable de se séparer du corps, mais non pas « d'elle-même ; elle a le pouvoir de résister à l'appétit des « sens, et son bonheur consiste à y résister : mais elle est « dans l'impossibilité de se mutiler, parce que la satisfac« tion de chacun de ces penchans est nécessaire à sa félicité. « Elle ne peut s'abstenir de soupirer après la puissance, la « gloire et la beauté ; elle ne peut renoncer au bonheur « d'être aimée : l'obliger à lutter contre ces désirs tous aussi « forts et aussi vrais que celui de la vertu, c'est la condamner « au malheur, et ce n'est pas remplir la promesse que vous « faisiez à l'homme de le mettre dans la route de la félicité. « La philosophie méconnaît donc la vraie nature de l'homme, « en ne voulant lui laisser pour amour que celui de la « vertu. La seule doctrine compatible avec tous les besoins « de notre âme, sera celle qui, résolvant l'énigme, nous « offrira le moyen de chérir la beauté, la gloire, la puis« sance, etc., en même temps que la vertu, et qui nous per« mettra le bonheur de nous sentir aimés, sans nous expo« ser à perdre notre amour pour les principes du bien. « Telle est la doctrine qui nous enseignera le chemin de la

« félicité complète, et qui, sans rien retrancher de nos « désirs, les accordera tous. »

M. Édouard Alletz est ici parvenu aux degrés du péristile qui conduit au sanctuaire du temple. Jusqu'à ce moment, la philosophie, un flambeau dans une main, et les dialogues de Platon dans l'autre, guidait ses pas; mais sur le seuil du vestibule, il croit la voir défaillir, et manquer des forces nécessaires pour lui servir de compagne et de conductrice. Elle ne saurait passer plus avant, dit-il; et il recueille, avec son dernier soupir, l'aveu de son impuissance à lui révéler la vérité qu'il cherche. Il lui fait ses adieux; et achevant d'écraser sous son dernier pas le flambeau qu'elle a laissé tomber de ses mains expirantes, il s'élance vers le temple, retentissant des harmonies catholiques, dans lequel, avec sa permission, nous ne le suivrons pas.

Nous avouons l'incompétence de notre juridiction relativement aux matières traitées dans cette troisième et dernière portion du livre confié à notre examen. Nous nous sommes bornés à indiquer l'itinéraire suivi par l'auteur. Son voyage est tracé, d'abord sur les cartes de la philosophie; mais il tente d'explorer le passage qui joindrait la morale à la religion. A-t-il découvert ce fortuné passage? A-t-il été plus heureux sur la barque de saint Pierre que Parry sur son navire?

. . . . *Sub judice lis est.*

Avouons toutefois que faire la liste, avec l'aide de la philosophie, des élémens simples de la raison humaine, et montrer ensuite que le christianisme seul est la collection complète de tous ces biens auxquels tendait notre soif de félicité, c'est tracer, pour cette religion, une apologie originale qui convient à notre siècle, et qui n'a pu jaillir que d'une tête forte. Puis rendons justice à l'éclat et à la flamme pénétrante du style. L'auteur veut sincèrement la religion

et la liberté; et il les défend l'une et l'autre avec les trois vertus du christianisme, la foi, l'espérance et l'amour.

F.

SOUVENIRS D'ORIENT; par Henri Cornille. (1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.) Chez Abel Ledoux.

Les journaux littéraires ne cessent de s'élever contre la manie des contes, des nouvelles, des petits romans à courte haleine et de toutes couleurs. C'est justice! On a par trop abusé, à ce sujet, de la longanimité du public, et, certes, on ne contestera pas à l'auteur de cet article sa compétence à tenir un pareil langage, car il a peut-être aussi mérité sa part dans de semblables reproches: mais cette circonstance lui donne aussi le droit de demander à son tour, à MM. les rédacteurs de feuilletons, si de pareils abus ne sont pas une conséquence toute naturelle de l'esprit public, qui veut toujours du nouveau, et qui en veut immodérément, jusqu'à ce qu'il en soit blasé, rassasié, repu. N'avons-nous pas eu le torrent des *mémoires*, qui a roulé dans tout Paris, entraînant avec lui depuis l'or et la pourpre des palais jusqu'aux immondices des bagnes et des hôpitaux? Il a fallu le laisser passer, pousser même vers la Seine, dont les rives se sont enrichies de ses dépouilles; et nous n'en sommes pas encore délivrés. N'avons-nous pas en ce moment les mémoires de certain Faublas italien, que nous avons accueillis avec avidité, s'il faut en croire certaines notes insérées dans les petites colonnes de nos grands journaux; puis les *Mémoires* d'une illustre sœur de Napoléon, qu'elle a fait démentir, il est vrai, mais le public n'y regarde pas de si près; enfin, à ce qu'on nous assure, pour en venir au texte même de cet article, que dirons-nous de ce débordement d'écrits de toute nature sur le *théâtre de la guerre*, depuis que les vaillans fils de la Grèce ont secoué les chaînes honteuses qu'on leur avait imposées? Les Turcophiles et les Philhel-

lènes ne nous ont pas épargné les *souvenirs*, les *promenades*, les *voyages*, dans le Levant, la Grèce, à Constantinople, dans le Bosphore de Thrace et lieux circonvoisins. Nous possédons, depuis quelques années, tant de ces descriptions du Levant et de la Grèce, qu'en vérité les mœurs orientales nous sont, je crois, mieux connues que celles de la Bretagne ou de l'Auvergne.

Ces réflexions nous sont venues tout juste après la lecture des *Souvenirs d'Orient*, de M. Henri Cornille. Ce volume est joli, bien frais, bien coquet, orné d'une charmante vignette, enfin soigneusement édité, comme tout ce qui se publie chez Abel Ledoux; mais, ce qui vaut mieux encore, c'est un ouvrage consciencieux, dégagé de toutes les exagérations habituelles aux voyageurs; le style en est gracieux et correct. Sans doute M. Cornille a voulu payer son tribut aux pays qu'il venait de parcourir, et je suis tenté de croire qu'en livrant à l'impression le recueil de ses notes, mises en ordre, il a eu moins en vue une renommée littéraire que le désir d'acquitter une dette contractée envers ses amis, ses parens, sa patrie; car son livre, qui vient après tant d'autres, ressemble à un acquit de conscience : ce n'est pas que les situations neuves et dramatiques y manquent! bien au contraire : l'auteur nous fait assister successivement au dernier désastre de Péra, à ce terrible incendie du mois d'août 1831, qui détruisit quinze mille maisons, à l'assassinat du président Capo-d'Istria, etc. : mais il n'a pas su tirer de ce dernier épisode tout l'effet dont il était susceptible. Nous ne trouvons, dans les *Souvenirs d'Orient*, que les mêmes détails qui nous furent transmis sur ce tragique événement par les journaux de l'époque.... Et M. Cornille était là! il a tout vu, tout observé!... Pourquoi ne nous en fait-il pas une large peinture aux brillantes couleurs, dont le reflet se répandrait sur tout son livre? On ne lira pas sans intérêt d'ailleurs l'itinéraire de la Grèce, une description neuve et fort curieuse des Thermopyles, le siége de Saint-Jean d'Acre, par Ibrahim-Pacha, et quelques autres

chapitres, qui rendent ce livre digne de figurer dans les bibliothèques. Je n'ai plus qu'un conseil à donner en passant à M. Cornille, au sujet de ses citations italiennes : c'est de surveiller à l'avenir ses typographes; le public met volontiers sur le compte d'un auteur les erreurs qui se glissent dans ses citations.

C. Famin.

Amour et Foi; par Edouard Turquety. (1 vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50.) Paris, Rignoux; Rennes, Molliex.

C'est dans ces deux choses, grandes et ineffables, l'*amour* et *la foi*, que la poésie puise par-dessus tout la sève qui la nourrit, la puissance intérieure qui l'anime et la vivifie. L'*amour*, tel que le christianisme nous l'a fait, se plaît aux émotions calmes et intimes, aux joies de l'âme, à ses ravissemens extatiques; et toutefois, il a ses heures à lui pour *disposer au cœur de l'homme des degrés d'ascension*[1], pour l'enlever au spectacle des misères d'ici-bas. *La foi*, expression anticipée de l'avenir, s'élance au-delà des limites de la vie, grandit ainsi ferme et courageuse, ne se souciant guère des vaines agitations du siècle, et foulant aux pieds ce qu'elle est appelée à détruire un jour.

Or, disons-nous, voilà les deux ailes immenses que le christianisme prête au génie du poète. Les frêles appuis que lui avait jetés la fable sont brisés à tout jamais; on n'a que faire aujourd'hui de ce puéril attirail, de cette orfévrerie ridicule dont nous avait dotés le paganisme. Les ressources inventées dans les salons et les boudoirs d'un âge encore voisin, le musc et le fard de M. Dorat, tout cela n'est plus, et sera suivi dans son convoi funèbre par les niaiseries soi-disant romantiques. Alors, peut-être, il restera sur les ruines de ce qui fut, une poésie grande et belle, chaste et religieuse, haute et sublime comme les régions dont elle émane.

[1] *Ascensiones disposuit in corde suo.* (Psalm.)

Que ceci soit un rêve, si vous voulez, un rêve, à la bonne heure; mais n'est-il pas vrai qu'il est permis de le former, de le façonner, ce rêve, en face des *Harmonies* de Lamartine? Et que dire du *Livre des Pèlerins polonais*, des *Prisons* de Pellico, fleurs suaves et délicieuses, mûries si récemment au soleil de l'adversité?

L'immense avantage que l'Évangile donne à la poésie, comme aux lettres en général, est surtout apprécié depuis un quart de siècle. Et combien l'on aime à voir ce que nous avons de talens jeunes et vrais se rattacher à ces doctrines généreuses, hors desquelles il n'est point de vie, de vie véritable du moins! Aujourd'hui je signalerai une œuvre de poésie éminente et originale, qui ne sera point défavorable aux considérations présentes; je laisse d'abord l'auteur nous initier aux secrets de sa marche.

«Le but de ce livre, écrit-il dans une préface, qui a le double mérite de la brièveté et de la modestie, le but de ce livre est complétement religieux; je dis *complétement*, car les pièces variées qu'il renferme se rattachent à cette unité religieuse. Elles sont là pour montrer l'écrivain sous ses diverses faces; mais l'écrivain est toujours lui-même, c'est-à-dire catholique avant tout; et c'est en cela que le genre de ce volume diffère de la poésie religieuse, telle que l'a créée en France un poète illustre, doublement sacré par son rare génie et sa belle âme. Nous avons replié sur le *Livre du Dogme* des ailes qui ne nous portaient point jusqu'au séjour des harmonieuses méditations. Ici, la poésie est de la terre; elle se passionne, elle s'indigne des obstacles que la vérité rencontre. L'hymne est moins fréquente, la défense plus habituelle. C'est une profession de foi rigoureuse et absolue qu'il me serait doux de voir répétée par les âmes dont la croyance ne s'est point altérée au contact de l'époque; c'est le catholicisme enfin, le catholicisme, religion des jours anciens, qui dominera les jours nouveaux. Le Christ, toujours le Christ, voilà l'idée première, l'idée unique de l'ouvrage.»

Voilà aussi des sentimens qui font honneur à l'âme et au talent de M. Turquety. Quand la société se délabre comme un vieil édifice qui tombe, quand l'agonie intérieure se manifeste de tous les côtés par des crises violentes et de sourdes rumeurs, oh! c'est alors qu'il importe d'opposer la main aux ruines qui s'amoncellent; c'est alors qu'il y a quelque gloire à élever la voix au milieu de l'orage.

J'ai hâte maintenant d'en venir au livre de M. Turquety. Chemin faisant, je citerai beaucoup : d'abord, parce qu'il y a beaucoup à citer, puis ensuite, parce que le meilleur moyen, à mon gré, de faire connaître la voix d'un chanteur, c'est de le laisser chanter.

Une des premières pièces du volume est une profession de foi, intitulée *Credo*, et adressée à l'homme, au prêtre qui croit si profondément et dans son cœur et dans ses pages brûlantes. C'est ici que l'auteur *replie* davantage *ses ailes sur le livre du Dogme;* il exprime avec une rare précision, avec un grand bonheur, des vérités faites, ce semble, pour effaroucher le vers. Écoutons plutôt :

Je crois au Christ. — Je crois à l'immortelle flamme
Qui descendit des cieux dans le sein d'une femme,
Verbe fait chair, verbe divin ;
Je crois que sous ses pas courbant la terre et l'onde,
Il jeta tour à tour aux quatre coins du monde
Sa loi qui n'aura pas de fin.

Je crois que sa parole, à peine répandue,
Comme un autre soleil éclaira l'étendue,
Et vainquit le dernier chaos ;
Je crois qu'il guérissait le mourant sur sa couche,
L'aveugle sur la borne, et qu'un mot de sa bouche
Brisait la pierre des tombeaux.

Je crois que sa venue ébranla l'ancien temple,
Qu'il montra, jeune encor, des vertus sans exemple,
La paix de l'âme et la candeur ;

Qu'il fut plein de pitié pour ses brebis errantes,
Et qu'il versa toujours sur les âmes souffrantes
Les plus doux parfums de son cœur.

Je crois qu'abandonné des siens, chargé de blâme,
Et cloué tout vivant sur un gibet infâme,
Il abaissa son front meurtri;
Qu'il expira sans plainte et sans autre murmure
Que son soupir de mort; je crois que la nature
Trembla tout entière à ce cri.

Je crois que son cercueil, par un mystère étrange,
Les trois jours révolus était vide, et qu'un ange
S'y tenait seul pour adorer;
Car le sol destructeur, poussière où l'homme tombe,
Ne garda point le Christ, seul hôte de la tombe
Que le ver n'ait pu dévorer.

Il faut lire après cela une ode sur la *Destruction des Croix*, ode pleine de douleur et de sainte indignation; en voici quelques strophes :

Et voilà qu'elle tombe, — et c'est quelques bras d'hommes
Qui s'en vont l'attaquer jusque sur ces vieux dômes
Où l'antique ferveur tant de fois éclata;
Elle tombe. — La foule haletante s'arrête,
Et, dans les plus hauts cieux, l'ange voile sa tête
Devant un nouveau Golgotha.

La Croix, signe de deuil et signe d'espérances,
Où l'on vit apparaître, à travers les souffrances,
Le Sauveur annoncé, l'Élu mystérieux.
La Croix, signe divin, que toute langue nomme,
Où le dernier soupir de Jéhovah fait homme
Rapprocha la terre des cieux!

Mais, après tout, qu'importe une croix renversée?
Ton image est en nous, brillante, ineffacée,
O toi, Dieu de nos cœurs qu'on ne saurait bannir;

O Christ, soleil vivant dont le passé s'éclaire,
Et qui seul jette encore un faisceau de lumière
Dans les ombres de l'avenir!

Ta merveilleuse foi que le vulgaire outrage
Est un grand monument cimenté d'âge en âge;
Hommes du siècle, en vain vous roidissez vos bras,
Le ciseau destructeur s'émoussera sur elle;
Car elle est de tout temps. — Que peut l'aquilon frêle
Contre les cimes de l'Atlas?

Va donc jusqu'au saint lieu, va donc, ô plèbe vile,
Frappe les croix du temple, arrache-les par mille;
Nos lèvres baiseront ces emblèmes meurtris:
On peut rompre l'airain, anéantir la pierre,
Mais on ne peut briser l'aile de la prière
Qui s'élève sur des débris.

Dans une autre pièce, le poète stigmatise de nouveau ces hommes d'un jour qui croient en finir avec le ciel, parce qu'ils auront jeté par terre les emblèmes de la religion, parce qu'ils auront obscurci la foi au fond de quelques âmes. Grande et fatale erreur! l'Évangile marche à travers les siècles et les institutions humaines, appuyé sur des promesses d'immortalité. S'il est proscrit d'une cité, d'une contrée, il secoue contre elle la poudre de ses pieds, et, voyageur immortel, reprend sa course fière et imposante. Voilà tout!

M. Turquety s'élève très haut dans *le Cholera*, et surtout dans l'*Hymne du siècle*. Vous entendez ici la voix de l'impie qui se complaît en ses désordres, lorsque, d'un lointain sombre et terrible, il vient une autre voix qui lui répond incessamment par une strophe de cette magnifique élégie que l'Église soupire au grand jour des morts sur ses enfans qui ne sont plus. Je regrette que le poète, au lieu de citer en latin ce beau chant funèbre, n'ait pas tenté de le reproduire dans notre langue.

Pour lier ensemble les morceaux qui ont un certain rapport de manière et de ton grandiose, je vous parlerai encore de l'ode sur *Sainte-Hélène*. Il n'est personne qui n'ait présens à la mémoire les chefs-d'œuvre inspirés à nos trois grands lyriques par cette île sombre et orageuse, plus sombre encore depuis le trépas de son captif. On cite aussi *le Cinq Mai* (*il Cinque Maio*), de Manzoni, plutôt pour les vers, forts et puissans comme tout ce qu'il a fait, que pour la pensée elle-même. Or, il était difficile et périlleux d'aborder un pareil sujet, traité déjà par de pareils hommes. M. Turquety cependant ne s'est point effrayé de la concurrence; il a eu raison, et ses chants, à lui, peuvent se faire entendre à côté de ses rivaux sans trop de désavantage. Ici encore, il faut citer :

C'en est fait! — Le voilà qui, de sa couche sombre,
Jette un œil dédaigneux sur les fastes sans nombre
De son empire triomphant;
Cette âme, dont le vol dépassa toutes gloires,
Cette âme qui se fit un monde de victoires,
Ne voit, ne rêve qu'un enfant.

Son enfant! c'était là sa dernière pensée;
Son enfant! c'est à lui que dans l'ombre glacée
Il tendait ses bras au hasard :
Point d'enfant! — Oh! des pleurs sillonnaient sa paupière;
Car il avait gardé les entrailles du père
Dans sa poitrine de César.

Alors, se redressant sur le bord de sa couche,
Il écouta : — Des mots se pressaient dans sa bouche,
Son sein haletant se gonflait;
Et, comme l'ouragan secouait sa demeure,
L'homme-siècle comprit que c'était là son heure,
Puisque le monde s'ébranlait.

Il expire! — La foule avide, impatiente,
Vient saluer encor sa tête rayonnante

D'une immuable majesté;
Puis, le tombeau reçoit sous les vents et la pluie
Ce front prodigieux dont la terre éblouie
Rêva long-temps l'éternité!

Mais on dit que des mers, on dit que des ramées,
La tempête apporta comme un grand bruit d'armées
Près du cercueil impérial;
Et l'île entière crut que toutes ses batailles
Accouraient à la fois grossir ses funérailles
De leur cortége filial.

Maintenant tout se tait sur le tertre sauvage,
Tout dort; l'étranger seul cherche à travers la plage
L'empreinte des pas du lion.
O voyageur qui vient dans l'île solitaire
Ployer tes deux genoux sur les six pieds de terre
Qui dévorent Napoléon.

O voyageur pensif, si ton âme demande
Quel bras a pu courber cette taille si grande,
Quel souffle a pu l'anéantir;
Voyageur, souviens-toi qu'ici-bas rien n'est stable,
Et que le même vent qui broie un grain de sable
Déracina Babel et Tyr.

Si nous redescendons maintenant vers une sphère moins élevée, pour y suivre, pour y analyser les pas de M. Turquety, nous trouverons avec la même fermeté de style, la même plénitude de pensée, une touche plus molle, plus fraîche, plus gracieuse. Rien d'aussi pur, d'aussi riant, d'aussi chaste, en ce genre, que *le Sommeil de la Jeune Fille*. Il faut en dire autant des *Souffrances d'hiver;* cette pièce parut dans les journaux il y a deux ans environ, mais elle a encore, malgré cela, l'à-propos de la nouveauté, car, si nous n'avons pas toujours l'hiver, du moins, suivant la tendre parole du Christ, *nous avons toujours des pauvres avec nous.*

Ils me sauront gré, ces pauvres, de détacher quelques lignes d'un plaidoyer écrit en leur faveur :

Oh ! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure
Sous ces toits indigens, frêle et triste demeure,
Où l'aquilon pénètre, et que rien ne défend ;
Non, vous ne savez pas ce que souffre une mère
Qui, glacée elle-même au fond de sa chaumière,
Ne peut réchauffer son enfant!

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides
Sous vos balcons dorés tendre des mains avides ;
Le bruit des instrumens vous dérobe à moitié
Le cri que j'entendais au pied de vos murailles,
Ce cri du désespoir qui va jusqu'aux entrailles....
Oh ! pitié, donnez par pitié !

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline !
Pitié pour l'humble enfant ! pitié pour l'orpheline
Qu'un peu d'or ou de pain sauve du déshonneur!
Ils sont là, leur voix triste essaie une prière.
Dites, resterez-vous aussi froids que la pierre
Où s'agenouille la douleur?

Je le demande au nom de tout ce qui vous aime ;
Je le demande au nom de votre bonheur même,
Par les plus doux penchans et par les plus saints nœuds ;
Et si ces mots sacrés n'ont pu toucher votre âme,
S'il faut un nom plus grand, chrétiens, je le réclame
Au nom du Christ, pauvre comme eux.

Donnez. Ce plaisir pur, ineffable, céleste,
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste
Un charme consolant que rien ne doit flétrir ;
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.
Donnez : il est si doux de rêver en silence
Aux larmes qu'on a pu tarir !

Donnez : et quand viendra cette heure où la pensée,
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,

Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux ;
Et quand vous paraîtrez devant le juge austère,
Vous direz : J'ai connu la pitié sur la terre,
Je puis la demander aux cieux !

Il serait aisé de poursuivre l'éloge, car ici la critique et le blâme ne trouvent que bien peu de prise ; tout au plus voudrait-on exiler du volume quelques fragmens composés au hasard et sans but ; mais ces fragmens eux-mêmes se font lire après des pièces plus longues et plus parfaites. Et puis. M. Turquety est encore jeune ; il faut lui faire bon marché de ce qu'il y a en son œuvre d'inachevé et d'incomplet.

En *fin finale*, comme dit le bon La Fontaine, pour résumer notre pensée sur *Amour et Foi*, il nous paraît que M. Turquety tient quelque peu de la pature douce et bienveillante, de la tendresse évangélique de Bernardin de Saint-Pierre. Son vers est riche et abondant, sa phrase pleine, sa pensée large et grande. Nous comparerions volontiers l'allure de sa muse au pas léger de la jeune fille, qui balance, gracieuse et riante, les molles ondulations de sa taille à côté de sa mère plus grave, dont la pensée incline le front.

F.-Z. Collombet (de Lyon.)



Chronique.

INSTITUT DE FRANCE.

CONCOURS

AUX PRIX PROPOSÉS POUR 1834 ET 1835.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie avait proposé, pour sujet d'un prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, d'*Examiner quel était en France, à l'avénement de Louis XI, l'état des institutions provinciales et communales, et des corporations, et quelles modifications ces institutions ont éprouvées pendant le règne de ce prince.* Elle a reçu quatre Mémoires ; aucun d'entre eux ne lui a paru digne du prix. L'Académie, en mettant de nouveau le même sujet au concours pour 1834, a jugé convenable de modifier ainsi la question : *Quel était l'état des institutions provinciales et communales, et des corporations des pays de l'ancienne France, à l'avénement de Louis XI? Quel était l'état des institutions du même ordre, dans les pays réunis à la France sous le règne de ce prince, à l'époque de cette réunion? Quelles modifications toutes ces diverses institutions ont-elles éprouvées pendant le règne du même prince?*

L'Académie avait proposé pour sujet d'un autre prix, qu'elle devait également adjuger dans cette séance, de *Tracer l'histoire des différentes incursions faites par les Arabes*

d'Asie et d'Afrique, tant sur le continent de l'Italie que dans les îles qui en dépendent, et celle des établissemens qu'ils y ont formés; et de rechercher quelle a été l'influence de ces événemens sur l'état de ces contrées et de leurs habitans. Deux Mémoires ont été envoyés à ce concours. Ni l'un ni l'autre n'a paru devoir obtenir le prix. L'Académie a cru devoir remettre la même question au concours, pour l'année 1834.

L'Académie devait encore décerner dans cette séance un autre prix, dont le sujet était de *Rechercher les changemens survenus pendant le moyen âge, dans la géographie ancienne des régions qui composaient, au* X^e^ *siècle, la partie européenne de l'empire de Constantinople, dans le but d'en faire connaître, avec toute l'exactitude possible, les divisions civiles, militaires et ecclésiastiques, depuis l'avénement de Justinien jusqu'au temps de Constantin Porphyrogénète, sans négliger la géographie des états formés des débris de l'empire pendant ce laps de temps, et dont l'existence fut plus ou moins longue.* Aucun des Mémoires envoyés n'ayant été jugé digne du prix, l'Académie remet le même sujet au concours, pour l'année 1834.

Un autre prix devait encore être décerné dans cette année sur la question suivante, qui avait été plusieurs fois remise au concours: *Quel fut l'état politique des cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure, depuis le commencement du* IIe *siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople.* Un seul Mémoire ayant été envoyé au concours, et n'ayant pas été jugé digne du prix, l'Académie a retiré cette question.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière, d'un prix qu'elle adjugera en 1834, et dont le sujet est de *Comparer la poésie des anciens Hébreux avec celle des Arabes, et de faire connaître en quoi elles se ressemblent ou elles diffèrent, soit par rapport aux figures du langage et aux moyens artificiels qu'elles emploient, soit par rapport aux divers genres de poèmes usités chez les deux nations.*

Pour chacun des sujets mis au concours pour 1834, le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Les ouvrages envoyés au concours pour les divers prix dont il vient d'être question, devront être écrits en français ou en

latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1834. Ce terme est de rigueur.

L'Académie propose pour le sujet d'un prix qu'elle adjugera dans la séance publique de 1835, de *Rechercher, au moyen des faits tirés de l'examen de l'architecture, des monumens sculptés ou peints, des inscriptions et des vases, particulièrement des vases noirs avec bas-reliefs, quels sont les élémens dont s'est formée la nation étrusque; ce qui est indigène dans l'art étrusque, et ce qu'il a pu emprunter à l'Égypte, à la Lydie et à la Grèce.*

L'Académie, ayant retiré du concours la question relative *aux cités grecques de l'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure*, y a substitué pour le sujet d'un autre prix qu'elle adjugera en 1835, la question suivante : *Rechercher quel fut, depuis le* XIe *siècle avant notre ère, jusqu'à l'établissement de l'empire de Constantinople, l'état politique des cités grecques établies sur les bords du Pont-Euxin et de la Propontide.*

Pour chacun des sujets mis au concours pour 1835, le prix sera une médaille d'or de 1500 fr. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1835. Ce terme est de rigueur. Les Mémoires envoyés aux divers concours devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Académie, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté joint au mémoire, et contenant le nom de l'auteur.

PRIX DE NUMISMATIQUE. — Feu M. Allier de Hauteroche a légué une rente de 400 fr. sur l'État, pour la fondation d'un prix annuel en faveur de celui qui, au jugement de l'Académie, aura publié, dans le cours de l'année, le meilleur ouvrage de *Numismatique*. Il n'est parvenu à l'Académie cette année aucun ouvrage qui ait paru mériter le prix.

L'Académie annonce qu'elle décernera, dans la séance publique de juillet 1834, un prix de 600 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage de Numismatique qui aura été publié dans le cours de 1833. Les auteurs des ouvrages qui seraient de nature à être admis à ce concours, sont invités à les faire

parvenir au secrétariat de l'Institut, avant le 1er avril 1834. Ce terme est de rigueur.

PRIX D'ANTIQUITÉS. — Une somme de 500 fr. ayant été déposée au secrétariat de l'Institut, pour être offerte à l'auteur du meilleur Mémoire sur un point relatif aux Antiquités nationales, l'Académie propose la question suivante, au concours pour ce prix, qui sera adjugé en l'année 1834 : *Déterminer quels sont les principaux caractères de l'architecture des temps intermédiaires entre la chute de l'empire romain et le* XIVe *siècle, c'est-à-dire de l'an* 450 *à l'an* 1300, *tels que les présentent des édifices de cette période, particulièrement en France et en Italie.* Les ouvrages envoyés au concours seront écrits en français ou en latin ; ils ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1834.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

PRIX D'ÉLOQUENCE A DÉCERNER EN 1834.

Un discours d'une heure au plus de lecture, sur ce sujet : *Éloge historique de Jean-Baptiste-Antoine-Robert Auget de Montyon.* Le secrétaire perpétuel de l'Académie a fait l'année dernière un programme détaillé sur ce sujet. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Les discours destinés à concourir devront être remis au secrétariat de l'Académie, francs de port, avant le 15 mai 1834. Ce terme est de rigueur.

L'Académie rappelle ici qu'elle a remis au concours, pour l'année 1834, le prix d'éloquence qu'elle devait décerner cette année sur ce sujet : DU COURAGE CIVIL ; *de ses différens caractères, des services qu'il rend à la société, de ses droits à la reconnaissance publique.* Le prix est une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Les discours destinés à concourir devront être remis au secrétariat de l'Académie avant le 15 mai 1834, terme de rigueur. Le secrétaire perpétuel de l'Académie a fait sur ce concours un rapport particulier. Les manuscrits porteront chacun une épigraphe ou devise, qui sera répétée sur un billet cacheté joint à l'ouvrage, et contenant le nom

de l'auteur, qui ne devra pas se faire connaître, *à peine d'être exclus du concours.*

CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE CAEN.

Si l'on reporte ses idées vers le passé, alors que dans chaque pays de l'Europe les communications d'un point à un autre étaient si difficiles, on sent qu'un culte frivole serait un outrage pour ces génies supérieurs, forcés de travailler isolément, ouvrant la carrière à la science, sans autre mobile que l'amour de la gloire, et sans autre but que le bien. Que ne doit-on pas attendre de ces congrès scientifiques, où tout homme qui pense et étudie viendra poser devant un jury compétent de hautes questions de science, d'art et d'économie sociale.

Le premier Congrès, organisé par M. de Caumont, a éveillé bien des sympathies. Notre jeune savant compatriote a senti, avec beaucoup d'autres bons esprits, que la science, en se concentrant dans sa localité, ne fournissait le plus souvent qu'un travail tronqué et imparfait; qu'en outre, étant livrée à ses propres instigations, elle pouvait cheminer dans une fausse voie, sans même soupçonner son erreur. Le mal était flagrant, on le connaissait; où trouver le remède? L'Allemagne, atteinte des mêmes symptômes, avait créé les congrès scientifiques, et elle s'applaudit encore aujourd'hui de cette innovation. Pourquoi ne pas imiter l'Allemagne? Est-ce à dire que les idées grandes et utiles qui ont pour but l'amélioration morale et matérielle de l'humanité devraient se monopoliser? Oh! non; le génie ne sollicite pas de brevets d'invention. L'Allemagne a donc été imitée encore une fois, elle qui a déjà imité la France sous tant d'autres rapports.

L'ouverture du Congrès a eu lieu le 20 juillet, dans la salle du Musée de Caen. Deux cents membres environ étaient présens. Le plus grand nombre appartenait à la ville ou à la Normandie; aussi, ne doit-on pas craindre un peu que les congrès ne subissent l'influence de la localité? Cela se conçoit aisément: aisance et mérite ne se trouvent pas toujours

réunis!... Et quand le Congrès aura lieu à Toulouse, plus d'un savant de Lille, de Calais, voire même de Paris, répondra à la convocation du secrétaire général : « Monsieur, des affaires *indispensables* m'empêchent de me rendre à votre invitation. Croyez que je m'unirai de cœur à vos savans travaux, etc. » Je le répète : oui, la localité exercera partout son influence; mais, en dépit de cet abus, les Congrès répandront par toute la France un élément de bien et d'amélioration qui s'étendra à vue d'œil, ne fût-ce qu'en réveillant la localité. Citons un exemple : le second Congrès se tiendra à Poitiers, au mois de septembre 1834. Croyez-vous que les hommes du Poitou qui cultivent la science et la littérature vont rester oisifs d'ici cette époque? Si c'est là de l'ambition, que de tenir à honneur de prouver à ses compatriotes qu'on est digne de les comprendre et de les apprécier, n'est-elle pas noble et pure, cette ambition! La science et la philosophie renferment dans leur sein une révolution complète qui jaillira un jour, il faut bien l'espérer, mais sans coup férir; et, à bien voir, ces réunions non politiques sont plus politiques que toutes les sociétés populaires où l'intelligence, la raison et la dignité éclatent si rarement.

Le travail matériel, c'est-à-dire l'organisation des sections et la nomination des bureaux a rempli la première séance générale. Cinq sections avaient paru à M. de Caumont généraliser la science. 1° *Sciences mathématiques, physiques et agricoles*; 2° *sciences médicales*; 3° *sciences naturelles*; 4° *archéologie et histoire*; 5° *littérature*. M. Julien (de Paris), après avoir développé ses idées d'une manière extrêmement lucide, a obtenu qu'on ajoutât une sixième section pour l'*économie sociale*. L'assemblée a eu lieu de s'en féliciter; car cette section a, plus que toutes les autres, agité de hautes questions vitales. Du reste, l'attention et l'intérêt qu'elle a excités ont assez témoigné de son importance; et, hâtons-nous de le dire, sans elle le Congrès n'eût brillé que d'un éclat pâle et secondaire.

Le Congrès général a nommé pour son président une de nos célébrités de bon aloi, le vénérable abbé de La Rue, qui vient d'ajouter à ses publications savantes et conscien-

cieuses une *Histoire des Trouvères*, *des Bardes et des Jongleurs*, ouvrage maintenant sous presse, et qui n'attendra pas un feuilleton de journal pour voyager en France et à l'étranger.

Ont été nommés vice-présidens, MM. Auguste Le Prevost, de Rouen, et Julien, de Paris. La fonction de secrétaire général revenait de droit à M. de Caumont. Les travaux préliminaires ont été suivis d'un discours d'ouverture du plus haut intérêt, prononcé par M. de Beaurepaire. On avait réparti les heures du jour entre les diverses sections, et le Congrès général se réunissait de trois à cinq heures pour écouter d'abord les procès-verbaux des secrétaires de chaque section, et voter ensuite sur les questions posées aux réunions partielles.

M. Bunel, ancien officier du génie, mais jeune encore, auquel notre pays doit en partie l'organisation de sa belle *Société Philarmonique*, a lu à la section des *sciences mathématiques*, *physiques et agricoles*, un Mémoire sur le nivellement au moyen du baromètre.

La section des *sciences médicales*, qui, de prime abord, semblait ne promettre qu'un intérêt peu général, a soulevé, par l'organe de son secrétaire, une question fort intéressante. M. La Fosse a fait lecture d'un Mémoire sur l'*organisation corporative* des médecins en France. Quelques esprits ombrageux ont mal compris l'idée de corporation; ils ont traduit ce mot par : «Retour à l'ancien régime»; et certes, telle n'était pas la pensée de l'auteur du Mémoire. Le docteur La Fosse n'est ni un retardataire ni un homme subversif. Il n'a eu d'autre but que de réunir, en corps constitué sur de saintes et nobles bases, des hommes dont la mission est une sorte d'apostolat : guérir ou soulager. Il a voulu à la fois offrir à la société une garantie morale, et assurer aux médecins une position convenable dans le monde, établie comme celle des hommes qui tiennent à la religion ou à la magistrature.

La section d'*économie sociale* s'est réunie à la section *de médecine*, pour statuer sur la proposition du docteur La Fosse. Un débat très vif a eu lieu. La proposition de M. La

Fosse a néanmoins été rejetée : cela vient sans doute de ce que sa pensée a été mal traduite par ses auditeurs. Toutefois, nous pensons que ce Mémoire sera imprimé, conséquemment médité, approfondi, et le second Congrès jugera peut-être différemment du premier. Les préparations anatomiques de carton, de M. Ameline, ont été exposées à l'examen de la même section, qui a su apprécier cette utile création d'un professeur habile et estimable.

Il y a peu de choses à dire sur la section des *sciences naturelles*. Son digne secrétaire, M. Deslonchamps, dont le mérite si modeste est bien connu, redoutait peut-être la solennité d'un Congrès. Cependant les hommes spéciaux, comme l'est M. Deslonchamps, devront, dans l'intérêt de la science, se lever au-dessus des médiocrités dont la verve intarissable est toujours jaillissante : nous en avons eu malheureusement une preuve trop incontestable.

La section d'*archéologie* est peut-être la seule qui ait rempli complétement son but. MM. de Caumont, de La Fontenelle de Vaudoré (de Poitiers), de Beaurepaire, Ach. Deville, Robertson, antiquaire anglais, et bien d'autres, se sont montrés du moins hommes compétens. Un critique pourrait même ajouter qu'il y a eu superfluité.

La section de *littérature* aurait sans doute présenté un grand intérêt si le temps eût permis à M. Jules Le Chevallier, dont nous aurons sujet de parler plus tard, de discuter les questions suivantes :

« *Quelles sont les conditions générales de l'inspiration poétique?*

« *Le drame est-il la seule forme poétique à laquelle notre époque puisse atteindre ?*

« *Quelles sont les améliorations à introduire dans les institutions littéraires, surtout en ce qui concerne la critique et la situation des artistes ?* »

Nous avons éprouvé quelque surprise de voir l'auteur du *Génie de l'homme* ne jouer au Congrès qu'un rôle passif. Pourtant il pouvait, plus que bien d'autres, élever sa voix de poète, de penseur et de philosophe. M. de Chênedollé est une ancienne célébrité que la jeune France revendique, parce que lui comprend la jeune France et marche avec elle.

sans applaudir toutefois aux aberrations et aux extravagances de quelques-uns.

L'auteur de cet article écrit d'après son sentiment, sans se permettre, lui, très jeune homme, de juger; mais qu'on lui pardonne quelques préférences et quelques antipathies. Qu'on lui pardonne, par exemple, d'avouer naïvement qu'il a eu l'oreille déchirée par une voix aigre, intempestive, et, disons le mot, incompétente, qui trancha brusquement cette question, digne d'être étudiée sérieusement, et qu'avait émise M. Alfred de Guyon, d'Argentan : « *Quels sont les* « *moyens d'obtenir une littérature nationale?* »

Qu'on nous pardonne encore (car aimer la poésie est, selon bien des gens, un enfantillage) d'avoir eu le cœur et l'esprit charmés par la lecture de quelques élégies de madame Coueffin.

Mais nous avons en cela partagé les impressions de toute l'assemblée, qui n'a pas paru mécontente de voir la poésie élever la voix à son tour, dans ce conclave de savans et d'artistes. Nous avons été chargé, par notre frère, de lire un petit poème intitulé *le Château de Creully*, à une des séances particulières de la section de littérature, et une ode sur *Corneille*, à la dernière séance générale. Nous ne devons pas omettre un Mémoire sur la *culture de la Musique* à Caen, cité qui prouve sa supériorité sur les autres villes de France dans le goût et les progrès de cet art.

Nous arrivons à la section d'*économie sociale*, présidée par M. l'abbé Daniel. Il faut l'avouer, M. Jules Le Chevallier a été constamment l'âme de cette section. Ce jeune savant nous a dit, avec candeur et modestie, qu'il n'avait pas la prétention d'improviser, qu'il allait raconter l'étude de toute sa vie. Sa logique précise, son élocution facile et pure, ont tenu en haleine, pendant deux heures au moins, tous les membres de la section. Sur la sollicitation de quelques personnes, M. Jules Le Chevallier promit de continuer le développement de son système le soir même, à sept heures, après la clôture des travaux du jour. La réunion fut nombreuse, et deux fois les applaudissemens interrompirent le jeune orateur. Nous pourrions, au besoin, lui certifier que

si ses brillantes théories ont fait peu de prosélytes, son véritable talent, sa bonhomie (si je puis m'exprimer ainsi), et surtout son accent d'homme convaincu, ont laissé, dans plus d'une pensée, un souvenir à part de son séjour à Caen.

A la fin de cette séance, nous avons entendu quelques fort honorables personnes dire en hochant la tête : « Je ne suis pas converti ; » sans doute, mais l'intention du réformateur n'est point de substituer, en une séance, ses idées à des idées qui vous ont bercés vingt ans. Si d'anciennes convictions s'extirpaient si aisément, quelle garantie d'accroissement et de durée de nouvelles idées posséderaient-elles ? Non, messieurs, on ne vous convertira peut-être pas, vous, car l'homme, arrivé à un certain âge, se dégage difficilement de ses croyances, et il aime mieux mourir avec ses erreurs, qui l'ont fait vivoter cinquante ans, que de recommencer son éducation. C'est pourquoi les idées nouvelles ne séduiront jamais que les hommes nouveaux ; elles ne pourront germer, grandir et étendre leurs racines dans une terre qui n'a rien ou peu produit encore.

La lecture d'un Mémoire sur la *balance du commerce*, par M. Thomas, de Rouen, a précédé la description verbale de l'Institut du *Bon-Sauveur*, fondé à Caen par M. l'abbé Jamet. Ce vaste établissement, où sont traités les aliénés, où les sourds-muets reçoivent une bonne éducation, est un véritable modèle, un exemple à suivre en fait d'économie sociale.

M. Cellier, de Blois, a développé, avec talent et précision, diverses questions relatives à l'industrie.

Les limites fixées à notre article nous empêchent de citer avec détails d'autres travaux qui ont été communiqués à l'assemblée. Au reste, le procès-verbal des séances du Congrès, dont les membres ont voté l'impression, remplira nos lacunes. Nous aurions à citer MM. Spencer et Edward Smith, dont le mérite est bien connu ; MM. Hippeau, de Poitiers ; Bertrand, de Valognes ; Duquesney, d'Isigny ; de Stabenrath, de Rouen, qui ont apporté, dans différentes discussions, de la méthode et des lumières ; et M. Girardin, pro-

fesseur de chimie, dont la réputation a devancé les années.

Telle est l'esquisse rapide, l'analyse sommaire du premier Congrès scientifique tenu en France, dont les travaux ont été résumés par MM. de Caumont, Auguste Le Prévost et de Beaurepaire, dont les discours ont été écoutés religieusement, et couverts d'applaudissemens par toute l'assemblée.

M. de La Fontenelle, nommé secrétaire général du prochain Congrès qui s'ouvrira au commencement de septembre 1834, a adressé une allocution touchante aux membres de la réunion, et leur a promis, au nom de la ville de Poitiers, généreuse et fraternelle hospitalité.

En résumé, ce premier Congrès pourra être offert pour exemple aux Congrès à venir, sinon pour son importance philosophique et littéraire, du moins pour l'accord admirable et la dignité qui n'ont pas cessé un instant de régner. M. de Caumont a donné l'élan; cette gloire lui appartient tout entière, et la *France littéraire* applaudit d'avance aux Congrès successifs destinés à lutter si puissamment contre la centralisation, à revivifier les académies, à sauver enfin de l'oubli des hommes dignes d'être un jour l'honneur et la gloire de leur pays.

AUGUSTE LE FLAGUAIS (de Caen).

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

CONCOURS GÉNÉRAL. — CONCOURS PARTICULIERS DES COLLÉGES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENS.

C'est pour les amis des lettres et des sciences, surtout pour nous, *la France littéraire*, une époque bien intéressante que celle de la fin de l'année scolaire. Les premiers triomphes de notre jeunesse nous sont chers à tant de titres, à nous, dont la mission est d'encourager tous les jeunes talens, de les détourner de la fausse voie où une imagination trop ardente pourrait les entraîner; de les préserver enfin de cette littérature de carrefours et de bagnes, de

fange et de sang, dont notre époque leur offre de si tristes modèles. Nous nous faisons donc un devoir d'appeler un moment l'attention de nos lecteurs sur les concours de la capitale et des départemens, comme un plaisir de publier les noms des jeunes lauréats qui se sont le plus distingués dans ces premiers combats littéraires, désireux que nous sommes de les voir reparaître un jour sur la scène du monde pour y chercher des succès plus imposans et plus glorieux.

De toutes les solennités scolaires, aucune n'excite à un plus haut degré l'intérêt général que la distribution des prix du grand concours. Aussi, le lundi 19 août, dès le matin, la foule se pressait aux portes de la Sorbonne, dont la vaste salle fut bientôt remplie, et présenta le coup d'œil le plus brillant et le plus varié. Ce public, doué de son tact exquis des convenances, présentait un singulier contraste avec l'allure sans gêne des lauréats. Ceux-ci, toujours gais, espiègles comme des écoliers, paraissaient s'inquiéter peu du beau monde qui les venait applaudir; ils riaient, criaient, battaient des mains, rien que pour passer le temps, jusqu'au moment solennel où parut le grand-maître de l'Université, M. Guizot, tout chamarré d'or, l'épée au côté, précédé des dignitaires des quatre Facultés, tous fourrés d'hermine, bigarrés de rouge, de violet, de jaune, comme au temps de Saint-Louis et de Charles V. Alors le silence le plus profond régna dans l'assemblée, et nous permit d'entendre M. Daveluy, professeur de rhétorique au collége Charlemagne, chargé cette année de prononcer le discours latin. Tout bizarre que nous semble le maintien d'un pareil usage, M. Daveluy nous a dit, dans la langue de Cicéron, qu'il manie avec aisance, de fort belles choses sur la France, sur la gloire qu'elle s'est acquise en particulier dans ces derniers temps; plusieurs passages, qui avaient trait à des événemens récens, ont été vivement applaudis par la partie de l'auditoire qui comprenait l'orateur. Mais tout le monde a écouté avec plaisir M. Guizot, dont le discours, sage et bien pensé, a excité des applaudissemens unanimes. Il a parlé de l'ordre rétabli et maintenu dans les colléges,

de la variété des connaissances introduites dans le programme de l'instruction publique, de la nécessité de maintenir les études fortes et solides, de l'appui qu'il compte trouver, comme par le passé, dans le corps enseignant, pour prémunir les jeunes gens contre les nouvelles idées qui cherchent à pénétrer dans nos écoles. Ce discours a rencontré toutes nos sympathies; nous ne nous permettrons qu'une seule observation : les actes de M. Guizot sont-ils tout-à-fait d'accord avec ses paroles? Il parle des nouvelles branches d'instruction introduites depuis peu dans les colléges, et cependant il ne juge pas à propos d'encourager ces nouvelles études par des récompenses. Il n'est pas plus question des langues anglaise et allemande dans le programme des prix de cette année qu'il y a dix ans. M. le ministre croit-il que cette nouvelle partie de l'instruction soit moins importante que la cosmographie, par exemple? S'il veut que les élèves s'appliquent à l'étude des deux langues les plus généralement parlées en Europe, n'est-il pas nécessaire qu'il mette cette étude au rang des autres en lui décernant aussi des récompenses? Espérons que cette omission sera réparée l'an prochain, et alors nous dirons comme M. Guizot, et avec plus de raison encore qu'aujourd'hui, que l'instruction en France est en progrès.

Dès que le calme eut succédé aux témoignages de satisfaction générale qu'avait excités ce discours, tous les yeux se fixèrent sur M. Naudet, inspecteur général des études, chargé de proclamer les noms des vainqueurs, et une impatience, mêlée de joie, d'espérance et d'anxiété, se manifesta sur tous les visages. Il devenait évident que chaque collége, faisant cause à part, s'apprêtait à acclamer à ses propres victoires.

C'est alors que nous avons compris l'impulsion puissante qu'une pareille solennité peut donner aux études dans les colléges de Paris; et nous ne nous étonnons plus de la supériorité qu'ils conservent sur tous ceux des départemens. Cette perspective, pour les élèves, de couronnes remportées sur l'élite de tous les colléges, en présence de ce que la France renferme d'hommes les plus distingués, enflamme

leur zèle, et entretient, pendant tout le cours de l'année, dans chaque établissement, une émulation qui se communique des professeurs aux élèves. Aussi, quelle fureur de bravos au premier nom proclamé! Ce n'est pas seulement le jeune *Dulamon* que Stanislas applaudit pour avoir remporté le premier prix d'honneur de philosophie, c'est tout Stanislas qui s'applaudit lui-même de sa victoire sur les autres colléges. C'est encore Stanislas qui redouble ses transports de joie au prix d'honneur de réthorique qu'a mérité le jeune *Huet,* l'un des siens. Il est heureux, ce collége! s'il n'obtient pas le plus grand nombre de prix, il remporte du moins ceux qui sont le plus enviés. Honneur à Stanislas! et chaque collége, à la fin, de récapituler le nombre de ses victoires. — *Charlemagne* marche en tête. Il compte dix-huit prix; les élèves Franconville, Garsonnet, Bailleux, Petit et Thomas, ont obtenu les plus importans. — *Henri IV* vient ensuite avec quinze couronnes; ce sont les élèves Delavenay, Arreitter, Specker, Gournay, Ducellier, Feugères de Riancey, dont les noms ont retenti le plus de fois. — Puis *Louis-le-Grand*, qui a obtenu douze prix, et se fait honneur des jeunes Tresca, Froment, Crépy, Ganderax, Paillard, Marie. — *Rollin* (collége municipal), sans le secours d'externes et réduit à ses trois cents élèves, se place en quatrième ligne avec huit prix, et inscrit en lettres d'or, dans sa grande salle, les noms des jeunes Lechâtellier, Ackermann, Gojard, d'Aboville, Mourel et Girod de l'Ain. — Viennent ensuite *Bourbon* et *Saint-Louis* avec chacun sept prix : les jeunes Schmitz, Guyard, de Barbouiller et Heurtaux, ont fait le plus d'honneur à Bourbon. — Ce sont Catalan, Gay, Sapey, Despois, Bavelet et Vimont, qui ont défendu l'honneur de Saint-Louis, si malheureux cette année. — Enfin *Stanislas*, qui, pour n'avoir remporté que six prix, n'est pas le moins heureux, comme nous l'avons dit, se fait gloire d'ajouter aux deux noms déjà signalés, ceux de Chabrier, Ronné et Millochau, surtout de Macé, qu'un accident fâcheux a privé du prix d'histoire en rhétorique. — *Versailles* reste toujours en arrière : pourquoi le jeune Lombard est-il le seul qui ait obtenu une

couronne? Si près de Paris, que manque-t-il à la prospérité de ce collége? C'est à son proviseur de résoudre cette question.

Le lendemain, 20 août, chaque collége de Paris a fait sa distribution particulière des prix. Avec moins de pompe que la veille, ces diverses solennités ont de même excité l'intérêt d'un nombreux auditoire, offrant, sur une échelle plus petite à la vérité, toutes les variétés du tableau du grand concours, avec plus d'abandon de la part du public, plus de retenue de la part des élèves. Celle de ces fêtes de famille qui nous a le plus vivement intéressés, c'est la distribution des prix de *Henri IV*. Il y avait en effet quelque chose de touchant à voir la reine des Français au nombre des mères de famille venues là pour jouir du triomphe de leurs fils; et quatre fois on a proclamé le jeune duc d'Aumale.... Dans ce collége, comme dans tous les autres, les mêmes noms que la veille ont été couverts d'applaudissemens. Les institutions Hallays-Dabot et Jubé ont obtenu le plus de nominations. A *Charlemagne*, la pension Favard, déjà si heureusement partagée au concours général, a remporté, avec celles de MM. Massin et Saint-Amand Cimtierre, les honneurs de la journée. A *Saint-Louis*, nous avons remarqué l'institution de M. Reusse, dont l'un des élèves, le jeune Catalan, avait obtenu le premier prix de mathématiques spéciales au grand concours; celles de MM. Michelot, Barbet et Chastagnier. A *Bourbon*, les établissemens dont les noms ont retenti le plus de fois à nos oreilles sont ceux de MM. Landry, Rouit, Muron, Goubaux et Dunod. Au *Collége Rollin*, le prix d'honneur de philosophie a été remporté par le jeune Dufay, de Senlis; celui de rhétorique, par Cuvellier, de Lille: dans les autres classes, nous avons remarqué les noms de Gojard, Maurel, Girod de l'Ain, Delessert, d'Aboville et Macdonald. Enfin, au *collége Stanislas*, le jeune *Dulamon* a pleinement justifié ses succès de la veille en remportant presque tous les prix de philosophie, de mathématiques et de physique. Huet a été proclamé dix fois, et les noms des élèves Macé, Grandjean et Denis ont, après lui, été le plus souvent applaudis.

Suivant l'usage, il a été prononcé autant de discours qu'il y a eu de distributions particulières. Nous n'en parlerons pas; toutefois, conseillerons-nous à ces messieurs, obligés de faire de l'éloquence à jour fixe, de se consulter d'abord entre eux pour ne plus courir le risque d'émettre sur l'instruction des principes tout-à-fait opposés : ce qui, soit dit en passant, ne saurait donner une grande idée de l'unité de vues dans l'enseignement. Cependant, tous ceux qui s'occupent d'instruction savent, comme nous, qu'elle ne peut être vraiment forte et solide que par l'unité de but et de direction. Sans cette unité, le corps universitaire n'est plus qu'une anomalie dans nos mœurs, un obstacle à tout progrès. Heureusement, malgré cette divergence d'opinions émises dans les discours auxquels nous faisons allusion, l'unité dans l'enseignement existe, et ce bien est dû à la sollicitude du ministre pour le choix des proviseurs et des professeurs; et si nous ne craignions même de rappeler de tristes souvenirs, nous citerions tel collége qui ne doit ses succès de cette année qu'au bon choix de son chef.

Mais pourquoi faut-il que nous gémissions en même temps sur l'espèce d'indifférence manifestée pour les colléges de nos départemens? pourquoi la bienveillance du chef de l'instruction publique, s'arrêtant exclusivement sur l'Académie de Paris, ne tire-t-elle pas de leur léthargie les autres Académies de France? On a négligé jusqu'à présent un moyen puissant et de facile exécution : il suffirait d'établir dans chaque académie un concours général comme à Paris; un immense avantage en résulterait pour toute la France : au lieu de marcher isolément, chaque collége se trouverait ainsi en contact avec tous les colléges, soit royaux, soit communaux de la même Académie; de là naîtrait cet esprit de corps, cet amour-propre d'établissement, qui stimulent si heureusement maîtres et élèves. Cette émulation se ferait sentir jusqu'à Paris, qui craindrait alors de perdre sa suprématie sur les autres villes; et c'est ainsi que l'Université ne ferait qu'un tout admirablement uni; qu'une instruction d'un ordre supérieur ne se rencontrerait plus seulement dans la capitale, mais sur tous les points de la

France. Nous appelons de tous nos vœux ce système généreux de décentralisation pour l'instruction de la jeunesse en général, comme nous le faisons, depuis bientôt deux ans, dans une sphère plus élevée, pour l'intérêt de la littérature, des arts et des sciences.

Voici le résultat de quelques-uns des concours de nos colléges de départemens :

— Le collége royal de Valenciennes a fait sa distribution des prix le 12 du mois d'août. M. Cordival, professeur de rhétorique, a ouvert la séance par la lecture de quelques pièces en prose et en vers composées par les élèves lauréats. Les honneurs de cette lecture ont été pour Adolphe Martin, Adolphe Lefebvre, Jules Deschamps et Charles Truffault.

— Le même jour, M. Marc, recteur de l'Académie de Caen présidait la distribution des prix du collége royal. Les élèves qui se sont le plus distingués dans les hautes classes sont : Louis Blutel, Arsène Le Boucher, Paul Serre et Eugène Grainville.

— Au collége d'Amiens, MM. Édouard Delaitre et Louis Lefrançois (d'Arras) ont obtenu les prix de philosophie; Louis Roussel (d'Amiens) et Ernest Noyelle, ceux de rhétorique.

— A Orléans, la distribution des prix s'est faite le 17 août. Les élèves Danguy (d'Orléans), Miron (de Pithiviers), Fougeu, Feuillâtre et Genty, ont remporté les premiers prix en rhétorique et en philosophie.

— Une représentation des *Plaideurs* a précédé la distribution des prix du collége royal de Montdidier. Le jeune François Chantrelle (de Beaufort) a remporté les prix de physique, géométrie et algèbre. Jules Lambert (de Namur) a obtenu ceux de philosophie; Corby, de Raincheval, a mérité cinq premiers et deux seconds prix en rhétorique.

— Au collége royal de Nantes, les principaux lauréats ont été, en philosophie, Paul Bouehher, Anatole Richard; en rhétorique, Stanislas Prou, Julien Courgeon, Eugène Viaud et Benjamin Dujardin.

— La distribution des prix du collége d'Avignon a eu lieu

le 20 août. M. Nicot, recteur de l'Académie de Nîmes, y assistait, et a prononcé un discours qui a excité la plus vive sensation.

— Le collége de Dijon a fait sa distribution le 26 août. Après le discours de M. Colliot et une sage allocution du recteur, M. Berthot, sur le danger des fausses doctrines morales, politiques et littéraires, on a procédé à l'appel des lauréats. MM. Milsand, en rhétorique, et Bresson, en seconde, ont remporté presque tous les prix de leurs classes.

— La distribution des prix du collége du Mans a eu lieu le même jour.

— L'institution de Lille, dirigée par M. Paradis, a fait aussi sa distribution de prix. La présence de M. Jules Janin a contribué à prêter un intérêt plus vif encore à cette touchante cérémonie. Ce spirituel écrivain a improvisé un discours charmant que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici.

— Au collége de Bourges, le prix d'excellence en philosophie a été remporté par M. Émeran Regnault (de Saint-Amand); en rhétorique, par Pierre Simon Lebrun (de Blet).

— La distribution des prix du collége de Carpentras a eu lieu le 22 août : elle était fort brillante. M. de Gérente, sous-préfet, et le maire de la ville, ont prononcé deux discours également remarquables. Cette fête de famille s'est terminée par une représentation des *Petits Savoyards*.

— A Clermont-Ferrand, la distribution des prix s'est faite le 29 août. Le discours qu'a lu M. Toulouzet sur l'enseignement est l'œuvre d'un homme de talent. Les prix d'excellence en philosophie et en rhétorique ont été remportés, le premier, par M. François Blanchard; le second, par M. Agis Ledru. A Clermont, on accorde des prix à l'étude des langues anglaise et italienne.

— Le collége royal de Poitiers a fait sa distribution des prix le 30 août. M. Adolphe Mazure, notre collaborateur, a prononcé, à cette occasion, un excellent discours.

— La distribution des prix du collége royal de Lyon a eu lieu le 31 août.

— Au collége de Billom, les élèves qui se sont le plus dis-

tingués, sont, en philosophie : M. Vidal, de Vertaison ; en rhétorique, M. Passenaud, de Billom.

— La distribution des prix du collége de Bordeaux a eu lieu le 3 septembre. Le jeune Pinéan, en mathématiques spéciales; en rhétorique, les jeunes Baltar et Dupont, se sont partagé tous les prix.

CHARLES PELLET.

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BESANÇON.

Séance publique.—Le secrétaire perpétuel, chargé du rapport sur l'*éloge de G. Cuvier*, a justifié la couronne décernée au seul Mémoire qui ait été envoyé. C'est M. Lorillard, conservateur du Jardin des Plantes, élève de Cuvier, et son compatriote, qui a remporté le prix. — M. Demesmay a lu, sur *l'Indifférence en matière de foi, et la force du sentiment religieux*, des vers qui ont paru bien, même après les belles productions en ce genre, que ces dernières années ont vu éclore. — Une Dissertation de M. Courvoisier, sur *la source et la base des lois naturelles*, a été écoutée avec intérêt : le style de l'auteur est clair et élégant, son argumentation fine, souvent profonde, son érudition variée. — Le troisième chant de l'*Art poétique simplifié*, par M. Tremolières, a semblé correct et élégant comme les précédens.

Prix proposés pour 1834 *et* 1835.

1834 : « Quelle fut l'influence du séjour de l'empereur « *Frédéric-Barberousse* en Franche-Comté, sur les lettres, les « sciences, les arts et les mœurs des habitans de cette pro- « vince ? » — Ce prix consistera en une médaille d'or de 300 francs.

1835 : « Tracer le tableau de l'industrie de la Franche- « Comté, considérée dans son état actuel, dans les transfor- « mations et améliorations qu'elle a reçues depuis le moyen « âge, et dans celles qu'elle est susceptible de recevoir pour « l'avenir. » — Ce prix consistera en une médaille d'or de 300 fr., sauf à en augmenter la valeur selon le nombre des Mémoires, le mérite et le résultat des recherches.

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS.

Séance annuelle. — 22 *août* 1833.

Cette Société, dont la fondation ne remonte qu'à trois années, qui a éprouvé déjà tant d'obstacles de la part des détracteurs de Gall, se voit à la veille de recueillir le fruit de ses curieux travaux, par la perspective de la création prochaine d'une chaire de phrénologie. — Sa séance publique a été très brillante. Le docteur Casimir Broussais, par son *Compte-rendu*, et le docteur Foissac, par sa *Revue phrénologique* sur Casimir Périer, Lamarque et Cuvier, ont tour à tour captivé au plus haut degré l'attention de l'assemblée: ces messieurs ont su se mettre à la portée de tous leurs auditeurs, à un tel point, que moi, qui les entendais pour la première fois, je me suis presque cru phrénologiste en sortant, et que c'est avec toutes les peines du monde que j'ai résisté à la tentation de palper le crâne du premier venu pour faire l'essai de ma nouvelle science. Ah! c'est une bien belle chose que la phrénologie! voyez plutôt. Par exemple, on s'est jusqu'ici marié sans trop savoir ce que l'on faisait. On a pris femme ou mari tout-à-fait à ses risques et périls. Devenez phrénologiste! Alors vous pourrez vous assurer si votre femme future ou votre mari à venir a les bosses de la constance, de la douceur, de la complaisance, etc. Vous aurez, vous, jeune fille, un mari parfait; moi, garçon, une femme à mon gré. Décidément c'est une admirable chose que la phrénologie! J'engage donc toute la jeunesse à suivre le cours du docteur Dumoutier; en revanche, j'en exclus les gens mariés; car cette phrénologie si attrayante est comme l'arbre de la science du bien et du mal, quiconque mange de son fruit peut en savoir plus qu'il n'en veut apprendre.

LE TEMPLE DE SAINT-JEAN, A POITIERS.

Ce précieux édifice est définitivement conservé. S'il a échappé à un acte de vandalisme, il le doit à la Société académique de Poitiers, à celle des antiquaires de Normandie, à M. Lud. Vitet, inspecteur général des monumens histori-

ques de France; enfin à M. Alexis de Jussieu, préfet de la Vienne, qui a surtout beaucoup contribué, dans ces derniers temps, à sa conservation. Aujourd'hui une souscription est ouverte pour réunir des fonds destinés à réparer ce TEMPLE DE SAINT-JEAN, l'un des édifices les plus curieux du royaume, et les amis des vieux souvenirs sont invités à adresser leurs offrandes, soit à M. Bourreaud, trésorier de la *Société académique*, rue Neuve, à POITIERS, soit au bureau de notre Journal, *à Paris*. LA FRANCE LITTÉRAIRE publiera les noms des souscripteurs à cette bonne œuvre nationale.

Monument de Morat. — A peu de distance de la ville de Morat, en Suisse, et dans un endroit voisin du grand chemin, il existe un petit bâtiment de forme carrée dans lequel on a renfermé les ossemens des Bourguignons qui ont succombé sous le fer des Helvétiens à la fameuse bataille de Morat. On peut juger de la perte immense qu'y firent les vaincus par l'énorme quantité des restes de ces tristes victimes de Charles-le-Téméraire.

Parmi les diverses inscriptions latines et allemandes relatives à ce combat célèbre, nous traduisons celle-ci : « A Dieu très bon, très grand. Ce monument est le seul qui rappelle l'existence de l'armée du noble et vaillant duc de Bourgogne, détruite à Morat par les Suisses, l'an 1476. »

MORT DE DIXON. — Le voyageur anglais Dixon, qui était parti de la côte de Dahomey pour se rendre dans l'intérieur de l'Afrique et rejoindre le capitaine Clapperton et sa suite à Katunga, a péri d'une manière bien malheureuse, par suite d'une simple méprise. Le roi dont il traversait le territoire était allé au devant de lui avec ses fils et ses courtisans. L'un de ces fils jure à l'étranger protection et sûreté au nom du roi, en brandissant son sabre à la face de Dixon. Celui-ci, croyant qu'on allait le tuer, tira lui-même son sabre et le plongea dans le corps du prince. On voulut sur le champ massacrer le voyageur; mais le roi, disant que son serment l'obligeait de le protéger, le fit conduire sous escorte jusqu'aux frontières. A peine Dixon les eût-il dépassées, que l'escorte tomba sur lui et l'assassina.

ACADÉMIE DE ROUEN. — Elle a tenu sa séance publique le 9

août. Après le discours d'ouverture, prononcé par M. Hellis, président, les rapports pour la classe des sciences, par M. Des Alleurs, pour la classe des belles-lettres, par M. Bignon, on a entendu *l'Aveugle d'Argenteuil*, anecdote normande, par M. Floquet, un dialogue en vers sur l'*Enseignement mutuel*, par feu C. Licquet; l'Académie a procédé ensuite à la distribution de ses prix.

Origine des Lanternes. — Cet instrument est fort ancien. Théopompe, comique grec, et Empédocle d'Agrigente, qui vivaient, l'un 370, et l'autre 412 ans avant Jésus-Christ, sont les premiers écrivains qui aient fait mention de l'invention de la lanterne, dans le cours de leurs ouvrages. — La lanterne magique a été imaginée par le père Kircher, jésuite, dans le but d'amuser ses élèves. Les Chinois, comme on sait, célèbrent tous les ans une fête solennelle qu'ils appellent *la Fête des Lanternes*, et pendant laquelle ils lancent à la mer une multitude de petites barques ornées de transparens illuminés.

Antiquités. — En fouillant l'emplacement d'une ancienne abbaye située commune de Vastrec (Haute-Loire), on a trouvé quelques pièces de monnaie de billon, frappées sous Louis-le-Débonnaire. Ces pièces, de la grandeur d'une pièce de 50 centimes, sont de la plus belle conservation. Elles représentent d'un côté une croix enfermée dans un cercle; autour on lit ces mots : *Ludovicus imp.* Sur le revers, une croix patée au milieu d'un petit temple, surmonté aussi d'une croix, autour de laquelle est cette autre inscription : *Religio Christiana*. Les initiales de ce dernier mot sont en caractères grecs.

Bibliothèques en France. — Dans les départemens, 195 villes seulement ont des bibliothèques publiques ; elles contiennent ensemble 2,600,000 volumes ; ce qui, comparé à la population des départemens (31,000,000 d'âmes), donne la proportion *d'un seul volume pour quinze habitans*. La ville de Paris possède cinq bibliothèques publiques qui contiennent 1,378,000 volumes; c'est-à-dire *trois volumes pour deux habitans*. Enfin, en France, 822 villes de 3,000 à 18,000 âmes ne possèdent aucune bibliothèque publique.

— Papier hydrographique. On nomme *hydrographique* un papier préparé de telle manière qu'il suffit d'y écrire avec de l'eau, de la salive ou tout autre liquide, pour y former des traces aussi noires que si l'on écrivait avec de l'encre. On comprend que tout dépend de la préparation du papier. Il faut qu'il renferme les élémens qui entrent dans la composition de l'encre; ainsi, on trempe les feuilles de papier dans une légère solution de noix de Galles; on les saupoudre, après leur dessication à l'ombre, de sulfate de fer calciné et réduit en poudre bien fine, en frottant ensuite toutes les parties des feuilles de papier, comme on le fait pour rendre, avec la sandaraque, un papier imperméable; les élémens nécessaires à la formation de l'encre s'y trouvant alors, sauf le fluide, il suffit d'en approcher ce dernier élément, pour que la réaction s'opère aussitôt entre les corps mis en contact.

Société d'Émulation de Cambrai. — M. Henri Carion, de Cambrai, a obtenu la lyre d'argent destinée, par cette Société, à la pièce de vers la plus remarquable. M. Carion n'avait pas moins de 52 concurrens. Son poème, intitulé l'*Une des sept Merveilles du Cambrésis*, avait pour sujet l'horloge de l'ancienne cathédrale, que la chronique dit être l'œuvre d'un berger. — Le prix d'histoire locale a été partagé entre M. Arthur Dinaux, de Valenciennes, l'un des collaborateurs de *la France Littéraire*, auteur de recherches du plus haut intérêt *sur les anciens Trouvères du Cambrésis*, et M. Lebon, de Lille, auteur d'un Mémoire non moins curieux sur la *Bataille de Bouvines*. MM. Dinaux et Lebon étaient déjà lauréats de la Société.

Le Noyer merveilleux. — On a parlé comme d'une merveille d'un tilleul qui se trouve en Russie, et à l'ombre duquel peuvent s'abriter 3,200 personnes. Dans un petit village d'Istrie, il existe un noyer dont les branches s'étendent presque circulairement sur un diamètre de 80 pieds. Sa circonférence est de 50 pas, et la superficie de son ombre, à midi, est de 2,000 pas carrés, c'est-à-dire de 5,000 pieds carrés: or, un homme occupant un espace moindre d'un pied

carré, plus de 5,000 personnes pourraient trouver place sous l'ombre du noyer.

MOSAÏQUE. — Une découverte importante vient d'être faite à Rome, dans le vignoble du docteur Lupi, près du mur d'enceinte de la ville. Entre les portes Saint-Sébastien et Saint-Paul, on a trouvé la célèbre mosaïque faite par Sosus Pergamus, dont parle Pline, liv. XXXIII, § 25, représentant les débris d'un dîner laissé sur le pavé; des os de poulets, des poissons, des feuilles de salade, une souris qui mange des restes, etc. Pline dit qu'on y voyait deux colombes buvant à un vase ; mais la mosaïque ayant été endommagée par la construction d'un mur, on n'y reconnaît plus cette partie du travail.

MUSÉUM BRITANNIQUE. — Le nombre total des volumes contenus dans la Bibliothèque de Londres, connue sous le nom de *Muséum Britannique*, était, en 1821, de 115,925, et en 1832, de 218,957. Les manuscrits, en 1824, étaient au nombre de 17,935, et en 1832, de 21,603. Les chartes ou documens originaux comptaient 16,423 pièces en 1821, et 19,093 en 1832.

ARCHIVES DE FRANCE. — *L'Annotateur* du 15 août dit, à propos de la mission de M. Francisque Michel en Angleterre, à l'effet de visiter les archives et les bibliothèques de ce pays, qu'il serait bien urgent de se hâter d'arracher à l'oubli, à la poussière et aux vers, les archives entassées en France, dans les greniers des mairies, des sous-préfectures, des préfectures, dans les greffes des tribunaux, dans les sacristies et les tours des églises; qu'il faudrait faire travailler à un catalogue des archives générales du royaume. *La France Littéraire* (dès son numéro d'octobre 1832) a consacré à cet important objet un article fort étendu, nous dirons plus, très curieux, sous ce titre : *Utilité des recherches historiques sur la France*, dû à notre collaborateur, Jules Ollivier (de Valence). Nous y renverrons nos lecteurs, surtout le ministre éclairé qui a tout pouvoir pour accomplir une si belle œuvre.

OBSERVATION CURIEUSE. — On a remarqué que lorsqu'une

nation européenne veut s'établir dans une terre étrangère, et y fonder une colonie quelconque, si ce sont des Espagnols, ils y bâtissent un couvent; si ce sont des Italiens, ils y érigent une église; si ce sont des Hollandais, ils y construisent une bourse; si ce sont des Anglais, ils y mettent un fort; enfin, si ce sont des Français, ils y élèvent un théâtre et une salle de bal.

DÉCOUVERTES. — Des manouvriers, en travaillant à l'élargissement d'un chemin vicinal à dix minutes de Clairvaux, lieu dit *le Molard de la Dame*, ont découvert, dans un terrain où il existe à peine huit pouces de terre végétale sur le rocher, une quantité considérable de médailles romaines en bronze, modèle du Quinaire, et représentant les images de *Gallien*, *Cornelia Salonica*, sa femme, *Getricus*, *Claude* le gothique, et *Quintilius*, son frère. Ces pièces, dont plusieurs ont été déposées au Musée départemental, passent pour communes, et les revers qu'elles offrent le sont également. Elles datent de l'an 260 à l'an 270 de Jésus-Christ.

— M. Hippolyte Prevost vient d'imaginer une *sténographie musicale* qui offre la possibilité d'écrire la musique six ou huit fois plus vite qu'avec l'écriture musicale ordinaire. L'utilité de ce système se recommande surtout aux personnes qui s'occupent de la composition. Le prix de cette sténographie est de 5 fr. On la trouve chez madame Prevost Crocius, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 12, et chez les marchands de musique.

— M. Saint-Marc Girardin, qui vient de partir pour l'Allemagne, s'est chargé d'examiner dans ce pays l'organisation des *Burger-Schule* et des *Réal-Schule*, espèce d'écoles qui tiennent le milieu entre l'instruction primaire et l'instruction classique. M. le ministre de l'instruction publique se propose, dit-on, de créer en France des établissemens de ce genre, et le voyage de M. Saint-Marc Girardin se rattache à ce projet.

— Dans le district de Mersebourg, en Prusse, on a récemment découvert plusieurs tombeaux du temps du paganisme. Les urnes en terre contenaient non-seulement les cendres des morts, mais aussi une épée, des haches, un

éperon, du fil d'archal et un gros anneau en verre. Tous ces objets ont été soumis à la Société archéologique de Halle.

— Le célèbre acteur anglais Kemble, et sa fille miss Fanny Kemble, qui est en ce moment la première tragédienne de la Grande-Bretagne, sont depuis deux ans environ aux États-Unis. Pendant leur première saison, ils ont réalisé la somme de 275,000 fr., et leur succès continue toujours avec le même éclat.

Le Grand Livre. — Parmi les diverses publications périodiques, nous remarquons *le Grand Livre*, création heureuse due à une ingénieuse combinaison, qui, embrassant une foule de rapports dans la librairie et dans la littérature, se recommande à la faveur publique. Ce journal bibliographique est appelé à un grand développement.

— M. le ministre de l'instruction publique a fait prendre chez le libraire Techener 15 exemplaires, dont 3 sur papier vélin, du curieux roman de *Garin le Loherain*, dont on doit la publication à M. Paulin Paris.

— Salon de Douai. On a fait, le 24 août, la distribution des médailles aux artistes qui ont exposé des ouvrages d'art au salon de Douai. Au nombre des peintres qui en ont obtenu, on cite : *Médailles d'argent*, Auvray (de Valenciennes), Ducornet (de Lille). *Médailles de bronze*, Chevalier (de Douai), Lesur (d'Orchies), Levasseur et Nixon (de Douai).

— La Santé (journal). Si nous sommes les ennemis jurés du charlatanisme et des publications frivoles, nous applaudissons en revanche hautement à tout ce qui nous semble utile : à ce titre, nous recommandons à nos lecteurs le journal populaire intitulé *la Santé*. Cette feuille, qui paraît par collection de quatre feuilles chaque mois, et ne coûte que 6 fr. par an, rendra d'immenses services à ses abonnés. Il n'est pas d'un médiocre intérêt d'apprendre les moyens de conserver sa santé.

— M. Fulchiron, député du Rhône, a fait don au Cabinet d'histoire naturelle de Lyon d'une riche collection de 600 échantillons de minéraux de l'Auvergne, et de produits géologiques du Mont-d'Or.

— Il va paraître sous peu de jours une publication d'un

haut intérêt, ayant pour titre : DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE, *considérée dans ses rapports avec les progrès de la civilisation et la marche de l'esprit national;* par CYPRIEN DESMARAIS.

— Plusieurs pièces, traduites du français, viennent d'être représentées à Berlin, entre autres *Dix ans de la Vie d'une Femme.* Les Prussiens doivent concevoir une bien haute idée de notre littérature dramatique!

— La Société d'agriculture, sciences et arts du Mans, propose une médaille de la valeur de 50 fr. pour la meilleure notice biographique sur l'un des hommes les plus remarquables du département. Les ouvrages devront être adressés au secrétaire de la Société avant le 1er août 1834.

— On annonce pour la fin de septembre, chez Paulin et Hachette, un ouvrage de M. Roux-Ferrand, dont nous avons offert déjà trois fragmens à nos lecteurs.

— M. Drolling, peintre d'histoire, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, membre de la société libre des beaux-arts, a été nommé, le 31 août, membre de l'Institut, en remplacement de M. Guérin.

— M. le ministre du commerce et des travaux publics vient de donner au Musée d'Arras le tableau de *la Mort de Foscari*, par Ziégler.

— PORTRAIT DE LA CONTEMPORAINE. Nous devons au crayon habile de M. Devéria l'une des plus belles lithographies de l'époque : c'est le portrait de la célèbre Contemporaine. Il se vend chez madame Vergne, libraire, place de l'Odéon, n° 1. Prix : 2 fr., sur papier de Chine. Nous en parlerons.

— On prétend qu'un Anglais nommé Tavd'hill se propose de fabriquer en Belgique des tapis qui représenteront des cartes géographiques coloriées.

— MM. Vimont et A. Guyot ont mis en vente les *Mémoires de mademoiselle Adèle Boury*, en 1 vol. in-8°; prix : 7 fr. 50. Ce livre est une bonne fortune pour les cabinets de lecture.

— L'Académie Française a décerné une médaille d'or de 1500 fr. à M. Ferdinand Denis, pour son ouvrage intitulé *le Brahme Voyageur,* comme étant l'un des livres les plus utiles aux mœurs.

— On parle, dans le monde littéraire, d'un roman historique de M. Alph. Rastoul : *Pétrarque et Laure;* le même écrivain s'occupe aussi du *Christ d'Ivoire*, tradition avignonaise du XVII[e] siècle.

— Une exposition de *peinture*, *sculpture*, *gravure* et *architecture*, aura lieu, dans la grande salle du Musée, à Lyon, du 1[er] au 30 novembre prochain.

— Une statue colossale de Pierre-Léopold, archiduc de Toscane, exécutée en marbre par le sculpteur Pampaloni, vient d'être élevée sur la grande place de Pise.

— Un carrossier de Piccadilly, à Londres, confectionne en ce moment une *diligence-monstre* qui contiendra, dit-on, huit cents personnes commodément assises.

— Le gouvernement a fait don à la ville de Pau du beau tableau de M. Devéria : la naissance de Henri IV.

— L'Académie d'Amiens vient de nommer membre résidant M. Louis Jourdain, professeur au collége royal.

— Le ministre de l'instruction publique vient d'accorder à la commune de Belleneuve une somme de 1,000 fr. pour son école primaire.

— L'Opéra de Londres offre, dit-on, une somme considérable à Rossini pour composer un nouvel opéra. On parle de 40,000 francs.

— La deuxième livraison de lá *Revue Anglo-Française*, publiée à Poitiers par M. de La Fontenelle, va paraître.

— Un théâtre va s'ouvrir le 1[er] septembre à Alger, sous la direction de madame Dacosta. On y jouera l'opéra-comique, le vaudeville, le drame, la comédie.

— Un brame de Calcutta a traduit en langue bengali une partie du *Don Juan* de lord Byron.

— Lady Morgan a passé dernièrement à Bruxelles. Elle a visité le palais du prince d'Orange.

— M. de Lamartine se rendra, sitôt son retour en France, à Dunkerque.

— M. Malinas a publié une deuxième épître sur l'*enseignement mutuel.*

— M. le baron de Ladoucette vient d'être nommé membre des académies de Rouen et de Nantes.

Table des Matières

DU TOME HUITIÈME

DE LA FRANCE LITTÉRAIRE.

LITTERATURE.

SCIENCES.

PHILOSOPHIE.

HISTOIRE.

VOYAGES.

ANTIQUITÉS.

VARIETES.

MÉLANGES.

POÉSIE.

Concours de l'Académie Française.

THÉATRES.

REVUE LITTÉRAIRE.

CHRONIQUE.

FIN DE LA TABLE.

TYPOGRAPHIE DE RIGNOUX ET CIE, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.